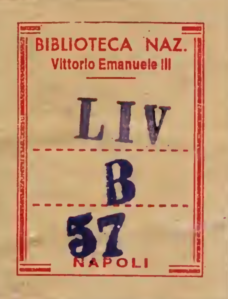
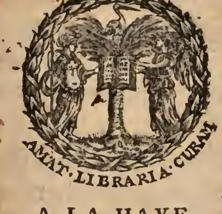



BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIV
B
57
NAPOLI



LA MINORITÉ DE SAINT LOUIS, AVEC L'HISTOIRE DE LOUIS XI. ET DE HENRI II.

Par le Sieur VARILLAS.



A LA HAYE,
Chez ADRIAN MOETJENS,
Marchand Libraire prez la Cour, à la Librairie Françoise.

M. DC. LXXXV.

MOnsieur Varillas est si connu par les excellens Ouvrages qu'il a mis au jour ; que ce seul nom qui est à la tête de ce Livre, vaut plus que tous les Eloges qu'on en pourroit faire. Le Public lui est si redevable de tant d'excellentes productions; & lui a si bien rendu toute la justice qui lui est dûë : qu'il n'y a pas sujet de douter, que ces derniéres piéces, que j'ai recueillies avec beaucoup de soin, & d'exactitude, ne soient reçûës avec le même empressement, & ne soient aussi généralement

lement aprouvées que l'ont été les premiers Ouvrages de cet illustre Auteur. Ce n'est donc point pour me conformer à l'usage ordinaire, & pour tâcher de faire valoir ce Livre par des loüanges empruntées, que j'ai ajoûté ici cét Avertissement; je n'ai eu d'autre dessein, que d'informer le public des différentes piéces qui sont contenuës dans ce Volume.

La prémiére traite de la Minorité de S^t. Louïs. On y verra une Princesse habile & courageuse gouverner sagement l'Etat à travers mille dificultés pendant le bas âge de son fils, & malgré les fortes opositions des Seigneurs du Ro-

yaume qui s'étoient ligués pour lui ôter la Régence, & pour disposer du Roi & de l'Etat à leur volonté. On la verra se maintenir dans le poste glorieux, où sa prudente & judicieuse conduite l'avoit élevée, dissiper cette ligue formidable qui s'étoit formée contr'elle, en detâchant de ce corps, l'un après l'autre, les principaux Membres qui le composoient; & enfin après avoir garenti l'Etat du naufrage dont il étoit menacé, on verra qu'elle l'enrichit glorieusement des dépoüilles de ceux qui avoient conjuré sa perte.

La seconde piéce que l'on trouvera dans ce Volume con-

tient l'Histoire de Louïs XI. depuis la naissance de ce Prince jusqu'à la seconde année de son Régne. Il y a peu de gens qui ignorent qu'il n'y a guéres eu de Prince plus artificieux, plus politique, plus inquiet, & plus habile dans l'art de dissimuler que celui-ci, & qui ait plus fait valoir la maxime, *Qui nescit dissimulare, nescit regnare.* Et cela suffit pour faire comprendre ce que l'on doit attendre de ce morceau de son Histoire que je donne, & que l'Auteur a écrite, à ce qu'il dit, sur des Mémoires assez rares pour satisfaire la curiosité publique, & assez autentiques pour mériter qu'on y ajoûte foi. En-

Enfin la derniére piece & la lus considérable, est l'Histoire u Régne de Henri II. Celles ui la précédent sont des piéces étachées de l'Histoire de France, & des matieres qui ne se uivent pas : mais celle-ci est la uite de l'Histoire de François . à qui Henri II. succeda, laquelle on a publiée depuis peu. Cette Histoire de Henri II. est considérable par un grand nombre d'évenemens remarquables qui s'y rencontrent. L'on peut dire que ce Régne n'est pas tant le Régne de Henri II. que celui de ses Favoris & de sa Maîtresse, qui le gouvernoient à leur fantaisie, & principalement la fameuse Duches-

ſe de Valentinois, qui étoit toute puiſſante ſur ſon eſprit, & qui l'emportoit en faveur ſur tous les Miniſtres, ſur les Favoris, & ſur la Reine même: & la complaiſance qu'il avoit pour les volontés de ces perſonnes qui le poſſédoient, a ſouvent nui à ſes affaires, & arrêté le progrés de ſes armes. Preſque tous les vices qui ruïnent les grandes Monarchies, & qui attirent le couroux du Ciel, dit Mezerai, régnerent dans cette Cour là; les jeux de hazard, le luxe, l'impudicité, le libertinage, les blaſphêmes & la magie: & néanmoins tant s'en faut que la France ait ſouffert quelque diminution par ces déſor-

res si préjudiciables à un Etat, x qui attirent souvent la punition du Ciel: qu'au contraire elle s'est accruë considérablement par des conquêtes importantes; elle a réüni à son corps ce qui en avoit été séparé par une usurpation violente, & lorsque par le sort des armes elle a fait quelque perte considérable, elle n'a pas été long-tems sans se remettre dans la possession où elle étoit auparavant. C'est ce qui se justifie dans toute l'Histoire de Henri II. On verra sous le Régne de ce Prince, la fin de l'Empire de Charles Quint; & ce Héros des Espagnols dans le dernier effort qu'il fait contre la France, venir

 perdre

perdre sa réputation devant Metz, qu'il assiége en personne, & dont il est obligé de lever honteusement le siége, & se confiner enfin dans un Monastére.

On espére que le Lecteur sera satisfait de ce que nous lui donnons présentement, en attendant que nous puissions faire davantage : ce qui arrivera infailliblement, aussitôt qu'on nous en aura fourni les moyens.

LA
MINORITÉ
DE
SAINT LOUIS.

Par le SIEUR VARILLAS.

ARGUMENT.

INjustice des Historiens à l'égard de St. Louis. Portrait de la Reine Blanche sa mére. Cette Princesse ayant été instituée Régente par le testament de Loüis VIII. son mari, pendant la Minorité de St. Louis son fils, prend l'administration des affaires, & fait sacrer ce jeune Prince à Reims. Les Grans du Royaume forment une Ligue contre elle, & engagent le Roi d'Angleterre dans leur parti. La Régente en étant avertie, empêche les Anglois de passer la mer, en gagnant du Bourg, favori du Roi, par ses présens. Elle détâche le Comte de Champagne de la Ligue dont il étoit le chef: & en-suite la Comtesse de Flandres. Enguerrand II. Seigneur de Couci refuse le Généralat que lui offroient les rebelles : ce qui met du désordre parmi eux, & oblige le Comte de Boulogne & celui de Dreux à s'accommoder avec la Régente. Les autres principaux membres de la Ligue sont assignez au Parlement à Vendôme, où ils comparoissent, mais dans le dessein d'enlever le Roi. La Régente avertie de ce complot par le Comte de Champagne, en donne avis au Roi son fils, qui se retire à Montleheri, où les

les bourgeois de Paris le vont prendre & le ramenent. Les Conjurés avertis que le Comte de Champagne avoit découvert leur dessein, resolvent de s'en venger : & le Comte est enfin obligé d'aliener une partie de la succession de Champagne pour une somme d'argent que le Roi lui donne ; & de se croiser en-suite pour aller faire la guerre contre les Infidéles dans la Terre Sainte. Après tous ces succés la Régente envoye des troupes dans le Languedoc, qui obligent le Comte de Toulouse de s'accommoder avec elle, & dans le Traité elle fait couler un article qui réünit en-suite le Languedoc à la France. Le Duc de Bretagne, pour n'avoir point voulu accepter les conditions avantageuses que lui offroit la Régente, perd sa Duché & toutes les terres qu'il possédoit en France, après la prise d'Angers & de Belême par les troupes du Roi.

HISTOI-



MINORITÉ DE SAINT LOUIS.

Où l'on voit ce qui est arrivé de plus mémorable sous son Régne, durant les années 1226. 1227. 1228. *&* 1229.

JAmais Prince Chrêtien n'a mérité de 1226.
l'Histoire des loüanges plus solides & plus universelles que Loüis IX. Roi de France surnommé le Saint: & pourtant jamais Prince Chrêtien n'a été si mal traité par la plûpart des Historiens François & étrangers, anciens & nouveaux, bons & méchans, de tous les peuples & de toutes les religions. Les hérétiques des derniers siécles, irritez peut-être de ce qu'il refusa d'aller voir le corps de Jesus-Christ devenu visible entre les mains d'un prêtre, parce qu'il n'avoit pas besoin de ses yeux pour en être persuadé, ont donné un tour si malin à ses actions les plus heroïques, que si on les vouloit croire, on mettroit ce Prince au rang des neuf derniers Rois de la race de Merovée. Ils ont pris pour un excés de superstition la foi dont on vient de parler. Ils ont crû trouver de l'ambition cachée dans la hauteur, dont il traita

1226. Charles d'Anjou son frére, qui s'émancipoit après étre devenu Roi de Naples & de Sicile. Ils ont accusé d'imprudence deux voyages contre les infidéles: la dépence extraordinaire qu'il y fit, a passé dans leurs écrits pour une profusion. Ils ont soupçonné de fierté son air majestueux en toutes choses (ce qu'il tenoit de la Reine sa mére) : & ils ont encore plus ouvertement censuré ses visites fréquentes & réglées des hôpitaux. L'extréme humilité dont il donnoit tant de marques, leur a déplû ; & il a eû, selon eux, trop de bassesse d'ame dans la simplicité de ses habits, trop de foiblesse dans la dissimulation des injures qu'il recevoit ; lors-qu'elles n'étoient pas publiques, trop de chagrin dans la conversation, pour la liberté de parler si familiére aux courtisans de son tems, trop de sincérité dans ses réponces de vive voix, & par écrit aux Ambassadeurs étrangers, pour les intérêts qu'il avoit à ménager avec l'Angleterre & avec l'Espagne ; trop de sévérité dans l'exécution de ses loix, sur tout contre les Juifs, & trop d'égard à la justice particuliére, aux dépens de la Republique, dans les renonciations qu'il fit à la Duché de Guyenne & à la Couronne de Castille.

Les Historiens Catholiques ne traitent pas mieux Saint Loüis, quoi-que leurs intentions n'ayent pas été apparemment si mauvaises ; & l'on n'en sauroit deviner de cause plus vrai-semblable que la Pragmatique Sanction, qui parut sous le nom de ce Prince, à l'occasion de ce démêlé avec la Cour de Rome. Ils supposerent pour criminel l'attachement qu'il eut aux droits de sa Couronne ; & sur ce principe ils estiment, qu'il leur est permis de noircir toutes ses actions, sans distinction & sans réserve.

Ceux d'entre ces Ecrivains qui n'osent porter leur haut zéle jusques à cette extrémité, tombent dans un autre défaut presque aussi désavantageux à la gloire de Saint Loüis. Ils s'imaginent qu'il ne se trouve

trouve point de ſainteté extraordinaire ailleurs que 1226.
dans les monaſtéres ; ou qu'au moins on ne ſauroit l'acquérir que par ces mortifications du corps qui ſont en uſage, & ſur cette prévention qui régne dans tous les chapitres de leurs volumes. Ils ne ſe mettent pas tant en peine de repréſenter Saint Loüis tel qu'il étoit, que tel qu'il devoit étre à leur avis : c'eſt-à-dire, qu'ils en font un véritable moine des plus réformés, au lieu d'en faire un grand Roi. Ainſi le manuſcrit enrichi de très-belles figures en mignature, qui fut achevé douze ans après la mort de ce Prince, lui attribuë les exercices de penitence les plus ſanglans qui ſe pratiquaſſent alors dans les cloitres. Richard Religieux de l'Abbaye de l'Enouë en Votsge, le fait ſuccomber à la tentation qui lui avoit été inſpirée par un Jacobin, d'étre religieux de l'ordre de Saint Dominique, dont il n'eſt détourné que par les oppoſitions conſtantes de la Reine ſa femme, de Philippe le hardi ſon fils, & de Charles d'Anjou ſon frére, qu'il ne peut ſurmonter. Mathieu Paris Benedictin Anglois, l'Hiſtorien d'ailleurs le plus ſincére & le mieux informé de ſon ſiécle, fait tenir à Saint Loüis, en reſtituant la Guyenne, un diſcours également éloigné du bon ſens & de la Royauté, & lui donne un caractére aſſez lâche, ou du moins aſſez imprudent, pour aſſûrer que ſans la crainte des Barons de ſon Royaume, il eût rendu aux Anglois les autres provinces que Philippe Auguſte ſon ayeul avoit confiſquées ſur Jean Roi d'Angleterre, & réünies à la Monarchie Françoiſe.

Ce n'eſt pas tout encore-là ce qu'il y a de plus bizarre dans les trois Auteurs dont on vient de parler, qui vivoient tous du tems de Saint Loüis ; & l'on ſera bien ſurpris de ſavoir, qu'ils ne racontent preſque rien des vertus de ce Prince par raport à ſon Etat ; qu'ils enſeveliſſent, pour ainſi dire, dans un ſilence miſterieux ſon exactitude à s'acquiter de ſes de-

1226. devoirs en qualité de Roi, qu'ils suppriment la meilleure partie de ses actions éclatantes, & qu'ils ne relévent que celles qu'il a commencées ou achevées dans l'obscurité; comme s'ils eussent ignoré que David étoit pour le moins autant selon le cœur de Dieu au milieu de l'abondance, & dans une Cour qui ne differoit en rien à l'extérieur de celle des autres Rois, que Recab dans la vie la plus austére de l'ancien Testament. Enfin pour derniére marque d'injustice, presque tous les Historiens nouveaux, ont en ce point imité les anciens; soit qu'ils se soient contenté de les transcrire faute de piéces originales, qui eussent été nécessaires pour les redresser, ou qu'ils ayent eû plûtôt fait de croire sur leurs paroles les Autheurs imprimez, que de consulter les manuscrits qu'ils ne pouvoient lire sans employer beaucoup de tems, & sans avaler encore plus de poussiére.

Le dessein de cét ouvrage est de profiter des égaremens d'autrui, & d'ôter les inconveniens qu'on ne vient que de toucher en passant, parce que ce n'est point ici le lieu de les exposer dans toute leur étenduë. Si l'on est assez adroit ou assez heureux pour marcher sur tant d'épines sans se blesser, on s'en réjoüira, à cause que ce ne sera pas avoir peu contribué à l'instruction de Monseigneur le Dauphin, que d'avoir formé le véritable caractére de celui de ses Ancêtres, dont il lui est le plus important d'étudier la vie aprés celle de l'incomparable Loüis XIV: & si l'on est assez malheureux pour ne pas réüssir, on aura du moins l'avantage de montrer, du lieu où l'on aura échoüé, le vrai chemin que d'autres plus habiles auront à tenir pour arriver sûrement au port.

SAINT LOÜIS vint au monde le 25. Avril de l'année 1215.; & ceux qui le font naître d'une mére stérile; & qui l'introduisent dans la famille Royale,

Royale, par la voye miraculeuse des prieres de Saint Dominique, ne savent pas sans doute qu'il avoit un frére aîné nommé Philippe, qui mourut en bas âge. Le Prince son pére, quoi qu'âgé de prés de 30. ans, vivoit sans gouvernement & sans appanage : c'est à dire, qu'il se contentoit des bonnes graces du Roi, & de l'espérance de lui succéder un jour, quand l'ordre de la nature, & la loi fondamentale du Royaume, l'appelleroient à la Couronne. Il se nommoit Loüis, & la fierté surprenante qui paroissoit en lui dans les combats, & qui redoubloit avec le courage, à proportion que croissoit le danger, lui acquit le surnom de Lion. Il ne tenoit pourtant de cét animal que dans les occasions militaires, & il étoit hors de là le plus doux & le plus traitable des hommes : on se reserve à parler de ses mœurs tant en général qu'en particulier, lors-que l'on écrira sa vie. Mais il est nécessaire pour l'éclaircissement de celle-ci, de rapporter un trait de sa modération, où l'on vit sur le théatre le plus éclatant de l'Europe, l'exécution du commandement de Dieu, qui promet une récompense dans le tems, aussi-bien que dans l'éternité, à ceux qui honnorent parfaitement leurs péres & leurs méres. 1126.

Le Roi Philippe Auguste après la mort de la Reine Isabelle de Haînaut sa prémiére femme, dont il avoit eû le Prince Loüis, épousa Angelberge de Dannemark, Princesse la plus belle sans comparaison & la plus vertueuse de la Chrêtienté. Mais l'inconstance de l'homme n'est jamais si déplorable que dans les conjonctures, où il passe dans un moment & sans milieu, non seulement de l'excés de l'amour à l'excés de la haine ; mais qui pis est de l'excés de l'amour à la derniére indifférence. Philippe dès le lendemain de ses nôces avec Angelberge, eut une effroïable aversion pour elle. Il la chassa prémiérement de son lit, & puis de sa maison: Il

1226. Il intenta procés pour la dissolution de son mariage, & il trouva des Evéques assés complaisans pour l'approuver, sous prétexte d'une parenté imaginaire entre les deux époux. Leur sentence fut suivie du mariage du Roi avec Agnes du Tullet appellée Marie Princesse de Boheme, dont-il eût des enfans. Angelberge supporta sa répudiation avec une patience qui ne sera jamais assés loüée ; non-seulement elle ne s'opposa point au dessein du Roi, mais elle ne voulut pas même retourner en Dannemark, de peur que sa présence n'animât les siens à la vanger de l'affront qu'elle avoit reçû. Elle demanda pour toute grace la permission de demeurer en France ; & elle y mena une vie si sainte & si retirée, que ses ennemis, sans excepter sa rivale, ne cessoient de l'admirer & de la plaindre.

Canut Roi de Dannemark, ne laissa pas de prendre la protection d'Angelberge sa sœur, quoi qu'elle l'eût conjuré plusieurs fois de n'en rien faire, & demanda justice pour elle au Pape Celestin III. Sa Sainteté fit des remontrances au Roi par le Cardinal Meilleur, qui n'étant pas favorablement écouté, s'adressa aux Prélats suivans la Cour. Il n'en tira que d'inutiles marques de compassion sur le malheur de la Reine ; & toute son éloquence (quoi qu'il fut le meilleur Orateur de son siécle) ne suffit pas pour les obliger à la prémiére démarche nécessaire au rétablissement de cette Princesse. Le Cardinal n'étant secondé de personne, fut contraint de s'en retourner à Rome, d'où le Pape pressé par les continuelles requêtes des Danois, envoya bien-tôt aprés en France Pierre Cardinal de Sainte Marie, avec ordre d'assembler les Prélats du Royaume, & de le mettre en interdit, si le Roi, dans un tems préfix, ne reprénoit Angelberge. Le Cardinal exécuta, avec autant de vigueur que d'adresse, cette dangereuse commission ; & le Roi qui croyoit avoir moyen de

ſe défendre dans les formes, conſentit à la convocation d'un Concile dans la Ville de Dijon capitale de Bourgogne. L'affaire y fut examinée à fonds, & le parti le plus juſte devint le plus fort. Les Prélats courtiſans qui avoient déclaré nul le mariage d'Angelberge, touchés de repentir, ou n'étant pas en aſſés grand nombre pour maintenir leur ſentence, l'abandonnerent; & le Concile, par l'organe du Cardinal, fulmina l'interdit, avec ce temperament, qu'il donna vint jours de ſurſéance à la publication de ſon décret. 1226.

Le Roi, au lieu de profiter de ce loiſir, s'en prévalut pour appeller de la termination du Concile, & pour ſe vanger des Evéques qu'il prétendoit lui avoir été contraires. Il ſe ſaiſit de leur temporel, & de crainte qu'ils ne fuſſent aſſiſtés de leurs parens,qui étoient tous de la principale nobleſſe,n'y ayant alors que des perſonnes de la haute qualité, qui poſſédoient en France les riches bénéfices, ſa Majeſté s'empara de la troiſiéme partie des biens des Gentilshommes. Angelberge fut en-ſuite enlevée de ſa ſolitude, & confinée dans le Château d'Eſtampes, où elle n'avoit de communication qu'avec les créatures de ſa rivalle.

Il y eût alors preſque autant de mécontens dans le Royaume, qu'il y avoit de François; & quoi que le Prince Loüis ne pût avoir de cauſe légitime de ſe mettre à leur tête, il en eût le prétexte le plus plauſible qui ſera jamais. Il n'avoit encore ni charge ni gouvernement, ni ville, ni province, & tout ſon établiſſement conſiſtoit dans une mediocre ſomme d'argent, qu'il tiroit tous les ans de l'Epargne. Il ne pouvoit rendre ſa condition meilleure,en demeurant dans le devoir: au lieu qu'en ſe déclarant Chef des mécontens, il étoit aſſûré d'obtenir par l'accommodement, tout ce qu'il deſireroit: & de fait les mêmes mécontens ne laiſſerent pas de réduire ſans lui,

1226. le Roi à leur donner une entiére ſatisfaction, & ſur tout de reprendre Angelberge.

Cependant le Prince Loüis demeura ferme dans l'obéïſſance qu'il devoit à ſon pére & à ſon Roi, & ne crût pas pouvoir dans aucune conjoncture, ſéparer ſes intérêts d'avec ceux de ſa Majeſté. Il ſe piqua d'une ſoûmiſſion plus exacte qu'à l'ordinaire; & dans le tems que ſes autres ſujets méditoient une révolte générale, il leur montra l'exemple d'une fidélité qui n'a rien de ſemblable ni d'approchant dans l'Hiſtoire des autres nations: auſſi ne fut elle pas long-tems ſans récompenſe; & le même Prince Loüis qui avoit ſi généreuſement refuſé une puiſſance illegitime, fut appellé à la Couronne d'Angleterre, par le conſentement univerſel des Etats du même Royaume. Il y régna paiſiblement trois années, & ſi l'inconſtance de ceux qui l'avoient élû, rendit inutile en ce point la reconnoiſſance dûë à ſa vertu, Dieu y ſuppléa abondamment par deux autres voyes; l'une fut l'établiſſement éternel de la Monarchie Françoiſe dans la poſtérité de ſon fils aîné; l'autre les Couronnes de Naples & de Sicile, & le Comté de Provence qui arriverent contre toute apparence au puîné de ſes enfans. Mais le Prince Loüis ne reçût pas ici bas de recompenſe, dont il fit plus d'état, que de la femme que Dieu lui donna par une providence toute particuliére. C'étoit Blanche d'Eſpagne, fille aînée d'Alphonſe Roi de Caſtille ſurnommé le Noble, Princeſſe qui dans le ſiécle groſſier où elle eût le malheur de naître, poſſédoit toutes les graces, que l'on admire dans les Dames les plus accomplies de celui-ci. Il n'y en avoit aucune qui oſât lui conteſter l'avantage de la beauté; & toutes avoüoient de bonne foi, qu'elle les ſurpaſſoit infiniment en bonne mine. Comme il n'y avoit point encore d'âge réglé pour les mariages, elle étoit ſi jeune lors-qu'elle avoit épouſé Loüis, que rien

ne

ne l'avoit empêché de se former de bonne-heure aux mœurs Françoises : & elle y avoit si parfaitement réüssi, que l'on ne connoissoit point qu'elle fut Espagnole, qu'à la fierté qui lui étoit assés naturelle pour ne la pas quitter, lors même qu'elle affectoit de se familiariser davantage. Son air, pour étre toûjours majestueux, n'avoit pourtant rien d'incommode, parce qu'il étoit temperé par un grand nombre de paroles & d'actions enjoüées, & par une gayeté d'humeur qui n'étoit pas moins constante. Elle joüissoit d'une santé si vigoureuse, que jusques à la maladie dont elle expira, elle n'avoit eû que des fiévres journalieres, qui faisoient bien mieux paroître la force de sa constitution que le déreglement de ses humeurs. Sa beauté n'étoit altérée ni par les saisons ni par les années ; & les dix enfans dont elle accoucha, n'en diminuerent ni la fraîcheur ni la délicatesse. Mais ce qu'il y avoit de plus singulier en elle, étoit l'esprit, qui ne cédoit, ni en subtilité ni en prévoyance aux Ministres d'Espagne les plus rafinés ; & qui néanmoins étoit exemt de la lenteur & de l'irrésolution que l'on leur impute : témoin les affaires qu'elle eût durant sa Régence, aussi difficiles à terminer qu'il y en eût jamais, & dont elle se démêla pourtant avec tant de facilité, que l'on ne s'appercevoit pas qu'elle en fut embarassée. Sa pieté n'étoit ni superstitieuse ni intéressée ; & c'étoit tout de bon qu'elle disoit à ses enfans, en prénant le soin de leur education, qu'elle aimoit mieux les perdre, que les voir priver de l'innocence de leur batême. Sa chasteté fut impénétrable ; & c'étoit pourtant la vertu qui lui fut la plus contestée durant sa vie & aprés sa mort. On lit encore les Satyres qui l'attaquoient par un endroit si délicat, & le pis fut qu'elle donna prétexte à la calomnie. Elle étoit persuadée d'un des plus dangereux principes, dont les Dames puissent étre prévenuës, savoir qu'il y a des

1226.

1226. conjonctures rares à la vérité, mais pourtant possibles, qui leur permettent de négliger les dehors de l'honneur, pourvû qu'elles en conservent inviolablement le solide: c'est-à-dire, que la Reine Blanche posoit pour fondement de sa politique, qu'elle pouvoit en conscience tâcher de donner de l'amour auxGrans, qu'elle désesperoit de pouvoir engager par une autre voye dans ses intérêts, lors-qu'il s'agissoit d'éviter ou de terminer une guerre civile. On n'en verra que trop de preuves dans la suite de cette Histoire; & l'on doit seulement exposer par avance, que comme les sentimens de la Reine en ce point ne nuisoient pas à l'éducation de Saint Loüis, elle y travailla d'une maniére, qu'elle ne pouvoit ni étre plus singuliére ni plus attachante.

Elle vouloit étre la nourrice de ce cher fils; & comme il est bien mal-aisé de s'exemter d'étre jaloux, de ce que l'on aime beaucoup, elle ne pût souffrir que Saint Loüis prit d'autre lait que le sien, dans une rencontre qui ne doit point étre oubliée dans ce livre, quoi qu'elle ne soit pas d'ailleurs dans toute la gravité de l'Histoire. Un jour que la Reine étoit dans la plus grande ardeur d'un accés de fiévre qui dura extraordinairement, une Dame de qualité, qui pour plaire à sa Majesté ou pour l'imiter nourrissoit aussi son fils, voyant le petit Loüis pleurer de soif, s'ingéra de lui donner la mammelle. La Reine au sortir de son accés demanda son fils, & lui présenta la sienne: mais le petit Loüis n'en voulut point; soit qu'il fut pleinement rassasié, ou qu'un lait brûlé le rebutât aprés en avoir pris autant de frais qu'il lui en faloit. Il n'étoit pas difficile d'en deviner la cause, & la Reine la soupçonna d'abord. Elle feignit d'étre en peine de remercier la personne à qui elle étoit redevable du bon office rendu à son fils durant son mal;& la Dame croyant faire saCour, avcüa que les larmes du petit Loüis l'avoient si sensible-

ſiblement touchée, qu'elle n'avoit pû s'empêcher d'y mettre reméde. Mais la Reine au lieu de repartir, la regarda d'un air dédaigneux, & enfermant ſon doigt dans la bouche de ſon fils, le contraignit ainſi de rendre tout ce qu'il avoit pris. Cette violence donna de l'étonnement à ceux qui la virent ; & la Reine pour la faire ceſſer dit, qu'elle ne pouvoit endurer qu'une autre femme, eût droit de lui diſputer la qualité de mére : tant on étoit alors perſuadé que la nourriture des enfans faiſoit partie de leur éducation. 1226.

Les autres particularités de l'éducation de Saint Loüis ſont inconnuës ; & tout ce que l'on en ſait en général, eſt que l'on mit auprés de lui les perſonnes les plus capables de l'inſtruire : mais il y a lieu de préſumer ſans leur faire tort, que leur ſuffiſance n'étoit pas grande, en un ſiécle où les plus ſavans ne l'étoient que mediocrement, & dans un Royaume où la Nobleſſe ſe piquoit d'ignorance ; outre que Saint Loüis vint de trop bonne heure à la Couronne, pour donner à l'étude tout le tems & toute l'application néceſſaire. Il y avoit un peu plus de dix jours qu'il étoit entré dans la douziéme année de ſon âge, lors-que le Roi Loüis VIII. ſon pére, qui n'avoit régné en France que trois ans, lui fit place par un accident, dont les circonſtances n'ont point été juſques à préſent aſſés expliquées.

Le plus puiſſant feudataire de la Monarchie Françoiſe après le Roi d'Angleterre, fut Thibaut III. que Mathieu Paris appelle Henri Comte de Champagne, de Brie, de Chartres & de Blois. Il y avoit plus de quatre cens ans que ſa Maiſon poſſédoit en ſouveraineté les Etats que l'on vient de nommer, & il y en avoit trois cens qu'un de ſes Ancêtres s'étoit rendu célébre en contraignant le dernier Roi de Bourgogne, pour ſe délivrer de la perſécution qu'il lui faiſoit, de transporter ſa Couronne à l'Empéreur Conrard. Il étoit le Prince de la Chrêtienneté, qui

1226. avoit les plus hautes alliances, puis-que sa mére étoit fille & héritiére du Roi de Navarre, son ayeule sœur de Philippe Auguste Roi de France, sa bis-ayeule Princesse d'Angleterre, & sa tris-ayeule de la Maison Impériale de Sueve. Il étoit grand, beau, bien-fait, vaillant & adroit, sur tout à l'exercice de la lance, qui étoit alors celui dont on faisoit le plus d'état. Mais il étoit si possédé de deux passions les plus ordinaires à ceux de son rang, qui sont l'ambition & l'amour, qu'il n'étoit pas possible de distinguer celle qui dominoit le plus en lui. Il n'étoit né que cadet de sa maison, mais il n'avoit rien épargné pour en devenir l'aîné: son frere, en mourant, n'avoit laissé que des filles; & ces Princesses orfelines, au lieu d'étre protegées par leur oncle, n'avoient point trouvé d'autre persécuteur que lui: il n'avoit accepté leur tutelle, que pour avoir plus d'occasion de s'emparer de leurs biens, & il les en avoit dépoüillées immédiatement aprés s'étre vû maître de leurs forteresses. Le prétexte qui lui avoit servi pour jetter de la poudre aux yeux, en commettant une telle injustice, étoit si peu plausible, que personne avant lui ne l'avoit pris. Il prétendit que les Comtés de Champagne, de Brie, de Chartres & de Blois, étoient des fiefs purement masculins; c'est-à-dire, attachés avec tant de sévérité au sexe le plus propre à porter les armes, qu'une femme, quoi-que mariée à un Général d'armée, en étoit exclu̇se.

L'inclination du Comte n'étoit ni moins criminelle en elle même, ni moins bizarre en ses effets. Le respect qu'il devoit avoir pour Loüis VIII. son souverain, & l'honneur d'étre son proche parent ne l'ayant point empêché d'aimer, plus qu'il ne falloit, la Reine Blanche; & soit qu'il eût autant de présomption que d'amour; soit que sa passion eût d'abord dégénéré en folie; soit qu'il fut prévenu de l'opinion, que le secret empireroit plûtôt sa maladie que

que de la guerir, ou qu'à la fin la vertu de la Reine l'eût réduit au déſeſpoir : non-ſeulement il ne ſe mit point en peine de cacher le feu qui le conſumoit, mais il affecta même de le découvrir par toutes les voyes, que l'extravagance la plus pitoyable pouvoit ſuggérer à un homme de ſa qualité. Il compoſa des chanſons amoureuſes, où il y avoit plus d'eſprit que d'élegance : il trouva moyen de les faire voir à la Reine; on les mit en muſique, on les ajuſta à toutes ſortes d'inſtrumens, & pour les remettre dans l'idée aprés qu'elles auroient perdu la grace de la nouveauté, ou pour en conſerver la mémoire aprés même que l'auteur & la Princeſſe qui lui ſervoit de ſujet ne ſeroient plus, il les fit graver ſur le bronze & expoſer aux yeux de tout le monde, dans les galeries de ſon Palais de Troye & de Provins : comme s'il eût eû peur que les ſiécles à venir, ne fuſſent pas aſſés inſtruits de ſa folie, ou que le ſien manquât de Satyres. L'imprudence étoit extréme. Mais le Roi n'étoit pas alors en état de la punir, & il valoit mieux que ſa Majeſté feignit de l'ignorer, que de donner à contretems d'inutiles marques de foibleſſe. Les Anglois s'étoient mis en poſture de recouvrer les Provinces Françoiſes que Philippe Auguſte leur avoit ôtées; & la France ne les pouvoit empêcher, ſi les forces qu'elle avoit à leur oppoſer ſe déſuniſſoient : elle avoit beſoin du ſecours de tous ſes feudataires, & la défection du Comte eût ſuffi pour la ruïner. Ainſi le Roi fut contraint de ménager ſon rival tout criminel qu'il étoit, & l'évenement juſtifia que ſi ſa Majeſté n'avoit pris l'expédient le plus honnorable, elle avoit au moins pris le plus utile. Le Comte qui étoit vaillant, & qui avoit mené à l'armée Françoiſe de leſtes troupes toutes compoſées de ſes vaſſaux, combatit à la mode des Amans de ſon ſiécle; c'eſt à dire, qu'il tira vanité de s'expoſer aux plus grans dangers pour l'amour de ſa Da-

1226.

1226. Dame ; les Anglois qu'il prétendoit attaquer, furent réduits à se défendre, & l'on emporta sur eux de vive force les villes de Niort & de Saint Jean d'Angeli qu'ils avoient recouvrées ; celle de la Rochelle se soûmit aux François pour éviter le pillage, & les Anglois rebutés de tant de disgraces obtinrent une Tréve. Le Roi l'avoit accordée, parce qu'il ne vouloit pas perdre l'occasion de réünir à son Royaume la plus vaste des provinces, qui en avoit été détâchée sur le déclin de la seconde race.

Simon Comte de Monfort, le plus grand & le plus heureux Capitaine de son siécle, avoit conquis le Languedoc sur divers petits Princes Albigeois qui le possédoient. Mais Amaury son fils ne l'avoit pû conserver : les Albigeois en avoient recouvré la meilleure partie, & Amauri avoit mieux aimé en donner le reste pour l'épée de Connêtable de France, que d'attendre que l'on achevât de l'en dépoüiller. Il avoit cédé son droit au Roi tres-Chrêtien ; & sa Majesté engagée dans cette guerre, autant pour ses propres intérêts que pour ceux de la Religion, assembla dans le Berri toutes ses forces, & celles de ses feudataires, & les mena devant la ville d'Avignon, où les Albigeois contraints d'abandonner la campagne, avoient renfermé l'élite de leurs troupes.

La place ne manquoit d'ailleurs ni de vivres ni d'aucunes fortifications qui étoient alors en usage ; & les François en étoient assés informés : ils ne laisserent pas néanmoins de l'attaquer, de même que s'ils eussent eû dessein de l'insulter ; & ce ne fut que par la perte du fameux Comte Guy de Saint Paul, à qui ils étoient redevables de la victoire de Bouvinnes, & par les blessures de quatre mille de leurs soldats, outre deux mille des plus aguerris qui demeurerent dans les fossés, que l'on fut contraint de changer le siége en blocus.

Les

Les assiégez n'en furent pas moins réduits à capituler, & le Roi trouva dans Avignon les clefs de toutes les autres villes Albigeoises, excepté celles de Toulouse. La saison étoit trop avancée, & les soldats trop fatiguez pour commencer un nouveau siége; & d'ailleurs il n'étoit pas possible que la cavalerie Françoise subsistât autour de Toulouse, parce que les Albigeois avoient eû la précaution d'y faire labourer tous les prés. Il ne faloit pas néanmoins s'en beaucoup éloigner pour deux raisons; l'une que les Espagnols assembloient le secours qu'ils avoient promis aux Albigeois; l'autre que les principales forces de l'armée Françoise, consistoient dans les troupes que les feudataires de la Couronne y avoient conduites; & que si on leur permettoit de les ramener chez eux, ils retourneroient si tard, à cause de la longueur du chemin, que le printems & la plus belle partie de l'esté se seroient écoulés, avant qu'ils arrivassent au siége de Toulouse. 1226.

C'est ce qui fit prendre la résolution au Roi, d'hiverner dans les provinces voisines du Languedoc, & d'établir son principal quartier à Mont. . . . . . Château situé sur la frontiére d'Auvergne. Le dessein étoit nouveau. Il n'y en avoit point d'exemple depuis que la troisiéme race régnoit en France: il étoit sujet à de notables inconveniens, & les feudataires s'y fussent infailliblement opposés, si le Roi se fut mis en devoir de l'exécuter, sans en avoir obtenu leur agrément dans le conseil de guerre.

Sa Majesté leur en parla donc, mais ce fut en des termes qui représentoient d'un côté le séjour de l'armée entiére dans les lieux, où elle étoit alors si absolument nécessaire, & témoignoit d'un autre côté si précisément le plaisir qu'on lui faisoit en y consentant, que tous les feudataires y donnerent les mains, excepté le Comte de Champagne. La Reine étoit demeurée à Paris, & le Comte n'en pou-

1226. voit plus long-tems ſupporter l'abſence. Il s'attendoit à la revoir bien-tôt ; & c'étoit trop preſſer le plus impatient des hommes, que de lui propoſer d'abord, de s'abſtenir encore une année de voir ſa maîtreſſe : auſſi répondit-il en pleine aſſemblée, qu'il ne s'oppoſoit point à la complaiſance des autres feudataires, mais qu'il prétendoit joüir de toute l'étenduë de ſon privilége, & de ramener ſes troupes dans la Brie.

La repartie étoit inſolente, & le Roi avoit aſſés d'eſprit pour en pénétrer la véritable cauſe. Sa Majeſté ſe mettoit facilement en colére ; & elle en avoit alors d'autant plus d'occaſion, que l'exemple du Comte pouvoit étre ſuivi ; & qu'en ce cas elle eût été abandonnée. Elle s'emporta en effet juſques à mortifier le Comte ſur ſon effronterie, & même juſqu'à le menacer, s'il parloit de porter le fer & le feu dans ſes Etats. Le Comte ne haïſſoit pas moins le Roi, qu'il aimoit la Reine ; il prétendoit qu'on avoit dû le ménager avec quelque ſorte de reſpect, en le traitant plûtôt d'égal que de vaſſal, puis-qu'il étoit héritier d'une Couronne, outre que la menace, dont on venoit d'uſer à ſon égard, n'étoit pas vaine dans l'extrémité où l'humeur obſtinée du Roi l'eût porté, étant exécuteur tres-exact de ſa parole. Il y avoit plus d'un ſiécle que la Brie & la Champagne étoient exemtes des incommodités de la guerre : l'abondance y étoit univerſelle, & l'armée Françoiſe y eût trouvé d'excellens quartiers pour ſe rétablir ; il n'étoit pas poſſible de l'empêcher à moins, que de lui ôter ſon effet. Ce crime étoit le plus énorme de ceux dont le Comte pouvoit étre tenté : mais on a vû ci-deſſus qu'il n'étoit point aprentif à commettre les actions les plus noires ; & d'ailleurs ſon imagination bleſſée par les paſſions diverſes dont il étoit obſédé, lui repréſentoit le parricide comme abſolument néceſſaire.

Il

Il n'y avoit aucune apparence d'attenter à la vie du Roi par la force ouverte, dans une place où il étoit environné de toutes ſes troupes, & la voye de l'aſſaſſinât n'étoit pas beaucoup plus ſûre. Il y avoit plusieurs ſiécles que la France n'avoit perdu de Monarques de cette ſorte; & la Nobleſſe y étoit ſi accoûtumée à vanger ouvertement ſes quereles de quelque nature qu'elles fuſſent, qu'elle auroit déchiré quiconque l'eût entrepris en cachette. 1226.

Il ne reſtoit que le poiſon, & les François qui l'avoient eû en horreur dès le commencement de leur Monarchie, s'y apprivoiſoient inſenſiblement; ſoit que leur malice ſe fut rafinée, ou qu'ils euſſent appris en portant les armes contre les infidéles, & en converſant avec les Grecs, à ſe défaire de leurs ennemis, à la mode de ces deux peuples. On n'a pas ſçû précisément la qualité du venin, que le Comte fit donner au Roi: mais il eſt conſtant qu'il fut lent, & que pour en rendre l'opération plus ſecréte, on la rendit moins violente. Le Roi diſſimula quelque jours la fiévre qui le conſumoit; & ne s'en plaignit pas tant depuis, à cauſe de la douleur qu'il en reſſentoit, qu'à cauſe de l'embarras qu'elle lui faiſoit: la jalouſie a des ragoûts particuliers en matiére de vangeance, celui du Comte fut de voir le Roi allitté avant que de partir, & de redoubler le chagrin de ſa Majeſté, en l'abandonnant dans cét état. Il eût même l'effronterie de ſe préſenter en-ſuite à la Reine, ſur l'opinion que la Princeſſe ignoreroit la véritable cauſe de la maladie de ſon mari, ou que quand elle la ſauroit, elle ſeroit obligée de la diſſimuler par le beſoin qu'elle avoit du crédit du coupable pour obtenir la Régence. Et de fait le Roi ſentant approcher ſa derniére heure, fit ſon Teſtament, qui inſtituoit la Reine tutrice de ſon fils aîné, & Régente du Royaume. Il mourut le ſeptiéme Novembre 1226. dans la trente neuviéme année de ſon âge. Sa

dét-

1226. derniére volonté ne reçût d'abort aucune opposition, soit que les Princes du Sang & la Noblesse du Royaume eussent égard aux discours pathetiques, qu'il leur avoit faits en mourant, pour les obliger à poursuivre ses desseins, ou que ces esprits remüans n'eussent point encore pris toutes les mesures nécessaires pour la revolte qu'ils machinoient. La Reine ne leur en avoit pas donné le loisir. Car encore qu'elle se trouvât veuve dans une conjoncture capable de déconcerter une Princesse, spirituelle à la vérité, mais également dépourvûë des deux qualités, qui peuvent rendre plus suportable aux François le gouvernement d'une femme, savoir le crédit & l'expérience: elle ne laissoit pas néanmoins de connoître assés à fonds le genie de la nation, qu'elle avoit à conduire, pour supposer que le meilleur moyen de prévenir les factions qui se formeroient en France, consistoit à mener au plûtôt le Roi Saint Loüis son fils aîné à Reims pour y étre sacré, & que rien ne contribuëroit autant que cette cérémonie à tenir dans le devoir les peuples prévenus du sentiment, qu'elle faisoit alors partie de la souveraineté. Le Roi fut conduit en Champagne avec une précipitation, qui ne permit pas aux Grans de l'accompagner avec toute la magnificence ordinaire en de semblables occasions: on se contenta de leurs personnes, & on les dispensa d'amener leur train, après leur avoir fait comprendre, qu'il ne serviroit que d'embaras dans une action, qui pouvoit étre traversée par le moindre désordre imprévû. Elle se fit au commencement de Decembre 1226. par le ministére de l'Evêque de Soissons prémier suffragant de l'Archevêché de Reims, dont le siége étoit vacant. Mais soit que Philippe de France, oncle paternel du Roi, prémier Prince du Sang, Comte de Boulogne & de Clermont, eût eu dépit de se voir pré-

précedé par les Pairs de France dans la cérémonie du sacre, ou que la Régente ne lui eût point accordé l'augmentation d'Appanage, qu'il s'étoit promise en consentant qu'elle eût le gouvernement: il se repentit de ce qu'il avoit fait pour elle, aussi-tôt qu'il ne fut plus en état de le revoquer, & il travailla le prémier à ruïner son propre ouvrage, quoique personne n'eût plus d'intérêt que lui de le conserver. 1226.

Il n'avoit pas les qualités militaires de son pére, ni celles de son frére, mais il les égaloit en esprit & les surpassoit en adresse; & quand il n'y en auroit point d'autres preuves que les intrigues qui suivent, elles suffiroient pour justifier qu'il a été le Prince le plus artificieux de son siécle. Il représenta de vive voix, ou par écrit à tous les Seigneurs du Royaume qu'on les avoit surpris, & qu'une Espagnole avoit trouvé le secret de les frustrer du fruit de leurs travaux, & des conquêtes de Philippe Auguste; qu'il n'avoit combatu durant cinquante ans, que pour éviter de tomber sous la domination Angloise, & que cependant après avoir réüssi avec tant de gloire, dans une entreprise si difficile, ils venoient de s'imposer eux mêmes volontairement le même joug, dont ils avoient auparavant témoigné une aversion si universelle; que la Reine, qu'ils avoient déclarée Régente, étoit à la verité née dans un païs, qui n'avoit encore ni antipathie ni aucun intérêt à déméler avec la France; mais que nonobstant cela elle étoit en effet Angloise, & ne pouvoit ni ne devoit étre considérée autrement, lors-qu'il s'agissoit de gouverner les François: qu'elle étoit fille d'Éleonor Princesse d'Angleterre, & petite fille de la Reine du même nom, qui avoit détâché la Guyenne de la Monarchie Françoise pour l'unir à l'Angleterre; qu'encore qu'elle fut fille d'Alphonse le noble Roi de Castille, elle n'avoit pas néanmoins été mariée

avec

1226. avec le feu Roi Loüis en qualité d'Infante d'Espagne, mais comme Princesse de la Maison Royale d'Angleterre, où les filles étoient appellées à la succession de la Couronne au défaut des mâles: que ces nôces avoient été résoluës dans un Traité solemnel, conclu avec les Anglois? que le Roi d'Angleterre l'avoit dotée du Comté d'Evreux & de 30000. marcs d'argent, & que ce Prince avoit lieu d'attendre d'elle, une recompense proportionnée à l'établissement qu'il lui avoit procuré; qu'il n'y en avoit point d'autre que les Provinces conquises sur le Roi Jean sans terre, au préjudice même des enfans, qu'elle avoit mis au monde, & que la Régence étoit d'humeur à aimer mieux passer pour dénaturée, que pour ingrate; que cette seule considération suffisoit pour lui ôter l'administration de la Monarchie Françoise; & que néanmoins il y en avoit encore une seconde, qui n'étoit ni moins évidente ni moins efficace: qu'elle consistoit en ce que le feu Roi avoit bien formé & commencé le grand dessein de réünir le Languedoc à la Couronne; mais que sa mort imprévûë en avoit empêché l'entiére exécution; que le plus difficile restoit puis-qu'il faloit assiéger Toulouse; que la Régente outre qu'elle n'étoit pas capable de l'entreprendre, avoit trop d'intérêt en qualité d'Espagnole, de s'opposer en toute maniére à l'accroissement de la Monarchie Françoise du côté des Pyrenées, pour ne pas remettre ce siége à un autre tems, sous prétexte de la minorité du Roi son fils, quand elle n'y seroit point excitée par les fatigues qu'elle seroit contrainte d'y souffrir. Que l'unique remede à ces deux inconveniens, étoit de déposer la Reine de la Régence, & de mettre en sa place un Prince qui d'un côté n'eût aucune obligation aux Anglois, & de l'autre fut en état de commander l'armée destinée à prendre Toulouse.

Ce raisonnement qui servit de manifeste au Comte-

te de Boulogne, ne mettoit rien en fait qui ne fut exactement vrai: mais il étoit d'abord affoibli par une contradiction ſi nette, qu'il n'étoit pas poſſible d'en douter. Il ſuppoſoit au commencement que la Reine fut Angloiſe, parce qu'il lui étoit important d'établir ſur ce principe l'averſion prétenduë de ſa Majeſté pour la France, & il ſuppoſoit à la fin, au contraire qu'elle étoit Eſpagnole, afin de la rendre par là ſuſpecte & incapable de pourſuivre la conquête du Languedoc. Cependant le même raiſonnement eût preſque tout le ſuccés que le Comte de Boulogne s'en étoit promis, puis-qu'il engagea dans ſon parti les deux ſortes de gens, qui avoient alors le plus de crédit en France, ſavoir ceux dont la paſſion dominante étoit l'agrandiſſement de la Monarchie; & ceux qui ſans porter ſi loin leur ambition, ſe contentoient de croire qu'il faloit en toute maniére exterminer les hérétiques, & couroient à la conquête du Languedoc, ſur le préjugé que c'étoit une guerre ſainte. Le Duc de Bourgogne, & les Comtes de la Marche, de Saint Paul & de Bar, furent de ce nombre; & le Comte de Boulogne en fit d'autant plus de cas, qu'ils s'étoient attachés à lui par la plus forte des liaiſons humaines, qui étoit celle du zéle faux ou véritable. 1226.

Aprés qu'il ſe fut aſſûré de ceux qui le prétendoient ſervir par une pure inclination, il ſe mit en peine de gagner ceux qui n'agiſſoient que par caprice ou par intérêt; & le Comte de Champagne fut le premier de ces deux ordres à qui l'on s'adreſſa. Ce Prince ne s'étoit pas trouvé reciproquement aimé, & ne s'en étoit pas d'abord beaucoup étonné; ſoit qu'il imputât l'inſenſibilité de la Reine aux reſtes de l'amour qu'elle avoit pour ſon mari, ou au regret de l'avoir perdu; ou qu'il ſe figurât que tout ce qu'elle en faiſoit, n'étoit que pour garder la bienſéance avec plus d'exactitude, en un tems, où elle

ſavoir

1226. ſavoit que les yeux de tout le monde étoient tournez ſur elle : mais il ſe désabuſa lors-qu'il vit que la Reine aprés la Régence n'avoit pour lui que des froides civilités, & ne lui donnoit ni part au gouvernement ni place au Conſeil d'Etat : comme il étoit d'humeur peu endurante, il s'en plaignit hautement, & le Comte de Boulogne qui n'ignoroit ni ſon dépit ni ſon amour, jugea qu'il n'y avoit qu'à lui inſpirer de la jalouſie pour l'attirer à la revolte.

Le Pape avoit envoyé pour Legat en France, un Prélat tout à fait agréable à la Cour. Il ſe nommoit Romain pour étre né à Rome dans la lie du peuple : il ne laiſſoit pas néanmoins d'avoir les qualités, qui forment ou qui ſervent au moins à découvrir la véritable grandeur en quelque lieu qu'elle ſe trouve. Il étoit tres-bien fait de corps, perſonne ne l'égaloit en bonne mine : il avoit de la delicateſſe dans l'eſprit qui paſſoit pour merveilleuſe, parce qu'il étoit alors extraordinairement rare, & l'on n'avoit point encore vû dans l'Europe un ſi parfait courtiſan. La France lui étoit redevable des conquétes qu'elle avoit faite en Languedoc, puis-que c'étoit lui qui avoit aſſemblé un Concile à Bourges, où la continuation de la guerre contre les Albigeois avoit été réſoluë. Il avoit diſpoſé toute la Nobleſſe du Royaume, à ſervir à ſes dépens dans cette expédition, & à y mener autant de gens de guerre qu'elle en pouvoit entretenir. Il avoit excommunié de nouveau le Comte de Toulouſe : il l'avoit empêché d'exciter à compaſſion les péres du Concile, où il s'étoit préſenté en penitent, lors-qu'on l'y attendoit le moins : auſſi la Régente avoit pour le Legat une conſidération toute particuliére ; ſoit qu'elle agit par le ſeul motif de reconnoiſſance, ou qu'elle crût étre obligée à traiter avec une civilité extraordinaire un Miniſtre de la Cour de Rome, ſans lequel elle ne pouvoit ni achever la conquête du Languedoc, ni tenir

les

les François long-tems en repos durant une longue 1226.
minorité. Elle le consultoit dans les affaires importantes, elle préféroit quelquefois ses avis à celui des autres, & elle ne lui refusoit aucune des petites graces qu'il demandoit pour ses amis. Il n'en faloit pas davantage pour rendre le Comte de Champagne aussi jaloux, que les mécontens vouloient qu'il fut, afin de l'engager dans leur parti.

Le Comte de Boulogne lui représenta qu'il devoit arracher son cœur à une Espagnole qui avoit été assez lâche, pour donner le sien à un prêtre; & qu'il ne pouvoit plus avec honneur conserver d'autres sentimens pour elle, que ceux de la punir de l'affront qu'elle faisoit à la mémoire du feu Roi. Il n'est à quoi l'on se détermine plûtôt, qu'à croire ce que l'on appréhende le plus. Le Comte étoit défiant & ne savoit à quoi imputer la maniére dont il étoit traité: il s'étoit figuré que la Régente belle & jeune comme elle étoit, ne se condamneroit pas elle même toute sa vie de languir dans un triste veuvage, & qu'en ce cas elle seroit ravie d'épouser en secondes noces l'héritier présomtif de la Couronne de Navarre. Cependant il ne remarquoit pas dans cette Princesse aucune disposition à le rendre heureux; & comme il n'en pouvoit deviner la cause, & que toutes celles qui lui avoient passé par l'esprit ne lui avoient pas semblé suffisantes, il s'attacha à la prémiére qui lui fut suggerée, sans autrement examiner si elle étoit vrai-semblable, & sans appercevoir qu'elle étoit plus ridicule sans comparaison que celle qu'il avoit rebutée.

Il attribua l'indifférence de la Reine pour lui, à l'amour prétendu de sa Majesté pour le Legat, & sur cette supposition bizarre, il fit une telle violence à sa passion, qu'il crût l'avoir enfin étouffée. Il entra dans le parti du Comte de Boulogne, & il y attira son frére d'armes Hugues de Dampmartin

Comte

1227. Comte de Ponthieu, l'aîné de celui-ci s'appelloit Renaud Comte de Dampmartin, d'Aumale, de Montrueil, d'Aufcon, de l'Iflebonne, & Domfront. Il avoit époufé la niece du Roi Philippe Augufte, & s'étoit ingeré, fous prétexte de cette alliance, d'affiéger de fon autorité privée, & de rafer en-fuite un château de l'Evéque de Beauvais Prince du Sang & coufin germain du même Philippe Augufte; & fa Majefté ravie de trouver l'occafion de ranger à fon devoir le Comte de Dampmartin, qu'elle tenoit pour l'homme le plus inquiet & le plus dangereux de fon Royaume, le pouffa dans les formes, & le dépoüilla de tous les biens qu'il poffédoit. Le Comte reduit aux dépens d'autrui, implora la clemence du Roi; mais ce fut inutilement, puis-que fa Majefté lui fit dire pour toute réponce, qu'encore qu'elle ne fut point obligée à rendre raifon de fa conduite, elle confentoit néanmoins de remettre l'affaire, dont il s'agiffoit, au jugement de la chambre Royale, & des Barons du Royaume.

Ce n'étoit pas ce que demandoit le Comte: car outre qu'il ne doutoit pas d'être encore une fois condamné, fi on le jugeoit à la rigueur, il favoit que le crédit de fa Majefté, qu'il tenoit pour fa partie fecréte, feroit toûjours plus grand que le fien dans la jurifdiction ou l'on l'invitoit à plaider. Ainfi ne voyant plus de reffource, il prit parti avec les Anglois, & fut affez malheureux pour fe rencontrer entre les prifonniers de la bataille de Bouvinnes: on le confina dans une prifon fpatieufe où il languiffoit depuis vint deux années, fans que le Comte de Ponthieu fon frére l'en eut pû tirer. Les Rois Philippe Augufte & Loüis VIII. & la Regente après eux, avoient pofé pour fondement de leur politique, de tenir enfermé toute fa vie celui de leurs vaffaux, qui leur étoit le plus redoutable, puis qu'ils le pouvoient fans violer la juftice. Il n'y avoit donc

donc aucune apparence de le délivrer par une autre 1227.
voye que celle des armes ; & le Comte de Boulogne promit d'agir avec toute la vigueur nécessaire pour mettre en liberté son frére, & que s'il ne l'avoit fait avant que la paix se négociat, il ne la concluroit qu'à condition que le même prisonnier seroit élargi par avance.

Le Comte de Boulogne étant assûré des feudataires les plus proches du centre de la Monarchie Françoise, pensa à gagner ceux qui en étoient plus éloignez, & s'adressa d'abord à Jeanne Comtesse de Flandres & de Hainaut. Cette Princesse avoit pour mari Ferrand Infant de Portugal, & fils aîné de Sancher, Roi du même païs. Ferrand suivant la coûtume des cadets de bonne maison, avoit cherché sa bonne fortune en France, à la mode des Chevaliers errans ; & il l'y avoit trouvé plus grande sans comparaison, qu'il n'espéroit. Baudoüin Empéreur de Constantinople mourant sans enfans mâles, avoit laissé Philippe Auguste, tuteur de la Princesse Jeanne sa fille, héritiére de Flandres & de Hainaut, avec pouvoir de la marier à qui il lui plairoit. Le Roi persuadé du mérite de Ferrand, ou ne voulant pas donner la Princesse à un François, afin de ne le pas rendre trop puissant, avoit préféré le Portugais, qui ne l'avoit demandée, que par maniére d'aquit aux autres prétendans, dont les espérances étoient mieux fondées. Mais Ferrand devenu maître de deux Etats, plus considérables que n'étoit alors la Couronne de Portugal, noircit sa réputation par une horrible ingratitude : il se laissa tromper par les artifices du même Renaut de Dampmartin, dont on vient de parler, & il porta les armes pour les Anglois contre son bien-faiteur ; il fut défait avec lui à Bouvines, & le vaillant Hugues de Mareüil gentilhomme de Xaintonge le fit prisonnier, après l'avoir blessé en six endroits. Sa captivité ne l'attrista pas

1227. tant que la punition que l'on prit de lui. Le Roi qui le connoissoit pour le Prince le plus superbe de son tems, crût que rien ne lui seroit moins suportable, & n'abaisseroit mieux sa fierté, que de le mener en triomphe à Paris. Ferrand essuya en cette posture les injures de la bourgeoisie de cette grande ville; & après qu'on lui eût tenu quelque tems l'esprit en suspens, dans l'attente d'une perpetuelle prison, on offrit de le rendre aux soûmissions & aux larmes de sa femme, qui vint se jetter aux piés du Roi. On se contenta de le réduire à vivre en repos, en rasant toutes les places fortes de Flandres & de Hainaut; & l'on promit de le délivrer, à condition que Geoffroi fils du Comte de Brabant lui servît d'ôtage: mais soit que Geoffroi ne voulut pas se soûmettre à la clause du Traité, ou que les menaces qui échapoient quelquefois à Ferrand eussent aigri sa Majesté, le prisonnier n'avoit point été relâché; & sa femme frustrée de l'espérance de le ravoir par accommodement, succomba à sa prémiére tentation, qui lui fut suggerée d'entrer dans la ligue. Le Comte de Boulogne encouragé par un succés si facile, s'adressa à deux Princes du Sang fréres, Pierre Duc de Bretagne, & Robert Comte de Dreux. Le Duc de Bretagne n'avoit pas de moindres obligations que le Comte de Flandres, à la Monarchie Françoise; & son ingratitude envers elle étoit d'autant plus grande, qu'elle violoit en ce point toutes sortes de droit.

Pour entendre cette intrigue, qui n'est pas assés démélée ni dans les Histoires Françoises, ni dans celle des autres nations, il faut remarquer ici que Rolland, prémier Duc de Normandie, avoit contraint à force d'armes, le Comte de Bretagne de lui faire hommage de son Comté, de la même maniére que les Ducs de Normandie faisoient hommage de leurs Duchés aux Rois de France; c'est-à-dire, que la Bre-

tagne devint un arriére fief de la Monarchie Fran- 1227.
çoise. Elle étoit demeurée en cét état, jusques à la mort de Covan . ... . . Comte de Bretagne, qui n'avoit laissé qu'une fille appellée Constance. Cette riche héritiére avoit été recherchée de plusieurs endroits, mais Henri II. Roi d'Angleterre prétendit, en qualité de Duc de Normandie, le droit de la marier, & l'obtint, moitié par autorité, moitié par adresse. Il avoit quatre fils, Henri, Richard, Geoffroi & Jean: son dessein étoit de laisser à Henri la Couronne d'Angleterre, & à Richard les provinces de Normandie, d'Anjou, du Maine & de Touraine, qui lui étoient arrivées, par la succession de son pére & de sa mére; & les provinces de Guyenne & de Poitou, que la Reine Eleonor sa femme lui avoit apportées en mariage. Ces deux jeunes Princes devoient par un traité solennel, épouser les deux filles du Roy très-Chrêtien Loüis VII. & le Roi d'Angleterre avoit intérêt d'accomplir l'une & l'autre alliance. Jean son quatriéme fils étoit destiné pour la profession Ecclesiastique, & par conséquent si l'on vouloit que l'héritiére de Bretagne entrât dans la Maison d'Angleterre, il lui faloit donner Geoffroi troisiéme fils de Henri: en effet elle l'épousa par des considérations purement politiques, parce qu'il n'étoit pas bien-fait. Mais la mort ne l'en eût pas plûtôt délivrée, qu'elle se remaria à sa fantaisie: elle choisit en secondes nôces Gui de Thoüars Cavalier le plus beau & le plus adroit de son siécle, & n'eût de lui qu'une fille: son prémier mari l'avoit laissée grosse d'un fils nommé Artus, qui ne fut malheureux, que pour avoir trop recüeilli de successions. Celle d'Angleterre & des provinces Françoises attachées à cette Couronne, lui vint par la mort sans enfans des deux fréres aînés de son pére; & comme celle de Bretagne lui étoit assûrée du côté de sa mére, il eût formé, s'il eût vécu, la plus vaste Monar-

1227. chie, que l'on eût vûë depuis le démembrement de celle de Charlemagne. Mais Jean surnommé Sans Terre, le seul oncle qui lui restoit, le fit mourir pour avoir son bien, & la fille de Gui de Thoüars devint de cette sorte héritiere de Bretagne. Philippe Auguste, qui avoit réüni la Normandie à la Monarchie Françoise, par la felonnie de Jean Sans Terre, prétendit, que puis-que Henri II. Roi d'Angleterre avoit pû disposer de la mére, quoi qu'il ne fut que Duc de Normandie, il pouvoit à meilleur titre disposer de la fille en qualité de Duc de Normandie, & de Roi de France tout ensemble. La branche de Dreux étoit alors la plus propre de la Maison Royale: son appanage étoit petit: elle n'avoit ni charges ni gouvernemens, ses alliances ne l'avoient point enrichie; & il y avoit enfin à craindre qu'elle ne vint à perdre son rang faute de bien, comme il est arrivé depuis à celle de Courtenai: supposé que la genealogie que l'on a donnée au public soit tout à fait exacte. C'est ce qui porta Philippe Auguste à donner l'héritiére de Bretagne à Pierre de Dreux, avec une seule condition, qui fut que la Bretagne relévéroit desormais immédiatement de la Couronne de France; c'est-à-dire, qu'elle ne feroit plus d'hommage à ceux qui seroient maîtres de la Normandie, au cas que cette derniére province fut encore une fois détâchée de la Monarchie Françoise. La condition étoit avantageuse aux deux époux, dont ses Etats ne seroient plus tenus en arriére fiefs, & ne dépendroient plus à l'avenir d'un simple Duc de Normandie, mais seulement du prémier Roi de la Chrêtienté: personne n'y recevoit de préjudice, puisque la Normandie, qui seule y avoit intérêt, étoit réünie à la Couronne. Et de fait Pierre de Dreux & sa femme, l'accepterent également & l'accomplirent dans toute son étenduë: mais il arriva bientôt au nouveau Duc de Bretagne, ce qui n'est que

trop ordinaire aux hommes de petite vertu ; c'est-à-dire, qu'il se laissa pervertir par la bonne fortune. 1227.
La grandeur de la Bretagne, & sa situation avantageuse mériterent à l'avis de ce Prince, de former une souveraineté absolument indépendante ; & il crût en l'affranchissant tout à fait de la domination Françoise, rendre sa mémoire célébre à toute sa postérité. La conjoncture du parti, où le Comte de Boulogne l'invitoit, lui parut la plus favorable qui pût s'offrir pour un projet si vaste ; parce qu'il supposa que si ce Comte réüssissoit, il lui remettroit l'hommage de la Bretagne, pour récompense de s'être déclaré en sa faveur ; & si le Comte ne réüssissoit pas, la Régente, pour le punir, seroit ravie d'obliger les Princes du Sang qui le suivroient, à l'abandonner, en leur accordant tout ce qu'ils demanderoient à sa Majesté. Ainsi le Duc de Bretagne devint rebelle sur un faux raisonnement ; & ce qu'il y eût de plus bizarre dans sa revolte, ce fut qu'elle entraîna par un principe tout contraire, Robert de Dreux son frére.

Celui-ci avoit l'ame si sensible à la reconnoissance, qu'il estima ne pouvoir mieux témoigner au Duc de Bretagne, combien il lui étoit redevable, de lui avoir laissé tout entier l'appanage de leur branche, qu'en le servant pour & contre tous sans en excepter le Roi ; & passa sous les enseignes des mécontens, par le motif le plus pardonnable qui fut jamais, s'il pouvoit y avoir des excuses en matiére de rébellion.

Le dernier Prince du Sang, qu'attira le Comte de Boulogne, ce fut Robert de Courtenai. Il l'y trouva disposé par le dépit, de ce que la Branche de Dreux avoit été préférée à la sienne, par le mariage de Bretagne : & l'on acheva de le gagner par les sommes de deniers Royaux, dont on lui permit de se saisir.

Le Comte de Toulouse Raimond VII. surnommé

1227. mé le Jeune, n'attendit pas qu'on le priât de se joindre aux mécontens, il s'offrit lui même au prémier soupçon qu'il eût de la guerre civile; le motif qu'il en avoit ne pouvoit étre plus pressant, puis-qu'il ne restoit plus d'autres ressources pour lui, que celle de se sauver en eau trouble. La Cour de Rome, qui ruïnoit alors sans exception tous les petits Princes qu'elle foudroïoit, étoit infléxible, & ne vouloit point lever le plus grand obstacle, qu'il trouvoit à recouvrer le Languedoc, en l'absolvant des censures Ecclesiastiques. Ses sujets retenus par cette considération toute puissante sur leurs esprits, refusoient principalement de le reconnoître, parce qu'il leur étoit défendu de communiquer avec lui; & il n'étoit assisté que par ceux d'entr'eux, qui étoient infectez de l'hérésie Albigeoise. Ces gens-là n'étoient point alors en aussi grand nombre dans ce païs, que les Catholiques; & si la Régente eût pris Toulouse, qui en étoit la capitale, il eût été impossible au Comte de se rétablir: au lieu qu'en se mettant dans l'intrigue des mécontens, il ne lui pouvoit d'un côté arriver rien de pire que l'état pitoyable, où il se voyoit réduit; & de l'autre côté le moindre avantage que les mécontens eussent remporté, lui eût facilité le recouvrement de tout ce qu'il avoit perdu.

Le Comte de Provence son cousin & Prince comme lui, de la Maison de Catalogne, entra le dernier des François dans le parti du Comte de Boulogne: aussi n'y fut-il attiré que par des considérations qui ne le regardoient que de loin; il n'avoit à la verité aucun sujet de se plaindre, ni des Rois très-Chrétiens en général, ni de la Régente en particulier, & il ne s'animoit contre elle, que par les réfléxions trop profondes qu'il faisoit sur l'avenir. Les François approchoient trop à son gré de la Provence, & leur voisinage lui étoit suspect: la crainte d'étre envelopé dans la ruïne de son cousin, l'avoit empêché

de

de le secourir contr'eux, lors-qu'ils avoient un 1227.
Roi victorieux à leur tête : mais puis-que ce Prince n'étoit plus, s'il ne sembloit pas qu'on pût encore leur résister impunément en levant le masque, & en protegeant à découvert le Comte de Toulouse, qu'il n'avoit dépoüillé qu'à demi, il sembloit au moins que l'on pût en toute sûreté contribuer sous main, à les engager le plus avant qu'il seroit possible dans la guerre civile, où ils alloient entrer : afin qu'elle fit naître au même Comte les occasions de recouvrer le Languedoc, sans qu'il en eût obligation à d'autres qu'à lui.

La plûpart des Princes & de la Noblesse Françoise, étant corrompus par les artifices que l'on vient de particulariser, la faction du Comte de Boulogne étoit dans toutes les apparences assez forte, pour réüssir sans le secours des étrangers. Cependant on y voulut ajoûter des puissances superfluës : & comme si la France n'eût pas été suffisante pour se déchirer de ses propres mains, elle emprunta celles de son plus ancien & plus formidable ennemi. Henri III. Roi d'Angleterre étoit un ouvrage achevé de la fortune ; c'est-à-dire, qu'il en avoit également essuyé toutes les caresses & tous les rebuts. Il étoit né d'un pére parricide, athée, détrôné & poursuivi avec tant de rigueur par les censures Ecclesiastiques, qu'il ne trouvoit de nourriture & de logement, que dans les lieux & chez les peuples où il n'étoit pas connu : le fils avoit eû part à toutes ses incommodités ; mais elles n'avoient pas duré plus long-tems que la vie de celui, qui se les étoit attirées. Dieu à l'égard de qui tous les crimes sont personels, quand il s'agit de les punir, eût pitié de la Maison d'Angleterre. Aussi-tôt que ce monstre qu'elle portoit eût été étouffé, la providence fut toute particuliére pour Henri III. fils innocent d'un pére si coupable : elle le rétablit sur le trône d'An-

1227. gleterre, quoi qu'il n'y eût aucune apparence qu'il y montât jamais : & cette affaire, donc l'exécution paroissoit alors impossible dans toutes les ruses que suggere la politique, s'acheva presque en un moment : sans qu'il en coûtât ni peine, ni négociation, ni dépence, ni sang.

Il ne restoit à recouvrer que les provinces de France, conquises par Philippe Auguste ; & Henri qui s'étoit inutilement ingeré de les réünir à l'Angleterre par la voye des armes, sous le Régne de Loüis VIII. crût en venir à bout sans combatre, & par la seule démonstration qu'il feroit d'appuyer les séditieux François ; parce qu'il supposoit que la Régente dans l'impossibilité où elle seroit alors de lui résister, & de se maintenir en même tems contre ceux qui prétendoient la dégrader, le rechercheroit d'accommodement, aussi-tôt qu'elle les verroit passer en France avec une puissante armée, & offriroit de lui rendre tout ce que l'Angleterre avoit perdu, pourvû qu'il tournât contre les rebelles, les mêmes armes qu'il avoit prises pour les assister. Ainsi le Comte de Boulogne ne l'eût pas plûtôt fait sonder, s'il seroit d'humeur à se mêler dans les broüilleries qui se préparoient en France, qu'il leva une armée plus puissante sans comparaison, que n'avoit été aucune de celles que ses prédecesseurs avoient menées contre les Rois très-Chrêtiens. Il s'engagea même à la commander en personne, & à faire tous les frais des levées, & de l'embarquement sous prétexte d'obliger davantage les mécontens : mais en effet pour empêcher qu'ils ne lui parlassent de traiter par écrit ; ce qu'il vouloit éviter pour avoir toûjours une oreille ouverte aux propositions qu'il prétendoit que la Régente lui feroit bientôt. Voilà le plan de la Ligue concertée sous la Minorité de Saint Loüis : il n'y en avoit point eû de si puissante ni de mieux entenduë, depuis l'établissement de la

Monar-

Monarchie Françoise, & l'on ne sauroit mettre ici dans tout son jour l'habileté de la Reine Blanche, qu'en représentant par ordre les intrigues dont elle u à pour se tirer de l'extrémité la plus fâcheuse, où la vertu la plus heroïque pouvoit être réduite: & pour conserver au Roi son fils, la Couronne dans tout son lustre. 1227.

Les mécontens avoient agi avec tant de précaution & de secret, que la Cour n'avoit rien pressenti de leurs desseins; & tout le soupçon qu'en avoit conçû la Régente, étoit fondé sur deux faits assez équivoques; l'un étoit le soin que prénoit le Comte de Boulogne de fortifier Calais, ville de son appanage, où les Anglois devoient débarquer; l'autre le renforcement des garnisons, que le Duc de Bretagne avoit mises à la priere du feu Roi dans les châteaux de Saint Jacques, de Beuvron & de Belême. Comme il y avoit lieu de présumer que ces deux innovations n'arrivoient pas sans mystére, la Régente en prit occasion de penser à sa sûreté; & ne connoissant pas encore, ni le nombre, ni le rang de ceux qui s'étoient liguez pour la perdre, tout ce que sa prudence lui suggera, fut de donner ordre aux officiers de guerre, qui avoient témoigné plus de fidélité à son mari, de lever autant de soldats qu'il leur seroit possible.

On n'a pas sû si ce fut par choix ou par bonheur, que la plûpart de ceux à qui elle s'adressa ne la tromperent pas: mais il est constant qu'ils s'aquiterent en gens d'honneur des commissions qu'elle leur donna, & qu'ils mirent sur pié si promtement des troupes aguerries, qu'il y en eût assez pour sauver l'Etat, en empêchant le Comte de Boulogne de s'emparer du jeune Roi son neveu, & de finir la guerre dans son commencement, par une action si déterminée.

Le Comte frustré de sa prémiére tentative, pré-

1227. vit, qu'il y auroit plus de peine à dégrader sa belle-sœur, qu'il ne se l'étoit d'abord figuré; & pour s'assûrer mieux de ses complices, il affecta de les rendre irréconciliables avec la Régente: il savoit où la meilleure partie du trésor Royal étoit enfermée; & ce fut là, qu'il fit une second effort: il s'en saisit & le distribua à ceux de son parti, avec cette précaution, que ceux qui lui étoient les plus nécessaires en eurent davantage. Il les conduisit en-suite vers Calais, pour y joindre le Roi d'Angleterre, qui, suivant les mesures prises avec les mécontens, y devoit descendre en même tems. Mais il n'est si souvent rien de moins concerté que les plus grandes entreprises, à cause du concours plus universel des causes différentes dont elles dépendent pour réüssir.

La Régente ne perdit ni le courage ni le jugement dans une conjoncture, où d'un côté il n'y avoit rien à espérer, & de l'autre tout étoit à craindre: on n'entendit sortir de sa bouche, ni plaintes, ni reproches; elle connut distinctement le mauvais état de ses affaires, & elle usa de toute la dissimulation dont elle étoit capable, pour cacher ce qu'elle en pensoit, de peur d'intimider ce qu'il lui restoit de personnes fidéles. Elle devina le dessein du Comte de Boulogne, au moment qu'il prit sa marche, & elle profita du sejour inutile qu'il fit dans Evreux pour l'empêcher de passer. Outre comme elle ne doutoit point, que la France ne fut perduë sans ressource, si les mécontens joignoient les Anglois, elle eût recours à un artifice, dont il est étonnant que nos Historiens n'ayent point parlé. Il y avoit en Angleterre un homme nommé Hubert du Bourg, si considérable en toute maniére, qu'aucun autre ne l'égaloit, ni en faveur, ni en mérite: il avoit de l'esprit, & sa figure étoit de celles que les poetés attribuent aux Héros. Il étoit tout ensemble le cavalier le plus adroit, & le meilleur Capitaine de sa nation: & jamais

mais Anglois n'avoit mieux aimé, ni servi sa patrie. 1227.
Il avoit tellement obligé son Prince & son païs, que l'un & l'autre ne lui pouvoit étre plus redevable. C'étoit par lui que la Couronne avoit été conservée dans la Maison des Plantegenetz, & que l'Angleterre n'avoit point été réduite en province de la Monarchie Françoise. Il avoit défendu jusques à l'extrémité la Normandie & la Guyenne contre Philippe Auguste, & il s'étoit successivement enfermé dans les principales places de ces deux Etats: il y avoit soûtenu de longs siéges: sa résistance obstinée y avoit ruïné des armées entiéres; & il n'avoit capitulé, qu'après avoir mangé ses chevaux. Les François ses ennemis, non moins persuadez que ravis de sa valeur, ne s'étoient point lassez de le loüer en le renvoyant en Angleterre; & il leur avoit depuis montré, que ce n'étoit pas sans raison, puis-que lui seul avoit arraché au Prince Loüis la conquête de cette Isle. Il avoit recouvré par adresse la ville de Douvres; & il l'avoit défenduë avec tant de persévérance, que toutes les forces Françoises ne l'avoient pû reprendre. Il les avoit en-suite deux fois battus; l'une à l'Incolne, l'autre devant Betfort: & il avoit enfin élevé le Roi Henri III. sur le trône, après avoir disposé les Anglois à le reconnoître.

Comme Henri devoit tout à son libérateur, il n'avoit point aussi gardé de mesures à le recompenser. Il lui avoit donné toutes les principales charges de l'Etat, excepté celle de l'Amiral; c'est-à-dire qu'il l'avoit fait grand Maréchal, grand Trésorier & grand Justicier tout ensemble. Il s'étoit déchargé sur lui du soin d'embarquer les troupes destinées à passer en France; & du Bourg y travailloit avec sa vigilance ordinaire, lors-qu'il reçût de la Régente un present de 5000. mille marcs d'argent, avec une lettre qui le piquoit de vanité, en lui réprésentant que pour devenir l'homme le plus illustre que

1227. l'Angleterre eût jamais porté, il ne faloit qu'affermir sur la téte du jeune Roi de France sa Couronne, contre toutes les forces unies de ses sujets, & de l'Angleterre; après avoir affermi la Couronne d'Angleterre sur la téte du jeune Roi Henri son Maître, contre toutes les forces de la Monarchie Françoise.

La foiblesse humaine ne paroît jamais mieux que lors-quelle succombe en un moment aux moindres tentations, après avoir résisté long-tems aux plus fortes. Le même du Bourg qui avoit été inflexible aux offres immenses de Philippe Auguste & de Loüis VIII., pour le détacher d'un Prince excommunié & proscrit, se laissa gagner par un petit présent, ou par un objet de vanité ridicule, qu'une Princesse étrangére lui suggera. Il ne fit provision que de la moitié des vaisseaux nécessaires pour porter en France l'armée d'Angleterre; & quand la noblesse Angloise, qui s'étoit presque toute disposée à suivre son Roi, fut venuë au port de Douvres pour y voir embarquer son equipage, elle ne trouva pas lieu de le placer: elle ne pouvoit douter que la malice ou la négligence de du Bourg n'en fut la cause, & elle courut en porter ses plaintes au Roi.

Du Bourg étoit alors auprès de sa Majesté; & comme il ne s'excusa que foiblement, le Roi entra contre lui dans une espéce de fureur; sa Majesté l'apella vieux traitre, & tirant l'épée la lui eût passée au travers du corps, si le Comte de Sester intime ami de du Bourg n'eût détourné le coup, & donné le loisir aux autres intéressez dans la fortune de ce favori, de le dérober à l'indignation de leur Maître. Ils cacherent du Bourg jusqu'à ce qu'ils eurent fait sa paix; & le Roi d'Angleterre, quoi qu'offencé dans l'endroit le plus sensible & le plus incurable, qui est celui de l'ambition, se laissa enfin persuader que les obligations anciennes qu'il avoit à son

à son favori, devoient l'emporter sur l'injure récente qu'il en avoit reçüe ; il la lui pardonna sincérement, & si ce ne fut que long-tems après, ce fut au moins de bonne grace. 1227.

La Regente encouragée par la facilité qu'elle avoit trouvée à retenir les Anglois dans leur Ile, exécuta un second dessein non moins hardi ni difficile en apparence, mais qui ne fut ni moins utile dans le succez. Elle connoissoit la force & la bizarrerie de la passion qu'elle avoit inspirée au Comte de Champagne, & elle supposoit que le seul dépit de se voir traité avec une extréme indifférence, l'avoit réduit à se jetter dans le parti des mécontens, & à accepter le Généralat de leur armée : elle avoit d'ailleurs assez bonne opinion de ses charmes, pour croire qu'elle ralumeroit, quand il lui plairoit, l'amour du Comte, & qu'une faveur pour petite qu'elle fut le rameneroit à son devoir. Il étoit tems d'en faire l'épreuve, & la Régente s'y résolut à sa mode ; c'est-à-dire, avec cét air qui pour étre obligeant, ne perdoit rien de sa fierté. Elle manda à cét amant doublement revolté, qu'elle ne seroit pas fâchée de le voir ; & ce compliment quoi que le plus court & le plus maigre qui fut jamais, produisit l'effet le plus étrange qui soit dans l'Histoire Françoise en matiére d'amour. Il suffit pour ratâcher plus fortement que jamais le Comte à ses chaînes & à son devoir, & pour lui faire oublier en un instant toute la froideur, que celle qui le rappelloit avoit toûjours eûë pour lui. Il perdit le raffinement d'esprit, qui lui étoit si naturel ; & il conspira avec la Régente à se tromper lui même. Il se figura qu'elle s'adoucissoit tout de bon à son égard, quoi que toutes les apparences fussent au contraire ; & il se le persuada si fortement, qu'il détâcha ses troupes du camp de la Ligue, sous prétexte d'enlever un des quartiers Royaux, & les mena joindre l'armée qu'il feignit de vouloir attaquer.

1227. Sa desertion mit un trouble dans le parti des rebelles, que les Princes & les Grans dont il étoit composé, ne pûrent tout à fait appaiser: ils crûrent y remédier en élisant promtement un autre Général, & ils furent même assez heureux pour convenir d'abord de la personne qu'ils jugeoient digne de remplir une place si importante; tant le mérite extraordinaire a d'appas pour les ames, mêmes les plus criminelles. Ils jetterent tous les yeux sur Enguerrand second Seigneur de Couci, gentilhomme de Picardie, dont la réputation étoit si également établie, qu'aucun, quoi que de meilleure Maison que lui, ne dédaigna de se soûmettre à en recevoir les ordres. Sa valeur étoit apparemment plus qu'humaine; & il en avoit donné dans les guerres de la terre Sainte, des marques qui tenoient plus de la vertu fabuleuse que de la véritable, & qui devoient vrai-semblablement passer pour Romanesque, aussitôt que ceux qui les avoient vûës ne seroient plus. Il avoit de la conduite & de la probité; & l'on ne doutoit point, qu'il n'eût conservé aux François l'Empire de Constantinople, si on lui en eût fait épouser l'héritiére, au lieu de la marier imprudemment à Pierre d'Auxerre comme l'on fit.

On n'a pas sû par quelle considération il étoit entré dans la Ligue contre la Régente: mais il est constant, qu'il refusa d'en commander les armées, & que ce ne fut ni faute de courage, ni de désespoir d'y réüssir. Tous les hommes ne se laissent point porter aisément à toutes sortes de crimes; & la vertu heroïque peut aussi bien que le Soleil avoir des tâches, qui l'obscurcissent en partie: mais il ne lui arrive presque jamais, non plus qu'à cét astre de perdre toute sa lumiére. Couci connut d'abord l'énorme différence, qu'il y avoit entre faire partie d'une revolte, & en étre le Chef; & sa probité se réveilla, pour ainsi dire, lors-qu'elle se vit exposée

à la

à la plus dangereuse des tentations civiles. Il ne prévit les conséquences de son engagement dans toute leur étenduë, que lors-qu'il fut sur le bord du précipice ; c'est-à-dire, lors-qu'on lui proposa pour irriter son ambition, que la charge que les confédérez lui déféroient, pouvoit l'élever plus haut qu'il ne pensoit. Il comprit d'abord le sens de ces mysterieuses paroles, & la qualité du parricide qui y étoit sous entenduë l'étonna : il craignit de perdre dans un âge assez avancé la gloire qu'il avoit acquise dans sa jeunesse, & de survivre à soi même, en flêtrissant dans la France, les lauriers remportez dans la Palestine. Il témoigna tant d'horreur pour le généralat, qu'on n'osa lui en parler une seconde fois ; & comme les Mémoires qui restent de ce grand personnage, ne font plus aucune mention de lui, il est à croire qu'il renonça à la Ligue, & qu'il partit incontinent pour aller au château de Couci, achever sa vie dans une profession plus innocente & plus tranquille. 1227.

Son refus augmenta entre les rebelles le désordre que son acceptation eût appaisée, & les rendit irréconciliables. Le Comte de Toulouse, qui avoit promis de se mettre en campagne, tint ses gens enfermez dans la ville dont il portoit le nom, & le Comte de Provence attendit à se déclarer, qu'il eût vû le reméde qu'apporteroient les soûlevez à tant d'inconveniens. Sa retenuë fut également heureuse & prudente, en ce que le Comte de Boulogne persuadé que les partis formez contre son Souverain, ne pouvoient réüssir dans la suite, lors-qu'ils manquoient au commencement, quitta des prémiers celui dont il avoit formé le plan, & fit un accommodement à part avec la Régente. Les conditions en sont inconnuës : mais apparemment elles ne lui furent pas avantageuses, puis-que d'un côté son appanage ne lui fut point augmenté, & de l'autre la Régen-

1227. Régente n'avoit point d'argent à lui donner. Le Comte de Dreux rentra peu de tems après dans son devoir, & n'obtint que la confirmation du partage fait avec le Duc de Bretagne son frére.

L'inconstance de tant de personnes de la prémiére qualité, sembloit étre plus que suffisante pour déconcerter la Ligue, par le nombre & par la considération de tant de personnes qu'elle en retranchoit. Cependant il restoit encore assez de Princes & de gentilshommes pour la continuer; & la Régente connut bientôt que le parti des rébelles ne laisseroit pas de subsister, tant que l'on ne se mettroit point en peine de lever le prétexte qu'il avoit pris de les priver de la rétraite, qui lui étoit assûrée dans la Bretagne & dans le Païs-bas, en cas qu'il fut battu. Il étoit assez difficile de lui ôter tout d'un coup ces deux grandes ressources; & la Régente après y avoir long-tems exercé son adresse, ne fit que la moitié de ce qu'elle prétendoit: le Duc de Bretagne demeura toûjours infléxible, les ménaces n'eurent pas plus d'effet à son égard, qu'en avoient euës les promesses; & la Régente plus irritée que lassée par l'obstination de ce Prince, tourna plus efficacement sa politique d'un autre côté.

Il y avoit douze ans que les Comtes de Flandres & de Dampmartin languissoient en prison: & comme ils étoient presque aussi coupables l'un que l'autre, il sembloit que l'on ne dût pas mettre de la différence dans la grace qu'il y avoit à leur faire, puis-qu'on n'en avoit aucune daus leur punition. Mais leurs genies n'étoient pas égaux, & le Comte de Dampmartin avoit l'esprit si mal tourné, qu'il n'étoit pas possible d'avoir de l'indulgence pour lui, sans qu'il en abusât. La Ligue manquoit de tête, & ç'eût été lui en donner une que de le délivrer, parce qu'il n'auroit pas manqué d'aller joindre aussi-tôt les rebelles. Le Comte de Flandres avoit plus d'hon-

neur,

neur, & n'étoit irrégulier en matiére de générosité que dans les rencontres, où il ne la distinguoit point assez des vices, qui la contrefont à dessein de passer pour elle. Il y avoit dans son ame un fonds de bonté, qui facilitoit son retour vers la bonne foi, toutes les fois qu'il s'en écartoit par emportement ou par foiblesse. La Régente informée du fort & du foible de ce Prince Portugais, résolut de lui donner la liberté qu'elle refusa au Comte de Dampmartin: comme elle ne se faisoit jamais tant admirer que dans les actions d'éclat, elle accompagna celle-ci de tant de circonstances obligeantes pour le Comte de Flandres; que non seulement il demeura ferme dans les intérêts de sa bien-faitrice, mais encore il n'accepta la permission de retourner auprès de sa femme, que pour détâcher cette Princesse du parti de la Ligue, & l'obliger à rapeller comme elle fit, les troupes qu'elle avoit envoyées au camp des rebelles. 1227.

Les formalités de la Justice succéderent aux intrigues de la Cour; & la Régente après avoir désuni la Ligue, fit assigner au Parlement ses principaux membres, prémiérement à Chinon, & depuis à Tours. Les assignez ne comparurent ni à la prémiére, ni à la seconde citation: mais lors qu'on leur eût pour la troisiéme fois, signifié de comparoître à Vendôme, & que l'on ne leur eût donné que vint jours pour tout délai, ils déliberérent entr'eux, sur ce qu'ils avoient à faire: les plus emportez étoient d'avis de laisser juger l'afaire par forclusion, sauf à la faire revoir quand la guerre seroit finie: les plus sages soûtenoient au contraire, qu'il étoit toûjours fâcheux d'étre condamné en quelque maniére que ce fut, & qu'il ne pouvoit intervenir d'arrêt contr'eux, sans que leur mémoire en demeurât noircie. D'où ils concluoient qu'il faloit du moins comparoître par

procu-

1227. procureur, & si les raisons qu'ils apporteroient pour la défense de leur cause, ne servoient à la gagner, elles serviroient au moins à convaincre le peuple, qu'ils n'étoient pas aussi coupables que la Régente le publioit: mais les uns & les autres ne furent écoutez, & la résolution que l'on prit, fut conforme à celle de toutes les assemblées séditieuses, en ce que l'on choisit le pire de tous les expédiens qui furent proposés.

Il passa à la pluralité des voix, que les Princes & les Seigneurs les plus apparens de la Ligue iroient à Vendôme assez mal accompagnés, pour persuader la Régente, qu'ils avoient un désir sincére de se reconcilier avec elle: que la Régente abusée par cette vaine démarche, ne manqueroit pas de mener avec elle, ou d'envoyer au moins le Roi son fils à Vendôme avec peu de troupes; parce que d'un côté la présence de ce jeune Monarque y seroit absolument nécessaire, & de l'autre il y avoit à craindre de donner de l'ombrage à des gens, qui témoigneroient avec tant de franchise de vouloir entrer dans la soûmission dûë à leur Souverain, s'ils le voyoient accompagné de plus de gens, qu'il n'avoit accoûtumé de mener à de semblables cérémonies; que les confedérés qui étoient les maîtres d'Estampes, & de Corbeil feroient couler, sans qu'on s'en aperçût, tant de troupes dans ces deux villes, que le Roi seroit infailliblement enlevé, & que la Régente après avoir perdu celui dont elle tenoit l'autorité, seroit contrainte de rechercher d'accord, ceux qu'elle faisoit semblant de mépriser.

L'Auteur d'un conseil si pernicieux est incertain. Il y a des Historiens qui l'attribuent au Duc de Bretagne, & il y en a d'autres qui l'imputent au Comte de la Marche: mais de quelque cerveau qu'il partit, il étoit si parfaitement ajusté à la conjoncture d'alors, que rien ne l'empêcha de réüssir que la providence

vidence divine, qui prit un soin tout particulier de 1227.
la conservation de Saint Loüis.

La sagesse la plus épurée a ces intervalles ici bas, aussi-bien que la folie; & l'on n'a gueres vû de longues administrations sans faute: comme si le gouvernement des grans Etats étoit une mer, où l'on ne peut voguer sans naufrage. La Régente avoit suivi jusques là les maximes de la plus exquise prudence; & ses ennemis qui en recevoient les contre-coups, ne les estimoient pas moins que ses amis qui en profitoient: mais elle s'en écarta tout d'un coup; & soit qu'elle espérât de conclure plûtôt la paix, oû qu'elle déférat trop aux sentimens de ses Ministres aveuglés, elle envoya le Roi son fils à Vendôme avec une assez foible escorte.

Mais on n'a jamais vû en France de guerres civiles exemtes de cét inconvenient; que les desseins le plus secrétement concertés dans un parti, n'ayent été sû un moment après dans l'autre. Le Comte de Champagne avoit d'excellens espions dans l'armée de la Ligue, & ne manquoit point d'étre instruit à point nommé des entreprises qui s'y formoient, parce que plusieurs de ceux qui en avoient eû connoissance, s'entendoient avec lui: il apprit bientôt toutes les particularités de la conjuration dressée pour se saisir de la personne sacrée du Roi: & il en avertit la Régente, que le Conseil d'Etat avoit retenuë dans Paris; parce qu'il jugeoit que la présence de cette Princesse découvriroit les intelligences des rebelles dans cette grande ville.

La Régente ne s'amusa pas tant à se fâcher contre elle même, de la faute qu'elle avoit faite, qu'à penser au moyen de la réparer, & son esprit inventif le lui suggera à propos. Elle écrivit au Roi qui étoit déja dans le Bourg de Chastres, de se mettre en sûreté dans le château de Montleheri, en attendant qu'elle lui envoyât des forces capables pour le dégager:

1227. ger: & comme l'armée Royale étoit alors trop éloignée, on eût recours à la bourgeoisie de Paris.

La Reine assembla les Colonels des quartiers, elle leur représenta dans un discours extraordinairement pathétique, la grandeur du danger où étoit le Roi ; elle s'interrompit souvent elle même par des larmes & par des soupirs, afin de toucher plus efficacement ses auditeurs : & après qu'elle les eût attendris, elle les piqua de la gloire immortelle qu'ils auroient à sauver leur Monarque. Elle leur fit entendre qu'il n'y avoit pour eux presque point de risque à courir, pourvû qu'ils se hâtassent; parce que les rebelles, qui se proposoient d'enlever le Roi au passage d'Estampes, s'y tiendroient en embûche sans aller plus avant ; & lors-que les mêmes Colonels l'eurent assûrée, qu'ils alloient faire mettre sous les armes leurs compagnies, & les disposer à partir, elle leur donna des officiers expérimentés, pour les ranger & pour les conduire. Les Parisiens arriverent à Montleheri plûtôt, & en plus grand nombre que l'on n'avoit crû : ils formerent un grand bataillon ; ils mirent la Cour au milieu, & la ramenerent dans leur ville, avant que les rebelles eussent achevé de prendre les mesures nécessaires pour s'y opposer.

Mais par la même voye que le Comte de Champagne avoit sû leur dessein, ils sçûrent que c'étoit lui qui l'avoit découvert à la Régente ; & l'extréme desir qu'ils eurent de s'en vanger, ne les aveugla pas d'abord tellement, qu'ils ne prévissent qu'il leur seroit plus avantageux, sans comparaison, de profiter de l'inconstance naturelle de ce Prince, & de l'attirer encore une fois à leur parti, que de tâcher à contre-tems de le punir. Le Duc de Bretagne, qui n'avoit pour tout enfant qu'une fille bien-faite, pour consoler un amant mal-traité, quand elle n'auroit point eû de plus une province de grande étenduë pour sa dot, offrit au Comte de Champagne, pour-

pourvû qu'il prit l'écharpe de la Ligue, de mettre en son pouvoir la Princesse de Bretagne, & de consentir qu'il l'épousât, ou qu'il la donnât à un Prince de sa Maison. Le Comte réfusa un offre si avantageux, soit qu'il ne fut point encore persuadé, que la Régente ne le considéroit qu'autant qu'il lui étoit utile, où qu'il espérât que les deux services qu'il venoit de lui rendre, produiroient enfin l'effet qu'il avoit attendu en vain par ses assiduités. Il fit encore une fois triompher l'amour de l'ambition, & tout le fruit qu'il tira de sa tentation, fut d'en avertir la Régente, afin qu'elle sût que s'il n'y succomboit pas, elle en étoit la seule cause. Les rebelles plus offencés de son refus, qu'ils ne l'avoient été de sa désertion, conçûrent contre lui un dépit si effroyable, qu'ils laisserent la Régente en repos, pour tourner leurs armes contre la Champagne. Ils conjurerent la ruïne du Comte, par un traité particulier: & comme ils prévoyoient que la Cour lui étoit trop obligée pour l'abandonner à des gens qu'il n'avoit quittés que pour elle, ils trouverent un prétexte si plausible, que la Régente n'eût apparemment osé l'assister, sans commettre une manifeste injustice. 1227.

La providence divine n'avoit point abandonné les deux niéces que le Comte de Champagne avoit dépouillées; & l'aînée qui se nommoit Alix, n'avoit pas laissé d'épouser Hugues de Lusignan, prémier du nom Roi de Chipre. La charité de Henri pére de cette Princesse, lui avoit sans doute procuré ce parti, & le Seigneur de Joinville le plus croyable de tous les Historiens de Saint Loüis, en rapporte un trait que l'on se contente d'abreger. Henri Comte de Champagne frére aîné & prédecesseur de Thibaut avoit tant d'inclination à donner à toute sorte de gens, & principalement aux pauvres, qu'il en avoit aquis le nom de large; c'est-à-dire, libéral. Il n'avoit pas de favori: mais Artaud bour-

1228. geois de Troyes s'y étoit insinué dans sa familiarité, soit qu'il y eût de la conformité dans leur humeur, ou que le Comte eût une considération particuliére pour Artaud, à cause qu'il étoit le plus riche de ses sujets. Un jour qu'ils étoient ensemble à l'Eglise, un pauvre gentilhomme présenta ses deux filles au Comte, & le conjura de leur donner dequoi les marier. Elles étoient bien-faites, & dans un âge si meur, que pourvû que l'on attendit davantage à les pourvoir, il y avoit à craindre pour leur pudicité. Artaud savoit que l'épargne du Prince étoit épuisée; & comme il s'étoit déja quelquefois émancipé de répondre pour le même Comte, sans qu'on l'eût trouvé mauvais, il répartit brusquement au gentilhomme, que les libéralités du Comte l'avoient tellement appauvri, qu'il ne lui restoit plus rien à donner.

Il n'est rien qui paroisse plus éloigné de la condition des Princes que l'indigence; & il n'est rien qui soit plus difficile à suporter que le reproche qu'on leur en fait. Le Comte indigné de la liberté, ou pour mieux dire, de l'effronterie d'Artaud, lui dit qu'il en avoit menti; & qu'il avoit encore dequoi donner, quand ce ne seroit qu'Artaud. Il fit signe au gentilhomme, en achevant le mot d'Artaud, de se saisir du bourgeois, & d'en tirer quelle rançon il lui plairoit. Le gentilhomme obéït, enleva Artaud, & le mena en prison, & l'y tint jusques à ce qu'il lui eût payé cinq cens livres, qui suffirent pour la dot des deux Damoiselles.

Les rebelles se servirent de la libéralité du Comte Henri, pour soûtenir qu'il n'étoit pas juste de laisser plus long-tems dépoüillée de ses Etats héréditaires, la fille aînée de celui qui avoit revêtu tant de pauvres, & offrirent de la rétablir. La Reine de Chipre les prit au mot; & les Champenois la voyant entrer dans leur païs avec deux armées, l'une commandée par

du p. Duc de Bourgogne, & l'autre par Hugues de 1228.
pougnan Comte de la Marche, lui ouvrirent les ellktes de toutes leurs villes, avant que le Comte voibaut pût faire marcher l'armée Royale à leur Pcours. Le ſuccés des rebelles leur donna ſujet de prendre de nouvelles meſures : ils abandonnerent tous le prétexte dont ils s'étoient ſervis auparavant contre la Régente, & déclarerent qu'ils étoient très-humbles ſerviteurs de ſa Majeſté. Ils ajoûterent qu'ils n'avoient les armes à la main, que pour affermir la Reine de Chypre dans les Etats qu'elle venoit de recouvrer : ils offrirent de déſarmer auſſi-tôt que leurs Majeſtés très-Chrêtiennes auroient approuvé le rétabliſſement de cette Princeſſe, & de vuider le différent qu'elle avoit avec ſon oncle par un combat, où il y auroit moins de trois cens Chevaliers de leur côté que du côté du Comte. Leurs Majeſtés accepterent la ſoûmiſſion des rebelles : mais elles repartirent, que leur intention étoit de juger ſouverainement l'affaire dont il s'agiſſoit, après qu'ils auroient tenté toutes les voyes que ſuggeroit la prudence pour mettre d'accord les parties : mais que l'on prétendoit avant toutes choſes mettre le Roi très-Chrêtien en poſſeſſion du droit de ſequeſtre ; c'eſt-à-dire, mettre en ſa main Royale tous les Etats contentieux.

Les rebelles qui ne trouvoient pas leur conte dans cét expedient, le rejetterent ; & la Régente fit entrer tant de troupes dans la Champagne, qu'elle en délogea les ennemis du Comte. Elle prévit en-ſuite qu'en prononçant un arrêt définitif ſur un procés ſi délicat, elle mettroit ſon autorité en compromis ; par-ce que ſi le jugement étoit favorable au Comte de Champagne, tous les François l'accuſeroient d'avoir commis une injuſtice évidente, pour donner au moins en ce point, ſatisfaction à ſon amant prétendu, & les eſprits ſatyriques commenceroient à ſe

déchai-

1228. déchainer contre elle avec plus de fureur qu'auparavant : que si au contraire elle ordonnoit le rétablissement de la Reine dans les Etats de la Maison de Champagne ; on la soupçonneroit d'ingratitude à l'égard du Comte Thibaut, à qui elle devoit la Régence, & peut-être la vie. Enfin de quelque maniére qu'elle prononcât, toutes les apparences conspiroient à persuader que l'arrêt seroit sujet à révision ; parce que le Duc de Bretagne, & les autres Pairs qui étoient dans la revolte, n'y auroient point assistez. Il faloit donc absolument terminer l'affaire à l'amiable ; & la Régente y réüssit par la voye que l'on va décrire. Elle fit représenter à la Reine de Chypre, que les rebelles ne l'avoient mandée que pour lui faire recevoir un affront de longue durée, après l'avoir flatée d'une courte joye, puis qu'ils ne l'avoient pas plûtôt mise en possession des Etats de son pére, qu'elle en avoit été chassée : qu'elle voyoit assez que les mêmes rebelles étoient trop foibles pour la relever d'une seconde chûte, & que puis que le succés lui avoit appris, qu'elle s'étoit engagée mal à propos avec eux, il ne restoit qu'à profiter de l'expédient qu'on lui offroit pour s'en tirer avec honneur ; qu'elle n'avoit qu'un fils, & que ce Prince qui seroit contraint de demeurer en Chypre, ne pouvoit conserver long-tems la succession de Champagne, quand même elle la lui laisseroit paisible ; que ses filles ne trouveroient point en Chypre de parti sortable à leur qualité, & qu'il valoit mieux recevoir de l'argent contant, & des terres en France, capables de les introduire dans les Maisons souveraines, en s'accommodant avec le Comte Thibaut, que de n'avoir rien du tout à leur donner, en demeurant obstinée.

La Reine de Chypre avoit les défauts ordinaires aux personnes sans expérience ; elle désesperoit de réüssir dans les affaires qu'elle ne remportoit pas

du

du prémier coup, & elle avoit trop d'impatience 1228.
pour attendre le retour de la bonne fortune, quand elle étoit dans la mauvaiſe : elle croyoit que Dieu ne vouloit pas qu'elle fut Comteſſe de Champagne, puis-qu'elle s'étoit deux fois en vain ingérée de l'étre ; & ſur cette opinion elle conſentit de traiter, ſans la participation de ceux qui l'avoient rappellée en France. Elle ſe contenta de 40000. livres contans, & des Comtés de Brienne & de Joigni pour tout ce qu'elle prétendoit des ſucceſſions de ſon pére & de ſa mére.

Le Comte Thibaut n'avoit garde de refuſer une convention qui lui étoit ſi avantageuſe : mais il n'avoit point d'argent, & la ſomme qu'il devoit trouver étoit ſi grande, que ſes ſujets ruïnés par tant d'armées qui venoient de les piller, ne la pouvoient fournir : elle ſurpaſſoit auſſi les moyens de tous les autres feudataires ſes amis ; & s'il y avoit à la trouver c'étoit ſeulement dans le tréſor Royal. Mais la Régente étoit trop habile pour la tirer, autrement qu'à bonnes enſeignes ; & quelque obligation que le Roi ſon fils & elle euſſent au Comte, il étoit vrai de dire, qu'il leur avoit fait autant de mal que de bien, puis-qu'il avoit empoiſonné le pére de l'un, & le mari de l'autre. La puiſſance trop grande pour un vaſſal, lui avoit inſpiré l'audace de commettre ce crime, & le meilleur moyen pour l'en punir, c'étoit de le réduire en tel état, que ni lui ni ſes ſucceſſeurs n'oſaſſent plus penſer à de ſemblables attentats, parce qu'ils ne les pourroient plus exécuter impunément. Il s'agiſſoit donc d'affoiblir la Maiſon de Champagne, & l'occaſion en étoit trop favorable pour la négliger : la Régente attendit qu'on la priat de prêter la ſomme, & lors-qu'on lui en parla, elle répondit qu'elle ne la refuſoit pas, pourvû qu'on lui donnât les ſûretés pour le rembourſement, qui lui étoient néceſſaires en qualité

 de

1228. de tutrice du Roi son fils. Le Comte offrit d'engager à sa Majesté les Comtés qu'il possedoit dans le centre du Royaume ; mais on lui fit entendre que la voye d'engagement étoit sujette à de grandes difficultés, tant à cause du remboursement du principal & des intérêts, que pour les ameliorations & les deperissemens : qu'il étoit de la bien-seance, & même du devoir d'une tutrice, d'éviter autant qu'elle pourroit l'embaras dans les affaires de son pupille ; & qu'enfin si le Comte vouloit vendre qu'on achéteroit volontiers plûtôt que de prêter. Il comprit assez que l'on travailloit à le dépoüiller, sans qu'il eût lieu de s'en plaindre, & il en conçut le chagrin dont étoit capable un homme d'esprit, qui jugeoit par là que la Régente étoit bien éloignée d'avoir aucune inclination pour lui : mais il n'étoit plus tems d'en témoigner du ressentiment, & s'il refusoit d'aliéner une partie de la succession de Champagne, il étoit assûré de perdre le tout. Il consentit donc de vendre au Roi ses Comtés de Chartres, de Blois, & de Sancerre, & la Vicomté de Châteaudun, & sa Majesté paya 40000. livres contans à la Reine de Chypre.

Les rebelles frustrés par cette transaction du prétexte qu'ils avoient de traitter d'ennemi le Comte, & ne pouvant d'ailleurs si-tôt se résoudre de lui pardonner, en trouverent un autre qui n'étoit pas moins avantageux à leur parti. Ils l'accuserent du crime de felonie : ils soûtinrent qu'il avoit forfait à l'égard du Roi Loüis VIII. son Seigneur dominant, en lui faisant donner le poison dont il étoit mort ; & ils se rendirent dénonciateurs contre le même Comte, en se soûmettant aux peines imposées contre les calomniateurs, en cas qu'ils ne le convainquissent pas dans les formes de deux attentats les plus contraires à la societé civile, qui sont ceux de leze Majesté au prémier Chef, & de traitre à la patrie

trie. Ils demeurerent là-dessus armés, & le danger 1228.
dans lequel leur obstination mettoit la Couronne, fut estimé si grand que tous les Ministres du Conseil Royal furent d'avis de leur donner quelque satisfaction. Le Comte même y donna les mains pour le bien de la paix; & ce fut de son consentement que la Reine convint avec la plûpart d'entr'eux, qu'ils rentreroient dans leur devoir, à condition que le Comte de Champagne prendroit la croix, & partiroit incessamment pour aller à la terre Sainte porter les armes contre les Infidéles, avec cent chevaliers au moins entretenus à ses dépens.

Cet expédient étoit merveilleux, en ce qu'il plaisoit également aux deux partis. Car d'un côté le Comte y trouvoit son avantage, puis-que non seulement son crime n'étoit que très légérement puni: mais aussi sa réputation étoit en quelque maniére à couvert, par l'exemple de tant de personnes innocentes qui s'embarquoient tous les jours pour le même voyage, par le seul motif d'une charité très ardente. De l'autre côté les rebelles obtenoient aussi ce qu'ils demandoient. Car outre qu'ils se délivroient pour long-tems de leur ennemi; & qu'ils le forçoient à s'engager dans une expédition, d'où peu de vaillans hommes revenoient; si l'accusation dont ils l'avoient noirci n'étoit pleinement justifiée, elle l'étoit au moins en partie, puis-que si les Croisades étoient composées d'innocens, elles l'étoient aussi de coupables, & s'il y avoit des Grans qui conduisoient de ces troupes dans la Palestine, par la seule considération d'accomplir le vœu qu'ils avoient fait, d'aider à recouvrer les lieux saints, où Jesus Christ étoit mort pour le salut de tous les hommes: il y avoit aussi des coupables qui par penitence, ou pour obtenir l'absolution des censures Ecclésiastiques, se soûmettoient au pélerinage, & à la milice d'outre mer, comme il étoit arrivé à Hen-

1228. ri II. Roi d'Angleterre, à qui le Pape Alexandre III. avoit imposé pour l'assassinat de Saint Thomas de Cantorberi, la même obligation que le Comte de Champagne acceptoit.

Les guerres civiles & les fluxions se terminent presque de même ; c'est-à-dire, en se déchargeant tout à coup sur la partie la plus foible, & l'accablant sous un poids qu'elle est incapable de suporter. Les François pour être presque tous d'accord, ne vouloient pas néanmoins si-tôt poser les armes : ils demandoient avec empressement, qu'on les menât poursuivre le dessein de Loüis VIII. & il y avoit à craindre en les refusant d'exciter de nouveaux troubles. La conjoncture d'achever la conquête du Languedoc n'avoit jamais été si belle, un plus long retardement ne pouvoit que la rendre plus difficile, & l'on ne devoit pas négliger les intérêts de l'Etat, pendant qu'ils étoient secondés par ceux de la Religion. Ainsi la Régente résolut de pousser à bout le Comte de Toulouse ; & pour s'assûrer du succés autant qu'il lui seroit possible par les voyes humaines, elle commença par ôter au Prince qu'elle prétendoit dépoüiller, la ressource qui lui étoit la plus infaillible.

L'on a déja remarqué que le Comte de Provence étoit son cousin, & Prince comme lui, de la Maison de Catalogne : le Languedoc en espéroit de l'assistance en plus d'une maniére ; & si ce n'étoit directement en recevant des Provenceaux des troupes auxiliaires, ces peuples étoient au moins en état de le secourir indirectement, parce qu'ils étoient alors les plus à leur aise, & leur Prince étoit le plus pécunieux de l'Europe. L'argent étoit la principale chose qui manquoit au Comte de Toulouse ; & s'il en eût eu, il n'eût pas manqué de soldats, nonobstant les excommunications de la Cour de Rome. Il faloit donc absolument attirer le Comte de Provence;

&

& la Régente qui le connoissoit sincére & grand observateur de sa parole, lui fit remontrer par des Emissaires secrets, qu'il étoit déja vieux, & que ni sa santé ni ses véritables intérêts ne lui permettoient pas d'entrer dans la querelle du Comte de Toulouse, puis-qu'avec quelque précaution qu'il s'en mêlat, il attireroit inévitablement par là la guerre sur la Provence; qu'il n'avoit pour tous enfans que quatre filles, & que le Comte de Toulouse n'en avoit qu'une; que puis-que l'ancienne Maison de Catalogne avoit à finir, elle ne le pouvoit d'une maniére plus noble, qu'en entrant dans celle de France, qui étoit sans contestation la plus belle du monde, & que l'aînée des Princesses de Provence ne pouvoit étre plus avantageusement mariée qu'avec le jeune Roi très-Chrêtien; que l'on ne recherchoit point en elle la riche succession qui la regardoit, mais seulement l'incomparable beauté dont elle étoit pourvûë, & la singuliere douceur de ses mœurs; & que pour montrer au Comte de Provence, que l'on ne considéroit pas son alliance comme un moyen assûré de réünir après sa mort son Etat à la Monarchie Françoise; on renonceroit à sa succession par le contract de mariage du Roi avec sa fille aînée; & on permettroit au Comte de la diviser entre les trois cadetes, ou la donner à celle des trois qu'il voudroit préférer aux autres. Le Comte de Provence ne pouvoit étre tenté par deux endroits plus délicats, qu'étoient ceux d'achever sa vie en repos, & de disposer de ses biens à sa fantaisie. Car outre qu'il avoit beaucoup de l'inclination des Princes effeminés, qui ne haïssent rien tant que les affaires, il s'étoit encore laissé surprendre par le défaut de ceux à qui il arrive des enfans dans la vieillesse; c'est-à-dire, qu'il aimoit mieux la Princesse Beatrix sa derniére fille, qu'il n'aimoit les autres trois. Il avoit dessein de lui laisser la Provence, &

1228.

1228. comme l'on ne manque presque jamais de se persuader avec le tems, ce que l'on désire constamment, il se figuroit qu'il ne feroit point de tort à ses filles aînées en leur préférant la cadete; parce qu'il prétendoit leur distribuer ses trésors, qu'il estimoit trois fois autant que sa souveraineté.

Il s'imaginoit que si le Roi de France approuvoit son intention en épousant sa fille aînée, ceux qui prendroient en mariage les deux suivantes n'oseroient y trouver à redire; & il avoit tant de confiance en la parole de la Régente, qu'il ne doutoit aucunement de l'exécution de ce qu'elle lui promettoit, quoi qu'elle la différat pour quelques années, à cause du bas âge des deux époux. Toutes ces raisons le disposérent si parfaitement à ce que l'on prétendoit de lui, qu'il vit ruïner le Comte de Toulouse avec autant d'insensibilité, que s'il n'eût été ni son parent ni son voisin. Et de-fait la Régente assûrée que les Albigeois ne tireroient aucuns secours de Provence, & n'ayant pas non plus à craindre qu'il leur en vint d'Espagne, pource que les Castillans & les Arragonois étoient alors en guerre, elle fit marcher l'armée Françoise en Languedoc, sous la conduite d'Imbert de Beaujeu Connêtable de France, Capitaine que Simon de Montfort avoit élevé.

Le Comte de Toulouse n'étoit pas toûjours demeuré sans action; & soit qu'il eût reconnu que la Ligue ne dureroit pas long-tems, ou qu'il se fut apperçû de la faute qu'il faisoit en ne profitant pas de l'embaras où étoit la Régente, pour achever de reprendre ce qu'il avoit perdu; il s'étoit enfin mis en campagne, & il avoit assiégé la ville de Castel-Sarazin, la plus forte après Avignon de celles que les François tenoient en Languedoc. Il la trouva pourvûë d'une forte garnison, & ne l'emporta pas d'abord, comme il se l'étoit figuré; ce qui fut la principale

cipale cause de sa derniére ruïne, parce que les efforts inutiles qu'il fit pour la prendre de force, lui coûterent ses meilleurs soldats : & comme il s'imaginoit qu'il y alloit de son honneur de s'en rendre maître dans les formes, puis-qu'il n'avoit pû l'insulter, il perdit tant de tems dans les approches & dans les batteries, que les assiégés en étoient à peine sortis par composition, lors-que l'armée Françoise retourna dans le Languedoc. 1228.

Elle n'étoit pas moins nombreuse qu'elle avoit été, quand Loüis VIII. la commandoit. Car outre que presque aucun des feudataires n'y avoit manqué, les Ecclésiastiques résolus d'exterminer à ce coup le reste de l'hérésie dans le Royaume, ne s'étoient pas contentés d'envoyer les gens de guerre, qu'ils étoient obligez de fournir à cause des fiefs qu'ils tenoient de la Couronne ; leur zéle les avoit portés beaucoup au de-là : & l'opinion qu'ils avoient euë que la guerre, dont il s'agissoit, étoit sainte, parce que le Legat du Pape marchoit avec la Croix à la tête de l'armée, leur avoit fait ouvrir leurs bourses & doubler les compagnies qu'ils avoient accoûtumées d'entretenir. Cette libéralité ne satisfaisant pas encore tout à fait à leur dévotion, ceux d'entre les Prélats qui étoient propres à supporter les fatigues de la guerre, endosserent le harnois, comme Amelie Archevêque de Narbonne, & Foulques Evêque de Toulouse.

Les Seculiers non moins encouragez par cet exemple, que par l'indulgence pleniére que le Saint Siége leur accordoit, accoururent de toutes parts au camp, & le rendirent si formidable, que le Comte de Toulouse lui quitta d'abord la campagne : les villes Albigeoises qui s'étoient soûlevées contre les François au premier bruit de leurs divisions, les voyant si forts, & si facilement terminées qu'il n'en paroissoit aucune marque, se répentirent de leur inconstance,

1228. ſtance, & tâcherent de prévenir la déſolation univerſelle dont ils étoient menacés, l'extréme rigueur que l'on exerçea contre les prémiers qui ſe défendirent, intimidant les autres. Le Connêtable n'eût qu'à ſe préſenter devant elles pour en recevoir les clefs, la garniſon de Caſtel-Sarrazin s'accommoda avec la bourgeoiſie dans le deſſein de capituler ſans étre ſommée; & cette forte ville qui avoit ſoûtenu un long ſiége, envoya des Députez aux François, avant qu'ils euſſent paru devant ſes murailles. Tout céda excepté Toulouſe; & cette grande ville dont les colonies avoient autrefois peuplé tant de différentes contrées de l'Europe & de l'Aſie, fut contrainte pour ſe défendre, d'introduire chez elle des ſoldats étrangers tirez de tous les peuples voiſins que l'héréſie avoit infectez: elle ne laiſſa pas néanmoins d'étre aſſiégée, & les François devenus plus habiles par l'expérience qu'ils avoient acquiſe devant Avignon, apporterent ce tempérament à leur maniére d'agir. Ils entreprirent à la vérité de forcer Toulouſe, mais ce fut par les voyes que ſuggeroit l'art militaire: ils ſe ſaiſirent du terrain pié à pié: ils dreſſerent leur inſtrument de batteries avec une diligence incroyable, ils les pouſſerent ſans relâche contre les murailles qui furent enfin renverſées en pluſieurs endroits, & le nombre des aſſiégez, quoi que grand, ne ſuffiſant pas pour reparer les bréches, la ville fut réduite au danger inévitable de ſe perdre. Les bourgeois ſe ſouvenoient que celle d'Avignon avoit été abandonnée au pillage, & n'avoit pas lieu d'eſpérer un traitement plus favorable, puis-qu'ils n'étoient ni moins riches, ni moins çoupables: comme ils n'avoient reconnu leur malheur dans toute ſon étenduë, que lors-qu'ils ne pouvoient plus l'éviter, ils ſe le figurerent encore plus grand qu'il n'étoit en effet; & leur imagination bleſſée leur fit perdre en un moment le reſpect qu'ils avoient juſ-

ques

ques là conſervé pour leur Souverain, tout criminel 1228.
& tout infortuné qu'il étoit.

Ils formerent une conſpiration d'autant plus redoutable qu'elle étoit mieux réglée, & ils deputerent vers leur Comte pour l'avertir, que s'il ne travailloit efficacement le même jour à traiter pour eux, ils traiteroient ſans lui le lendemain. Le Comte n'étoit point alors le plus fort dans Toulouſe: car encore qu'il y eût introduit avant le ſiége pluſieurs Albigeois des lieux voiſins, qui lui étoient d'autant plus dévoüez, qu'après la déſolation de leurs biens par les Catholiques, ils n'avoient plus d'eſpérance qu'en lui: il étoit néanmoins arrivé que la plûpart de ces hérétiques avoient péri dans les ſorties pour brûler les machines, où à la défence des murailles, & que la bourgeoiſie qui au commencement du ſiége étoit la plus foible, s'étoit enfin trouvée la plus puiſſante. Et ainſi le Comte de Toulouſe fut contraint de recevoir la loi de ceux à qui il s'étoit propoſé de la donner, & demanda au Connêtable la permiſſion d'envoyer dire à la Régente, qu'il étoit prêt de recevoir les conditions qu'il plairoit à ſa Majeſté de lui impoſer.

Le Connêtable avoit intérêt que Toulouſe ne fut ni détruit ni pillé, parce que le gouvernement lui en avoit été promis : ſon pouvoir s'étendit juſques à conclure une ſuſpenſion d'armes, & il la ſigna après avoir pris les ſûretés requiſes en de ſemblables occaſions. C'eſt ici à proprement parler le chef d'œuvre de la Reine Blanche en matiére de négociation; & le Traité qui ſuit eſt tenu étre un des mieux entendus, qui ſe ſoit conclu à l'avantage de la France, depuis qu'elle ſubſiſte. Ce n'eſt pourtant pas le lieu de le repréſenter tout entier, puis-que la Régente n'y eût qu'une part; la Cour de Rome s'y trouva mélée avec celle de France; & les intérêts du Pape n'y furent ni ſoûtenus avec moins de chaleur,

1228. ni moins long-tems debatus que ceux du Roi. Le même Legat, dont on a déja parlé, montra ce que l'étude & l'expérience lui avoit appris dans la ſcience du cabinet, & jetta les fondemens de l'acquiſition que le Saint Siége fit depuis, & qu'il poſſéde encore en France.

On ſe réſerve à rapporter les intrigues de ce grand Miniſtre, lors-qu'on examinera les droits du Roi très-Chrêtien ſur la ville d'Avignon, & ſur le Contât Venaiſſin; & l'on remarque ſeulement ici que la Régente étoit trop habile pour écouter dans ſon Conſeil, les propoſitions du Comte de Toulouſe, & pour y conclure un accommodement avec lui à la hâte, comme il le propoſoit. Elle n'étoit point encore tout-à-fait ſortie d'une guerre civile excitée principalement contre ſon autorité, & ce n'étoit pas le moyen d'obliger ce qui reſtoit des rebelles à poſer les armes, que de terminer ſans la participation des Barons du Royaume, l'affaire du Languedoc qui étoit une des plus conſidérables qu'il y eût en France, depuis la troiſiéme race. Il faloit donc inviter ces Barons aux conférences, qui ſe tiendroient avec les Députez de Toulouſe; & la ville de Meaux fut choiſie pour lieu d'aſſemblée, non ſeulement à cauſe qu'elle étoit la plus commode pour les feudataires, qui en étoient preſque également proches, que parce que ſon voiſinage de Paris donnoit lieu d'y porter plus aiſément les proviſions néçeſſaires à tant de perſonnes qui s'y devoient trouver.

La belle ſaiſon de l'année 1228. y attira beaucoup de gens, & ceux qui craignoient le reſſentiment de la Cour, ſur leur faute paſſée, obtinrent de la Régente toutes les aſſûrances néceſſaires, tant pour leur venuë, que pour leur ſéjour & pour leur retour. Mais il n'étoit pas ſi facile de mettre leur eſprit en repos pour l'avenir, & la Régente y eût inutilement travaillé par les voyes ordinaires: ils étoient allez;

allez ; ou pour mieux dire, ils avoient courus à la 1228.
guerre de Languedoc par un transport de zéle, qui ne leur avoit permis de faire des réfléxions intéressées sur leur propre conduite, qu'après que l'hérésie avoit été tout-à-fait domtée. Ils avoient considéré le Comte de Toulouse comme ennemi de la Monarchie Françoise, tant qu'ils avoient eû les armes à la main : mais au moment qu'ils les avoient posées, leur aversion pour lui avoit si absolument cessé, qu'elle étoit passée tout d'un coup & sans milieu, de l'extrémité de la vengeance à l'extrémité de la pitié. Il ne leur étoit pas extraordinaire de voir dépoüiller des vassaux rebelles, & le régne de Philippe Auguste leur en avoit donné assez d'exemple. Il n'y avoit aucuns de ceux, dont ils avoient vû confisquer les Etats, qui fut aussi coupable que le Comte de Toulouse ; puis-qu'outre le crime de leze Majesté divine & humaine, qu'il avoit plus d'une fois commis, s'il n'avoit été l'auteur d'une très-dangereuse hérésie, il l'avoit au moins reçûë des prémiers, & protégée pour ainsi dire dans son berceau. Il ne s'étoit pas contenté d'empêcher la Justice Royale de se saisir de la personne, & de connoître du crime de ceux qui l'enseignoient dans la province: mais il étoit lui même devenu le prédicateur, contre le genie de la Noblesse Françoise, qui avoit alors de l'antipathie pour la doctrine, & pour tous ceux qui s'en mêloient. Il avoit lui seul perverti plus de Catholiques que tous les autres Albigeois ; & pour comble d'endurcissement dans sa malice, aussi-bien que dans son malheur, il étoit tombé dans l'hérésie après l'avoir abjurée : ce qui sembloit devoir rendre la Cour de Rome irréconciliable avec lui.

Il n'y avoit donc pas lieu de l'excuser, ou de le plaindre: mais il y avoit des circonstances dans sa dégradation, qui ne s'étoient point trouvées dans celles des autres coupables, puis-qu'il survivoit à la

1228. guerre entreprise pour le punir ; qu'il n'attendoit pas la derniére extrémité pour se soûmettre, qu'il demandoit quartier dans une ville, où il pouvoit encore tenir long-tems, & qu'il déclaroit de n'espérer qu'en la clémence de leurs Majestez.

L'indulgence dont avoient usé les Rois très-Chrêtiens, à l'égard des François naturels noircis de semblables attentats ; n'étoient pas moins favorables au Comte de Toulouse. Car on n'avoit jamais vû des fiefs changer de Maison ; & les parens, & sur tout les descendans des coupables avoient été gratifiez de leurs dépoüilles, lors-que d'un côté ils n'avoient point été compris dans leur attentât, & que de l'autre ils étoient capables de l'hommage, dont il s'agissoit. Cependant le fief du Comte de Toulouse étoit feminin, & personne n'en pouvoit douter, puis-que c'étoit une femme qui l'avoit porté dans la Maison de Catalogne. Le même Comte n'avoit à la verité qu'une fille ; mais cette Princesse étoit seulement âgée de neuf ans, & par conséquent innocente de tout ce que l'on réprochoit à son pére ; vint deux de ses Ancêtres avoient successivement possédé le Languedoc, & il y eût eu trop de rigueur à l'en frustrer par la felonie d'un seul, le dernier d'entr'eux, puis-que les 21. précédens avoient été fidels. Enfin s'il étoit avantageux à un sens que la Régente augmentât son autorité en réünissant au domaine du Roi, l'Etat d'un des plus considérables Pairs de la Couronne ; il étoit dangereux en un autre sens qu'elle en vint à bout, & tous les autres feudataires de la même Couronne, tant en général qu'en particulier, avoient intérêt de l'en empêcher, de peur que le goût qu'elle y prendroit ne l'excitât à les attaquer chacun à son tour, & à leur donner des sujets de mécontentemens qui les portassent à la revolte ; afin qu'elle eût en-suite droit de les affoiblir en les punissant.

Les

Les François expliquoient alors assez nettement ce qu'ils avoient dans l'ame, & la Régente qui avoit oui plus d'une fois ce qu'ils en disoient, trouva moyen de les satisfaire, sans négliger au fonds les intérêts de son fils: elle accorda aux Députez du Comte de Toulouse, des conditions plus avantageuses qu'il n'espéroit. Elle consentit que leur Prince fut rétabli dans la possession du Languedoc, pourvû que les fortifications en fussent rasées; elle lui permit de joüir toute sa vie de cette spatieuse province; & elle lui fit entendre que bien loin de frustrer la Princesse sa fille de la succession de ses Ancêtres, elle prétendoit de la lui conserver toute entiére & à sa posterité. Elle supposa que cette Princesse ne pouvoit trouver de meilleur parti qu'en épousant Alphonse de France, Comte de Poitou, qui étoit de même âge, & elle ne demanda point d'autres sûretez de la parole du Comte, sinon que la Princesse fut élevée à la Cour; elle vouloit que les articles de son mariage fussent insérées dans le Traité de la paix, & elle en fit adroitement couler un qui portoit, qu'au cas que les deux époux mourussent sans enfans, le Languedoc seroit réüni à la Monarchie Françoise, comme il arriva. Elle prit pour prétexte du même article qu'il ne préjudicioit à personne, puis-que Saint Loüis devoit épouser la fille aînée du Comte de Provence, héritiére présomptive de la Princesse de Toulouse, & elle termina de cette sorte, sans que personne en murmurât, une affaire qui donnoit de la jalousie à tout le monde. 1228.

Le Comte de la Marche fut gagné par la même voye, & l'on fianca sa fille unique avec Jean de France, dernier frére du Roi.

Ainsi le Comte de Bretagne demeura seul dans la Ligue, & son obstination fut telle, qu'il aima mieux être exposé en but à toutes les forces des François reconciliez, que d'accepter les conditions avanta-

1229. geuſes, que la Reine lui fit offrir. Les bontez qu'elle eût pour lui dans une conjoncture où toutes choſes l'invitoient à ſe perdre, effaroucherent cet eſprit captieux; & comme il jugeoit de l'égard qu'on avoit pour lui, par la grandeur de ſa faute, il crût que cet égard n'étoit pas ſinére, il ſe figura, qu'on ne le careſſoit que pour l'attirer dans le piége, & ſur cette fauſſe préſomption il traita avec l'Angleterre. La Régente en fut avertie, & parce qu'il n'y avoit point de tems à perdre pour la pouſſer ſi l'on prétendoit en venir à bout, l'hiver commençant à ſe faire ſentir très rude; & la flotte Angloiſe n'ayant garde de ſe mettre en mer, pour ſecourir la Bretagne qui venoit de prêter hommage au Roi d'Angleterre: l'armée Françoiſe encouragée par la préſence de leurs Majeſtez très-Chrêtiennes, aſſiégea promtement & prit la ville d'Angers, que Loüis VIII. avoit confiée à la garde des Bretons, après l'avoir ôtée aux Anglois.

La Reine retourna ſur ſes pas avec la même diligence qu'elle étoit allée en Anjou, & forma un ſiége régulier devant Belême ville capitale du Perche, place la plus forte de ſon ennemi. Elle avoit été jugée imprénable: mais les béliers & les autres inſtrumens de batterie renverſérent enfin les murailles. La garniſon qui la défendoit capitula: mais ce ne fut qu'après avoir extraordinairement fatigué les aſſiégeans: ils n'avoient pas moins de peine à ſe défendre de la ſaiſon que des aſſiégez, & le froid qui rendoit paralitiques les hommes trop expoſez à ſa rigueur, les incommodoit même de ſorte, qu'on ne les garentiſſoit de la mort, qu'en les tenant preſque toûjours auprès du feu. Ainſi leurs Majeſtez eurent de la peine à mener leur armée en Bretagne; & ce fut peut-étre cela, qui leur fit chercher un autre expédient pour terminer la guerre.

La Régente fit repréſenter à la Nobleſſe Breton-

ne,

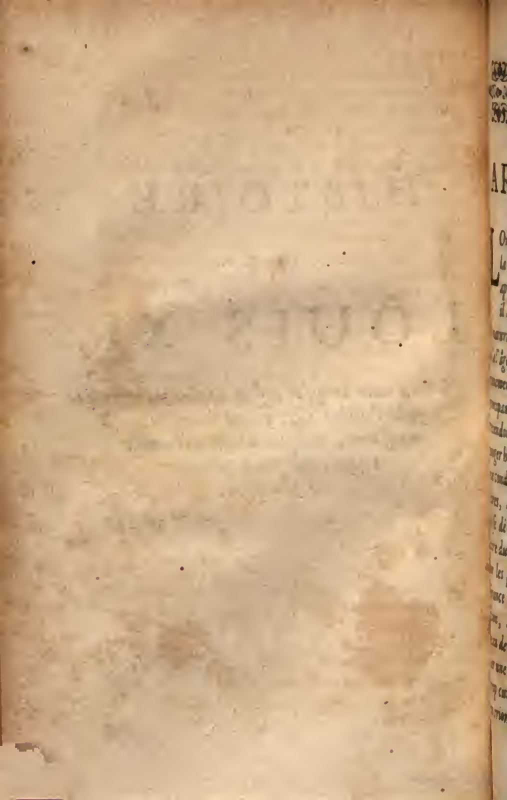
ne, qu'on alloit ravager ſes terres, ſi elle ne ſe met- 1229.
toit ſous la protection immédiate du Roi: on ne la
menaçoit de rien, dont le danger ne fut préſent, &
ſon Duc ne l'en pouvoit garantir. Elle s'adreſſa
donc au Parlement de France, & demanda d'étre
miſe en la main de ſa Majeſté. Le Parlement accorda
ſa requête, & la releva de l'hommage qu'elle
avoit fait à ſon Duc. Ce Prince fut alors fruſtré de
ſa principale reſſource, & ſes troupes n'étant plus
composées de gentilshommes qui les tenoient en
état, elles ſe diſſiperent d'elles mêmes. Il ſe vit
par là réduit à s'enfermer dans une ville ou à paſſer
en Angleterre: la prémiére de ces deux extrémitez
le privoit infailliblement de la liberté, & peut-étre
encore de la vie; & la ſeconde en lui faiſant quitter
la partie le rappelloit à la condition privée. Ceux
qui ne ſont devenus ſouverains que par hazard, ont
plus de regret de deſcendre, que ceux que la nature
ou les loix avoient faits pour régner. Il ſe ſoûmit
donc aveuglement à tout ce que la Régente déſiroit,
& il en fut quitte pour rendre toutes les terres, que
la Maiſon de Bretagne poſſédoit en France outre ſa
Duché, & pour les aſſûrances qu'il donna, tant
pour ſoi que pour ſes ſucceſſeurs; que la même Duché
ne reléveroit déſormais que de la Monarchie
Françoiſe. Le ſurnom de Mau-clerc lui en demeura
pour avoir ſi mal pris ſes meſures avec les François
rebelles & avec les Anglois, qu'il ſe trouva ſeul à
vuider ſa querelle; & la Reine Blanche n'eût plus
de peine à ſe maintenir dans la Régence, parce qu'on
l'y avoit entiérement affermie en travaillant en vain
à la dégrader.

Fin de l'Hiſtoire de la Minorité de Saint Loüis.

HISTOI-

HISTOIRE
DE
LOUIS XI,

Où l'on voit ce qu'il a fait de plus mémorable depuis l'année 1423. qui fut celle de sa naissance, jusques à la fin de l'année 1461. qui fut la prémiére de son régne.



ARGUMENT.

LOüis met tout en usage pour goûter de la souveraineté avant le tems : mais après beaucoup d'inutiles tentatives, il est contraint d'attendre l'ordre de la nature, qui ne l'appelle à la Couronne qu'à l'âge de trente huit ans. Il ne peut à son avenement se résoudre ni à pardonner aux principaux Officiers de la Couronne, dont il prétendoit avoir reçû des injures, ni à se vanger hautement : & il affecte à leur égard une conduite bizarre, qui lui suscite des affaires, dont il lui sera désormais impossible de se débarasser. Un Francomtois Sécrétaire du Duç de Bourgogne se propose de ruïner les principales libertez de l'Eglise de France, en abolissant la Pragmatique Sanction, dans la seule vûë d'obtenir un Chapeau de Cardinal. Il y fait consentir Loüis par une suite d'artifices, qui ne sauroit étre trop curieusement expliquée. Il porte comme en triomphe la Pragmatique à la Cour de Rome:

me: mais lors-qu'il demande pour récompense l'Archevêché de Bezançon & l'Evêché d'Albi, on lui dit de choisir l'un ou l'autre. Il se dépite & veut reparer le tort qu'il a fait, mais il n'en peut venir à bout. Le Roi d'Angleterre aprés avoir perdu la Monarchie de France, tombe insensiblement dans l'aversion de ses sujets. Le Duc d'Yorck se revolte contre lui, & le prend prisonnier: mais Marguerite d'Anjou sa femme vient en France demander du secours à Loüis. Il lui donne de belles troupes, avec lesquelles cette Heroïne repasse la mer, défait le Duc d'Yorck en deux batailles rangées, le tuë à la derniére, & rétablit son mari sur le trône.

HISTOI-



HISTOIRE DE LOUIS ONZIÉME,

Où l'on voit ce qu'il a fait de plus mémorable depuis l'année 1423, qui fut celle de sa naissance jusques à la fin de l'année 1461, qui fut la prémiére de son régne.

APrès que les Turcs eurent élevé une Monarchie redoutable au reste du monde, sur le débris des Empires d'Arabie, d'Afrique, de Perse, de Constantinople & de Trébisonde, Dieu qui avoit promis de conserver la Religion Chrêtienne jusqu'à la fin, introduisit en Europe toutes les dispositions nécessaires à former deux puissantes Monarchies, dont la moindre eût été capable d'arrêter les progrés des Infidéles, si de légers soupçons d'abord & depuis une jalousie obstinée, ne les eussent mutuellement engagées à la ruïne l'une de l'autre.

L'Espagne se réünit par le mariage de Ferdinand Roi

Roi d'Arragon, avec Isabelle Reine de Castille. Elle se délivra tout à fait du joug des Maures qu'elle avoit porté durant sept cens ans, elle s'enrichit des dépoüilles du nouveau monde par l'heureuse témérité de Christofle Colomb : mais au lieu de porter ses armes à son tour dans l'Afrique, où elle n'eût point trouvé de résistance, elle les tourna du côté de l'Italie, où la seule Duché de Milan lui donna soixante ans d'exercice.

La France vainquit les Anglois à la fin d'une longue guerre, dont le commencement & le progrés lui avoit été presque toûjours funestes. Elle leur ôta les provinces de Normandie & de Guyenne, d'où ils avoient tiré de l'argent & des soldats pour l'opprimer: elle recouvra presque tous les Etats qui s'en étoient détâchez sur le déclin de la seconde race, ou à l'avenement de la troisiéme à la Couronne ; & deux successions incontestables au Royaume de Naples & à la Duché de Milan, l'alloient mettre en possession du centre de l'Italie, & de l'extrémité du même païs, la plus exposée à l'invasion des Barbares. Les nôces du Dauphin avec l'héritiére de Bourgogne, l'eussent agrandi de dix sept belles provinces, en l'étendant jusques au Rhin, & l'eussent renduë invincible au dehors, en la couvrant par le seul endroit par où elle pouvoit recevoir de dangereuses atteintes : mais le motif d'une vengeance recherchée à contre-tems, lui fit negliger cette alliance, & l'embarqua en de longues & malheureuses guerres contre ceux qui plus sages ou plus heureux avoient profité de sa mauvaise politique.

Ils avoient défait les François en dix huit batailles rangées.

Les Espagnols.

Voilà l'abregé de l'Histoire que je me propose d'écrire sur des Mémoires assez rares, pour satisfaire la curiosité publique, & assez autentiques pour mériter qu'on y ajoûte foi. J'ai crû ne pouvoir employer plus utilement le peu d'heures qui me restent pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin,

phin, qu'en lui faisant le véritable portrait d'un Roi, dont il a le plus d'intérêt d'étudier la vie; & si je vois que ma peine ne soit pas tout-à-fait perduë, j'ajoûterai à la vie de Loüis XI, celles de Charles VIII, & de Loüis XII, & je remonterai même en suite jusques à Philippe de Valois; afin que si le tems ne me permet pas décrire toute l'Histoire de la Monarchie Françoise, j'éclaircisse au moins ce qu'il y a de plus embroüillé & de plus important à savoir pour un Prince qui y doit régner.

Loüis XI. possédoit toutes les bonnes & les mauvaises qualités, qui servent à faire de grandes conquêtes par toute sorte de voyes, & à les conserver de même, à la réserve d'une seule: mais le manquement de celle-là, lui rendit les autres presque entiérement inutiles. Il avoit la mine Royale, le corps grand, bien proportionné, robuste, & capable de toutes les fonctions militaires: son esprit étoit pénétrant, rafiné, toûjours en action, & descendant aussi facilement aux bagatelles, qu'il s'élevoit aux choses les plus sublîmes. Il accommodoit presque toûjours sa Réligion à l'état présent de ses affaires, & le peu qu'il en avoit panchoit du côté de la superstition, par où les peuples ont accoûtumé de se laisser prendre. Il étoit moins que médiocrement sensible, à tout ce qu'il y a de plus engageant dans les inclinations humaines, & mêmes dans les naturelles; c'est-à-dire, qu'il n'étoit ni bon fils, ni bon pére, ni bon mari, ni bon Maître. Il méprisoit toutes les régles morales, qu'il ne pouvoit accorder avec les maximes de sa politique. Il ne déféroit rien précisément ni à la vertu, ni au mérite: cependant, jamais Prince n'achêta si cher les personnes singuliéres en l'une & en l'autre. Il ne consultoit en cette sorte de dépence, que le fruit qu'il en prétendoit tirer, & le dommage qu'en recevroient ses ennemis. Il n'alloit jamais directement

Le portrait en tire du 5. ou 600. de ses lettres originales.

à son

1423. à son but, & il cherchoit par tout des détours, afin de faire perdre aux plus éclairés la trace de sa conduite. Il aspiroit aux plus grandes choses sans avoir pris le moindre soin de s'en rendre capable, & il n'aimoit pas tant à faire du bien, qu'à en recevoir de qui que ce fut. Il n'étoit pas indigne à la guerre de commander à de braves hommes: mais il ne s'y faisoit pas tant craindre que durant la paix, puisqu'il avoit en pleine campagne plus de peur d'être mal avec ses soldats, que ses soldats n'en avoient d'être mal avec lui. Il feignoit d'ignorer leurs mauvaises actions pour n'être pas obligé à les châtier, & c'étoit seulement en de telles conjonctures qu'il étoit permis d'abuser de sa facilité; c'est-à-dire, que hors de là ses parens, ses amis, ses ennemis & les personnes indifférentes le trouverent également inéxorable. Au lieu que les autres vont à l'ambition par l'avarice, il alloit à l'avarice par l'ambition, & ne cherchoit de l'honneur & de l'estime, que pour augmenter son domaine. Il ne se soucioit pas d'avilir sa dignité en briguant l'amitié des hommes de basse condition, dont il croyoit avoir besoin, & il s'abaissoit pour y parvenir jusques à des extrémitez qu'il eût été fâché que l'on eût sçûës. Il étoit persuadé que le plus court chemin pour s'agrandir, étoit celui du mensonge & de l'artifice, & il prénoit pour manquement d'esprit la douceur & la franchise. Il n'aimoit rien à parler proprement, & comme il avoit éprouvé, qu'il est plus aisé de tromper ceux qui ne se doutent de rien, que les autres, il ne carressoit gueres que pour surprendre. Il ne railloit jamais de ses ennemis: mais il railloit presque toûjours de ceux de sa connoissance. Il étoit souple à l'égard des méchans, & implacable aux gens de bien. Il n'estimoit habiles que les fourbes, & il prénoit les autres pour des stupides. La calomnie, & les faux rapports étoient les plus courts moyens

moyens de s'avancer auprès de lui. Il cherchoit à se faire craindre par le mal qu'il pouvoit faire, & imputoit comme une faveur à ceux à qui il n'en faisoit point. Mais la plus grande de ses imperfections, & celle qui lui attira tous les maux qui troublerent la tranquillité de son régne, fut la haine qu'il ne pût jamais ni vaincre, ni modérer: elle devenoit d'abord irréconciliable, & l'excés où elle arrivoit dans la suite des années, ne peut-étre exprimé qu'en la représentant si effroyable pour l'héritiére de Bourgogne, qu'il aima mieux perdre les dix-sept provinces des Païs-bas, qu'elle apportoit en dot, que de la recevoir pour sa bru, ou la donner en mariage au pére de François I.

Un Prince de ce tempérament n'étoit pas né pour demeurer oisif, & il étoit aisé de deviner, qu'il se feroit de fâcheuses affaires s'il n'en trouvoit d'assez importantes pour s'occuper: cependant il avoit déja trente ans passez, sans que le Roi Charles VII. son pére lui donnât aucune part dans l'administration de l'Etat.

Charles étoit de l'humeur de ceux qui ont acquis par une infinité de peines, les richesses immenses qu'ils possédent; il goutoit à longs traits le plaisir qu'il y a d'en joüir, & son application à les conserver n'étoit exemte, ni de jalousie, ni d'avarice. Charles VI. son pére l'avoit deshérité à la sollicitation d'Isabeau de Baviere sa propre mére. Les Anglois avoient usurpé presque toute la Monarchie Françoise, & Charles VII. ne les en avoit chassé que par un travail de trente trois ans, & par des voyes qui tenoient plus du merveilleux que de la maniére d'agir ordinaire. Les miracles de la Pucelle d'Orleans avoient été secondés par des efforts extraordinaires de valeur du Comte de Dunois, de la Hire, de Pothon, d'Iliers, & d'un infinité de Noblesse plus guerriére en ce siécle là, qu'elle ne l'avoit été

Dans la prémiére déclaration du Duc Philippe II. contre la France.

Dans le Manuscrit second du procés de la Pucelle.

éte dans les précédens, & Charles VII. avoit d'autant plus d'obligation à ces braves Chevaliers, qui lui avoient aidé à recouvrer sa Couronne, qu'ils avoient servi sans solde, & sans aucune autre considération que celle de son droit. Ils les avoit recompensez des principales charges & des gouvernemens des provinces, & il avoit rempli son Conseil des principales têtes d'entr'eux. Il n'avoit point eu lieu de s'en repentir, puis-que d'un côté ses ordres étoient exécutés avec une exactitude, & une fidélité inviolable, & de l'autre côté les Anglois avoient déséspéré de se rétablir en France; lors qu'ils avoient vû les plus importantes places de l'Etat défenduës par les mêmes gens, qui les avoient prises sur eux.

Il goûtoit donc ainsi les délices de la paix toute pure, c'est-à-dire, sans en éprouver la moindre amertume; & son bonheur eût duré autant que sa vie, s'il n'eût point eu d'enfans, où s'il se fut mis plus tard en état d'en avoir : mais il s'étoit marié de bonne heure, & il n'avoit que vint ans plus que son Dauphin. Le fils témoignoit à 30. une impatience extraordinaire de régner, & le pére n'en étoit pas las à 50: le différent étoit le plus délicat & le plus difficile à terminer tout ensemble de ceux qui arrivent en matiére civile, & néanmoins on eût pû l'accommoder d'abord, si les deux parties eussent eu plus de condescendence l'une pour l'autre.

Le Roi ne donnoit au Dauphin qu'une légére pension, & vouloit qu'au reste il vécût d'espérance. Il différoit de jour en jour sous divers prétextes de l'introduire dans son Conseil. Il ne lui communiquoit ni les affaires du Royaume, ni les négociations étrangéres. Il ne lui donnoit rien de ce qui vaquoit à sa bien-séance, & sa recommandation étoit inutile pour obtenir des charges & des commissions.

On le décréditoit ainsi en le tenant dans l'indigence, & la prémiére de ses véxations lui étoit plus insupor-

inſuportable que la ſeconde, parce qu'il eût aiſément trouvé de l'argent, ſi la foibleſſe de ſon appui n'eût détourné de l'achéter ceux qui en avoient à faire.

Le Dauphin au contraire demandoit pour appanage proviſionnel la Duché de Normandie, la prémiére place dans le Conſeil après le Roi; le commandement d'une armée pour renvoyer les Anglois de-là la mer, en les chaſſant de Calais & de Guines, & que les charges & les gouvernemens fuſſent remplis de ſes amis & de ſes domeſtiques, auſſi bien que des vieux ſoldats, à meſure qu'il en vaqueroit.

Dans les premiers Mémoires des plaintes du Dauphin.

Le Roi ſe fondoit pour refuſer le Dauphin ſur deux grandes raiſons; la prémiére étoit que la Duché de Normandie, quoi que nouvellement réünie à la Couronne portoit le tiers des charges de l'Etat, en la maniére dont la France étoit alors gouvernée; & ſa Majeſté ne s'en pouvoit deſſaiſir ſans exiger le même tiers des autres provinces, dont il ne pouvoit néanmoins augmenter la taille au ſortir d'une guerre civile & étrangere tout enſemble, ſans rentrer lui même, & replonger les autres dans les calamités publiques qu'ils ne venoient que d'éviter.

Dans les prémiers contes rendus ſous le régne de Loüis XI.

La prémiére place dans le Conſeil accordée au Dauphin, y eût inévitablement introduit la diſcorde, puis-que ce Prince s'étoit hautement déclaré contre tous ceux dont il étoit compoſé, & les avoit menacés de les rechercher un jour des fautes qu'ils avoient commiſes à ſon dire.

Dans ſa lettre au Seigneur des Cordes.

Les deux places qui reſtoient aux Anglois en France, ne valoient pas la peine de recommencer la guerre, & pouvoient d'ailleurs la rendre auſſi dangereuſe aux François, qu'elle l'avoit été ſous les régnes de Philippe de Valois, & de Jean. Le Duc de Bourgogne ayant intérêt qu'ils conſervaſſent un pié en France, craignant d'étre à ſon tour attaqué, après qu'on les auroit encore une fois renvoyés dans leur Iſle.

D 2 Enfin

traite, ſortit ſi adroitemeut de la Cour que perſonne ne ſe mit en devoir de l'en empêcher.

avec le Duc de Bourbon.

Le Duc d'Alençon Gouverneur de Touraine, le reçût dans le Château de Loches place conſidérable, dans l'ignorance où l'on étoit alors des fortifications : mais le Roi étoit trop bien armé pour ſouffrir long-tems un affront de cette nature. Il envoya tant de troupes du côté de Loches, que le Dauphin eût ſujet de craindre d'y être inveſti. Il conjura le Roi de Sicile, & le Comte du Maine ſes oncles maternels de lui accorder un azile dans l'Anjou, dans le Maine ou dans la Provence. Mais outre que ces deux Princes n'approuvoient pas l'équipée de leur neveu, ils avoient beſoin de vivre en bonne intelligence avec le Roi leur beau-frére, pour attirer ſous leurs enſeignes la Nobleſſe Françoiſe, dans le deſſein qu'ils avoient de recouvrer le Royaume de Naples, uſurpé ſur eux par le Roi d'Arragon. Ils s'excuſerent de recevoir le Dauphin, ſur un motif ſi plauſible : & le Dauphin eût été aſſiégé dans Loches, s'il ne ſe fut traveſti, & ſauvé à Moulins capitale du Bourbonnois, où le Duc de Bourbon s'étoit mis en poſture de le recevoir.

Elle eſt marquée dans le Mémoire de 1447. entre les plus importantes du Royaume.

Ce Duc avoit en propriété cinq provinces, qui d'un côté touchoient aux Etats du Duc de Savoye, & de l'autre s'étendoient juſques au centre du Royaume, le Baujollois, le Forêt, le Bourbonnois, l'Auvergne, & la Marche. Il en avoit aſſemblé la Nobleſſe & il y eût fait une longue réſiſtance, s'il n'avoit eu ſur les bras que les troupes que le Roi lui oppoſoit. Mais la Maiſon de Savoye qui n'avoit point encore négligé d'occaſion de s'agrandir aux dépens de ſes voiſins, regarda la retraite du Dauphin dans le Bourbonnois comme une conjoncture propre à s'emparer ſur le Duc de Bourbon de la ſouveraineté de Dombes, où elle avoit de grandes prétentions. Elle y mena tant de gens de guerre que

Dans le Manifeſte de la mére du Roi contre le Duc de Savoye ſon frére.

que le Duc de Bourbon incapable de ſe défendre en même tems contre ſon Maître, & contre ſon voiſin, fit ſa paix avec le Roi, & pria le Dauphin de chercher une autre retraite.

Dans les manuſcrits des raiſons de l'avenement à la Couronne de Hugues Capet.

Le Dauphin ſe trouva pour lors tout-à-fait empêché de ſa perſonne: s'il ſortoit du Royaume, il ſe rendoit criminel en s'expoſant à perdre la Couronne, par la même voye qui en avoit autrefois fruſtré le malheureux Charles de Lorraine, frére & oncle paternel des deux derniers Rois de la race de Charlémagne: s'il y demeuroit, il ſeroit infailliblement enlevé, à moins que le Duc de Bourgogne ne le protégeât. Il fut donc contraint d'avoir recours à ce Prince, dont la conduite fut plus adroite & plus juſte en ce point, que n'avoient été celles des Ducs d'Alençon & de Bourbon.

Il étoit Prince du Sang, plus proche qu'eux de la Couronne, & plus puiſſant ſans comparaiſon: cependant il répondit au Dauphin, qu'il le recevroit volontiers dans ſes Etats, pour le reconcilier avec le Roi ſon pére: mais non pas pour y fomenter la diſcorde entre les deux prémiéres perſonnes du Royaume qui n'en devoient faire qu'une. Le Dauphin ne pouvant mieux faire accepta la médiation du Duc de Bourgogne, & le Roi témoigna plus de joye d'apprendre que le Dauphin vouloit rentrer dans ſon devoir, qu'il n'avoit reçû de chagrin au prémier avis de ſon évaſion. Le pére & le fils remirent leurs intérêts entre les mains du Duc de Bourgogne; & le Duc obligea le Dauphin à ſe contenter de la penſion & des bonnes graces du Roi, juſques à ce que la loi de l'Etat l'appellât à la Couronne, où que ſa déference & ſes reſpects invitaſſent le Roi à lui donner plus de part dans les affaires.

Dans les lettres de l'un & de l'autre au Duc.

Ainſi le Dauphin retourna à la Cour, beaucoup ſatisfait en apparence, mais très-mécontent en effet

du

du Duc de Bourgogne. Il se plaignit en secret que ce Prince avoit eu plus d'égard à ses intérêts qu'à ceux des parties qu'il s'étoit proposées d'accommoder, & qu'ayant en la personne du Comte de Charolois un fils entreprenant, il avoit crû devoir lui ôter le prétexte de se soûlever en le retenant dans l'obeïssance, & dans la condition privée par un exemple domestique.

Le Dauphin, avoit persévéré 13. ans dans cette disposition intérieure, & le soin qu'il avoit de la cacher, n'avoit trompé durant un si long espace, ni les yeux, ni l'opinion de son pére, prévenu de la pensée, que les irregularités de la nature dans le cœur d'un fils, ne se corrigeoient presque jamais entiérement à l'égard de celui qui lui avoit donné la vie.

Le Roi étoit persuadé que le Dauphin useroit mal de son pouvoir, s'il étoit augmenté, & se tenoit précisément aux conditions de l'accommodement fait par le Duc de Bourgogne. Le Dauphin au contraire ne se lassoit point d'être rebuté, & prétendoit que le Roi accorderoit à l'importunité, ce qu'il ne refusoit que par des raisons politiques: mais il n'est rien de si difficile que d'entretenir les ambitions violentes, lors-qu'on n'employe pour les amuser qu'une longue espérance.

Le Dauphin, aprés avoir inutilement mis en usage tout ce qui servoit à fléchir le Roi, eût enfin recours au dernier expédient, & demanda qu'on lui permit au moins de faire un voyage de quatre mois en Dauphiné. La requête ne pouvoit étre plus plausible ni l'artifice caché dessous, plus subtil: le Dauphiné avoit été réduit à la Monarchie Françoise à des conditions, sinon extravagantes, au moins extraordinaires, & l'on n'avoit pas tant eu égard, en acceptant la donation qui en avoit été faite, aux loix dures & bizarres que le donateur avoit imposées, qu'à profiter du dépit qu'il avoit eu en se

pri-

privant de son fils unique, qu'il avoit laissé tomber par mégarde d'une fenêtre, où de la vengeance qu'il prétendoit tirer du Duc de Savoye, qui lui avoit fait 30. ans la guerre, en mettant son Etat en de si puissantes mains que ce Duc n'osât plus l'attaquer.

On étoit demeuré d'accord que le Dauphiné ne seroit incorporé avec la France, que dans le tems que sa Majesté n'auroit point de fils: mais qu'au moment qu'il en naîtroit un à sa Majesté, l'enfant au sortir du ventre de sa mére, deviendroit Souverain du Dauphiné, sans avoir besoin d'autre provision & investiture, que celle que lui donneroit sa naissance; que la Justice & les autres fonctions civiles y seroient administrées en son nom; que le Roi son pére ne seroit plus considéré que comme son tuteur, & qu'aussi-tôt qu'il auroit atteint l'âge préfix par le droit Romain, il seroit si pleinement émancipé, que le Roi très-Chrêtien n'auroit non plus d'autorité directe ou indirecte sur le Dauphiné, que sur les provinces que sa Majesté n'avoit jamais possédées.

Le Dauphin avoit étudié tous les articles de cette donation, & il y a lieu de croire, à raisonner sur l'ignorance dont la Noblesse Françoise faisoit alors profession, qu'il n'y avoit point d'autre que lui à la Cour qui en fut instruit: & de fait la requête qu'il avoit présentée pour son voyage fut examinée dans le Conseil du Roi, sans qu'on y trouvât le moindre inconvenient: on le laissa partir, mener avec lui quiconque le voulût suivre, entrer dans le Dauphiné, & s'y faire reconnoître; mais ce qui suit ne donna que trop de sujet à la Cour de se repentir de sa facilité.

Dans la convocation des Etats du Dauphiné en 1456.

Le Dauphin assembla les Etats de la province, y fit lire la donation dont on vient de parler, en demanda & obtint la confirmation, & se mit aussi-tôt en possession des privilèges qu'elle lui donnoit.

Il

Il cassa tous les Officiers pourvûs par son pére; il en créa de nouveaux; il retint les déniers Royaux, & se fit prêter un nouveau serment.

Le Roi fut ponctuellement averti de ces quatre attentats, mais il n'étoit pas facile d'y remédier dans la conjoncture d'alors, où toutes les forces du Royaume étoient occupées à chasser les garnisons Angloises du reste de la Guyenne. La France se seroit mise hors d'état d'exécuter ce grand projet par la moindre diversion qu'elle eût euë du côté du Dauphiné, & Charles VII. aima mieux feindre d'ignorer la conduite de son fils, que de se réduire à la nécessité d'y remédier, en témoignant de la savoir.

Il le laissa faire à son aise le Souverain du Dauphiné, & se fit par cette seconde condescendance beaucoup plus de tort, qu'il ne s'en étoit fait par la prémiére: car le Dauphin refusa de retourner à la Cour, après que les quatre mois furent expirés, & se comporta de même dans cette province éloignée, que s'il eût eu dessein d'y attendre que la succession à la Monarchie Françoise lui fut ouverte. Il s'ennuya même au bout de deux ans de ne représenter que le personnage d'un Dauphin de Viennois, & il succomba à la tentation ridicule de contrefaire le Roi dans un païs de si peu d'étenduë. Il y reçût les Ambassades des Princes étrangers, & il en envoya à son tour dans les plus célébres endroits de l'Europe.

Mais il n'est rien dont les hommes soient si avares, que de ce qui leur coûte beaucoup à acquérir, & dont néanmoins ils ne leur reste que peu de tems à joüir. Charles s'étoit mis en possession de son droit de régner par une infinité de travaux; il avoit en les supportant affoibli sa santé, il approchoit de 60. ans, & deux ou trois de ses prédécesseurs seulement avoient prolongé leur vie au de-là de ce terme,

me : plus il aimoit ſon fils, plus il eût de peine à digérer qu'il entreprit ſur la Royauté ; & ſa jalouſie qui avoit cédé la prémiére fois à la raiſon d'Etat, l'emporta la ſeconde fois ſur elle. Il venoit de recouvrer enfin toute la Guyenne par la valeur de l'incomparable Comte de Dunois, & il ſembloit abſolument néceſſaire d'y laiſſer toutes les troupes qui l'avoient conquiſe, parce que la Cour de Rome qui avoit favoriſé les François contre les Anglois, tant qu'elle avoit appréhendé que les François ne ſuccombaſſent, n'avoit pas plûtôt vû chaſſer les Anglois de la Normandie & de la Guyenne, que l'intérêt de conſerver l'Angleterre, qui lui étoit en quelque maniére tributaire, l'avoit obligé à changer de conduite. Elle avoit levé les excommunications fulminées contre Edoüart III, Roi d'Angleterre : elle lui avoit permis de tirer de groſſes contributions ſur le Clergé de ſes Etats : elle l'avoit aſſiſté du dénier Saint Pierre ; c'eſt-à-dire, de la ſomme que le Saint Siége exigeoit tous les ans ſur chaque feu d'Angleterre, & les Anglois avoient ainſi mis ſur pié une armée beaucoup plus puiſſante que celles qu'ils avoient depuis cent ans envoyées en France.

Dans la négociation du Cardinal Gilles.

Par l'acte de ſoûmiſſion du Roi Jean Sans Terre.

Cependant Charles aima mieux hazarder ſes nouvelles conquêtes, que de laiſſer plus long-tems ſon fils faire le Roi en Dauphiné. Il fit prendre à l'élite de ſes troupes la route de cette province ; & le Dauphin qui dépenſoit déja en eſpions la meilleure partie du peu qu'il avoit, fut averti qu'il étoit en danger d'être pris. Toute la difficulté cõſiſtoit à bien choiſir le lieu où il ſe ſauveroit ; & certes elle étoit ſi grande qu'il ne ſembloit pas qu'elle pût-étre ſurmontée par l'adreſſe, où par l'expérience humaine. Si le Dauphin ſe retiroit chez les feudataires de ſon pére, il devoit s'attendre qu'ils le livreroient, quand ce ne ſeroit que pour éviter de tomber dans le crime de félonie. S'il s'adreſſoit aux étrangers, il les trouveroit amis ou enne-

Dans la lettre à Turceles de la Tour.

ennemis de la France; s'ils en étoient amis, ils éviteroient de le recevoir, & s'ils étoient ennemis, ils se saisiroient de sa personne, & le tiendroient en prison.

Il ne restoit que le Duc de Bourgogne qui eût ramassé en sa personne à l'égard de la Monarchie Françoise, les qualités différentes de François, de feudataire, d'étranger, de voisin, & d'allié. Il étoit Prince du Sang Royal descendu du Roi Jean, de mâle; il étoit le prémier Duc & Pair de France. Il relevoit encore de la Couronne en qualité de Comte de Flandres & d'Artois: mais il ne relevoit de personne pour les quinze autres provinces qu'il possédoit. Ses Etats touchoient aux frontiéres & s'étendoient même jusqu'au centre du Royaume, & il avoit épousé Michelle sœur du Roi très-Chrêtien. Il avoit eu long-tems la guerre avec le même Roi, & il l'avoit enfin terminée par un Traité tout-à-fait avantageux. Il aimoit trop le repos pour y donner atteinte, & le Dauphin avoit déja éprouvé qu'il n'étoit pas d'humeur à se commettre avec la France à sa considération. Il étoit moralement assûré d'un honnête refus s'il lui demandoit retraite, & s'il ne la demandoit pas, il ne pouvoit éviter de retourner à la Cour, ou d'entrer dans une prison. Mais quelque rafiné qui soit un esprit, on n'a pour le subtiliser davantage, qu'à le réduire à des extrémités imprévûës.

Dans le Traité d'Arras conclu en 1435.

Le Dauphin persuadé que s'il demandoit un azile au Duc de Bourgogne, il seroit refusé, le prit sans le demander, & prévenant la nouvelle de son évasion, traversa la France & pénétra s'y avant dans les Païs-bas, sans avoir été reconnu sur sa route, qu'il étoit déja dans le Brabant, lors-que le Duc de Bourgogne fut informé de son arrivée. Ce vieux Prince n'en fut pas moins irrité que surpris: mais comme il ne l'y eût osé recevoir s'il l'en eût fait avertir, il osa

Dans la rélation d'Adrien de Croy.

osa encore moins l'en chasser, quoi qu'il y fut entré sans sa participation. Il lui déclara nettement qu'il ne lui accorderoit autre chose que la sureté de sa personne, & qu'il ne lui fourniroit ni argent ni troupes. Il envoya son gendre Ravestini faire la même protestation au Roi: & il prouva efficacement, que le Dauphin ne s'étant déclaré pour ce qu'il étoit & n'ayant été reconnu que dans une des provinces des Païs-bas, qui ne relevoit en aucune maniére de la Monarchie Françoise, on ne l'en pouvoit tirer par force, à moins que de violer le droit des gens.

Le Comte de Ravestini avoit épousé sa fille bâtarde.

Le Conseil du Roi jugea, que puis-que le Dauphin n'étoit point en la main de sa Majesté, il ne pouvoit étre en un lieu moins suspect, que dans les Etats du Duc de Bourgogne; & la crainte qu'il n'en sortit, ou qu'on ne le priat de s'en retirer, empêcha d'éclater le ressentiment du Roi contre ce Duc, de ce qu'il ne lui rendoit pas son fils. La bonne intelligence ne discontinua ni de part ni d'autre, & le Roi se contenta de presser son fils de retourner à la Cour. Le Duc de Bourgogne y joignit aussi ses offices, & le Dauphin résolu de n'en rien faire, eût eu de la peine à trouver une excuse légitime, si la Cour de Rome ne la lui eût, sans y penser, suggérée. Le Pape Calixte III. s'étoit proposé de former une Ligue générale entre les Chrétiens contre les Turcs, & sollicitoit par ses Legats d'y entrer tous les Rois, les Princes & les Republiques de sa Communion.

Dans la négociation de l'Evêque d'Arras.

Les Bulles y sont imprimées.

Le Dauphin attentif à tous les évenemens dont il pouvoit tirer avantage, regarda celui-ci comme une occasion favorable, si elle étoit bien ménagée, pour s'exemter de retourner en France. Il vit le Legat qui passoit par le Brabant, pour aller trouver le Roi très-Chrêtien; il eût avec lui de longues conférences, & il lui offrit de mener en personne au siége de Constantinople les troupes Françoises victorieu-

ses

ſes de la Normandie & de la Guyenne, pourvû que le Roi ſon pére y conſentît.

Le Legat ne pût éviter de donner dans le piége qu'on lui tendoit, parce que l'offre qu'on lui faiſoit étoit tout-à-fait dans ſon ſens. Il ſe ſouvenoit d'avoir lû dans l'Hiſtoire que 1200. François avoient conquis l'Empire des Grecs, quoi qu'il fut d'une étenduë beaucoup plus vaſte ſans comparaiſon, qu'il n'étoit lors-que les Turcs s'en étoient emparez, & tout le monde étoit perſuadé que la France fourniroit ſans s'incommoder juſqu'à 30000. vieux ſoldats, commandés par des Chefs les plus expérimentés de l'Europe. Une ſi belle armée ayant le Dauphin à ſa tête eût été capable d'arracher aux Infidéles les Empires qu'ils venoient de conquérir, quand même elle n'eût point été ſecondée: mais il n'y avoit aucune apparence que les autres Princes Chrêtiens laiſſaſſent à la France toute la gloire d'une ſi belle expédition: au contraire il étoit à préſumer que l'Angleterre ſeroit jalouſe de la partager avec elle, quand ce ne ſeroit que pour cacher ſous ce pieux devoir la honte d'avoir été vaincuë, & que l'Italie, l'Eſpagne, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, & l'Albanie avec ſon fameux Scanderberg uniroient leurs forces à celles du Dauphin, ou attaqueroient les Turcs par tant d'endroits différens, qu'il s'y en trouveroit quelqu'un où il n'y auroit point de réſiſtance.

Dans l'Hiſtoire de Villehardoüin.

Dans les prémieres lettres d'Edoüart III. à Calixte III.

Le Legat fondé ſur de ſi fortes & ſi agréables ſuppoſitions, ſe rendit le ſolliciteur du Dauphin auprès du Roi, & preſſa principalement ſa Majeſté ſur cet article; il lui remontra qu'il y alloit de la gloire de Dieu, & de l'intérêt de la France à l'engager dans une entrepriſe ſi ſalutaire, & que les crimes commis durant les diviſions des Maiſons d'Orleans & de Bourgogne, ne pouvoient étre ſuffiſamment expiez que par une ſainte milice, que les François

Dans la remonſtrance de Joffredi à Charles VII.

 après

après s'être si long-tems soüillés du sang de leurs fréres, laveroient avec approbation leurs mains dans le sang des Infidéles, & trouveroient en Thrace & en Asie les occasions innocentes d'exercer une valeur qu'ils cherchoient inutilement ailleurs; que les soldats qui avoient servi dans ces longs troubles y étoient presque tous nés; & que n'ayant point d'autre métier que la guerre, il faloit qu'ils en vécussent, ou que l'oisiveté où ils languiroient malgré eux, exposât leur patrie à de continuelles révolutions; que le Dauphin étoit un Prince d'humeur guerriére, qui préféroit la solitude du Brabant aux délices de la Cour de France, parce que l'occasion lui manquant de combatre des hommes, il aimoit mieux s'animer contre des bêtes, que de se laisser amollir par l'amour ou par les festins; que sa naissance & ses mécontentemens secrets & publics donnoient lieu de craindre qu'il ne remuât, & que le meilleur moyen de l'en empêcher consistoit à l'envoyer dans une contrée éloignée de son païs, & de l'y tenir tellement occupé, qu'il n'eût pas le loisir de penser à d'autres intrigues; qu'on ne seroit point en peine de lui en inspirer le désir, puisqu'il demandoit lui même pour grace une espéce d'honnorable exil, que la raison d'Etat rendoit d'ailleurs si nécessaire; & qu'après tout il n'y avoit aucune inconvenient de le satisfaire en ce point, puisqu'il avoit un frére capable en tout évenement de remplir sa place. Mais le Roi n'étoit pas si disposé à prendre le change, que son fils & le Legat l'étoient à le lui donner.

Dans les réponces de Charles VII. à Joffredi.

Il répondit que l'expédition dont il s'agissoit, étoit trop perilleuse pour l'heritier présomtif de la Couronne; qu'il periroit la moitié des troupes Françoises, avant qu'elles fussent arrivées au lieu où la guerre se devoit faire, & que le reste seroit trop las pour combatre, & ne suffiroit pas pour vaincre; que

que la France favoit par expérience combien de femblables entreprifes lui étoit ruïneufes, & que les fept mille hommes, que fon prédéceffeur avoit envoyez en Hongrie avoient été abandonnez, & taillez en piéces à la bataille de Nicopoli; qu'il n'y avoit aucune apparence de dégarnir le Royaume en un tems où les Anglois étoient à lerte pour y entrer, ni de prétendre que le Dauphin exécutât rien de confidérable avec les feules forces qu'il tireroit des Etats de fon pére; quelles ne feroient pas grandes tant qu'il vivroit en mauvaife intelligence avec lui; qu'il pensât avant toutes chofes à mériter fon pardon par un promtretour auprés de S.M. & qu'en-fuite on lui accorderoit tout ce qui feroitpoffible.

Le Legat ne trouva rien que de jufte & de bienféant dans les derniéres paroles du Roi; & comme il importoit peu de quelle maniere il exécutât la commiffion dont il étoit chargé, pourvû qu'il s'en acquitât au contentement du Pape. Il preffa le Dauphin de faire un voyage à la Cour, pour y concerter avec le Roi fon pére les moyens d'agir plus utilement contre les Infidéles: mais le Dauphin fut inexorable, & le Legat échoüa dans une négociation qui lui avoit paru au commencement la plus aifée à terminer de celles qui lui avoient été confiées en divers tems.

Son mauvais fuccés n'empécha pas le Duc de Bourgogne de travailler encore une fois à la réconciliation de fon neveu avec fon beau-frere. Il obligea le Dauphin à faire de nouvelles foûmiffions au Roi fon pére, & il les apuya par une magnifique Ambaffade. Les Députez de ces deux Princes avoient ordre d'agir de concert, mais les propofitions qu'ils avoient à faire étoient différentes; les Ambaffadeurs de Bourgogne fe contenterent d'excufer la retraite que leur maître donnoit au Dauphin fur l'hon-

Le Duc de Cleves en voulut bien être le chef

l'honneur qu'il avoit d'être parent & allié du même Dauphin, & sur les qualitez de prémier Pair, & de feudataire de la Couronne, qui ne lui avoient pas permis de refuser le vivre & le couvert à celui qui en étoit l'héritier présomtif.

Le Roi pouvoit tirer de ces deux raisons une conclusion contraire : mais il avoit trop d'intérêt à ménager le Duc de Bourgogne, pour lui dire tout ce qu'il pensoit de sa conduite. Il feignit donc d'agréër ce qu'il ne pouvoit empécher : il ne parla que des obligations qu'avoit l'Etat en général & S. M. en particulier au Duc, de n'avoir pas réduit le Dauphin à se retirer chez les étrangers, & il l'exhorta de consommer l'ouvrage en disposant insensiblement ce Prince à retourner au lieu où il devoit être par toutes sortes de raisons.

C'étoit un nommé Clermont Tallard qui portoit la parole.

Les Domestiques que le Dauphin avoit dépêchez ne furent pas ménagez avec tant de précaution, & le Roi leur repartit nettement qu'il ne pouvoit comprendre pourquoi son fils, qui avoit de l'esprit & qui d'ailleurs étoit fait comme les autres hommes, apréhendoit tellement la présence d'un pére qui étoit en réputation de pancher plûtôt du côté de l'indulgence que vers la sévérité, & que s'il persistoit dans un éloignement si scandaleux, il donneroit lieu à la plûpart des hommes naturellement plus enclins à juger des Princes que des autres, de croire que sa conscience lui reprochoit d'avoir commis contre ce même pére un crime irrémissible : que les sinistres impressions qu'il donnoit de sa conduite, ne cesseroient que par un promt retour, & qu'il les éviteroit infailliblement s'il lui restoit tant soit peu de naturel, quand ce ne seroit que pour venir rendre les derniers devoirs à celui dont il tenoit la vie dans un chagrin pire que la mort.

Les négociations dont on vient de raporter les principales circonstances, eurent leur effet ordinaire;

c'est-

c'est-à-dire qu'elles ne furent point entreprises impunément, & que n'ayant pû arriver à leur fin, qui consistoit à rétablir une parfaite intelligence dans la Maison Royale, elles irriterent le Roi & le Dauphin l'un contre l'autre, beaucoup plus sans comparaison qu'ils ne l'étoient auparavant. Le Dauphin eût plus d'aversion que jamais de retourner en France, & ne pût étre fléchi ni par les instances presque continuelles du Duc de Bourgogne, ni par les offices redoublez de la Cour de Rome. Le Roi de son côté crût que l'obstination de son fils ne pouvoit étre mieux punie qu'en témoignant de ne penser non plus à lui, que s'il eut été mort civilement. L'occasion s'en présenta bientôt si favorable que S. M. toute animée quelle étoit eût eû de la peine à la désirer meilleure.

Dans les brefs de Calixte III. au Dauphin.

Madeleine de France sa fille fut recherchée en mariage par Ladislas Roi de Hongrie & de Bohéme, & le parti fut estimé trop avantageux pour étre négligé. On fit entendre à Ladislas que la Princesse lui seroit accordée pourvû qu'il la demandât dans les formes, & ce Prince envoya en France une solennelle Ambassade. Les articles furent dressez sans la participation du Dauphin; & bien loin de profiter de la conjoncture pour l'inviter encore une fois de venir à la Cour, on ne lui donna pas même avis que sa sœur alloit étre mariée,

Dans la négociation en France de l'Evéque des cinq Eglises.

Mais le dépit n'est jamais si grand, que quand on sait que l'action qui lui sert de fondement à été faite exprès pour l'attirer. Le Dauphin se douta que c'étoit pour le punir qu'on l'avoit oublié en disposant de sa sœur, & il s'en vengea à sa maniére, c'est-à-dire en enchérissant sur le mal qu'on avoit eû dessein de lui faire.

La Dauphine sa femme sœur du Duc de Savoye accoucha en Brabant d'un fils, & le Dauphin le fit batizer le même jour, sous le nom de Duc de Nor-

Dans la rélation de ce batéme.

man-

mandie ſans le conſentement du Roi: il ne ſe mit pas même en peine d'excuſer l'action, après qu'elle eut été faite, ſur l'excés de la joye, dont il pouvoit feindre d'avoir été tranſporté en ſe voyant pére.

Cependant ſon crime étoit irréparable en la maniére que l'on concevoit alors de la Royauté; car on ſe figuroit que c'en étoit un ſi inſéparable de la Couronne de donner aux fils de France les qualitez qui les doivent diſtinguer des autres Princes, que le Roi même ne s'en pouvoit diſpenſer, & que quiconque l'en priveroit, commettroit à ſon égard preſque le même crime que s'il le dégradoit. Et de fait le Roi voyant ſon fils qui n'attendoit pas ſa mort, crût qu'il avoit deſſein de l'avancer, & s'imprima ſi fortement cette chimére dans l'eſprit, qu'il en perdit la vie. Il ſoubçonna que ce même fils avoit réſolu de l'ôter du monde par la voye du poiſon, & quoi qu'il fut le meilleur des Maîtres, & qu'il eut les plus fidéles domeſtiques qui furent jamais, il n'eût point aſſez bonne opinion de ſes officiers de cuiſine pour les eſtimer incapables de corruption, s'ils en étoient ſolicitez par celui qui les devoit commander un jour, qui leur propoſeroit l'impunité de leur crime, comme un attrait à le commettre; & ſon imagination bleſſée lui repréſenta, qu'il n'y avoit point d'autre expédient pour éviter le venin, que de s'abſtenir de manger. Il s'y réſolut par un aveuglement d'autant plus étrange, qu'il couroit à la mort en la fuyant; & ce ne fut qu'au ſeptiéme jour que l'on s'en apperçût. Il réſiſta à ſes domeſtiques qui le preſſoient de prendre de la nourriture: mais il céda aux larmes de ſon fils puîné jeune Prince de grande eſpérance qui n'avoit encore que quinze ans. Il ſe mit en devoir de manger, & ce fut inutilement, puis-qu'il n'en étoit plus tems, ſes inteſtins s'étoient rétreſſis de ſorte que

l'aliment n'y pouvoit entrer, & la chaleur naturelle n'étoit plus capable de le digérer.

Ainsi Loüis XI. vint à la Couronne le vint deuxiéme Juillet 1461. & ceux qui avoient le plus de sujet d'appréhender son ressentiment, ne penserent qu'à lui dépécher des couriers, & à le hâter de venir, tant ils étoient prévenus de leur propre innocence.

Les Ducs d'Orleans & de Bourbon allerent au devant de lui jusques sur la frontiére du Royaume, & les autres Seigneurs le joignirent avant qu'il arrivât à Reims, où c'étoit alors la coûtume de sacrer les Rois inmédiatement après leur avenement à la Couronne. Le Duc de Bourgogne qui l'avoit entretenu magnifiquement chez soi durant près de six ans, l'accompagna avec le Comte de Charolois son fils, le Duc de Cleves son neveu, & la plus leste Noblesse de ses Etats: la cérémonie n'avoit jamais été si pompeuse, & elle devint extraordinaire par la présence de quatre Ambassadeurs d'autant de Rois d'Orient.

Dans le récit des cérémonies du sacre.

Les conquétes de Mahomet II. avoient donné de la jalousie aux Rois de Perse, d'Arménie, de Georgie, & de Curde; & ces Princes qui prévoyoient qu'il leur seroit impossible de se conserver sans le secours de ceux de l'Europe, leur avoient envoyé proposer une ligue offensive & défensive contre les Turcs, & promettoient de les attaquer de leur côté avec une armée de six vint mille hommes, pourvû que l'on fît en même tems dans l'Europe une puissante diversion. Le chef de l'Ambassade étoit un Cordelier nommé Loüis, que le Pape Calixte III. avoit autrefois envoyé aux Chrêtiens schismatiques pour savoir ce que l'on pouvoit attendre deux, en cas qu'il se fît une nouvelle Croisade. Ce Religieux s'étoit d'abord si bien acquité de son devoir, qu'il avoit mérité des loüanges extraordinaires, non seulement d'Eugene IV. qui lui avoit continué sa mission, mais enco-

Dans les Regîtres de ces Papes.

encore de Pie II. Il avoit formé un liaiſon entre les Chrêtiens de l'Aſie & ceux de l'Europe, qui devoit étre le fondement d'une mutuelle ſubſiſtance: on lui en avoit laiſſé dreſſer les articles, & on l'avoit chargé d'en négocier la concluſion. Le ſuccés n'en étoit pas difficile,& tout conſpiroit à perſuader qu'il ſeroit heureux: mais ſoit que le Cordelier ne fût pas ſi vertueux qu'on l'avoit crû en l'envoyant, ou qu'il ſe fût corrompu dans les délices de l'Orient, il changea peu à peu le zéle dont il étoit auparavant tranſporté contre les Infidéles, en une ambition, & une avarice qui ne pouvoient étre plus dereglée. Il penſa à ſe faire chef des Chrêtiens ſchiſmatiques, & il ſuppoſa qu'en obtenant du Saint Siége des Bulles pour étre leur Patriarche, il ſeroit en effet leur Pape: parce que la diſtance des lieux & la difficulté des chemins ne lui permettoient que rarement d'entretenir commerce avec ceux de Rome.

Sur ce principe il obligea les ſchiſmatiques de réduire dans la lettre circulaire qu'ils enverroient aux Princes Chrêtiens de l'Europe, toutes leurs demandes à celle-ci, que le Pape leur donnât le frére Loüis en qualité de Patriarche. Le Pape tout ſpirituel & expérimenté qu'il étoit, ne s'apperçût pas d'abord de la ruſe du Moine; & voyant qu'on ne lui demandoit qu'un titre qu'il n'étoit pas en poſſeſſion de conférer, il l'accorda avec la même facilité que ſi l'on n'eût exigé de lui que du plomb & du parchemin. Il n'en fit pas néanmoins ſitôt expédier les proviſions, & il attendit que le Cordelier fût de retour de la viſite qu'il alloit rendre à chacun des ſouverains de l'Europe en particulier: mais le Moine agît comme s'il eû cru qu'il lui ſuffiſoit d'avoir la promeſſe du Patriarche pour en exercer toutes ſes fonctions hors même de ſon reſſort. Il donna beaucoup d'indulgences & de diſpenſes en Allemagne, & il amaſſa par céte voye des ſommes conſidéra-

La lettre eſt dans le regître de Pie II.

dérables. La récolte en France où il alloit immédiatement après, n'eût pas été moindre si le Roi lui eût donné le loisir de la ramasser ; mais sa Majesté faisoit épier de trop près les gens avec qui elle avoit à traiter pour ne les pas connoître jusques au fond de l'ame.

Dans les plaintes des Allemans à Pie II.

Elle amusa le Cordelier en attendant qu'elle eût des informations autentiques de sa conduite, & lors-qu'elle eût en main les moyens d'en convaincre le Pape, elle agit avec une modération que sa Sainteté ne pût s'empêcher de loüer, quoi qu'il lui fâchât d'ailleurs que son Commissaire eut été surpris en fourbant. Le Cordelier fut invité & conduit à une audience sécréte, où le Roi se contenta de lui faire un aigre reproche sur divers attentats qu'il lui marqua contre les libertez de l'Eglise de son Royaume, & lui fit sentir que le seul respect de la commission qu'il exerçoit, quoi qu'il en fût tout-à-fait indigne, empêchoit de le punir, & le renvoya sans autre formalité. Le Cordelier sortit de France sans faire bruit; mais il en fit tant à Rome où il se plaignit hautement du mauvais accueil du Roi, & il usa de tant d'artifices pour intéresser le saint Siege dans l'afront qu'il prétendoit avoir reçû, que le Roi se crût obligé de désabuser le Pape : on fit voir à sa Sainteté, les tours de souplesse du Cordelier ; mais on ne la détrompa pas entiérement, soit quelle eut encore trop bonne opinion de ce Religieux, ou que la honte d'avoüer d'avoir été surpris la confirmât dans son erreur : elle promît néanmoins de s'en éclaircir d'avantage, & elle ordonna la recherche des actions du Cordelier en Allemagne, elle trouva qu'il y avoit aussi donné force dispenses des loix canoniques, & alors non seulement elle lui refusa le Patriarchat qu'elle lui avoit promis, mais de plus elle le chassa de Rome.

Dans la lettre du Roi au Pape sur ce sujet.

Dans la réponce du Pape au Roi.

Le Cordelier pour avoir été découvert ne se rebuta

ta point de ſon entrepriſe ; il ſe retira à Veniſe ou il employa ſi utilement une partie de l'argent qu'il avoit tiré de ſon infame commerce; qu'il corrompit pluſieurs Evêques Grecs des Iſles que la Republique tenoit alors dans l'Archipel, & quelques Evêques d'Italie. Ces Prélats aſſemblés le conſacrerent Patriarche, & le Pape en fut tellement indigné qu'il écrivit au Senat d'arrêter le Cordelier & de le livrer aux Officiers de ſa Sainteté qui s'étoient chargez de le conduire à Rome. Le Senat qui d'un côté ne vouloit pas ſe commettre avec le Pape, & aprehendoit de l'autre de bleſſer ſa ſouveraineté en obéïſſant au même Pape, fit donner au Cordelier un avis ſecret de ſe retirer, dont il profita ſur le champ.

Dans la Lettre du Pape au Senat ſur la fin de 1461

La cérémonie du ſacre ſe termina par un diſcours du Duc de Bourgogne peu éloquent à la vérité, mais ſi judicieux, que l'Hiſtoire ſeroit injuſte, & imparfaite tout enſemble ſi elle n'en conſervoit la ſubſtance. Ce vieux Prince le meilleur & le plus aimé qui fut jamais, crût que ſon âge, ſes Etats, ſa qualité de prémier Pair, & la longue retraite qu'il avoit accordée au nouveau Roi, lui donnoient la liberté de lui repréſenter qu'il étoit de la bien-ſéance aux autres Monarques de commencer leur régne par la clémence : mais qu'il y avoit de plus à ſon égard une eſpéce de juſtice, & de néceſſité tout enſemble, qu'il n'y avoit rien de ſi contraire au génie des François que la force, ni de ſi conforme que la douceur, & que comme c'étoit plus par inclination, que par devoir qu'ils tenoient à leurs Rois, il faloit avoir ſoin d'entretenir par une affection reciproque, la prémiére de ces deux liaiſons, ſi l'on prétendoit que la ſeconde ſubſiſtât long-tems : qu'il étoit indigne d'un Prince qui montoit en un âge meur ſur le prémier trône de la Republique Chrêtienne, de conſerver dans le fonds du cœur l'averſion qu'il pouvoit avoir

Dans la rélation du ſacre.

avoir conçûë n'étant encore que Dauphin, & que pour se défaire tout d'un coup de ses antipathies, qui seules pouvoient troubler la tranquillité de son régne, il n'avoit qu'à les étoufer ou du moins à les cacher de sorte que personne ne s'apperçût jamais qu'il en eût eu ; que si personne ne s'étoit déclaré pour lui durant la vie du Roi son pére, personne ne le quitteroit aussi pour suivre les intérêts de l'héritier présomtif de la Couronne, & que si la Noblesse Françoise l'avoit désobligé en souffrant qu'il demeurât dans un si long exil sans se remuër, & sans faire aucune remontrance pour son retour, elle avoit abondamment expié ce qu'il pouvoit y avoir de criminel dans cette négligence, en prénant aussi grand soin de lui conserver ses droits ; que son absence, & les autres circonstances qui lui étoient contraires, n'avoient pas causé dans l'Etat le moindre désordre ; qu'une fidélité si inviolable étoit une marque assûrée que ses gentilshommes avoient oublié de l'avoir, où qu'ils étoient persuadés de ne l'avoir pas fait ; & qu'en l'un ou l'autre cas, il étoit avantageux de les imiter dans leur oubli, ou dans leur opinion ; qu'il faloit commencer à rendre justice à ses nouveaux sujets, par celle qu'il devoit à son frére unique, & qu'il se souvint de lui donner un appanage conforme à sa haute naissance.

Si les remontrances du Duc de Bourgogne eussent été efficaces, Loüis XI. eût été le plus heureux des Rois depuis Salomon : mais la félicité présente n'est pas une conjoncture propre à se dépoüiller des passions dominantes. Le Roi prévenu de sa bonne fortune, se contenta de dissimuler pour un tems son ressentiment, & de témoigner au Duc de Bourgogne qu'il ne lui en restoit plus : il reçût l'hommage de ce Prince pour les terres qu'il tenoit de la Couronne, & les autres feudataires lui rendirent ensuite les leûrs. Il retourna de Reims à Paris, où il

fit

fit une entrée plus étonnante par la multitude, & par l'équipage des gens de guerre qui l'accompagnoient, qu'agréable par les divertissemens qu'on lui donna : il en reçût néanmoins durant un mois, mais ils étoient à la mode du tems ; c'est-à-dire, presque tout-à-fait insipides, & qui n'étoient pas même capables d'amuser la délicatesse de son esprit: aussi les quitta-t-il aussi-tôt qu'il le pût avec bienséance pour vaquer à des affaires plus sérieuses.

Celle qui pressoit alors davantage étoit l'hommage de la Bretagne. Cette province étoit le fief le plus considérable de la Monarchie Françoise, après ceux que tenoit le Duc de Bourgogne. Son Duc étoit Prince du Sang Royal, sorti de la Maison de Dreux : il avoit plus de disposition à recevoir la loi de qui que ce fut, qu'à la donner ; cependant il étoit entêté d'une autorité absoluë à l'exemple de ses prédécesseurs, & il prétendoit que la Bretagne ne devoit relever que de Dieu ; il avoit horreur pour la mémoire de celui qui avoit été assez mal conseillé, pour se soûmettre volontairement aux Rois très-Chrêtiens, & il soûtenoit que la posterité lui avoit fait justice de l'appeller Pierre Maucler ; c'est-à-dire, Pierre le peu éclairé.

Dans les remarques de du Tillet.

La conjoncture la plus propre à recevoir son hommage, étoit de l'inviter à le rendre immédiatement après le Duc de Bourgogne, qui avoit fait le sien pour les terres qu'il tenoit de la Couronne à la cérémonie du sacre, sans attendre qu'on l'en sollicitât ; & le Roi n'eût point d'autre motif que celui là, pour s'avancer jusques sur la frontiére de Bretagne, quoi qu'il prît un autre prétexte qui fut de visiter Charles d'Anjou Comte du Maine son oncle maternel.

Le Prince étoit presque toûjours malade.

Le Duc de Bretagne apprenant que sa Majesté étoit si proche, ne pût se dispenser de l'aller voir ni de l'inviter d'entrer dans sa Duché : on le prit au

mot, & le Roi fut ravi d'entrer dans les principales villes, & d'y recevoir les acclamations des peuples, parce que c'étoit autant de confirmations nouvelles d'un droit qu'il avoit dessein d'exiger dans toute son étenduë, & même d'augmenter comme l'on verra dans la suite de cette Histoire. Il ne parla point au Duc de lui rendre hommage ; mais il l'en fit importuner par tant de voyes indirectes, que le Duc s'en acquita à sa mode, c'est-à-dire avec pompe dans son propre païs.

Au sortir de la Bretagne, le Roi visita la Touraine, & il y donna les prémiéres marques d'aversion pour la mémoire de son pére, & des missions dont il s'étoit servi. Le Duc d'Alençon Prince du Sang Royal étoit justement en horreur à tous les gens de bien, qui le croyoient né pour le deshonneur de sa Maison & de sa patrie. Il avoit une bassesse d'ame indigne de son rang, une malignité d'esprit qui ne pouvoit étre plus rafinée, une inclination dominante à soupçonner de corruption les actions les plus innocentes, & une disposition invincible à entrer dans tous les partis qui se formoient contre l'Etat. Deux trahisons insignes avoient achevé de le rendre infame sous le Régne précédent : la prémiere étoit d'avoir trempé dans la conjonction du bâtard de Bourgogne pour livrer la Pucelle d'Orleans aux Anglois ; & la deuxiéme d'avoir invité les mêmes Anglois à retourner en France en leur offrant pour retraite les villes de son appanage, d'où ils eussent mis sous contribution le reste de la Normandie.

Dans le manuscrit de son procés.

Il avoit été convaincu du dernier de ces crimes par une infinité de témoins irréprochables: le procés lui avoit été fait dans les formes anciennes de la Monarchie : on l'avoit condamné à la mort ; & sa peine avoit été changée par pure commisération en une perpetuelle prison : on l'avoit confiné dans une tour du château de Loches, personne ne le plaignoit

& il étoit lui-même si persuadé du peu de proportion de son supplice avec l'énormité de sa faute, qu'il l'avoit acceptée d'abord comme une grace, & la souffrit depuis plusieurs années sans demander d'adoucissement. Mais il suffisoit au nouveau Roi que le Duc d'Alençon eût été condamné par son pére, pour lui persuader qu'il étoit innocent, ou du moins pour lui inspirer le désir de le persuader aux autres. Il fit grace entiére au prisonnier; il le rétablit dans tous ses biens, & dans les droits de naissance & de dignité, dont il étoit déchû : il lui restitua Carentan, & les autres ports de Normandie dont il avoit autrefois été Gouverneur; & l'indulgence fut d'autant plus bizarre que le Roi connoissoit assez le Duc d'Alençon, pour juger qu'il ne se tiendroit jamais de devenir ingrat.

Ceux qui n'avoient point encore pénétré les secrets du Cabinet, loüerent l'action du Roi plus sans comparaison qu'elle ne méritoit de l'être, parce que ne découvrant rien dans le coupable qui pût attirer la grace qu'il avoit reçûë, ils estimerent que sa Majesté avoit imité à son égard la conduite de Dieu, qui ne tire que du fonds de sa bonté les motifs d'obliger les hommes; & ceux qui ne connoissoient qu'à demi sa Majesté, & qui la jugoiét incapable d'agir purement par principe de générosité, aimerent mieux se figurer qu'elle avoit voulu commencer son régne par un trait surprenant de clémence, afin de faire cesser la crainte de ceux qui supposoient sur l'ancienne maxime de politiquë, que son régne seroit sévére à cause de l'exil de six ans d'où il revenoit. Leur conjecture se fortifia par l'accueil que le Roi fit à Charles de France son frére unique dans la même ville de Tours. Sa Majesté feignit d'avoir oublié à l'égard de ce jeune Prince la remontrance que le Duc de Bourgogne lui avoit faite au sacre, & ne lui donna pour tout appanage que la Duché de Berri

Dans la rélation de cette entrevûë.

ri qui n'étoit considérable ni par l'étenduë, ni par le revenu, ni par aucune place forte, ni par la situation qui se trouvoit presque au milieu du Royaume.

Il n'osa, ou pour mieux dire il ne crût pas étre en liberté d'en user de même à l'égard de la personne qu'il haïssoit le plus; c'étoit le Comte de Charolois fils unique, & par conséquent héritier universel du Duc de Bourgogne. L'antipatie seule avoit commencé l'aversion qu'ils eurent toute leur vie l'un pour l'autre: la contrarieté, ou pour mieux dire l'incompatibilité de leurs intérêts l'avoit accrûë, le Connétable de St. Paul l'augmenta par la démangeaison de se rendre nécessaire, & l'entrevûë de Peronne qui sera le plus curieux endroit de cette histoire la rendit irréconciliable. Le Comte étoit le Prince le plus accompli de son siécle, à prendre le mot d'accompli pour avoir le plus de belles qualitez, & le moins de mauvaises; & l'on ne le trouvera point flaté dans le portrait que l'on en va faire, si l'on considére que Philippe de Comines, le seul homme qu'il offença jamais sensiblement, ne laisse pas de le loüer autant pour le moins qu'il va l'étre ici. Il avoit peu de beauté, mais ce défaut étoit récompensé par sa bonne mine, par une vigueur extraordinaire de corps & d'esprit, & par une santé d'athlete: le travail dont le péché d'origine a fait une nécessité, n'étoit pour lui qu'un amusement; & comme l'Historien célébre qui ne le perdit presque jamais de vûë durant dix sept ans, atteste qu'il ne le vit jamais sans travailler, il atteste aussi qu'il ne le vit jamais se repentir de son travail. La troisiéme race n'avoit point élevé de Prince plus grand ni qui eût l'ame plus véritablement Royale: comme il étoit impossible de juger s'il avoit plus d'habileté que de docilité, on ne pouvoit aussi décider s'il excelloit d'avantage à commander qu'à obéir. Il n'y avoit point de Cavalier à la Cour de son pére qui maniât mieux un cheval ni qui s'y plût d'avanta-

Dans l'éloge qu'en fait Philippe de Comines.

ge: il étoit adroit à toutes sortes d'armes. Aussitôt que son pére lui eût donné le Gouvernement de la province de Hollande, il témoigna de n'avoir rien de plus cher que de tenir sa parole, jusques-là que non seulement ses amis, mais ses ennemis mêmes y prirent assûrance. Il aimoit à rendre au double le bien & le mal qu'on lui faisoit, & comme il ne souhaitoit de nuire que pour surmonter en bienfaits ceux dont il croyoit en avoir reçû, ses amis le trouvoient chagrin après qu'il avoit reçû une injure jusques à ce qu'il l'eût vengée au delà des bornes que le droit des gens à prescrites au ressentiment humain: aussi voyoit on un très-grand nombre d'honnêtes gens s'attacher à son service, sans qu'il en eut jamais qu'un seul qui s'en detâchât. Il étoit le Prince de son tems pour qui l'on aima mieux exposer ses biens & sa vie. Les méchans ne triomphoient point de sa bonté: car il les punissoit sans misericorde, témoin le Magistrat Hollandois qu'il punit de mort après lui avoir fait épouser la femme qu'il avoit séduite sous promesse de lui rendre son mari condamné à la mort; ce qu'il n'avoit exécuté qu'après l'avoir fait pendre. Les grans chemins de la Hollande étoient hideux par la multitude des suppliciez que l'on y exposoit, parce qu'on n'y laissoit faire impunément aucune injure à personne, & chacun pouvoit aller sans crainte où il lui plaisoit & emporter ses biens avec lui. Il aimoit sur tout à faire du bien aux vaillans hommes, & ceux qu'il trouvoit les plus hardis dans les dangers, étoiét assûrez de leur récompense, sans en faire aucune poursuite: aussi il y avoit presse par tout où il étoit à donner des marques extraordinaires de valeur. Il élevoit aux principales dignitez ceux qu'il voyoit s'adonner particuliérément à la justice, & il disoit que c'étoit de cette sorte que les gens de bien devoient étre naturellement maîtres des autres. Sa maison étoit

L'Histoire est racontée tout au long dans les avertissemens politiques de Juste Lipse.

ſans comparaiſon mieux réglée que celle des autres Souverains : on y ſervoit par affection, & non pas par intérêt, quoi que les appointemens fuſſent la moindre utilité que l'on en tiroit : s'il voyoit dans ſon Gouvernement quelque bon ménage qui prît plaiſir à faire valoir ſon bien, loin de le piller, il faiſoit gloire de l'enrichir. On prenoit ſous lui plaiſir à travailler, parce que l'on poſſédoit ſans crainte le fruit de ſon travail ; & il n'étoit pas beſoin de lui cacher ſes tréſors, car il ne ſouhaitoit que ceux que l'on ſe mettoit en peine de dérober à ſa connoiſſance. Perſonne ne ſavoit obliger de meilleure grace ni gagner mieux le cœur de ceux qui le pouvoit ſervir : il aſſiſtoit ſes amis dans leurs deſſeins avec la même ardeur qu'il prétendoit étre ſecondé par eux dans les ſiens : lors-qu'il n'avoit pû prévenir le beſoin de ſes domeſtiques, il en avoit du dépit & y ſurvenoit auſſi-tôt par des préſens convenables. Il ne recevoit que pour donner, & il ne ſe piquoit d'étre bien paré que quand il avoit une belle ſuite. Enfin il vouloit ſurmonter les ſiens en affection, & il avoit plus de ſoin de les obliger qu'ils n'en avoient de le ſervir.

Le Roi qui l'avoit connu particuliérement dans le Brabant où ils s'étoient exercés à la chaſſe, le haïſſoit pour deux raiſons ; l'une étoit la riche ſucceſſion qu'il devoit recueillir, & l'autre l'azile que les grans du Royaume trouveroient dans ſes Etats s'il arrivoit à ſa Majeſté de les mécontenter. Mais la prémiére de ces conſidérations étoit encore éloignée, puis-que le Duc de Bourgogne quoi que vieux ſe portoit bien ; & la ſeconde pouvoit ceſſer en gagnant le Comte de Charolois ; le Roi crût en venir à bout en lui donnant le Gouvernement de Normandie, province plus vaſte ſans comparaiſon que la Hollande, & par conſéquent plus capable d'occuper un Prince extraordinairement laborieux. Le

Comte l'accepta; & comme il étoit le plus recõnoiſſant des hommes, on n'eût pû l'engager dans aucun parti contre ſon bien-faiteur, ſi le Roi n'eût lui-même détruit la grace qu'il avoit faite, en déſobligeant incontinent après le Comte beaucoup plus ſans comparaiſon qu'il ne l'avoit obligé.

En protégeant contre lui la Maiſon de Croy.

La derniére viſite que ſa Majeſté reçût dans Tours, fut celle de Charlotte de Luſignan Reine de Chypre. Cette Princeſſe héritiére de ſa Maiſon eut pû conſerver la Couronne qui lui étoit échûë par la ſucceſſion de ſon frére unique, ſi elle eut pû ſe réſoudre à prendre un de ſes ſujets pour mari: mais l'ambition & peut-étre encore l'amour lui en avoient fait choiſir un dans la Maiſon de Savoye, ce qui l'avoit renduë odieuſe à la Nobleſſe de ſon Isle. Elle avoit un frére bâtard nommé Jacques, aſſorti de toutes les bonnes & mauvaiſes qualitez capables de former & d'entretenir une rebellion: ſon eſprit étoit maltourné, ſa valeur féroce, ſes diſcours ſéditieux, & ſa vie libertine. Il avoit dépenſé tout le bien qui devoit ſervir à ſa ſubſiſtance; & la Reine ne lui en pouvoit plus aiſément donner d'autre, parce qu'elle étoit elle même obligée à vivre avec ſon mari de ſon petit domaine, les Cipriots n'étant accoûtumez à contribuer que pour les néceſſitez extraordinaires de l'Etat.

Cette narration eſt l'abrégé de celle de Mocenigo.

Ainſi le bâtard pour trouver dequoi vivre fut réduit à chercher les voyes de ſe faire Roi; & celle qui lui parut la plus ſûre fut de s'adreſſer aux Mammelus qui poſſédoient alors d'une maniére toute militaire l'Egypte, & la Syrie, c'eſt-à-dire, qu'ils étoient tous des eſclaves élevés aux armes, qui ne régnoient que par force, qui ſe choiſiſſoient un maître, qui lui obéïſſoient aveuglement lors-qu'ils le jugeoient digne de leur commander, & qui le dégradoient ſans ſcrupule au prémier ſoupçon qu'ils avoient de s'étre trompez dans leur élection.

Ce

Ce Chef s'apelloit Soudan, & ce fut à lui que le bâtard fit remontrer en secret que la conjoncture étoit venuë de rendre l'Isle de Chypre tributaire, pourvû qu'il eut la hardiesse d'en profiter, qu'il n'y avoit plus de Roi dans cette Isle, & que les Grans du Royaume dédaignoient d'obéïr à une femme, & encore plus au Savoyard qu'elle avoit épousé; qu'ils seroient ravis de voir monter sur le trône le fils de leur dernier Roi, & qu'ils l'accepteroient de tout leur cœur pour Maître, pourvû qu'il fut assez puissant pour s'y maintenir; qu'une partie des forces du Soudan suffiroit pour dépoüiller la Reine Charlotte, comme la seule réputation suffiroit ensuite pour lui donner son frére naturel en qualité de successeur; qu'ils trouveroient dans le trésor de Nicosie dequoi se récompenser de leurs frais, & que la Chypre deviendroit non seulement tributaire, mais encore feudataire de leur Empire.

Les Mammelus satisfaits de trouver une occasion si favorable d'assujettir l'Isle la plus belle de la mer Mediterranée, envoyerent des troupes au bâtard de Lusignan qui fit à leur arrivée soûlever la Noblesse de Chypre: les villes ne se défendirent que foiblement, & la Reine Charlotte fut détrônée en une seule campagne. Elle s'enfuït en Italie, d'où le Pape lui conseilla de passer en France pour demander du secours au nouveau Roi: elle présenta à Loüis XI. des lettres de sa Sainteté qui ne pouvoient étre plus touchantes: mais la France n'étoit point alors en état de penser à une guerre étrangére.

Elle avoit besoin de toutes ses forces pour observer la conduite des Anglois; car encore que ces peuples fussent occupez à vuider entre eux les querelles des Maisons d'York & de Lanclastre, il leur étoit souvent arrivé de se reconcilier pour un tems, & de tourner leurs armes contre la France, qui par conséquent devoit étre toûjours en garde de leur

Elle est imprimée dans le volume des lettres du même Philosophe.

Dans les petits éloges de Paul Jove.

côté. La Reine Charlotte fut renvoyée avec cette excuse: & le célébre Orateur Philosophe qui prétendoit en même tems animer le Roi à la guerre contre les Turcs, ne fut pas plus heureux dans la lettre élegante qu'il écrivit à sa Majesté.

C'étoit le prémier des Italiens qui s'étoit mis à l'étude des belles lettres depuis que les Gots les avoient bannies de son païs : mais on lui reprochoit d'avoir suprimé l'ouvrage incomparable de Ciceron intitulé la gloire, dont il avoit la seule copie restée dans le monde, afin de l'insérer dans les livres qu'il composeroit: on ne sait pas s'il y en avoit quelques fragmens dans la lettre qu'il adressa au Roi, mais il est constant que le stile en est inégal, & que l'on y trouve en quelques endroits d'admirables saillies. Il exposoit que Mahomet II. venoit de surprendre Sinope, & d'ôter aux Comnénes l'Empire de Trebisonde par la trahison d'un Officier de l'Eglise Cathedrale de cette derniére ville, que ne lui restant plus rien derriére capable d'arrêter ses progrés, il préparoit deux armées contre les Chrêtiens, l'une de mer, & l'autre de terre: celle de mer devoit enlever aux Venitiens les Isles de l'Archipel & faire descente en Italie, & celle de terre avoit ordre d'entrer dans la Hongrie. Le surplus de la lettre consistoit en loüanges de la nation Françoise en général, & du Roi en particulier, d'autant plus superfluës que sa Majesté étoit le Prince de son siécle qui donnoit le moins à la flaterie: aussi ne répondit il point à Philosophe, & il le mortifia plus par son silence qu'il ne l'eût satisfait en lui envoyant le présent qu'il avoit crû mériter par l'art & par les soins employez à la composition de sa lettre.

Le Pape qui vrai-semblablement l'avoit excité à l'écrire ne se relâcha point du dessein qu'il avoit formé d'importuner le Roi sur l'abolition d'une loi qui limitoit en France l'autorité de la Cour de Rome.

Pour

Pour entendre ce point ſi délicat en matiére d'hiſtoire, il faut ſuppoſer que le ſchiſme des Papes ayant donné lieu à la convocation du Concile de Conſtance, les Evêques dont cette aſſemblée générale de l'Egliſe étoit compoſée, avoient trouvé deux expédiens pour empécher les ſouverains Pontifes d'uſurper à l'avenir plus d'autorité qu'ils en devoient avoir ; l'un de les aſſûjettir au Concile, & l'autre de les obliger à le convoquer de cinq en cinq ans. La dérniere de ces déterminations n'avoit point été exécutée dans toute ſon étenduë, puis-que le Concile de Bâle n'avoit été tenu que dix ans aprés celui de Conſtance : mais les Papes qui l'avoient éludée le plus qu'il leur avoit été poſſible, s'étoient broüillez avec lui dès le commencement, & quoi que des perſonnes zélées pour la paix de l'Egliſe les euſſent reconciliez, on en étoit enfin venu de part & d'autre à une ſeconde rupture, où les deux parties s'étoient également portées à la derniére extrémité. Le Pape Eugene IV. Venitien homme hardi & entreprénant s'il en fut jamais, avoit ſucceſſivement menacé, interdit, ſuprimé le Concile & excommunié, ceux qui le tenoient : le Concile avoit auſſi cité le Pape, fait ſon procés dans les formes, prononcé contre lui la ſentence de dépoſition, & élû un autre en ſa place. Le Roi Charles VII. aprés s'étre inutilement mis en peine de terminer un différent ſi ſcandaleux, avoit eu recours au remede néceſſaire pour éloigner le ſchiſme de ſon Etat, c'eſt-à-dire qu'à l'exemple des derniers Rois Gots qui avoient régné en Eſpagne, il convoqua à Bourges une aſſemblée compoſée des Grans & des Prélats de ſon Royaume, où l'on prit des meſures qui regardoient également le ſpirituel & le temporel, à peu près ſemblables à celles qui avoient été priſes dans les dix ſept Conciles de Tolede. Charles VII. y étoit en perſonne avec le Dauphin ſon fils, qui

Dans les actes des Conciles de Bâle & de Conſtance.

fut depuis Loüis XI. les Princes de son Sang, les Officiers de la Couronne, les Députez des Provinces, des Parlemens, & des Universitez, & les Prélats dont une partie avoit été au Concile. On y agit avec toute la modestie, & la retenuë imaginable, & l'on y supposa que les deux parties s'étant également emportées dans la chaleur de la contestation, il ne faloit se déclarer absolument ni pour l'une ni pour l'autre; mais prendre les articles décidez par le Concile, & confirmez par le Pape lors-qu'ils avoient agi de concert, & en faire une loi qui fût observée dans le Royaume par les Ecclésiastiques, & les Laïques: ce qui ne fut pas néanmoins observé avec tant d'exactitude qu'on n'y ajoutât trois articles décidez par le Concile après que le Pape s'en fut détâché, parce qu'on les jugea nécessaires pour former avec les autres un réglement accompli.

Ainsi la Pragmatique Sanction fut dressée en vint trois articles, dont voici l'abregé: le prémier étoit de la convocation d'un Concile général de dix en dix ans: le second que le Concile tenoit sa puissance immédiatement de Jesus-Christ, & que tous les fidéles, sans en excepter le Pape, étoient obligés de s'y soûmettre; le troisiéme étoit des élections Ecclésiastiques, dont on réservoit le droit aux Eglises: le quatriéme ôtoit les réserves de la Cour de Rome, pour conférer à ses créatures les meilleurs bénéfices de l'Europe: le cinquiéme maintenoit les Collateurs des bénefices dans tous leurs droits, ruïnoit les graces expectatives de Rome, ne laissoit au Pape que le pouvoir de conférer un bénéfice, lors-que le Collateur en avoit dix, & d'en conférer deux seulement, lors-que le Collateur en avoit cinquante: mais il ne touchoit point au droit des Papes de prévenir les mêmes Collateurs. Le sixiéme régloit les causes mineures, & vouloit qu'elles se terminassent toutes dans les provinces, où elles avoient été formées,

mées, excepté celles des Eglises & des Monastéres immédiatement soûmis au Saint Siége. Le septiéme exposoit les cas des appellations frivoles. Le huitiéme confirmoit les possesseurs paisibles. Le neuviéme réduisoit le sacré Collége au nombre de vint quatre Cardinaux. Le dixiéme abolissoit les Annales, & les autres exactions sur les bénéfices, & ne permettoit à la datterie du Pape de prendre que le simple salaire des expéditionaires. L'onziéme ne s'attachoit pas si précisément à la maniére de célébrer l'office divin observée à Rome, qu'il n'ordonnât à chaque Eglise de garder les loüables coutûmes, qui s'y trouvoient en usage. Le 12. le 13. le 14. le 15. le 16. le 17. le 18. corrigeoient les abus introduits dans les chapitres de recevoir la distribution de tout le jour pour avoir assisté une heure à l'Office, de la prétendre sans assister à l'Office sous prétexte que l'on étoit pourvû d'une dignité de chapitre, des négligences qui se commettoient en le recitant, des obligations contractées par les Chanoines de ne plus assister au Chœur, en cas que leurs dettes ne fussent point aquittées dans certain tems, de retrancher de la Messe quelque chose, d'y ajoûter, de la célébrer sans clerc, des mommeries pratiquées en certaines Eglises, sur tout à la Messe de minuit, & le jour des innocens. Le 19. régloit les peines des concubinaires tant Ecclesiastiques que laïques. Le 20 réduisoit à la détermination particuliére, & à la notorieté publique tous les cas, où l'on étoit obligé d'éviter les excommuniés. Le 21. défendoit d'interdire les lieux avant que d'avoir procédé dans les formes à l'excommunication des personnes. Le 22. défendoit de se servir en procés, contre un homme des preuves tirées de ce qu'il auroit exposé au St. Siége à son désavantage. Le 23. & dernier attribuoit aux articles précédens toute la force des loix les plus obligatoires.

Ce que l'on vient de dire de la Pragmatique tout court qu'il est, suffit pour remarquer que les Ecléfiastiques & les feculiers qui furent employés à la dresser, n'avoient point eu d'autre but que de rétablir la France dans les libertés dont elle avoit joüi sous la prémiére race de ses Rois, & jusques au déclin de la seconde ; c'est-à-dire avant que les Papes profitans de la simplicité des derniers Princes de la race de Charlemagne, & de la foiblesse des prémiers Princes de celle de Capet, eussent élevé dans la prémiére des Monarchies Chrêtiennes leur autorité sur le débri de celle des Evêques, & des Cours supérieures ; & Eugene IV. en demeura si persuadé qu'encore qu'il fut jaloux au de là de l'imagination, en ce qui regardoit le pouvoir que la Pragmatique sembloit avoir eu dessein de limiter, & qu'il en eût donné d'étranges preuves dans les extrémités où il s'étoit porté contre le Concile de Bâle par cette seule considération, il ne se plaignit que légérement de la Pragmatique, encore fut ce plûtôt de ce qu'elle avoit été faite & mise en usage sans sa participation, que de ce qu'elle contenoit.

Dans la compilation des Canons pour l'usage de l'Eglise de France.

Dans les actes du Concile de Bâle.

Les François le voyant agir avec tant de modération se piquerent de reconnoissance, & ne voulurent ni acquiescer au Concile de Bâle qui l'avoit dégradé, ni refuser l'obéïssance qu'ils lui avoient promise, ni se séparer de sa communion, ni reconnoître Felix, celui que le Concile lui avoit substitué : il ne laissa pas néanmoins sur la fin de son Pontificat de vouloir donner atteinte à la Pragmatique, & la maniére dont il s'y prit ne pouvoit être plus artificieuse.

Dans les lettres d'obéïssance de Charles VII. à Eugene IV.

Il savoit que s'il eût entrepris de la faire revoquer toute entiére, non seulement il n'eût pas réüssi dans sa tentative ; mais il eut de plus tellement aigri les esprits qu'ils fussent devenus incapables d'être remis une autrefois sur la même matiére. Il aima

aima donc mieux commencer par la voye de négociation, & sous prétexte de les remercier du refus qu'ils avoient fait de reconnoître l'Antipape, il les fit sonder sur la Pragmatique par le plus adroit de ses Emissaires qu'il envoya en qualité d'Ambassadeur, le nom & la fonction de Nonce y étant alors inconnuës; c'étoit l'Evêque de Fano qui n'oublia rien de ce qui servoit à exécuter sa commission.

Il s'adressa d'abord aux Prelats qu'il savoit avoir assisté à l'assemblée de Bourges: mais ils s'excusérent de traiter avec lui sans l'ordre de leur Souverain. Il ne fut pas plus favorablement écouté des Universités, quoi qu'il les assûrât que les privileges de leurs gradués seroient exactement observés; & il fut enfin réduit à négocier en prémiére instance avec le Conseil du Roi, ou pour mieux dire avec ceux qui avoient eu la meilleure part dans les affaires de la Pragmatique. Il leur proposa un parti qu'ils eussent infailliblement accepté, s'ils eussent prévû que leur ouvrage ne dureroit pas plus longtems que la vie de leur Maître. Le parti consistoit en ce que des 23. articles, dont la Pragmatique étoit composée, le Saint Siége consentiroit que la France en gardât 21. pourvû qu'elle se relâchât à sa considération de deux qui étoient ceux des réservations & des graces expectatives.

Dans la négociation de l'Evêque de Fano.

Mais comme il n'est rien de si naturel que d'aimer ce que l'on a fait, il n'est rien que l'on persuade moins que de le détruire. Le Conseil du Roi ne voulut point oüir parler de toucher à la Pragmatique, & sa Majesté pressée en dernier lieu par le Ministre de Rome, ne témoigna pas moins de fermeté. Ainsi la commission de l'Evêque de Fano n'eût point d'autre succés que de procurer à ce Prélat un Chapeau de Cardinal; & Eugene IV. ne regarda plus la Pragmatique que comme une diminution de son pouvoir, qu'il faloit désormais en-

durer plûtôt, que de séparer de sa communion le Royaume le plus puissant de ceux qui y étoient restez.

Calixte III. qui lui succéda fut de même sentiment; mais Pie II. agit sur d'autres principes. Il étoit monté sur le saint Siége contre l'opinion de toutes les personnes éclairées, & contre la sienne propre; & ceux qui le connoissoient le mieux avoüoient que la fortune n'avoit jamais élevé d'homme qui eût apporté plus d'obstacles à la haute faveur qu'elle avoit dessein de lui faire. Il avoit été Sécrétaire du Concile de Constance, & ceux qui lui avoient confié cette importante charge ne s'étoient point abusez dans leur conjecture, puis-qu'il n'y avoit point eû de plus âpre défenseur que lui des décrets du même Concile. Il ne s'étoit pas contenté d'approuver la déposition d'Eugene, & l'élevation en sa place du Duc de Savoye sous le nom de Felix, & tâché de faire passer son élection pour Canonique: il avoit même eû peur que la posterité n'en ignorât les principales circonstances, & il les avoit écrites en deux Livres qui se trouvoient dans les cabinets des curieux: mais le mal que la Cour de Rome en avoit reçû, & celui qu'elle craignoit d'en recevoir dans la suite, lui inspirerent le desir de gagner un écrivain si hardi.

Les deux Livres de Pie II. sur cette matiére ont été plusieurs fois imprimés.

On supposa que l'unique moyen d'arrêter ses invectives contre le saint Siége, étoit de l'intéresser dans les abus dont il se plaignoit: on lui donna des bénéfices, & des pensions qui l'enrichirent, on y ajoûta le Chapeau de Cardinal, & les négociations les plus importantes lui furent confiées. On n'a pas sçû le nom de ceux qui donnerent ce conseil à Eugene, & à Calixte, & l'on sait seulement qu'ils réüssirent: le Sécrétaire du Concile modéra insensiblément sa passion contre la Cour de Rome, & s'accoûtuma à la regarder du côté par où elle lui pou-

pouvoit sembler agréable : les douceurs dont il joüissoit dans l'état présent comparées aux miseres de sa condition passée acheverent d'amolir ce qu'il y avoit de dur dans son esprit, & il passa enfin du côté de ceux qu'il avoit persécutez sans autre regret que de ne l'avoir pas plûtôt fait. Il devint le plus grand ennemi de tout ce qui portoit le caractére du Concile de Bâle, & ne pouvant supprimer les écrits faits en sa faveur, il les désavoüa.

L'obéïssance que les Ambassadeurs extraordinaires de France lui rendirent à Mantoüe, où il étoit allé former une Ligue contre les Turcs, ne l'empécha pas de leur parler de la Pragmatique Sanction, comme d'une loi seditieuse, faite durant le schisme, d'un attentat contre l'autorité du saint Siége, d'une conspiration des Prélats François pour introduire l'Anarchie dans l'Eglise, & d'un essai du Roi très-Chrêtien pour se séparer de la Communion des fidéles. Il s'étendit fort au long sur les maux qu'il prétendoit qu'elle avoit apportez au Royaume, & il soûtint que les Evêques de France au lieu d'augmenter leur autorité, étoient si déchus de celle qui leur restoit, que leurs Tribunaux étoient devenus solitaires, & que bien loin d'attirer à eux la connoissance de toutes les affaires mélées du spirituel & du temporel, ils n'avoient pas même conservé celles qui étoient purement spirituelles; que les Tribunaux seculiers se tenoient pour Juges compétans en tout, & que bien loin de renvoyer comme autrefois, aux Ecclesiastiques les matiéres qui leur appartenoient par le droit canon, ils obligeoient les mêmes Ecclesiastiques à comparoître devant eux ; que les bénéfices ne se conféroient plus qu'à la recommandation de la Cour, & des Grans, ou à ceux dont les brigues étoient les mieux concertées, & que par conséquent il n'y avoit que les indignes qui en fussent pourvûs, puis-que dans les maximes de l'Eglise,

Dans la harangue de Pie II, aux Ambassadeurs de France à Mantoüe.

glise, il suffisoit de les désirer pour mériter d'en étre exclus ; que les excommunications n'étoient plus que de vaines menaces, & qu'elles n'avoient pas plûtôt été fulminées que les superieurs Ecclésiastiques étoient contraints de les lever, non seulement sans avoir été satisfaits, mais encore sans appercevoir aucune marque de repentir dans les personnes qui en avoient été frapées; qu'il suffisoit pour étre coupable de léze Majesté au second chef, c'est-à-dire pour étre privé de toutes les graces qui s'accordoient quelquefois aux crimes particuliers, que de se prévaloir d'une bulle obtenuë en Cour de Rome qui donnât atteinte au moindre article de la Pragmatique ; que l'hérésie quoi qu'elle eut été de tout tems comprise entre les autres causes majeures, n'échapoit pas même à la connoissance des Parlemens ; que l'on saisissoit le temporel des Evêques, des Chapitres & des Monastéres sur la moindre information, & que pour comble d'exécration, l'on passoit jusques à la détention des personnes sacrées, lorsqu'elles refusoient d'exécuter les ordres des Magistrats séculiers.

A ces plaintes le Pape ajoûta des menaces contre le Roi en particulier, contre ses sujets, & sur tout contre les Tribunaux de son Royaume, si la France n'abandonnoit la Pragmatique & ne rendoit au Saint Siége une obeïssance d'égale étenduë, à celle des autres Couronnes & des puissances Chrêtiennes.

L'afront étoit d'autant plus grand, qu'il se faisoit en une assemblée où il y avoit plusieurs Princes d'Italie & d'Allemagne, outre les Députez de Frederic III. Empéreur, de Mathias Corvin Roi d'Hongrie, & de Casimir Roi de Pologne. Il n'étoit pas difficile de répondre à ce que sa Sainteté venoit de dire ; mais ceux de l'Ambassade qui eussent été assez bien intentionnez pour le faire, n'étoient

toient pas gens à parler ſur le champ. Il n'y avoit qu'un ſeul de la troupe, qui eut le talent de s'énoncer en public, & celui-là n'étoit pas tout-à-fait dans les intérêts du Roi : c'étoit Jean Joffredi perſonnage qui paſſoit pour un prodige de ſience dans l'ignorance où l'on vivoit alors, & qui n'eût paru dans un ſiécle plus éclairé & plus poſé, que pour un eſprit au-deſſus du mediocre. Sa naiſſance étoit ſi obſcure que tout ce qui s'en divulguoit étoit le nom de la province, où il prétendoit qu'elle fût arrivée. Il ſe diſoit du Comté de Bourgogne, il y avoit apris une partie de ce que l'on y enſeignoit, c'eſt-à-dire, à lire, à écrire, à compoſer barbarement en latin, & à raiſonner de la Religion ſur les principes d'Ariſtote. Il s'étoit introduit avec ces quatre diſpoſitions dans la Cour du Duc de Bourgogne ſon Souverain, & il y avoit langui ſi longtems ſans faire de plus haute fonction que celle d'Aumônier du commun, qu'il déſeſpéroit lui même de paſſer plus avant, lors-que le Duc s'étant propoſé d'inſtituer l'ordre de la Toiſon d'or, & ne trouvant perſonne à ſa Cour qui ſe voulut charger d'aller négocier ſur ce ſujet avec le Pape, parce que l'affaire ſuppoſoit quelque connoiſſance de ce qui s'étoit autrefois pratiqué en de ſemblables choſes, Joffredi s'étoit opportunement préſenté, & avoit obtenu la commiſſion à force de ſe vanter & de s'en promettre un ſuccés infaillible. Il y avoit en effet réüſſi ſans trouver la moindre difficulté, parce que la Cour de Rome ravie que l'on s'adreſſât à elle pour un Miniſtére éclatant, qui dans le fond n'avoit pas beſoin de ſa participation, accorda libéralement ce qu'on lui demandoit. Cependant il n'avoit pas laiſſé d'en étre auſſi bien récompenſé, que s'il y eût eu toutes les peines imaginables : on l'avoit fait Evêque d'Arras, & peu de tems aprés, prémier Sécrétaire du Duc de Bourgogne.

Dans les véritables cauſes de l'inſtitution de cét ordre.

Il

Il n'eſt rien avec quoi l'on s'aprivoiſe ſitôt, ni ſi aiſément, qu'avec la bonne fortune. Joffredi qui durant les trois quarts & la moitié de l'autre quart de ſa vie n'avoit eu d'ambition que pour un petit bénéfice ſimple, ne ſe vit pas plûtôt revêtu des deux dignités l'une Eccleſiaſtique & l'autre ſéculiere, les plus conſidérées à la Cour de ſon Maître, qu'il aſpira au Chapeau de Cardinal. Car encore qu'il eût obſervé que ceux qui en étoient parés ne faiſoient pas trop de figure à la Cour de Rome; il avoit néanmoins entendu que le Pape s'en étoit plaint, & il ſavoit que les autres Princes de l'Europe n'imitoient pas en ce point les Rois très-Chrêtiens. Il prétendoit même diſpoſer inſenſiblement les François à ſuivre la coûtume des autres peuples de l'Europe; & comme il importoit ſouverainement pour ne pas ruïner par imprudence tant de projets de grandeur, de ne point irriter le Pape, Joffredi fut d'avis de ne rien répondre à la harangue que ſa Sainteté prononçoit à Mantoüe, & fit entrer dans ſon ſens la plûpart de ſes Collegues. Il fut même aſſez adroit après ſon retour, auprès de ſon Maître, pour lui faire approuver ſa conduite: mais il n'en fut pas de même à l'égard des Ambaſſadeurs François. Ils furent accueillis avec des injures & des reproches, & peu s'en falut qu'on ne les traitât en criminels de léze Majeſté. Danés procureur général au Parlement de Paris, informa du diſcours du Pape; & ſur les preuves ſuffiſantes qu'il prétendit avoir que ſa Sainteté avoit eu deſſein de ſéparer les François de la communion du reſte de l'Egliſe Catholique; il proteſta contre tout ce qui s'étoit fait, & ſe feroit à l'avenir dans l'aſſemblée de Mantoüe, & déclara qu'il en appelloit comme d'abus au prémier Concile légitime qui ſeroit convoqué.

L'information à été imprimée.

L'Evêque d'Arras qui ne relevoit que médiatement

ment de la Couronne n'approuva pas la protestation, de crainte disoit-il d'aigrir les affaires, & se contenta de s'insinuer toûjours plus avant dans l'amitié de son Maître, & de lui remontrer toutes les fois qu'il en trouvoit l'occasion, qu'il y alloit de l'avantage de sa Maison & de ses Etats d'élever à la pourpre un de ses sujets, parce que la Cour de Rome après l'avoir traité de cette sorte à l'égal des têtes Couronnées, s'accoûtumeroit insensiblement à continuer, & passeroit enfin à la complaisance de créer Legat à latere dans ses Etats, le Cardinal qu'il lui auroit présenté.

Le Duc ne démêla pas ce qu'il y avoit d'intéressé dans cette raison, & donna ordre à son Agent en Cour de Rome de solliciter le Chapeau. Mais la Cour de Rome étoit en possession de faire valoir les graces qu'on lui demandoit à proportion du désir que l'on en témoignoit, & des instances que l'on en faisoit: elle ne jugea pas à propos d'accorder sitôt au favori du Duc de Bourgogne le Chapeau; afin de le lui rendre plus précieux, & d'en tirer en attendant les offices auprès de son Maître dont elle avoit besoin: mais l'Evêque qui n'entendoit point encore le fin de cette politique, se figura que son Maître n'avoit point assez de crédit, & chercha à s'appuyer d'une autre puissance.

Le Dauphin étoit alors en Brabant, & comme il prévoyoit que son exil seroit long, il ne négligeoit rien de ce qui servoit à assûrer sa retraite. Il caressoit les Officiers du Duc, à mesure que ce Prince les considéroit plus ou moins, & l'Evêque d'Arras se trouvant ainsi le mieux auprès de lui, prit son tems pour le prier d'envoyer un gentilhomme à Rome, solliciter sa promotion de concert avec l'Agent du Duc. Le Dauphin y consentit de bonne grace, & l'Evêque fut si heureux que le Roi Charles VII. mourut dans l'intervalle que le gentilhomme alloit

du

du Brabant à Rome, & que les offices qu'il avoit à faire pour lui, qui ſans cela n'euſſent été que de Dauphin devinrent les offices du Roi.

Mais la Cour de Rome voyant redoubler les inſtances, fit naître à ſon tour de nouvelles difficultez; & l'Evêque ne ſachant plus à quoi il devoit imputer que ſon affaire ne ſe conclût pas, tâcha de s'en éclaircir: on lui fit entendre que la Cour de Rome s'étoit offenſée, de ce qu'il ne s'étoit pas préſenté lui même pour demander le Chapeau, & de ce qu'il s'étoit adreſſé à deux Souverains, dont les priéres étoient ſuſpectes, avec d'autant plus de juſtice, que d'un côté ils étoient trop puiſſans, & de l'autre il y avoit à craindre qu'ils ne réïteraſſent trop ſouvent au Saint Siége de ſemblables requêtes: qu'il faloit donc qu'il fut lui même l'artiſan de ſa fortune, & qu'il ne fut redevable de ſa promotion qu'à ſa propre vertu; que non ſeulement la dignité de Cardinal qu'il pourſuivroit inutilement par d'autres voyes, lui étoit aſſûrée en ſervant le ſaint Siége dans une affaire d'extréme importance: mais qu'il n'y avoit rien de ſi élevé dans l'Egliſe, à quoi il ne dût raiſonnablement prétendre; que la Pragmatique étoit le plus grand obſtacle à la grandeur Romaine que le ſchiſme eût introduite, & qu'il étoit de juſtice qu'elle ceſſât avec l'occaſion qui l'avoit fait naître; que le nouveau Roi de France, qui n'y avoit donné ſon conſentement qu'en qualité de Dauphin ne s'obſtineroit pas à la maintenir,& qu'il étoit à croire que le dégoût général qu'il avoit pour toutes les actions de ſon pére, s'étendroit auſſi juſques à celle-là; que l'on ne manquoit que d'un homme qui ſçût prendre ſon tems pour lui en faire la propoſition, & que ſi l'Evêque d'Arras s'en vouloit charger il s'attireroit une gloire immortelle.

L'Evêque excité par ce diſcours & plus encore par ſon ambition, promit à la Cour de Rome d'entrepren-

treprendre l'affaire, & pour y réüſſir avec plus de facilité, il s'attacha entiérement à la perſonne de Loüis XI. Ce Prince qui n'avoit point d'homme qui s'expliquât mieux de vive voix & par écrit, en fit ſon Sécrétaire, & l'Evéque eut par là les occaſions de s'inſtruire de pluſieurs choſes, qui ſervoient uniquement à l'exécution de ſon deſſein. La plus importante, fut que le Roi avoit de la conſidération pour Jean d'Anjou Prince de ſon Sang, Duc de Calabre, fils unique de René Roi de Sicile ſon oncle: & même qu'il avoit deſſein d'en faire ſon gendre, en lui donnant en mariage Anne de France ſa fille aînée. On n'a pas ſçû ſi ſa Majeſté avoit été touchée des admirables qualitez de ce Duc, dont Philipe de Comines fait le plus beau de ſes portraits, ou ſi elle croyoit avoir beſoin de ſa valeur pour l'opoſer à celle du Comte de Dunois qui lui étoit inſupportable: mais il eſt certain que le Roi ne diſtinguoit point alors les intérêts du Duc d'avec les ſiens, & qu'il le vouloit rétablir en toute maniére dans le Royaume de Naples, dont ſon pére avoit été chaſſé par Alfonſe Roi d'Arragon.

Dans les prémiéres lettres du Roi à Charles Comte du Maine.

La conjoncture étoit d'autant plus favorable que cét Alfonſe avoit laiſſé à ſon bâtard Ferdinand la Couronne de Naples, & que la Nobleſſe du Royaume n'obéïſſoit pas volontiers à un Souverain, dont la naiſſance étoit défectueuſe. Le Pape Calixte III. Seigneur Suzerain du Royaume n'avoit approuvé ni la diſpoſition par teſtament d'Alfonſe ni l'inſtallation de Ferdinand ſur le trône, & toutes les apparences conſpiroient à perſuader, que ſi Pie II. ſucceſſeur de Calixte perſiſtoit à en refuſer l'inveſtiture au même Ferdinand, il ſeroit bien-tôt renverſé du trône. Cette voye étoit la plus courte, le Roi l'approuvoit parce qu'elle étoit la plus aiſée, & d'ailleurs celle des armes n'avoit pas réüſſi au pére du Duc de Calabre,

Il avoit été défait en deux batailles rangées.

Il

Il ne s'agiſſoit donc que de prévenir le Pape, en l'obligeant à ſuivre l'exemple de ſon prédéceſſeur, & l'Evêque d'Arras ſe figura que le meilleur moyen de retenir ſa Sainteté dans une diſpoſition ſi avantageuſe à la Maiſon d'Anjou, conſiſtoit à lui ſacrifier la Pragmatique. Il en parla au Roi en des termes, étudiez, dont la ſubſtance fut, que les Etats ſe maintenoient en réputation par les mêmes voyes qu'ils l'avoient acquiſe, & que la principale gloire de la France venoit d'avoir eu depuis mille ans un attachement particulier au St. Siége, d'en avoir reçû ſous Clovis la dignité de Patrice, & la Couronne Impériale ſous Charlemagne, & de l'avoir à ſon tour délivré de la tirannie des Lombards, & enrichi du domaine de l'Exarchat; que depuis que la correſpondance n'avoit plus été ſi étroite entre le ſouverain Pontife & le Roi très-Chrêtien, l'une & l'autre avoient vû diminuer inſenſiblement leur autorité, & que quand il n'y auroit point d'autre raiſon que celle-là, elle devoit ſuffire pour renoüer des deux côtés la bonne intelligence; que la France n'avoit du ſien qu'à ſe déſiſter d'une loi qu'elle s'étoit impoſée durant le ſchiſme, & que pour une avance qui lui coûteroit ſi peu, elle tireroit de la Cour de Rome des fruits immenſes; que le Duc de Calabre ſeroit rétabli ſur le trône de Naples, & que la conquéte de la Sicile ne ſeroit après ſon couronnement, que l'ouvrage de quelques ſemaines; que les François rentrez avec tant de bonheur dans la partie la plus délicieuſe de l'Italie, recouvreroient leur prémier luſtre en augmentant leurs forces de moitié, & que la Chrêtienté ne pouvoit plus s'exempter d'élire Loüis XI. Chef de la Croiſade contre les Infidéles, qu'il ſe tireroit ainſi de Pair d'avec les autres têtes couronnées, & que l'Empire de Conſtantinople qu'il recouvreroit dans toute ſon étenduë ſeroit la récompenſe de ſa vertu.

Le

Le Roi fut toûché de cette remontrance, mais ce ne fut pas par les raisons que l'Evêque lui ſuggéroit : il y en eut de ſecrétes qui firent plus d'impreſſion ſur ſon eſprit, & le deſir de ruïner un ouvrage où les favoris de ſon pére avoient eu la meilleure part n'en fut pas la moindre. Sa Majeſté crût encore que c'étoit augmenter le pouvoir des Grans dans l'Etat, que de conſerver la Pragmatique, parce que comme leur brigue dans les élections ſeroit toûjours la plus puiſſante, ils étoient aſſûrez d'obtenir pour leurs parens, ou pour leurs amis les meilleurs bénéfices : au lieu qu'en réſervant au St. Siége la faculté d'en conférer la plûpart par le moyen des réſervations, des préventions, & des graces expectatives, ſa Majeſté qui ſavoit qu'elle auroit en tout tems plus de crédit en Cour de Rome, que ſes ſujets, les feroit plus aiſément donner à des perſonnes agréables.

Mais il reſtoit un ſcrupule dans ſon eſprit, qu'il faloit lever avant que de paſſer outre. Il conſiſtoit en ce que ſa Majeſté naturellement encline à la défiance, vouloit avant que de conſentir à la ſupreſſion de la Pragmatique, que le Pape donnât au Duc de Calabre une inveſtiture nouvelle de Naples, & qu'il l'aidât à prendre poſſeſſion de tout, ou au moins de la plus grande partie du Royaume : cependant il paroiſſoit que la Cour de Rome n'accepteroit jamais une ſemblable condition, & l'Evêque qui en étoit perſuadé n'eut garde de ſe charger de la propoſer. Il aima mieux demander par avance pardon à ſa Majeſté, de la liberté qu'il prenoit de lui repréſenter qu'il n'étoit pas de la dignité du ſaint Siége d'inveſtir le Duc de Calabre, & de le mettre en poſſeſſion du fief de Naples, avant que la France eût renoncé à la Pragmatique, ni dans le tems qu'elle y renonceroit : car toute la Chrêtienté auroit un ſujet légitime de ſe ſcandaliſer, ſi elle avoit

Dans les lettres du Roi au Pape ſur la fin de 1461.

lieu

lieu de ſoupçonner le Pape & le Roi très-Chrêtien d'un commerce auſſi honteux que ſeroit celui d'achéter la Pragmatique au prix d'un Royaume, que non ſeulement ce marché n'étoit honnéte ni de part ni d'autre; mais qu'il y avoit même de l'uſure & de la ſimonie à le propoſer: qu'il valoit donc mieux ſans comparaiſon agir par un principe de pure générosité, & remettre de bonne grace la Pragmatique au Pape, que ſa Sainteté touchée d'une émulation loüable donnât à ſon tour une entiére ſatisfaction à la France.

L'expédient que ſuggéra l'Evêque n'étoit ni au gré du Roi, ni ſelon le ſens de ſa Majeſté, parce qu'elle n'aimoit ni à hazarder le bien qu'elle faiſoit, ni à donner par pure générosité, quoi qu'elle donnât beaucoup plus que n'avoit fait aucun des Rois précédens: auſſi l'Evêque qui avoit prévû cet obſtacle, avoit demandé au Pape le pouvoir de permettre en ſon nom que le ſaint Siége auroit toûjours en France un Legat à latere qui conféreroit les bénéfices à la recommandation du Roi, & qui étant François naturel empécheroit que le plus clair des revenus Eccleſiaſtiques ne paſſât en Italie. Le Roi fut ſi charmé de cette ouverture, qu'il ne reconnut pas qu'il étoit moralement impoſſible qu'elle réüſſit, à cauſe que ſi elle avoit lieu, la Cour de Rome ſeroit fruſtrée du principal avantage quelle prétendoit tirer de l'abolition de la Pragmatique: il parut ſi important à ſa Majeſté de ne plus avoir de commerce forcé au delà des Alpes qu'elle envoya à Rome une Ambaſſade extraordinaire, dont les Chefs furent le Cardinal de Conſtance, & l'Evêque d'Arras: on leur donna l'original de la Pragmatique & une longue lettre du Roi datée du 27. Novembre 1461. dont voici l'abregé.

Dans l'inſtruction donnée à ſes Ambaſſadeurs.

Sa Majeſté expoſoit d'abord que ſous le régne de Charles VII. ſon Seigneur & pére, les notables du Royau-

Royaume, Ecclésiastiques & Séculiers s'étoient assemblés à Bourges, où l'on avoit fait une Loi nommée la Pragmatique Sanction; que cette Loi avoit éte reçûë par un consentement universel, & qu'elle étoit encore actuellement en usage; que sa Majesté n'étant encore que Dauphin avoit assisté aux longues délibérations qui l'avoient précédée, & que néanmoins le Pape Pie II. lui ayant écrit à son avenement à la Couronne, que cette Loi étoit directement contraire au Saint Siége, qu'elle avoit été faite en tems de Schisme, & qu'elle ruïnoit entiérement la hierarchie Ecclesiastique; il avoit bien voulu donner à sa Sainteté la satisfaction de l'abolir, quoi que son Conseil, & la plûpart de ses sujets fussent d'avis contraire: c'est pourquoi il ordonnoit que toutes choses fussent rétablies au même état qu'elles étoient avant la Pragmatique,. & que l'on n'eût désormais en France non plus d'égard à cette Loi, que si elle n'avoit jamais été; que le Saint Siége y usât de toute la puissance qu'il avoit exercée sous le régne de ses Prédécesseurs, que ses bulles & ses récrits y fussent exécutez sur le champ & dans toute leur étenduë: & que si les Ecclésiastiques & les autres sujets de sa Majesté refusoient de s'y soûmettre, le bras séculier seroit employé pour les y contraindre.

Le Parlement de Paris à qui le Roi n'avoit pû s'exemter de communiquer son dessein, parce que la Cour, & l'Evéque l'avoient desiré pour donner plus de force à la renonciation, s'y opposa avec toute la vigueur que le respect & la fidélité pouvoient souffrir en des Officiers, à l'égard de leur Souverain; la liberté dont il usa dans une conjoncture si difficile n'est pas moins à admirer qu'à loüer, & les remontrances qu'il fit étoient dressées avec tant d'art, & de générosité tout ensemble qu'elles furent approuvées par le Clergé & par les autres

corps du Royaume, sans que le Roi trouvât sujet ou prétexte de se plaindre que la compagnie eût résisté à ses volontés.

Dans les remontrances du Parlement au commencement de 1462.

Elles exposoient modestement que l'assemblée de Bourges en travaillant à la Pragmatique, n'avoit rien fait de nouveau; mais qu'elle avoit seulement ramassé les décisions des anciens Conciles, qu'elle avoit jugées les plus propres à conserver en France la discipline Ecclésiastique; & que par conséquent s'il y avoit à redire ce devoit être au recueil, & non point aux matiéres qui avoient été recueillies, qu'il avoit néanmoins été fait après des meures délibérations, & que la meilleure preuve qu'il étoit dans les régles, se tiroit de ce que personne sans en excepter même la Cour de Rome, ne s'en étoit jamais plaint: qu'il n'avoit été fait que pour remédier aux inconveniens qui menaçoient le Royaume d'une ruïne inévitable, s'il n'y étoit au plûtôt pourvû; que ces inconveniens procédoient de cinq principales sources, savoir des élections contre les Canons, des usurpations sur les collateurs des bénéfices, des réservations sur toute sorte de bénéfices, des graces expectatives, & de la nécessité d'aller plaider à Rome; que le renversement de l'ordre ancien avoit mis l'Etat Ecclésiastique dans une extréme confusion, que les chapitres avoient été privez du droit de se choisir un Supérieur, les Patrons du droit de présenter, les Collateurs du droit de conférer, & que les Souverains Pontifes après avoir ramassé en une seule personne tant de Ministéres différens, avoient enfin voulu que toutes les contestations qui surviendroient à l'avenir sur l'usage qu'ils en feroient, se décidassent devant eux à Rome; c'est-à-dire, qu'ils avoient attiré à plaider hors du Royaume la plûpart des sujets du Roi; que les longueurs affectées des tribunaux de Rome à juger les moindres procés, & les années entiéres qu'ils employoient d'ordinaire

à la

à la diſcution des cas embroüillez retenoient en tout tems à leur ſuite une infinité de François ; que ceux qui avoient du bien le dépenſoient, & ceux qui n'en avoient point étoient réduits à ſe mettre en ſervice pour ſubſiſter : que la voye de faire fortune étant ſans comparaiſon plus courte & plus aiſée à Rome qu'en aucun autre lieu, tous les François qui avoient de l'eſprit & quelque talent extraordinaire alloient à Rome, & ſe faiſoient introduire chez les Cardinaux, ou chez les Officiers de la Daterie, ſous eſpérance d'obtenir, après qu'ils auroient long-tems ſervi, quelque proviſion, ou grace expectative pour leur récompenſe ; & lors-qu'ils étoient aſſez heureux pour l'avoir ſur un riche bénéfice, ils retournoient dans leur patrie, où ils paſſoient le reſte de leur vie dans une molle oiſiveté : d'où il arrivoit que les Univerſités ne trouvoient plus de gens habiles pour remplir les places de Profeſſeurs, à meſure qu'elles vaquoient, & que l'on étoit obligé d'élever à la Magiſtrature les perſonnes médiocres, les habiles ne ſe préſentant plus comme autrefois pour l'exercer ; que l'on voyoit ſouvent juſques à dix ou douze proviſions ſur le même bénéfice, expédiées à diverſes perſonnes, la Daterie étant accoûtumée à n'en refuſer aucune, & que c'étoit la une ſemence de procés dont on voyoit rarement le bout ; que les Bulles des 22. derniers Evéchez avoient coûté cinq cens vint mille écus, les 60. derniéres Abbayes autant, les proviſions des Prieurés en trois ans, cent mille écus ; que la plûpart des Egliſes de France, principalement celles qui étoient les plus anciennes & les plus riches, avoient été fondées par les Rois trés-Chrêtiens, ou miſes ſous leur protection par les fondateurs ; qu'ils faiſoient au jour de leur ſacre une profeſſion particuliére d'en conſerver les libertés & les priviléges, & qu'il y alloit de leur propre autorité, & de leur

 préémi-

prééminence sur les autres Monarques de la Chrêtienté.

Le Roi n'eût point d'égard à ces remontrances ; & l'Evêque d'Arras après avoir informé le Pape du succés de sa négociation, partit de Paris pour aller porter à sa Sainteté l'abolition de la Pragmatique. Il reçût en chemin les nouvelles de sa promotion à la dignité de Cardinal, & la lettre qui l'invitoit à hâter son voyage, afin de recevoir plûtôt le Chapeau des mains de sa Sainteté.

Elle est dans le regître de Pie II.

La joye qu'il en eût se peut mieux imaginer que décrire ; elle ne fut pas néanmoins si grande que celle qu'il inspira à la Cour de Rome. On ne pouvoit rien ajoûter à l'accueil qu'on lui fit, & pour exprimer jusques à quel point il fut caressé ; il suffit de remarquer, que le Pape pleura de joye en l'embrassant, que toutes les cloches de Rome sonnerent, que l'on y alluma des feux de joye par toutes les ruës, & que l'on donna des marques de réjoüissance qui n'avoient point été pratiquées depuis que les souverains Pontifes y étoient retournez d'Avignon.

Le nouveau Cardinal fut d'autant moins insensible aux honneurs qu'on lui faisoit, qu'il n'étoit pas né de qualité à les recevoir ; il en fut si transporté qu'il oublia de solliciter le Pape d'accomplir la promesse de l'investiture de Naples au Duc de Calabre, ou du moins il se laissa persuader de la remettre à un autre tems. Il se contenta de la cérémonie que fit le Pape à la Messe de minuit de bénir une épée enrichie de pierreries, & de la commission qu'on lui donna en congédiant de la présenter au Roi ; elle étoit la marque du Généralat de l'armée Chrêtienne contre les Infidéles, & l'on avoit gravé dessus quatre vers Latins.

Exeret in Turcas tua me Lodoïce furentes
Dextera, Grajorum sanguinis ultor ero.

Cor-

Corruit Imperium Mahumetis est inclita rursus,
Gallorum virtus te petet astra Duce.

dont le sens contenoit autant de prédictions qui furent toutes vaines. La prémiére qu'elle seroit employée contre les Turcs. La deuxiéme qu'elle rétabliroit les Grecs dans la liberté qu'ils avoient perduë. La troisiéme qu'elle ruïneroit l'Empire de Mahomet II. Et la derniére qu'elle rendroit la valeur Françoise aussi célébre qu'elle l'avoit été, lorsque Godefroi de Boüillon recouvra la Terre Sainte.

Mais le Cardinal d'Arras, ne trouva point à son retour le Roi dans la disposition à son égard, qui lui étoit nécessaire pour satisfaire son ambition. Loüis XI. n'étoit point un Prince à se payer longtems de promesses, principalement lors-qu'il ne demandoit que ce qu'il prétendoit lui être dû. Il s'étoit fait une espéce de violence en n'obligeant point le Pape à faire justice au Duc de Calabre, dans le même tems qu'il sacrifioit la Pragmatique, & il avoit espéré que le Pape en feroit une autre immédiatement après que l'honneur du saint Siége seroit à couvert par l'entiére cession de la Pragmatique sans qu'il eût rien cédé à son tour.

Les Cardinaux Evêques prenoient en ce tems le nom de leurs Evêchez.

Cependant on l'avoit traité en enfant, c'est-à-dire qu'on l'avoit amusé avec un bijou, & l'on avoit même ajoûté la moquerie à l'injure. Le bâtard Ferdinand competiteur du Duc de Calabre s'étoit reconcilié avec la Cour de Rome par le seul engagement où il étoit entré, de marier sa fille avec Antoine Picolomini neveu du Pape. L'aventure étoit d'autant plus surprenante que l'on en pénétroit moins les véritables causes: car d'un côté la Maison des Picolomini étoit assez considérable pour s'allier avec les Maisons Royales, sans achéter une Princesse par une infidélité: & de l'autre côté le Pape

Dans la négociation de Pichinigs pour le Roi Ferdinand de Naples.

Pape eût mieux trouvé ſon conte avec la Maiſon d'Anjou, qu'avec celle d'Arragon, ſoit qu'il ne viſât qu'à marier hautement ſon neveu, ou qu'il cherchât à lui procurer une Souveraineté, dont elle pouvoit diſpoſer en tout, ou en partie; qu'elle étoit une branche de la plus illuſtre Maiſon de toute la Chrêtienté, qui étoit celle de France, & qu'elle abondoit en Princeſſes d'une excellente beauté, aïant eu l'avantage de n'en porter jamais aucune laide, ni mediocrement belle: au lieu que Ferdinand n'avoit à donner que les fiefs du Royaume de Naples, dont les Papes à venir prétendroient un jour qu'il n'auroit pû diſpoſer; & d'ailleurs il commençoit une branche bâtarde de la Maiſon d'Arragon ſon biſayeul paternel; Henri de Tranſtamare étoit auſſi bâtard, & la Princeſſe que l'on deſtinoit au neveu du Pape n'étoit ni ſpirituelle ni belle.

Cependant l'antipathie du Pape contre les François, ou la crainte de les rendre trop puiſſans en les rétabliſſant à Naples, l'emporta ſur les promeſſes qu'il avoit faites, & ſur ſes propres interêts. Un Italien né dans la Republique de Sienne, amie de tout tems, & conféderée avec la France, ruïna l'ouvrage de ſon prédéceſſeur Eſpagnol, en faveur de la même France, c'eſt-à-dire qu'il revoqua la dépoſition de Ferdinand faite par Calixte III. Il leva ſes cenſures redoublées, & la dégradation fulminée en bonne forme. Il ſuppléa de pleine puiſſance & d'autorité Apoſtolique aux nullitez du Teſtament d'Alfonce. Il le rendit valable pour ce qui regardoit l'inſtitution de ſon fils naturel Ferdinand, en qualité d'héritier légitime du Royaume de Naples. Il lui accorda une inveſtiture copiée ſur celles qu'avoient autrefois obtenuës les Princes d'Anjou. Il nomma Legat à latere le Cardinal Latin Urſin Doyen du Sacré College, pour inſtaller le même Ferdinand dans ce Royaume de Naples. Il excommunia non ſeulement

Dans les actes de l'inveſtiture de Ferdinand.

Elles ſont dans un manuſcrit particulier de la Bibliotèque du Roi.

ment par menaces, mais encore de fait quiconque refuseroit de lui obéïr pour quelque cause que ce fût, & il lui envoïa des troupes pour opprimer la faction d'Anjou très-puissante dans le même Royaume.

Le Roi n'aprenoit aucune de ces irrégularitez sans entrer en de nouveaux emportemens de colére, que le Cardinal d'Arras essuyoit avec une adresse inimitable ; & certes la plus grande preuve qu'il a été l'un des plus souples courtisans qui fut jamais, doit être prise de ce qu'il évita la disgrace, & même qu'il ne perdit rien de la haute faveur où il s'étoit élevé, quoi qu'il eût fait recevoir au plus sensible, & plus imperieux des souverains qu'il reconnoissoit alors pour son Maître, un affront si délicat, que l'histoire ancienne n'en a point marqué de semblable impuni.

Si la moderne avoit conservé les divers artifices qu'il mit en pratique dans une conjoncture si difficile, il n'y auroit rien eu de plus instructif pour les favoris, ni de plus curieux pour toute sorte de personnes : mais tout ce que l'on en sait, est que le Cardinal en fût quitte pour accepter la commission de retourner à Rome, voir s'il n'y auroit pas moyen de reparer la faute qu'il y avoit faite. Mais sa Majesté la rendoit irreparable par un nouveau voyage du Cardinal en Italie, bien loin d'y remédier. Car outre que les esprits des Romains ne se gagnoient pas par la dissimulation, lors-qu'ils étoient persuadez d'avoir offencé les personnes qui en usoient à leur égard, ils étoient d'humeur à juger de la foiblesse d'autrui par le peu de ressentiment qu'il témoignoit; & par consequent à le mépriser & même à continuer leurs insultes. Et de fait toute la satisfaction que remporta le Cardinal des longues audiences qu'il eût du Pape, fût que sa Sainteté l'écouta sans s'émouvoir, & sans l'interrompre. On lui avoit donné pour Collegues les Evêques d'Angers ; & de Xaintes, & de peur que la Cour de Rome ne trouvât

Dans le second voyage du Cardinal d'Arras à Rome.

vât à redire qu'on lui eût envoyé une Ambaſſade extraordinaire toute composée d'Eccléſiaſtiques ; on y avoit joint des Laïques, & on leur avoit donné pour chef le Comte de Chaumont.

Dans la réponce du Pape à cet Ambaſſadeur.

Le Pape répondit publiquement à celui-ci, qu'il n'avoit fait que ſe conformer aux maximes les plus certaines de la Religion Chrêtienne, en préférant la Maiſon d'Arragon à celle d'Anjou pour l'inveſtiture du Royaume de Naples, parce que ne pouvant en aucune maniére ſe dépoüiller de la qualité de pére commun, & ne devant jamais prononcer en faveur ou contre qui que ce fût ſans être reconnu pour juge, & ſans avoir examiné le fond de l'affaire, ſa Sainteté n'avoit qu'à regarder celui qui étoit en poſſeſſion, & à le reconnoître pour proprietaire juſques à ce qu'il fût dépoſſédé ; qu'à ſon avenement à la Papauté, elle avoit trouvé Ferdinand établi Roi de Naples, & que le même Ferdinand l'avoit depuis preſſé de le confirmer, qu'elle avoit longtems différé de le faire, pour voir ſi les Princes de la Maiſon d'Anjou ne le troubleroient point dans la joüiſſance d'un Etat ſi floriſſant ; mais que voyant qu'ils le laiſſoient paiſible par impuiſſance ou autrement, elle n'avoit pû différer d'avantage à lui accorder l'inveſtiture qu'il demandoit.

Dans la replique du Comte de Chaumont.

Le Comte de Chaumont qui n'étoit pas informé de la véritable cauſe qu'avoit eû ſa Sainteté de favoriſer Ferdinand, ſe figura qu'elle n'avoit point eu d'autre intention que d'obliger les François à contribuer pour la guerre contre les Turcs publiée à l'aſſemblée de Mantoüe, comme devant être faite aux fraix communs de la Chrêtienté. Il repartit ſur cette préſuppoſition que le Roi ſon Maître lui avoit ordonné d'offrir à ſa Sainteté 40000. Cavaliers & trente mille hommes de pié, au cas qu'elle revoquât l'inveſtiture accordée à Ferdinand, & qu'elle en accordât une nouvelle au Duc de Calabre ſur la

cession que René Roi de Sicile son pére lui feroit de ses droits.

Une proposition si peu attenduë embarassa extraordinairement le Pape, quoi qu'il eût plus d'expérience qu'aucun autre de son siécle en matiére de négociation. L'offre étoit si plausible qu'il eût passé pour impie en ne l'acceptant pas ; & les Princes Chrêtiens, qu'il avoit si solemnellement invitez à l'assemblée de Mantoüe, l'eussent accusé de s'être moqué deux en leur demandant les moïens de porter la guerre chez les Infidéles ; ou d'être le plus inconstant des hommes, puis-qu'après avoir témoigné tant d'ardeur pour cette expédition, il se refroidissoit honteusement, lors-qu'on lui présentoit un secours si considérable, qu'il étoit seul capable de mettre Mahomet II. à la raison.

Il y avoit encore moins lieu de soupçonner que ce que promettoient les François, étoit au-dessus de leurs forces. Car outre qu'ils sortoient d'une longue guerre civile, & étrangére tout ensemble qui les avoit presque tous accoûtumez aux fonctions militaires, on leur vît mettre sur pié bientôt après deux fois autant de forces qu'en avoit offert le Comte de Chaumont.

Le Pape eût donc été réduit à les accepter, ou à laisser deviner par son silence qu'il préféroit l'agrandissement de sa Maison au recouvrement de l'Empire de Constantinople, s'il ne lui eût tombé dans l'esprit, au moment que le Comte cessa de parler, un expédient qui le dégagea de ces deux fâcheuses extremitez: ce fût d'aplaudir à la proposition du Comte, & de lui témoigner qu'elle donnoit dans son sens. Sa Sainteté lui dit que le Roi son Maître ne pouvoit choisir de meilleure voye pour exécuter le dessein qu'elle avoit de rétablir la Maison d'Anjou sur le trône de Naples, que d'envoïer 70000. soldats en Italie s'embarquer sur les côtes de la Poüille, pour de

la faire voile en Grece, parce que Ferdinand incapable de résister à une armée si formidable, ne la sentiroit pas plûtôt aprocher qu'il s'enfuïroit; & le St. Siége après avoir apris que le Prince auroit quitté la partie, seroit en état d'investir des deux Siciles le Duc de Calabre, qui se trouveroit alors en possession du Royaume contesté.

Dans les letres de Pie II. à Joffredi.

Cette raison, qui n'étoit à la bien prendre qu'une défaite, satisfit le Comte de Chaumont, & le renvoya content en France, quoi qu'il n'eût rien obtenu de ce qu'il demandoit. Mais le Roi ne fût pas si facile à prendre le change: il découvrit d'abord ce qu'il y avoit de captieux dans l'excuse du Pape, ou du moins il s'imagina de l'avoir découvert.

Sa Majesté entretenoit en Angleterre de fidéles espions qui l'avoit avertie que l'Evêque François d'Antragues Ambassadeur Apostolique en Angleterre étoit le principal auteur des guerres civiles, qui désoloient cette Isle autrefois si florissante, & que ce Prélat y avoit formé par ses intrigues une faction si puissante qu'elle avoit ôté la Couronne à la maison de Lanclastre, qui la possédoit paisiblement depuis trois générations, & mis en sa place celle d'York. On savoit de plus qu'il étoit ennemi déclaré des François, qu'il leur avoit rendu toutes sortes de mauvais offices en Cour de Rome, qu'il avoit menacé d'excommunication ceux qui étoient allez porter les armes en faveur de la maison de Lanclastre & qu'il avoit excité la maison d'York victorieuse à ne leur point donner de quartier: surquoi le Roi croyoit étre bien fondé de conclure que le Prélat n'auroit pas plûtôt vû passer les forces de France en Italie, que soit qu'il eût un ordre secret du Pape, ou qu'il agît par le seul esprit de malignité qui l'animoit contre la France, il inviteroit la Maison d'York à faire une nouvelle descente en Normandie sous prétexte d'aquérir ou pour mieux dire d'achéter

chéter l'amitié des Anglois en recouvrant ce que le Comte de Dunois leur avoit ôté; mais en effet pour demeurer armée, & pour être en posture d'apaiser facilement tous les tumultes, que la Maison de Lanclastre pourroit exciter dans les Provinces d'Angleterre, où ses partisans étoient encore en plus grand nombre: que ne trouvant point de résistance en Normandie, elle la reprendroit bien plus promtement qu'elle ne l'avoit perduë, & les François à peine arrivez de là les Alpes seroient contraints de les repasser pour ne pas achever de perdre leur propre Etat en voulant rétablir le Duc de Calabre dans les siens.

Cette jalousie, qui certainement étoit fondée sur des fortes conjectures, retint en France les 70000. hommes, qui devoient marcher contre les Infidéles, & conserva pour ce coup à Ferdinand la Couronne de Naples. Le Pape même qui n'étoit pas d'humeur à mécontenter tout-à-fait les personnes, qui suivant qu'elles seroient ménagées pouvoient beaucoup servir ou beaucoup nuire, entretint le Cardinal d'Arras en secret, & lui dit, que si le Roi-très-Chrêtien pouvoit disposer le Duc de Calabre à remettre ses prétentions sur les Royaumes de Sicile & de Naples, au jugement du Saint Siége, sa Sainteté retireroit aussi-tôt les troupes auxiliaires qu'elle y avoit envoyées, & sommeroit Ferdinand de lui remettre aussi la décision de sa fortune; s'il obéïssoit sa Sainteté jura de ne point traîner l'affaire en longueur, & de la décider en plein Cõsistoire suivant que sa conscience lui dicteroit; & si Ferdinand n'obéïssoit pas, elle promit de se déclarer contre lui, & de passer sincérement du côté du Duc de Calabre. Mais le Conseil de ce Duc ne fut point d'avis qu'il se raportât entiérement à la bonne foi du Pape: car outre que sa Sainteté ne s'étoit que trop nettement expliquée de son penchant pour Ferdinand, on

trouvoit par expérience que tous les Souverains Pontifes qui avoient été les plus éclairés pour connoître, & les plus exacts à suivre leurs véritables intérêts, avoient pris toutes les précautions imaginables, pour empêcher qu'il n'y eût à Naples un Roi puissant : d'ailleurs ce qui convenoit d'autant mieux au Duc de Calabre, qu'outre les Duchés d'Anjou, de Lorraine, de Bar, & le Comté de Provence, qu'il possédoit déja, il étoit le plus proche des Princes du Sang à succéder à la Couronne, après ceux d'Orleans ; & la Cour de Rome étoit assez persuadée qu'il lui seroit impossible de ranger à la raison un Roi de Naples, lors-qu'il seroit devenu Roi de France.

Dans les recueils des investitures accordées par les Papes aux Rois de Naples.

Ainsi l'offre de sa Sainteté fut refusée, & le Cardinal d'Arras n'ayant pû rien obtenir pour son Maître, se mit en devoir d'obtenir quelque chose pour soi. Il supposoit avoir si bien mérité du Saint Siége, que l'on n'auroit point à Rome la hardiesse de lui refuser aucune grace, principalement si elle dépendoit de l'abolition de la Pragmatique qu'il appelloit son ouvrage, & il s'étoit entiérement confirmé dans cette créance, lors-qu'il aprit qu'il avoit vacqué en même tems l'Archevéché de Bezançon dans la Franche-Comté, & l'Evéché d'Albi en Languedoc. L'Archevéché lui étoit si commode, qu'il n'y en avoit point dans la Chrêtienté qui le fut d'avantage. Il étoit né dans la ville Metropolitaine, & ne pouvant goûter le plaisir d'être Souverain dans sa patrie pour le temporel, il voulut au moins avoir la satisfaction d'y être le prémier en ce qui regardoit le spirituel ; tant il est vrai que souvent il n'y a pas moins d'ambition dans les personnes dont la naissance est obscure, que dans celles du sang Royal, & que quand les unes & les autres la dissimulent, c'est presque toûjours faute de puissance & d'occasion.

L'Evéché d'Albi n'étoit pas moins à la bien-séance

ce du Cardinal, puis-qu'il étoit le plus riche de France, & son revenu n'étoit pas sujet à diminuer par les actes d'hostilité, ni par les logemens des gens de guerre, en joignant ces deux bénéfices aux deux autres qu'avoit déja le Cardinal dans Arras, c'est-à-dire à l'Evéché & à l'Abbaye de Saint Wast, il se rendoit le plus considérable Ecclésiastique de la Chrêtienté après le Pape, & il n'en falut pas d'avantage pour l'obliger à les aller demander au Pape sur la présupposition que le Roi & le Duc de Bourgogne y consentiroient volontiers.

On ne sait si le Pape fut surpris d'une demande si contraire aux anciens Canons, ou s'il appréhendoit d'accroître d'une maniére si démesurée la puissance d'un Prélat dont le crédit lui étoit suspect: mais il est certain qu'il répondit froidement au Cardinal, qu'il n'avoit encore pourvû personne des deux Evéchez, & qu'il ne commenceroit pas ce jour-là. La faveur est la moins propre de toutes les conditions à supporter patiemment un refus, & l'on est absolument incapable de le digérer, quand il vient d'une part d'où il n'y avoit ni sujet ni prétexte de l'attendre. Le Cardinal étoit si persuadé de l'obligation que lui avoit la Cour de Rome, qu'il ne l'en eût pas tenu quitte, quand elle l'eût élevé jusques sur le St. Siége, & bien loin de s'attendre, qu'elle examinât jamais ce qu'il lui demanderoit: il se figuroit au contraire qu'elle préviendroit ses demandes. *Dans la vie de Pie II.*

Ainsi le rebut de sa Sainteté le blessant par la partie la plus sensible, il en témoigna du ressentiment par toutes les voyes que suggérent les passions les plus violentes, lors-qu'elles ne sont pas encore tout-à-fait révoltées contre la raison. Il l'accusa d'ingratitude; il lui reprocha les services qu'il lui avoit rendus: il les fit monter infiniment au dessus de leur juste valeur: il déclara que la Pragmatique n'étoit pas si pleinement absoluë, qu'on ne

ne la pût rétablir ; & enfin il menaça de détruire ſon propre ouvrage.

Le Pape qui avoit tout l'avantage ſur le Cardinal, qu'ont les perſonnes de ſens raſſis ſur les plus emportées, n'entra point en indignation de ce que le Cardinal perdoit le reſpect, & n'eût que de la pitié pour lui, ſoit que ſa Sainteté fut perſuadée de lui en avoir donné le ſujet, ou qu'elle aimât mieux qu'il paſſât ſa méchante humeur en déclamant contre elle, que s'il ſe fut addreſſé à d'autres.

On lui donna tout le loiſir, dont-il avoit beſoin pour rentrer dans ſoi même, & en-ſuite on lui fit dire qu'il choiſit des deux bénéfices, celui qui lui conviendroit le mieux. Un autre moins intéreſſé que lui eût pouſſé le dépit juſques au bout, & n'eût accepté ni l'un ni l'autre: mais il n'étoit pas d'humeur à ſe piquer de générosité à ſes propres dépens. Il crût que la Cour de Rome après l'avoir offencé ſe moqueroit encore de lui, s'il lui laiſſoit l'entiére diſpoſition des deux bénéfices. Et ſur cette préſuppoſition, il la prit au mot: il préféra même l'utile à l'honnéte en ſe déterminant à prendre l'Evéché d'Albi; ſoit que la paſſion de la gloire cédât chez lui, à la démangeaiſon d'aquérir du bien, ou qu'il affectât de ſe conſerver deux aziles en même tems; l'un chez le Duc de Bourgogne en retenant l'Evéché d'Arras, & l'autre chez le Roi en prenant l'Evêché d'Albi, afin que s'il venoit à tomber dans la disgrace de l'un des deux Princes, comme il étoit moralement impoſſible d'étre long-tems en faveur, auprès des deux; il eût chez l'autre une retraite aſſûrée: au lieu que s'il eût conſervé Bezançon avec Arras, il n'eût eu d'établiſſement que chez le Duc de Bourgogne.

Les careſſes qu'on lui fit en-ſuite pour tâcher de l'adoucir, furent abſolument inutiles: il retourna en France avec autant d'averſion pour la Cour de Rome,

me, qu'il avoit eu de dévotion pour elle, & s'il n'eut pas assez de crédit pour disposer le Roi à rétablir la Pragmatique, sa Majesté n'ayant pas voulu passer pour inconstante, il en eût assez pour obtenir des tribunaux superieurs, qu'elle ne seroit violée que dans les deux articles des réservations, & des graces expectatives; les autres 21. restant dans leur prémier usage.

Dans le dernier volume des libertez de Monsieur du Pui.

La crainte qu'avoit eu le Roi de voir finir plutôt qu'on ne pensoit les guerres civiles d'Angleterre, n'avoit pas été sans fondement; & il y eût sujet de loüer sa prévoyance en ce qu'il ne dégarnit pas son Etat des 70000. soldats, qu'il avoit offerts au Pape.

Henri VI. Roi d'Angleterre, qui étoit né à Paris, & qui y avoit été couronné Roi de France, n'avoit conservé de ce beau Royaume, que la femme qu'il y avoit épousée. C'étoit Marguerite d'Anjou sœur du Duc de Calabre, Princesse extraordinairement belle, comme l'étoient toutes celles de sa Maison: mais préférable à toutes les Dames de son siécle, en ce qu'elle portoit un cœur de Héros dans un corps, qui pour avoir l'extérieur délicat, ne laissoit pas d'étre assez robuste pour supporter sans peine les fatigues de la guerre.

Il sembloit que la nature se fut méprise en la formant, & qu'elle se fut arrêtée en chemin dans le dessein qu'elle avoit eu de faire un homme: ses sentimens, & ses inclinations étoient d'un autre sexe, & quoi qu'elle eût été nourie avec soin, & qu'elle demeurât exactement dans toute la bien-séance du sien, on ne laissoit pas d'entrevoir qu'en changeant d'habit, elle eût été plus propre à commander des armées, qu'elle ne l'étoit en gardant le sien à tenir le cercle: mais elle avoit le mal-heur commun à la plûpart des Héroïnes mariées, qui est d'étre mal assorties. Comme elle étoit née pour régner son mari étoit né pour obéir, & l'on n'avoit jamais

Dans le recueil des lettres de cette Reine à Loüis XI.

mais

mais vû d'union, de génies si contraires, quoi qu'ils vécussent tout-à-fait bien ensemble. Le Roi son mari ne vouloit se mêler en aucune sorte des affaires de son Etat, & les Anglois ne pouvoient souffrir que sa femme y eût aucune part, tant à cause qu'elle étoit étrangére, que parce qu'ils la haïssoient naturellement en qualité de Françoise. Elle étoit stupide, & d'humeur encline à se familiariser, ce qui l'ayant renduë méprisable à ceux qui l'abordoient, fut la prémiére & la principale cause de son malheur.

Pour en mieux comprendre les circonstances qui ont une liaison nécessaire avec cette Histoire, il faut remonter à la source; & supposer que Henri IV. ayeul de Henri VI. n'étoit pas monté sur le trône d'Angleterre, par les voyes ordinaires. Il étoit à la vérité Prince du Sang Royal, & Chef de la Maison de Lanclastre, mais ni les Loix du païs observées jusques-là, sans intermission depuis le régne de Guillaume le Conquérant, ni l'ordre de la succession, ne l'avoient point appellé à la Couronne. Il l'avoit trouvée sur la tête de Richard III. il s'étoit révolté contre lui, il lui avoit débauché un partie de ses sujets, à l'aide desquels il l'avoit vaincu, & s'étoit mis en sa place.

Cet usurpateur avoit régné d'une maniére si conforme à l'inclination Angloise, que les peuples s'étoient insensiblement accoûtumez à le reconnoître pour Roi légitime; & comme il n'avoit fait aucune faute durant son administration, & que son prédécesseur n'avoit point laissé de posterité, on ne s'étoit pas mis en devoir de le troubler dans la possession d'un bien qu'il avoit mal aquis. Henri V. son fils avoit sû si parfaitement plaire aux Anglois en reportant la guerre en France, en y gagnant la bataille d'Azincour, en se liguant avec le Duc de Bourgogne, & en abusant de la foiblesse de

l'esprit du Roi Charles VI. jusqu'à se faire donner la Couronne de France pour la dot de sa femme, qu'on l'avoit admiré en Angleterre, bien loin d'y penser à se revolter contre lui. Il avoit laissé Henri VI. au berceau sous la tutelle du Duc de Bethfort son frére, & les Anglois étoient demeurez fidéles sous la longue minorité de cet enfant; c'est-à-dire, durant qu'ils avoient été occupez à conserver les conquêtes de son pére en France, & qu'ils l'avoient crû héritier de ses belles qualités, aussi-bien que de ses Etats. Mais lors-qu'ils s'aperçûrent qu'il tenoit de la foiblesse d'esprit de Charles VI. son ayeul matterternel, ils témoignerent un extréme regret de l'avoir pour Roi, soit qu'ils lui imputassent la perte qu'ils venoient de faire de tout ce qu'ils avoient en France excepté Calais, ou que leur dégout n'eût point d'autre fondement, que la corruption de leur génie, qui alloit plûtôt à insulter qu'à compatir à la misere de leurs Souverains.

Les humeurs des Anglois étant donc ainsi disposées à la guerre civile, elles en trouverent bientôt une favorable occasion. Richard Duc d'Yorck Chef de sa Maison, & prémier Prince du Sang d'Angleterre, aprés ceux de la Maison de Lanclastre, avoit de l'esprit, du courage, de la valeur, & de l'ambition. Le mauvais exemple des Princes de Lanclastre avoit irrité sa convoitise de régner; & il s'étoit figuré que puis-qu'ils avoient violé les Loix divines & humaines pour monter sur le trône, sans autre raison ni prétexte, sinon qu'ils en étoient les plus proches; la Maison d'Yorck seroit bien fondée à supplanter celle de Lanclastre, puis-qu'elle étoit appellée immédiatement aprés elle à la succession de la Couronne.

Il communiqua son dessein à Richard Comte de Varwick, Seigneur le plus considéré d'Angleterre, & l'engagea dans son parti, par la promesse de l'A-

mirau-

mirauté d'Angleterre, qui étoit la prémiére charge de l'Etat. Celui-ci en attira une infinité d'autres; & lors-que le Duc d'Yorck sentit sa faction assez puissante pour se déclarer impunément, il leva le masque, & se fut mis à la tête des rebelles, si le Comte de Varwick ne l'en eût détourné en lui remontrant que son parti étoit si grand, que rien que sa mort n'étoit désormais capable de l'éloigner du trône; que les Royalistes étoient si persuadés de cette verité, qu'ils n'avoient plus d'autre espérance de conserver la Couronne à Henri, qu'en cherchant de tous côtez le Duc d'Yorck dans la prémiére bataille qui se donneroit, & en le perçant de tant de coups qu'ils fussent certains de s'en étre défaits; que les mécontens informez de ce dessein n'iroient au combat qu'en tremblant, & fuïroient au prémier bruit faux ou veritable, qui se répandroit de la perte de leur Chef: au lieu que s'ils le savoient hors de danger, ils combattroient plus hardiment, & s'ils étoient défaits, ils remettroient dès le lendemain sur pié une nouvelle armée.

Le Duc d'York convaincu de ces raisons fit céder pour ce coup le courage à l'ambition, & s'embarqua pour l'Irlande, sachant bien que sa retraite ne seroit pas imputée à lâcheté; parce qu'il avoit donné assez de marques d'une valeur extraordinaire dans les guerres de France. Ses complices qui n'avoient plus à craindre pour sa personne se mirent en campagne, & marcherent enseignes déployées vers Londres, assûrez de faire revolter céte ville capitale d'Angleterre, & d'y prendre comme dans un piége toute la maison Royale.

Dans le résultat du dernier Parlement d'Angleterre sous Henri VI.

Henri VI. averti de leur dessein fut conseillé de le prévenir. Ce Prince passoit pour brave, parce qu'il tiroit cet avantage aparent de sa stupidité que de ne pas connoître le péril, & de s'y engager par conséquent sans ressentir aucune impression de crainte. Il alla

alla au devant des rebelles avec ce qu'il pût ramasser de sujets fidéles : mais à l'aproche des ennemis il se trouva plus foible qu'eux de la moitié : il ne laissa pas néanmoins de les charger, & le Comte de Varwick qui les commandoit, le voyant si mal accompagné ne douta plus de la victoire : il pensa seulement à la rendre entiére en l'envelopant de sorte, qu'il ne pût se sauver, & donna ordre à ses deux hauts Officiers d'élargir insensiblement après que le combat seroit attaché, les deux ailes des rebelles en forme de croissant, & d'enveloper les troupes Royales.

Ces deux hommes qui entendoient admirablement la guerre, obéïrent avec autant d'adresse que d'exactitude, & défirent si absolument le Roi qu'à peine se sauva-t-il deux ou trois des siens pour porter la nouvelle de sa disgrace. On l'eût pû tuer dans la chaleur du combat si l'on eût voulu, sans craindre que le parricide fût imputé à aucun des rebelles en particulier : mais le mépris que l'on avoit pour sa personne fit que l'on aima mieux lui sauver la vie.

On le remena dans Londres qui ouvrit ses portes aux vainqueurs. On lui fit faire son procés en plein Parlement, Henri VI. y fut convaincu d'avoir usurpé l'Angleterre, & les deux Chambres de cette compagnie, feignirent d'avoir de l'indulgence pour son petit fils, par la seule raison qu'il sembloit avoir joüi de bonne foi du vol de son ayeul. On donna de plus au mérite de son pére le titre de Roi qu'on lui permit de retenir pour sa personne seulement, & durant sa vie, & l'on attribua au Duc d'York l'administration générale de l'Etat, le soin de la paix & de la guerre, la garde de la personne du Roi, & le droit de lui succéder. La fin de la Tragédie eût quelque chose de triste, & de ridicule tout ensemble, & Henri VI. y fût d'autant plus à plaindre qu'il consentit volontairement à sa propre dégradation.

Au prémier bruit de sa défaite sa femme s'étoit sauvée en France, où elle n'avoit apporté d'Angleterre que le fils unique qu'elle avoit mis au monde. Elle ne s'amusa point à se plaindre inutilement, ni à faire pitié; elle sollicita le Roi très-Chrêtien son cousin germain, le Roi de Sicile son pére, & le Duc de Bourgogne son allié, de lui donner des troupes; & elle en obtint enfin d'assez considérables pour repasser avec elles en Angleterre. Elle les voulut commander en personne, & ce fût la seconde fois, à conter celle de Fredegonde pour la prémiére, que les François ne dédaignerent pas de combatre sous une femme.

Le Duc d'York qui n'avoit pas autant de mépris pour elle, qu'il en avoit pour son mari, & qui appréhendoit les troupes aguerries des François, voulut absolument commander les siennes, & tout ce que l'on pût obtenir de lui fut de consentir que son fils Edoüard jeune Prince de grande espérance demeurât à Londres pour empêcher la bourgeoisie en cas de disgrace de s'accommoder avec la Reine. Il se fit accompagner par le Comte de Rothland son autre fils: & comme il n'y avoit point alors de places fortes en Angleterre, on fut bientôt obligé de part & d'autre d'en venir aux mains.

La bataille fut extraordinairement sanglante, parce que dans cette sorte de guerre on ne faisoit guéres de quartier: mais enfin la Reine vainquit, & eût la satisfaction de voir étendus sur la poussiere ses plus redoutables ennemis. Elle fit couper les têtes du Duc d'York, du Comte de Rothland, & du Comte de Sarisberi, & les porter devant son armée, avec cette circonstance qu'on avoit mis par moquerie une Couronne de papier sur celle du Duc d'York.

Le Comte de Varwick s'étoit sauvé presque seul après avoir vû tuër le Comte de Sarisberi; & son crédit avoit été si grand qu'il avoit mis sur pié en huit

huit jours une armée plus puissante que la prémiére. Il avoit même eu la précaution de se saisir de la personne du Roi, & de le mener avec soi, afin que les soldats convaincus de son peu de sens, combattissent avec d'autant plus d'ardeur pour l'empêcher de remonter sur le trône, qu'ils l'en jugeroient moins digne: mais la ruse lui fut préjudiciable.

La Reine l'atteignit à St. Albans, lui donna une deuxiéme bataille, le défit entiérement & délivra son mari: ensuite elle se présenta victorieuse aux portes de Londres, & elle y eût entré si elle se fut contentée de la soûmission des habitans; mais elle s'obstina à demander qu'ils lui livrassent tous les rebelles pour être punis, & le nombre en étoit si grand qu'ils engagerent leurs concitoyens à périr ou à se conserver avec eux.

Ils appellerent le Comte de Varwick qui s'étoit encore sauvé, & le mirent en état de hazarder une troisiéme bataille: elle dura dix heures entiéres sans discontinuation, 20000. soldats y furent tuez; les rebelles reprirent prisonnier leur Roi, & la Reine fut obligé à s'enfuïr pour avoir à contre-tems désespéré des ennemis plus étonnez que domtez, lorsqu'ils pouvoient encore nuire.

FIN.

HISTOIRE
DE
HENRI II.

Par le SIEUR VARILLAS.

SOMMAIRE

DES

LIVRES

de Henri Second.

ARGUMENT

DU PREMIER

LIVRE.

Portrait de Henri II. Le Connêtable Anne de Montmorenci est rappellé. Son caractére. La Sénéchale de Normandie Maîtresse du Roi insinuë dans les bonnes graces de ce Prince les deux fils aînés du Duc de Guise, pour contre-balancer la faveur & l'autorité du Connêtable. Portrait de ces deux Princes. Le Connêtable

de son côté pour se soûtenir, introduit à la Cour les trois Châtillons ses neveux. Leurs portraits. Dampierre, la Châtaigneraye, St. André & du Bellai seconds favoris. Portrait de St. André. Disgraces de l'Amiral d'Annebaut, du Cardinal de Tournon, & de quelques autres Ministres du Régne précédent. St. André est fait Marêchal de France. Le Pape Paul III. envoye en France le Cardinal St. George en qualité de Legat pour porter le Roi à la protection de la Maison des Farnezes, aprés l'assassinat de Loüis Farneze son fils, & la surprise de Plaisance par les Espagnols. L'Angleterre envoye le Milord Briand en France. Le Roi lui donne audience, sans lui rien accorder de ce qu'il demandoit. Le Connêtable induit le Roi à travailler à l'union de l'Ecosse avec la France, & il y envoye une flotte. Eloge de Bovines. La Princesse Marie d'Ecosse est amenée en France. Le Roi fait un voyage en Piémont, mais sans succés pour ce qui l'y avoit amené. Sédition à Bourdeaux pour l'impôt mis sur les salines.

ARGUMENT
DU SECOND
LIVRE.

LE Roi envoye des troupes pour recouvrer le Boulonnois, qui lui est rendu par un Traité entre lui & l'Angleterre. Cet accord lui donne le moyen de penser aux affaires d'Italie, qui étoient extrémement broüillées au sujet de l'invasion de Plaisance par les Espagnols. Mort du Pape Paul III. Diverses intrigues pour l'élection d'un nouveau Pape, laquelle tombe sur le Cardinal de Monte, qui prend le nom de Jules III. La Sénêchale de Normandie crée Duchesse de Valentinois aide le nouveau Cardinal de Lorraine à s'avancer dans la faveur du Roi, pour l'opposer au Connêtable. Elle fait déposer le Président Lizet & ôte les seaux au Chancelier Olivier. Le Marêchal de St. André va en Angleterre pour faire jurer la paix de Boulogne. Le Roi reforme un abus introduit en France dans les matiéres bénéficiales à l'égard des résignations. On

donne à Brissac le Gouvernement de Piémont. Octavien Farneze recherche la protection de la France, pour conserver Parme bloquée par les Espagnols. Elle lui est accordée. Le Pape en a du dépit, & fait la guerre à Octavien à la sollicitation de l'Empéreur qui lui envoye des troupes : ce qui cause en-suite une rupture entre les deux Couronnes. Les commencemens de la guerre sont favorables au Roi: mais la disgrace du Prieur de Capoüe, à qui on ôte le Généralat des galéres de France, en arrête les progrés. Le Roi se garantit des piéges que lui tendoit l'Empéreur, en se justifiant de la perte de Tripoli prise par les Turcs, & en protestant par Jacques Amiot Abbé de Bellozane contre la continuation du Concile à Trente. Eloge de cet Abbé. Le Roi conclut un Traité avec Maurice Electeur de Saxe contre l'Empéreur : il se rend maître de Toul & de Metz, & sauve ainsi Parme & la Mirandole, en portant le Pape à un accommodement, qui est suivi de celui de Maurice avec l'Empéreur ; ce qui oblige le Roi à retirer ses troupes de l'Allemagne, & à entrer dans le Luxembourg, où il prend Roguedemaire & Damvilliers.

ARGUMENT
DU TROISIEME
LIVRE.

LE Roi surprend Verdun, & prend Ivri, Montmedy, & Chimay: après quoi il retourne en France. Les Impériaux entreprennent de s'emparer du Marquisat de Saluces, & n'y réüssissent pas. Le Roi assiste les Siennois pour chasser les Espagnols de leur Ville, & recouvrer leur liberté. L'Empéreur s'en prend au Duc de Florence: mais il reçoit ses excuses dans la nécessité d'argent, où il est pour payer une armée d'Allemans qu'il destine contre la France, & il lui permet de traiter de la souveraineté de Piombino, moyennant 200000. écus qu'il lui demande. L'armée navale des Turcs commandée par Dragut paroît devant Naples, & ne fait rien, pour n'avoir point été jointe par celle de France. Brissac bloque Ulpian, mais à l'approche de Gonzague plus fort que lui de la moitié, il leve le blocus, & par le moyen de Salvaison il surprend

prend Varnée dans le Milanois, & prend en-suite Albe. Gonzague assiége St. Damien, mais sans effet. L'Empéreur avec une puissante armée va assiéger Metz, après avoir tenté inutilement de la surprendre par le Marquis de Brandebourg. Pendant ce siége l'armée du Roi prend Hèdin. L'Empéreur leve le siége de Metz après y avoir perdu 30000. hommes. Il est plus heureux en Allemagne, & après la mort de Maurice tué dans un combat tumultueux, il reprend pour la derniére fois le dessein de conquérir la France. Il assiége Teroüanne & la prend, & en-suite Hêdin. Le Connêtable tente inutilement de prendre Bapaume, Cambray & Valenciennes; & étant tombé malade, le Roi par une grande faute licentie son armée. L'Empéreur en profite, & gagne le Duc de Florence pour recouvrer Sienne. Il y envoye une armée pour l'assiéger: mais les progrés de Brissac en Piémont lui font abandonner ce dessein, pour sauver ce qui lui restoit de places dans ce païs. Après la mort du Duc de Savoye, Brissac se rend maître de Verceil; & ne pouvant prendre la citadelle, faute d'artillerie en état de servir, il se retire.

ARGUMENT

DU QUATRIEME

LIVRE.

LA flotte du Roi jointe à celle des Turcs, entreprend la conquête de l'Isle de Corse : mais la retraite de Dragut qui commandoit celle-ci, & l'alliance de l'Empéreur avec l'Angleterre empêche ce dessein de réüssir. Le Roi nonobstant cette alliance ne laisse pas de se mettre en campagne le prémier. Il prend Mariembourg, Bovines & Dinan, & l'arrivée des Impériaux à Namur l'empêche de se rendre maître de cette ville-là qui lui donnoit une entrée dans le Brabant : cela l'oblige à changer de route, & à prendre le chemin du Hainaut, où ne pouvant attirer à une bataille les Impériaux qui s'étoient retirez sous le canon de Cambrai, le Connêtable pour les y engager assiége Renti, que le Roi abandonne pour ne pouvoir recouvrer les vivres dont son armée avoit besoin, après néanmoins que ses troupes sous la conduite du Duc de Guise, eurent battu les Impériaux.

riaux. Le choix de Strozzi pour le Généralat des troupes que le Roi entretenoit dans l'Etat de Sienne pour la conservation de cette Republique, y ruïne ses affaires, en obligeant le Duc de Florence, ennemi irréconciliable de Strozzi, à s'unir aux Impériaux pour faire la guerre aux François & aux Siennois. Il a du désavantage au commencement : mais la suite lui est favorable, & après la défaite de Strozzi près de Marcian, Sienne est réduite à de grandes extrémités par le Marquis de Marignan qui la tenoit assiégée.

HISTOI-



HISTOIRE DE HENRI SECOND.

LIVRE PREMIER.

Contenant les choses les plus mémorables arrivées sous son Régne durant les neuf mois de l'année 1547. *&* *toute l'année* 1548.

ENcore que le Régne de François I eût-cessé dans une conjoncture qui sembloit le devoir faire regréter, puis-que ce Prince commençoit à se corriger des fautes qu'il avoit commises, il y eût néanmoins peu de personnes affligées de son trépas; & l'on se consola facilement de sa perte par la haute opinion que l'on avoit de son successeur qui vint à la Couronne sous le nom de Henri II. C'étoit un Prince de 28. ans dont les qualitez avoient assez d'éclat pour attirer & pour conserver les diverses inclinations des peuples. Il étoit beau quoi que d'un tein brun, sa mine pour être Majestueuse n'en étoit pas moins agréable. Il avoit la taille riche, & sa hauteur ne l'empéchoit pas d'être aussi souple que les plus petits. Il étoit fort sobre; mais on imputoit son abstinence au désir 1547.

1547. d'éviter la grosseur extraordinaire dont il étoit menacé. Il étoit le plus affable des hommes, & sa Cour fut plus galante que celle de son pére n'avoit été. Ses actions pour être réglées n'étoient pas incommodes. Il se levoit matin, il donnoit les trois prémiéres heures de la journée aux affaires de son Etat: en-suite il alloit à la Messe & l'entendoit avec un profond respect. Le tems qui se couloit de-là jusqu'au dîner étoit employé à donner audience à tout le monde & écouter favorablement ceux que la sévérité du Connêtable prémier Ministre avoit rebutés; l'aprés-dînée il passoit deux heures dans la chambre de Catherine de Medicis sa femme, où tout ce qu'il y avoit de Courtisans & de Dames se rencontroient. La multitude de personnes empêchoit la conversation d'être galante; & celles qui vouloient donner ou recevoir de l'amour, trouvoient mieux leur conte dans la particuliére. Les deux heures finies, le Roi sortoit pour les exercices du corps, & ne les quittoit que pour souper. En sortant de table il entroit en son cabinet, où il s'occupoit autant que le matin aux affaires d'Etat, s'il n'y avoit bal chez la Reine ou chez quelque autre Princesse; car en ce cas il s'y trouvoit jusqu'au tems du coucher. Les exercices dont on vient de parler étoient à peu près les mêmes où la noblesse de France s'adonnoit alors: comme il alloit mieux à cheval qu'aucun autre de son Royaume, il y montoit d'ordinaire, & personne ne portoit mieux ses armes; ses Ecuyers ne pouvoient aussi bien que lui montrer la vertu ni cacher le vice d'un chèval, lors-qu'ils étoient dessus. Il les tiroit d'ordinaire des 3. haras qu'il entretenoit à Amiens, à S. Leger & à Oiron chez le grand Ecuyer de Boissi, & les faisoit dresser en sa présence. Son écurie étoit si belle, que le grand Ecuyer de l'Empereur, à qui il se donna la peine de la montrer, avoüa que son

Maître

Maître n'avoit rien de ſemblable. Il y faiſoit êlever ſix ou ſept vint pages des meilleures maiſons de ſon Royaume, & en tiroit tous les ans cinquante pour être employez dans les armées où ils devenoient en peu de tems ſoldats ou Capitaines. Il prenoit intérêt à leurs actions mémorables, & ne pouvoit ſouffrir qu'ils démentiſſent par aucun trait de lâcheté la nourriture qu'ils avoient reçûë prés de lui. Caravalet & Sipierre avoient le ſoin de ſes gentils-hommes & les charges militaires leur êtoient diſtribuées ſur le témoignage de ces deux Seigneurs: il n'aimoit pas tant néanmoins les chevaux pour l'oſtentation que pour la guerre, & il trouvoit que la vie de ſoldat êtoit la plus agréable de toutes. Il aſſiſtoit des prémiers aux rendez-vous des armées de Champagne & de Picardie,& comme il commençoit ſes campagnes avec le printems, il les achevoit avec le mois d'Octobre. Il paſſoit l'hiver à la chaſſe des chiens coureurs, & ſon Lieutenant de la vénerie Marcomay le divertiſſoit dautant plus qu'il avoit une adreſſe toute particuliére à réduire les cerfs aux abois. Lors-qu'il êtoit las de broſſer autravers des forêts, il alloit au toit & à la volerie, & s'il ne montoit à cheval il joüoit à la paume pour y mieux faire obſerver ſon adreſſe. Il ne vouloit jamais tenir le jeu; mais ſeconder ou tiercer, qui ſont les deux places les plus dangereuſes & les plus difficiles, il excelloit en toutes deux, principalement en la derniére: s'il gagnoit il laiſſoit le gain à ceux de ſa partie; & lors-qu'il perdoit il payoit pour tous; il eſt vrai que la perte n'alloit jamais au de là de cinq êcus. Il invitoit les Dames à le voir joüer, & il leur avoit fait préparer un lieu où elles êtoient enſûreté des bales. Il aimoit encore les jeux de billard & du mail, parce qu'il y faiſoit remarquer également ſa force & ſon adreſſe: mais il êtoit plus propre au dernier, & perſonne ne pouſſoit un coup ſi 1547.

1547. loin ni de meilleure grace. Lors-que la glace étoit assez forte pour le soûtenir, il glissoit sur l'étang de Fontainebleau ; & quand il y avoit beaucoup de néges, l'on en faisoit des bastions & des plottes qui servoient à former des combats réguliers & de feints assauts Ces ébats où il appelloit indifféremment tous les gentils-hommes qui se présentoient, les lui avoit fait presque tous connoître : il leur demandoit leurs noms & les retenoit;& comme il n'épargnoit pas les loüanges lors-qu'ils faisoient bien à son gré, ils se rendoient parfaits en peu de tems à cêtte sorte d'exercice. Au retour du printems il les menoit à la guerre, ou les envoyoit sous les Lieutenans qui étoient chargez de lui mander les beaux exploits qu'ils feroient;& aussitôt qu'il avoit appris une belle action militaire au de là du commun, il la publioit hautement à sa table devant ceux qui venoient faire leur Cour. Mais ce qui lui avoit aquis plus absolument le cœur de sa noblesse, c'étoit qu'il évitoit avec d'étranges précautions de railler ni de médire du moindre gentil-homme, & qu'il prénoit peine à déguiser ce qui lui étoit arrivé faute de courage. Ses après-dînées des fêtes étoient d'ordinaire employées à courir la bague, & il se faisoit l'honneur d'aller recevoir comme les autres le prix de la main des Dames, lors-qu'il l'avoit remporté. Quand il pleuvoit on passoit le tems à joüer ou tirer des armes ; & ce fût en cette derniére occasion qu'il pleura, pour avoir, sans y penser, crevé un oeil à Mr. Boucard son Ecuyer, qui lui avoit montré l'escrime, qu'il lui demanda pardon & qu'il se soûmit à toute la satisfaction qu'il désireroit. A tant de qualitez avantageuses pour la guerre ; il avoit joint beaucoup d'expérience, & l'on savoit qu'il s'étoit heureusement aquité de quatre Lieutenances générales que son pére lui avoit confiées; la prémiére en

en Provence, dont il avoit obligé l'Empéreur de sortir à sa confusion; la seconde en Piémont, où il avoit levé le blocus des places Françoises; la 3. au camp de Jallon, où le même Empéreur s'étoit vû contraint de ménager la paix de Crépy, au lieu d'aller assiéger Paris comme il se vantoit. La 4. à Bologne, ou le fort d'Outreux avoit été achévé & conservé malgré les Anglois. Il venoit à la succession d'une Couronne paisible, puis-qu'elle avoit la paix avec l'Empéreur & que l'affaire de Bologne étoit accommodée; de sorte que la France devoit recouvrer cette place pour de l'argent. Le Royaume n'avoit jamais tant eû de soldats ni de Capitaines, & l'épargne étoit remplie de 3. ou 4. millions. Le Roi précédent n'avoit point laissé de dettes & n'avoit rien touché du revenu de l'année courante. Enfin le peuple, quoi que plus chargé qu'à l'ordinaire, ne laissoit pas d'être fort à son aise, parce que le commerce étoit grand; & toutes ces dispositions ensemble faisoient espérer un Régne plus fleurissant que n'avoient été ceux dont la mémoire étoit adorée. De l'autre côté Henri II. n'avoit ni la vivacité d'esprit ni la facilité d'exprimer de son pére; & la douceur de son naturel le rendoit dautant plus facile à être surpris, qu'il ne voyoit & ne jugeoit que par les yeux de ceux qui le possédoient. Ainsi ceux qui tâchoient de parvenir ou d'entretenir leur crédit par la voye des armes, ne lui parloient que de guerre; & les autres qui travailloient plus obscurément à s'aggrandir, en couvrant leur ambition & leur avarice du prétexte de Religion, ne cessoient de l'exciter à rallumer les feux pour consumer les hérétiques, que la mort de François I. sembloit avoir éteints. De là vient qu'il employa toute sa vie à poursuivre deux querelles; l'une contre la maison d'Aûtriche, en laquelle il eût du meil-

1547.

1547. meilleur au commencement & du pire à la fin ; l'autre contre les Calvinistes qui se multipliérent de sorte, nonobstant la persécution qu'on leur faisoit, qu'ils furent assez forts pour entreprendre au commencement du Régne suivant de renverser la Monarchie. Le Roi avoit épousé quatorze ans avant que de venir à la Couronne la fameuse Catherine de Medicis, qui avoit plus d'intelligence qu'il n'en faloit pour gouverner un Etat tranquille, & qui nonobstant n'avoit aucun crêdit. Lors-qu'on l'avoit fait épouser au Duc d'Orleans, on ne s'étoit pas figuré qu'elle dût-être Reine, & son mari n'étoit pas plûtôt devenu Dauphin par la mort de son frére aîné, qu'on avoit pensé à la répudier, sur le prétexte qu'en offroit sa stérilité prétenduë. On n'a pas sçû si le feu Roi en avoit été détourné par l'injustice toute visible de l'action, ou par les sermens qu'il avoit fait au Pape Clement VII. de ne renvoyer jamais sa niéce ; ou par la pitié que faisoit Catherine qui n'avoit rien épargné pour se conserver la qualité que son oncle lui avoit aquise, son corps & son esprit en étoient également dignes : on n'avoit point-vû en France une beauté plus Majestueuse depuis Anne de Bretagne, & lors-que son beau-pére parloit des affaires d'Etat, comme il lui arrivoit quelquefois devant les Dames, elle raisonnoit si juste qu'elle sembloit n'être née que pour la négociation ; son prémier soin fût de gagner absolument le cœur de son mari, & si elle ne réüssit pas entiérement, parce qu'elle l'avoit trouvé prévenu d'amour pour la Sénéchale de Normandie, elle usa de tant de caresses pour recouvrer une partie de ce qui lui êtoit dû, que le Dauphin de tems en tems êtoit obligé de retourner à son lit, & d'avoüer qu'il ne se trouvoit jamais si bien dans un autre. Après avoir évité de cette sorte le mépris & les indifférences de son mari, & prévenu les inconvéniens qui pou-

pouvoient arriver de l'une ou de l'autre de ces deux passions, elle rechercha l'amitié de son beau-pére, & fit toutes les avances nécessaires pour la mériter. Elle étudia ses inclinations, & lors-qu'elle eut-réconnu que la chasse étoit la dominante, elle s'y rendit si savante qu'il n'y avoit point de partie célébre dont elle ne fût. L'agilité de son corps & la grace singuliére qu'elle avoit à cheval, lui servirent infiniment en cette conjoncture; & le Roi son beau-pére ne pouvoit assés admirer qu'elle fût autant infatigable que lui dans cet exercice pénible, & qu'elle brossât avec la même vigueur au travers des forêts. Outre cette complaisance, elle en eut une autre qui n'étoit guére moindre; elle se mettoit à la tête des Dames qui composoient la petite bande, lors-qu'elles accompagnoient le Roi à la promenade, parées à l'avantage & montées sur des hacquenées: & nonobstant que la Cour fût partagée entre les factions de la Duchesse d'Estampes, & de la Sénéchale, Catherine non seulement ne prit point de parti, mais se conserva même l'amitié de ces deux Dames ennemies. Cette précaution ne lui fût-point inutile, lors-que son mari vint à la Couronne. Car la Sénéchale informée par le Roi même que Catherine ne s'étoit jamais ingerée de lui rendre aucun mauvais office auprés de sa Majesté, elle l'aima mieux qu'une qui ne seroit peut-être pas si patiente, & ne se mit point en peine de la traverser; & Catherine de son côté contente d'être Reine & de la fecondité que le prémier Médecin Fernel, après Dieu, lui avoit procurée, se retrancha dans le soin d'élever ses enfans; & abandonnant tout le reste, elle laissa la possession presque entiére du nouveau Roi à la Sénéchale. Elle feignit de se réjouïr que le Connêtable eut la disposition absoluë des affaires d'Etat, & attendoit avec une impatience qu'elle dissimuloit admirablement, la conjoncture qui lui donneroit lieu d'exercer 1547.

1547. d'exercer les vertus sôveraines qu'elle tenoit cachées.

Le Connêtable Anne de Montmorenci ne fût point surpris quand le nouveau Roi lui manda de revenir à la Cour, aussi-tôt que le précédent eut les yeux fermés, parce que c'étoit une espéce de fatalité, pour ainsi dire qui le rétablissoit dans le ministére. Henri n'avoit pas toutes les qualitez nécessaires à gouverner lui même, & quand il les eût eües, il n'étoit pas d'humeur à s'en donner toute la peine, il aimoit trop les divertissemens ; & dans la pensée de se décharger sur un autre de la meilleure partie du poids qui l'eût accablé, il ne pouvoit apparemment mieux faire que de choisir le Connêtable qu'il appelloit son bon compére, quand ce n'eût été que pour éviter au commencement de son Régne de passer pour inconstant. Car il l'aimoit avec une tendresse si peu commune, qu'il oublioit pour lui l'inégalité des conditions, jusqu'à le traiter de pair & coucher ensemble lors-qu'ils étoient en particulier: il avoit encouru l'indignation de son pére & quelque défence qu'il lui eût faite de n'entretenir aucun commerce avec lui pendant sa disgrace, il n'avoit pû s'empécher de lui écrire presque tous les jours & de le traiter de même que s'il eut-été encore prémier favori & prémier Ministre. Le feu Roi n'avoit pas tout-afait ignoré la continuation de cette amitié, & s'étoit mis plusieurs fois en peine de l'interrompre ; on ajoute même que la derniére chose qu'en mourant il avoit ordonné à son fils, avoit été de laisser le Connêtable dans la solitude de Chantilli & de ne lui donner aucune part dans les affaires. Mais les successeurs à la Couronne étoient en possession de négliger les derniers avis de leurs prédécesseurs, & Francois n'avoit pas plus de droit de prétendre que son fils lui obéït qu'il en avoit eu de violer les ordres de Louis XII. son beau-pere. Ceux qu'il donnoit de vive voix à son fils, pouvoient être soupçonnés de van-

vangeance,& s'ils n'avoient pas été concertez par ce motif,il y avoit du moins lieu de les attribuer au desir que l'Amiral d'Annebaut & le Cardinal de Tournon fussent continuez dans le Ministere ; ce qui n'arriveroit point si le Connêtable leur ennemi déclaré étoit rappellé:de plus le même Connêtable étoit consommé dans les affaires & il s'agissoit de les rétablir, & s'il n'avoit pas toute la capacité pour terminer les plus difficiles à l'égard de son Maître, il avoit du moins celle qui servoit à couvrir ce défaut en jettant de la poussiére aux yeux des moins habiles. Il déguisoit admirablement le mal-heur qui l'accompagnoit dans toutes ses entreprises, en faisant relever par ses Emissaires au de là de la vrai-semblance les petites actions dans lesquelles il croyoit avoir réüssi,& la France à leur conte n'étoit pas suffisante pour recompenser le campement d'Avignō ni le passage des Alpes,quoique dans la prémiére de ces deux expéditions,il fut demeuré les bras croisez,lors-qu'il y avoit occasion de prendre l'Empéreur, en défaisant son armée sans rien hazarder ; & que dans la seconde le passage des Alpes n'eût-été disputé par aucunes troupes réglées.Il étoit sévére & vouloit que le châtiment suivit incontinent ; ce qui lui faisoit souvent interrompre les priéres qu'il avoit accoûtumé de faire tous les jours, pour commander qu'on attachât un soldat au prémier arbre & qu'on en passât un autre par les armes.Il étoit fort laborieux,& de quelque nature que fussent les affaires, il en prenoit connoissance,même de celles des finances. Il assistoit à tous les conseils s'il n'étoit malade, & quoique son principal divertissement fût à la chasse des oiseaux, il s'en privoit toûjours au moindre évenement extraordinaire qui survenoit. Il étoit né dans un tems où la noblesse faisoit profession ouverte d'ignorance & se voyoit par conséquent frustré du secours qu'il eût pû tirer des lettres : mais il y avoit suppléé 1547.

1547. en quelque maniére en choisissant un Secrétaire basque nommé d'Ardous, qui ne pouvoit être ni plus habile, ni plus fidéle: s'il cherchoit à s'enrichir ce n'étoit point aux dépens de son Maître & on avoit remarqué qu'il ne s'étoit jamais rien fait donner par pure gratification; les biens qu'il laissa venoient de son épargne ou des donnations qu'on lui avoit faites, & nonobstant qu'il eut dix enfans, il n'en voulut engager aucun dans les bénéfices ni dans les ordres religieux. Son foible étoit d'aimer trop à être honnoré & l'Empéreur qui le connoissoit ne gardoit presque point de mesures dans les déférences qu'il avoit pour lui. Car sans parler de ce qui se passa dans le voyage de ce Prince à Gand, il le traitoit de pére, il lui écrivoit de sa main, & n'envoya jamais d'Ambassadeur en France qui n'eût ordre de lui rendre en son nom une particuliére visite. Il y a même apparence que les Turcs avoient pénétré ce secret, puis-que Soliman agissoit avec lui aussi civilement que l'Empereur, & lui envoyoit des présens, comme des chevaux & des chiens Turcs, des faucons de Tunis, des gerfaux & des sacres. Barberousse & Dragut suivoient l'exemple de Soliman & l'on ne voyoit pas de maison dans toute l'Europe mieux garnie de raretés du Levant que celle de Chantilli. Comme l'amitié avoit précédé l'amour dans le cœur de Henri, aussi Diane de Poitiers Sénéchale de Normandie ne tenoit que le second rang dans la faveur du Roi; la Duchesse d'Estampes son ennemie étoit exposée à sa discrétion, puis-qu'il ne lui restoit ni ressource ni protection ni retraitte, & s'attendoit d'être accablée sous le faix des maux, dont elle l'avoit autrefois menacée; l'apparence y étoit entiére, & l'on n'avoit aucun exemple de Dame qui eût pardonné dans une semblable conjoncture. Le Duc d'Estampes ne vouloit plus recevoir sa femme chez lui & le fils

fils de l'Amiral de ...... qui avoit épousé sa niéce 1547.
n'étoit pas capable de la garantir du danger. La Duchesse même étoit tellement persuadée qu'elle alloit périr & que toutes les précautions dont elle pourroit user pour éviter la foudre seroient inutiles, qu'elle ne s'étoit point avisée d'implorer la sémonce de la Sénêchale. Mais la vertu ou peut-être un rafinement d'ambition produisit l'effet que la pitié ne s'étoit point mis en devoir d'attirer, & la Sénéchale trouva dans elle même des motifs suffisans de pardonner à la Duchesse; soit qu'elle agît par une inclination purement Chrêtienne, soit que la haine fut dégénérée en mépris aussi-tôt qu'elle avoit vû la Duchesse hors d'état de lui nuire & que ce mépris eut passé jusqu'à la juger indigne de sa colére, ou qu'enfin la crainte de tomber a son tour dans le même abandonnement, ou l'espérance d'être alors traitée de la même maniére qu'elle auroit traité la Duchesse lui fit sacrifier son inclination à un intérêt prétendu, qui tout éloigné qu'il paroissoit ne laissoit pas d'être possible; on peut ajouter si l'on veut que le pouvoir de mal-traiter impunément & à son aise la Duchesse en ôta l'envie à la Sénêchale, & que celle-ci dédaigna de profiter d'un avantage où elle n'avoit rien contribué. Quoi qu'il en soit la Sénêchale se contenta de témoigner de l'indifférence pour tout ce qui regardoit la Duchesse, & la laissa joüir en paix de tout ce dont elle avoit profité sous le Régne précédent, quoi qu'il y eût assez de choses qui dans la rigueur des loix pouvoient être recherchées; elle arrêta toutes ses pensées à se maintenir dans le cœur de son amant, & comme elle étoit trop âgée pour se fier désormais entiérement au pouvoir de ses charmes, & que le Connêtable étoit à craindre s'il devenoit son ennemi ou s'il entreprenoit de la supplanter, elle chercha l'appui des deux fils aînez du Duc de Guise & les insinua

 dans

1547. dans les bonnes graces du Roi par des voyes qu'elle connoissoit mieux qu'aucun autre. La raison qui lui fit préférer ces Princes à d'autres qu'elle pouvoit choisir, consistoit en ce qu'ils étoient opposés au Connétable par des pressantes considérations, & moins capables d'être gagnez par ce Ministre que toutes les personnes de leur condition, dont il eût tâché d'acheter l'amitié. Car ils le soupçonnoient d'avoir nourri dans l'esprit du feu Roi le ressentiment de l'action que leur pére avoit commise en employant à préserver la Lorraine de la fureur des païsans Allemans, les forces qui ne devoient servir durant la prison de sa Majesté qu'à défendre les provinces de Champagne & de Bourgogne dont il étoit gouverneur. Ils se plaignoient encore en particulier de ce qu'ayant voulu prendre le nom & les armes de la Maison d'Anjou, dont ils prétendoient être les légitimes héritiers comme descendus en droite ligne d'Yolande d'Anjou derniére Princesse de cette Maison, leur bisayeule. Le même Connétable ou ses Emissaires avoient persuadé François I. de les empêcher, sous prétexte que leur intention avoit été de conserver un titre spécieux pour usurper la Provence sans que l'occasion s'en presentât. De plus il étoit facile à la Sénéchale d'introduire dans les bonnes graces du Roi deux jeunes Princes les deux plus accomplis chacun en sa profession qu'on eut vû depuis plusieurs siécles & dont les belles qualitez réünies en une seule personne eussent suffi pour former le Héros, dont la philosophie est réduite à se contenter de contempler l'idée sans l'avoir jamais pû trouver en un même sujet. L'aîné qu'on nommoit le Prince de Joinville possédoit tout ce qu'il faloit pour devenir le plus grand Capitaine de l'Europe & ne manquoit que de deux choses, dont l'une dépendoit du tems & l'autre de la faveur; savoir l'expérience & les emplois convenables pour exercer sa vertu. Sa taille étoit de celles qu'on avoit uniquement considérée au commencement du monde, lors-qu'il s'étoit agi d'établir des Rois; & son

port

port étoit si majestueux qu'il inspiroit du respect à 1547.
ceux mêmes qui ne le cônoissoient point; sa mine étoit si charmante qu'il faloit user de précaution pour s'empêcher de l'aimer quand on le regardoit, & sa civilité qui toute aisée & sans affectation qu'elle étoit, ne pouvoit étre imitée que par les plus adroits courtisans, & servoit infiniment à lui conserver les cœurs que sa physionomie heureuse lui avoit attirez; la force & la souplesse de son corps lui rendoient également faciles les fonctions militaires, & il n'y avoit aucune maniére de combatre pour le divertissement ou pour la guerre, en laquelle on pût trouver un champiō aussi rude que lui. La lance, la barriére, l'arbalétre, la bague, la pique & l'arquébuse étoient des armes entre ses mains dont les coups étoient inévitables; & comme personne ne s'en servoit avec autant de grace, personne ne s'en servoit aussi avec autant de vigueur. S'il étoit propre à donner toutes sortes d'ordres militaires, il ne l'étoit pas moins à les mettre en exécution, & la nature lui avoit donné l'intrépidité que les autres n'aquiérent que par un rafinement de raison & par une longue expérience. On avoit éprouvé cet admirable talent, lors-qu'il avoit reçû devant Bologne le coup de lance qui lui perçoit la téte, & on savoit que dans une telle extrémité, dont personne avant lui n'étoit échapé, il n'avoit ni perdu le jugement ni été capable de craindre. Il avoit enduré sans remuer & sans se plaindre que le fameux Chirurgien Lavernan & les autres qui le pensoient, lui missent le pié contre la téte pour en arracher le tronçon, qui étoit enfoncé plus d'un demi pié; & sa patience avoit contribué plus que toute autre chose, non seulement à lui conserver la vie; mais encore l'oeil gauche qui touchoit presque à la playe. La rareté de cette cure avoit persuadé les moins crédules que la Providence réservoit le Prince de Joinville pour des actions extraordinaires, & les gens de guerre fondoiēt sur ce privilege l'opinion du bonheur qui l'accompagneroit désormais en toutes ses entre-

1547. prises. On n'eût ſçû dire s'il étoit meilleur homme de cheval ou de pié ; il valoit autant en pleine campagne pour les batailles qu'aux ſiéges pour les aſſauts, & toute la différence quon y remarquoit conſiſtoit, en ce que dans les combats ſa hardieſſe l'emportoit quelquefois ſur ſa prudence, & dans l'attaque des places ſa prudence commandoit à ſa hardieſſe. Avec toutes les perfections néanmoins qu'on vient de repréſenter, le Prince de Joinville étoit incapable de s'avancer & de faire fortune dans la conjoncture où il étoit dans le monde, parce que c'étoit un naturel ouvert & ſincére qui ſe portoit au bien par inclination & qui ſuivoit la vertu par le ſeul plaiſir qu'il y trouvoit ſans eſpérer de récompence. Son ame élevée négligeoit toutes ſortes d'intrigues, non par déſeſpoir d'y réüſſir s'il les eut entrepriſes, mais parce qu'il les eſtimoit au deſſous de ſoi & qu'il les conſidéroit comme de vains évenemens de ceux qui n'ont pas autant de mérite que d'ambition. Il attendoit uniquement de ſa naiſſance & de ſa valeur les occaſions de ſe ſignaler, qui ne fuſſent jamais venuës ſi quelque autre cauſe ne s'en fût-mélée ; & comme il ſe contentoit de faire ſa cour ſans penſer à quoi aboutiroit ſon aſſiduité auprés du Roi, il couroit riſque de paſſer ſa vie dans le dégré de ſimple Courtiſan, qui lui étoit le moins propre, ſi ſon frére puîné ne l'en eût tiré. C'étoit Charles de Lorraine Cardinal de Guiſe, qui avoit tout ce qui lui manquoit. Pluſieurs ſiécles s'étoient écoulés ſans que l'on eût vû en France un homme apparemment ſi propre à la profeſſion Eccleſiaſtique qu'il avoit embraſſée, & ſa qualité qui donnoit un nouveau luſtre à ce qu'il faiſoit, lui attiroit l'admiration publique dans les moindres fonctions de ſon ordre. Il profitoit de l'ignorance & du peu d'application des autres Prélats à leur Miniſtére & l'on couroit en foule aux prédications de ce jeune Prin-

Prince, parce qu'on ne se souvenoit point d'avoir entendu la parole de Dieu sortir de la bouche d'un Evêque de quelque qualité qu'il fut. Pui-guillon qui fût depuis Evêque de Metz lui avoit montré les belles lettres; & quoi qu'il ne les eût pas apprises dans toute la perfection où les professeurs Royaux les avoient portées, il n'avoit pas laissé de se faire autant estimer sur les bancs de Sorbonne où il s'étoit mis en suite, que s'il es leut possédées dans toute leur étenduë, parce que les Docteurs de cette maison qui avoient conservé la barbarie du stile, ne se lassoient point d'admirer les expressions de ce Prince qui étoient plus nettes que les leurs, encore qu'elles ne fussent pas dans la derniére délicatesse. Ainsi sa prémiére réputation se forma dans la Théologie, & comme il n'oublioit rien de ce qui servoit à l'accroître, il passa bien-tôt pour l'oracle d'une faculté où personne ne lui disputoit la préférence: on ajoûta même qu'encore qu'il y eût eû des Cardinaux, qui l'eussent surpassé en quelque perfection particuliére, il n'y en avoit pas eu néanmoins depuis l'établissement du sacré Collége qui eût été si universel dans toutes les vertus morales & politiques que l'on considéroit principalement alors. Il avoit l'esprit subtil, le jugement solide & la mémoire prodigieuse. Il étoit si bien-fait & avoit la mine si haute, que quand la pourpre ne l'auroit point distingué, ceux qui connoissoient le moins leur monde, eussent assez jugé en le voyant qu'il étoit de la prémiére qualité. Il parloit également bien de toutes choses, & ses entretiens familiers n'étoient pas moins éloquens que ses discours publics. Il s'aquittoit d'aussi bonne grace des uns que des autres & soit qu'il examinât les affaires à fond, ou qu'il n'en traitât qu'en passant, ou pour s'égayer, il étoit par tout inimitable. Il avoit une parfaite connoissance des affaires d'Etat,

1547.

&

1547. & comme sa principale curiosité consistoit à savoir des nouvelles de toutes parts, & sa grande dépense à entretenir dans les Cours étrãgéres des Emissaires qui l'avertissoient exactement de tout ce qui se passoit : il étoit si bien informé & jugeoit si sainement de ce qui devoit arriver, que ceux qui ne savoient pas d'où venoient ses lumiéres, le soupçonñient d'avoir un demon familier. Il s'étoit fait instruire dans les finances & personne ne les entendoit mieux que lui, quoi que cette profession passât dès lors pour un grimoire. Il avoit l'esprit fertile en expédiens & il n'abandonnoit jamais une affaire importante pour la seule difficulté qui paroissoit dans l'exécution. Il affectoit de passer pour zélé Catholique & quelques mesures qu'il eût prises avec le docteur député pour défendre les libertés de l'Eglise de France contre les entreprises publiques & secrétes de la Cour de Rome, il ne parloit que de l'égarement des hérétiques, qui sous prétexte de reformer l'Eglise rénouvelloient les anciẽnes erreurs.

La Sénéchale avoit jetté les yeux sur ce Prince, parce qu'elle savoit qu'en le gagnant, elle attireroit à son parti le Prince de Joinville son frére, & qu'en opposant le contrepoids de ces deux personnages à l'autorité du Connêtable, elle obligeroit ce prémier Ministre à n'entreprendre rien contre la sienne. Leur liaison fût bien-tôt étroite; & le Cardinal se rendit dautant plus complaisant à la Sénéchale qu'il aspiroit au ministére en toutes maniéres, & qu'il avoit une expérience domestique du Duc de Guise son pére, qui s'en étoit éloigné par une générosité hors de saison, en refusant d'entrer dans les intérêts de la Duchesse d'Estampes qui avoit autrefois offert de l'introduire à la place du même Connêtable dont elle machinoit la disgrace; à quoi le Duc s'étoit contenté de répondre qu'il ne vouloit pas être redevable de son agrandissement à la Maîtresse de son Roi. Le Prince de Joinville accoûtumé de recevoir les impressions de son cadet, entra sans balancer

lancer dans un parti qui lui devoit offrir un champ 1547.
spacieux pour exercer son courage, & le Cardinal qui ne cherchoit qu'à engager de telle sorte dans les intérêts de sa Maison la Sénéchale, que l'inconstance ordinaire à celles de son sexe ne l'en pût détacher, s'avisa de proposer le mariage du Prince de Joinville avec l'aînée des deux filles qu'elle avoit euë de Brezé son mari ; l'alliance n'étoit inégale que supposé l'usage des Princes de Lorraine de n'épouser que des Princesses. Car la Maison de Maillé, dont celle de Brezé n'étoit qu'une branche, passoit sans contredit pour l'une des plus nobles & des plus anciennes Maisons de France, & l'on savoit qu'outre le Jacquelain si fameux dans l'histoire d'Orient, elle avoit donné des Gouverneurs aux provinces dès le tems de S. Loüis. Mais le Prince de Joinville avant que de se déterminer sur la proposition de son frére, en parla à Châtillon son frére d'armes & son meilleur ami, dans lequel il avoit déjà remarqué quelque trait de cette prudence qui le rendit depuis si recommandable. Châtillon avoit bien toutes les lumiéres requises, mais non pas tout le désintéressement nécessaire pour donner un conseil solide dans une si délicate conjoncture : il étoit neveu du Connêtable, il n'attendoit sa fortune que de son oncle : personne n'étoit mieux informé du pouvoir de la Sénêchale sur l'esprit du Roi, & il prévoyoit que ses charmes seroient assez puissans pour ruïner le même Connêtable, s'ils étoient soûtenus par la valeur du Prince de Joinville & par l'adresse du Cardinal de Guise. Ces raisons qui lui passerent par l'imagination, lui firent repartir au Prince, qu'après Dieu il ne devoit attendre son avancement que de sa naissance & de la faveur de sō maître, & que puisqu'il possédoit ces deux avantages en un plus haut dégré qu'aucun autre des courtisans, il ne devoit pas souffrir que l'histoire lui reprochât un jour d'avoir le prémier soüillé le sang pur de Lorraine par une alliance disproportionnée. Le

Prince se

1547. ſe laiſſa perſuader dautant plus volontiers que ce qu'on lui diſoit étoit entiérement conforme à ſes inclinations, & pria ſon frére en des termes ſi forts de ne lui plus parler de la fille de la Sénêchale, que le Cardinal appréhendant de l'alliéner tout-à-fait, en abandonna le projet.

Le Duc de Guiſe qui ne ſavoit rien des intrigues de ſes enfans; avoit cependant negocié le mariage de ſon aîné avec Anne d'Eſte Princeſſe de Ferrare, & comme il n'y en avoit aucune dans la Chrétienté qui l'égalât en beauté, en agrément, en charmes dans la converſation, & en bonne humeur; le mariage s'accomplit auſſi-tôt: mais le Prince ne demeura pas long-tems après ſans éprouver les ſuites de la faute qu'il avoit commiſe, parce que la Sénêchale irritée du mépris qu'il ſembloit avoir fait de ſa fille, le traitoit avec la froideur civile qui lui étoit ordinaire pour les perſonnes indifférentes, & ne s'expliquoit avec lui des affaires qui lui étoient communes, que par l'organe de ſon frére. Un traitement ſi diſſemblable à celui dont elle uſoit auparavant avec lui, ne fût que trop ſuffiſant pour le faire rentrer en lui même. Il fit réfléxion ſur l'avis que Châtillon lui avoit donné, & le regardant lors-qu'il n'étoit plus tems, du côté par où la défiance devoit lui avoir ſuggeré de le prendre, lors-qu'il l'avoit reçû; il reconnut que ſon ami s'étoit joüé de ſa crédulité & s'étoit ſervi contre lui du ſecret qu'il lui avoit révélé pour appuyer la faveur chancellante de ſon oncle. Cétte irrégularité fût la prémiére ſource de la diſordre entre ces deux grans perſonnages qui coûta depuis ſi cher à la France, & il eſt difficile de deviner pourquoi l'Hiſtoire qui avoit tant d'intérêt à la publier l'a néanmoins paſſée ſous ſilence. Le Cardinal de Guiſe comprenant aſſez la néceſſité qu'il y avoit de réparer autant qu'il ſe pourroit la faute que la générosité de ſon frére fai-

faisoit à sa Maison, employa tout ce qu'il avoit 1547.
d'adresse pour appaiser la Sénêchale ; & s'il ne mît entiérement le Prince de Joinville dans ses bonnes graces, il fit du moins qu'elle se desista de la vangeance qu'elle en vouloit tirer. En suite il prévit sagement par l'avidité de la même Sénêchale & par la multitude d'occasions qu'elle avoit d'amasser du bien, qu'elle deviendroit bien-tôt riche, & les mesures qu'il prit pour assûrer à quelqu'un des siens la meilleure partie de cette succession prétenduë, sont estimées de ceux qui le savent, l'une des plus fortes preuves de son industrie. La Sénêchale n'avoit pas moins de fidélité que d'ambition : elle étoit de la Maison de Poitiers qui avoit été autrefois Souveraine : elle avoit prétendu pour sa fille à l'aîné de la Maison de Guise, & rien ne la devoit apparemment choquer davantage que de lui proposer le puîné de cette Maison au lieu de l'aîné qui l'avoit rebutée. Cependant le Cardinal ne laissa pas de prendre son tems ni de produire le Comte d'Aumale son second frere. Il fit observer ses qualitez guerriéres à la Sénêchalle, il lui montra que ce jeune Prince ne manquoit que d'expérience pour devenir un grand Capitaine, & la prenant par son foible qui étoit de ne vouloir que des gendres entiérement soûmis à ses désirs, il lui remontra que le Prince de Joinville lui eût plus donné la loi qu'il ne l'eût reçû d'elle, s'il eût épousé sa fille, & que le même inconvenient seroit inévitable tant qu'elle jetteroit les yeux sur les aînez des Maisons Souveraines : mais que se contentant d'un puîné ; non seulement ce qu'elle appréhendoit n'arriveroit pas, mais de plus qu'elle ne perdroit rien au change, puis-que d'un côté elle auroit assez de bien pour enrichir celui qu'elle honnoreroit de son alliance, & que de l'autre côté elle se tiendroit dans une éternelle dépendance par l'impossibilité où il seroit de subsister

1547. ſiſter ſans ſon moyen, par l'eſpérance des emplois qu'il n'attendroit que d'elle, & par la crainte d'être fruſtré de ſa ſucceſſion s'il ne ſe ſoûmettoit aveuglement à ſes volontés. La Sénéchale n'aquieſca pas d'abord, ſoit que ſon dépit ne fût pas encore évaporé, ou qu'elle craignit qu'on ne dit dans le monde que le Cardinal de Lorraine avoit trop de puiſſance ſur ſon eſprit, s'il la faiſoit paſſer ſi-tôt de l'extrémité de l'indignation à celle de la confiance pour la Maiſon de Lorraine : mais à la longue elle ſe relâcha inſenſiblement, & ſe laiſſa flatter par la ſatisfaction qu'il y auroit à choiſir un gendre qui n'eut que ſa naiſſance & l'épée, qui n'attendant ſa fortune que d'elle fût pour ainſi dire l'ouvrage de ſes mains. Ainſi le mariage du Comte d'Aumale s'acheva, & le Cardinal qui ne négligeoit rien, eût ſoin de faire inſérer dans le contract des clauſes ſi avantageuſes à l'époux, qu'il recueillit depuis la meilleure partie de la ſucceſſion de ſa belle Mére.

La Sénéchale néanmoins ne perſiſta pas dans la même maxime, lors-qu'il fût queſtion d'établir ſa ſeconde fille. Car ſoit qu'elle voulût montrer à la Maiſon de Lorraine qu'elle avoit ſacrifié ſes intérêts pour lui complaire, & qu'aprés avoir fait un ſi grand effort ſur elle même que de conſentir au prémier mariage, elle voulut ſuivre dans le ſecond ſon inclination. Elle dédaigna les favoris du Roi, dont on repréſentera bien-tôt les divers caractéres, pour s'attacher à l'aîné d'une Maiſon Souveraine qui fût le Seigneur de Sedan fils du Maréchal de Fleuranges & petit fils du fameux Robert de la Marck : elle lui fit rendre en faveur de l'alliance une partie des terres que l'Empereur d'un côté & les Liégeois de l'autre avoient uſurpées durant ſa minorité ; & le Roi pour préſens de nôces érigea de pleine puiſſance la terre de Boüillon en Duché & pairie, quoi qu'elle fût hors de ſon Royaume & que l'époux ne la poſ-

ſédât

ſédât ni toute ni en partie. Avec ces précautions la Sénéchale crût être tout-à-fait à couvert des inſultes que lui pourroit faire le Connêtable, & connoiſſant aſſez l'impoſſibilité de le ruïner, ſe contenta de partager avec lui le cœur du Roi, ſans entreprendre inutilement de l'en chaſſer. 1547.

Le Connêtable qui ne la croyoit pas ſi modérée, la voyant chercher de l'appui, en prit à ſon tour; & ſes enfans étant trop jeunes pour être élevez aux principales charges, il jetta les yeux ſur les trois neveux de Coligni plus avancez en âge, & capable chacun en ſa maiſon des emplois les plus importans; quand même la plus ſcrupuleuſe vertu les y eut appellez, & qu'elle n'eut conſidéré que leur mérite ſans avoir égard qu'ils étoient les plus proches parens du prémier Miniſtre.

L'aîné qui s'appelloit Odet, étoit à peu près un homme formé ſur le portrait que Seneque fait d'Epicure; ou pour mieux dire ſur l'idée de la ſavante & rafinée volupté. Il étoit beau, mais idolatre de ſoi-même; de bonne mine, mais ennemi de ſe produire; adroit à toutes ſortes d'exercices, mais impatient du travail; ſouhaité dans toutes les converſations agréables de la Cour, mais ami de la ſolitude. Il avoit l'eſprit grand, mais attaché à ſes ſentimens; le jugement ſolide, mais c'étoit en ce qui regardoit les nouvelles opinions; la mémoire heureuſe, mais chargée de choſes plus agréables qu'utiles; le cœur capable de toute la tendreſſe de l'amour, pourvû qu'il ne falût pas ſoûpirer longtems après le même objet: comme il préféroit, par choix autant que par inclination ſon plaiſir à la grandeur, il affectoit auſſi de cacher ſes belles qualitez & de ne produire que ſes défauts: & on l'eût vû paſſer ſa vie à la campagne, tant il appréhendoit de ſe produire ſur le théatre du monde, de peur d'être réduit à faire divorce avec ſa charmante oiſi-

1547. oisiveté, si le Connêtable qui lui tenoit lieu de pére ne l'eût forcé de venir à la Cour & de représenter en qualité de Courtisan un personnage qu'il n'aimoit pas, quoi qu'il y fût tout-à-fait propre. Il se défendit néanmoins autant qu'il pût & n'abandonna son séjour de Châtillon qu'à condition qu'on ne l'engageroit, ni dans le tumulte des armées ni dans les fonctions laborieuses de la Magistrature. On eut beau lui représenter qu'étant le prémier de ses fréres il avoit une obligation particuliére de conserver l'Etat de sa Maison; il aima mieux renoncer aux droits d'aînesse que d'en supporter les charges, & faire plaisir à son frére que de s'incommoder soi-même. Il demanda pour grace ce que les autres eussent pris pour le plus sanglant des affronts, & se revêtit avec joye des habits Ecclesiastiques, parce qu'il espéroit recouvrer dans cette douce profession une partie du repos qu'on lui avoit ravi. Mais les desseins du Connêtable n'étoient point en cela tout-à-fait conformes aux siens, & ce prémier Ministre n'avoit consenti qu'il prit la Soutane, que pour le faire Cardinal à la prochaine promotion; il le fût en effet & pour maintenir cette dignité que les favoris avoient fort élevée en France, on la chargea de l'Evêché de Beauvais, de l'Abbaye de S.Benoît sur la Loire & de tant d'autres bénéfices, qu'il devint l'un des plus riches prélats du Royaume. En suite on l'engagea dans les négociations & jamais personne ne s'en aquita mieux pendant qu'il crût être obligé de se faire violence pour contenter son bienfaiteur. La réputation qu'il y aquit, servit à faire considérer le Connêtable en justifiant le choix qu'il avoit fait d'un neveu si intelligent, quoi que ce neveu fût inférieur en toutes choses à son frére puîné.

C'étoit Gaspard de Coligni Seigneur de Châtillon, qui eût été sans controverse le plus grand personnage que la Monarchie Françoise eût-jamais porté,

porté, s'il n'eût corrompu les meilleures qualitez que la nature lui avoit données, par les deux plus grans vices contre la Majesté Divine & humaine, qui sont l'hérésie & la rébellion. Il n'avoit pas la beauté du visage du Cardinal; mais il avoit meilleure mine, & l'on eût dit à le voir qu'il eut été né pour commander aux autres: personne ne le surpassoit dans les qualités du corps, ni dans les vertus extérieures, qui font admirer les hommes pour la vie civile ou pour la guerre. Il surpassoit infiniment tous ceux qu'on lui pouvoit comparer de son tems & même de l'antiquité pour les perfections intérieures, & pour ce qu'on appelle le fond de la vertu; son ame étoit si élevée au dessus du commun qu'il ne raisonnoit presque jamais sur les principes ordinaires. Rien d'embarassé, d'obscur ni de difficile n'échapoit à son intelligence, l'avenir & le passé lui sembloient également présens, & sa mémoire étoit prête en tout tems de lui rendre un conte exact des moindres choses, aussi bien que des plus importantes. Mais il se connoissoit assez pour juger de ses propres avantages par rapport avec ceux d'autrui & il étoit prévenu de cette dangereuse maxime, que la souveraineté appartient légitimement à quiconque en est le plus digne; que celui qui l'exerce sur ses inférieurs, & n'a pas plus de mérite lui seul qu'ils en ont tous ensemble, il la posséde de mauvaise foi & mérite d'être traité en usurpateur. On n'a pas sçû s'il l'avoit tiré de la politique d'Aristote qu'il s'étoit fait interpréter par le célébre Châtelain ou de la conversation des Anabaptistes rafinez qui l'avoient alors établie pour fondement de leur Religion. Mais il est constant par plusieurs lettres écrites de sa main propre, que ses actions étoient la plûpart appuyées sur cet unique principe, & qu'il se l'étoit déja proposé pour régle de sa conduite, lorsqu'il vint à la Cour. Il n'en témoigna rien néanmoins

1547.

moins

1547. moins sous le Régne de Henri; soit qu'il eût destiné tout cet espace pour aquérir de la réputation, ou qu'il ne trouvât pas encore sa matiére disposée à la révolution dont il fût depuis l'apui & le principal instrument; & il exécuta durant douze ans les ordres d'autrui avec autant ou plus d'exactitude que ceux qui les estimoient justes & qui s'y tenoient obligez en conscience. Mais en travaillant pour les intérêts de son maître, il n'oublioit pas les siens & l'on peut dire qu'il profitoit de toutes les occasions qui se présentoient de s'insinüer dans la bien-veillance des gentils-hommes de son âge, sans y rien mettre du sien, puis-qu'il recherchoit leur amitié sans engager la sienne. Cette maniére d'agir si sincére en apparence & si dissimulée en effet, lui réüssissoit presque toûjours, parce que peu de gens avoient la vûë assez forte pour appercevoir de loin les piéges qu'il leur tendoit; & il lui échapoit encore moins de ceux qui s'étoient unis à lui, lors-qu'il emploÿoit ses charmes pour les retenir. Il n'usoit pourtant pas de la même prévoyance à l'égard des simples soldats; mais il se mettoit seulement en peine de mériter leur estime & faisoit peu de cas de leur amitié. Ceux qui ne le connoissoient pas assez, soupçonnoient que c'étoit par mépris de ces ames venales qui hazardoient pour de l'argent ce qu'elles avoient de plus précieux: mais les plus intelligens soûtenoient que cette inégalité procédoit d'une autre cause, & l'attribuoient au dessein de pratiquer les peuples dont les ambitieux ont toûjours fait le capital de leur méthode; comme si l'affection des gens de guerre ne subsistoit que par la licence, & la permission de la licence étant ce qui choquoit davantage les peuples, on n'eût pû gagner autrement ces derniers qu'en leur sacrifiant les prémiers.

Quoiqu'il en soit, la même nature qui l'avoit rendu si parfait au désavantage de sa patrie, lui donna le plus

plus propre instrument qu'il eût pû choisir pour l'éxécution de ses projets en la personne de François de Coligni Seigneur d'Andelot son frére puîné. On n'a jamais vû de soldat plus déterminé qu'étoit celui-ci lors-qu'il en faisoit la fonction, ni d'Officier usant de plus de précaution, lors-qu'il s'agissoit de suivre les ordres de son Général: on eut dit à le voir aborder sans bruit les plus grans périls, qu'il ne les connoissoit pas. Il n'y avoit point d'artifice dont-il ne se servit lors-qu'on lui avoit ordonné de ménager les gens de guerre dont il avoit la conduite. Il étoit si intrépide qu'on lui avoit donné le surnom de Chevalier sans-peur; &-si hazardeux, que les Anglois aprés avoir éprouvé ses prémiéres armes devant Boulogne, eurent-un secret pressentiment que ce seroit lui qui contribueroit le plus à les chasser de France comme il arriva. Son génie n'étoit que pour les armes, & il s'y étoit formé avec une telle exactitude qu'il s'aquitoit de toutes les fonctions militaires en particulier, de la même maniére que s'il ne se fût jamais exercé qu'en celle dont on le voyoit s'aquiter. Il avoit une telle sympathie avec Châtillon son frére qu'ils étoient inséparables autant que la bien-séance le pouvoit permettre: s'ils n'étoient pas toûjours dans la même pensée, ils n'étoient du moins jamais dans de contraires résolutions; & le prémier Colonel des Gardes Charri n'éprouva que trop, qu'il suffisoit d'avoir offencé tant soit peu l'un, pour se rendre l'autre irreconciliable. Toute la différence qu'il y avoit entr'eux consistoit en ce que d'Andelot, quoi qu'il fût impérieux en toute autre rencontre, obéïssoit aveuglement au moindre signe de Châtillon, qui ne prenoit conseil d'Andelot que lors-qu'il étoit sur le point de combattre. 1547.

1547. Il sembloit néanmoins que le Connêtable eût eu d'abord plus d'inclination pour d'Andelot, parce qu'il lui fit épouser l'héritiére de Laval préférablement à Châtillon, & à quatre Princes du sang qui la recherchoient en mariage.

Outre les cinq personnes dont on vient de parler que le Connêtable & la Sénêchale avoient introduites à la Cour, il y avoit quatre gentils-hommes élevez auprés du Roi lors-qu'il étoit encore Dauphin, & tellement aimez de sa Majesté qu'ils passoient pour de seconds favoris. Le prémier étoit Dampierre que la fortune accabla, pour ainsi dire, en le chargeant trop tôt de ses bien faits. Il étoit encore au college, lors-qu'on l'en tira pour le faire bien-tôt après prémier gentil-homme de la chambre & Capitaine de cinquante hommes d'armes. Ces charges qui ne se donnoient que pour recompense des services les plus longs & les plus importans, lui attirerent l'envie de ceux qui les méritoient mieux que lui; & cette considération qui devoit l'obliger à se tenir continuellement sur ses gardes, ne l'empêcha pas de donner à ses ennemis plus de prises qu'ils n'en souhaitoient. Il ajoûta même l'ingratitude à l'imprudence, en ne se contentant pas d'entretenir une secréte correspondence avec la Duchesse d'Estampes; mais en lui écrivant de plus une lettre injurieuse contre le Roi & la Sénêchale. On n'a pas sçû précisément l'intrigue qui l'avoit mis mal avec Châtillon; & la lumiére qu'on en eût-pû tirer des commentaires de celui-ci, fût éteinte lors-que le Maréchal de Retz les jetta dans le feu. Mais il est certain que Châtillon intercepta la lettre de Dampierre à la Duchesse, & qu'il la mît entre les mains de la Sénêchale. La modération du Roi fût remarquable en ce qu'il ne poussa pas son ressentiment aussi loin qu'eût fait le moindre gentil-homme de son Royau-

yaume offencé dans une partie si sensible & si déli- 1547.
cate. Sa Majesté eût la bonté d'attendre que sa colére fût toute évaporée. Lors-qu'elle se sentit assez tranquille pour faire correction à Dampierre, elle l'appella, lui montra la lettre, la convainquit si clairement d'ingratitude qu'il lui fût impossible de prononcer une seule parole; & lui ordonna pour toute punition de ne se présenter jamais devant elle.

Le second des favoris fût la Châtaigneraye qui par sa prudence & sa discrétion s'étoit aquis l'entiére confiance de son Maître, & se fût élevé fort haut s'il n'eût-été tué dans le duel dont il sera parlé.

Le troisiéme étoit Jaques d'Albon seigneur de St. André, qui sembloit n'être né que pour représenter à son tour dans le grand monde le fameux Luculle de l'ancienne Rome; tant il est vrai qu'il en possédoit toutes les bonnes & les mauvaises qualitez. Il êtoit beau & de bonne mine. Il avoit comme lui la parole aisée, l'esprit gentil, l'humeur complaisante & le jugement rafiné. Il sembloit comme lui n'être né que pour le plaisir, tant il affectoit la molesse lors-qu'il étoit oisif; & cependant personne n'étoit plus laborieux & ne se contentoit de moins lors-qu'il étoit à la guerre. Il avoit le prémier, introduit-à la Cour de France le luxe & les surperfluitez de table, n'y aïant eu que l'abondance sans politesse sous le régne de François I. Comme Luculle avoit inventé les festins d'excessive dépense dans la République de Rome, les meubles les plus somptueux que ceux des Rois, comme ceux de Luculle ravissoient en admiration ceux qui avoient vû les Palais les mieux parez des Rois de l'Asie; & cependant la diversité & le nombre en êtoient si prodigieux qu'on ne vit de long-tems la fin de ceux de la Maison de Valeri qui se vendirent à l'encan dans Paris. Mais ce

 qu'il

1547. qu'il y avoit de plus juste dans la comparaison de Luculle & de St. André, & qui les distinguoit principalement avec tous les autres, consistoit en ce que comme Luculle étoit devenu Général d'armée dans son cabinet & sans avoir été soldat que par la lecture des livres militaires & des réflexions faites à propos sur la vie des grans Capitaines : aussi St. André ne parût dans les armées que pour montrer qu'il avoit par avance ce que l'expérience avoit aquis aux autres ; & personne n'avoit eû cet avantage depuis 1600. ans que Luculle avoit cessé de vivre. Il étoit si galant, que lors-qu'il demanda permission au Dauphin son Maître en sortant de page, pour se trouver en la bataille de Cerisoles ; le Dauphin le dit au Roi pour une nouvelle fort surprenante, & le Roi en fit une raillerie à St. André, en lui appliquant le fameux vers d'Heleine dans Ovide qui conseilloit à Paris de laisser combattre les autres & de ne se mêler que d'amour. Mais la Cour changea bien de langage quand elle apprit que St. André s'étoit trouvé le prémier aux attaques les plus dangereuses de cette mémorable journée, & que le Prince d'Anguien son Général lui voyant faire de si belles actions l'avoit joint pour avoir sa part de la gloire aussi-bien que du peril ; qu'on avoit montré à ce Prince qu'il contrevenoit aux devoirs de sa charge & qu'il se souvint de la bataille de Ravenne, où Gaston de Foix, par un excés de hardiesse, avoit ruiné les affaires de France en se perdant soi-méme ; & que le Prince convaincu de la raison & de l'exemple quon lui apportoit s'étoit contenté de répondre qu'on fit donc retirer St. André ; comme s'il n'eut appréhendé autre chose, sinon que ce garcon aquît plus de réputation que lui. St. André fût à son tour extraordinairement caressé

&

& montra qu'il possédoit encore une qualité 1547.
qui n'étoit pas connuë, qui étoit celle de sage Courtisan. Car il ne perdit jamais la moindre occasion de plaire à son Maître ni de s'avancer dans la faveur sans choquer ceux qu'il y croyoit mieux établis que lui. Delà vint que ni le Connêtable, ni la Sénéchale ne se mirent en aucun devoir de la traverser, & qu'ils approuverent le choix que le Roi fit de sa personne, incontinent après son avenement à la Couronne, pour être le prémier gentil-homme de sa chambre. Mais il y trouvoit admirablement son conte; car il étoit présent aux graces que l'on demandoit au Roi & ne laissoit échaper aucune de celles qui pouvoient l'accommoder sans les demander, & par conséquent sans les obtenir. Son adresse étoit telle à choisir les favorables momens qu'on ne lui refusa jamais rien, quoi qu'il présentât lui seul plus de requêtes que tous les autres favoris ensemble. Il avoit des espions à gages qui lui fournissoient des avis; il les examinoit avec beaucoup de précaution; il rejettoit ceux qui lui pouvoient attirer l'aversion publique, & n'employoit son crédit que pour ceux qui paroissoient d'abord ne valoir que peu de chose, mais dont il prévoyoit devoir dans la suite recevoir de notables avantages. Celui des biens Mortaillables du Duché de Bourbon fut à peu près de cette nature. Pour l'entendre il faut supposer que les Seigneurs de Bourbonnois, tant de la prémiére que de la seconde famille, entroient sans contredit en possession de plusieurs biens roturiers qui se rencontroient de Montluçon, de Chantelles, de Marat, & de Cherisson, lors-que ceux qui les tenoient mouroient sans enfans mâles. Ceux qui les possédoient lassez de cette servitude, intenterent procez au Connêtable de Bourbon, à dessein

1547. de s'en délivrer : mais leur cauſe fût jugée ſi mauvaiſe qu'ils la perdirent entiérement & furent condamnez aux dépens. Le Connêtable étoit trop généreux pour les exiger ; & la compaſſion qu'il eut de tant de perſonnes intéreſſées qui vinrent implorer ſa clemence & ſe proſterner à ſes piés, lui eût arraché dés-lors la remiſe des mêmes dépens, s'il n'eût jugé plus à propos de punir en apparence la préſomption de ces perſonnes qui étoient les moindres de ſes vaſſaux, en les tenant quelques années dans l'incertitude de cette grace ; afin qu'il ne leur prit point une autrefois d'envie d'attaquer ſi légérement leur Seigneur. Il ſe contenta donc les quatre années ſuivantes de ne rien demander & fit la remiſe au commencement de la ſuivante en la meilleure forme que pouvoient ſouhaiter les intéreſſez : mais elle leur fut inutile, parce que le Connêtable s'étant bientôt après engagé dans la rébellion, & les choſes étant néanmoins demeurées en même état dans le Bourbonnois, quoi-qu'il eût été réüni à la Couronne, St. André prétendoit que la grace du Connêtable étoit nulle, pour avoir été faite par un homme engagé déja dans le crime de leze Majeſté, à deſſein d'induire ſes vaſſaux à ſe ſoûlever contre le Roi par cette liberalité. Et de fait les Mortaillables furent contraints non ſeulement de payer les dépens dont ils avoient été déchargez, mais encore d'achéter bien cher les biens tombez en ligne collateralle depuis que la poſſeſſion de Bourbonnois avoit été jugée par un arrêt de proviſion en faveur de la mére du Roi. Outre ce don qui attira peut-être à S. d'André la mort imprévûë dont il fût ſurpris, il en obtint peu de jours après un autre plus légitime & qui ne fit pas tant murmurer. On diſtinguoit alors dans la Juriſprudence Françoiſe deux ſortes de terre

vai-

vaines & vagues; c'est-à-dire de fonds, dont le possesseur étoit incertain; la prémiére étoit enclavée dans les lieux qui appartenoient incontestablement au Roi; & la seconde étoit enclavée dans les terres des gentils-hommes qui avoient haute basse & moyenne Justice: on ne toucha point aux derniéres, mais les autres furent abandonnées à St d'André, qui les faisant vendre en détail par des Emissaires apostez en chaque province en tira des sommes immenses. La Sénéchale se fit-aussi donner l'argent qui proviendroit de la confirmation de tous les offices de France à l'avenement du nouveau Roi. La finance qu'elle en tira fût dautant plus considérable que François I. les avoit beaucoup multipliez en plus de trente deux ans qu'il avoit régne: mais elle fut aussi le principal sujet des plaintes qu'on en fit à la Cour comme d'une libéralité excessive pour une Maîtresse. Car encore que ce ne fut qu'une partie casuelle qui n'étoit du revenu du Roi ni comme de domaine ni en qualité de taille ou de subsides, ou que les Rois tres-Chrêtiens fussent fort libéraux de cette sorte de présens, jusques là qu'ils leur étoient reprochez s'ils les retenoient pour eux: on ne laissa pas néanmoins de s'en souvenir afin d'avoir lieu de faire une comparaison odieuse, que François I. n'avoit accordé ce don qu'à sa mére dont il étoit unique héritier; c'et-a-dire qu'il ne l'avoit cédé que dans l'espérance qu'il lui reviendroit un jour: au-lieu que Henri II. le perdroit pour toûjours & sans espoir de retour, puis-qu'il devoit passer de la Sénéchale à ses filles & aux familles où elles entreroient. Mais outre que l'amour est extraordinairement libéral, la Sénéchale usa si magnifiquement de son don qu'elle évita la meilleure part de l'envie qui lui en revenoit, puis-qu'elle 1547.

1547. employa tout le gain quelle y fit à la continuation de la superbe maison d'Anet qui passera pour une des plus belles décorations de la France tant qu'il y aura des personnes intelligentes en l'architecture. Mais elle fût pourtant depuis à la veille d'être rasée, lors-que le Duc d'Aumale petit fils de la même Sénéchale attira par sa rébellion obstinée & par l'outrageux mépris qu'il fit de la grace de son Roi, l'arrêt sanglant du Parlement qui condamnoit sa personne à la mort, ses biens au fisc & ses maisons à être démolies, si Henri IV. qui étoit le seul offencé n'eût suspendu depuis & empêché l'éxécution de l'arrêt, dans le même tems que ceux des Juges qui avoient obligation à la Sénéchale du commencement de leur fortune, étoient plus ardens à solliciter la ruine d'Anet comme ils avoient été les principaux instrumens de la faire résoudre.

Il étoit raisonnable que la Justice eût part à tant de biens qui se donnoient à la faveur, & les gens de bien se réjoüirent de l'égard qu'on eût au Seigneur Martin du Bellay dans la distribution du droit d'amortissement. C'est une loi presque aussi ancienne que la Monarchie Françoise, que les Ecclésiastiques ne peuvent posséder plus de quarante ans des biens immeubles sans dédommager l'Etat des accidens de mort, de forfaiture, & des autres de la vie humaine auxquels cette sorte de biens, principalement lors-qu'ils appartiennent à des Communautez, ne sont pas sujets (ce qui s'appelle amortir) & les nouveaux Rois sont en possession de recevoir du Clergé beaucoup d'argent pour la confirmation de ce beau privilége. Henri en accorda une partie à du Bellay, non-tant en considération des services que l'incomparable Langey son frére, dont il étoit héritier, & lui même avoient rendus à la Couronne, que parce que Langei étoit mort endetté de plus de 100000. écus qu'il

qu'il avoit emprunté étant Gouverneur de Piémont en tems de famine, pour ravitailler les places & faire subsister les garnisons. 1547.

La conduite du Connêtable fût plus adroite. Car il se comporta d'abort comme s'il eût voulu persuader son maître qu'il se contentoit d'avoir reçû cette grace comme la plus considérable de celles qu'il étoit capable de recévoir sans prétendre à d'autres. Mais il ne persévera pas long-tems dans cette modération, & soit qu'il ne pût contenir davantage l'humeur d'amasser qui le possédoit, ou qu il crût justifier plus évidemment par la démarche qu'il alloit faire, le tort qu'on avoit eû de le disgracier ; il fit une exacte supputation de ce qui lui pouvoit étre dû en appointement & en pensions, tant pour la charge de Connêtable que pour celle de grand Maître de la Maison du Roi, & prit à l'Epargne les 100000. écus où montoit son calcul: ensuite il prit ses mesures avec la Sénéchale pour réformer à sa fantaisie le Conseil du Roi & l'Amiral fût poussé le prémier par cette seule raison, qu'il avoit autrefois profité de la disgrace du Connêtable, quoi qu'il n'y eût rien contribué, & que ses ennemis même fussent convaincus qu'il n'étoit jamais entré dans les affaires un Ministre mieux intentionné, plus fidéle, plûs zélé, ni moins diverti du service de son maître pour la considération de ses propres intérêts. Le prétexte que l'on prit pour le disgracier, étoit fondé sur ce qu'il n'avoit rien éxécuté de mémorable contre les Anglois, quoi-qu'il commandât la plus superbe flotte que les François eussent mis en mer depuis celle de Charles VI. mais il prétendoit s'étre suffisamment excusé par la disposition des affaires de l'Amirauté & des Capitaines, qui soûtenoient tous qu'il n'avoit pas été possible de faire davantage; & par les ordres secrets qu'il avoit reçus du seu

 Roi

1547. Roi de ne rien hazarder à moins que d'être moralement assûré de vaincre. En suite on s'adressa au Cardinal de Tournon ; mais comme son intégrité étoit si générale & si publique qu'il n'y avoit pas même de prétexte de le disgracier dans les formes, on fût contraint de les violer à son égard. On n'eût-pas la patience d'attendre qu'il eût-rendu les derniers devoirs à son Maître, & on lui envoya demander lors-qu'il étoit encore à prier Dieu auprès du corps, la démission de ses deux charges de Chancelier de l'ordre & de Maître de la Chapelle. La facilité que l'on trouvoit à le dépoüiller, empêchoit de le congédier de vive voix : mais ce grand personnage qui connoissoit aussi bien le dessein que le pouvoir de ses ennemis, crût qu'il faloit céder au tems & faire ce qu'ils souhaitoient pour éviter une plus rude persécution. Il ne parut plus à la Cour, il diminua son train, il pria ses amis de ne le visiter que rarement & jugeant encore que toutes ces précautions ne suffisoient pas pour un disgracié, il sortit de Paris, & s'alla confiner lui-même dans l'Abbaye du Moustier St. Jean c'est-à-dire dans la plus solitaire de ses maisons : on ne pût l'y laisser long-tems, & par une conduite dont il n'y avoit point d'exemple à la Cour de France, on envelopa en quelque maniére tous les Cardinaux de la nation dans la violence qu'on faisoit à celui de Tournon pour avoir sujet de le faire sortir de France.

Les deux secrétaires d'Etat, qui avoient eû plus de part au gouvernement en l'absence du Connétable, étoient Villeroi & Bayard : & cette seule raison les rendant-coupables, on les ménagea si peu, qu'on ne s'avisa pas même de tirer d'eux les secrets qu'ils avoient en dépôt avant que de s'en défaire. Villeroi en fût quitte pour sa démission, mais on fit passer à Bayard pour un crime, la li-

ber-

berté de langage & les innocentes railleries qui l'a- 1547.
voient rendu si fameux par toute l'Europe. On expliqua un mot à double sens qui lui étoit échappé, comme s'il avoit été prononcé contre la Sénéchale ; & cela suffit pour le faire mettre dans une prison où cet esprit enjoüé mourut de melancolie. Peu de tems après on ne pût empêcher Côme Clausa surnommé de Marquemont qui avoit été secrétaire des commandemens du Roi lorsqu'il étoit Dauphin, d'obtenir la charge de Villeroi parce que sa Majesté témoigna qu'elle vouloit absolument s'en pourvoir : mais le Connêtable fit donner celle de Bayard à Jean du Tesier sa créature, & la Sénéchale eût le crédit d'ôter les deniers de l'Epargne d'entre les mains du trésorier Rallée, quoi qu'il n'y eût rien à lui reprocher, & de les faire passer en celles de le Blanc qui s'étoit dévoüé à ses intérêts. Elle prétendit même que les gages attribuez au trésorier précédent étoient trop petits, & les fit monter jusques à trente mille écus par an.

Les bruits que tant de révolutions avoit causé dans le Royaume, fût appaisé par la magnificence du sacre du Roi & son entrée à Paris : les François conserverent la mémoire des évenemens les plus surprenans, jusqu'à ce qu'un spectacle agréable frappa leur imagination & les amusa à son tour par la nouveauté. On tâcha néanmoins de rendre le commencement de ce Régne mémorable par deux punitions exemplaires, qui n'ayant pas eû de lieu montrerent plus clairement que tous le reste, jusqu'à quel point la corruption & l'impiété s'étoient introduites à la Cour.

Le Comte de Bossu étoit la principale cause des progrés que l'Empereur avoit fait en Champagne avant le Traité de Crêpy ; & l'on se figuroit que la seule protection de la Duchesse d'Estampes avoit

1547. été capable de l'éxemter du ſupplice. Après que la faveur de cette Dame eût-expiré par la mort du Roi, on s'aviſa de mettre Boſſu en Juſtice, & l'on crût que ſon procés ſerviroit à maintenir la réputation de la France, en apprenant aux étrangers que ſi l'Empereur s'étoit avancé juſques à la ville capitale, ce n'avoit été qu'à la faveur d'une inſigne trahiſon dont la peine avoit bien pû étre differée, mais non ômiſe. Boſſu ne s'oublia pas dans une conjoncture ſi dangereuſe; & ſe ſentant criminel, ne chercha de ſalut que dans la protection du Cardinal de Guiſe. Nicolas de Pelvé fils de la ſœur de Boſſu s'étoit gliſſé dans la Maiſon de ce jeune Prince en qualité de domeſtique, & s'y maintenoit parce qu'on le jugeoit propre aux négotiations dont on n'eût oſé charger un homme d'honneur. Son oncle ſuppoſoit que ce qui lui avoit principalement attiré l'envie de la nouvelle Cour, étoit l'exceſſive dépenſe qu'il avoit faite à la conſtruction de la belle maiſon de Marchez dans le Diocéze de Laon; & comme il avoit aſſez de lumiéres pour prévoir que le déſir de profiter de cette maiſon pourroit bien attirer & peut-étre encore hâter ſon ſupplice, il conclut en habile courtiſan que le meilleur expédient qu'il y avoit à prendre étoit de ſauver ſa vie en abandonnant de bonne grace ce qui la lui feroit bien-tôt perdre. Il chargea Pelvé d'offrir ſon château de Marchez au Cardinal de Guiſe pourvû que ſa perſonne & les autres biens qu'il poſſédoit en France fuſſent en ſûreté. Le Cardinal aimoit ce château & étoit ravi de l'avoir eu par don. Il n'étoit pas ſûr de l'avoir par confiſcation, & il étoit à craindre pour lui d'étre prévenu dans la demande qu'il en feroit par St. André & par les Châtillons qui voïoient plus ſouvent le Roi. Il

Il ſavoit d'ailleurs par l'exemple du Connêtable combien étoit odieuſe la voye de s'enrichir par la confiſcation; & le Duc de Guiſe ſon pére qui vivoit encore, étoit trop prévenu des maximes de l'ancienne générosité, pour endurer que l'on fit entrer dans ſa maiſon la dépoüille d'une illuſtre famille dont le Chef venoit de paſſer par l'épée du bourreau. Ces quatre conſidérations portérent le Cardinal à ſolliciter la grace de Boſſu au grand étonnement de ceux qui le tenoient pour un Prince ſévére, qui par conſéquent aimeroit la juſtice. L'expédient qui ſervit le plus, fût de montrer à ſa Majeſté que le crime du Comte de Boſſu lui étoit commun avec la Ducheſſe d'Eſtampes, & que par conſéquent on ne le pouvoit rechercher dans les formes ſans comprendre cette fameuſe Dame, ni ſans noircir le commencement de ſon Régne par un affront fait ſans néceſſité à la mémoire de ſon pére, en abandonnant à la vangeance de la Juſtice l'objet qu'il avoit ſi tendrement aimé durant près de 22. ans. Le Roi ſe rendit à cette raiſon quoi qu'elle ne fût-pas ſans replique. Boſſu ſortit heureuſement d'affaire. Le Cardinal eût la maiſon de Marchez, & Pelvé ſe fraya le chemin aux dignitez Eccleſiaſtiques & depuis à la pourpre qu'il conſerva j'uſqu'à l'extréme vieilleſſe comme on verra dans les Régnes ſuivans. 1547.

Le ſecond exemple de Juſtice que l'on manqua de donner au public fût en la perſonne du ſavant Châtelain que le feu Roi venoit de nommer à l'Evêché de Maſcon. La Sorbonne avoit entrepris de le pouſſer pour quatre raiſons; la prémiére parce qu'il avoit ſupplanté le Docteur Colin qui l'avoit introduit à la Cour; la ſeconde, parce qu'il avoit ſupprimé les avis qu'elle avoit préſenté au Roi ſur les controverſes du tems, à

1547. dessein d'en profiter & de les produire comme venans de lui-même lors-qu'il seroit envoyé de la part du Roi au Concile ; la troisiéme, parce qu'il avoit défendu Robert Etienne le plus docte & le plus savant Imprimeur de son siécle, lors-qu'elle avoit entrepris de le perdre sur les remarques qu'il avoit ajoûtées à sa Bible de 1541 ; & la derniére, à cause qu'ayant été choisi pour prononcer l'oraison funebre du feu Roi son bien-faiteur, il lui étoit échapé de dire que l'ame de ce bon Roi étoit allée droit en paradis. Mais elle prit mal son tems pour travailler à la disgrace de cet habile Courtisan. Car ayant envoyé ses députés à la Cour dans le tems que les favoris étoient occupez à chasser les personnes suspectes ; on donna commission à Mendose prémier Maître d'Hôtel qui railloit indifféremment de tout sans excepter la Religion, de savoir ce qu'ils souhaitoient ; ils lui dirent que la faculté de Théologie se rendoit partie contre l'Evêque de Mascon qui prétendoit abolir le purgatoire. Et Mendose ami particulier de l'Evêque répondit que l'affaire dont il s'agissoit ne pouvoit étre si-tôt terminée, mais qu'en attendant s'il lui étoit permis de dire son sentiment, lui qui pensoit avoir mieux connu le feu Roi que toute la Sorbonne ensemble, elle seroit peut-être bien-aise d'apprendre que ce Prince n'ayant jamais aimé à demeurer long-tems dans un lieu quoi qu'il s'y trouvât bien, il n'y avoit pas d'apparence qu'il se fût beaucoup arrêté en purgatoire, si ce n'avoit été pour faire collation. Ce discours fit connoître aux députez, que l'Evêque étoit-hors de leur atteinte, & le procez qu'ils se figuroient avec tant de gloire ne fût pas seulement intenté.

Les favoris ne pensoient qu'à leurs intérêts & pour avoir prétexte d'ôter aux disgraciez une partie de leur dépoüille sans en attirer sur eux ni sur leur

leur famille le reproche ; ils persuaderent le Roi de publier un Edit qui défendoit la pluralité des charges, & vouloient que ceux qui les avoient obtenuës par quelque voye que ce fût, choisissent celle qu'ils voudroient conserver, & portassent la démission des autres. On soupçonna que le Cardinal de Guise, à qui on attribuoit cet avis, eût prétendu obliger le Connêtable à se défaire de sa charge de grand Maître de la Maison du Roi, pour la faire donner au Prince de Joinville son frére : mais sa Majesté déclara qu'elle vouloit que le même Connêtable fût exemt de la loi générale; & le Cardinal fût réduit à prendre de nouvelles mesures. L'Amiral d'Annebaut céda l'office de Marêchal de France à St. André qui n'avoit ni l'âge ni l'expérience requise, & ce défaut fournit une occasion de scandale à ceux qui ne savoient pas qu'il étoit nonobstant très digne de commander les armées. 1547.

Le Chancelier Olivier fût le seul que les favoris n'oserent attaquer d'abort ; soit qu'ils n'eussent encore personne en vûë qu'ils estimassent digne de cette Magistrature, ou qu'ils apprehendassent de donner au Roi une impression désavantageuse de leur conduite en choquant un homme qui ne s'étoit élevé & ne se maintenoit que par sa capacité, son bel esprit, sa prudence & son intégrité ; & qui n'ayant jamais offensé personne, n'avoit point d'ennemi: & de fait pendant que les autres Ministres ne travailloient que pour leurs intérêts, il s'occupoit à suggerer au Roi des loix qui ne tendoient pas moins à la gloire de l'Etat qu'à la sûreté publique. Elles consistoient en de nouvelles peines contre les blasphémateurs & les assassins ,en attribuant les deniers au Prevôt des Marêchaux, nonobstant appel. Elles obligeoient au travail les pauvres valides. Elles enfermoient

1547. moient les autres dans les hôpitaux pourvoyant à leur ſubſiſtance. Elles défendoient aux Monaſtéres de diſtribuer autrement leurs aumônes publiques que de concert avec les Curez. Elles réduiſoient le Parlement à l'ancien nombre de cent. Elles vouloient que les Recipiendaires euſſent du moins 30. ans ; que l'on fit enquête de leurs vies & de leurs mœurs ; qu'on les éxaminât en préſence de tout le Parlement, & qu'on ne les reçût que lors-que de cinq éxaminateurs, il y en auroit quatre qui les approuvaſſent. Elles ôtoient à la Cour de Rome le pouvoir de ſurcharger les provinces d'un nombre ſuperflu de Notaires Apoſtoliques, en preſcrivant le nombre de ceux qui pouvoient éxercer leur charge en chaque Diocéze. Elles interdiſoient aux gens de chicane les dignitez de l'Hôtel de ville : & enfin elles confioient aux Docteurs de Sorbonne le ſoin d'éxaminer les livres nouveaux venans des lieux ſuſpects d'héréſie.

La prémiére application du Roi aux affaires étrangéres fût, de donner audience au Cardinal de St. Georges que le Pape Paul III. lui avoit envoyé en qualité de Légat. Le prétexte étoit de remercier ſa Majeſté de ce qu'elle avoit accordée Diane ſa fille naturelle, qui n'avoit pas encore neuf ans, à Horace Farneze Duc de Caſtro petit fils du Pape : mais la véritable cauſe conſiſtoit à former une intelligence plus étroite entre la France & la Maiſon des Farnezes. La propoſition qu'en fit le Légat étoit de celles qui ne doivent ouvertement étre acceptées ni refuſées.

Car outre qu'il n'y avoit preſque plus de meſure à prendre avec un Pape de 80. ans, qui n'avoit recherché l'alliance du Roi pour le puîné de ſes petits fils qu'aprés avoir fait épouſer à l'aîné

l'aîné la fille naturelle de l'Empereur ; il y a- 1547.
voit eu de l'imprudence à se commettre d'abord avec le même Empereur dans le tems qu'il triomphoit en Allemagne. Mais un accident imprévû engagea la France dans une protection qui fit naître plus d'occasion qu'il n'en faloit pour une rupture entre les deux Couronnes. L'entrevûë du Pape & de l'Empéreur à Buset dont on a parlé dans l'Histoire du Régne précédent avoit été sujette aux inconveniens des actions de cette nature qui ne réüssissent pas ; c'est-à-dire qu'ayant manqué de se reconcilier les esprits, elle les avoit beaucoup plus aigris sans comparaison qu'auparavant. L'Empereur étoit demeuré convaincu que la passion dominante du Pape étoit de mettre dans sa Maison la Duché de Milan, parce que sa Sainteté avoit épuisé toute sa politique pour y parvenir : & le Pape de son côté n'étoit pas revenu de la Conférence moins persuadé, que toutes les démonstrations de l'Empéreur pour se défaire de la même Duché étoient feintes, que ce Prince avoit résolu de la tenir en toutes maniéres, qu'il trompoit également le fils de France, les enfans de son frére, le Prince de Piémont, & l'Infant de Portugal, en la promettant tantôt à l'un & tantôt à l'autre ; & qu'il destinoit le Milanois pour une place d'armes qui lui serviroit à conquérir le reste de l'Italie. Et de fait sa Sainteté n'eût pas différé plus long-tems à se jetter entre les mains des François s'il n'y eût eu d'autant plus de sujet d'apprehender de leur part le même inconvenient, que possédant deja la meilleure partie du Piémont ils pouvoient s'avancer de pié ferme & de proche à la conquête de l'Italie ; au lieu que les Espagnols
avoient

1547. avoient à faire un long trajet de mer. Cette considération avoit arrêté le même Pape jusqu'à ce qu'il se présentât une conjoncture plus favorable; & cependant afin que son fils fut plus en état de profiter des révolutions qui arriveroient dans le Milanois il lui fournissoit les choses nécessaires pour fortifier Plaisance, où on ne s'étoit pas contenté d'environner les murailles de remparts & de bastions, ni de bâtir une citadelle, mais on y jettoit encore les fondemens d'une seconde à l'autre extrémité de la ville.

L'Empéreur n'avoit pas plûtôt pressenti le dessein du Pape qu'il s'étoit mis en devoir de le traverser; c'étoit dans les prémiers mouvemens du dépit qu'il en avoit conçû, qu'il avoit témoigné à Ferrand de Gonzague en partant d'Italie pour attaquer la France avec les Anglois, qu'il lui auroit une extréme obligation, s'il pouvoit, en quelque maniére que ce fut, ôter Plaisance aux Farneses; & Granvelle ajoûta depuis plusieurs fois en parlant au même Gonzague qu'il ne pouvoit rendre de service plus agréable à sa Majesté Imperiale que de la délivrer par adresse de ses fâcheux voisins. Gonzague répondit que l'entreprise qu'on lui proposoit étoit incertaine & qu'il faloit beaucoup de tems pour la bien conduire, parce que si on hazardoit beaucoup dans une matiére si délicate on ne pouvoit éviter qu'elle ne fût déconcertée; que si on se fioit à beaucoup de gens, on l'exposoit au péril d'étre découverte; & que si l'on donnoit le moindre soupçon aux Farneses, on leur fournissoit le prétexte qu'ils attendoient de se jetter entre les bras de la France. La bataille de Cerisoles arriva bientôt après & fit naître un évenement qui porta l'Empéreur à redoubler ses instances. Pierre Strozzi qui avoit assemblé un petit corps d'armée entra dans le Milanois pour se

se joindre à l'armée victorieuse. Les bourgeois 1547.
de la ville Capitale qui n'étoit pas encore fortifiée le sentant approcher, entrerent dans une telle consternation qu'ils l'abandonnerent ; & l'on remarqua même que les principaux Officiers du Gouvernement furent les prémiers à sortir. Il n'avoit qu'à se présenter & la sommer pour être introduit : mais il s'amusa si long-tems à attendre le renfort que le Prince d'Anguien victorieux lui devoit envoyer qu'il donna le loisir aux Imperiaux de rétablir leur armée & de le défaire à St. Vallé. On soupçonna Pierre Loüis Farnese qui lui avoit fourni des barques pour traverser le Pau, de l'avoir assisté de munitions de guerre & de bouche, & l'on résolut de l'en punir de la même maniére que l'on prétendoit que l'offence avoit été faite ; c'est-à-dire en secret. Gonzague avoit commencé d'y travailler avant que de prendre possession du Gouvernement du Milanois, qui vaquoit par la mort du Marquis du Guast, lors-que le Duc de Parme combla la mesure de ses crimes à l'égard de l'Espagne, en favorisant la conjuration des Fiesques. Les Ministres de l'Empereur en Italie prétendirent avoir tiré de la bouche des complices qu'elle avoit été principalement fondée sur les conseils du Pape & sur le secours du Duc de Parme son fils, qui prétendoit obliger sa Majesté Imperiale à leur abandonner le Milanois en fermant le seul chemin par où elle y pouvoit envoyer des troupes & de l'argent. Ainsi Gonzague excité pour la troisiéme fois forma ou favorisa du moins la conjuration dont on va parler, afin de prévenir comme il avoüa depuis, les mauvais offices que ses ennemis lui eussent rendus à la Cour Imperiale au prémier inconvenient qui fût arrivé dans le Milanois par le voisinage de Plaisance ; en quoi son aveuglement fût dautant plus dé-

1547. déplorable qu'il tomba par là dans le précipice qu'il pensoit éviter. Il avoit sujet d'être mécontent du Pape & de son fils, parce que sa Sainteté avoit refusé de pourvoir un de ses enfans du prieuré de Barlette, & le Duc de Parme lui avoit ôté le Marquisat de Seravia dans les Parmesan, lors-qu'il s'étoit emparé des biens que la Maison de Gonzague possédoit dans ses Etats, au prémier refus qu'elle avoit fait de relever de lui. Le désir de vangeance qu'il témoignoit à ses confidens le lia d'intelligence avec le Comte Jean d'Anguisola sujet du Duc, mais irrité de ce que ce nouveau Prince au lieu de caresser la noblesse afin de contenir par son moyen le peuple dans son devoir, ne se contentoit pas de prendre en toute occasion le parti du même peuple contr'elle, mais encore la punissoit sévérement pour la moindre faute. Ce qui n'étoit imputé qu'au dessein de s'en défaire pour opprimer en-suite le peuple avec plus de facilité. Anguisola avoit de la conduite & ne se fût point engagé dans une entreprise, dont il prévoyoit assés les funestes suites, s'il eut apperçû une autre voye pour sauver sa personne & ses biens du danger prochain dont il étoit menacé. Mais ne pouvant se résoudre à un exil volontaire ni à la perte de ses biens qui n'eussent-pas manqué d'être confisqués, s'il se fût absenté sans la permission du Duc ; il chercha l'occasion de l'assassiner & se flatta de l'espérance de trouver sa sûreté dans le service qu'il rendroit à la patrie. Gonzague après avoir donné ce chef à la conspiration, ne s'en mêla plus, afin d'éviter le préjudice qu'en recevroient l'honneur de l'Empereur & le sien en cas qu'elle fût découverte. Il se contenta d'en tirer tout le fruit qu'elle étoit capable de produire en prenant avec le même Anguisola des mesures certaines pour être introduit dans Plaisance aussi-

auſſi-tôt que le coup ſeroit fait, ſous prétexte de 1547.
mettre en aſſûrance les conjurez, c'eſt-à-dire qu'il ne leur laiſſa que le plaiſir imaginaire de ſe vanger pour tant de perils ou ils s'expoſeroient, & qu'il réſerva aux Eſpagnols le ſolide qui conſiſtoit en la conquête de Plaiſance. Cette ſocieté de conjurés ne laiſſa pas de réüſſir, & ce qu'elle eut de ſingulier & qui n'êtoit jamais arrivé dans les autres de même nature, fut qu'Anguiſola ne parla qu'en général de la protection de l'Empéreur à ceux qu'il attira, qu'il ne nomma jamais Gonzague ni aucun autre Miniſtre de ce Prince, qu'il ne leur montra point d'écrit & qu'il leur fit éxécuter ſon projet ſás qu'ils euſſent eu aucune communication les uns avec les autres.

Voila le caractére de la conſpiration de Parme & qui la diſtingue de toutes celles qui reſtent juſques à préſent dans le ſouvenir des hommes. Le prémier ſuborné par Anguiſola, fût Camille Palavicin ſon couſin germain, qui ſe laiſſa gagner plus facilement qu'il êtoit le plus grand Terrien du territoire de Plaiſance, & qu'il avoit par conſéquent plus à craindre le nouveau Prince. Le ſecond fût le Comte Auguſtin Lando: mais il y eut plus de peine & de myſtére à le corrompre; on le ſouhaitoit, non ſeulement parce qu'il étoit homme de main & de crédit parmi le peuple, mais encore parce que ſon entremiſe êtoit néceſſaire abſolument pour attirer le Comte Jean Loüis Gonfalonier, dont on faiſoit principalement état. La difficulté conſiſtoit dans la haine ancienne & mutuelle de Lando & d'Anguiſola: mais celui-ci ſacrifia la ſienne à l'intérêt de la conſpiration & fit toutes les démarches néceſſaires pour ſe reconcilier. Sa fille avoit donné de l'amour au neveu de Lando qui en êtoit devenu dautant plus malheureux qu'il n'avoit aucune eſpérance de l'épouſer. Il s'êtoit amuſé long-tems a combattre

ſa

1547. sa flamme, & le chagrin de ne l'avoir pû éteindre l'avoit jetté dans une maladie de langueur qui paroissoit incurable. La cause n'en étoit point inconnuë à son oncle, qui n'eût rien épargné pour sauver la vie de ce jeune Seigneur qu'il regardoit comme son fils, parce qu'il n'avoit pas d'enfans, & que toute l'espérance de sa Maison étoit appuyée sur cet unique neveu. Anguisola prit cette conjoncture pour lui faire parler de reconciliation & d'alliance en même tems;& Lando écouta Jerôme Pallavicin frére de Camille qui lui en porta la parole, comme s'il lui eût annoncé le bon-heur le plus surprenant qui lui eut pû arriver. Le neveu gueri, le mariage s'acheva, l'inimitié de Lando & d'Anguisola passa dans la derniére confidence, Gonfalonier ne refusa pas d'entrer dans la conspiration. Le dernier homme de qualité que l'on pratiqua fût le plus jeune des Picolomini qui se nommoit Alexandre. Il s'étoit réfugié à Turin pour éviter le supplice qui lui étoit préparé pour s'être rencontré dans une querelle, où il y avoit eu des personnes tuées & blessées; & le Duc se rendoit dautant moins facile à expédier sa grace, qu'il le connoissoit pour le plus vaillant & le plus déterminé de ses sujets. Il en fut néanmoins sollicité de tant de côtez (parce que les complices qui avoient besoin du bras d'Alexandre, s'étoient fait une affaire de presser son retour) qu'il fût impossible de leur refuser absolument ce qu'ils demandoient. Il leur accorda la partie la plus dangereuse pour soi, qui fût de permettre que le même Alexandre vint en toute sûreté poursuivre lui-même son abolition; & les conjurez qui n'avoient besoin que de la présence de leur ami s'en contentérent aisément. Alexandre ne fût pas plûtôt à Plaisance qu'il entra dans la conspiration & se chargea d'en éxécuter

ter

ter le point le plus délicat & le plus dangereux, 1547.
qui consistoit à se rendre maître de la citadelle. Car outre qu'elle étoit gardée au dedans par un nombre suffisant d'Allemans avec lesquels on n'avoit pas jugé possible de noüer aucune intelligence; elle l'étoit encore au dehors par la jeunesse de Plaisance qu'on accoûtumoit aux armes. De cette maniére Gonfalonier prit-la commission, d'occuper la salle d'armes & le Comte d'Anguisola se réserva celle de s'emparer de la chambre du Duc. L'heure fût assignée la sixiéme du matin du 10. Septembre 1547. pour deux raisons; l'une que le Duc étoit en effet ou feignoit d'être malade; l'autre parce qu'on introduisoit alors moins de personnes dans son appartement, de peur d'interrompre son sommeil. La multitude des conjurez pouvoit donner du soupçon à la garde, & pour l'éviter il fût ordonné que le Gonfalonier se présenteroit d'abort avec sa seule troupe afin de n'effaroucher personne, mais qu'il seroit suivi de si près par celle de Lando & d'Anguisola, que le prémier de ceux-ci demanderoit d'entrer incontinent après que le dernier complice du Gonfalonier auroit passé, afin que si la garde se lassoit d'introduire tant de gens, le Gonfalonier & les siens revinssent sur leurs pas & la contraignissent de laisser entrer leurs compagnons. On avoit crû que ces précautions jointes a toutes les autres de moindre importance que la prudence humaine avoit pû prévoir, suffisoient pour éluder tous les obstacles capables de déconcerter la conspiration. Cependant il s'en présenta de nouveaux qui n'étoient pas même tombez dans l'imagination d'Anguisola, comme si la fortune ne l'eût voulu favoriser qu'après l'avoir tout-à-fait convaincu qu'il ne pouvoit rien éxécuter sans elle de ce qu'il pensoit avoir entrepris avec

1547. avec tant de prudence. Car encore que le ſecret fut entre quatre cavaliers d'Anguiſola, les deux Picolomini, Lando & le Gonfalonier, & que les autres complices qui dépendoient d'eux ne ſçuſſent autre choſe ſi non qu'ils s'étoient engagez à les ſeconder dans une action hazardeuſe ; la confiance qu'on avoit eu en leur fidélité ayant obligé les perſonnes que l'on vient de nommer de les diſpenſer du ſerment, juſques là qu'ils ne ſe connoiſſoient & ne ſe virent qu'au moment de l'éxécution. Le Pape néanmoins fût averti trois ſemaines auparavant qu'il y avoit une conjuration formée contre l'Etat & la perſonne de ſon fils, & ſa Sainteté jugea le billet qu'elle en reçût ſi digne de conſidération qu'elle l'envoya par un courrier exprès au Duc de Parme.

Le Duc ne le négligea pas non plus ; mais il ſe figura mal à propos que l'entrepriſe ne ſeroit pas ſi-tôt éxécutée, & ſe contenta là deſſus de redoubler ſes ſoins pour faire achever la ſeconde citadelle de tout ce qui étoit néceſſaire. Le ſuccez de la négligence fut entiérement éloigné de ſes intentions, puis-que les conjurez preſſentirent par là que le Duc avoit deſſein de loger dans la ſeconde citadelle, ce qui étoit vrai ; & comme en ce cas il leur eût été tout-à-fait impoſſible d'éxécuter leur intention, parce que la place étant beaucoup plus petite que la prémiére, on n'eût-pas même permis à Gonfalonier d'y entrer avec toute ſa ſuite, bien loin d'y introduire après lui les autres bandes des conjurés. Ainſi on réſolut de ne ſurſoir pour quelque cauſe que ce fût l'exécution, qui ſans la hâte que témoignoit le Duc eut infailliblement été différée. Le vendredi matin néuviéme du mois à ſix heures, Anguiſola parût au lever du Duc pour reconnoître de plus près ce qu'il y avoit à faire pour le lendemain : il trouva les gardes ren-

renforcées au pont, à la salle & à l'antichambre, 1548.
& vit le Duc sortir incontinent après son lever accompagné de plusieurs Capitaines Réformez qu'il entretenoit outre son cortege ordinaire de cavalerie & d'infanterie. Il se mit de la troupe & remarqua que le Duc alloit droit à la citadelle, qu'il en visita les travaux avec une extréme exactitude, qu'il distribua de l'argent aux ouvriers pour les encourager & qu'en-suite il fit tout le tour de la ville, pour observer s'il n'y avoit aucun défaut aux murailles, ni aux dehors. Anguisola dont l'esprit étoit pénétrant, jugea que le Duc continueroit le lendemain ce qu'il avoit fait ce jour là, & fut trouver les conjurez l'un aprés l'autre & leur représenta ce qu'il avoit vû, & conclut qu'il seroit impossible de se défaire du Duc le lendemain à l'heure qu'il avoit été résolu, parce qu'il ne pourroit alors être forcé que par une armée: il ajoûta qu'il faloit remettre la partie à l'après-dinée du même jour, parce qu'elle étoit plus sûre & plus certaine, le Duc mangeant seul d'ordinaire & demeurant en-suite presque seul; les Officiers qui l'avoient servi & entretenu durant le repas, le quittant pour aller dîner à leur tour, & les seules personnes qui lui étoient plus familiéres venant auprès de lui. Ce changement si nécessaire mais si proche de l'exécution jetta d'abort la consternation entre les conjurez. Il y en eut qui le jugerent dangereux, parce qu'il étoit nouveau; quelques uns plus raffinez soupçonnoient que le Duc étoit informé de la conjuration, parce qu'il apportoit tant de précaution pour l'éviter; & ceux qui se vantoient de le mieux connoître ajoûterent qu'il ne différoit de la rendre publique qu'afin de prendre sur le fait tous ses ennemis, & s'en défaire tous d'un coup sous couleur de justice. Il y a beaucoup

1547. d'apparence qu'Anguiſola n'eût pas ſurmonté la défiance de ſes complices s'ils ſe fuſſent connus, ou s'ils euſſent eu la liberté de conférer enſemble; & cette particularité ſervit infiniment à faire admirer ſon adreſſe; car la crainte fût-devenuë générale ſi elle ſe fût communiquée par contagion de l'un à l'autre, & les moins hardis euſſent oſé contraindre ouvertement Anguiſola s'ils ſe fuſſent vû appuyez. Ce fut donc à ſa bonne fortune ou plûtôt au mal-heur du Duc qu'il fût redevable, & à n'avoir affaire qu'à des perſonnes ſeules; & le profit qu'il en tira, fut qu'après de longues conteſtations il les ramena tous à ſon ſentiment par l'offre qu'il leur fit de s'expoſer au plus grand danger; c'eſt-à-dire qu'il ſe chargea d'accompagner le lendemain le Duc comme il avoit fait ce jour-là, d'obſerver toutes ſes démarches, de retourner avec lui dans la citadelle & de demeurer dans l'antichambre durant ſon dîner. Il ajoûta qu'en attendant ils pourroient tous ſe tenir calmes chacun en ſa maiſon, parce que s'il n'y avoit pas lieu de mettre la main à l'œuvre ils éviteroient de donner du ſoupçon en paroiſſant armés tous enſemble;& s'il y avoit lieu d'éxécuter leur deſſein,il les manderoit & leur enverroit l'ordre néceſſaire. L'évenement juſtifia la prévoyance d'Anguiſola, en ce que le Duc ſortit avec une ſuite auſſi nombreuſe que celle du jour précédent. Anguiſola qui l'accompagnoit ſe trouva par hazard auprès d'un de ſes amis Miniſtre du Duc qui lui dit en ſecret, qu'on venoit d'avertir le nouveau Prince qu'il aviſât à ſe garantir d'une conjuration formée contre ſa perſonne & contre ſon Etat, & que s'il en vouloit apprendre les plus importantes particularitez, il dépêchât auſſi-tôt une perſonne de confiance. Ce billet étoit écrit de la main d'un Officier de guerre dans le Cremonois, à qui les Far-

nefes donnoient penſion ; & le Duc ne l'avoit pas plûtôt ſçû, qu'il avoit ordonné, d'un côté au Comte Barthelemi de Villa-chiara ſon Lieutenant Général de partir ſur le champ pour ſavoir ce que l'Officier avoit à dire ; & d'un autre côté à Alexandre de Lerni Général de ſes troupes qu'incontinent après-dîner il entrât dans la citadelle pour en renforcer la garniſon. Anguiſola comprit par ce diſcours qu'il étoit deſormais impoſſible de différer l'exécution, & n'en avertit pas ſes complices de peur de les intimider. Il rentra dans la citadelle avec le Duc, & s'arrêta dans l'antichambre ſous prétexte qu'il avoit à négocier une affaire qui demandoit une audience ſecréte, & que pour l'obtenir plus longue, & plus favorable il ſe vouloit prévaloir de la commodité de parler au Duc incontinent après-dîner. Il perſuada ſi fortement ſa feinte au Seigneur de Caſtel-novo & au docteur Capellati qu'un ſemblable deſſein avoit amenez dans l'antichambre, qu'ils lui offrirent comme à une perſonne de qualité plus relevée de le laiſſer parler le prémier, quoi qu'ils fuſſent devant lui dans l'antichambre. Anguiſola avoit l'eſprit aſſez préſent pour tirer avantage des moindres circonſtances, & prévît que s'il acceptoit abſolument la civilité de Caſtel-novo & du docteur, & s'il la rejettoit de même, il ſe priveroit d'un moyen que la fortune lui ſuggeroit pour réüſſir dans ſon entrepriſe. Il choiſit le milieu qui lui étoit propre des deux extrémitez ; c'eſt-à-dire, que ſous prétexte d'encherir ſur la courtoiſie de ces honnêtes gens, il les amuſa par de longs complimens juſqu'a ce que le Duc eut achevé de manger, & les contraignit en-ſuite à force de belles paroles d'entrer à l'audience, afin qu'ils occupaſſent le Duc juſqu'à ce que ſes complices qu'il avoit mandé fuſſent arrivez. Et de fait ces bonnes gens 1547.

1547. qui n'abordoient-pas ſouvent le Duc, prirent tout le tems dont-ils avoient beſoin pour l'entretenir & délivrerent Anguiſola du ſoupçon qu'eût infailliblement donné ſon trop long ſéjour dans l'antichambre. Il ſe promenoit le long des fenêtres vis-à-vis de la ruë, pour voir ſi ſes amis ne venoient point, & pour les encourager en ſe montrant ; & ſa ſeule inquiétude étoit-qu'ils n'euſſent pas aſſez-tôt-reçû le ſignal dont on étoit convenu, pour les aſſembler promtement & avec plus de facilité : il ne laiſſoit pas néanmoins d'avoir l'œil à l'éxécution de ce dont il s'étoit chargé en particulier, ni d'obſerver ſi rien n'arriveroit à la traverſe, lors-que Gonfalonier parut à la tête de ſa troupe, & un moment après Camille & Alexandre Pallavicini ſe préſenterent avec la leur : Jerôme leur frere ayant été réſervé parce qu'il étoit boiteux, pour aller dans les ruës avec un corps de cavalerie, raſſurer le peuple & l'empécher de ſe ſoûlever. Cette commiſſion étoit autant & peut-être plus hazardeuſe que les autres, quoi-qu'elle ne le parut pas d'abord : mais Jerôme s'en aquita avec une contenance & une adreſſe qui lui réüſſirent. On n'attendoit que Lando qui tardoit long-tems à venir avec le reſte des complices ; & la citadelle étoit ſi pleine que pour peu qu'on eût différé, la conſpiration eût été découverte infailliblement, quoi-que ſes complices ſe tinſſent ſeparez le plus qu'ils pouvoient, ſi Anguiſola n'eût-enfin apperçû Lando ſur la place, & incontinent après ſur le pont de la citadelle, dans le tems qu'on s'étoit réſolu de commencer l'entrepriſe ſans lui : alors ceux qui devoient ſeconder Anguiſola s'étant rangez auprès de lui, ils ſe hâtent de grater à la porte de la chambre du

Duc

Duc, de peur qu'on ne la fermât au prémier 1547.
bruit que feroient leurs compagnons en s'emparant des portes qui leur avoient été marquées : & l'huissier ne l'eût pas plûtôt entrouverte qu'on la pressa de force, & les complices entrerent. Anguisola s'arrêta au Duc & le renversa mort d'un coup d'épée au travers du corps : Castel-novo & Capellati qui prenoient congé de lui furent blessez ; le prémier parce qu'il avoit mis la main à l'épée, & le second pour avoir crié au meurtre : mais Anguisola qui leur avoit obligation du succés de son entreprise empêcha qu'on ne les achevât. Les chefs des autres troupes éxécuterent si précisément les ordres & s'entendoient si bien, que dans le même moment qu'il étoit entré dans la chambre, ils se saisirent du pont, de la salle, des armes, de la garnison Allemande & de la citadelle. En suite ils firent sortir quelques uns des complices qui se joignirent à Jerôme Pallavicini, & haranguerent le peuple avec tant d'éloquence que les boutiques des marchans ne furent pas fermées, ni le travail des artisans discontinué. Le corps du Duc fût suspendu aux fenêtres de sa chambre avec un écriteau qui lui reprochoit le péché abominable ; & en-suite précipité dans le fossé. Les Espagnols s'étoient avancez en trois corps separez, afin de rendre leur marche moins suspecte, & de la pouvoir excuser en cas que la conjuration eût été découverte : l'un étoit sorti de Milan, l'autre de Pavie, & le dernier de Cremone. Ils étoient si proche de Plaisance qu'ils entendoient distinctement ce qui s'y faisoit ; & Anguisola n'eût pas si-tôt fait tirer les trois volées de canon, dont il étoit convenu avec Gonzague, que les trois

1547. corps se joignirent en un, & se présenterent à la porte de la citadelle. Ils y furent introduits par les conjurez qui se défioient avec raison de la fermeté de la bourgeoisie, & leur arrivée sauva la vie au célébre Annibal Caro Sécrétaire du Duc, à qui les conjurez en vouloient particuliérement. Cet homme qui passoit pour le plus beau genie de l'Europe n'avoit point trouvé de meilleur expédient pour éviter leur fureur, que de se jetter de sa chambre dans le fossé, & de se cacher jusqu'au col dans l'eau, dont la froideur lui avoit presque étoufé la chaleur naturelle, lors-qu'il y fût trouvé par ceux qui sondoient le même fossé pour la plus grande sûreté de la place, & renvoyé au Pape pour adoucir en quelque maniére par cette civilité le regret que recevroit sa Sainteté de la mort de son fils; & la posterité sera éternellement obligée à Gonzague d'avoir empêché les conjurez de tremperleurs mains dans le sang de cet admirable Poëte, qui traduisit depuis si élegamment en vers Italiens l'Eneide de Virgile.

L'autre Sécrétaire qu'on nommoit Appollomis ne fût pas traité si favorablement, parce qu'on le soupçonnoit de n'avoir pas eû moins de part dans les débauches que dans les secrets de son Maître. On le transfera de Plaisance à Milan; on le mit dans une basse fosse; on l'appliqua plusieurs fois à la question pour lui faire avoüer que son Maître avoit été complice, ou du moins confident de la conjuration de Fiesque; & s'il se garantit du dernier supplice, il en eut toute l'obligation à son silence.

Les Espagnols ravis de s'être emparez si facilement de Plaisance, laisserent le corps du Duc exposé durant 4. jours aux injures de la populace, afin de la rendre irreconciliable avec le St. Siége; & lui don-

donnerent en-suite une sepulture bourgeoise. Leur 1547.
dessein avoit été de se saisir en même tems de la ville de Parme, pour ne laisser aucune retraite aux Farnezes dans la Lombardie, d'où ils pûssent avec l'argent du Pape troubler le Milanois : mais l'épargne de l'Empéreur étoit alors si vuide à cause de la guerre d'Allemagne, que ce Prince n'avoit pû fournir à Gonzague que ce qu'il faloit pour lever 3000. hommes qui étoient entrez dans Plaisance ; & les marchans de Gênes avoient absolument refusé de faire l'avance de 10000. écus qu'on leur demandoit seulement. De là vint que Gonzague ne pût autrement solliciter ..... de Sancta-fiera Gouverneur de Parme que par des promesses, qui toutes magnifiques qu'elles étoient n'entroient pas en comparaison avec les avantages solides que ce Gouverneur étoit assûré d'avoir du Pape, en conservant à sa Sainteté la place qu'elle lui avoit confiée. Le courier qui portoit à l'Empéreur la nouvelle de l'invasion de Plaisance ne fût pas plûtôt arrivé que le Conseil résolut de se comporter à peu près de la même maniére qu'il avoit agi 22. ans auparavant à la prise de Rome, c'est-à-dire d'affecter une dissimulation à contre-tems qui ne seroit que pour ajoûter la moquerie à l'injure : comme l'on avoit fait alors des priéres par toute l'Europe pour délivrer Clement VII. de la prison où les Espagnols le tenoient ; on écrivit aussi, dans la conjoncture dont il s'agit maintenant, à l'Ambassadeur de sa Majesté Imperiale de rendre une visite extraordinaire à Paul III. de se faire accompagner par le plus grand nombre de personnes de qualité qui lui seroit possible, de consoler sa Sainteté dans les termes les plus Chrêtiens & les plus pathétiques de la mort de son fils unique que l'on avoit fait assassiner, & de ne lui

1547. parler que de soûmission aux ordres de la providence, quoi-que les ordres dont sa Sainteté se plaignoit, fussent immédiatement sortis de la bouche de l'Empereur. Le Pape dans la disposition où il étoit ne pouvoit recevoir de plus sensible déplaisir que celui qui procédoit d'une si piquante raillerie. Il venoit de perdre avec son fils unique le travail de toute sa vie occupée à l'agrandissement de sa Maison; & le seul avantage qu'il s'étoit promis en s'élevant à la prémiére dignité de l'Eglise, qui consistoit à tirer sa posterité de la vie privée, en lui menageant une souveraineté où elle demeurât à couvert de la recherche de ses successeurs pour les trésors qu'il lui laisseroit en mourant. Car encore que Parme se fût conservée, c'étoit trop peu de chose pour appuyer la fortune chancelante des Farnezes, parce qu'ils ne seroient plus en état de la garder au moment que l'Eglise changeroit de chef: & soit qu'ils la remissent au Pape futur, qu'ils la livrassent au Roi de France, ou qu'ils achetassent à ce prix la protection d'Espagne, ils n'en seroient ni moins dépoüillez ni moins exposez à la vangeance de quiconque prétendroit que leur pére l'eut offencé. Néanmoins comme on trouve une espéce de soulagement dans l'excés des plus vives douleurs, à se jetter dans l'extrémité la plus opposée, parce que l'ame n'étant point alors assez calme, pour raisonner avec la justice & l'exactitude dont elle est capable, sur ce qu'il y a de pire dâs le mal qu'elle sent; elle ne se sert-plus que des lumiéres que l'imagination blessée lui fournit & court avec autant d'aveuglement & de rapidité, que si elle n'animoit que le corps d'un simple animal, vers le reméde qui pour être le plus éloigné, lui paroît le meilleur: aussi le Pape qui dans une autre conjoncture eût jugé qu'il étoit également dangereux à ses petits fils de se jetter entre les bras de l'Empéreur & du Roi, ne délibéra point s'il préféreroit le second au

dernier. Il manda François de Rohan fils du Maréchal de Gié Ambassadeur de France à Rome;& le Président Du-Montier. Il leur déchargea son cœur & leur révéla des secrets que la France n'avoit point sçû,en exagerant l'ingratitude de l'Empéreur à l'égard de sa Sainteté,afin qu'elle lui aidât à tirer raison de l'assassinat de son fils : comme ce qu'elle demandoit excédoit le pouvoir de ces Ambassadeurs, Gié & Du-Montier se contenterent de l'assûrer par avance de la part que leur Maître prendroit à sa douleur, en attendant qu'ils eussent reçû de nouveaux ordres sur un évenement si tragique. Le conseil de France prit l'affaire du côté qu'il faloit; c'est-à-dire qu'il regarda la proposition du Pape comme une sollicitation de rupture avec l'Empéreur. Il n'y avoit pas d'apparence de s'y résoudre de gayeté de cœur, & pour faire plaisir à un Pape de 80 ans,qui par sa mort eût laissé la France engagée seule dans la querele,ou l'eût abandonnée à la discrétion des Espagnols,aussi-tôt qu'ils eussent offert de restituer Plaisance à son petit fils. La parole de sa Sainteté ne suffisoit donc pas si elle n'ajoûtoit quelque chose de plus solide;& l'unique gage de la fidélité qu'elle pouvoit alors donner,consistoit en la Ville de Parme,qui eût servi de place d'armes aux François pour entrer quand ils eussent voulu dans la plus fertile contrée du Milanois. Ainsi le Roi répondit à Gié qu'il n'avoit pas assez de force pour attaquer l'Empéreur dans une conjoncture où ce Prince pouvoit entrer en France avec l'armée qu'il remenoit victorieuse d'Allemagne; & qu'encore que la douleur de sa Sainteté fût juste,il n'y avoit pas d'apparence de se perdre pour tâcher de l'adoucir : que si néanmoins elle pouvoit se résoudre à dõner Parme pour ville de sûreté,on délibéreroit de nouveau sur ce qu'il y auroit à faire. Avec quelque adoucissement que Gié eût préparé la pillule,il lui 1547.

1548. fût impossible de la faire avaller au Pape. Il l'expliqua comme si la France eût eu dessein de commettre à son égard la derniére inhumanité en achevant de le dépoüiller sous prétexte de l'aider à recouvrer ce qu'il avoit perdu ; & la passion de retenir Parme fût plus forte que celle de vanger la mort de son fils. Sa Sainteté aima mieux baiser la main qui venoit de lui percer le sein ; & toute la précaution qu'elle apporta pour sauver les apparences en recherchant d'accommodement l'Empéreur ; fût de le faire au nom de ses petits fils. Elle dépêcha Jules Ursin homme de qualité, de savoir, de réputation, & d'expérience, pour représenter à sa Majesté Impériale de la part des Farnezes & principalement de l'aîné Octavien, dont la femme étoit accouchée de deux mâles jumeaux, le mal-heur qui leur étoit arrivé, & pour le conjurer de commander qu'on leur restituât la ville de Plaisance que les assassins de leur pere avoient livrée au Gouverneur de Milan.

L'Empéreur connoissoit assés le Pape pour deviner qu'il ne s'adressoit à lui qu'au refus du Roi tres-Chrêtien : ce qui lui eût fait recevoir Ursin avec toute la fierté dont il savoit user quand il vouloit, s'il n'eût appréhendé de forcer le Pape de remettre Parme aux François, en le réduisant au déséspoir. Cette considération étoit fondée sur une autre non moins puissante, qui donnoit espérance de tirer encore Parme des mains de sa Sainteté, aprés qu'elle auroit inutilement employé tous ses efforts pour recouvrer Plaisance, sous couleur de faire un échange avec des terres de même revenu situées dans le milieu du Royaume de Naples. De-là vint qu'Ursin fût reçû d'abord plus favorablement qu'il ne pensoit ; que l'Empéreur lui témoigna beaucoup de tendresse pour

sa

ſa fille, pour ſon gendre & pour leurs enfans ; 1548.
qu'il plaignit leur diſgrace & qu'il promit de les aider en tout ce qui dépendroit de lui. Mais le venin fût à la queüe : car il renvoya Urſin au Chancelier Granvelle pour conférer de la reſtitution de Plaiſance. Urſin ſe figura que c'étoit pour en recevoir l'ordre tout ſcellé : mais il fût étrangement ſurpris lors-qu'il trouva Granvelle avec un viſage refrogné qui déchargea ſa bile contre la mémoire du Duc de Parme. Il lui reprocha l'ingratitude, en ce qu'il avoit oublié l'honneur que ſa Majeſté lui avoit fait en préférant ſon alliance à celle du Duc de Florence qui la méritoit cent fois mieux que lui, pour ſe lier d'intérêt avec la France. Il ajoûta qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'un homme nouveau en l'art de la guerre & plongé dans les plaiſirs les plus infames eût pris une réſolution ſi hardie ſans la participation du Pape ſon pére, vû principalement qu'il ne pouvoit l'éxécuter qu'aux dépens du St. Siége. Il fit voir des avis ſecrets qui portoient que quand Octavien Farneze gendre de l'Empéreur conduiſit l'armée précédente au ſecours de ſon beau-pére (ce qui fût la principale cauſe de la défaite des Proteſtans) il paſſa par la ville de Parme afin de prendre congé du Duc ſon pére qui lui vouloit inutilement perſuader de laiſſer l'Empéreur vuider ſa querelle contre les Allemans, & de tourner les armes contre la Duché de Milan, où l'on s'étoit contenté de laiſſer de légéres garniſons dans les plus importantes places, les autres étant demeurées tout-à-fait dépourvûës, parce que les peuples ennuyez de la domination d'Eſpagne n'auroient pas plûtôt conçû l'eſpérance d'avoir un ſouverain de leur nation qu'ils ſe revolteroient avec d'autant plus d'impunité que toutes les forces de l'Empéreur étoient alors

1548. occupées dans une guerre éloignée & difficile, & que les François qui ne penſoient plus à recouvrer la même Duché fourniroient volontiers ce qu'ils avoient de troupes en Piémont pour l'aider à changer de maître; qu'Octavien avoit eu horreur de la perfidie que lui ſuggeroit ſon pére, & que le Duc n'avoit pas laiſſé peu de tems auparavant qu'il fût tué de recevoir magnifiquement à Parme le Cardinal du Bellay, dans la créance que ce prélat avoit encore part aux affaires du Roi ſon Maître, le voyage qu'on l'obligeoit de faire à Rome n'étant qu'un exil déguiſé: qu'ils s'étoient entretenus ſeuls durant plus de ſix heures, des meſures qu'il y avoit à prendre, afin que les François achevaſſent de conquérir ce qui leur manquoit du Piémont & du Monferrat, dans le tems que les Farnezes s'empareroient du Milanois: & qu'enfin le Duc avoit été l'auteur de l'aſſaſſinat de Jûneſin Doria. En-ſuite Granvelle reprit inſenſiblement un viſage plus doux & plus ouvert: il déclara que Plaiſance étoit ſi chére à l'Empereur qu'il ne le rendroit que par force: mais que ſi les Farnezes ſe vouloient défaire de Parme qu'ils ne pouvoient auſſi bien garder, ſa Majeſté Impériale étoit prête de leur en donner toute la récompenſe qu'ils ſouhaiteroient; & de plus par un ſurcroît de libéralité, de les dédommager pour Plaiſance. Urſin plus ſurpris du commencement que du deſſein de ce diſcours bizarre de Granvelle, repartit froidement que ſon ordre étoit de ſolliciter la reſtitution de Plaiſance, & non de traiter l'échange de Parme. Il prit congé là-deſſus, & l'Empereur qui n'oſoit le renvoyer tout-à-fait mécontent, lui donna une lettre de complimens écrite de ſa propre main pour le Pape, quoi-qu'il ne lui en eût point apporté. Elle contenoit que la ſeule cauſe qui l'empêchoit de reſtituer Plaiſance, étoit le ſerment qu'il avoit fait à ſon avenement à l'Empire d'en conſer-

ver les droits ; & que si on lui pouvoit montrer que ceux du St. Siége fussent meilleurs que les siens, il offroit de tirer sa garnison de la même ville. Le Pape qui n'attendoit qu'une ouverture pour négocier, renvoya Ursin à l'Empéreur avec tous les éclaircissemens qu'on pouvoit souhaiter. Car on ne se contenta pas de justifier par des actes autentiques que Plaisance avoit éte engagée aux Ducs de Milan de la famille des Vicomtes, à condition qu'elle pourroit toûjours être rachétée : mais encore on montroit à l'Empéreur la copie collationnée d'un acte qu'il avoit lui même passé avec Leon X. par lequel il autorisoit les prétentions du St. Siége sur Parme & sur Plaisance, & consentoit qu'elles demeurassent éternellement réünies au domaine de l'Eglise aussi-tôt qu'elles auroient été tirées des mains des François. Jamais l'Empéreur ne dissimula mieux qu'en cette conjoncture, quoi-qu'elle n'en valût pas autrement la peine. Il témoigna qu'il seroit ravi de gratifier les Farnezes qu'il regardoit comme ses enfans, sans noircir sa réputation d'avoir aliéné si mal-à-propos le plus beau fleuron de la couronne Impériale, & déclara que la restitution ne tenoit plus qu'à une formalité nécessaire pour sa décharge. Elle consistoit à faire confronter la copie collationnée à l'original qui avoit éte cousu, suivant la coûtume, avec les autres titres de l'Eglise Romaine, que l'on gardoit précieusement dans le château St. Ange, d'où on ne les tiroit pour quelque cause que ce fût. Ursin demanda que sa Majesté nommât un ou plusieurs Commissaires pour assister à la confrontation, & on lui dit qu'il suffisoit qu'il prit en passant par Sienne Diego Hurtando de Mendoza Gouverneur de la ville, & qu'il le menât à Rome. Aussi-tôt qu'ils eurent salué le Pape, ils allerent au château St. Ange pour procéder à la confrontation: mais on trouva que l'original étoit arraché 1548.

1548. du lieu où il étoit inseré, & quelque diligence que l'on apportât il fût impossible de le recouvrer, ni de découvrir les auteurs de la supercherie. Mendoze acheva de tourner l'action en ridicule, en demandant acte de ce qu'on ne lui présentoit point l'original, il accusa de fausseté les copies collationnées : comme si ceux qui les avoient faites avoient eu dessein de surprendre l'Empéreur, en lui persuadant qu'il avoit signé des choses dont il lui étoit impossible de se souvenir, à cause qu'elles s'étoient passées durant sa jeunesse. Il consulta les plus célébres Jurisconsultes d'Italie, & répondit au Pape conformement à leurs décisions, que sa Majesté Impériale ne pouvoit avoir aucun égard à des piéces qui n'étoient autorisées ni de son seing ni de celui de ses Ministres.

Le Pape traité avec tant de mépris dans Rome même, courût encore une fois à la vangeance, & fit tant de demonstrations qu'à ce coup il se vouloit jetter entre les bras des François, que le Roi crût étre obligé de lui envoyer une personne extraordinaire de confiance pour écouter ses propositions. Il lui députa Lancelot Evêque de Riez prélat de mérite & de capacité, & sur tout agréable à la Cour de Rome où il étoit connu pour y avoir demeuré long-tems en qualité de Protonotaire. L'instruction qui lui fût donnée étoit d'écouter simplement ce que sa Sainteté lui feroit l'honneur de lui dire, & de se tenir modestement sur la simple négative, dont on avoit usé en France à l'égard du dernier Legat, si sa Sainteté persistoit à ne rien offrir de plus solide : mais si la derniére indignité qu'elle avoit reçû des Espagnols l'avoit renduë plus libérale, l'Evêque avoit ordre de lui déclarer que le Roi son Maître ne vouloit rien conclure sans la participation des Venitiens ; si le Pape y consentoit, le mê-

même Evêque devoit aller incontinent à Venise & donner part à la Republique de ce qui se passoit, après avoir pris ses mesures avec Jean de Morvillier Ambassadeur de France auprès d'elle: si le Pape refusoit absolument de s'ouvrir à qui que ce fût sur une matiére si délicate, l'Evêque devoit suspendre sa négotiation jusqu'à ce qu'il eût reçû de nouveaux ordres. 1548.

Comme les affaires d'Angleterre étoient les plus pressées après celles d'Italie, le Roi s'y appliqua en second lieu, & donna audience au Milord Briand, qui sous prétexte de féliciter sa Majesté sur son avenement à la Couronne, étoit venu demander la pension de 80000. écus, presser la ratification du Traité conclu par le Baron de la Garde en Angleterre peu de tems avant la mort de François I. & se plaindre de l'assistance que la France donnoit aux Ecossois. Son discours fût plus conforme au genie de sa nation qu'à l'état des affaires de son Maître; & l'on ne pouvoit assez admirer sa fierté, lors-qu'on faisoit réfléxion qu'il parloit pour un Roi mineur, pour la tutelle duquel l'Angleterre étoit sur le point de rentrer dans la guerre civile: aussi le Roi repartit d'un ton ferme qu'il offroit de payer la pension, pourvû que l'Angleterre satisfit au Traité sur lequel elle étoit fondée; c'est-à-dire qu'elle convint du jour & de la restitution de Boulogne stipulée dans le même Traité: que la transaction du Baron de la Garde étoit manifestement injuste en ce qu'elle permettoit aux Anglois de se fortifier autant qu'il leur plairoit dans le Boulonnois & qu'elle défendoit le reciproque aux François; & que le feu Roi l'avoit trouvée si dure qu'il avoit refusé de la ratifier, & desavoüé le Baron: que les Ecossois étoient les plus anciens alliez de sa Couronne, & que l'Angleterre ne devoit

1548. voit pas trouver étrange qu'il les assistât puis-que son prédecesseur s'en étoit réservé la faculté dans la derniére Tréve. Le même jour que le Milord Briand fût expédié, l'Ambassadeur de l'Empéreur vint donner avis au Roi de la victoire remportée sur les Protestans sur le bord de l'Elbe. L'humeur Espagnole y parut dans toute son étenduë, puis-que l'on montra pour comble d'exagération une botte du Duc si vaste que tout le corps d'un homme d'une taille ordinaire y pouvoit entrer. On se repentit alors, mais trop tard, d'avoir assisté foiblemẽt ce mal-heureux Prince, & l'on écrivit aux Princes des villes libres pour les exhorter à conserver leur liberté & pour leur offrir tout ce que la France pourroit contribuer à les préserver de l'esclavage dõt ils étoient menacez. On traita de plus avec le Colonel Vogesberg pour une levée de 50000. Allemans, qui s'étant jettez dans la ville de Magdebourg la plus célébre & la plus considérable de l'Empire, empêcherent l'Empéreur de s'en rendre maître sans siége, comme il eût fait sans ce promt secours: mais les commissions qu'on avoit donné au même Vogesberg qui portoient que ses gens de guerre ne devoient étre employez que contre les Anglois, ne l'exemterent pas depuis de perdre la tête, l'Empéreur ayant justifié que ç'avoit été contre son service.

Le Roi se préparoit à S. Germain pour faire son entrée à Paris lors-qu'il fût pressé d'accorder un duel, qui, selon quelques-uns, fut la cause de la fin malheureuse de son Régne. Jarnac s'étoit avancé à la Cour du feu Roi en épousant une sœur de la Duchesse d'Estampes: & comme il étoit adroit & qu'il appréhendoit de décheoir il s'étoit insinué dans la maison du Dauphin avec tant de souplesse que sa bien-faitrice n'en avoit rien sçû: il lui échapa néanmoins de se vanter d'avoir couché avec sa

belle sœur dans une conversation où le Dauphin 1548.
s'entretenoit avec lui de ses bonnes fortunes, selon la mauvaise coûtume qui s'étoit alors introduite entre les jeunes courtisans. Le Dauphin ne fit pas plus de scrupule de divulguer le secret de Jarnac que Jarnac en avoit fait pour noircir la réputation d'une Dame qui lui étoit si proche ; & la faction de la Sénéchale ajoûta de nouvelles circonstances au bruit qui s'en étoit déja répandu, parce qu'elle se figura de contribuer autant à la disgrace du beau-frere de la Duchesse qu'elle estimoit de plus attachée à la faction contraire. Jarnac qui se voyoit sur le point d'être disgracié par la légéreté de sa langue, s'avisa de couvrir d'un mensonge son imprudence ; & comme il avoit autant de cœur que d'esprit, & que la force du corps ne secondoit pas ces deux qualitez éminentes, il donna un démenti public à quiconque oseroit lui soûtenir ce qu'on lui reprochoit. La Duchesse qui n'avoit pas toute la bonne opinion que l'on devoit avoir de son courage, crût qu'il étoit innocent après ce qu'il venoit de faire pour se justifier : elle chercha avec beaucoup d'exactitude d'où pouvoir venir cette prétenduë calomnie, & quoi-qu'il lui fût impossible d'arriver jusqu'à la source, à cause que le respect que l'on portoit à la personne du Dauphin obligeoit les déposans à cacher son nom.

On a remarqué que François de Vivonne Sr. de la Châtaigneraye étoit un des favoris du Dauphin. Il s'étoit d'abort signalé à la bataille de Cerisoles, & depuis si sagement ménagé à la Cour, qu'il n'avoit point été compris dans la disgrace de Dampierre, quoi que tout le monde sçût qu'il étoit son meilleur ami & son beaufrere. Il avoit pour l'honneur une sensibilité toute extraordinaire, & son caractére particulier étoit d'aimer plus son Maître par inclination que par intérêt. Dans ces dispositions

il

1548. il vit commencer l'enquête ; & comme il ne pouvoit ignorer que le Dauphin étoit déja mal dans l'esprit de son pére pour avoir sollicité le retour du Connêtable, il apprehenda que l'indignation de sa Majesté n'augmentât si elle venoit à savoir que son fils étoit l'auteur du bruit qui couroit au désavantage de Jarnac. Pour l'éviter il lui prit envie d'entrer dans une querelle qui ne le regardoit point, & de soûtenir que c'étoit lui à qui Jarnac s'étoit vanté de son inceste. Le motif de ce mensonge lui sembloit glorieux, puis-que c'étoit pour sauver l'honneur de son Maître, & le hazard qu'il y avoit à courir paroissoit d'autant moindre que la Châtaigneraye étoit plus fort sans comparaison & plus adroit en toutes sortes de maniéres que Jarnac. Il se déclara donc, & le Roi qui l'aimoit en considération du grand Sénêchal de Poitou son pére, l'empêcha de se battre. Mais sa Majesté mourut deux ans après, & Jarnac désespérant de se maintenir à la Cour après la disgrace de sa belle-sœur, s'il ne se mettoit en crédit par quelque action determinée, obtint du nouveau Roi par ses importunitez qu'il lui fût permis d'appeller la Châtaigneraye, en-quoi personne ne le traversa, parce qu'on estimoit qu'il couroit à la mort. Il prit pour son parain Boissi grand Ecuyer de France, au refus du Connêtable qui s'en excusa sous prétexte que sa charge l'obligeoit à demeurer neutre pour veiller plus exactement à la sûreté du camp. Mais la véritable cause fut que ce prémier Officier de la Couronne apprehendoit de choquer la Sénéchale, en témoignant de l'affection pour Jarnac, quoi-qu'il lui fût redevable des principaux offices qui s'étoient faits pour son retour. Le Duc d'Aumale allié de Jarnac fût son parain, & toute la Cour fût présente au duel. La Châtai-

taigneraye s'avança avec toute la fierté d'un champion assûré de la victoire ; & Jarnac qui connoissoit assez l'avantage de son aversaire, se contenta de parer les coups qu'il lui portoit, jusqu'à ce qu'il eût pris ses mesures pour lui donner l'atteinte qu'il prétendoit, en lui déchargeant un si rude revers sur le jaret gauche, qu'il le coupa : la Châtaigneraye tomba, & Jarnac offroit de lui donner la vie, mais il ne la voulut jamais demander. Jarnac au-lieu de punir son obstination supplia le Roi qu'il lui fit présent de son ennemi vaincu ; sa Majesté ne répondit rien, & Jarnac retourna vers le mal-heureux la Châtaigneraye à dessein de l'achever. La honte de tuer un homme hors d'état de se défendre lui retint trois fois le bras, & l'obligea de renouveller deux fois l'instance qu'il avoit faite au Roi : sa Majesté persista dans le silence ; & Jarnac persistant d'être généreux donna la vie à la Châtaigneraye malgré lui. La Châtaigneraye qui n'étoit pas moins brave, prit pour injure la grace qu'on lui faisoit, & ne voulut pas souffrir que les chirurgiens arrêtassent le sang & missent le prémier appareil à sa playe : il falut attendre l'évanoüissement qui lui survint pour lui rendre ce charitable office, mais il expira de regret. Peu de tems aprés, le Roi fâché d'avoir accordé le duel, s'engagea par serment à ne plus accorder de semblables licences, & n'évita pas néanmoins le trépas qui lui étoit préparé dans une espéce de combat singulier. Pour le détourner de cette triste idée, le Connêtable s'avisa de l'induire à travailler au dessein formé par le feu Roi d'unir l'Ecosse avec la France. Montgommeri retourné de ce Royaume où il avoit utilement servi ; ne s'étoit pas contenté de représenter en quel état il avoit laissé les affaires, mais par une généro-
sité

1548.

1548. sité sans exemple il avoit soûtenu dans le Conseil la cause du Comte de Lenox, tout son ennemi qu'il étoit, resté sans défence; & représenta si vivement le tort qu'on avoit eu de le réduire à se jetter entre les bras des Anglois, qu'on donna au frere de Lenox une charge de Capitaine des gardes du corps & qu'on manda à la Régente qu'elle tâchât de recouvrir son amitié. En-suite on envoya à cette Princesse une flotte de 20. galéres sous la conduite de son Strozzi, qui tout jeune qu'il étoit, avoit joint à son naturel intrépide une expérience consommée des affaires de la marine. Strozzi prit terre en Ecosse au moment que recommencoit la guerre civile; & la faction contraire à la Régente avoit assassiné le Cardinal Bethen, & s'étoit mise aux champs après avoir surpris la ville de St. André. La Régente persuadée de l'importance de cette place qui étoit la seconde d'Ecosse pria Strozzi d'y mettre le siége avant qu'on eût le loisir d'y metre une garnison suffisante; ce qu'il fit si promtement, que les assassins s'y trouvans presque seuls, s'y rendirent à discrétion le 14. jour, & livrerent le trésor du Cardinal qui n'étoit pas encore dissipé. Strozzi remit la place entre les mains de la Régente, & reprit la route de France. Mais les Ecossois jaloux du succez de leurs alliés se mirent au nombre de 30000 en campagne pour tirer raison de ce que les Anglois fomentoient leurs divisions civiles, & présenterent la bataille à Sommerset oncle & tuteur du Roi d'Angleterre, qui n'avoit que 10000 soldats. Sommerset connoissant à leurs deux aîles la mesintelligence de leurs principaux Officiers, les chargea avec tant de vigueur qu'il les défit entiérement; les vainqueurs pénétrerent sans trouver de résistance jusques à la ville d'Edimbourg capitale d'Ecosse, & n'osant y mettre le siége à cause que l'hiver approchoit, se contenterent de fortifier Edinton qui en étoit proche, pour

pour la tenir en sujettion jusqu'à la campagne prochaine. La Régente voyant ce qui restoit de Noblesse, dans l'appréhension de tomber sous la domination des Anglois, profita de la terreur publique, & proposa d'envoyer en France demander un secours extraordinaire, à condition que la jeune Reine Marie qui n'avoit que dix ans seroit mise en dépôt entre les mains du Roi tres-Chrêtien jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'épouser le Dauphin. Les Ecossois consentirent d'autant plus aisément à la proposition de la Régente, que d'un côté le besoin du secours étoit pressant, & que de l'autre ils n'estimoient pas les François assez forts en mer pour transporter la jeune Reine malgré les Anglois: mais ils s'abuserent en ce que le Roi ne voulant pas perdre une si favorable conjoncture, fit équiper ce qu'il avoit de galéres & de vaisseaux, & monter dessus une armée plus considérable par la qualité que par le nombre des gens de guerre dont elle étoit composée; elle étoit toute de vieux soldats & commandée par d'excellens Officiers. Le Vicomte d'Estanges de la Maison d'Angleterre menoit les hommes d'armes, Pierre Strozzi, les chevaux légers, Andelot, l'infanterie Françoise, & le Rhingrave, Oston, l'Allemande: le Prince de Capoüe avoit soin des vaisseaux; le Chevalier de Ville-gagnée conduisoit les galéres, & la jeune noblesse étoit acouruë en poste de toutes les Provinces, parce qu'il n'y avoit point alors d'autre lieu où elle pût apprendre le métier de la guerre. Les Comtes de la Rochefoucaut, de Baudine de Piennes & de Negrepelonne étoient remarquables entre les autres; & le dernier des trois Boüines qui passoit pour le gentilhomme de la plus belle espérance qui portât les armes, étoit aussi venu pour se signaler; mais il fût tué dans une saluë que fit l'Infanterie Françoise en s'embarquant. Il étoit le 6. fils d'un gentilhomme de Poitou qui l'avoit donné au 1548.

1548. Sénêchal de la province pour lui servir de page. Il avoit suivi dans cette qualité, n'ayant pas encore douze ans, son Maître dans l'expédition de Charles VIII. à Naples, & commencé de tirer l'épée à la bataille de Fournoüé. Il l'avoit suivi dans toutes les guerres de Louis XII. & s'étoit rendu si brave cavalier que François I. l'avoit choisi avec Lansac & la Châtaigneraye pour soûtenir l'effort des quatre plus rudes lances qui se présenteroient aux tournois. Ce Prince l'avoit en-suite jetté dans Landreci, où il amortit toutes les forces d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre & des Païs-bas conjurez contre la France; & reçût pour recompense le collier de la charge de prémier gentil-homme de la Chambre. Il n'y avoit personne dans le Royaume qui eût autant d'expérience que lui : il avoit autant de modestie que de bonne mine; & comme après sa fortune il refusa toûjours de laver en se mettant à table avec les personnes de la maison où il avoit été page; il ne commandoit jamais aussi aux personnes de qualité sans leur dire, qu'il savoit bien la différence de leur origine & de la sienne : mais il ajoûtoit que puis-qu'il avoit plû au Roi de l'honnorer de la charge de Général, il faloit qu'il s'en aquitât en commandant aux grans aussi bien-qu'aux petits, & que les uns & les autres lui obéïssent. Il ne juroit point, quoi que le blaspheme passât alors pour la galanterie. Il n'aimoit ni l'amour ni le vin. Il alloit au combat avec une froideur étrange, & lors qu'un coureur dêtaché pour reconnoître venoit à la hâte l'avertir que les ennemis s'approchoient de lui, il se contentoit de répondre, & moi, d'eux. Il prit terre à Prenelar & montrant aux Ecossois ses troupes qui ne pouvoient étre plus lestes, il demanda l'exécution de la promesse faite

te au Roi son Maître, & proposa de mettre le siége devant la ville d'Edimbon. La noblesse du païs ne fut pas moins surprise de la demande, que si elle ne s'y fût point attenduë: elle pénétra pour lors dans toute leur étenduë les deux inconveniens qui arriveroient du transport de leur Reine en France; c'est-à-dire qu'elle prévit qu'il faloit s'attendre à une guerre éternelle avec l'Angleterre & à la réduction de l'Ecosse en province. Les Anglois informez à point nommé de ce qui se passoit, n'oublierent rien de ce qui servoit à traverser l'agrandissement de la France. Ils offrirent de rendre à l'Ecosse tout ce qu'ils avoient pris sur elle, & même à payer les frais de la guerre pourvû qu'on leur accordât deux choses; l'une que la Reine ne seroit pas transportée, & l'autre qu'elle épouseroit dans dix ans leur Roi Edoüard VI. ce qui paroissoit dautant plus avantageux que l'Ecosse auroit le loisir de se remettre durant un si long terme des pertes qu'elle avoit reçûës, & que mille accidens pouvoient arriver durant un si long terme, dont le moindre seroit capable de rompre le mariage sans que l'Ecosse y eût contribué: outre que ceux qui auroient en main le Gouvernement lors-qu'il seroit tems (ce qui auroit été promis) examineroient avec d'autant plus de loisir s'il y auroit eu raison de le promettre qu'ils en auroient déja par avance tiré tout le fruit. Mais la Régente avoit déja trop avancé l'ouvrage de l'union de la France avec l'Ecosse pour le laisser imparfait au point qu'il devoit s'achever: elle employa tout ce qu'elle avoit d'industrie pour reconcilier les amis qu'elle avoit fait dans le Parlement: elle obtint d'eux qu'ils oublieroient pour un tems leurs querelles domestiques: elle les chargea de gagner les personnes indifférentes sur lesquelles elle s'avoit 1548.

qu'ils

1548. qu'ils avoient du pouvoir: & s'adressant en-suite au clergé, elle lui représenta que les biens immenses qu'il possédoit seroient les prémiers exposez à l'avarice des Anglois sous un Roi qui faisoit profession de Calvinisme. Elle harangua la Noblesse avec des termes qui lui faisoient comprendre qu'elle n'avoit pas moins d'intérêt que le clergé d'empêcher l'Ecosse d'étre réduite en province d'Angleterre, parce que les gentils-hommes Anglois qui n'avoient que des dignitez imaginaires ne pourroient souffrir celles des Ecossois qui étoient attachées à des fonds solides & passoient en qualité d'héritages à leurs descendans. Enfin elle se prévalut avec tant d'adresse & de l'inimitié irréconciliable,&de l'émulation qui ne pouvoit étre plus grande entre l'Angleterre & l'Ecosse, qu'on lui permit de faire passer sa fille en France. Les galéres qui l'attendoient s'avancerent à Leith, où la jeune Reine s'embarqua. Le Chevalier de Ville-gagnon qui les commandoit avoit assez d'expérience pour juger que les Anglois l'attendroient au passage pour enlever sa proye, & que ce qu'il pourroit faire en ce cas seroit de se dégager de leurs mains en leur sacrifiant une partie de sa flotte; encore faudroit il essuyer l'artillerie de leurs Ramberges,à quoi il n'y avoit aucune apparence d'exposer la Reine d'Ecosse. Cet inconvenient tout invincible qu'il paroissoit,fût surmonté par l'industrie de Ville-gagnon. Il feignit de retourner en France par le droit chemin; & lors-qu'il se fût assez avancé pour tromper les Anglois, il fit force de rames, & tournant sur la route, côtoya l'Ecosse du côté qu'elle regarde l'Irlande, ce que les galéres n'avoient pas encore osé entrependre, & achevant presque le circuit de la grande Brétagne, arriva à la petite durant que la flotte Angloise l'attendoit entre Calais & Douvres. D'Esse libre de cet em-

embarras, mit le siége devant Edinton ; & comme son armée n'étoit point assez nombreuse pour environner la place de toutes parts, la Régente lui fournit des milices du pays, qui servant sans être payez, déserterent en peu de jours. 1548.

Les Anglois avertis qu'elles avoient disparu, s'imaginerent qu'il seroit aisé d'enlever la cavalerie Françoise, qui seroit logée plus au large que l'infanterie; & choisirent 5000. chevaux pour l'attaquer de front, dans le même tems que 2000. fantassins choisis sortiroient d'Edinton, pour lui donner sur la queüe. Mais d'Essé étoit trop diligent pour être surpris, les espions l'avoient avertis de la marche aussi bien que du dessein de ses ennemis: & comme ils avoient deux fois plus de cavalerie, il s'avisa de mêler entre ses compagnies cinq cens arquebusiers choisis, avec ordre de ne faire leur décharge qu'au moment que ses deux armées viendroient à se joindre. Celle d'Angleterre chargea d'abord la Françoise avec beaucoup de furie, mais les 2000. soldats de la garnison assiégée n'étant pas sortis assez-tôt pour la seconder, elle fut envelopée par derriére. Andelot & le Ringrave étant sortis des lignes avec une partie de leurs troupes: & Bois-chagrin Lieutenant d'Essé l'attaquerent par devant. La moitié fut taillée en piéces, & l'autre demanda quartier. Les Anglois plus irrités qu'affoiblis de la perte qu'ils avoient faite, mirent en campagne 20000. hommes sous les ordres de Milerigré Général d'expérience & de réputation, pour lever en toutes maniéres le blocus d'Edinton. Essé le sentant approcher, se retira sur une éminence entre cette ville & celle d'Edimbourg, & laissa les Anglois en liberté de communiquer avec les assiéges. Millerigré n'étant pas content d'avoir rafraîchi de soldats & de munitions la ville d'Edinton, s'approcha d'Essé pour le déloger, &

D se

1548. ſe vanta même de le combatre dans ſon poſte: mais il ne put exécuter ni l'un ni l'autre, & fut contraint de remener ſon armée en Angleterre. Eſſé retourna devant Edinton, attira dans une embuſcade 800. cavaliers & 500. cavaliers de la garniſon, les défit ſi abſolument que les Francois fuſſent entrez dans la place avec les fuyars, ſi les aſſiégez n'euſſent abatu la herce, & n'ayant pas aſſez d'artillerie pour forcer une ville ſi réguliérement fortifiée, s'aviſa de la prendre par une autre voye. Il jugea qu'elle ſe rendroit d'elle même, lors-que les Anglois ne ſeroient plus en état de la ſecourir, tant elle étoit avancée en Ecoſſe, c'eſt-à-dire qu'il en trouveroit les clefs dans les autres places qu'il recouvreroit. La principale de toutes étoit celle de Hume; car outre qu'elle apportoit la conquête d'une province entiére, elle ôtoit aux Anglois la communication avec les autres qu'ils avoient occupées depuis le commencement de la guerre. Eſſé averti par le Comte de Bolteſai, qu'ils y faiſoient mauvaiſe garde, s'en approcha ſi couvertement qu'il la ſurprit la nuit, ſans que ſa marche eût été découverte. Les Anglois pour la recouvrer mirent auſſi-tôt en campagne une armée de 7000. chevaux & de 20000. hommes de pié: mais Eſſé renforcé de quelques troupes Ecoſſoiſes, déconcerta leur deſſein, & les contraignit de s'en retourner ſans avoir rien exécuté de mémorable. Il reprit en-ſuite tout ce qu'ils tenoient de l'Ecoſſe à la réſerve d'Edinton, dont la garniſon étoit réduite à d'étranges extrémités, lors-qu'il tomba malade d'une ſi fâcheuſe jauniſſe, que les Medecins d'Ecoſſe ne la pouvant guerir lui donnerent pour dernier reméde de reſpirer l'air de ſa naiſſance. Il demanda ſon congé, & laiſſa Termes, gentil-homme de valeur & de conduite, pour lui ſuccéder.

La paix du Roi tres Chrêtien & de l'Empéreur ne sembloit point alors devoir étre de longue durée, quoi-qu'elle fût observée de part & dautre avec assez d'exactitude ; & le voyage du Prince d'Espagne en Italie redoubloit les justes soupçons qu'on avoit conçû de l'empressement avec lequel Gonzague fortifioit les avenuës du Milanois. Pour l'observer de plus près, le Roi fit un voyage en Piémont, & le prétexte qu'il prit fut de pourvoir avec tant de soin à la sûreté de ses places les plus éloignées, que si l'Empéreur enflé de sa victoire d'Allemagne les attaquoit il ne les trouvât pas dépourvûës : mais la principale cause se réduisoit à deux articles considérables, dont le prémier regardoit la ville de Génes. L'Empéreur avoit assez conçu qu'il ne se feroit maître du Milanois que pendant que cette ville seroit dans ses intérêts, & s'étoit si bien confirmé dans la pensée de s'en assûrer, qu'il en avoit donné l'ordre au Prince d'Espagne son fils. Mais comme il étoit impossible de l'exécuter sans la participation de Doria, le Prince fût obligé de lui communiquer l'intention de son pére. Il s'en aquita avec toute l'adresse imaginable, en représentant au vieux pilote le danger qu'il avoit couru dans la conjuration des Fiesques, l'impossibilité d'éviter la mort si quelque Genois conspiroit de nouveau contre sa patrie ; la multitude des personnes que la France encourageroit à l'entreprendre, & le déséspoir où elle seroit de se voir frustrée de ses prétentions. Mais Doria persévera dans la résolution de maintenir sa patrie dans l'entiére liberté qu'il lui avoit aquise, quand il lui en devroit coûter la vie, quoi-que ses intérêts fussent devenus inséparables de ceux des Espagnols ; & répondit qu'on ne devoit point attendre de lui qu'il ruinât à l'âge de 95. ans un ouvrage qu'il n'avoit achevé qu'en 1548.

1548. 60. années de continuel travail. Il accusa même de lâcheté Adam Centurion son meilleur ami, qui avoit sous lui la meilleure part aux affaires de la Republique, pour s'étre laissé persuader; & lui remontra sagement qu'en laissant Genes dans l'état qu'elle étoit, ils mettroient leur vie en danger, mais qu'en y construisant une citadelle ils, augmēteroient le mal au lieu de le diminuer. Et de-fait, quelques Espagnols de la suite du Prince étant entrez dans la ville en armes, pour recevoir des mal-faiteurs du Milanois que le magistrat leur avoit accordé; le peuple qui n'en savoit rien se figura qu'ils avoient dessein de s'emparer de Genes comme ils avoient fait de Sienne peu de tems auparavant: il courut aux armes avec une impétuosité qui eût été suivie d'un carnage horrible; parce que tous les Espagnols de la suite du Prince étoient accourus au secours de leurs compagnons, si Doria surmontant la timidité de son grand âge, ne se fût jetté au travers des épées, & n'eût, par le bonheur qui lui étoit ordinaire, appaisé la sedition qui ne pouvoit néanmoins étre si pleinement câlmée que les François n'eussent lieu de prétendre d'en tirer quelques avantages.

La seconde raison qui pressoit le Roi de passer les Alpes, étoit que les Farnezes résolus en toutes manieres de vanger le meurtre de leur pére, & la perte de Plaisance sur la personne de Gonzague, avoient corrompu un soldat détermìné Corse de nation appellé Cortini, qui s'étoit associé de six autres de la garde du même Gonzague, qui l'avoient introduit dans la maison de ce Gouverneur, & attendoit avec eux l'occasion de faire le coup.

Il y avoit apparence que les Milanois perdant alors la seule personne capable de le retenir sous la domination d'Espagne, & ne se trouvant en Ita-

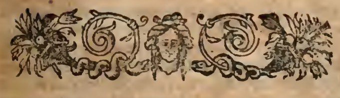
Italie aucun Ministre de réputation pour l'Empereur, les affaires n'eussent jamais été plus proche d'une révolution que la présence du Roi eut renduë générale : mais sa Majesté arrivant à Turin, apprit que Doria avoit ménagé avec tant d'adresse les esprits des Genois, que non-seulement il avoit levé le soupçon de la mauvaise foi des Espagnols, mais encore il leur avoit persuadé de recevoir magnifiquement le Prince d'Espagne dans leurs murailles avec toute sa suite. Et de fait ce Prince y avoit été reçû avec des honneurs qui n'étoient gueres différens de ceux qu'on avoit accoûtumé de rendre aux souverains. Le Senat & tous les autres corps étoient allez au devant de lui : il avoit été défrayé aux dépens de la ville : on l'avoit diverti durant 8. jours par des tournois, des courses de bagues, des danses & des comedies de prodigieuse dépense ; & à sa sortie on l'avoit chargé de présens. 1548.

Le Roi sçût encore que, la conjuration des Farnezes contre Gonzague, avoit été découverte par l'industrie de François Vinta agent du Duc de Florence à Milan, & que Cortini & ses six complices ayant été appliquez à la question, avoient déposé qu'Horace Farneze les avoit subornés, & que si ç'avoit été sans le consentement de la France, ce n'avoit pas du moins été sans sa participation. Le Roi fût donc réduit, pour ne sembler pas être venu sans dessein, à mander le Duc de Ferrare, sous couleur d'achever le mariage d'Anne d'Esté sa fille aînée avec le Prince de Joinville; & comme il y avoit long-tems qu'il ne s'étoit vû un mariage si bien assorti, la Coûr de France y mit en usage toute la galanterie dont elle étoit capable. La joye eût duré long-tems, si elle n'eût été troublée par la nouvelle de l'émotion surve-

nuë

1548. nuë à Bourdeaux. Pour en connoître les véritables causes, il faut supposer que les Rois de France s'étoient autrefois contenté de profiter sur le sel que les nations étrangéres tiroient de la province d'Aquitaine, & que les sujets n'y contribuoient rien au delà du prix qu'y mettoient les proprietaires. Charles VII. fut le prémier qui sous prétexte d'entretenir la France d'archers, voulut obliger les François à payer une somme pour leur usage du sel, quoi-qu'il leur demandât beaucoup moins qu'aux étrangers. La proposition fût si mal reçûë, qu'on lui conseilla de se désister de sa prétention. François I. plus hardi, voulut dès le commencement de son Régne assujettir ses sujets à la même contribution que les étrangers: mais le Connêtable de Bourbon s'y étant opposé pour les provinces de son patrimoine, sa Majesté suspendit son dessein jusqu'à l'année 1545. que l'impôt fût mis sur les Salines avec l'extréme indignation de tous les peuples,& principalement de ceux de Xaintonge, qui ne pouvoient souffrir qu'on leur fit achéter si chérement un présent qu'ils ne tiennent après Dieu que de la fituation de leur territoire & de la libéralité du Soleil. Henri II. ajoûta à l'impôt de nouvelles Magistratures, qui servoient à l'éxiger plus exactement, & à punir ceux qui frustreroient les gabelles: mais comme elles étoient encore plus à la foule du peuple à cause des concussions de cette sorte d'officiers, elles irritérent les esprits au lieu de les appaiser, & excitérent une sedition qui eût fait perdre au Roi la meilleure partie de ce qu'il tenoit de là la Loire, s'il se fût trouvé désarmé.

Fin du Prémier Livre.



HISTOIRE DE HENRI SECOND.

LIVRE SECOND.

Contenant les choses les plus mémorables arrivées sous son Régne durant les années 1549. 1550. & 1551.

LA ville de Bourdeaux prétendoit avoir reçû des Rois tres-Chrêtiens de grans priviléges, pour avoir contribué plus qu'aucune autre de la Guyenne à se tirer de la sujettion des Anglois. Le plus important étoit l'exemtion de la gabelle; & comme la bourgeoisie se piquoit d'une délicatesse toute particuliére en ce qui régardoit son honneur, elle appréhendoit aussi plus sans comparaison la honte qu'il y avoit pour elle à le perdre, que le dommage qu'elle en recevroit. Le dépit d'en avoir été privée sans démérite, & l'arrogance des Officiers du grénier à sel qui foüilloient dans les plus secrétes des maisons, porta le menu peuple à crier contre leur pouvoir, & ensuite à prendre les armes. Marina Gouverneur de la place, pour s'étre voulu d'abord opposer au tu-

avoit donné l'Amirauté à son frére, à qui il avoit 1543.
fait en-suite épouser Catherine Parrai veuve du feu Roi. Cette haute alliance avoit bien élevé sa Maison, mais elle y avoit en même tems introduit la division; en ce que l'Amiral qui s'étoit entêté des pensées ambitieuses de la souveraineté en montant sur le trône, refusa de marcher après sa belle-sœur, & s'en excusa sur ce que le caractére de la Majesté étant ineffaçable elle dévoit avoir le pas sans exception, sur toutes les personnes qui n'en étoient pas revêtuës. Ce n'est point ici le lieu d'examiner si elle avoit tort; mais il est certain qu'avant elle personne n'avoit eu de prétention semblable en Angleterre; & que la Duchesse de Suffolk, quoi-que sœur de Henri VIII. Roi d'Angleterre, & femme de Loüis XII. Roi de France s'étoit contentée du rang dû à son dernier mari. La femme du Régent qui n'étoit pas moins obstinée dans sa fierté, maintint le droit que son mari aîné de l'amiral & la coûtume lui avoient aquis, & cela suffit pour inspirer aux deux Dames une haine irréconciliable. Comme elles avoient plus d'empire sur leurs maris que la raison & la bien-séance ne le permettoient, elles leur eurent bien-tôt inspiré leurs sentimens; & le Régent qui avoit pris feu le prémier, crût qu'il y alloit de son adresse de prévenir son frére en le perdant. Il suscita le Ministre Latimene & quelques-autres qui l'accusoient de haute trahison, & lui fit trancher la tête. Les Anglois plûs touchez de la cause, que de l'inhumanité du spectacle, se partagerent; les uns pour punir les autres pour excuser la conduite du Régent; & les factions qui étoient à peu-près égales, troublerent l'Angleterre, de sorte qu'il étoit impossible de conserver ce qu'elle avoit conquis de-là les Alpes.

Le Connêtable informé de ces particularitez

fit passer en diligence les troupes de Guyenne en
1549. Picardie, & manda au Prince de Capoüe de mener sa flote vers les côtes d'Angleterre, afin de faire diversion. Le Prince exécuta plus qu'on ne lui avoit ordonné: car il chargea de telle furie auprès de l'Isle de Gernesai, les vaisseaux dans la consternation où les avoit jetté le supplice de leur Amiral, qu'il les défit. Cette perte leur ôta le moyen de secourir les forteresses qu'ils avoient dressées autour de Boulogne; & l'armée Françoise les emporta les unes après les autres. Sommerset eut recours à la derniére ressource qui étoit l'Empéreur, & lui envoya le Milord Paget secrétaire d'Etat d'Angleterre, pour lui représenter que l'Angleterre avoit à se défendre au dehors de deux puissans ennemis, les François & les Ecossois, dans le même tems qu'elle souffroit au dedans tous les maux de la minorité; & que sans un promt secours, elle seroit obligée de restituer Boulogne aux François, quand ce ne seroit que pour éviter une plus grande perte. L'Empéreur qui n'avoit pas accoûtumé de s'engager dans une nouvelle guerre pour l'intérêt d'autrui, répondit que son dernier Traité avec l'Angleterre l'obligeoit seulement à la protéger lors-qu'elle seroit attaquée chez elle, & non pas dans la conjoncture présente où le Roi de France ne prétendoit que recouvrer Boulogne. Paget fût congédié avec cette froide réponce, & trouva les affaires tout à fait changées en Angleterre. Jean du .... Comte de Warwich s'étoit par son adresse rendu Chef de la faction opposée au Régent. Pour l'augmenter en toute maniére, il fit espérer aux Catholiques, dont le nombre étoit encore le plus grand en Angleterre, le rétablissement de la Religion ancienne, s'ils vouloient aider à supplanter le Régent qui en avoit ôté l'exercice &

at-

attira de cette ſorte tant de ſoldats ſous ſes enſeignes, qu'il dégrada le Régent & ſe mit en ſa place. Mais il n'exécuta point la promeſſe qu'il avoit faite aux Catholiques, & de peur qu'ils ne le puniſſent de ſa perfidie, il ſe mit en état de ne les plus craindre, en recherchant d'accord la France & l'Ecoſſe par l'entremiſe d'Antoine Guiſtodi gentil-homme de Florence, qui ſous prétexte de marchandiſes fit divers voyages en ces deux Royaumes, & conclut un Traité dont les principaux articles furent, que les Anglois livreroient Boulogne avec toute l'artillerie, meubles, armes & munitions qui y étoient, & que le Roi pour le prix de ces derniéres choſes payeroit 400000. écus d'or en deux termes; que les Anglois rendroient de même à l'Ecoſſe ce qu'ils en auroient occupé juſqu'au jour deſtiné pour l'entiére exécution du Traité; & qu'ils raſeroient les places de leurs frontiéres qui auroient été fortifiées de nouveau. Une paix ſi avantageuſe, & la jonction de la Couronne de France avec celle d'Ecoſſe, à quoi il y avoit déſormais ſi peu d'obſtacle, que la Régente étoit paſſée en France pour voir ſa fille, augmenterent de ſorte la réputation du Roi, qu'il ne crût plus être obligé d'obſerver toutes les meſures qu'il faloit pour rompre avec l'Empéreur, c'eſt-à-dire qu'il s'intéreſſa plus ouvertement qu'il n'avoit fait pour les affaires d'Italie. 1549.

Le Pape non ſeulement avoit perdu ſes ſoins en pourſuivant la reſtitution de Plaiſance; mais encore étoit devenu l'objet de la raillerie des Eſpagnols, l'Ambaſſadeur Alfonſe de Faye l'étant allé trouver pour lui propoſer l'échange de Parme avec des terres ſituées dans le Royaume de Naples: ce qui achevoit de le déſeſpérer en le convainquant de l'inutilité de tant de travaux

1549. soûtenus pour élever sa famille à la souveraineté. Cependant il n'étoit pas tel que le dépeignirent les Espagnols ; & quoi qu'il fût accablé d'années, il n'avoit pas souffert la moindre altération dans les organes qui servoient aux fonctions de l'esprit. Il prévoyoit que s'il mouroit dans l'état déplorable où ses petits fils étoient réduits, ils demeureroient privez de tous les biens & de toutes les dignitez qu'il leur avoit aquises, sans espérance de les recouvrer dans la suite du tems ; puis-que Plaisance étoit déja perduë, que Parme le seroit infailliblement &, qu'il n'y avoit pas lieu de rentrer dans la Duché de Camerin, à cause de l'échange qui en avoit été fait contre les villes de Parme & de Plaisance.

L'unique expédient qu'il y avoit à prendre, étoit de rompre ces échanges, encore faloit il pour y parvenir user du droit absolu, parce que les choses n'étoient plus en état du côté des Farnézes, l'Empéreur leur ayant ôté plus de la moitié de ce qu'ils avoient reçû en échange : mais le Pape ménagea avec tant d'adresse les esprits des Cardinaux, que les uns pour reconnoître les obligations qu'ils lui avoient de leur dignité, & les autres touchez de l'infortune qui lui étoit arrivée, promirent de consentir en plein Consistoire qu'il reprit la Duché de Camerin, & 300000. écus qui seroient contez à Octavien Farneze, lorsqu'il porteroit à la chambre Apostolique sa démission des Duchez de Parme & de Plaisance.

Il sembloit qu'Octavien devoit accepter ce parti avec de grans remercimens de la grace qu'on lui faisoit : mais soit qu'il aimât à tenir contre sa mauvaise fortune, ou que sa femme fille de l'Empéreur lui eût inspiré l'ambition dont elle étoit possédée, il répondit nettement à son ayeul qu'il aimoit mieux périr que de passer le reste de

sa

ſa vie en qualité de particulier, après avoir été nourri & marié dans l'eſpérance de la ſouveraineté. 1549.

L'Empéreur ravi de voir ſon gendre dans ce ſentiment, l'y faiſoit confirmer par ſa femme & par des Emiſſaires; & comme l'affaire ne pouvoit manquer de réüſſir à l'égard de l'Eſpagne pourvû qu'elle fût tirée en longueur, on réſolut d'amuſer le Pape, en remettant ſur le tapis l'échange de Sienne pour Octavien, contre Parme & Plaiſance: ce n'étoit pas qu'on eût deſir de parvenir à la concluſion, mais on ſavoit que la negociation de Sienne étoit d'elle-même ſi embaraſſée, qu'entre les mains de quelque habile Miniſtre qu'elle fût miſe, le Pape mourroit infailliblement avant qu'elle fût terminée.

Le Pape reconnut la ſupercherie qu'on lui faiſoit, & pour donner à ſon tour de l'inquiétude à l'Empéreur, feignit d'écouter une propoſition nouvelle que lui fit le Cardinal de Ferrare à ſon retour de France à Rome. Elle conſiſtoit en des offres du Roi d'employer toutes les forces de ſon Etat, non ſeulement pour empêcher Parme de tomber ſous la domination des Eſpagnols, mais encore pour tirer de leurs mains Plaiſance, ſi ſa Sainteté les vouloit donner à Horace Farneze le puîné de ſes petits fils, qui céderoit en recompenſe à Octavien l'aîné la Duché de Caſtro: mais les artifices les plus ſubtils tournent ſouvent au préjudice de leurs inventeurs.

Le Pape qui ne penſoit qu'à ſe vanger de l'Empéreur par une ruſe de cabinet, jetta dans ſa maiſon les ſemences d'une guerre civile, en inſpirant à Octavien des ſentimens jaloux, qui ne ceſſerent que par la mort d'Horace. Le mal alla plus avant: car le même Octavien perdit la confiance qu'il avoit au Pape & ne ſa-

1549. ſachant en-ſuite de qui prendre conſeil, écouta les avis de Côme de Medicis Duc de Florence, qui ayant beſoin d'une longue paix, afin de s'affermir dans ſa nouvelle Principauté, & jugeant que l'affaire de Parme attireroit infailliblement la guerre en Italie, employa toute ſorte d'artifices pour rétablir l'intelligence entre l'Empéreur & ſon gendre. Le Pape irrité de tant d'obſtacles qui traverſoient ſon deſſein de ravoir Camerin, eût recours au dernier moyen qui lui reſtoit de ranger l'Empéreur à la raiſon, rompit entiérement le Concile de Trente, mandant les Evêques qui y étoient demeurez, ſous prétexte de vouloir conférer avec eux de la réformation de l'Egliſe. Il l'avoit convoqué deux ans auparavant; & ſoit que le nombre de Prélats, qui n'étoient guéres que 50. lui ſemblât trop petit, ou qu'il n'eût pas recueilli tout le fruit qu'il eſpéroit de leur aſſemblée, il les avoit transferez à Boulogne, & s'étoit utilement ſervi, pour les induire à ce changement, de la prédiction du fameux Fracaſtor qui menaçoit de contagion la ville de Trente l'été prochain. Il y eut plus d'apparence qu'Octavien ſe fût mis à la diſcrétion de ſon beau-pére, ſi l'ambition à contre-tems d'un Miniſtre d'Eſpagne n'eût rompu les meſures qu'avoit priſes le Duc de Florence pour cette reconciliation.

Mendoze non content d'avoir introduit dans Sienne quatre cens Eſpagnols naturels, ni de les avoir logez dans le couvent des Jacobins, d'où ils commandoient à la place, s'aviſa mal-à-propos de faire réſoudre une députation vers l'Empéreur, pour le prier de décharger la bourgeoiſie du logement des ſoldats Eſpagnols dont elle êtoit incommodée, & de pourvoir en quelque autre maniére à la ſûreté de la ville. L'Empéreur qui n'attendoit ce compliment que pour ôter aux Siennois

ce

ce qui leur restoit de liberté, envoya des ordres 1549.
à Gonzague pour se transporter sur les lieux, & pour faire construire des citadelles, non seulement à Sienne, mais encore à Orbitello, à Portohercole & sur les autres frontiéres de l'Etat de Sienne. Octavien averti de ce changement, reconnut que son beau-pére le trompoit, & perdant d'un côté l'espérance de devenir souverain de Sienne, & de l'autre ne pouvant se résoudre de renoncer à Parme pour Camerin, fit un coup de désespoir, qui conserva pourtant à sa Maison le rang qu'elle s'étoit aquise ; comme si la fortune eût-pris plaisir à justifier que la prudence a quelque-fois moins de part aux plus importantes affaires. Il partit de Rome avec quelques avanturiers, contre la volonté de son ayeul & sans la participation du Cardinal Farneze son frére; & courrut en poste à Parme où le Comte de St. Felour, qui lui avoit persuadé cette équipée, le joignit avec quelques soldats. Mais Camille Ursin Gouverneur de la place venoit de recevoir un Bref du Pape qui lui défendoit de la livrer à qui que ce fût, non pas même à ses petits-fils, & lui commanda de la garder uniquement pour le St. Siége. Ainsi Octavien fût observé de si près, & trouva des corps de garde si réguliérement disposez à toutes les avenuës, qu'il lui fut impossible de remuer. Il invita Ursin à dîner, dans la résolution de se saisir de sa personne, ou de le tuer : mais Ursin s'en excusa sur la nécessité qui lui étoit imposée de ne point manger hors de la citadelle. Il ne restoit plus d'autre tentative que celle de corrompre le Lieutenant d'Ursin : mais elle ne réüssit pas mieux que les autres, & Octavien fût obligé de se retirer, après avoir protesté qu'il reviendroit incontinent avec une armée pour punir ses sujets rebelles, quand même il seroit obligé pour cela de se jetter

entre

1549. entre les bras des Eſpagnols. Le Pape informé du deſſein d'Octavien, lui fit la correction qu'il méritoit, & lui commanda de revenir à Rome. Octavien refuſa d'obéir; & le Pape n'oſant achever de le perdre, & voulant néanmoins étre le maître, écrivit au Cardinal de Monte principal Legat du Concile transferé, comme on a déja dit, à Boulogne, d'aller trouver Octavien pour adoucir cet eſprit emporté. Le Legat le trouva tout-à-fait inflexible, & les diverſes ouvertures de recompenſe ne ſervirent qu'à l'effaroucher: il fût obligé de retourner à Parme pour défendre à la bourgeoiſie de reconnoître deſormais d'autre Seigneur que le St. Siége. Ce qu'Octavien n'eût pas plûtôt appris, qu'il crût que ſon ayeul l'avoit abandonné entiérement: il ſe ſouvint alors des propoſitions que Gonzague lui avoit fait propoſer au nom de ſa Majeſté Impériale par le Commiſſaire Jean de Lune, immédiatement après la priſe de Plaiſance; qu'il avoit rejettées dans la juſte indignation où il étoit du meurtre de ſon pére. Il aima mieux ſe mettre à la diſcrétion de ſon beau-pére, que d'aquieſcer au déſir de ſon ayeul qu'il ſe figuroit avoir perdu l'eſprit. Il dépêcha Hyppolite Pallavicin vers Gonzague, qui étoit allé aux nôces du Prince de Mantoüe ſon neveu avec une fille du Roi des Romains, pour le prier de moyenner ſa réconciliation de l'Empéreur. Gonzague l'aſſûra d'une recompenſe ſolide pour les prétentions qu'il avoit ſur Parme & ſur Mantoüe. Sur ce fondement Octavien écrivit au Cardinal Farneze, lui repréſenta l'état véritable de ſes affaires, le pria de demander à ſa Sainteté qu'elle reſtituât Parme, ou qu'elle conſentit qu'il tranſigeât de ſes droits; & déclara que la derniére réſolution qu'il avoit à prendre, dépendoit abſolument de la réponce qu'on lui feroit.

Le

Le Cardinal qui avoit de l'esprit, ne crût pas que son frére eût recherché sincérement la protection des Espagnols, & se figura seulement qu'il avoit eu recours à Gonzague pour intimider le Pape, & l'obliger à lui rendre Parme. Il supposa même qu'il y alloit de l'intérêt de leur Maison d'aquiescer à la volonté d'Octavien; & sans raisonner davantage il alla trouver le Pape qui se promenoit dans le jardin du palais Quirinal, & lui communiqua la lettre d'Octavien. Le Pape la lût avec une attention extraordinaire, & dans des sentimens bien contraires à ceux que le Cardinal lui prétendoit inspirer: car au lieu de se laisser toucher à la compassion, le dépit d'avoir travaillé inutilement pour les siens durant son Pontificat, la douleur de servir de joüet à la vanité des Espagnols, & l'indignation de la revolte de son fils, l'accablerent de telle sorte qu'il tomba en foiblesse, & eût donné du nez en terre, si le Cardinal ne l'eût soûtenu. On le porta sur le lit le plus proche, où il demeura 4. heures sans donner aucun signe de vie: ensuite il reprit ses esprits, mais il fut attaqué d'une fievre si violente, qu'en trois jours elle le mit au cercueil le 10. décembre 1549. 1549.

Il n'y avoit jamais eu plus d'apparence de faire un Pape qui favorisât les desseins du Roi tres-Chrêtien. La France n'avoit point eu depuis deux siécles un si grand nombre de Cardinaux, qui par un bon-heur sans exemple, arriverent tous assez promtement pour s'enfermer avec les autres dans le Conclave. Il y avoit ceux du Bellai, de Vandôme, de Lorraine, de Châtillon, de Guise, de Boulogne, d'Amboise, de Bourbon, de Tournon, de Mendon, le Veneur, de Givri, de Lenoncourt, d'Annebaut, & d'Armagnac, outre quelques autres que le Cardinal de Ferrare protecteur de France avoit attirez. Le Cardinal Farneze avoit fait expédier au nom du Pape.

1549. Pape mourant un Bref à Camille Urſin pour la reſtitution de Parme à Octavien : mais Urſin s'en étoit excuſé ſur ce que le Bref n'étoit pas même ſigné de la main du Pape : au lieu que ſa Sainteté lui avoit écrit de ſa main de garder Parme pour l'Egliſe. Le même Cardinal ne s'étoit pas rebuté pour n'avoir pas réüſſi dans ſa prémiére tentative; & connoiſſant le beſoin qu'avoit de ſa faction quiconque prétendroit à la Papauté, il avoit obtenu du Conclave un ordre précis pour la même reſtitution Mais Urſin n'y eut pas plus d'égard qu'au précédent, & repartit qu'il tenoit la place au nom du St. Siége, & qu'il ne la pouvoit quitter que par le commandement de celui qui ſeroit élû Pape. Il y en eût qui l'accuſérent d'ingratitude : d'autres qui ne ſe pouvoient laſſer d'admirer ſon zéle pour la tranquillité publique : & les plus rafinez l'euſſent ſoupçonné d'agir pour ſon intérêt, s'ils n'euſſent appris en même tems que Gonzague lui avoit fait offrir inutilement des ſommes immenſes pour livrer Parme à l'Empéreur.

Pour rentrer dans la place, il ne reſtoit plus aux Farnezes d'autre expédient que d'élever à la Papauté celui qui leur engageroit ſa parole de procéder à cette reſtitution immédiatement après qu'il ſeroit élû, & qu'ils eſtimeroient aſſez ſincére pour l'exécuter. Comme leur ayeul avoit tenu le St. Siége plus de 15. ans, ils avoient eu le loiſir de faire une brigue ſi puiſſante, que non-ſeulement elle ſervoit de contre-poids à celle de France & d'Eſpagne, mais encore elle étoit aſſûrée de faire pancher l'élection du côté qu'elle ſe déclareroit. Ainſi l'unique ſoin des deux nations avant même que le Conclave fût ouvert, conſiſtoit à prendre d'étroites meſures avec le Cardinal Farneze. Ses amis néanmoins furent parta-

gez

gez sur la conduite qu'il devoit tenir : une moitié lui conseilla d'abord de se déclarer pour la France ; car outre qu'il feroit élire par cette voye en 24 heures celle de ses créatures qui lui plairoit, il obligeroit peut-être les Ministres d'Espagne pour détourner le coup à lui promettre la restitution de Plaisance : l'autre moitié vouloit que les Farnezes cherchassent à mériter leur réconciliation envers l'Empéreur en donnant à l'Eglise un chef qui lui fût agréable ; & soûtenoit que si on achevoit de l'irriter en élevant sur le St. Siége un Cardinal suspect, les François ne seroient pas assez puissans en Italie pour empêcher la rüine de la Maison des Farnezes. Surquoi ce Cardinal se détermina de ne prendre d'abord aucun parti, d'écouter seulement les propositions qu'on lui feroit, & de dégniser avec tant d'adresse l'inclination secréte qu'il avoit pour la France, que les Ministres de l'Empéreur n'en pénétrassent rien. Les Espagnols avoient concerté d'élire à la Papauté le Cardinal Polus ; & l'on peut dire que leur intérêt particulier ne s'accorda jamais mieux qu'en ce point à l'utilité publique. 1549.

Polus étoit cousin germain du Roi d'Angleterre : & toute l'espérance de réünir cette couronne à l'Eglise consistoit en lui seul. Il avoit toute la gravité des plus sévéres Espagnols. Il affectoit fort de le paroître : & l'on ne voyoit guéres d'homme plus solidement savant, quoi qu'il y eut alors à Rome plus de gens doctes qu'il n'y en en avoit eu depuis le siécle d'Auguste. Le Cardinal Farneze avoit tant d'estime pour lui, quoi-qu'il se défiât d'obtenir ce qu'il prétendoit s'il étoit élû, & qu'il n'osât-lui en demander aucune assûrance, qu'il n'avoit pas laissé néanmoins de s'expliquer en des termes qui donnoient lieu de croire qu'il ne s'opposeroit point à son éle-

1549. élection. Le Cardinal de Guise informé de ces particularitez, s'étoit figuré que la chose étoit résoluë; & ne voulant pas s'opposer au torrent, ni se priver inutilement de l'obligation que Polus lui auroit de son suffrage, s'il le lui accordoit de bonne grace, lui avoit fait dire qu'il ne tiendroit point à la France qu'il n'eût contentement. Mais Polus au lieu de s'aider suivant la coûtume, ou pour mieux dire la corruption du siécle où il vivoit, agissoit de même que s'il eût assisté à l'élection des prémiers Papes, & s'il n'eût-point eu d'intérêt à l'affaire, dont-il étoit question. Il conjuroit les Cardinaux qui lui venoient témoigner de l'inclination, qu'ils ne se laissassent prévenir ni par la passion ni par l'apparence, qu'ils ne donnassent rien à la considération de sa naissance, & de l'amitié; & comme les Cardinaux le vinrent trouver la nuit en si grand nombre qu'il y avoit apparence que c'étoit pour l'adorer, il remît l'affaire au lendemain; & l'on ne le vit point changer de visage lors-qu'il ne lui manqua que d'eux suffrages pour étre Pape. Ses ennemis & ses concurrens étonnez d'un si rare exemple de modestie, eurent recours aux calomnies, & publierent qu'il avoit des sentimens hérétiques, & qu'il n'avoit point assez sévérement puni dans sa légation de Viterbe, ceux qui avoient parlé au désavantage de sa Religion. Il est étonnant que les hommes ne soient pas moins disposez à croire ce qu'ils haïssent avec excez, que ce qu'ils aiment avec passion. Le Cardinal Carafe s'étoit mis en réputation de sainteté par l'institution de l'ordre des Theatins, & par la rigueur dont il croyoit qu'il faloit agir à l'égard de quiconque renonceroit à la créance de ses ancêtres. Il n'avoit autre chose qu'une exageration continuelle de l'importance d'établir en Italie à la mode d'Espagne un tribunal de la sainte Inquisition; & l'on.

& l'on passoit dans son esprit pour le plus abominable des hommes, lors-qu'on étoit soupçonné d'indulgence à l'égard des Protestans. De là vint qu'on ne lui eût pas plûtôt dit à l'oreille les deux impostures dont on vient de parler, qu'il fit un vacarme étrange dans le Conclave. Il ne se contenta par de revoquer le suffrage qu'il avoit donné au Cardinal Polus ; mais il protesta hautement contre l'impiété de ceux qui vouloient établir un Pape hérétique ; & trouvant le Cardinal de Tournon dans la même inclination, ils se joignirent ensemble pour déconcerter l'élection de Polus qui étoit infaillible sans cette chimére. 1549.

Le Cardinal de Tolede fût en-suite mis sur les rangs : l'Empéreur le proposoit, & le Vice-Roi de Naples son frere, & le Duc de Florence le soûtenoient en toutes maniéres : mais les François ne vouloient point d'Espagnols, & le Cardinal de Ferrare l'agréoit moins, parce qu'il le connoissoit d'humeur à livrer Parme à l'Empereur, plûtôt que la restituer à Octavien. Il le rebuta donc, mais l'Empéreur fut bientôt vangé : car il fit donner aussi l'exclusion à Marcel Corvin que le Cardinal de Ferrare supportoit avec plus d'inclination.

Après ce coup fourré, le Cardinal de Ferrare crût qu'il étoit tems de découvrir les prétentions qu'il avoit à la Papauté. Il offroit au Cardinal Farneze des conditions capables de tenter une ame aussi intéressée qu'étoit la sienne. Elles consistoient en la protection de France, en l'Archevêché de Narbonne, & au mariage de la séconde fille du Duc de Ferrare avec Horace Farneze, qui apporteroit pour sa dot les principautés de Modene & de Carpi. Le même Cardinal de Ferrare se chargeoit de faire agréer en France ce mariage, au préjudice de celui qui avoit été résolu entre le même Horace & la fille naturelle du Roi ; & au dépôt des villes de

1549. de Modéne & de Carpi qu'on offroit de mettre entre les mains du Duc d'Urbin beau-frére du Cardinal Farneze. Mais la negotiation ne pût être si secréte qu'elle ne vint à la connoissance des Ministres de l'Empéreur, qui se servirent aussitôt d'une lettre de ce Prince pour intimider le Cardinal Farneze. Elle étoit conçûë en des termes si aigres & si vindicatifs, que le Cardinal qui avoit bien autant d'esprit, mais non pas autant de courage que ses fréres, se figura que s'il faisoit élire le Cardinal de Ferrare, rien ne pouvoit l'émpêcher d'étre assassiné de la même maniére que son pére l'avoit été; & la peur lui fit porter parole à un des Ministres de l'Empéreur de ne se déclarer pour aucun Cardinal qui leur seroit suspect. Les vieux Cardinaux reprirent courage avec cette fameuse exclusion, & moyennerent tant de suffrages à Trani Doyen de leur College, qu'il ne lui en manqua qu'un pour étre Pape. Il le demanda au Cardinal de Ferrare qui repartit qu'il le feroit à deux conditions; l'une que l'on accorderoit au Cardinal de Guise la legation de France pour toute sa vie dans la même étenduë que le Cardinal du Prat l'avoit exercée; l'autre qu'il mettroit le chapeau qui vaqueroit par son exaltation sur la tête du grand Prieur de France frére du Cardinal de Guise. Trani repliqua que Dieu le préservât de monter sur le St. Siége par une simonie; & le Cardinal de Ferrare se moquant de sa simplicité, lui tourna le dos.

Les deux derniers Cardinaux qui prétendirent inutilement à la Papauté, furent Ridolfi & Salviati tous deux Florentins, & par conséquent ennemis irréconciliables du Duc de Florence, qu'ils regardoient comme un tiran pour avoir opprimé, disoient ils, la liberté de leur patrie. L'opposition de ce Prince n'eût pourtant pas empê-

pêché Ridolfi d'être Pape si un boüillon empoisonné ne lui eût ôté la vie en 24. heures. 1549.

Salviati étoit le sujet du Sacré College qui avoit fait le plus d'éclat. Il étoit de bonne mine. Il avoit joint l'intégrité des mœurs à l'expérience des affaires. Sa réputation ne pouvoit être mieux établie ; & l'on savoit qu'il s'étoit merveilleusement aquité de toutes les négociations importantes qui avoient passé par ses mains sous les Papautez de Leon X. & de Clement VII. & il étoit traversé par le Duc de Florence fils de sa sœur. La Reine de France sa cousine germaine & les Strozzi ses parens de même degré n'épargnoient rien pour son exaltation. De plus les trois Ministres de l'Empereur en Italie, l'Ambassadeur Mendoze, Gonzague & le Cardinal de Mantoüe son frére étoient si absolument pour lui, soit qu'ils se piquassent de générosité à lui rendre justice, ou que l'Ambassadeur par son moyen espérât devenir souverain de Sienne de simple Gouverneur qu'il étoit, ou bien encore que les deux Gonzagues, dont les intérêts étoient unis, attendissent quelque établissement solide pour un cadet de leur Maison. La seule difficulté qui restoit, consistoit à gagner en toute maniére le Cardinal Farneze qui craignoit que Salviati ne se souvint de quelque mécontentement que le feu Pape lui avoit donné : mais outre que la terreur étoit panique, on avoit pris des mesures qui étoient plus que suffisantes pour la dissiper ; car le Duc de Ferrare s'étoit rendu caution, que la ville de Parme seroit restituée, & avoit mis en dépôt la somme que les Farnezes avoient souhaitée pour être assûrez qu'on leur tiendroit parole ; & quand même le Cardinal eut persisté dans son appréhension, on étoit presque assûré de lui ôter les Cardinaux de sa faction par la voye du jeune Raynnes son frére qui

l'avoit

1549. l'avoit promis au Comte de Santa-fiara neveu de Salviati: & de-fait le détâchement eût réüssi, s'il eut été poursuivi avec toute la chaleur requise dans les exécutions hardies. Mais pendant que Raynne s'amusoit à prendre des précautions, afin de moins choquer son frére, le Cardinal Farneze, qui ne vouloit en aucune maniére de Salviati pour Pape, eût le loisir d'envoyer à l'Empéreur Hyppolite Pallavicin, pour lui remontrer que l'Ambassadeur & les Gonzagues avoient plus de soin de leurs intérêts que des siens, & qu'il n'y avoit point dans le Conclave de sujet plus devoüé à la France que Salviati. L'Empéreur, à qui le Duc de Florence avoit écrit la même chose, envoya Pallavicin avec des lettres écrites de sa main à Mendoze & aux deux Gonzagues, qui leur défendoient absolument de penser à Salviati. Le Cardinal Farneze après avoir ainsi rebuté les François, en rompant toutes les mesures qu'ils avoient prises, crût-qu'il étoit tems de proposer celui qu'il avoit dans l'ame; c'étoit le Cardinal de Monte, qu'il connoissoit pour le plus complaisant de tous ses familiers: il n'en osa néanmoins parler ni directement ni indirectement, de-peur de lui attirer l'exclusion de l'une ou de l'autre Couronne; mais il agit avec tant d'artifice qu'il surprit la prudence de ceux qui se piquoient ouvertement d'étre les plus adroits. Il s'adressa d'abord aux Impériaux, & leur fit représenter par les Emissaires du Duc de Florence, que ce que le Cardinal de Monte avoit fait à Trente & depuis à Boulogne au prejudice de l'Empéreur, n'avoit été que pour se maintenir dans les bonnes graces du Pape, qui se défiant de lui, avoit donné un ordre secret à Marcel Corvin sō Collegue de l'observer; mais que lors-qu'il seroit en état de ne plus rien déguiser, on verroit par expérience que les François n'avoient pas de plus redoutable ennemi. Le Duc de Florence

rence se rendit caution de cette promesse, & les 1550.
Impériaux s'étant relâchez sur la parole de ce Prince, le Cardinal Farneze fit remontrer au Cardinal de Guise, par des gens qui se disoient inséparablement attachez au parti des François, qu'il avoit tort de mettre sur le tapis des gens qui portoient leur exclusion avec eux, & qu'il feroit mieux de penser au Cardinal de Monte, qui nonobstant les soûmissions qu'il avoit rendus à l'Ambassadeur Mendoze en entrant dans le Conclave, gardoit une aversion invincible des Espagnols pour deux raisons. L'une qu'ils l'avoient empêché de se faire nommer à l'Evêché de Pavie ; l'autre qu'il reconnoissoit assez le génie de cette nation encline à se venger des oppositions publiques qu'il leur avoit faites durant sa légation.

Le Cardinal de Guise persuadé par ces raisons, & plus encore par la gloire qu'il espéroit de remporter en proposant le prémier le Pape qui seroit élû, & en se le rendant ainsi redevable de son exaltation, résolut d'en parler à la prémiére assemblée : mais il en voulut communiquer auparavant avec l'Ambassadeur Ursé.

Ce Ministre mieux informé que lui tâcha de l'en détourner, & lui déclara nettement qu'il ne pouvoit jetter les yeux sur un sujet qui fût plus agréable aux Espagnols. Mais comme il vit le Cardinal de Guise déterminé à passer outre, les ordres secrets qu'il avoit de seconder toutes les intentions de ce jeune Prelat, l'empêcherent de le traverser ouvertement ; & le Cardinal de Ferrare y consentit aussi pour étre déchargé de quelques pensions qu'avoit Monte sur ses bénéfices. Ainsi le Cardinal de Guise n'eût pas plûtôt proposé le Cardinal de Monte, que les autres dont le Conclave étoit composé, lui donnerent leurs suffrages le 8. fevrier 1550. Les prémiéres actions du

1550. nouveau Pape, fut de donner son Chapeau, son nom & ses armes à son garde-linge, & de restituer Parme à Octavien Farneze.

Au retour de Rome, les Cardinaux de Lorraine & de Boulogne moururent: le nom & les bénéfices du prémier furent donnez au Cardinal de Guise, excepté les Evêchez d'Autun & de Metz qui furent donnez, le prémier au dernier fils du Duc de Guise, & le second au deuxiéme fils du Duc de Lorraine. Le Duc de Guise étoit décédé peu de jours auparavant; & l'on trouva tout-à-fait étrange l'excez de sa pompe funébre, & les cérémonies qui en furent gravées, parce qu'on ne l'avoit encore pratiqué qu'à l'égard des Rois. Le nouveau Cardinal de Lorraine avoit promis de payer les dettes de son oncle; mais il s'en excusa depuis sur leur immensité, & laissa succomber un grand nombre de familles qui en furent accablées.

La Sénêchale qui venoit d'étre créée Duchesse de Valentinois, l'aida non-seulement à déguiser au Roi le mauvais office qu'il venoit de rendre à la France dans le dernier Conclave; mais encore à s'avancer dans la faveur par la nécessité qu'elle eût de l'opposer au Connêtable, dont elle continuoit de craindre la faveur. Ce prémier Ministre ne perdit aucune occasion de remplir de ses créatures les prémiéres charges, à mesure qu'elles vaquerent; & avoit appellé de Toulouse un Jurisconsulte nommé Bertrandi pour le faire Président au mortier du Parlement de Paris. La Duchesse qui prévoyoit les conséquences de cette conduite, fût conseillée par le Cardinal de Lorraine d'imiter le Connêtable, & de le surpasser même en n'attendant pas que les charges vaquassent pour en disposer. Le Cardinal ajoûta, que pour mieux réüssir dans son dessein, elle ne devoit

voit point penser à pousser Bertrandi ; au contraire il faloit appuyer son élévation, en lui procurant toûjours de nouvelles charges, avec cette précaution néanmoins, que l'on donnât les charges qui vaqueroient par sa démission, à un homme plus fin que lui, qui fût prêt de le supplanter au prémier signe qu'on lui en feroit. La prémiére occasion qui s'offrit à la Duchesse d'exécuter le conseil que le Cardinal lui avoit donné, fût contre Lizet, prémier Président du Parlement de Paris, qui s'étoit élevé par son mérite à la tête de sa compagnie: personne ne savoit mieux que lui les priviléges de sa charge, & personne ne les maintenoit avec autant d'exactitude. Un jour qu'il avoit été appellé au Conseil d'Etat où sa Majesté n'étoit point, mais seulement le Cardinal qui y présidoit, Lizet refusa d'opiner découvert & debout ; & soûtint qu'il n'appartenoit qu'à sa Majesté d'exiger cette déference du chef de son Parlement. Le Cardinal ne se contenta pas de le maltraiter de paroles, mais il le fit de plus interdire: ce qui ne toucha pas Lizet moins efficacement que s'il eût été frappé d'un coup de foudre. Il perdit en un moment de disgrace, toute la fermeté dont il avoit si long-tems fait profession : il alla trouver le Cardinal, il se prosterna à ses piés, & lui mit en main sa démission, & crût faire beaucoup en appaisant sa colére par cet honteux sacrifice. Le Cardinal après avoir obtenu ce qu'il prétendoit, servit Lizet, en représentant au Roi, que la meilleure marque de l'intégrité de ce vieux officier étoit, qu'il ne possédoit pas un pouce de terre, & qu'il logeoit encore dans une maison de loüage après tant d'années de Magistrature. Sa Majesté lui donna par compassion l'Abbaye de St. Victor au faux-bourg de Paris, où il vécut

1550.

1550. assez long-tems pour achever de perdre ce qui lui restoit de réputation, en se rendant ridicule par les livres de controverse qu'il composa, quoi qu'il n'eût jamais étudié en Theologie : aussi le Ministre de Beze se contenta de lui répondre en vers burlesques sous le nom emprunté de Benoît Passavant.

Le personnage que choisit le Cardinal pour remplir la place de Président au mortier de Bertrandi, qui venoit d'être élevé à celle de chef du Parlement, fût Gilles Magistri Avocat du Roi, habile, mais courtisan & résolu de s'élever en toutes maniéres.

La facilité que la Duchesse avoit trouvée à déposer le prémier Président, lui fit entreprendre ensuite sur le Chancelier Francois Olivier, qui lui êtoit devenu insupportable par les difficultés qu'il faisoit de sêller les graces qu'elle obtenoit à tous momens : mais on y apporta plus de précaution qu'à dégrader Lizet, parce que le Roi êtoit persuadé qu'il n'y avoit point d'homme en France plus capable qu'Olivier de la charge qu'il exerçoit. On prit prétexte sur une fluxion qui lui êtoit tombée sur les yeux, pour lui remontrer qu'il n'êtoit plus propre à examiner les papiers qui seroient présentez au seau, avec toute l'attention requise pour éviter les surprises. Le Chancelier pénétra d'abord le dessein du Cardinal & de la Duchesse, & pour leur épargner la peine de le faire sollicitêr plus long-tems de sa démission, il répondit nettement qu'il vouloit mourir au service du Roi dans sa charge, & que par les loix du Royaume on ne l'en pouvoit priver qu'aprés lui avoir fait son procez. L'expédient que suggeroit Olivier, n'êtoit ni au goût du Cardinal ni de la Duchesse : car outre qu'il n'y avoit point de matiére, le Roi n'eût pas consenti volontiers à la

perte

perte d'un innocent. Il falut donc se contenter 1550. d'ôter les seaux au Chancelier, & de les donner à Bertrandi pour appaiser le Connêtable. Mais lors-qu'on demanda à Bertrandi la démission de sa charge de prémier Président en faveur de Magistri, il s'apperçût qu'on le faisoit servir de marotte, & déclara qu'il n'étoit pas d'humeur à se défaire d'une si belle charge qu'étoit la sienne pour accepter la garde des seaux, qui n'étoit après tout qu'une simple commission. Mais le Cardinal étoit trop adroit, & Magistri trop interessé pour céder à une si foible opposition : ils s'aviserent de faire ériger en office de la Couronne la commission de garde des seaux, de telle sorte néanmoins que ce ne seroit que pour Bertrandi, & sans tirer à conséquence.

On travailloit avec plus de réputation aux affaires de dehors ; & le Maréchal de St. André étoit parti de la Cour de France pour aller en Angleterre faire jurer la paix de Boulogne, & porter l'ordre de St. Michel au jeune Roi Edoüart. La Reine de Hongrie Gouvernante des Païs-bas, jugea qu'il y alloit de l'intérêt de l'Empereur son frére, de rompre cette liaison nouvelle entre les deux seules Couronnes qui pouvoient lui donner de la jalousie : elle avoit fait equiper en guerre un grand nombre de navires qui tenoient en sujettion les côtes de Picardie & de Normandie, & dévalisoient les vaisseaux marchans des autres nations, sous prétexte de les visiter. On les avoit tous assemblez entre Calais & Douvres, afin d'observer si le Maréchal en passant baisseroit le Pavillon, & rendroit aux vaisseaux Flamans, sous prétexte qu'ils étoient à l'Empéreur, les soûmissions qu'exigent les plus forts : s'il y manquoit, il y avoit ordre de l'enlever,

1550. & d'engager en-suite la France dans une negociation de longue haleine pour le ravoir. Mais le Marêchal avoit pris des sûretez pour son voyage, dont les Francois étoient peu capables. Il avoit feint de s'aller embarquer à Calais, puis il avoit pris la poste pour Dieppe, où un vaisseau petit à la vérité, mais léger & bon à voiler, l'attendoit: en y entrant il avoit ordonné aux Officiers de l'Amirauté, d'arrêter deux ou trois vaisseaux Flamans, jusqu'à ce qu'il eût passé en Angleterre. Ce qui s'exécuta avec tant d'adresse & de civilité, qu'il n'y eut aucun marinier d'offencé, & rien ne fut transporté de ce qui se trouva dans les vaisseaux; on les relâcha même au prémier avis que le Marêchal étoit passé en Angleterre. Mais la Gouvernante ne laissa pas de faire arrêter par droit de répresailles tout ce qui se rencontra de navires François dans les Païs-bas; & comme il n'est rien de si difficile que d'observer quelques mesures en se vengeant, elle fit ôter les voiles à ces vaisseaux, mettre à terre les marchandises, consumer en frais les negotians à la poursuite d'une main levée, & comprendre dans l'avenir tout ce qu'il y avoit de François en Flandre: tout fut néanmoins restitué, parce qu'il n'y avoit pas d'apparence de faire la guerre pour un si foible sujet.

Le Roi crût pouvoir réformer, sans la participation de la Cour de Rome, un des plus grans abus qui se fussent introduits en France dans les matiéres des bénéfices. On avoit trouvé le secret de les conserver éternellement dans les mêmes famillles, par les résignations qui s'obtenoient du St Siége; & se gardoient en-suite jusqu'à la mort des résignans, & par la multitude de fausses procurations qui se faisoient pour la même fin: surquoi sa Majesté par un Edit de Juillet 1550. obligea les banquiers à tenir un regître du jour qu'on leur avoit ap-

apporté les procurations des Notaires qui les 1550. avoient passées, & des témoins qui y avoient signé, du tems qu'ils avoient dépêché des Couriers à Rome, de leur arrivée & de leur retour. Il y avoit long-tems que rien ne s'étoit pratiqué de si nécessaire, ni qui retranchât un si grand nombre de faussetez. Cependant la Cour de Rome s'en formalisa comme d'un attentat sur la Juridiction Ecclesiastique, dont elle prétendoit que la connoissance lui appartint à elle seule, à l'exclusion de toutes les puissances séculiéres: mais le fameux Jurisconsulte Du-Moulin prouva pas des autoritez & des raisonnemens invincibles, que le Roi n'avoit point excédé les limites de son pouvoir; & que sa Majesté n'avoit fait en cela que suivre l'usage de ses prédécesseurs. Mais encore que ce grand personnage n'eût écrit ni publié son commentaire sur l'Edit, que par ordre de la Cour, elle ne laissa pas de l'abandonner aux Ministres du Pape qu'il avoit irritez pour elle, ni de conniver à la persécution qu'on lui fit. Elle fut telle qu'elle le contraignit de se bannir, & de se réfugier prémiérement en la Franche-Comté, & puis en Allemagne, où il fut reçû avec d'autant plus de joye, que l'on étoit surpris de voir la France se priver elle même de son plus rare ornement. Il y demeura jusqu'à ce que la Cour de France s'étant broüillée avec celle de Rome pour la guerre de Parme, on le rappella glorieusement; & l'estime qu'on avoit pour lui s'accrût infiniment, lors-qu'on le vit retourner en France à la prémiére sémonce de son Roi, sans aucune espérance de n'étre pas une seconde fois sacrifié à l'envie de ses ennemis, après que l'on auroit tiré de lui tous les services que nul autre de son tems n'étoit capable de rendre.

Le Prince de Melfe étoit alors si vieux, que ne pouvant plus désormais veiller à la sûreté des places

1550. ces d'un Gouvernement aussi jaloux qu'étoit celui de Piémont, il avoit prié le Roi de lui donner un successeur; & comme il n'y avoit point d'emploi de si grande importance dans le Royaume, il faloit se résoudre à prendre cette province, ou à la confier à un homme de vertu heroïque : vû principalement qu'il s'agissoit d'occuper la place de deux grans personnages, qui s'en étoient aquitez avec autant d'intégrité que de valeur ; car Langey s'étoit heureusement démélé de toutes les ruses du Duc de Savoye & du Marquis du Guast. Le Prince de Melse avoit rétabli l'ancienne discipline Françoise, & par un secret dont aucun Capitaine ne s'étoit avisé, il avoit banni les duëls de son armée, sous prétexte de les accorder; & persuadé avec tant d'éloquence aux soldats que c'êloit à lui de pourvoir à leur sûreté lors-qu'ils vuideroient leurs quérelles, qu'ils avoient consénti qu'il fit bâtir un pont sur le Pô, êtroit par les deux bouts, mais assez large au milieu pour le combat de deux personnes à l'épée & au poignard. Lors-qu'il survenoit une quérelle, c'étoit un crime irrémissible de la décider sur le champ. Il faloit s'adresser au Prince, qui employoit tout ce qu'il avoit d'adresse & d'autorité pour réconcilier les parties ; ce qui lui réüssissoit presque toûjours: mais lors-que l'un des deux, ou tous les deux ensemble s'obstinoient à se voir l'épée à la main, le Prince leur donnoit des parains, qui les conduisoient en même tems aux deux extrémitez du pont, & ne les introduisoient dessus qu'après avoir apporté toutes les précautions pour éviter la supercherie, & pour partager les armes, le soleil & le terrain. Toute la sévérité dont on usoit à leur égard, consistoit en ce qu'il ne leur étoit pas permis, ni de se séparer au prémier sang épanché, ni de se donner la vie ; & que le vain-

queur

queur n'avoit la liberté de sortir du camp qu'après avoir tué son ennemi. Le Prince fut accusé en cela de cruauté ; mais on reconnut bien-tôt par l'évenement que c'étoit un insigne trait de prudence, en ce que ceux de l'armée Françoise qui avoient de l'inclination à se battre en duel, sur la supposition qu'on leur feroit quartier, ou du moins qu'on seroit en état de le faire, ne se virent pas plûtôt exclus de leurs espérances, que leur ardeur se ralentît ; & le Prince ne permit, durant les huit années qu'il fût Gouverneur de Piémont, que trois combats singuliers, parce qu'il ne se trouva qu'autant de personnes infléxibles, & par conséquent résoluës d'en courir la risque. 1550.

Il n'y avoit point d'homme en France plus capable de succéder à Langey & au Prince de Melfe que Brissac, & personne n'étoit mieux convaincu de cette vérité que le Roi. Sa Majesté l'avoit vû page, & en-suite écuyer du Dauphin, uniquement aimé de son Maître: mais l'aimant aussi avec tant de tendresse, que le désespoir de la mort de ce Prince l'avoit jetté dans le dessein de périr ou de punir ceux qui l'avoient fait empoisonner. Les qualitez militaires qu'il savoit adoucir par une courtoisie inimitable, l'amour que les plus hautes Dames avoient pour lui, le soin qu'il prenoit de ménager sa réputation, & la fortune qui le favorisoit en tout, l'avoit élevé par dégré aux charges de Capitaine de chevaux légers, de Capitaine d'hommes d'armes, de Colonel de l'infanterie Françoise devant Perpignan ; enfin Général de la cavalerie légére. Il y avoit encore une raison particuliére de le préférer à tous les autres prétendans au Gouvernement de Piémont, parce que le parricide Montecuculli avoit

1550. déposé dans son testament de mort, qu'il avoit empoisonné le Dauphin à la sollicitation de Gonzague, qui se trouvant alors Gouverneur de la Duché de Milan, la bonne politique vouloit qu'on lui opposât Brissac quand ce n'auroit été que pour lui donner lieu de servir plus utilement sa patrie en vangeant sa quérelle particuliére. Cependant on lui eût infailliblement préféré celui des favoris que l'on eût jugé devoir s'aquiter avec plus d'éclat d'une charge si importante, sans une conjoncture qui sembla n'étre pas moins survenuë pour signaler la bonté que la bonne fortune de Brissac.

La Duchesse de Valentinois devint si passionnément amoureuse de ce Cavalier, qu'il lui fût impossible de cacher sa flamme; & comme il y avoit auprès de cette Dame une infinité de personnes occupées à l'observer, afin de trouver occasion de la ruïner dans l'esprit du Roi, sa Majesté fut ponctuellement informée de l'inclination nouvelle de sa Maîtresse; mais elle ne conçût pas en même tems toute la jalousie qu'on lui prétendoit inspirer. Car encore que suivant quelques Mémoires, dont le témoignage doit étre suspect, elle eût eu assez de curiosité pour s'éclaircir de la vérité de ses propres yeux, elle n'eut néanmoins ni la force de rompre ses chaînes, ni la sévérité de pousser à bout un trop hardi ou trop peu respectueux rival: elle se contenta de l'envoyer au delà des alpes, afin de n'avoir plus à redouter sa bonne fortune; & Brissac eut cela de commun avec Luculle, d'étre redevable de son emploi à la jalousie de celui qui gouvernoit l'Etat. Il fut même heureux au delà de ses espérances, en ce que dans le tems qu'il employa pour aller de Paris à Turin, le Prince de Melfe qui étoit Maréchal de France mourut à Suze; & la Duches-

se

ſe fit ſi adroitement repréſenter au Roi l'intérêt qu'il avoit de conférer cette dignité à celui qu'il 1550.
envoyoit commander ſes armes en Piémont, afin de le rendre plus conſidérable aux ſoldats, que ſa Majeſté ſacrifia encore une fois ſa paſſion particuliére au bien public ; & Briſſac reçut le bâton avant que de prendre poſſeſſion de ſon Gouvernement.

Il n'y demeura pas long-tems ſans profiter des mémorables occaſions d'exercer ſa vertu que lui fournit la guerre de Parme. L'Empereur s'étoit rendu mépriſable à ſes ennemis pour n'avoir pas ſçû profiter de ſa victoire en Allemagne ; & quoi qu'elle eût été ſi complete, qu'il n'y avoit eu que les deux villes de Magdebourg & de Brême qui ne lui euſſent pas envoyé demander grace, il n'avoit penſé ni à les aſſiéger ni à les inveſtir ; ce qui leur avoit donné le tems de ſe fortifier & de ſe préparer à la défenſe. La cauſe de cette immobilité étoit attribuée aux infirmitez de ce Prince qui le rendoient le plus ſouvent incapable d'agir : mais ſes douleurs ne mettoient pas ſi grand obſtacle à ſes affaires, que celles de ſon Chancelier Granvelle, qui en étoit enfin décedé en 1550. La perte de ce Miniſtre qui avoit été auſſi zelé pour l'intérêt de ſon Maître que l'avoit été Gattinara ſon prédéceſſeur, n'avoit pas été pleinement reparée. Car encore que l'Evêque d'Arras ſon fils qui lui avoit ſuccédé à la Chancellerie & au Miniſtére, eut toute l'intelligence néceſſaire pour exercer dignement ces deux prémiéres charges, il avoit pourtant le malheur d'être devenu l'objet de l'abomination des Allemans, parce qu'ils avoient ſçû que c'étoit lui qui avoit ſuggeré l'invention de tromper le Landgrave de Heſſe, en renverſant une lettre dans ſon paſſeport, ſur laquelle il y avoit déja 4. ans qu'on le re-

1550. noit prisonnier. Comme il le voyoit hideux il les haïssoit à son tour; & le désir dachever l'ouvrage qu'il avoit subtilement commencé, l'avoit induit à conseiller l'Empéreur d'éluder toutes les priéres que le Duc Maurice de Saxe lui faisoit pour la liberté de son beau-pére, nonobstant qu'elle lui eût été promise. Ce qui avoit obligé Maurice de traiter secrétement avec ceux de Magdebourg & de Brême, & d'envoyer un Emissaire en France pour sonder le Roi très-Chrêtien,& voir s'il seroit d'humeur à noüer une plus secréte intelligence avec lui pour la liberté d'Allemagne. Le Roi lui avoit dépêché Jean du Frairel Evêque de Bayonne, habile Ministre en tout, excepté qu'il étoit trop facile à se laisser persuader ce qu'il souhaitoit. L'Evêque & Maurice étoient bien-tôt convenus que l'Empéreur trouveroit de l'exercice en Saxe, pourvû que la France fit en même tems une diversion considérable ; & ce fut la cause de la guerre de Parme, parce que le Roi n'eût jamais entrepris la protection des Farnezes contre le Pape & l'Empéreur, s'il n'eût été assûré que les meilleures forces de celui-ci seroient occupées à 300 lieües delà

Le second Ministre dont les avis passoient pour autant d'oracles dans le conseil de l'Empereur, étoit Diégue de Hurtade de Mendoza, qui sous prétexte de l'obligation que son Maître lui avoit pour avoir assujetti la Republique de Sienne, la vouloit faire servir d'instrument à venger ses quéreles particuliéres. Il s'étoit broüillé en refusant au Duc de Florence d'exécuter l'ordre que ce Prince lui avoit montré écrit & signé de la main de l'Empéreur, de le mettre en possession de la souveraineté de Piombino, & pour comble de mor-

mortification il s'étoit vanté que la citadelle 1550.
qu'il faisoit construire à Sienne, n'étoit pas tant pour tenir en bride les bourgeois de la même ville, que pour empêcher le Duc de Florence de s'émanciper.

Le troisiéme Ministre étoit Ferdinand de Gonzague qui raisonnant, comme on a déja dit, à l'Italienne, en supposant que les Farnezes ne lui pardonneroient jamais l'assassinat de leur pére, continuoit de longues dépêches à l'Empéreur, pour lui remontrer qu'il seroit impossible d'assûrer la domination d'Espagne dans le Milanois, tant que Parme seroit entre les mains de Farnezes. Il sondoit en même tems les inclinations du nouveau Pape : il lui offroit de grans établissemens dans le Royaume de Naples, pour rendre puissant Baptiste de Monte son neveu : il lui proposoit d'établir sa Maison sur la ruïne de son prédecesseur ; & il n'oublioit aucune des précautions qu'il croïoit devoir apporter pour n'avoir désormais plus rien à craindre.

Les 3. Ministres dont on vient de parler, s'appuyoient l'un l'autre, & vivoient dans une si étroite intelligence, que personne n'osoit les traverser, excepté le Duc de Florence, qui connoissant combien la guerre d'Italie lui seroit ruïneuse, tâchoit de reconcilier les Farnezes avec l'Empéreur, afin que le désespoir ne les contraignit d'introduire les François dans Parme. Mais ses peines furent inutiles, en ce que d'un côté l'Evêque d'Arras rendoit ses conseils suspects à l'Empéreur ; & de l'autre Gonzague persuada si fortement le Pape qu'il faloit s'emparer de Parme par un blocus, en mettant garnison dans toutes les places

1550. voisines, pour empêcher qu'il n'y entrât rien, & en faisant le dégât à l'entour, que sa Sainteté supposa que la place se perdroit infailliblement, & se repentit par conséquent de l'avoir restituée. Elle passa de ce mouvement au désir de l'aquérir à son neveu; ce que l'Ambassadeur Ursé n'eût-pas plûtôt sçû, qu'il écrivit au Roi qu'il étoit tems d'achever le mariage de sa fille naturelle avec Horace Farneze. Les nôces furent donc hâtées, & l'on envoya le Comte Stabia pour réünir l'époux avec Octavien son frére aîné, que les Espagnols avoient divisé. Il y réüssit aisément, parce que les deux partis avoient un égal intérêt d'oublier ce qui s'étoit passé entr'eux; & la derniére démarche fut l'introduction de Marc Antoine Venturi, agent d'Octavien, à l'audience du Pape. L'Ambassadeur de Florence le présenta, & employa toute son éloquence, pour représenter à sa Sainteté l'état déplorable où Parme étoit réduite, & la perte que faisoit le St. Siége, si elle tomboit au pouvoir des Espagnols. Le Pape répondit, que la chambre Apostolique étoit tellement épuisée, que le St. Siége étoit hors d'état d'assister Octavien son feudataire; & Venturi qui s'attendoit à cette défaite, repliqua en embrassant les genoux de sa Sainteté, que puis-qu'elle se trouvoit dans l'impuissance de dégager Parme du blocus de Gonzague, elle eut la bonté de consentir qu'Octavien cherchât une protection capable de le garantir de l'orage qui l'alloit accabler. La liberté de ce langage surprit d'autant plus le Pape, qu'il l'avoit moins prévû. Il se douta bien que c'étoit la protection de France dont-il vouloit parler: mais comme il n'avoit pas encore achevé de prendre toutes ses mesures avec les Ministres de l'Empéreur, & qu'il le connoissoit assez fin pour ne rien faire en faveur de son neveu, si le St. Siége se déclaroit contre

Octa-

Octavien, avant que d'étre assûré par écrit de ce qu'on lui promettoit. Il aima mieux étre recherché de leur part que de les rechercher ; & s'imagina qu'il leur donneroit un coup d'éperon, en feignant de ne se point mettre autrement en peine de ce que faisoient les Farnezes. Il repartit donc positivement à Venturi, qu'Octavien pouvoit faire tout ce qu'il lui plairoit ; & Venturi qui n'avoit rien espéré de si favorable, retourna vers son Maître, lui porta la carte blanche, l'avertit de conclure avec les François, avant que le Pape se retractât ; & fit mettre la derniére main au Traité d'Octavien avec la France, dont les principales conditions étoient ; que le Roi entretiendroit deux cens chevaux légers, & quinze cens chevaux dans Parme ; qu'il donneroit huit mille écus de pension à Octavien ; qu'il récompenseroit les Cardinaux Alexandre & Braine Farneze, des pertes qu'ils souffriroient en Italie ; que les parties ne pourroient traiter que de concert, & que le tout s'entendoit sans préjudice du St. Siége, que l'on ne vouloit choquer ni d'un côté ni de l'autre. 1550.

La convention ne pût étre si secrétement négociée, qu'elle ne vint enfin aux oreilles de sa Saintéte, qui manda le Cardinal Farneze, & lui dit, qu'elle vouloit étre éclaircie de la vérité. Le Cardinal répondit, qu'il savoit bien qu'il y avoit sûr le tapis une négociation entre le Roi tres-Chrêtien & son frére, mais qu'il ne savoit pas si elle étoit terminée.

Ce que disoit le Cardinal, étoit plus selon le goût du Pape que conforme à la vérité. Car sa Sainteté souhaitoit bien qu'il y eût un Traité commencé, & même qu'il durât assez, pour induire les Espagnols à s'accommoder avec elle : mais elle ne désiroit pas qu'il se terminât, parce que ni elle, ni Jean Baptiste de Monte son neveu, n'auroient

1550. roient plus été d'aucune considération à l'égard des mêmes Espagnols. Dans cette vûë elle dépêcha deux Nonces extraordinaires en même tems vers Octavien & vers l'Empéreur, le protonotaire Lamoyan & l'Evêque de Fano. L'instruction de Lamoyan portoit, qu'il sçût positivement d'Octavien s'il n'étoit pas encore engagé; & s'il ne l'étoit point, Lamoyan le devoit presser de donner à sa Sainteté une promesse par écrit de ne rien conclure avec la France, jusqu'à ce que l'Evêque de Fano, qui alloit négocier avec l'Empéreur pour les affaires du même Octavien, eût employé l'autorité du St. Siége pour faire lever le blocus de Parme. Celle qui fut donnée à l'Evêque, ne tendoit qu'à pressentir de l'Empéreur, s'il aggréroit la proposition que Gonzague avoit fait, de revêtir de la souveraineté d'Octavien le neveu de sa Sainteté: car comme en ce cas on étoit prêt de hâter la prise de Parme, hors de là on étoit aussi résolu de ne rien négliger pour la conserver à Octavien, & de l'autoriser même dans la recherche qu'il faisoit de l'autorité du Roi.

Lamoyan reconnut en entrant dans Parme, qu'Octavien étoit d'accord avec les François, parce qu'il trouva la place pourvûë d'une leste garnison, & qu'il vit rouler entre les mains des soldats & des habitans, les pistoles marquées au coin du Roi très-Chrétien: il ne laissa pas néanmoins d'exécuter son ordre à l'égard d'Octavien, qui n'ayant plus d'intérêt de dissimuler, répondit nettement qu'il n'étoit plus en état de satisfaire sa Sainteté, parce qu'il s'étoit mis sous la protection du Roi très-Chrétien, suivant la permission qu'il lui en avoit donnée. Le dépit qu'eut le Pape de se voir frustré d'un Etat qu'il pensoit aquérir à son neveu, s'augmenta par l'accueil que reçût l'Evêque de Fano à la Cour Impériale. Il fut extraordinairement bien reçû, & on lui donna pour seul Commis-

missaire le Chancelier Granvelle. Celui-ci s'étoit accordé avec Mendoze & Gonzague ses collegues, de procurer en toutes maniéres une rupture en Italie, afin de dépouiller Octavien, & commettre la France avec le St Siége: par le prémier de ces deux expédiens Gonzague assûroit sa vie, & par le second Mendoze devenoit souverain de Sienne. Ainsi Granvelle, au lieu de répondre directement à l'Evéque de Fano dont la négociation avoit changé de face par la désertion d'Octavien, en faveur de la France, employa toute son éloquence à faire des offres magnifiques contre le même Octavien qu'il traitoit de rebelle au St Siége: il ajoûta que sa Sainteté avoit un sujet légitime de le déposséder, puis qu'il avoit eu recours à une autre protection qu'à la sienne, & que si elle se résolvoit à le punir, elle devoit faire non seulement état de toutes les forces de sa M. Impériale en Italie, mais encore de la personne même de Gonzague qu'on lui accorderoit pour Général. L'Evêque s'en retourna chargé de présens, & de témoignage de la plus étroite confiance. Le Pape qui n'étoit point accoûtumé aux ruses des Impériaux, crût ce que son Nonce lui raportoit; & comme la guerre a des charmes inévitables pour la plûpart de ceux qui ne l'ont point encore éprouvée, sa Sainteté résolut de la faire sur la seule supposition de remporter infailliblement la victoire, puis-que les Imperiaux étoient de son côté. Elle se figura qu'il n'y avoit qu'à dépécher un autre Nonce en toute diligence, qui fut Jerôme Dondino Evêque de Fuli, pour hâter la marche des troupes de Naples & du Milanois contre Parme. Mais l'Empéreur qui avoit laissé faire Granvelle, lors-qu'il n'étoit question que de promettre, voulut examiner ce que Granvelle avoit promis, lors-qu'il fut question de l'exécuter. Il ne trouva pas son avantage à rompre avec la France 1550.

1550. France pour une occasion si légére, & crût qu'il suffisoit d'avoir embarqué le Pape, pour attendre que sa Sainteté eut recours à lui, pour sortir du mauvais pas où elle s'étoit engagée. Il repartit donc qu'il faloit, pour observer la bienséance, que le St. Siége seul déclarât la guerre à Octavien en qualité de rebelle, & qu'en-suite il s'addressât à lui comme au defenseur du St. Siége, pour lui demander du secours. Pour rendre sa réponce moins dure, il mit entre les mains de l'Evêque un écrit, par lequel il s'engageoit à sa Sainteté de l'assister de ses forces tant que la guerre dureroit, & de lui remettre de bonne foi cette place, en cas qu'elle tombât entre ses mains. Le Pape avoit assez de lumiéres pour s'appercevoir qu'on le vouloit rendre par là l'auteur de la rupture entre les deux Couronnes, & se fût bien gardé de prendre le change, si Monte son neveu qui ne se soucioit en quelle maniére il devint souverain, pourvû qu'il le fut, n'eût pressé tellement le Pape, qu'il lui donna la permission de mener une armée dans le Parmesan, sans autre assûrance des Espagnols, que le billet dont on vient de parler. Ainsi les Ministres de l'Empéreur d'un côté, & le neve udu Pape de l'autre, rallumerent la guerre en Europe, entre le St. Siége en apparence, mais en effet entre l'Empéreur & le Roi. Ils ne furent pas les derniers à porter la peine de leur crime, parce que le neveu fut tué devant Parme, & Mendoze assassiné dans Sienne: Gonzague mourut d'une chûte de cheval; & si Granvelle vit la fin de la guerre, ce ne fut que pour étre cause de la revolte des Païs-bas, & pour essuyer en-suite une longue disgrace, plus insupportable, sans comparaison, à cet esprit ambitieux, que le plus sévére supplice. Par bonheur

heur pour la France, il se trouva qu'elle avoit 1550.
un de ses plus expérimentez Capitaines, Ambassadeur à Rome : c'étoit Paul de Termes qui s'alla jetter dans la Mirandole pour commander les troupes qui s'assembloient pour le Roi. Le Cardinal Farneze feignit d'accepter la proposition que le Pape lui faisoit d'aller trouver son frére, pour lui persuader encore une fois l'échange de Parme avec la Duché de Camerin; en & prit le chemin des Alpes pour se retirer en Avignon dont il étoit Legat: mais il en fut dissuadé en passant par Florence, parce que le Duc Côme de Medicis lui représenta, qu'il faloit nécessairement demeurer en Italie, afin d'étre en état de profiter de la prémiére conjoncture qui s'offriroit de reconcilier son frére avec le Pape & l'Empéreur. Il se retira donc chez le Duc d'Urbin qui avoit épousé Victoire sa sœur; & Termes à son arrivée à la Mirandole aant pressé le Roi de lui envoyer du secours, le Duc de Castro & Fregosse s'embarquerent à Marseille pour y mener un corps de vieux soldats: mais la tempête les jetta sur la côte de Toscane, où ils furent d'abort arrêtez & relâchez par un ordre du Duc, qui aimoit mieux que Parme demeurât à un Prince foible comme Octavien, que si l'Empéreur ou le St. Siége s'en emparoient. Termes étoit le chef le plus propre que la France pouvoit choisir pour agir de concert avec les Farnezes. Ceux qui avoient conspiré d'assassiner leur pére, s'étoient d'abord adressez à lui, & avoient offert de livrer Plaisance aux François. En attendant l'exécution, Ascagne son neveu & héritier du Comte de Memenan, devoit demeurer à Turin en qualité d'ôtage, sous prétexte d'apprendre du célébre Constantin à monter à cheval; & l'on ne deman-
doit

1550. doit à la France ni sûreté ni déclaration pour les conjurez qu'après qu'ils l'auroient mis en possession de la place ; c'est-à-dire qu'on ne lui demandoit rien, à proprement parler, puis-qu'en acceptant Plaisance, elle seroit nécessairement embarquée à la guerre. Cependant Termes avoit eû plus d'attachement aux intérêts de sa conscience qu'à ceux de son Maître ; & crût ne devoir pas achéter une très importante place, en approuvant le meurtre du plus méchant des hommes. Il n'avoit témoigné que de l'horreur pour la proposition qui lui avoit été faite ; & les conjurez le trouvant infléxible, s'étoient adressez à Gonzague qui les avoit reçûs à bras ouverts. Ainsi la confiance des Farnezes étoit entiére à l'égard de Termes ; & Octavien n'eût-pas plûtôt sçû qu'il s'apprêtoit à la Mirandole pour le secourir, qu'il prit courage, & résolut de se défaire de la bourgeoisie de Parme qui lui étoit suspecte. Il feignit d'en composer deux enseignes de gens de pié pour les envoyer à l'armée de la Mirandole, & leur en fit prendre la route : mais elles rencontrerent l'armée du Pape qui les prit, & ne relâcha que les soldats qui étoient de la conjuration formée pour livrer une porte de Parme aux Impériaux, dans l'espérance que le dépit d'avoir été exposez à la boucherie par Octavien, les animeroit davantage contre lui qui avoit de l'esprit & de la défiance. Ne pouvant s'imaginer que la liberté donnée à tant de prisonniers fut purement gratuite, il supposa qu'il y avoit du mystére, & les fit observer de si près, que la conspiration fut enfin découverte : il n'osa néanmoins punir les coupables qu'après que Clermont Taillart lui eût amené du renfort, & l'eut par conséquent mis en état de désarmer la bourgeoisie.

Le dessein de Gonzague n'étoit pas tant de pren-

prendre Parme que de l'affamer, & c'étoit 1550.
pour cela qu'il importunoit l'Empéreur de lui permettre de faire absolument dégât aux environs de la place, sans distinction de païs ami, ni d'ennemi. L'Empéreur y avoit enfin consenti, & après la jonction de l'armée Impériale avec la sienne, s'avança vers Calorgue, d'où les assiégez tiroient leurs principales commoditez, & la prit. En-suite il enleva deux compagnies de cavalerie qu'Octavien avoit envoyé le jour précédent dans Sandegonde ; & l'avoit ainsi réduit dans une telle extrémité, qu'il ne pouvoit empêcher désormais le reste du dégât ; lors-que Strozzi le plus hardi & le moins sujet à prendre ses précautions, des Capitaines Italiens qui servoient la France, entreprit de lui mener du secours, & l'exécuta avec une grandeur de courage que l'Histoire n'a point assez loüée. Il choisit, avec la permission de Termes, trois mille cavaliers & fantassins entre les troupes assemblées à la Mirandole, & les mena par le territoire de Concorde & de Regge dans Parme, avec une si prodigieuse diligence, qu'ils traverserent quarante mille d'Italie sans boire ni manger, & sans jamais perdre leurs rangs, l'infanterie allant aussi vîte que la cavalerie.

Le dessein de leur marche, ne fut pas néanmoins si secret, que Gonzague n'en fut averti. Il avoit commandé au Marquis de Marignan Mestre de Camp général, d'occuper le pont de Nice par où ils ne pouvoient s'exemter de passer : mais le Marquis trouva qu'ils avoient déja passé ; & Gonzague ne sachant à qui se prendre du préjudice que les affaires de l'Empéreur en recevoient, soupçonna le Marquis de n'avoir pas voulu ruïner les Farnezes, dont il étoit proche parent, ni terminer si-tôt la guerre dont il

tiroit

1550. tiroit de si grans avantages. Il dissimula pourtant sa pensée, de peur d'offenser le Cardinal frére du Marquis, que le Pape avoit envoyé dans le camp en qualité de Legat ; & Octavien après avoir témoigné à Strozzi qu'il lui étoit redevable de son salut distribua si utilement les troupes qu'il venoit de recevoir, dans les places du Parmesan qui lui restoient, que Gonzague ne pût continuer le dégât.

L'action de Strozzi qu'on ne pouvoit pas même croire après qu'elle eût été faite, tant elle étoit difficile à exécuter, encouragea ceux qui étoient à la Mirandole, de piller à leur tour le territoire de Boulogne, où ils firent un gain considérable, parce que c'étoit le meileur, & qu'il n'avoit point depuis 50. ans ressenti les incommoditez de la guerre. Ceux de Boulogne irritez autant que troublez de leur perte, menacerent de traiter avec les François, s'ils n'étoient promtement secourus ; & le Pape assûré de ne plus recouvrer cette place si elle lui échapoit, écrivit incontinent à Monte son neveu, de conduire l'armée Ecclesiastique au secours du Boulonnois : ce qu'il fit aussi-tôt, sans se soucier du mécontentement de Gonzague, ni des reproches qu'on lui faisoit, de trahir la cause publique, en abandonnant le blocus d'une place à demi réduite à capituler. Les François le sentant approcher, sortirent du Boulonnois, & se retrancherent à S. Antonin, où il les attaqua avec peu d'espérance de les forcer. Mais Tostingo Colonel de l'armée Ecclesiastique ayant donné par un endroit moins fortifié que les autres, pénétra dans le camp, & ouvrit l'entrée aux siens. Le meurtre n'égala pas la déroute : mais le Pape fut si charmé de l'avantage qu'avoit remporté son neveu, que les Ministres de l'Empéreur le prenant dans sa bonne humeur, & lui offrant cent mille écus, l'animerent à profiter de sa victoire, en assiégeant la Mirandole. Il-

Il écrivit à Monte d'y mettre le siége:& les commencemens en furent si heureux, qu'il sembloit que cette place eût été réduite à l'extrémité. Andelot & Sipiere avec leurs compagnies de cavalerie, étoient tombez dans une embûche, & ils avoient été faits prisonniers; & une partie de la garnison s'étant trop avancée dans une sortie, on lui avoit empêché le retour,& tout ce qu'elle avoit pû faire,avoit été de s'ouvrir par un généreux désespoir un chemin au travers des lignes, & de se réfugier dans Parme. Mais les suites ne répondirent pas à l'espérance des assiégeans, en ce que le Duc de Castro avec les Alaigre & Dampierre,enleverent une partie de la cavalerie des assiégeans, qui s'étoit trouvée presque toute d'Espagnols naturels; & commandée par Alfare Ulloa Maître d'Hôtel de l'Empéreur. Termes écrivit à Gonzague, qu'il avoit été d'autant plus surpris de voir entre les prisonniers des soldats & des Officiers de sa Majesté Impériale, qu'il ne savoit point qu'il y eût aucune rupture entre les deux Couronnes; & que si la guerre étoit déclarée, il le prioit de l'en avertir. Gonzague répondit que l'Empéreur avoit accordé des troupes auxiliaires au Pape, & qu'il lui étoit permis, sans contrevenir aux Traités faits avec la France, puis-que les intérêtz du S. Siége avoient été expressément réservez, & que sa Majesté Impériale s'étoit engagée par serment à les maintenir: que la Mirandolle relevoit du St. Siége, & que la France n'y avoit point d'autre droit que celui qu'elle s'étoit ingérée d'y prétendre,en favorisant l'usurpation & le parricide de Galeas Pic, qui avoit assassiné aux piés d'un crucifix Jean François Pic son oncle & son souverain, & s'étoit emparé de la Mirandole. Gonzague ajoûta qu'il avoit eu l'honneur de négocier avec Ganvelle le pére la paix de Crespi, & qu'Annebaut avoit insisté de la

1550.

part

1550. part du feu Roi, que la Mirandole fût renommée entre les places où la France pourroit tenir garnison; qu'on lui avoit refusé avec tant de persévérance de passer cet article; qu'il s'êtoit enfin relâché, & que les deux partis êtoient convenus de l'expédient de ne faire aucune mention de la Mirandole, afin que personne ne pût prétendre qu'on eût préjudicié aux droits de l'Eglise ou de l'Empire. Mais Gonzague ne disoit pas que long-tems avant le Traité de Crespy & dans l'entrevûë de Paul III. de l'Empéreur & de François I. à Nice, on étoit demeuré d'accord que la France seroit dépositaire de la Mirandole, jusqu'à ce que le procés intenté contre Galeas & les enfans de François pour la souveraineté, fût vuidé.

Ainsi les François furent si peu contens de la réponse de Gonzague, que Strozzi sachant que les deux enseignes d'Espagnols qui venoient du Piémont pour renforcer le blocus de Parme, s'étoient seulement logées sous le canon de Montechio, sans entrer dans la place pour vaquer à la piquorée avec plus de liberté, les surprit la nuit & les défit. Il faloit peu de chose pour faire dégénérer ces hostilités en une guerre ouverte; & Gonzague combla la mesure par une action si noire, que ni l'adresse de Gosselin écrivain de sa vie, ni les Apologies des Espagnols, distribuées dans toutes les Cours de l'Europe, ne purent l'excuser.

Brissac en exécution d'un ordre secret du Roi; avoit choisi les plus vaillans des bandes Françoises du Piémont, pour les faire entrer dans Parme, & dans la Mirandole; & afin qu'ils pussent traverser le Milanois sans donner de jalousie, on s'avisa de les envoyer deux à deux sans armes & sans equipage, & par autant de différentes routes qu'il y en avoit, quoi que les plus écartées fussent aussi les plus incommodes. Mais Gonzague

zague avoit trop d'éspions en campagne pour ignorer la marche de tant de personnes, & trop de passion pour se maintenir en faveur, pour ne la pas traverser. Une ame moins cruelle que la sienne, se fut contentée de les empêcher de passer, & de leur défendre de revenir sur peine de la vie: mais cette indulgence eût sauvé la vie à autant d'ennemis, il aima mieux les faire assassiner & noyer à mesure qu'ils passoient les défilez & les riviéres; & ceux qui paroissoient plus robustes furent réservez pour les galéres de Doria. Les plus raisonnables de son conseil se mirent en devoir de lui remontrer, que ces gens de guerre avoient droit de joüir du bénéfice de la paix, puis-qu'ils étoient entrez dans le Milanois sous la foi publique, & qu'il n'y avoit point de rupture entre les deux Couronnes: il ne laissa pas de violer le droit des gens dans toute son étenduë; & le Roi offencé d'un procédé si barbare, écrivit à Brissac d'en tirer raison par la voye des armes. Et Brissac ravi de vanger, en se signalant, la mort du Dauphin son Maître qu'il croyoit avoir été empoisonné par les ordres de Gonzague, tâcha de lui enlever en même tems trois places d'importance, Querasque Quiers & St. Damien. Aussun gentilhomme de Bigorre, dont la hardiesse étoit passée en proverbe, se chargea de surprendre la prémiére, & lui présenta l'escalade: mais il fut repoussé avec perte de l'aîné Charri & de ses plus braves soldats. Grugnel de Vassé gentilhomme du Maine, fut plus heureux ou prit mieux ses mesures. Il avoit de l'esprit & de la valeur, & n'étoit pas moins courtisan qu'homme de guerre: le Connêtable l'avoit avancé non pas tant à cause qu'il étoit neveu du Maréchal de Montejan son allié & son intime ami, que parce qu'il lui avoit fait réguliérement la Cour à Chantilli durant les 1550.

 7 an-

1550. 7 années de sa disgrace. Il arriva si précisément à la porte de St. Damien à la pointe du jour, qu'il se saisit de la porte que l'on ouvroit pour faire sortir les païsans qui cultivoient la campagne prochaine; & ses gens ayant appliqué leurs échelles en un endroit où il ne se trouva point de sentinelles, entrerent en même tems, & se rendirent maîtres de la ville. La citadelle eût tenu long-tems, si ceux de la garnison qui s'y étoient réfugiez, n'y trouvant aucunes munitions ni de guerre ni de bouche n'eussent été forcés de capituler le même jour.

Brissac s'étoit réservé la prise de Quiers la plus importante des 8 places, & prétendoit après l'avoir inutilement reconnuë de ses propres yeux, qu'il suffiroit de dresser des échelles du côté de Calines. Mais Montluc qui n'étoit pas moins considéré par son mérite que par la faveur des Guises, auxquels il êtoit publiquement attaché, remontra sagement à son Général, que puis-qu'il étoit résolu d'aller en personne à Quiers, & que cette entreprise êtoit la prémiére de celles qu'il avoit formées depuis son avenement en Piémont, il y alloit de sa réputation & de celle des armes de son Maître, de se mettre en telle posture qu'il pût employer la force ouverte en cas que la ruse ne suffit pas. Les autres Officiers ne furent pas de même avis, parce qu'ils appréhendoient que l'appareil nécessaire pour l'artillerie, ne fit différer, & ne déconcertât par conséquent l'entreprise: mais Montluc & Prepigni se chargerent de la mener avec tant de diligence, qu'elle arriveroit devant Quiers aussi-tôt que les troupes. Ils l'exécuterent en effet, & Brissac qui avoit bien voulu suivre le conseil de Montluc, éprouva qu'il avoit été salutaire; car le fossé qu'on n'avoit pû bien sonder, se trouva si profond, que les échelles qu'on avoit apportées furent

trop

trop courtes. Ainsi on fut réduit à battre la place, où il n'y avoit que 500. hommes de pié & 50. chevaux Italiens, parce que Gonzague en avoit tiré la garnison Espagnole. George Compognano Gouverneur de la place, pressa la bourgeoisie de prendre les armes, ce qu'elle refusa comme aimant mieux tomber sous la domination Françoise que sous celle d'Espagne; & ce qui restoit ne suffisant pas pour défendre la bréche lors-qu'elle seroit raisonnable, il accepta le parti qui lui fut offert, de sortir sans enseignes & sans tambours. Les habitans furent traitez humainement pour reconnoissance du refus qu'ils avoient fait de prendre les armes, & pour inviter les places voisines à suivre leur exemple. 1556.

Gonzague, au prémier bruit de la perte de Quiers & de St. Damien, laissa quelques troupes au Marquis de Marignan, pour continuer en apparence plûtôt qu'en effet le blocus de Parme, & remena le reste de l'armée Impériale en Piémont. Brissac fut aussi renforcé de six enseignes de vieux soldats, & d'une leste cavalerie, qui lui menerent les Princes d'Anguien & de Condé, les Ducs d'Aumale & de Nemours, le fils aîné du Connêtable & les Comtes de la Rochefoucaut & de Chanri. La place des ennemis qui l'incommodoit le plus, êtoit le Fort de Lena situé au pié des Alpes, dont la garnison enlevoit tout ce qui passoit de France à Turin par le pas de Suze, sous une puissante escorte pour s'en délivrer. Il prit occasion d'aller à Genes saluer l'Archiduc Maximilien à son retour d'Espagne, & marcha droit à Lena. Mais il perdit bien-tôt l'espérance de l'avoir autrement que par un siége régulier, parce qu'elle êtoit située sur un rocher élevé de 300. pas, où il ne paroissoit aucun moyen de guinder l'artillerie; & comme les Espagnols êtoient en cam-

1550. pagne plus forts que les François, & que la saison se trouvoit déja fort avancée, il y eût eu de la folie à se persuader d'emporter la place en leur présence. On étoit donc sur le point d'en remettre l'attaque à une autrefois, lors-que Montluc qui s'étoit rompu la cuisse à Quiers, se fit monter sur un mulet, & faisant le tour du rocher, observa qu'il y avoit à de certaines distances des endroits assez larges pour soûtenir les canons, en attendant que les personnes destinées à les traîner reprissent haleine. Il fit changer l'ordre du départ, en se chargeant de conduire l'artillerie au pié de la place; & les Princes mêmes avec la jeune Noblesse, mettant la main à l'œuvre, l'artillerie fut montée en 24, heures, & mise en état d'agir. La garnison ne l'eût-pas plûtôt apperçûë, qu'elle capitula, & Alcore de Sande qui venoit au secours avec une diligence extraordinaire fut obligé de retourner sur ses pas.

Le Prince de Capouë Général des galéres de France, voyant la guerre ouverte, crût ne pouvoir servir plus utilement qu'en traversant les ordres que Doria venoit de recevoir, d'aller prendre six mille Espagnols naturels au port de Barcelone pour les transporter en Piémont. Il épia ce vieux pilote au passage, & ne l'ayant pû surprendre, il le dévança, & se présenta pour entrer dans le port de Barcelone. Il feignit d'étre Doria, & s'avançant moitié à voiles moitié à rames, trompa si finement le Viceroi qu'il lui surprit une galére neuve envoyée pour le complimenter. En-suite il se fût emparé du port sans obstacles, si les matelots n'eussent été reconnus par un Espagnol qui avoit été long-tems prisonnier dans sa galére. Cet importun n'eût pas néanmoins empêché la surprise, quoi-qu'il criât aux armes de toute sa force, si le Prieur après avoir fait ranger le long du

port

port toutes ses galéres, & décharger son artillerie, 1550.
eût mis en terre les braves soldats qu'on lui avoit permis de choisir pour son expédition : car le fracas que ses canons avoient fait dans la foule du peuple accouru pour voir la prétenduë flotte de Doria, avoit causé une telle consternation, que tous sans distinction ne travailloient qu'à se sauver, & personne ne pensoit à se défendre. Mais il se contenta d'envoyer le long de la côte des esquifs, qui prirent une infinité de cavaliers & de Dames, que le plaisir de la promenade avoient attirez sur le bord de l'eau, & qui n'avoient pû rentrer assez tôt dans la ville. Les prémiers furent retenus, & les derniéres renvoyées sans aucune rançon. Le hazard fit tomber entre ses mains en s'en retournant à Marseille sept navires marchans, dont la charge montoit à plus de deux cens mille écus. Mais au lieu de trouver en se débarquant les acclamations qu'il méritoit, il fut étrangement surpris en apprenant que le Généralat des galéres avoit été donné au Marquis de Villars arrivé depuis peu de jours à Marseille, pour en prendre possession. Il est difficile de découvrir le sujet de l'aversion qu'avoit le Connêtable pour les Strozzi en général, & pour le Prieur de Capouë en particulier, si l'on ne suppose qu'il regardoit celui-ci comme une personne qui augmentoit sa réputation aux dépens du Comte de Tende son beau-frére.

Le Comte de Tende fils du fameux bâtard de Savoye, passoit pour le meilleur & le plus civil des hommes: mais il n'avoit jamais aimé la Cour ni la guerre; ainsi tout ce que le Connêtable, qui avoit épousé sa sœur avoit pû faire pour lui, s'étoit réduit à lui procurer le Gouvernement de Provence. Ceux qui avoient possédé cette charge devant lui, avoient crû qu'elle devoit étre unie au Généralat des galéres, sur ce qu'elle étoit trop peu considérable d'elle-même sans cette fonction. Quant à lui, son humeur

1550. pacifique l'avoit empêché de se formaliser qu'elle fût séparée. Il avoit consenti sans inquiétude, que le généralat des mêmes galéres passât à Barbezieux cadet de la Rochefoucaut; & même que depuis le Capitaine Paulin l'exerçât par une simple commission. En-suite la disgrace étoit survenuë, & le feu Roi de son mouvement, & par une pure inclination pour le Prieur de Capouë, lui avoit donné à commander, prémiérement un escadre, & enfin toutes les galéres. Il avoit aquis tant de gloire, que le Connêtable n'avoit osé le pousser: mais comme il n'avoit pas abandonné le dessein de le faire déposer, & qu'il avoit cherché si long-tems une conjoncture favorable pour arriver à sa fin, qu'elle s'étoit présentée. Il avoit découvert dans l'ame de Henri II. de la tendresse pour le Comte de Villars cadet du Comte de Tende; & il avoit représenté à sa Majesté que si ce jeune Seigneur étoit employé sur les galéres, il pouvoit faire de plus grans progrez que nul autre, parce que vivant dans une étroite intelligence avec le Gouverneur de Provence son frére aîné, il lui seroit plus aisé sans comparaison d'assembler l'élite des matelots & des soldats. Le Roi qui n'avoit pas encore autant d'estime pour le Prieur de Capouë qu'en avoit eû son prédécesseur, avoit ouvert de soi-même la proposition de donner sa charge à Villars, & le Connêtable l'avoit acceptée. Ainsi le Prieur se voyant sur le point d'être dégradé avec ignominie, employa seul près de trois quarts d'heures à délibérer sur ce qu'il avoit à faire. La prémiére pensée qui lui vint, fut de pousser la vengeance dans toute son étenduë; c'est-à-dire de s'emparer de l'armée navale du Roi; ce qui ne lui eût pas été difficile, la plûpart des Officiers & de l'é-

l'équipage des vaisseaux & des galéres étant à sa dévotion, & le reste pouvant être aisément gagné ou désarmé; de se saisir de Marseille ou de quelque autre bon port, de tenir la Provence en sujettion, de ravager les côtes, & d'établir entre l'Espagne & l'Italie une retraite de Corsaires assûrée. La seconde chose qui frappa son imagination déja moins échauffée, fut de suivre l'exemple de Doria, puis-que la France le traitoit avec la même ingratitude; de traiter avec l'Empéreur, de lui mener les galéres de sa Maison, & celles du Roi qu'il eût pû débaucher; de se loger dans Ville-Franche, & d'empécher les François d'envoyer par là aucune provision dans le Piémont à Parme & dans la Mirandole; ce qui les eût en peu de tems réduits à de telles extrémitez, qu'ils eussent été encore une fois contraints de sortir d'Italie. 1550.

Mais ces deux sentimens choquerent presque également la générosité naturelle du Prieur de Capouë. Il étoit persuadé qu'il y avoit de l'injustice, à tourner contre un Prince dont il n'étoit pas sujet les forces qu'il lui avoit confiées, & ne comprenoit pas que l'honneur & la bien-séance lui permissent de changer de parti quelque occasion ou sujet qu'on lui en donnât, & quelque injuste que fût le procédé de la Cour à son égard.

Il aima donc mieux se faire la plus étrange violence, dont un homme de son païs & de son humeur fut capable, & sacrifia son ressentiment à la reconnoissance du refuge que la France avoit donné autrefois à sa famille. Il résolut d'aller à Malte servir sa religion, & décharger sa colére sur les Infidéles. Son dessein ne pût être ébranlé, ni par la sollicitation de ses amis outrez de l'injure que lui faisoit la France, ni par un accident qui sembloit n'être survenu que pour lasser

1550. la patience la plus heroïque. Il découvrit que quelques uns de ses domestiques avoient été subornez pour l'assassiner, & fit donner la question à Jean Baptiste Corse, qui révéla plus de circonstances du crime qu'on ne lui en demandoit: mais on n'a pas sçû, s'il ne parla pas plûtôt pour se délivrer des tourmens, que pour décharger sa conscience. Quoi qu'il en soit, le Prieur se contenta de le faire sortir de la galére, & dédaignant de se servir de l'autorité qu'on lui vouloit ravir, en commandant d'ôter la chaîne qui fermoit le port de Marseille, il la franchit à force de rames, & partit avec deux galéres; l'une qui appartenoit à Strozzi son frére aîné, & l'autre qu'il avoit prise devant Barcelone. Il eût même la précaution de justifier sa conduite par deux lettres, dont on ne sauroit s'exemter d'insérer l'extrait sans priver l'Histoire de Henri II. d'un de ses plus beaux ornemens. La prémiére s'adressoit au Roi, & ne fut lûë que long-tems après, parce qu'elle se trouva dans le drapeau du Général soigneusement pliée, que Jean Capini avoit ordre de ne mettre qu'entre les mains du Roi. Il ne se plaignoit de rien, excepté qu'il accusoit modestement la fortune de l'avoir fait entrer avec tant de gloire au service de la France, pour l'en chasser en-suite avec tant de honte. Il excusoit son départ par la nécessité où il s'étoit vû réduit, après tant de sang répandu & de fatigues endurées, de recevoir l'indigne congé que la calomnie de ses ennemis lui avoit attiré, ou de périr par le fer ou par le poison de ses domestiques, qu'on lui subornoit. Il ajoûta qu'il eût eu assez de courage pour aller prendre congé de sa Majesté, s'il n'eût reconnu ses ennemis trop puissans pour ne lui en pas empêcher l'accez, & trop malins pour ne le pas opprimer durant la poursuite qu'il en feroit: mais qu'en tout cas, si

sa

ſa retraite étoit aſſez malheureuſe pour inſpirer d'abord de l'indignation à ſa Majeſté, il ne déſeſpéroit pas que ce mouvement ne fit place à un autre plus juſte & plus naturel, qui étoit celui de la pitié; lors-qu'elle viendroit à ſe ſouvenir qu'il étoit entré riche au ſervice de la France, & qu'il en ſortoit dans l'extréme indigence; que ce n'étoit ni l'envie ni le reproche qui le faiſoit ainſi parler, & qu'il lui reſtoit pour toute conſolation l'eſpérance, que ſi ce qu'il avoit fait pour deux Rois très-Chrêtiens n'étoit maintenant conſidéré, il le ſeroit dans la ſuite du tems par la comparaiſon de ſes actions avec celles de ſon ſucceſſeur. 1550.

La ſeconde lettre du Prieur de Capouë, n'étoit que pour rendre raiſon de ſa conduite à ſes fréres, & pour leur dire qu'il étoit prêt de rendre raiſon de ſon adminiſtration devant quiconque il leur plairoit, afin qu'ils ne le ſoupçonnaſſent d'avoir noirci en aucune maniére la réputation de la Maiſon dont il avoit l'honneur d'être ſorti.

Son ſéjour à Malte ne fut point oiſif: car comme dans le voyage qu'il avoit fait avec Barberouſſe à conſtantinople, il avoit exactement reconnu le terrain, les côtes, les ports & les Iſles, il y fit des courſes qui rétablirent ſes affaires & celles de ſon ordre. Mais le peu d'expérience de ſon ſucceſſeur rétablit la réputation que l'Empéreur avoit perduë devant Parme. Il laiſſa faire à Doria tout ce qu'il voulut, & ce vieux pilote alla prendre à ſon aiſe à Naples & en Eſpagne des ſoldats, & les mena pour continüer le blocus de Parme, & garder ce que les Eſpagnols tenoient en Piémont: ſans lui Gonzague eût été contraint de renoncer au Gouvernement du Milanois ou le laiſſer perdre. L'Empéreur qui fut incommodé toute ſa vie, ne lui envoyoit que peu d'argent, & ce peu diminuoit

1550. notablement, en passant par les mains de Mama son sécrétaire. Ainsi les soldats n'étoient point payez, & leur licence devenoit de jour en jour plus insupportable. Les peuples & le Duc de Savoye qui en ressentoient les principales incommodités, faisoient retentir de leurs plaintes la Cour Impériale ; & Gonzague ne se maintenoit en faveur que par des projets magnifiques, suggerez de tems en tems au Prince, dont la plûpart, quelques admirables qu'ils eussent paru sur le papier, devenoient impossibles dans l'exécution.

La France n'étoit pas moins embarassée à trouver de l'argent pour continuer la guerre de Parme, qui se faisoit à ses frais, & coûtoit infiniment. Le Cardinal de Lorraine pour en recouvrer, fit créer des Présidiaux dans tout le Royaume avec pouvoir de juger souverainement jusqu'à la somme de 250. Livres. Il affecta même de témoigner qu'il étoit le prémier à sacrifier ses intérêts aux nécessités de l'Etat, & permit l'établissement de la jurisdiction séculiere dans la ville de Reims, où elle étoit auparavant toute Ecclésiastique.

Le Connêtable avoit aussi repris le dessein d'appeller les Turcs, & persuadé le Roi d'envoyer à Solyman un Ambassadeur extraordinaire, sur ce que le feu Pape avoit proposé qu'il n'y avoit point d'autre voye pour tirer Plaisance des mains de l'Empéreur, que d'attirer une autre fois la flotte des Infidéles sur les côtes de Naples & Sicile.

Gabriel Aramon gentilhomme de Gascogne, avoit été choisi pour cette négociation ; & comme il n'étoit ni moins adroit ni moins expérimenté que la Forêt, Rincon & Paulin qui l'avoient précédé, il s'étoit fait des amis à la Por-

Porte, qui lui avoient procuré un libre accez & 1550.
des audiences ſecrétes de Solyman. Il avoit trouvé l'eſprit de ce Prince preſque entiérement éloigné des François. Car outre les Miniſtres de l'Empéreur & du Roi des Romains qui s'étoient épuiſez pour inventer des calomnies contre le Roi très-Chrêtien, l'Ambaſſadeur de la Republique de Veniſe s'étoit mis de la partie, & n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit fortifier le même Solyman dans la créance que les François étoient les uniques perturbateurs du repos public de l'Europe. Il ne s'étoit point amuſé à prouver la propoſition par des faits auxquels on eût-déja répondu ; mais il en avoit choiſi un nouveau d'autant plus capable de faire impreſſion ſur l'eſprit de ſa Hauteſſe, qu'elle n'étoit pas aſſés inſtruite du particulier des affaires d'Italie pour s'exemter d'être ſurpriſe. Il lui avoit fait un grand crime de la réünion du Marquiſat de Saluces à la Couronne de France, après l'ouverture de ce fief par la mort du dernier de la famille qui en avoit été inveſti, en ſuppoſant que le Marquiſat relevoit de l'Empire, & que la France l'ayant uſurpé, l'Empéreur avoit été contraint de lui déclarer la guerre. Aramon avoit eu de la peine à ſe figurer d'abord à quelle fin le Miniſtre d'une Republique alliée avec ſon Maître uſoit d'une telle ſupercherie: mais il avoit appris dans la ſuite, que les Venitiens réſolus en toute maniére d'empêcher que la flotte des Turcs n'approchât des côtes d'Italie, pour éviter la dépence extraordinaire qu'ils feroient obligez de faire en gardant leurs côtes, avoient inventé cette ſupercherie à deſſein d'aliener Solyman de l'amitié des François. La cauſe du mal n'avoit pas été plûtôt découverte qu'on y avoit apporté le reméde ; & il n'avoit été beſoin que de

1550. tromper Solyman pour le gagner. Et Aramon avoit été renvoyé vers le Roi pour concerter à quoi la flotte de sa Majesté seroit employée, afin qu'elle ne demeurât pas inutile, comme elle avoit fait auparavant sous les ordres de Barberousse. Aramon avoit sçû du Roi & du Connêtable qu'ils avoient intelligence dans l'Isle de Corse, & qu'il seroit aisé de la prendre en peu de tems, pourvû qu'elle fût attaquée par les deux flottes de France & de Turquie en même tems, au commencement de l'été prochain. Il s'en étoit retourné pour faire part de ce projet à Solyman; & il abordoit à Malte lors-que la nouvelle y arriva que Sinan & Dragut avoient assiégé Tripoli de Barbarie.

Omeda gentilhomme Espagnol, étoit alors Grand-Maître; & comme l'Empéreur avoit confié à son ordre la garde de cette place assez proche de l'Isle de Malte, il fit un long discours à Aramon pour le conjurer d'aller au camp des Infidéles, & d'employer le crédit qu'il avoit auprès deux, & l'autorité de son Maître, pour les obliger à lever le siége. Aramon, quoi que pressé de retourner à la Porte, monta sur une felouque, & aborda devant Tripoli dans la conjoncture que les lignes des Turcs étoient achevées, & leur batterie en état d'agir. Il eut plusieurs conférences avec Sinan & Dragut; & leur remontra que ce qu'ils faisoient choquoit directement le Traité que Solyman étoit sur le point de conclure avec la France, par ce qu'on y étoit demeuré d'accord, que le Grand Seigneur n'entreprendroit rien sur l'Empéreur: au lieu qu'on occupoit maintenant toutes les forces de sa Hautesse à prendre une place qui appartenoit à l'Isle de Malte.

Sinan repartit que les Chevaliers étoient des parjures, qui nonobstant le serment fait à Solyman

man de ne porter jamais les armes contre sa Hautesse, lors-qu'elle les traita si doucement à la sortie de Rhodes, ne s'étoient pas contentez de continuer leurs pirateries sur toute la mer Mediterranée; mais encore avoient secondé les Impériaux à l'attaque d'Aphrodite, & réduit les galéres de Dragut à une telle extrémité, que sans le stratagéme dont il usa sa flotte étoit perduë; surquoi il étoit venu un ordre exprés de Constantinople, dont il étoit défendu de surseoir l'exécution sur peine de la vie, & que cet ordre contenoit en termes exprés de chasser les mêmes Chevaliers de toute l'Afrique. Aramon ne manqua ni d'excuses ni de repliques: mais voyant qu'il n'avançoit rien à l'égard de Sinan, il voulut aller en diligence à Constantinople, pour tâcher d'obtenir du Sultan ce que refusoit le Bassa. Mais Sinan qui étoit informé de son crédit, & craignant ses intrigues, l'arrêta par force, & ne lui permit d'aller à Constantinople qu'après la guerre de Tripoli; sa détention servit à sauver la vie & la liberté des François qui se trouverent dans la place. Mais il ne pût s'exemter d'assister au festin où Sinan & son collegue l'inviterent après leur conquête; ce qui donna prétexte à l'Empereur de publier dans toutes les Cours de l'Europe, que les François avoient aidé à prendre Tripoli; & cette calomnie eût eu tout l'effet qu'attendoit celui qui l'avoit inventée, si le Roi ne s'étoit avisé de faire distribuer dans les mêmes lieux des copies autentiques d'une lettre écrite par le Grand-Maître de Malte à sa Majesté, qui portoit l'entiére justification d'Aramon, & rapportoit la perte de Tripoli en la maniére qu'elle vient d'être représentée. 1551.

La France ne se garantit pas avec moins d'adres-

1551. d'adresse d'un second piége plus dangereux & moins visible, que le même Empéreur lui avoit tendu. Il étoit convenu avec le Pape, que le Concile se continuëroit à Trente le prémier jour de Mars 1551; & tout ce que les Princes, qui trouvoient ce terme trop court, avoient pû obtenir, étoit que l'on différeroit jusqu'au prémier septembre de la même année. Comme le feu Roi s'étoit dispensé d'envoyer les Evêques de France à la prémiére convocation, pour les raisons qu'on a rapportées dans l'Histoire du régne précédent, on s'étoit figuré que Henri ne les enverroit pas à la seconde; & le Pape & l'Empéreur faisoient déja leur conte de l'accuser en plein Concile d'intelligence avec les Infidéles, de produire sur ce sujet des lettres d'Aramon interceptées, auxquelles il étoit aisé de donner un sens malin, parce que le véritable n'étoit expliqué qu'à demi; d'obtenir des Evêques si dangereusement prévenus tout ce qu'on leur demanderoit au désavantage de la France, & d'armer en-suite tout ce qui restoit de Catholiques en Europe. Le coup ne pouvoit être évité qu'en le prévenant; & l'unique moyen d'en venir efficacement à bout, avoit été suggeré par l'Empéreur même, lors-que voyant le Pape résolu, pour lui faire dépit, de transférer le Concile de Trente à Boulogne, il lui avoit envoyé Mendoze protester de nullité sur tout ce qui seroit fait en cette rencontre. Il faloit donc avoir recours à la protestation; & le Cardinal de Tournon, qui tout disgracié & banni qu'il étoit, servoit sa patrie avec autant de zéle que s'il eut encore été prémier Ministre, persuada Odet de Salve Ambassadeur de France à Venise, de jetter les yeux sur Jaques Amiot Abbé de Bellozane pour cette hardie & génëreuse action.

Amiot êtoit un homme extraordinaire, 1551.
qui prétendoit ouvertement à une haute fortune, & ſuppléoit par ſon adreſſe à ce qui lui manquoit du côté de la naiſſance. Il êtoit de bas lieu, & la crainte d'étre châtié pour quelque faute de jeuneſſe, l'avoit fait ſortir à l'âge de dix ans de Milan, à deſſein d'aller à Paris: mais il êtoit devenu malade en chemin; & il eût infailliblement expiré ſur le bord d'un foſſé où il êtoit étendu, ſans un gentilhomme paſſant, qui l'ayant apperçû, le releva, le mit ſur ſon cheval, & le conduiſit en le ſoûtenant dans ſa maiſon aſſez proche, où il guerit, & reçût charitablement pour paſſer chemin ſeize ſols, qu'il rendit depuis avec uſure, en laiſſant aux héritiers de ſon bienfaiteur ſeize cens écus de rente. Il trouva le jour de ſon arrivée à Paris une Dame qui le prit pour ſuivre ſes enfans au college, & pour porter leurs livres; ce qui lui donna la commodité d'étudier. Il y profita beaucoup, & principalement en la langue greque: mais comme c'êtoit alors une eſpéce de contagion, que ceux qui s'adonnoient à l'étude de cette langue devenoient preſque tous hérétiqnes; ſoit qu'elle leur inſpirât un ſecret mépris de la traduction de l'Ecriture, dont on ſe ſervoit dans l'Egliſe, & des priéres qui en êtoient tirées; ou que ceux qui l'enſeignoient perſuadez des nouvelles erreurs, les communiquaſſent à leurs diſciples. Amiot en étudiant changea de religion, & ſervit d'inſtrument pour ſéduire ſes compagnons juſqu'à ce qu'ayant êté découvert, il ſe réfugia à Bourges, où le même Volmar, qui avoit inſtruit Calvin, l'introduiſit chez l'Abbé de St. Ambroiſe en qualité de précepteur de ſes neveux, & lui laiſſa depuis la chaire de pro-

1551. professeur en Grec. Il s'ennuya bien-tôt d'enseigner publiquement ; & sa politesse à écrire en François l'ayant fait connoître à la Cour, Bochatel & Morvilliers Sécrétaires d'Etat le rappellerent à Paris, lui représenterent l'obstacle que sa créance apportoit à son salut & à sa fortune. Il profita de leurs avis, & lors-qu'il fut retourné à la communion de l'Eglise, ils le recommanderent au Cardinal de Tournon, qui lui fit donner l'Abbaye de Bellozane & la commission de Sécrétaire d'Ambassadeur de Venise, d'où il partit pour aller à Trente exécuter les ordres du Roi. Il arriva sans bruit, & présenta sa lettre de creance. L'adresse étoit à l'assemblée, & non au Concile de Trente; ce qui mit les Evêques en colére, & leur fit dire qu'il la faloit renvoyer sans l'ouvrir. Mais Crescranto Cardinal Legat, qui se souvenoit que l'Angleterre s'étoit séparée du St.Siége pour un moindre sujet, leur remontra qu'encore que le mot d'assemblée fut trop général, il ne laissoit pas d'être convenable ; & que si toute assemblée n'étoit pas un Concile, tout Concile étoit une assemblée. La lettre fut donc ouverte, & Amiot introduit. On lui fit entendre qu'on vouloit bien se persuader en faveur du Roi très-Chrêtien que le mot d'assemblée lui eût échapé par mégarde, au lieu de celui de Concile, & qu'en cas qu'il l'eût fait à dessein, l'on tenoit la lettre pour non écrite. Amiot qui avoit de plus importantes choses à dire, ne répliqua point à cette légére formalité, & profita de l'audiance qu'on lui donnoit, pour se plaindre au nom de son Maître, de ce que le Pape, au-lieu de travailler à la paix & de demeurer arbitre des deux Couronnes, avoit pris parti, & s'étoit engagé dans une guerre apparemment de plus longue durée que ne devoit

devoit être son Pontificat ; qu'on ne savoit s'il avoit été trompé par l'artifice des Espagnols, ou attiré par leurs promesses ; & qu'on aimoit mieux supposer qu'il avoit cédé à la violence ; que le Roi très-Chrêtien voyant sa Sainteté occupée à réduire sous la domination de l'Empéreur ce qui restoit de libre en Italie, s'étoit estimé d'autant plus obligé de donner sa protection aux opprimés, qu'il n'y avoit plus d'autre refuge pour eux dans la Republique Chrétienne ; que l'on connoissoit assez les personnes qui avoient fait assassiner le Duc de Parme afin d'usurper sur le St. Siége la ville de Plaisance, & que les entreprises qu'ils avoient faites sur celle de Parme ne leur ayant pas réüssi, ils y avoient mis le siége & scandalisé les gens de bien par cette effroyable injustice ; que sa Majesté très-Chrêtienne jalouse de conserver la paix que son pére lui avoit laissée, s'étoit contentée de rendre leurs efforts inutiles par de secrétes assistances, jusqu'à ce que l'élection de Jules III. sembloit avoir apporté le reméde aux maux d'Italie que l'on attendoit depuis si long-tems, & que ses prémiéres démarches en avoient accrû l'espérance. Mais que sa Sainteté non contente de s'être repentie d'avoir rendu Parme aux Farnezes, & de leur avoir fourni de l'argent pour la conserver, s'étoit même liguée avec les assassins de leur pére pour achever de les ruïner, & les avoit ainsi réduits à se jetter entre les bras de la France ; qu'on n'avoit pû avec honneur s'exemter de les protéger, puis-que le plus jeune d'eux avoit épousé la fille naturelle du Roi, & qu'avant que d'en venir aux armes on avoit envoyé Termes pour faire 1551.

1551. faire un dernier effort sur l'esprit de sa Sainteté, & que l'ambassade extraordinaire de ce grand personnage au lieu d'arrêter le mal l'avoit augmenté, en ce que non seulement le Pape ne s'étoit point désisté du siége de Parme, mais encore son neveu avoit formé celui de la Mirandole; qu'on avoit exercé sur le territoire de ces deux places toutes les cruautez dont les ennemis de la Religion les plus Barbares auroient eu de l'horreur: mais que ces deux villes n'ayant pas laissé de se maintenir par la vigueur des armes Françoises, on s'étoit avisé pour les en chasser, d'animer contr'eux toute la Chrêtienté dans un Concile; qu'on avoit rassemblé dans cette vûë celui de Trente, dans un tems que la France occupée à repousser la violence qu'on lui faisoit, n'y pouvoit envoyer ses Prélats, ni poursuivre la réformation de l'Eglise dans le chef & dans les membres; & que par conséquent elle protestoit de nullité contre toutes les résolutions qui s'y prendroient, ne le reconnoissant point pour œcumenique, mais pour une assemblée dévoüée à des gens artificieux, qui prétendoient profiter du trouble qu'ils avoient excité: que si nonobstant cette protestation il s'y passoit rien à son désavantage, elle n'avoit point oublié les remédes qui lui avoient été autrefois si salutaires en de semblables cas, & seroit toûjours prête de s'en servir.

Le Concile refusa de donner acte de la protestation: mais outre qu'elle étoit assez publique pour n'avoir pas besoin de cette formalité, on la confirma par un Edit du prémier Septembre 1551, qu'avoit dressé le celébre greffier du Tillet; dans lequel après un dénombrement exact des services rendus au St. Siége en divers tems,

tems, & des injures reçûës de Jules III, qui abusoit de sa puissance pour assouvir l'ambition d'autrui, on défendoit sur peine de la vie de porter de l'argent à Rome, ou en quelque autre lieu de la Jurisdiction Ecclésiastique. Mais de l'autre côté pour empêcher les hérétiques de se prévaloir de ce différent, on publia contr'eux l'Edit sévére de Chateau-briant, qui donnoit pouvoir aux Jurisdictions subalternes de les punir, sans qu'il fût permis d'en appeller. 1551.

Toutes ces précautions n'eussent néanmoins sauvé ni Parme ni la Mirandole, si le Connêtable ne se fût avisé d'exciter en Allemagne un orage qui fut sur le point d'accabler l'Empéreur, malgré ses forces & sa prévoyance. Il savoit qu'on lui avoit principalement reproché deux choses; l'une d'avoir révélé à l'Empéreur dans les entretiens secrets qu'il avoit eû avec ce Prince en l'accompagnant par la France, l'étroite liaison du feu Roi avec les Protestans d'Allemagne, ce qui leur avoit attiré la guerre à contre-tems; l'autre d'avoir empêché le même Roi de se déclarer ouvertement pour eux, lors-qu'ils étoient en état de pousser l'Empéreur hors d'Allemagne, & que l'affaire de Wirtemberg, dont a parlé dans le Régne précédent, leur en avoit donné sujet. Ces manquemens véritables ou supposez, avoient, disoit-on, causé la ruïne de ce parti, parce que l'Empéreur qui l'avoit appréhendé, tant qu'il s'étoit figuré que la France ne le laisseroit point périr, l'avoit attaqué depuis, le voyant sans protection; & pour le ruïner plus aisément, avoit divisé les deux principales Maisons dont il étoit composé, qui étoient celles de Saxe & de Dannemarc, en promettant au Duc Maurice de Saxe les biens de l'Electeur son cousin germain, & au Marquis Albert de Brandebourg ceux

1551. ceux du chef de sa famille. Cet artifice lui avoit réüssi de sorte que les Protestans avoient été vaincus, & toutes les villes de leur parti soûmises, à la réserve de Magdebourg que le Duc Maurice tenoit assiégée. Ce Prince étoit l'esprit le plus délié que l'Allemagne eût produit depuis plusieurs siécles, & n'avoit pas moins d'ambition que d'esprit. Il avoit sacrifié à sa fortune l'intérêt de la religion Protestante qu'il avoit embrassée ; & l'Electorat de Saxe avoit été un leurre assez puissant pour l'obliger à devenir impie, rebelle, parjure, & ennemi de sa patrie. Il avoit servi utilement l'Empereur : mais il n'avoit pas reçû plûtôt la récompense de ses crimes qu'il en avoit eu de l'horreur ; soit que les reproches qu'on lui faisoit de tous côtez l'eussent touché, ou qu'en devenant Electeur de Saxe, il eût épuisé les intérets de sa nouvelle dignité, qui le faisoit regarder la maison d'Aûtriche comme ennemie de toutes celles qui étoient souveraines dans l'Empire, & par conséquent de celle de Saxe, qui y possédoit les meilleurs établissemens. Il s'étoit dispensé de contribuer plus long-tems à l'assujetissement de sa patrie ; & le peu de rigueur qu'il témoignoit contre ceux de Magdebourg en étoit une preuve assez évidente, quand il ne se fût pas déclaré plus ouvertement dans une conjoncture qui survint immédiatement après.

Il y avoit deux ou trois siécles, que les Maisons de Hesse & de Nassau étoient en procés pour la Principauté de Cattelaincogne ; & les Empéreurs n'avoient osé décider l'affaire, de peur d'irriter celle qui perdroit : jusqu'à ce que le Lantgrave de Hesse étant prisonnier, Charles crût qu'il pouvoit l'offencer impunément, & jugea le procés, en attribuant la Principauté au Com-

Comte de Nassau, suivant la coûtume de 1551.
prononcer toûjours en faveur de la partie la plus foible, contre la plus forte. Mais l'exécution de la sentence fut éludée, par une exception de droit qu'il n'avoit pas prévûë. Maurice intervint par procureur, & demanda la suspension, & depuis la révision de l'affaire qui ne pouvoit, disoit on, avoir été jugée sans qu'il en eût eu communication, à cause du Traité domestique entre les Maisons de Saxe & de Hesse qui transportoit tous les biens de celle qui seroit éteinte, à la survivante, sans exception & sans réserve. En-suite il ajoûta la voye de fait à celle de la procédure, & se mit en possession de la Principauté à main armée. L'Empéreur qui n'étoit pas en état de punir cet attentat, parce que Maurice étoit à la tête de ses troupes presque toutes composées d'Allemans, aima mieux le dissimuler, & le Connêtable profita de la connivence de ce Prince, pour faire sonder Maurice s'il seroit d'humeur à s'entendre avec la France, pour rétablir la liberté de l'Empire que la maison d'Aûtriche pensoit avoir opprimée.

Maurice prévoyoit assez qu'il ne pourroit exécuter son dessein sans l'assistance des François: mais il ne vouloit pas qu'ils tirassent aucun avantage en Allemagne du secours qu'ils lui donneroient; il jugeoit que ce seroit assez pour eux que l'Empire fût affoibli, sans qu'ils se revêtissent de sa dépoüille. Il se contenta de répondre, afin de mieux déguiser sa pensée, que si on lui envoyoit un Ministre judicieux & secret, qui pût venir jusqu'auprès de Magdebourg sans étre découvert, il s'expliqueroit avec lui sur les mesures qu'il y auroit à prendre. Le Connêtable ne perdit pas l'occasion, & fit partir de Paris Jean de Frairet Evêque de

Ba-

1551. Bayonne, sous prétexte d'une levée de gens de guerre pour envoyer à Parme ; mais en effect avec une ample instruction, pour former & faire subsister dans l'Empire un parti contre l'Empéreur. Il eût été difficile de trouver dans tout le Royaume un instrument plus propre que celui-là pour remuer les Allemans ; & le mérite n'eût pas moins de part que la faveur au choix qu'on en fit. Du Frairet avoit demeuré la meilleure partie de sa vie en Allemagne, & s'étoit si parfaitement ajusté aux moeurs du païs, qu'il passoit pour Allemand quand il lui plaisoit. Il étoit né pour les grande affaires, & personne ne l'eût surmonté en ce qui s'appelle intrigues, s'il eût eu moins de confiance en la force de son génie. Il possédoit l'art de connoître les hommes en un dégré commun à peu de gens : mais il étoit prévenu d'une si bonne opinion de soi-même, qu'il se figuroit que rien n'échaperoit à sa pénétration, & que les hommes ressembloient toûjours parfaitement aux portraits qu'il en avoit fait. Ce défaut qui servoit de contrepoids à ses admirables qualitez, n'étoit point encore assez connu, parce qu'il ne s'étoit point trouvé d'occasion assez importante, pour le faire paroître dans toute son étendüe ; & celles où du Frairet avoit été auparavant employé ayant toutes réüssi, le Connêtable crût qu'il lui pouvoit confier sûrement la pratique d'une alliance nouvelle des François avec les Allemans. Il ne se trompa pas d'abord en sa conjecture, par ce que du Frairet arriva près de Magdebourg en habit de soldat, & fit avertir Maurice de sa commission, lui communiqua son pouvoir, & entra en conférence avec lui. Maurice après de longues réfléxions, pensoit avoir trouvé un expédient admirable pour ranger l'Empéreur à la raison, sans

sans que la condition des François en devint meilleure. Il consistoit à tirer d'eux une somme d'argent si notable, qu'elle servît à corrompre les gens de guerre qui étoient devant Magdebourg, & ceux qui étoient occupez à la défense de la place, pendant que le Roi entreroit avec une puissante armée en Allemagne. Car d'un côté l'Empéreur se trouvant ainsi désarmé, seroit contraint de fuïr, & d'accorder aux Allemans tout ce qu'ils demanderoient, afin de conserver le peu qui lui resteroit d'autorité dans l'Empire; & de l'autre côté, le Roi de France n'auroit pas eû le loisir de faire de si grans progrés dans l'Empire, que les Allemans ne l'en pûssent chasser aisément, lors-qu'ils seroient d'accord avec l'Empéreur. 1551.

Sur le principe que du Frairet ne pénétra jamais tant de disposition dans l'esprit de Maurice, à faire tout ce que la France souhaiteroit, il conclut en peu de jours un Traité avec lui le 8. Octobre 1551. dont les principales conditions furent, d'attaquer l'Empéreur avec deux armées les plus puissantes que l'on pourroit; l'une Allemande payée par le Roi sous les ordres de Maurice; & l'autre Françoise de trente mille hommes au moins, commandée par sa Majeste très-Chrêtienne; que les Allemans n'écouteroient aucune proposition de paix sans les François, ni les François sans les Allemans; que les deux nations demeureroient étroitement unies jusqu'à ce qu'elles eussent obtenu ce qu'elles prétendoient de leur ennemi commun; & qu'il seroit permis à chacune de s'attacher d'abord aux places qu'elles jugeroient plus importantes, pourvû qu'elles marchassent en-suite contre l'Empéreur en quelque endroit de la basse ou de la haute Allemagne qu'elle se rencontrât; que le Roi

1551. Roi feroit conter à Maurice dans le 2. Fevrier 1552 deux cens quarante mille écus pour les trois prémiers mois de la subsistance de son armée, & soixante mille pour chaque mois suivant; & que les deux nations s'entredonneroient pour ôtage le Duc Charles de Micdelbourg, l'un des deux Lantgrave de Hesse d'une part, & les Comtes de Jamets & de Nantüeil de l'autre. Les articles secrets furent que le Roi attaqueroit au plûtôt Cambrai ou Metz, Toul & Verdun, & les tiendroit en qualité de Vicaire de l'Empire après les avoir prises; qu'il feroit entrer une autre armée dans les Païs-bas, afin d'empêcher l'Empéreur d'en tirer des forces; que les Allemans l'aideroient de tout leur pouvoir à recouvrer ce que la Maison d'Aûtriche avoit ôté à ses prédécesseurs; qu'ils l'éliroient Empéreur, après que Charles Quint auroit été dégradé; & que s'il refusoit cette dignité, ils choisiroient une personne qui lui fût agréable, qui vécût en parfaite intelligence avec lui, & s'engageât à ratifier le présent Traité.

Du Frairet qui s'applaudisoit à soi-même d'avoir obtenu des conditions si avantageuses pour le Roi son Maître, écrivit au Connêtable que les Allemans êtoient désormais irréconciliables avec l'Empéreur; & que la France pouvoit reparer en 2 ou 3 campagnes les pertes qu'elle avoit faites depuis 52 ans, pourvû qu'elle fût promtement & puissamment armée. Maurice s'assûra finement des troupes qu'il commandoit, & pour commencer la guerre en rejettant la faute sur l'Empéreur, obligea la plûpart des villes libres & des Princes de l'Empire, à demander en corps la liberté du Lantgrave de Hesse. L'Empéreur étoit alors à Inspruk pour veiller de plus près aux siéges de Parme & de la Mirandole. Il répondit qu'il

qu'il ne pouvoit diſpoſer du Lantgrave qu'après avoir conféré avec Maurice ; & manda celui-ci de le venir trouver pour cet effet. 1551.

Maurice ſurpris de cet ordre, s'imagina que ſon Traité avec la France étoit découvert, & qu'on ne lui propoſoit d'aller à la Cour Impériale que pour l'y arrêter. Sa conjecture étoit fauſſe : car on ne lui avoit écrit de venir que pour éluder de faire une réponce poſitive aux Allemans. Cependant comme les fauſſes impreſſions ne remuent pas avec moins de vigueur que les véritables ceux qui ſont naturellement ardens : auſſi la précaution de Maurice l'obligea de ſe déclarer plûtôt qu'il n'avoit réſolu, & de preſſer par conſéquent la France de hâter ſes levées. Il fit eſpérer à l'Empéreur qu'il auroit bien-tôt l'honneur de lui baiſer les mains ; & pour le confirmer dans cette confiance, il ſe fit préparer une maiſon dans Inſpruk : mais en même tems il trouva un prétexte ſi plauſible pour découvrir ſa défection, qu'il n'étoit pas poſſible dans les formes ordinaires de le convaincre, ni d'ingratitude, ni de revolte. L'Empéreur l'avoit autrefois prié d'écrire de ſa propre main au Lantgrave de Heſſe ſon beau-pére, qu'il pouvoit venir ſûrement à la Cour Impériale, & qu'il lui répondoit de ſa liberté. On ne ſait ſi cette lettre avoit été cauſe, ni même ſi elle avoit contribué au voyage du Lantgrave de Heſſe vers le camp Impérial où il avoit été arrêté : mais il eſt conſtant que la lettre étoit demeurée entre les mains des enfans du Lantgrave, & que ces jeunes Princes la gardoient ſoigneuſement comme une caution de la ſûreté de leur pére. Il ne leur fut donc pas difficile de mettre Maurice en juſtice, & de lui déclarer ſuivant les conſtitutions de l'Empire, qu'il eut à repréſenter

 leur

1551. leur pére dans un mois, ou à se venir enfermer dans leurs prisons, s'il n'aimoit mieux les aider à briser les fers de leur pére. Maurice représenta à l'Empéreur la poursuite qu'on lui faisoit ; & lors-qu'on lui offrit d'arrêter la procédure, il protesta que son honneur & son serment l'emporteroient sur toutes les autres considérations, & ne pouvoient être à couvert que par une promte consignation de la personne du Lantgrave ou de la sienne entre les mains des Princes de Hesse. Et de fait il partit pour aller trouver ces Princes dans le terme préfix, & se mit avec eux à la tête des gens de guerre qu'il avoit gagnez. Le manifeste qu'il publia, ne contenoit qu'une rélation fort étenduë de ce que l'on vient de rapporter en peu de mots.

Mais celui de du Frairet, qui se découvrit alors, & suivoit l'armée Allemande en qualité d'Ambassadeur extraordinaire du Roi très-Chretien ajoûtoit des plaintes particuliéres à la nécessité qu'avoit eüe la France de s'opposer à l'oppression des Allemans. Il accusoit l'Empéreur d'avoir envoyé le Comte de Bures en Angleterre pour induire cette Couronne à seconder la revolte de ceux de Bourdeaux, & de lui avoir offert en ce cas d'entrer en ligue offensive & défensive avec elle. Il lui reprochoit d'avoir empêché la tutrice de Lorraine sa niéce de rendre la soûmission qu'elle devoit à cause de la Duché de Bare. Il exagéroit le suplice du brave Vogelsberg pour avoir mené des troupes en France, & la proscription des Colonels Recrard Richefeberg & Surtal pour le même sujet. Enfin il concluoit par une lamentation sur le meurtre des soldats de Piémont, à mesure qu'ils traversoient la Duché de Milan en pleine paix, & sans armes.

Mau-

Maurice connoissoit assez le pouvoir & les ressources de ses aversaires, pour juger qu'il lui seroit impossible de les ranger à la raison, s'il ne les surprenoit par une extréme diligence. Il partit de Saint-fart au moment que son manifeste parut. Il joignit à Rotberg les troupes de Brandebourg. Il s'empara de Dunkaspial de Norlingue & de Donavert: les murailles d'Augsbourg qui tomberent en sa présence, lui firent voye pour entrer dans cette grande ville. Il toucha à Stochard l'argent du Roi pour les 4. prémiers mois de la montre de son armée. Il dissipa par une attaque imprévûë le camp que l'Empéreur assembloit à Ruthen : une chévre lui montra par où il faloit grimper pour surprendre la forteresse d'Urerberg. Il se démêla par la force & par la vîtesse de son cheval du Régiment séditieux de Riseberg, qui l'avoit environné à dessein de le tuer, & se présenta devant Inspruk avec une précipitation, qui contraignit l'Empéreur de se lever de la table & de s'enfuir à Villat sur les terres de la Republique de Venise. 1551.

Le Roi de son côté exécuta de bonne foi ce qu'il avoit promis aux Allemans. Il laissa Régente en France Catherine de Medicis sa femme. Mais le pouvoir de cette Princesse ne fut pas d'égale étenduë à celui que François I. avoit donné à Loüise de Savoye sa mére: car on lui retrancha presque tous les droits Royaux, & on ne lui permit de faire rien de considérable sans le consentement du Garde des Seaux Bertrandi, qui sous prétexte de Conseiller lui fut donné pour ajoint.

Le Connêtable fit à Vitri la revûë des troupes composées de dix mille fantassins François, de quinze mille Allemans, de quinze cens lances, de deux mille chevaux légers, & d'autant de

1551. Reïstres, (c'est ainsi qu'on appelloit la cavalerie Allemande armée de pistolets) & partirent pour aller à Toul, où les habitans le reçûrent à la prémiére sommation. Le Roi qui le suivoit, étoit déja arrivé à Joinville où il fut arrêté plus qu'il ne pensoit par un accident imprévû. La Reine qui l'accompagnoit fut malade d'une esquinancée qui fit désespérer de sa guérison ; & les deux personnes qui l'assisterent le plus dans son infirmité, furent celles dont elle avoit moins espéré de secours : les offices qu'elles lui rendirent furent à peu près semblables, mais le motif à le bien prendre ne pouvoit étre plus différent.

C'étoit la Duchesse de Valentinois & le Cardinal de Châtillon ; la Duchesse agissant par un intérêt si raffiné qu'on avoit de la peine d'abord à le comprendre. Elle n'aimoit la Reine ni ne croyoit en étre aimée: elle supposoit même que cette Princesse avoit une haine irréconciliable pour elle, fondée sur ce qu'elle lui avoit ravi le cœur de son époux ; à quoi il y avoit d'autant plus d'apparence que toutes les femmes en général, & sur tout les Italiennes en particulier comme étoit la Reine, ne pardonnoient jamais les offences de cette nature. Cependant l'aversion quelque grande & réciproque qu'elle fut, cédoit dans l'esprit de la Duchesse à la crainte.

Le Roi étoit encore jeune, & la Reine n'avoit pû l'arrêter, quoi qu'il fût vrai & qu'il avoüât lui même qu'elle étoit sans comparaison plus belle & plus agréable que ses Maîtresses. Il y avoit 18 ans qu'ils étoient mariez, & il n'étoit pas vrai-semblable que l'amour augmentât après un si long intervalle : au lieu que si la Reine mouroit, il ne faloit pas douter

que

que le Roi ne passât à de secondes nôces ; & si les 1551.
charmes de la femme qu'il épouseroit étoient plus efficaces que ceux de la prémiére, la Duchesse perdroit le cœur du Roi qu'elle avoit si long-tems possédé. Cette considération lui faisoit souhaiter la convalescence de la Reine. Mais le Cardinal de Châtillon agissoit par un autre principe. Il avoit une véritable amitié pour cette Princesse ; & soit qu'il affectât de passer pour un philosophe de qualité, qui ne se soûmettoit pas aisément aux bassesses de la Cour, ou qu'il désapprouvât la conduite du Connêtable son oncle, qui pour les maintenir s'entendoit avec la Duchesse. Il se déclara hautement pour la malade, & lui rendit tous les devoirs qu'elle eût pû attendre du plus affidé de ses domestiques. Il fut même si heureux que son zéle donna de l'admiration, sans inspirer de la jalousie, & qu'une saignée à propos sauva la vie à la Reine, afin qu'elle pût être reconnoissante.

Pendant qu'elle achevoit de recouvrer la santé, la Duchesse de Lorraine vint trouver le Roi à Joinville pour lui rendre la soûmission, à cause de la Duché de Bar, qu'elle ne pouvoit plus long-tems différer, l'Empéreur son oncle qui l'avoit excitée à la refuser, se trouvant alors trop pressé par les Allemans pour la protéger contre la France. Le Roi la reçût fort civilement ; mais il lui fit entendre qu'elle avoit témoigné trop d'attachement pour l'Empéreur, pour demeurer plus long tems tutrice d'un Prince qui devoit demeurer neutre ; & qu'il faloit que ce Prince, qui devoit un jour épouser la sœur puînée du Dauphin, fut élevé auprès de lui. Cet arrêt qui arrachoit le fils à la mére, & qui chassoit cette Princesse de la Lorraine en lui ôtant le rang qu'elle y tenoit depuis la mort

1551. de son beau-pére, fut presque aussi-tôt exécuté que prononcé. Le Comte de Vaudemont, beau-frére de la Duchesse, fut mis en possession de la tutelle, & l'on ôta au jeune Duc Mombardon son gouverneur gentilhomme du Bourbonnois, qui y étoit pour avoir autrefois suivi le Connêtable de Bourbon. Ensuite on le conduisit auprès du Dauphin, où il fut élevé dans cette maxime, qu'il n'y avoit point de sûreté pour lui que dans une entiére liaison avec la France.

La Duchesse avoit trop de cœur pour se résoudre à vivre désormais en qualité de particuliére dans la Lorraine, après y avoir été reconnuë pour souveraine. Elle en sortit, quoique les plus délicieux châteaux de la contrée lui eussent été assignés pour son doüaire; & elle aima mieux achever ce qui lui restoit de vie dans le Païs-bas sans y être employée ni considérée, que d'être à son aise dans des lieux où la France auroit du crédit,

Le Connêtable après avoir demeuré peu de jours dans la ville de Toul, s'étoit présenté devant Metz, & avoit demandé qu'il lui fût permis d'y préparer un logement pour le Roi. Pour entendre mieux ce compliment qui se faisoit à main armée, il faut supposer que la bourgeoisie de Metz étoit alors partagée en deux factions; l'une étoit du Senat, l'autre consistoit dans le menu peuple. Le Senat qui craignoit de perdre son autorité, si les François mettoient le pié dans la ville, s'excusoit sur les priviléges, qui étoient de si grande étenduë que les Empéreurs ne s'étoient réservez le pouvoir d'y entrer que quand il plairoit aux habitans. Mais le menu peuple avoit été gagné par les pratiques du Cardinal de Lenoncourt, à qui le Cardinal de Lorraine avoit résigné l'Evêché de Metz

avec

avec la clause du retour qui étoit alors en usage. 1551.

Lenoncourt étoit de la meilleure Maison & de la plus accréditée de Metz. Les biens qu'il possédoit en Champagne, & ses bénéfices situez en diverses provinces du Royaume, l'avoient rendu François ; & de plus il étoit prévenu d'une erreur qui lui étoit commune avec ceux de la Maison de Guise, & de toutes les autres de Lorraine, savoir qu'il étoit utile aux voisins de la ville de Metz qu'elle changeât de Maître quelque forme de Gouvernement qu'on y pût introduire. Sur ce principe le Cardinal de Lenoncourt avoit représenté aux plus hardis d'entre les bourgeois de Metz, que le Gouvernement de la ville appartenoit autrefois au peuple, & que le Senat l'avoit insensiblement usurpé ; qu'il n'étoit pas aisé de le recouvrer de vive force, mais que si on laissoit entrer le Connêtable, il remettroit les affaires publiques dans leur ancienne forme. La promesse étoit assez plausible pour flatter des personnes crédules ; & d'ailleurs pour la rendre plus efficace, on avoit rallumé l'aversion des pauvres pour les riches, & disposé les esprits à recevoir un changement, bien loin de se formaliser lors-qu'on le proposeroit. Ainsi la brigue étant formée, & le Connêtable assûré du succez, on fit avancer l'artillerie, & l'on menaça de battre la place, si on n'ouvroit les portes. Le Senat ordonna à la bourgeoisie de prendre les armes ; mais personne n'obeïssant, il fut obligé de prier Joubert de Platiere gentilhomme de mérite, qui fut depuis Maréchal de France, sous le nom, ou plûtôt le soubriquet de Bourdillon, d'aller trouver le Connêtable, & de convenir avec lui que les Francois entrassent dans Metz, pourvû qu'ils ne fussent pas en assez grand nombre pour donner de la jalousie & du soupçon.

1551. Bourdillon obtint bien-tôt tout ce qu'il demandoit, & retourna avec des assûrances autentiques, que le Connêtable seroit volontiers entré dans Metz tout seul pour satisfaire les Magistrats : mais que la bien-séance ne pouvoit soufrir que le prémier Officier de la Couronne de France parût sans aucun train dans une ville Impériale, & qu'il se contenteroit de se faire accompagner par deux enseignes de gens de pié. Les portes furent découvertes ; mais il y eut de la supercherie : car au lieu que les deux compagnies ne devoient étre que de six cens hommes, on les doubla. Les habitans s'apperçûrent si tard de la tromperie, qu'il y avoit déja onze cens François dans la ville, lorsqu'ils se mirent en état de les repousser. Ils y travaillerent inutilement, & leur effort ne servit qu'à donner prétexte au Connêtable d'introduire le reste de l'armée dans Metz.

Aussi-tôt que le Roi y eût fait une entrée magnifique, on résolut d'en faire une ville de guerre, & l'on commença par la ruïne des maisons de plaisance qui étoient au-tour : en-suite on abatit le quartier qui se trouvoit commandé par une colonne située au de-là des murailles ; & l'année suivante les cinq fauxbourgs fermez qu'on y démolit, plus grans sans comparaison que la ville, & le grand nombre des maisons qu'il falut abatre pour bâtir la citadelle, réduisit Metz de grande cité qu'elle étoit auparavant, en l'état où elle est encore aujourd'hui.

* La conquête si facile d'une place de telle importance, intimida le Pape de sorte, qu'il forma le dessein de s'accommoder en toutes maniéres avec la France. Il en fit avertir le Cardinal de Tournon, qui accourut incontinent à Rome de Venise où il étoit retiré. Le Connêtable ne

l'ayant

l'ayant pû souffrir à la Cour ni dans le Royaume. 1551.
L'affaire se conclut en deux conférences, parce que les deux parties avoient une égale avidité de sortir de cet embarras. Le Pape qui n'aimoit que l'oisiveté & les plaisirs tranquiles, s'étoit fait une extréme violence pour entrer en guerre, & prévoyoit assez qu'il ne pourroit fournir à l'extréme dépense qu'elle attiroit.

Il n'étoit donc pas plus difficile de ramener son inclination dominante, que de ramener un fleuve détourné dans son ancien lit. Le Cardinal de Tournon faisoit beaucoup pour son Maître en le rajustant avec le St. Siége. Car outre qu'il lui conservoit Parme & la Mirandole, il le mettoit en état de continuër ses progrez en Allemagne avec plus de réputation, celle de l'Empéreur étant affoiblie par cette défection. Il n'y eut aucun article secret; & les publics furent que le St. Siége demeureroit neutre entre l'Empéreur & le Roi très-Chrétien; qu'il y auroit suspension d'armes pour deux ans sur le territoire de Parme & de la Mirandole; que le Pape durant cet intervalle n'assisteroit en aucune maniére un des deux partis, & ne permettroit aucune levée sur ses Etats; qu'Horace Farneze seroit rétabli dans Castro sous la caution des Cardinaux ses fréres; que Monte neveu de sa Sainteté remeneroit ses troupes dans l'Etat Ecclésiastique; qu'il y auroit un tems limité dans lequel l'Empéreur pourroit joüir des avantages de la tréve, pourvû qu'il acceptât les conditions à l'égard des territoires de Parme & de la Mirandole seulement; & qu'au bout des deux les Farnezes seroient libres de traiter avec qui que ce fût sans le consentement de la France.

La nouvelle de ce Traité surprit d'autant plus l'Empéreur, qu'elle arriva durant sa

1551. déroute. Il diſſimula néanmoins la meilleure partie de ſon dépit ; & ſe contenta de dire qu'il s'étonnoit que ſa Sainteté l'abandonnât dans une querelle où il n'étoit entré que pour elle. Il eſpéroit que le Traité ne ſeroit point accompli, ſur ce qu'il n'y avoit aucune apparence que Monte levât le ſiége de la Mirandole, quelque ordre qu'il eût de ſon oncle. C'étoit un jeune ambitieux extraordinairement brave, né pour les armes, aimant à faire les fonctions de ſimple ſoldat, quoi qu'il ne réüſſit pas mal en celle de Général, prévenu que s'il prenoit la Mirandole, on lui en donneroit l'inveſtiture ; & aſſez puiſſant ſur l'eſprit de ſa Sainteté pour lui faire changer d'avis. Mais on apprit peu de jours après que s'étant mis en embûche pour ſurprendre la cavalerie de Termes, il avoit été lui-même ſurpris & tué, avec d'autant moins d'égard à ſa qualité, qu'il s'étoit déguiſé pour agir plus librement. On s'étoit figuré que le Pape, qui n'avoit point d'autre neveu, expireroit de regret en apprenant ſa perte ; & perſonne n'avoit la hardieſſe de lui en porter la nouvelle. Il y eut pourtant un de ſes domeſtiques aſſez imprudent pour le lui dire, ſans uſer de précautions : mais il en témoigna de la joye au lieu d'être accablé de triſteſſe ; & ceux qui chercherent la cauſe d'un évenement ſi bizarre, découvrirent enfin que l'affection pour ſon neveu, qui étoit la ſeule dont il fut touché, lui étoit à charge, & qu'il recevoit avec quelque ſorte de raviſſement la faveur que la fortune venoit de lui faire, en briſant ſon lien, puis-que rien n'étoit plus capable déſormais de l'empêcher de vivre à ſa mode ; & l'Empéreur fruſtré de ſon eſpérance, accepta la paix pour ce qui regar-

gar-

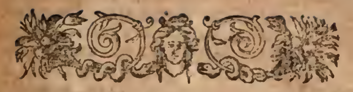
gardoit Parme & la Mirandole. Ainsi le Roi n'ayant plus d'autres affaires en Italie que celles du Piémont, il avança jusqu'à Saverne dans l'Alsace, afin d'entrer dans Strasbourg par la même ruse qui lui avoit réüssi à l'égard de Metz. Il fit demander des vivres aux Magistrats, qui lui envoyerent ce qu'ils purent tirer de la ville sans incommoder les bourgeois: mais le Connêtable feignant de n'être pas content, ajoûta qu'il fût permis à ses soldats d'aller achéter dans la ville les choses dont ils manqueroient, & aux marchans de venir êtaller leurs denrées dans le camp. Les Magistrats répondirent qu'ils ne le pouvoient sans attirer sur eux les prémiers effets de la fureur du peuple, persuadé que sa liberté dépendoit de ne laisser entrer aucun François dans Strasbourg; & ni les menaces du Connêtable le plus rude homme du monde, ni les approches des troupes qui feignirent en même tems d'investir la place, n'altererent en rien cette ferme résolution. On les eût poussé davantage, si la double solde qu'ils avoient promise à tous les gens de guerre qui les viendroient assister dans leur besoin, n'eût attiré dans la ville 3000. des meilleurs soldats qui fussent dans les cercles voisins. Ce renfort leur donna loisir de respirer, jusqu'à la nouvelle de l'accommodement de Maurice avec l'Empéreur, qui les mit tout-à-fait hors de danger. 1551.

Le Roi des Romains voyant le Tirol perdu & l'Empéreur chassé, avoit offert à Maurice sa carte blanche, pourvû que les François fussent exclus de l'accommodement; & Maurice l'avoit acceptée sans autre formalité, que de faire insérer dans le Traité que sa Majesté Impériale donneroit au Roi très-Chrêtien une satisfa-

1551. tisfaction raisonnable sur ses prétentions. Une infidélité si visible qui ôtoit aux François l'espérance de poursuivre leurs conquêtes, & les réduisoit à la nécessité de défendre leurs frontiéres, rappella le Roi de l'Allemagne, & le fit entrer dans le Luxembourg pour prendre sa revanche des feux que l'armée des Païs-bas allumoit en Champagne. La prémiére qu'il attaqua fut Roguedemaire, où les plus belles Dames du païs s'étoient réfugiées comme en lieu de sûreté, & où les maisons du voisinage les mieux accommodées avoient mis en dépôt ce qu'elles avoient de plus précieux. Les assiégeans qui le sçûrent n'attendirent pas que la brêche fut raisonnable pour donner l'assaut, & la crainte qu'ils eurent d'une composition qui leur ôteroit le pillage, les fit entrer par une ouverture, où deux personnes avoient peine à passer de front. Damvilliers se défendit mieux; mais aussi la garnison n'obtint point d'autre grace que celle de la vie. Châtillon Colonel de l'infanterie profita seul de ce qui s'y trouva, & quoi qu'il eut très peu de biens, on ne laissa pas de murmurer contre lui, pour s'être fait donner ce qui devoit être commun.

Fin du second Livre.





HISTOIRE DE HENRI SECOND.

LIVRE TROISIEME.

Contenant les choses les plus mémorables arrivées sous son Régne durant les années 1552. & 1553.

1552. FErdinand de Sanseverin Prince de Salerne vint trouver le Roi devant Damvilliers, pour lui demander un azile, & fut reçû avec toute la civilité dûë à sa naissance & à son mérite. Il avoit été assez heureux pour épouser la plus belle personne de son siécle, & assez malheureux tout ensemble pour rencontrer un beaupére le plus dénaturé qui fût jamais. Sa femme étoit Marie de Tolède fille de Dom Pedro Viceroi de Naples, Ministre sage, rafiné, capable de toutes sortes d'affaires, & d'une prévoyance surprénante: mais politique au delà de l'imagination, remuant, broüillon & si attentif au bien de son Maître, qu'il fermoit les yeux à tout lorsqu'il s'agissoit de l'agrandir, & de le servir à son gré. Il étoit possédé du désir de se rendre considérable en sacrifiant les intérêts de son gendre à ceux

1552. de l'Empéreur ; & il avoit commencé par le Duc de Florence, qui ne s'étoit pas sans peine garanti de ses embûches : en-suite il avoit machiné la ruïne du Prince de Salerne, sans autre fondement sinon, qu'il étoit Chef d'une famille la plus attachée de celles de Naples à la faction d'Anjou, & la derniére qui avoit quitté le parti de France. Mais il n'avoit pas été possible de réüssir d'abord dans cet infame dessein, parce que les Neapolitains s'étant révoltez pour éviter l'inquisition, le Prince de Salerne êtoit demeuré fidéle, & avoit contribué plus que toutes les forces d'Espagne, à les faire rentrer sous la domination de l'Empéreur. On ne laissa pas néanmoins de remarquer le crédit qu'il avoit eu dans sa patrie, & la confiance que la Noblesse avoit témoignée en lui, pour lui en faire deux crimes irrémissibles immédiatement après que le calme eût été rétabli dans le Royaume. On le rendit prémiérement suspect, & depuis on le chargea de tant de calomnies, que l'Empéreur crût être obligé de lui mander qu'il le vint trouver en Allemagne. Il se présenta devant sa Majesté Impériale dans la posture d'un homme à qui la conscience ne reprochoit rien, & il répondit si nettement à tous les Mémoires envoyés au Conseil Impérial contre lui, qu'on le renvoya absous.

Les excuses qu'on lui fit ne le satisfirent pas, à cause qu'on refusa de lui nommer sa partie: il demeura chez lui, mais il n'y demeura pas long-tems sans la découvrir, & fut averti de si bonne part qu'il n'en pouvoit douter, que le Viceroi son beau-pére avoit attiré des assassins pour le tuer; & comme il n'y avoit point d'autre remede à son mal que la fuite, il se bannit volontairement. Il chercha la retraite de ceux

que

que l'Eſpagne perſécutoit : mais il n'eut pas de meilleure avanture que les Strozzi, qui l'avoient précédé. Il dépenſa comme eux en France ce qu'il y avoit apporté, & il mourut ſi pauvre que Maiſonfleur, gentilhomme Provençal ſon ami, fut obligé de faire une quête pour ſes funerailles. 1555.

Le Duc de Somme qui avoit pris le même parti, fut ſur le point d'être encore plus malheureux ; car il s'attendoit à porter ſa tête ſur un échafaut, ſi celui qui le tenoit ne lui eût ſauvé l'honneur & la vie, en lui donnant la liberté devant que les Eſpagnols l'euſſent reconnu : elle ne lui ſervit pourtant que pour demeurer plus long-tems dans l'indigence.

Le Prince de Melfe n'avoit pas laiſſé de quoi marier ſes deux derniéres filles, & le Duc d'Atrie, chef de la Maiſon d'Aquavita, qui avoit épouſé l'ainée, eût été contraint par la même raiſon d'enfermer la ſienne dans un cloître, ſi elle n'eût inſpiré de l'amour au Comte de Châteauvillain qui l'épouſa.

Il n'y eut de toute la nobleſſe de Naples devenuë Françoiſe, que Jules Bronoace, qui ſe laſſant de faire la cour aux tréſoriers de l'épargne pour une penſion dont il n'étoit payé qu'à demi, s'aviſa de faire demander de bonne heure ſa grace en Eſpagne par un ami qui l'obtint. Il gagna depuis l'amitié de Jean d'Aûtriche, qui lui fit tant de bien que ceux qui lui avoient été confiſquez n'étoient rien en comparaiſon. Mais les exemples étranges ne touchent que foiblement, quand on eſt prévenu d'une violente paſſion.

Le Prince de Salerne qui ne penſoit qu'à ſe venger de ſon beau-pére, contribua lui-même à ſe tromper, en ſe figurant qu'il ſeroit plus heu-

1552. ceux que ses compatriotes. Il passa quatre jours à conférer avec le Roi sur les moyens de renouveller au Royaume de Naples la revolte qu'il avoit appaisé. Il exagéra les intelligences qu'il avoit dans le païs, & se fit donner une commission pour aller en Italie, afin d'en être plus proche lors-qu'elles éclateroient.

Le Roi partit de Damvilliers pour aller à Toul, où le Cardinal de Lorraine le fit entrer. C'étoit une ville Impériale qui s'étoit mise en liberté pour la nécessité que les Empéreurs avoient eu de gagner la bourgeoisie afin de l'opposer aux François, & par l'argent qu'elle leur avoit donné. La justice s'y rendoit depuis 800. ans au nom de l'Evêque: mais le Magistrat séculier commençoit insensiblement à l'usurper, soit que les Ecclésiastiques ne s'acquitassent pas de leur devoir avec assez d'exactitude, ou que ce fût alors la mode par toute l'Allemagne d'ôter à l'Eglise ce que la piété des fidéles lui avoit autrefois donné. La ville de Verdun ouvrit ses portes à l'exemple de celle de Toul. Il y avoit près d'un siécle que les Princes de la Maison de Lorraine en étoient Evêques; & le Cardinal qui l'avoit reçû de son oncle dans une paisible jouissance de toutes sortes de jurisdiction, prétendoit le laisser à son neveu avec la même autorité. Il avoit plusieurs fois averti les Magistrats de modérer leur avidité sur la jurisdiction: & ses prieres au-lieu d'être considérées, n'avoient abouti qu'à demander un réglement semblable à ceux que les villes de Bâle & de Cologne avoient reçû de leurs Evêques pour le partage entre le Senat & l'Eglise.

Le Cardinal irrité de ce discours, ne s'étoit point amusé à représenter aux bourgeois l'injusti-

l'injustice de leur prétention, de peur de contribuer à les jetter dans une communauté d'intérêts, qui lui auroit en-suite attiré la haine de tous les particuliers. Il avoit mieux aimé les diviser en animant les pauvres contre les riches, qui ne les appelloient point à leur tour aux principales charges de la Republique; & lors-qu'il avoit senti sa brigue assez puissante pour introduire les François malgré les Magistrats, il avoit mandé le Connêtable qui s'étoit saisi de Verdun sans tirer l'épée. Le Roi n'y eût pas plûtôt fait son entrée & mis Tavannes pour Gouverneur, que le Cardinal assembla le peuple, & lui représenta les dégrez & les intrigues dont s'étoit servi le Senat pour usurper sur les Evêques la jurisdiction de la ville. En-suite il proposa de nouvelles loix qu'il avoit dressées, à dessein de dégrader le Senat & de partager l'autorité avec le Roi comme protecteur. Elles furent acceptées nonobstant l'opposition du Senat: mais ceux qui succéderent à l'Evêché ne profiterent pas long-tems du droit que l'Evêque avoit recouvré. 1552.

La surprise de Verdun facilita le siége d'Ivri, qui fut assiegé aussi-tôt que l'on eût fait semblant de s'attacher à Mommedi. La batterie fut si furieuse, qu'il n'y en avoit point eu de semblable depuis l'invention de l'artillerie; 36. gros canons tirerent durant deux jours entiers & deux nuits sans discontinuër, & réduisirent ainsi les assiégez à l'impossibilité de réparer aucune de leurs brêches.

Le Comte Pierre Ernest de Mansfeld, Gouverneur de Luxembourg qui s'étoit jetté dans la place, étoit néanmoins résolu de soûtenir l'assaut: mais 3000. Allemans qui composoient la meil-

1552. meilleure partie de la garnison, lui déclarerent qu'ils ne combattroient point. Il fut si transporté de colére pour une telle lâcheté, qu'il perdit le jugement. Car après avoir délivré un prisonnier François pour avoir un témoin de la lâcheté de ses gens, il sortit avec lui pour dresser avec le Connêtable les articles de la capitulation. Le Connêtable l'amusa jusqu'à ce qu'il se fût écoulé un espace de tems assez long pour persuader aux assiégez que le traité étoit conclu. Il leur fit dire en-suite que tout étoit d'accord, & les Allemans ouvrirent la porte sans autre éclaircissement. La place ne fut pourtant pas abandonnée à la discrétion des vainqueurs, parce que le Connêtable, qui en avoit obtenu le pillage, y avoit fait entrer d'abord sa compagnie d'hommes d'armes & celle de son fils, qui le lui conserverent tout entier. Les vieux soldats frustrés du gain qu'ils prétendoient leur être dû, ne voulurent plus servir, & laisserent l'armée par une desertion presque générale, dans l'impuissance de continuër les progrez. Le Connêtable traita Mansfelt selon sa maniére ordinaire d'agir, c'est-à-dire avec une fierté dédaigneuse. Mais Mansfelt lui répondit en même stile qu'il s'étoit défendu sans user de supercherie, & qu'on n'auroit pas eu si bon marché de lui, si sa garnison eût été toute Espagnole ou Walonne : on le retint long-tems prisonnier pour la sûreté d'Andelot & de Sipierre, que l'Empéreur refusoit de mettre à rançon. Mais on le traita beaucoup mieux dans le château de Vincennes, que ne l'étoient ces deux gentilshommes à Milan, où les livres hérétiques que l'on donnoit à lire à Andelot, le rendirent le fleau de sa patrie en lui inspirant les erreurs de Calvin.

Le

Le Connêrable quoi qu'afoibli presque de la moitié, ne laissa pas de prendre encore Montmedi & Chimay, ni de donner 3000 hommes de pié & 200 chevaux au Duc de Boüillon, qui prit si finement ses mesures qu'il recouvra avec ce peu de troupes la ville & la Principauté dont il portoit le nom, que son ayeul avoit perdu 30 ans auparavant. Hauterive qui la défendoit pour l'Empéreur, eut la tête trancheé en punition de sa lâcheté ; & le Roi malade des fatigues endureés pendant une campagne de plus de 3 mois, retourna en France après avoir licentié une partie de ses troupes étrangéres, & distribué le reste dans ses nouvelles conquêtes. 1552.

La prosperité de ses affaires d'Italie ne contribua pas peu à sa guérison ; car encore que son voyage d'Allemagne, & les sommes immenses employeés pour faire subsister l'armée des Allemans l'eussent empêché de fournir à Brissac ce qui étoit nécessaire pour conserver le Piémont ; & qu'au contraire l'Empéreur eût envoyé pour l'attaquer 150000. écus à Gonzague : Brissac se défendit avec tant de diligence, & se prévalut de la valeur de ses troupes avec tant de bonheur, que Gonzague ne prit sur lui que deux foibles châteaux. Le dessein des Impériaux étoit de s'emparer du Marquisat de Saluces, par le moyen d'un bâtard resté seul de cette Maison que les peuples souhaittoient pour leur Maître faute de légitime. Le bâtard, qui s'appelloit Auguste, étoit demeuré d'accord avec Gonzague, de se mettre à la tête des troupes d'Espagne, & de les introduire ainsi dans les places du Marquisat, que sa présence & son crédit obligeroit à se rendre, à condition qu'on lui don-

1552. donneroit en-ſuite une récompenſe proportionnée à la grandeur de ce ſervice dans le Milanois ou dans le Royaume de Naples. L'Empéreur qui ne délibéroit jamais lors-qu'il ne s'agiſſoit que de promettre en Général, avoit ratifié le Traité, & c'étoit pour cette ſeule conſidération qu'il avoit épuiſé ſon épargne pour faire tenir à Gonzague les 160000. écus dont on a parlé. Gonzague en leva de nouvelles troupes & Dragonere ſe trouva trop foible pour lui réſiſter : mais il eût infailliblement échoüé devant Montemarine s'il n'eût uſé de perfidie. Celui qui commandoit dans la place étoit ami du bâtard de Saluces, & ſe laiſſa d'autant plus aiſément perſuader, d'aller parler à lui, qu'il le voyoit ſeul, & qu'il n'avoit encore rien appris de l'irruption des Eſpagnols dans le Marquiſat : le bâtard l'amuſa ſi long-tems qu'un parti de cavalerie Impériale eut le loiſir d'arriver & de l'enlever. Il y eut auſſi-tôt une potence dreſſée à la vûë de la place, qui ſe rendit pour exemter de la corde ſon Commandant. Mais comme on attendit qu'il fut ſur l'échelle pour capituler, la crainte & l'indignité du ſupplice l'agiterent avec tant de véhémence qu'il ſua du ſang par toutes les parties de ſon corps. Gonzague attaqua . . . . . . mais Briſſac l'obligea de lever le Siége, & de terminer par une honteuſe retraite la campagne qu'il s'étoit promis de finir par la priſe de Ravel, de Savillan, & de Braconis. La plûpart de l'armée ſe débaucha depuis faute de ſoldats, & l'Empéreur ayant mandé depuis au Marquis de Matignon de lui mener celle qui avoit aſſiégé Parme & la Mirandole, les François qui avoient défendu ces deux places avec une patien-

patience qui ne leur étoit pas ordinaire, renforcez de 4000 fantassins que le Cardinal de Ferrare venoit de lever, s'assemblerent sur les terres des Veniciens pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire de plus important pour le service du Roi. Le Prince de Salerne proposa l'entreprise de Naples, & soûtint qu'elle étoit plus aisée à réüssir & de moindre dépense que nulle autre, parce que le Viceroi son pére manquoit presque également de toutes les choses nécessaires à la défensive. Il ajoûta que dans les conférences secrétes qu'il avoit euës avec le Roi très-Chrêtien & le Connêtable, sa Majesté lui avoit montré une lettre d'Aramon son Ambassadeur à Constantinople, qui mandoit que la flotte de Solyman s'alloit mettre à la voile pour arriver au commencement de l'êté sur les côtes d'Italie, & pour agir de concert avec les François; d'où il étoit aisé de conclure que la Noblesse de Naples maltraitée depuis si long-tems, ne perdroit pas une occasion favorable de se révolter, & attireroit les peuples à suivre son exemple. 1552.

Mais cét avis étoit sujet à deux inconveniens inévitables; l'un que la même difficulté qui avoit empêché tous les desseins du feu Roi sur Naples subsistoit encore, en ce qu'il faloit laisser derriére la Duché de Milan; l'autre que le Viceroi avoit gagné par argent César Monaciole confident du Prince de Salerne, & participant de tous les secrets; ce qui vrai-semblablement avoit révélé toutes ses intrigues, & nommé tous les gentilshommes qui s'entendoient avec lui: de là vint que lés Marêchaux d'Esté & de Tournon, le Marêchal de Termes, Odot de Salve Ambassadeur de France à Venise, Corneille

1552. neille Bentivolio, le Comte de Mirandole, & deux des députez des Farnezes convaincus d'une part qu'il ne faloit penser à Naples qu'après avoir recouvré Milan ; & de l'autre que Milan n'étoit plus en état d'être attaqué depuis l'accommodement de Maurice avec l'Empéreur, conclurent qu'il valoit mieux employer les armes du Roi, & solliciter les Siennois de recouvrer leur liberté, par l'assûrance qu'ils auroient d'être secondez par les troupes de la Mirandole, & par la flotte des Turcs ; parce que leur ville étant située au nombril de l'Italie, & la plûpart de son territoire s'étendant depuis le long de la mer, elle pouvoit étre plus aisément secouruë ; & tenir en jalousie tous les Etats que l'Empéreur possédoit aux environs. Bentivole fut député pour avertir de ce dessein la Cour, qui l'approuva, & l'on fit cependant courir le bruit qu'on en vouloit au Royaume de Naples. Le Viceroi de Tolede le crût, ou feignit de le croire, & obtint par ses importunitez l'argent & les munitions destinées pour la garnison de Sienne. Il n'y avoit que le Pape capable de déconcerter l'entreprise : on envoya pour l'amuser Loüis de St. Gelais Lansac gentilhomme de naissance, de capacité, d'intrigues & de mérite, qui s'aquita admirablement de sa commission. Car après s'étre insinué dans l'esprit & dans la familiarité de Jules III. par sa complaisance, par son humeur enjoüée, par ses réponces surprenantes, & par le talent qu'il avoit de faire mieux un conte qu'aucun autre de son siécle, il persuada que sa présence dans l'Etat Ecclésiastique, étoit nécessaire pour empêcher les Turcs de descendre, & prépara cependant tout ce qui manquoit à l'exécution du dessein sur Sienne, & qui ne se pouvoit attendre du côté de Rome. Toutes

tes ses précautions furent bien capables de surprendre la vigilance des Ministres de l'Empereur en Italie, & principalement de Mendoze qui y avoit le plus d'intérêt : mais elles ne purent jetter de la poudre aux yeux du Duc de Florence, ni de ses Emissaires, qui s'étant accordez sur le soupçon qu'ils avoient des François, avertirent Mendoze qui se divertissoit à Rome, de retourner au plûtôt dans son Gouvernement. On a déja remarqué qu'il y avoit de la jalousie entre Mendoze & le Duc de Florence : cela venoit de ce qu'ils aspiroient également à la domination de Sienne, & qu'ils étoient tous deux persuadez qu'ils s'empêcheroient l'un l'autre d'en obtenir l'investiture de l'Empereur. Ainsi tout ce qui venoit à Mendoze de la part du Duc lui étoit suspect, & l'avis du dessein des François sur Sienne passa dans son esprit pour une fausse nouvelle, inventée par son rival à dessein de lui ôter le soin général des affaires de l'Empereur, qu'il prenoit à Rome en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & de le confiner dans Sienne. Sur cette prévention il écrivit à François Alavo, qui commandoit la garnison de Sienne, de se tenir sur ses gardes, & pour embarasser à son tour le Duc, il le pressa d'envoyer à l'attaque les troupes qu'il s'étoit obligé de fournir au cas que Sienne fut en danger. Le Duc ne se contenta pas d'envoyer 3000 hommes de pié & 300 chevaux de ses meilleures troupes : mais sachant que si Sienne avoit à se révolter, elle le feroit infailliblement à la sollicitation des bannis, qui n'en pouvoient approcher que par le territoire de Petillan, il conjura Nicolas Ursin Seigneur du lieu, de s'opposer à leur passage. Ursin étoit un homme intrépide, mais dénaturé, qui se fâchant de ce que Jean François son pére vivoit 1552.

1552. trop long-tems, avoit formé le dessein de le dépoüiller, & s'étoit adressé au Ministre de l'Empéreur en Italie, pour être assisté de leurs troupes dans cette action barbare. Les Ministres lui avoient accordé d'abord sans peine ce qu'il demandoit pour deux raisons; l'une qu'ils étoient persuadez que son pére avoit l'inclination toute Françoise; l'autre qu'ils espéroient d'attirer par là dans leur parti la Maison des Ursins. Ils étoient donc convenus d'une espéce de transaction, qui portoit qu'Ursin seroit établi en toutes maniéres dans le fief de Petillan, dont son pére étoit déchû par ses intrigues avec les ennemis de l'Empéreur: & qu'en-suite la garnison destinée à la garde du lieu seroit entretenuë aux dépens du même Empéreur, à condition qu'Ursin & & ses successeurs agiroient toûjours de concert avec les Gouverneurs du Milanois, & les Vicerois de Naples. Ainsi le Comte de Petillan avoit changé de Maître, mais lors-qu'Ursin s'étoit adressé à Gonzague pour la solde de ses gens de guerre, il n'en avoit tiré que des excuses fondées sur ce que l'épargne de l'Empéreur étoit épuisée; soit que les Espagnols crûssent avoir assez fait de commettre le pére avec le fils d'une maniére qui les rendit irréconciliables, ou qu'ils fussent persuadez qu'Ursin, après ce qu'il venoit de faire, n'étoit plus en état de se détâcher de leurs intérêts, n'y ayant plus de sûreté parmi les François: mais ils ne connoissoient pas assez l'inconstance & la brutalité de ces scelerats; & le Duc de Castres son ami informé de son ressentiment par lui-même, entreprit de le gagner. Il lui envoya Jerôme Venturino pour lui représenter qu'il pouvoit

pouvoit par une ſeule action ſe venger des Eſpa- 1552.
gnols, ſe tirer de leur dépendence, rétablir ſon ami dans la ſouveraineté de Sienne, & ſe maintenir avec lui contre toutes ſortes de perſonnes. Urſin témoigna le goût qu'il prénoit à ces propoſitions, & Venturino témoigna que les François avoient une intelligence infaillible ſur Sienne: & qu'au lieu de la conſerver à cauſe qu'elle étoit trop éloignée de leurs Etats, ils en vouloient gratifier le Duc de Caſtres gendre de leur Roi, par un trait de générofité qui noirciroit d'autant plus l'Empéreur, que ce Prince bien loin de donner des Etats au Duc de Florence ſon gendre, n'avoit rien oublié pour lui ôter tout ce qu'il poſſédoit. Urſin répondit qu'il ſe trouvoit obligé de la confiance que le Duc prénoit en lui, & qu'il lui ſouhaitoit un heureux ſuccez. Venturino répondit que ce ſuccez dépendoit uniquement du paſſage des exilez par le Comté de Petillan, qu'il n'y avoit qu'à fermer les yeux durant quelques heures pour rendre le Duc de Caſtro ſouverain de Sienne, que ce Duc répondroit que les habitans de Petillan ne recevroient aucun dommage, & qu'il ſe chargeroit d'en payer la garniſon. Cette derniére circonſtance effaça dans l'eſprit d'Urſin ce qu'il y avoit de hazardeux & de téméraire dans les autres: il reçût de l'argent contant, & conſentit au paſſage des exilez.

Cette négociation fut ſuivie d'une autre pour la même fin, qui n'ûet pas été ſi favorable aux François, ſi les Eſpagnols n'euſſent contribué ſans y penſer à la faire réüſſir. Il y avoit déja-longtems que Lanſac preſſoit le Pape de permettre que des gens de guerre, qu'il diſoit

1552. avoir levez dans la Duché d'Urbin, traversassent le territoire de Viterbe, & le Pape qui se défioit du véritable dessein des François, l'avoit constamment refusé tant que les Ministres d'Espagne lui avoient gardé le respect : mais ils le perdirent dans une occasion trop remarquable pour être dissimulée. Mendoze fut rencontré la nuit par le Chevalier du guet à une heure indûë, & obligé selon la coûtume de s'arrêter & de souffrir que l'on foüillât dans son Carrosse, pour savoir s'il n'y avoit point d'armes à feu : comme il le voyoit le plus fort il lui prit envie de se dispenser de la loi & de passer outre: l'Officier s'y voulut opposer ; mais sa résistance ne servit qu'à lui faire donner trois coups, dont il s'alla plaindre au Pape.

Sa Sainteté indignée que son Officier eût été battu en exerçant les fonctions de sa charge, ne fit point de bruit, mais se vengea mieux que si son ressentiment eût éclaté. Elle écrivit au Cardinal de Carpi Lieutenant de Viterbe, de laisser passer les gens de guerre qui marchoient vers le territoire de Sienne. Picolomini & Americi qui les conduisoient, avoient falsifié un ordre qu'ils soûtenoient être écrit de la propre main de Mendoze, & cet ordre portoit qu'on eût à les recevoir par tout. Cette ruse toute grossiére qu'elle étoit leur ouvrit le chemin jusqu'à Sienne, où leur intelligence ne laissoit pas de subsister, quoi qu'elle eût été déconcertée. Jules Salvio l'un des plus considérables bourgeois qui avoit été pressé d'en être, n'y avoit prêté l'oreille que pour connoître le nombre & la qualité des complices, & pour les révéler aux Espagnols : mais pour leur multitude on avoit fait différer la punition jusqu'à ce que Doria, qui portoit dans ses galéres

léres 3000. ſoldats à Naples, eût relâché à Piómbain ou à Livorne : mais Doria refuſa abſolument de mettre aucun de ſes gens à terre ſur un ordre précis qu'il montra de ne s'arrêter en aucun lieu juſqu'à ce qu'il eût débarqué ſes Allemans à Naples. Alava fut donc réduit à ſe contenter défendre aux complices de ſortir de leurs maiſons, & à convoquer ceux de ſa faction, pour ſavoir de quelle maniére on agiroit avec les exilez. L'avis qui fut ſuivi fut de leur envoyer un ordre ſigné par les principaux du Conſeil, de ſortir inceſſamment des terres de la Republique. Les exilés répondirent qu'ils ne connoiſſoient point cette Republique, & qu'ils étoient venus pour mettre en liberté leur patrie ; qu'ils avoient aſſemblez pour les ſeconder la flotte des François, & celle des Turcs, qui s'étoient irritez, & venoient à toute rame au port, & que ſi les Eſpagnols qui étoient dans Sienne vouloient penſer à leur ſureté, ils n'avoient point de tems à perdre. Ces derniéres paroles qui n'avoient été prononcées que pour intimider Alava, eurent plus d'effet qu'on ne s'en étoit promis, puiſqu'elles perſuaderent à ce Commandant qu'il faloit que les exilés fuſſent aſſurez de toute la bourgeoiſie de Sienne. Ils ne l'étoient pas néanmoins de tout, ni même de la moitié : car avant que les Eſpagnols fuſſent entrez dans la ville, elle étoit diviſée en deux factions, l'une de la Nobleſſe, & l'autre du peuple. La Nobleſſe compoſée des anciennes familles s'étoit emparée de l'autorité publique, & Mendoze qui déſeſpéroit de la gagner, l'en avoit privée pour introduire le même

1552.

1552. me peuplé dans les principales charges, afin de l'engager à la défense d'un Gouvernement où il avoit part : son dessein avoit réüssi de sorte que la Noblesse s'étoit d'elle-même bannie, & le peuple étoit demeuré si ferme dans le parti des Espagnols, que si Alava lui eût témoigné tant soit peu de confiance, il se fût infailliblement rangé sous ses enseignes. Et de fait il lui offrit son service au tems qu'il en avoit le plus de besoin : mais la prévention dont on a déja parlé, l'empêcha de l'accepter, & le peuple qui n'en pouvoit ignorer la cause, en demeura tellement indigné qu'il passa dans l'autre extrémité, & fut des plus ardens à favoriser la Noblesse. Alava s'apperçût assez tard de la faute qu'il avoit commise, & se mit en devoir de la reparer, en appellant à son secours les Florentins qui étoient sa derniére ressource. Othon de Monte Agusto, l'un des meilleurs Officiers du Duc de Florence, lui mena aussi-tôt 400. hommes choisis, qui étant joints à autant d'Espagnols, dont la garnison étoit composée, se saisirent des postes les plus avantageux : mais les bannis se présenterent en même tems devant la porte de Rome qu'ils brûlerent, & faisant entrer par là les armes dont ils avoient fait provision, les distribuerent au même peuple, qui les aida à chasser les Espagnols & les Florentins des places publiques, & à les contraindre de s'enfermer dans la citadelle. Ce succez n'étoit pas si grand qu'il paroissoit : car encore que toute la ville fût soûlevée, elle n'étoit absolument pas hors de la crainte de tomber dans la prémiére sujettion, si les troupes du Duc de Florence assem-

assemblées à Lastagia eussent attaqué la ville qui étoit ouverte du côté de la citadelle, avant que les bourgeois eussent eu le tems de se retrancher. Pour remedier à cet inconvenient, les Siennois après avoir rétabli l'ancienne forme de leur Gouvernement dans une assemblée qui se passa sans tumulte, dépêcherent vers le Duc de Florence, Calinte Gorini, pour lui remontrer que la révolution arrivée n'étoit ni contre l'Empereur ni contre lui ; que les armes avoient été prises seulement pour mettre un frein à la cruauté de Mendoze, & à l'insolence des soldats Espagnols ; & que comme la Republique étoit résoluë de demeurer sous la protection de l'Empereur qui l'avoit autrefois renduë si florissante ; elle espéroit aussi que le Duc de Florence, qui vivoit sous la même protection, ne s'opposeroit point à l'entier recouvrement de sa liberté. Le Duc qui ne vouloit ni contenter les Siennois, ni les réduire au désespoir, répondit qu'ils pouvoient attendre de lui toutes les marques d'amitié & de bon voisinage, pourvû qu'ils ne se déclarassent point ni contre l'Empire ni contre l'Empereur, & nomma deux Ambassadeurs, Hyppolite de Comege & Leon de Sant, pour retourner à Sienne avec Corini, sous prétexte de complimenter le nouveau Senat sur son établissement ; mais en effet pour savoir d'Alavà & de Montago renfermez dans la citadelle, dans quel tems ils seroient contraints de capituler. 1552.

Il fit cependant couler à Stagia de nouvelles troupes, pour tâcher de leur envoyer du secours. Mais il demeura tout déconcerté au retour

 de

de ſes Ambaſſadeurs, qui l'avertirent que la
1552. Religion de Mendozé étoit inexcuſable, en ce qu'il n'y avoit dans la citadelle ni vivres ni poudres, & que ceux qui la défendoient ſe trouvoient également incapables de ſe défendre, & d'attendre un blocus.

Il n'y avoit donc point alors de meilleur ſervice à leur rendre que d'empécher qu'ils ne fuſſent attaquez ; & le Duc pour en détourner les Siennois, leur fit entendre par Marel Agóſtino leur compatriote & leur Emiſſaire ; qu'ils retourneroient infailliblement ſous la domination des Eſpagnols, s'ils ſe hâtoient de preſſer la citadelle, parce que Doria débarqueroit auſſi-tôt ſes 4000. Allemans, & ſe joindroit avec la cavalarie qu'Alexandre Vitelli & Aſcagne de la Corne commandoient dans l'Etat de Piombino. Agoſtino ajoûta de lui même que le Duc ne pourroit alors s'empécher de joindre ſes forces à celles des Eſpagnols, comme y étant obligé par l'inveſtiture: mais que ſi la Republique ſe contentoit d'un côté de bloquer la citadelle, & de recouvrer de l'autre ſon territoire ſans appeller les étrangers dans la Toſcane, où on chercheroit les expédiens de s'accommoder avec l'Empéreur, à condition qu'elle demeureroit en liberté. Le temperament fut écouté par le Senat ; & la ſeule difficulté qui s'y trouva fut, que le Duc avant que de ſe méler de la négociation demandoit des ôtages pour ſûreté que la citadelle ne ſeroit point cependant attaquée : on étoit même ſur le point de lui en accorder, lors-que Lanſac qui avoit pris la poſte au prémier bruit du ſoûlevement de Sienne, y arriva de Rome où il avoit laiſſé un ordre à tous les

les Francois de le suivre en diligence. Sa 1552. présence fit suspendre la nomination des ôtages ; mais elle ne l'eut point arrêtée sans la nouvelle qui survint à propos que les troupes du Duc de Florence s'étoient emparées de l'Ammiano & de Montefellonico, places importantes de l'Etat de Sienne. Ce qui donnant un prétexte aux François d'accuser de perfidie ce Prince, il rompit absolument le traité qu'on alloit conclure avec lui, & la Republique s'engagea dans les intérêts de France, sur les asûrances que Lansac lui donna par écrit, que le Roi lui fourniroit toutes les choses nécessaires pour conserver sa liberté : la bourgeoisie travailla avec tant de zéle à creuser un fossé qui la mit à couvert de la citadelle, qu'il fut achevé en peu d'heures. Les François accourus de Rome & des autres lieux voisins où ils avoient été logez, pour donner moins d'ombrage firent en même tems une circonvallation par dehors ; & le Commandant Alava déséspéra de soûtenir le prémier assaut qui lui seroit donné après avoir observé que Mendoze avoit négligé de faire abatre les murailles de la ville qui commandoient à la place, d'où il étoit aisé de voir & par consequent de tirer les soldats qui seroient emploïez à la défense des bastions.

Le Pape ravi que Mendoze eût ainsi perdu son Gouvernement, n'oublia rien de ce qui servoit à l'empêcher de le recouvrer. Il fit des offices aussi secrets qu'ils étoient pressans pour induire le Duc de Florence à souffrir que les Siennois le remissent en liberté. Il l'assûra que les François n'avoient point d'autre dessein que de procurer cette liberté, & il offrit d'en être caution. Il le conjura de rappeller les

1552. troupes de Lastagia, & de tirer les garnisons de Laciniano & de Monte-Bellanico. Enfin il lui remontra que s'il continuoit à se mêler à contretems des affaires d'autrui, il s'attireroit un ennemi qui n'étoit pas moins redoutable pour son bonheur que pour sa puissance, & qui ne laisseroit pas d'affranchir les Siennois, quelque obstacle qu'il reçût de la part des Florentins, qu'il les attaqueroit après à son tour, & rendroit leur païs le théatre d'une longue guerre.

Ces menaces n'étoient pas sans fondement, parce que le Cardinal de Ferrare d'un côté, & Termes de l'autre, assembloient de grandes forces au-tour de la Mirandole & de Parme, pour entrer en Toscane par deux endroits. Et le Duc de Florence étoit d'autant plus assûré de succomber en ce cas, qu'il n'avoit aucunes forces à leur opposer; celles qu'il entretenoit suffisantes à peine pour observer de Stagia ce qui se passeroit dans Sienne, & pour garder ses côtes à l'approche des Turcs. Cette raison le contraignit de céder au torrent & de se tirer d'affaires en abandonnant pour un tems celles de l'Empéreur. Il rappella Cerini, & convint avec les Siennois que la citadelle leur seroit renduë, & qu'aussi-tôt qu'ils l'auroient rasée ils licentieroient tous les soldats étrangers qui les servoient; que la Republique persévéreroit dans la fidélité qu'elle devoit à l'Empire; qu'elle n'apporteroit aucun dommage aux Etats qui en relevoient comme elle; qu'elle ne permettroit aucune levée sur son territoire pour les ennemis de l'Empéreur, & qu'elle ne leur accorderoit ni le séjour ni l'entrée dans ses portes, à condition que l'Empéreur ne leur demanderoit rien pour les frais de la citadelle, & de la guerre; de quoi le Duc se chargeroit

roit de fournir une quittance en bonne forme. 1552.
Il y eut deux articles ſecrets qui ſembloient n'avoir été inventez que pour donner prétexte aux deux parties de violer les traitez quand il leur plairoit, ſans pouvoir étre convaincuës d'une manifeſte injuſtice. Le prémier contenoit, que ſi après la démolition de la citadelle, il reſtoit des gens de guerre ſuſpects à la Republique en quelque endroit que ce fut du territoire de Sienne, elle pourroit retenir les ſoldats étrangers juſqu'à ce qu'elle ſe fut délivrée de la défiance en les chaſſant ; & le ſecond que les Eſpagnols auroient la faculté d'entrer dans l'accommodement en rendant Orbitello, & que s'ils refuſoient, on ne laiſſeroit pas néanmoins de paſſer outre ſans eux.

Mendoze informé de tant de choſes fâcheuſes, n'oſa ſortir de Rome, ni courir au lieu où la néceſſité de ſes affaires l'appelloit, de peur de tomber entre les mains des Siennois ou des Florentins qu'il avoit presque également offencés. Il crût qu'il y alloit de la réputation de l'Empéreur & de la ſienne, de ne pas ratifier un Traité conclu ſans ſa participation, & il refuſa hautement d'envoyer à Alava l'ordre de rendre la citadelle : il donna même de l'argent & des commiſſions à Vitelli & à Aſſagne de la Corne, pour lever 3000 hommes de pié aux environs de Perouſe, & 2000 dans la Romagne, qui furent incontinent ſur pié. Mais ſoit qu'il ne pût trouver à crédit ce qui étoit néceſſaire pour les faire ſubſiſter, ou qu'il eſtimât avoir abondamment ſatisfait à ſon honneur, ou pour mieux dire à ſa vanité par cette vaine montre de puiſſance ; les troupes ſe débanderent après la prémiére montre ; & Alava reçût le billet qu'il attendoit pour ſortir de la citadelle. Comme il étoit aiſé de prévoir que l'Empéreur qui n'avoit pas accoûtumé

1552. de perdre aprendroit avec beaucoup d'impatience la révolution de Sienne, il y eut une espéce de combat entre Mendoze & le Duc de Florence, à qui rejetteroit la faute sur l'autre. Mendoze prit le devant, & prévint son Maître de la nécessité où il disoit avoir été réduit de livrer la citadelle aux bannis, à cause que le Duc avoit manqué de lui fournir à point nommé le secours qu'il avoit promis. Le Duc écrivit au-contraire que le secours étoit prêt à Lastagia avant que la condition eût commencé, mais que les Espagnols, par une défiance à contre-tems, n'avoient voulu recevoir dans Sienne que 400 hommes, parce qu'ils n'étoient pas en plus grand nombre; ce qui n'avoit pas suffi pour résister à plus de 1000 séditieux.

Cette excuse toute vraye quelle fut, fut si mal reçûë, que l'Agent du Duc à la Cour Impériale avertit son Maître qu'il faloit des preuves plus évidentes pour effacer les mauvaises impressions que Mendoze avoit donné à son préjudice. Le Duc fut donc obligé d'envoyer à la Cour Impériale les mêmes personnes qui avoient négocié le Traité de Sienne, & Santi, qui rendissent un conte exact & fidéle de leur procédé; & montrerent à la décharge du Duc que la citadelle ayant été tellement négligée qu'il n'y avoit point d'armes ni de vivres que pour trois semaines, suivant l'état qu'Alava avoit dressé & signé; la prudence humaine n'avoit pû inventer d'expédient moins avantageux à sa Majesté Impériale que d'abandonner la même citadelle aux mêmes Siennois pour être rasée, parce que pour peu qu'elle eût résisté davantage, les François, qui seroient accourus pour presser le siége,

siége, eussent demandé que la garde leur en fut confiée, & si la Republique s'en fût encore excusée, elle n'eût-pû s'en défendre dans la suite de la guerre, lors-qu'elle eût eu plus de besoin de l'argent & du secours des François; au lieu que la citadelle étant démolie, il n'étoit pas possible que Sienne, qui étoit des plus grandes & mieux peuplées villes d'Italie, tombât si absolument au pouvoir des mêmes Francois, qu'elle ne les chassât quand il lui plairoit, puis-que la bourgeoisie y seroit toûjours plus forte que la garnison. 1552.

L'Empéreur après les prémiers transports de son ressentiment, fit ce qu'on pouvoit attendre d'un parfait politique. Il donna tout le tort à Mendoze pour deux raisons; l'une qu'il avoit été malheureux; l'autre qu'il n'avoit plus de soin de lui; & fit de grans remercimens au Duc, sans ratifier néanmoins l'article secret qui regardoit la restitution d'Orbitelle, dont ce Prince étoit demeuré garant. Les Ministres de la Cour Impériale eurent de la peine à concevoir d'où procédoit une telle modération, dont leur Maître naturellement étoit si peu capable: mais ils ne savoient pas que l'attachement que l'Empéreur avoit eu pour les affaires d'Italie n'étoit pas alors sa passion dominante, & qu'il cédoit au désir d'éprouver encore une fois s'il lui réüssiroit mieux d'accabler la France par un excez de puissance, que l'attaquer avec des forces à peu près égales aux siennes: au lieu de faire réfléxion sur les grandeurs les mieux établies, & sur le danger qu'il venoit d'éviter, si grand qu'il ne s'en étoit falu qu'un demi quart d'heure qu'il ne fût prisonnier des Allemans. Il avoit pensé de faire tomber le Roi très-Chré-

1552. tien dans un piége qu'on lui avoit tendu, & à faire crever sur ce Prince la nuée des Protestans, qui s'étoit forméeavec les déniers de la France pour opprimer la Maison d'Aûtriche ; elle étoit composée de plus de 60000. bons soldats qui ne respiroient que la guerre, & qui avoient regret de l'avoir sitôt finie.

Il étoit aisé de les attirer pour peu de chose : mais l'épargne de l'Empéreur avoit été tout-à-fait épuisée par les extraordinaires levées qu'il avoit fait sur ses Etats pour résister aux Protestans : personne ne lui pouvoit prêter que le Duc de Florence, & l'on n'avoit garde de le choquer dans une conjoncture où l'on avoit besoin de sa bource.

Cette considération avoit fait changer en civilité les plaintes qu'on avoit à lui faire ; en-suite on lui avoit demandé 200000. écus sous de gros intérêts ; & ce Duc qui ne vouloit pas perdre l'occasion de joindre à ses Etats la souveraineté de Piombino, repartit qu'il étoit prêt de donner en pure gratification ce qu'on prétendoit seulement emprunter de lui, pourvû que sa Majesté Impériale exécutât la promesse qu'elle lui avoit tant de fois renouvellée depuis 8. ans, de lui permettre de traiter de la souveraineté de Piombino.

L'Empéreur fut dabord ravi que le Duc ne lui demandoit autre chose, parce qu'il pensoit avoir son excuse prête en témoignant que la chose ne dépendoit pas absolument de lui. Il répondit comme autrefois, qu'il ne pouvoit forcer les proprietaires qui refusoient toûjours de consentir à la vente de leur Etat. Mais il s'abusoit à ce coup : car il ne savoit pas que les difficultez qu'a-

voit

voit apporté Appiani Seigneur de Piombino à l'allienation de son Etat, étoient procédées de Claride Salviati sa mére, généreuse Princesse qui n'avoit pû souffrir que son fils se réduisit volontairement à la vie privée. Mais elle étoit morte; & le Duc avoit fait par ses Emissaires ménager avec tant d'adresse l'esprit d'Appiani qu'il l'avoit disposé à se démettre pourvû que l'Empéreur ne s'en formalisât pas. Il en avoit même donné un acte en bonne forme, de sorte que l'Empéreur ne fut jamais plus surpris, que lors que Pindalfini le lui mit en main de la part du Duc, & le pressa de venir à une promte exécution. 1552.

L'occasion de retenir les Allemans qui s'alloient dissiper, ne permit pas que l'on différât un moment; & l'Empéreur épuisé de ruses, imita le chien de la fable, & lâcha un morceau qu'il tenoit pour courir après une conquête imaginaire. Il autorisa la démission d'Appiani, & manda à ses Ministres d'Italie de mettre entre les mains du Duc l'Etat, les forteresses & l'artillerie même de Piombino, & de la citadelle.

On y trouva de nouveaux sujets d'accuser Mendoze de négligence ou de malignité, pource que les fortifications étoient presque ruïnées, faute de réparations nécessaires, & manquoient tout-à-fait de munition. Mais le Duc satisfait de se voir Maître de la souveraineté en l'état qu'elle étoit, y fit travailler, & porter des provisions avec tant d'empressement, que les ruïnes étoient reparées, & les places munies, lors-que la flotte des Turcs arriva sur les côtes d'Italie: elle étoit de 200. voiles sous la conduite du fameux pirate Dragut, qui parut à

1552. la vûë de Naples, & jetta le Viceroi dans une étrange consternation. Il venoit de découvrir un attentat contre sa personne, formé par un grând nombre de personnes de qualité, dont il n'avoit osé punir que le seul Grisoni, sur lequel on avoit trouvé des lettres de Salerne, où il avoit fait publier des défences sur peine de la vie, de parler en aucune maniére de ce Prince ni des François : & les portes de Naples avoient été fermées à la réserve de trois, qui ne suffisant pas pour le commerce d'une cité si vaste & si peuplée, augmentoient de beaucoup les désordres. Ainsi les précautions du Viceroi eussent été inutiles, si la flotte des François eût joint celle des Turcs suivant les mesures qu'Aramon avoit prises à Constantinople avec Solyman : mais comme elle ne paroissoit point Dragut en l'attendant alla chercher la flotte d'André Doria qui n'étoit que de 40. galéres. Il la surprit à la hauteur de Pontia, & la joignit de si près devant que d'être apperçû, que Doria, qui n'étoit pas en état de combatre, fut obligé de penser à la retraite. Elle se fit avec tant de diligence que toutes les galéres se fussent infailliblement sauvées, si Drâgut ne se fût avisé de détacher les plus vîtes de ses vaisseaux & de les envoyer à leurs trousses. Cette escadre coula deux galéres à fond, & en prit sept des plus tardives. Doria avec le reste se réfugia dans les ports de Sardaigne ; & ce fut la prémiére disgrace qu'il eût reçûë depuis 40. ans qu'il combatoit en qualité de pilote ou de Général ; comme si la fortune eût eu dessein de l'avertir avant la mort, qu'on ne pouvoit passer une très longue vie sans éprouver au moins une

fois son inconstance. L'avanture ne fut donc 1552.
pas si extraordinaire, que l'a été la délicatesse du panégyrique de ce vieux pilote, qui ne pouvant souffrir de lâchetez dans la vie de son Héros, a épuisé inutilement tout le fond de l'éloquence pour la déguiser, au préjudice même de la vérité.

Dragut retourna sur les côtes de Naples pour y recueillir le fruit de la victoire : mais il y attendit en vain durant le mois de Juillet, la flotte Françoise composée de 25. galéres & chargée de vieux soldats sous la conduite du Prince de Salerne, qui par un aveuglement inexcusable perdit le tems à mugueter les Isles d'Ecosse, de Sardaigne & de Sicile, & n'alla point au lieu où il devoit agir avec les Turcs. Ces Infidéles persuadez qu'on se moquoit d'eux, s'en retournerent, & ce même Prince de Salerne qui avoit négligé de les joindre, se hâta de courir aprés, lors-qu'il sçût qu'ils êtoient partis, & se mit en devoir de leur persuader de retourner devant Naples, en leur promettant que sa présence exciteroit un soûlevement général. Mais Dragut repartit brusquement que le terme de son Généralat approchoit ; & qu'il ne pouvoit exercer plus long-tems sa fonction sans de nouveaux ordres : mais que les François avoient un tort inconcevable d'avoir laissé passer la belle saison sans agir, & qu'ils n'avoient pas dû appeller en Italie les armes du Grand Seigneur, ou qu'ils avoient dû les mieux employer. Il ajoûta néanmoins que la flotte Musulmane reviendroit l'année prochaine ; & ce fut sur cette parole que le Prince de Salerne hiverna dans les ports de l'Isle de Chio pour se joindre au
passa-

1552. ge. Ainsi les Turcs ne servirent qu'à ruïner l'Etat de Piombino, & celui de Florence; ce qui fut depuis la principale cause de la perte de Sienne pour les François.

Leurs affaires alloient pourtant si bien dans les autres endroits d'Italie, qu'il sembloit que la Providence eût entrepris de réparer ou du moins de couvrir leurs défauts par un surcroît de prosperité. Marna, secrétaire de Gonzague Gouverneur de Milan, avoit tellement irrité les peuples par son avarice, que l'Empéreur lassé des continuelles plainte qu'ils en recevoit, écrivit à Pierre Gonzague Intendant de justice à Naples, d'aller à Milan & d'avoir l'œil sur la conduite de Gonzague. Gonzague trop fier pour endurer un affront leur offrit de se démettre de sa charge, & s'en aquitta cependant avec tant de négligence, que Brissac crût être obligé de profiter de l'occasion. Il y avoit 19. ans que le fameux César tenoit en sujettion le Piémont par une forte garnison qu'il entretenoit dans Ulpian; & comme il n'y avoit point de place qu'il n'entreprit souvent de surprendre, le bruit s'étoit répandu qu'il ne dormoit jamais. Les François n'avoient donc rien de plus pressant que de s'ôter cette épine du pied. Car outre qu'elle tiroit des courses & des contributions continuelles, la substance du plat païs, ils étoient assûrés d'obtenir le double de ce que le Piémont avoit accoûtumé de leur fournir, après qu'ils l'auroient délivré de ce fâcheux voisinage. Brissac assiégea donc Ulpian aussi-tôt qu'il se fut emparé du Château de St. Martin & de Balango qui en favorisoient les approches; & sem-

ſentant la garniſon trop forte pour être forcée, ſe mit en devoir pour l'affamer. 1552.

Gonzagne tout mécontent qu'il étoit, ne pût ſe résoudre à la perte de tant de braves gens, & ſe mit en campagne avec une armée plus forte de la moitié que celle de France. Briſſac averti que les ennemis ſe débanderoient bien-tôt faute d'argent, ne voulut rien mettre au hazard, & leva le blocus d'Ulpian. Il les amuſa 20 jours entiers devant le château de St. Martin qu'il avoit fortifié à la hâte, & leur avoit perſuadé de ſe mettre en-ſuite devant le petit Caſſal, pendant qu'il travailleroit à ſurprendre l'importante place de Varnée : l'auteur & l'exécuteur de l'entrepriſe, étoit Jaques de Salvaiſon gentilhomme de Perigord, qui fut dans le ſiécle paſſé, ce qu'a été le Maréchal de Gaſſion dans le nôtre.

Son pére qui n'avoit pas de bien à lui laiſſer, lui avoit procuré une Chanoinie, à la faveur de laquelle il avoit long-tems étudié à Toulouſe.

Il avoit l'eſprit ſi pénétrant & ſi capable de toute ſorte de ſiences, qu'encore qu'il employât des jours entiers à battre le pavé & les nuits à la débauche, il ne laiſſoit pas d'être ſavant, & principalement en droit; ce qui lui ſauva la vie comme on le verra bien-tôt. Les pourſuites de la juſtice contre lui pour une affaire criminelle, dont elle prétendoit qu'il fut complice, l'avoient contraint de ſe réfugier dans les troupes qui paſſoient en Ecoſſe, & à ſervir l'Etat en qualité de cavalier léger dans la compagnie de Negreptis. Il avoit pénétré ſi avant à la bataille d'E-

1552. d'Edinton dans un escadron Anglois, qu'il y avoit été pris par un Milord, qui l'avoit reconnu si habile & si agréable dans sa conversation, qu'il en avoit parlé au jeune Roi Edoüard VI. Ce Prince qui avoit une inclination toute particuliére pour les belles lettres lors-qu'elles étoient dégagées de la pédanterie, avoit voulu voir Salvaison, & l'avoit trouvé tellement à son gré, qu'il lui avoit offert un parti très avantageux, s'il vouloit demeurer près de lui. Mais Salvaison s'étoit excusé sur l'affection de la patrie, & avoit demandé pour toute grace d'être mis à rançon, avec protestation que par tout où il ne s'agiroit ni de son honneur ni de son devoir, il serviroit autant sa Majesté que le plus zélé de ses sujets. Le Roi, quoi que fâché de son refus, l'en avoit estimé davantage, & l'avoit mis en liberté sans rançon, après l'avoir comblé d'honneur & chargé de présens, qui l'aiderent à se mettre en équipage pour aller en Piémont, où la réputation de Brissac attiroit la plus leste jeunesse de France : comme il raisonnoit sur des principes plus élevez que ceux de la prudence militaire, & qu'il possédoit admirablement l'art de connoître & de gagner des hommes, il passa bientôt dans l'esprit des soldats François pour un homme de commerce avec le Démon ; & la surprise de Vervie ne contribua pas peu à confirmer cette erreur. Il avoit corrompu un soldat de la garnison qui l'avoit averti du jour qu'il seroit en sentinelle, & lui facilita l'approche du corps de garde qui fut tout égorgé sans bruit, & les échelles furent si heureusement dressées, que les François étoient dans la place avant qu'on eût donné l'allarme. Le Gouvernement en fut donné à celui qui l'avoit conquise, & Salvaison ne s'y fut pas plûtôt établi qu'il forma une entreprise sur Milan ; & le

jour

jour de l'exécution étant arrivé il descendit avec ses gens dans le fossé, & quoi qu'il y trouva de l'eau jusqu'à plus de la moitié du corps, il ne laissa pas de gagner le pié des murailles, ni de jetter les échelles de corde : mais elles se cramponnerent si mal, que quelque effort qu'on fit pour monter, elles se tournoient toûjours de côté. Il fut donc si absolument impossible de s'en aider, qu'on ne pût même guinder un soldat pour rabiller & raffermir en haut les crampons : l'on perdit tant de tems à cette tentative, que la ronde venant à passer entendit murmurer dans l'eau. Les Espagnols accourus au prémier bruit qu'elle fit, arrêterent Salvaison, & le condamnerent aussi-tôt au supplice : mais il appella de leur sentence au Tribunal de la ville, où il plaida sa cause avec tant d'érudition & d'éloquence, que l'affaire fut renvoyée à la connoissance de l'Empéreur. Salvaison dressa lui même ses écritures, & prouva par un si grand nombre d'excellens passages & de raisons, qu'il devoit être traité en prisonnier de guerre nonobstant qu'il fut convaincu d'avoir corrompu des bourgeois de Milan, pour l'aider à prendre la ville, que lui & ses gens en furent quittes pour payer leur rançon, & toute la punition tomba sur les complices du Milanois qui furent pendus. 1552.

Le déplaisir d'avoir manqué le principal azile des Espagnols en Lombardie, n'empêcha pas Brissac de penser à leur enlever Albe. Jean Baptiste Fumari qui en êtoit Gouverneur traitoit la bourgeoisie avec tant de dureté, qu'elle s'en êtoit plainte à l'Empéreur : on l'avoit averti de s'adoucir, mais il s'étoit si peu corrigé que le Conseil de l'Empéreur lassé des avis qu'il recevoit de ses malversations, avoit mandé à Gonzague de le dégrader & de mettre un autre en sa place. Fumari

1552. nari informé de cet ordre étoit allé à Milan où il avoit corrompu les Ministres subalternes de Gonzague, & s'étoit ainsi maintenu dans son Gouvernement à son retour dans Albes. Il avoit redoublé sa tirannie, & donné tant de marques de vengeance, que la bourgeoisie réduite au désespoir avoit appellé les François & gagné Bossini Capitaine de la garnison, qui livra la porte qu'il gardoit à Bonnivet & à la Mothe Gendrin. Gonzague en eut d'autant plus de dépit que la perte d'Albes étoit plus importante que n'avoit été la conservation d'Ulpian; & pour reparer par sa vigilance la faute que les Ministres lui avoient fait commettre, il y accourut le troisiéme jour avec toutes ses finesses: mais il y trouva Bonnivet en si bonne posture qu'il se retira contre le sentiment de Magio son Lieutenant, qui vouloit tout hazarder pour le recouvrement d'Albes.

L'armée Impériale fut alors renforcée de 2000. hommes, & Gonzague n'osant la mettre en quartier d'hiver sans avoir rien entrepris, forma le siége de St. Damien avec une entiére confiance de l'emporter. Briquement & Chavigni-le-Roi qui la défendoient manquoient de poudre, de plomb & de mêche, & Brissac donna commission à Montluc de s'avancer jusqu'à la cîterne qui n'étoit qu'à trois quarts de lieüe de St. Damien pour y en jetter. Montluc qui n'avoit pas moins d'esprit que d'expérience, jugea que s'il entreprenoit d'envoyer aux assiégez ce qui leur manquoit en le faisant accompagner par une puissante escorte, elle seroit infailliblement apperçûë, & par conséquent défaite; & qu'au-lieu qu'un petit nombre

bre de gens choisis pourroient se couler plus aisément à la faveur des ténébres, & tromper la vigilance des corps de gardes ennemies. Sur ce principe il prit le jeune Charri, le plus sage & le plus intrépide des avanturiers François, lui donnna 50. soldats de valeur éprouvée, lui montra 100 ou 120. païsans chargez de munitions de guerre, & lui commanda de les introduire dans St Damien en tâchant d'éviter les corps de gardes qu'il trouveroit, ou en les attaquant si brusquement qu'avant qu'ils eussent le loisir de se reconnoître les païsans fussent passez. On n'avoit pas encore vû dans les guerres de Piémont d'action si hazardeuse que celle dont il s'agissoit: car la place assiégée étoit très petite, & les troupes qui l'environnoient si nombreuses, qu'il n'y avoit point d'accez qui ne fut saisi, ni de places à-l'entour sans être occupées. Les Brirагues & les autres Italiens qui servoient la France, venoient d'être défaits en voulant exécuter un ordre semblable: mais il n'y eut point d'obstacle capable d'arrêter Charri. Il se déméla avec adresse de quelque parti qu'il rencontra. Il battit les autres: il prévint par sa diligence ceux qui prétendoient lui couper chemin, & introduisit ainsi trois diverses fois du secours dans la place; & pour marque d'un bonheur singulier, tous ceux qui voulurent après lui tenter la même chose, bien loin de réüssir furent entiérement défaits. Gonzague ne laissa pas néanmoins de dresser trois batteries de 24. canons, ni de faire au bout de sept jours plusieurs brêches raisonnables: il y fit même travailler à deux mines, mais la résistance qu'il trouva par tout l'obligea de 1552.

1552. de lever le siége le dix-huitiéme jour après l'avoir entrepris. Ces malheurs redoutables eussent infailliblement achevé de le disgracier, si l'Empéreur n'eût eu l'imagination remplie d'un si vaste projet, qu'en comparaison tout ce qui devoit être arrivé en Piémont ne devoit passer que pour une bagatelle. Il prétendoit tourner contre la France les forces qui l'avoient chassé d'Allemagne, & se venger de l'insulte que le Roi lui avoit faite par une plus grande, & dont il seroit moins aisé de se garantir. Il avoit fait venir de ses Etats héréditaires tout ce qu'on y avoit pû lever de soldats, & il avoit de plus attiré par ses Emissaires deux puissantes armées; l'une étoit la même qui l'avoit fait fuïr d'Inspruck avec tant de précipitation; l'autre étoit celle que le Roi des Romains avoit obtenuë de l'Empire, pour défendre les restes de la Hongrie menacée par 80000. Turcs qu'elle avoit obligé de se retirer. Mais l'importance du dessein de l'Empéreur consistoit, en ce qu'il ne pouvoit avoir deux prétextes plus spécieux pour accabler la France sans qu'elle s'en apperçût; & pour justifier la surprise après qu'elle auroit été faite, le Marquis Albert de Brandebourg avoit reçû de l'argent du Roi, comme les autres Allemans, & n'avoit pas voulu traiter à leur exemple avec l'Empéreur, non qu'il eût plus d'inclination qu'eux pour la France, ou plus d'égard à son serment, mais parce qu'il avoit dessein de piller les Electeurs Ecclésiastiques, & qu'il ne le pouvoit sans passer du moins pour soldat du Roi: & de fait il les avoit rencontré l'un après l'autre, & s'étoit en-suite retiré dans Spirque Ville située entre Metz & Greve, d'où il sollicitoit le Connêtable de Montmorenci de lui faire rehausser ses appointemens, parce qu'il étoit le seul Prince d'Allemagne qui n'avoit point

point abandonné la France. Le préjudice qu'il apportoit aux affaires de France, étoit d'autant plus grand qu'avec des enseignes chargées de fleurs de lis il commettoit plus de sacriléges que si son armée n'eût été composée que de Turcs. Ce qui ayant obligé les Ecclésiastiques d'implorer le bras séculier contre cette perte publique, l'Empéreur pouvoit sous couleur de l'exterminer s'avancer jusques sur la frontiére de France, sans donner de soupçon; & lors-qu'il y seroit arrivé, déclarer qu'il étoit venu recouvrer les villes que leur Roi avoit usurpées sur l'Empire, les prendre au dépourvû, & s'accommoder avec Albert par l'espérance qu'il lui donneroit de le mener piller des provinces plus fertiles que n'êtoient celles d'Allemagne. 1552.

On ajoûte que le même Empéreur méditoit déja la retraite qu'il fit depuis, & que ne voulant pas qu'elle fût imputée à l'affront qu'il avoit reçû à Inspruck, il cherchoit à finir sa vie civile par une action aussi glorieuse que seroit la prise de Metz. Enfin son intérêt y étoit mêlé comme par tout ailleurs: car il avoit apperçû que le Luxembourg étoit la plus foible de ses provinces, & que les François l'avoient conquise autant de fois qu'ils y étoient entrez. Il prétendoit donc les empêcher d'y mettre le pié en retenant les villes de Metz, de Toul & de Verdun, après qu'il les auroit recouvrées, & en les fortifiant de sorte qu'elles fussent devenuës imprénables.

Mais son dessein étoit trop vaste pour demeurer long-tems secret, & les espions de France en Allemagne le découvrirent aussi-tôt que l'on commença de préparer les choses nécessaires à l'exécution. On prévoyoit assez que Metz seroit attaquée le prémier. Car outre que cette ville étoit plus avancée que Toul & que Verdun, on étoit per-

1552. persuadé que celles-ci suivroient sa fortune. Il y faloit donc envoyer un Chef de naissance, de valeur, de mérite & de réputation ; & quoiqu'il ny eût alors personne à la Cour qui possédât ces quatre qualitez dans une proportion si convenable à l'emploi dont il s'agissoit, que le Duc de Guise, il ne l'eût pourtant jamais obtenuë, si la providence divine qui cherchoit à le rendre le plus illustre Prince de son siécle, afin de l'opposer en-suite avec plus de fruit a l'hérésie naissante, n'eût écarté par une adresse admirable, les quatre personnes qui vrai-semblablement lui devoient être préférées : savoir le Duc d'Estampes son frére, le Maréchal Duc de Boüillon, l'Amiral de Châtillon & Villars. La Duchesse de Valentinois n'eût pas manqué de procurer la défence de Metz à Aumale son gendre, si elle l'eût moint aimé : mais la crainte qu'il ne périt dans une occasion si dangereuse, lui fit négliger les sollicitations qu'il lui fit pour avoir la permission de s'enfermer dans Metz. Elle se rendit aussi d'elle-même capable de concevoir que le Duc de Boüillon son autre gendre aimoit trop les festins, & n'étoit pas assez vigilant pour s'exposer au hazard les semaines entiéres sans se coucher, & de supporter une longue fatigue ; & le Connêtable tout porté qu'il étoit pour la gloire de l'Amiral son neveu & de Villars son beau-frére, suspendit le dessein qu'il avoit formé de demander en même tems la commission de Metz pour l'Amiral, & le commandement d'un camp volant destiné pour y conduire des munitions, lors-qu'il apprit que sept Princes se vouloient jetter dans la place, & qu'un camp volant ne suffiroit pas pour le ravitailler. Il prévit sagement que le Duc d'Anguien, & le Prince de Condé qui étoient du nombre, n'obéïroient

pas

pas volontiers à l'Amiral, & il consentit au choix du Duc de Guise, par la nécessité absoluë où il seroit réduit de prendre en Lorraine la plûpart des choses dont on auroit besoin à Metz. Cette ville située sur les bords de la Moselle & de la Seille, étoit alors plus grande de deux tiers qu'elle n'est présentement. Car outre qu'elle avoit cinq vastes faux-bourgs enfermez de murailles, dont l'étenduë égaloit du moins celle de la cité, il y avoit encore un quartier que l'on fut obligé d'abatre, parce qu'il étoit entiérement commandé par des éminences voisines. Le Duc de Guise y arriva en poste au commencement d'Août, afin de la visiter & d'en reconnoître les défauts. Il ne dédaigna pas de porter la hotte pour les reparer; & son exemple joint à celui des Princes de Bourbon, de Nemours d'Elbeuf de Mart..... des Comtes de la Rochefoucaut & de Randan, des Seigneurs Strozzi, Biron, Gomor, St. Remi & d'Entragues, qui l'imiterent, excita si puissamment le menu peuple & la garnison, que personne ne se dispensa de mettre la main à l'œuvre, non pas même les Dames. Les païsans de Lorraine gagnez par le Cardinal de même nom porterent leurs provisions dans Metz, qui furent exactement payez, & Camille Marini se chargea de refondre l'artillerie. En-suite il falut exercer aux armes la soldatesque presque toute levée de nouveau; & pendant que le Duc de Guise s'occupoit à l'aguerrir, il dépêcha Strozzi à la Cour pour rendre conte de l'état de Metz, & pour savoir ce qu'il y avoit à faire avec le Marquis Albert de Brandebourg, qui témoignoit de vouloir camper sous le canon de la place. Le Roi répondit qu'encore que ce Marquis fut à ses gages, il n'avoit que trop de sujet de s'en défier, & qu'il faloit

1552.

1552. par conséquent le tenir le plus que l'on pourroit éloigné de Metz, sous prétexte de l'occuper à faire les dégats sur les lieux où l'armée Impériale devoit passer ; mais en effet pour empêcher qu'il ne diminuât les provisions que l'on amassoit avec tant de peine. La défiance n'étoit pas vaine : car encore que l'Empéreur pour marque de ressentiment eût proscrit ce Marquis, & qu'il eût animé toute l'Allemagne contre lui par de sanglans édits affichez dans tous les Cercles, il ne laissoit pas de lui envoyer des Emissaires secrets, qui l'avoient enfin disposé, non-seulement à rentrer dans le parti de la Maison d'Aûtriche, mais encore à promettre de trahir la France en faisant accroire qu'il la servoit encore, & en s'approchant de Metz, afin de la surprendre à la prémiére occasion, que son adresse ou la négligence prétenduë des François lui en feroient naître, ou du moins de l'épuiser de sorte que les vivres qu'il lui demanderoit pour la subsistance de ses 20000. hommes, qu'il ne lui en restât plus, lors-que l'Empéreur s'en seroit approché pour en former le siége.

Pour favoriser cette ruse, l'Empéreur après avoir passé par Ausbourg & traversé le Wirtemberg & le Palatinat, feignoit de prendre le chemin de Spire & son armée commettoit par tout de si grans désordres, qu'il n'eût pû l'empêcher d'y remédier, si le Duc d'Alve son Général n'eût donné des ordres secrets pour éloigner de sa présence les personnes qui lui en pourroient faire les plaintes. En même tems le Marquis Albert averti qu'il venoit d'entrer dans Metz 250. hommes d'armes, autant de chevaux légers, & 8. Enseignes de gens de pié, se saisit de Rosanges sous prétexte d'étre plus proche du

du Duc de Guise, en tout évenement : mais en effect pour exécuter son infame projet, ou du moins pour enlever ce qui tâcheroit d'entrer dans Metz. Le compliment qu'il envoya faire au Duc de Guise fut suivi de la demande des vivres nécessaires pour la subsistance de ses troupes. Le Duc lui envoya du pain, & quelques tonneaux de vin, & le pria cavaliérement de l'excuser s'il ne le régaloit pas mieux, parce qu'il n'étoit pas en lieu d'exercer sa magnificence ; & que cependant le présent qu'il lui faisoit étoit pris de ce que son Intendant avoit mis à part pour l'entretien de sa Maison durant le siége qu'il attendoit. Le Marquis feignit de n'entendre pas l'honnête refus pour l'avenir, caché sous ces paroles, & redoubla son importunité le jour suivant. Le Duc au lieu de vivres lui dépêcha Strozzi pour lui montrer qu'il faisoit tort à la réputation que sa longue expérience à la guerre lui avoit aquise, de prétendre tirer des munitions de bouche d'une ville menacée de siége. Le Marquis n'osa nier la proposition générale de Strozzi : mais il soûtint que ce n'étoit pas à Metz qu'en vouloit l'Empereur, & le prouva par la fausse marche de ce Prince. Mais il demeura muet après qu'on lui eût montré des avis autentiques d'Allemagne, qui portoient que Maurice de Saxe & les autres Princes Protestans, n'avoient accordé leurs troupes que sur la parole qu'on leur avoit donnée de ne les employer qu'à recouvrer les 3. villes Impériales de Metz, de Toul & de Verdun. Il demanda seulement à quoi la France trouvoit bon qu'il s'employât en attendant qu'il se pût rendre à l'armée Royale que le Connêtable devoit mener sur les frontiéres de Champagne, 1552.

1552. & Strozzi lui repartit qu'il lui conſeilloit de donner cependant la Franche-Comté pour quartier de rafraîchiſſement à ſes gens de guerre, & qu'il y trouveroit des gens qui depuis près de cent ans n'avoient ſouffert les incommoditez de la guerre; que ſon armée s'engraiſſeroit de leur ſubſtance, qu'en conſumant leurs vivres il leur ôteroit le moyen de les porter au Camp Impérial devant Metz; & que lors-qu'il ſeroit preſſé il trouveroit toûjours une retraite aſſûrée auprès du Connêtable. Le Marquis témoigna agréer cette ouverture, & demanda des guides pour le conduire. Mais à peine eût il fait deux journées de chemin, qu'il retourna ſur ſes pas ſur la nouvelle qu'il diſoit avoir reçûë que les Comtes de Rœux & de Bures marchoient avec les forces des Païs-bas pour l'enveloper d'un côté, pendant que l'Empéreur qui s'approchoit à grandes journées l'attaqueroit de l'autre. Il l'écrivit au Duc de Guiſe, & voyant qu'on n'y ajoûtoit point de foi, il tâcha de détourner les travailleurs du même Duc, en les conjurant de lui faire dreſſer un pont de batteaux pour paſſer la Moſelle. Le Duc repartit que ſes ouvriers étoient trop preſſez d'achever les fortifications de Metz pour les diſcontinuër: mais il lui envoïa tout ce qu'on pût trouver de barques au Pont-à-Mouzon, & l'exhorta de s'en ſervir à la maniére qu'il eſtimeroit la meilleure. Le Marquis ſe plaignit de l'incivilité du Duc, & cherchant prétexte de rompre avec lui demanda qu'il lui renvoyât les ſoldats qui s'étoient débandez de ſon armée pour renforcer la garniſon de Metz. Le Duc répondit, qu'il n'y en avoit aucun; & le Marquis ſe radouciſſant tout d'un coup fit

ſemblant de vouloir camper au-lieu que le Duc & lui jugeroient avantageux pour la ſûreté de Metz, & lui manda qu'il choiſit l'endroit le plus commode pour une entrevûë. Son deſſein étoit d'arrêter le Duc, & d'ôter ainſi à la garniſon de Metz le Chef dont elle avoit beſoin pour une vigoureuſe défenſe. Mais l'artifice étoit trop groſſier pour rëüſſir: & le Duc trop adroit pour ne ſe pas tirer d'affaire ſans ſortir des termes de la civilité. Il écrivit au Marquis qu'il étoit fâché que les loix auſtéres de la diſcipline militaire défendiſſent aux Gouverneurs des places d'en ſortir pour quelque cauſe que ce fut; lors-qu'elles étoient menacées d'un ſiége prochain; mais que s'il plaiſoit au Marquis de faire une courſe à Metz, il y recevroit tout l'honneur qui ſe pouvoit rendre à ſa qualité & à ſon mérite. 1552.

Ce n'étoit pas là ce que ſouhaitoit le Marquis: car outre qu'il prévoyoit qu'on ne laiſſeroit pas entrer le plus fort, il appréhendoit que lors-qu'il y ſeroit on ne lui fit rendre conte exact des déniers du Roi qu'il avoit touché, ſans rien entreprendre pour le ſervice de ſa Majeſté. Il accepta néanmoins en apparence le rendez-vous qui lui étoit offert, & fit toutes les démarches qui ſervoient à perſuader qu'il iroit viſiter le Duc. Il envoya pluſieurs fois des perſonnes qui feignoient d'être de ſa ſuite, afin d'introduire dans Metz ſous cette couleur un plus grand nombre de ſoldats affidez: mais il ſurvenoit toûjours des obſtacles qui l'arrêtoient dans ſon camp, & qui l'arrêterent juſqu'à ce qu'il eût inventé cette nouvelle ruſe. Il fit repréſenter au Duc qu'il ſeroit bien-aiſe de donner au Roi très-Chrêtien des gages de ſa foi, & le conjura

1552. jura de recevoir dans Metz quatre de ses gros canons & le plus pesant du bagage de son armée, sous prétexte des pluyes continuelles qui avoient détrempé les chemins, de sorte qu'il étoit impossible de le traîner.

Le Duc y consentit, mais en même tems il fit sortir de Metz les soldats choisis du Marquis, qui s'y étoient déja glissez au nombre de 400. Le Marquis en envoya d'autres sous prétexte d'achéter ce qui leur seroit nécessaire; & le Duc trouva cet expédient pour le satisfaire sans courir de risque. Il fit étaller un marché pour cela hors les murailles, & néanmoins sous le canon de la place, & pourvût de telle sorte à la sûreté des vendeurs, qu'on ne leur pouvoit faire de violence. Ainsi le Marquis après avoir épuisé ses finesses, fut contraint de redemander encore une fois ses soldats débandéz: à quoi le Duc ne fit point d'autre replique sinon qu'on lui avoit déja répondu.

L'Empéreur indigné de ce que la méchanceté du Marquis ne réüssissoit point, leva le masque, publia son dessein nettement, s'avança jusqu'à la ville des Deux-Ponts, & commanda 1300. chevaux pour empêcher le dégât des François dans le païs Messin: mais ils le trouverent achevé; & le Marquis avant que de se déclarer contre le Duc, redemanda son canon & son bagage qui lui furent rendus, & s'alla camper en-suite au Pont-à-Mouzon, d'où il empécha de passer le renfort que le Connêtable envoyoit au Duc, & commença ses actes d'hostilité par une effroyable ingratitude. Le Duc ainsi réduit à ménager ce qu'il avoit de gens, manda la garnison de Roguedemare, place trop foible pour attendre l'armée Impériale,

riale, & la fit passer sans perte à la vûë de Thionville avec son artillerie qu'elle avoit brisée & chargée sur des bêtes de somme. Le stratagéme fut donc d'envoyer le Duc de Nemours & le Comte de la Rochefoucaut, qui donnerent dans un village si proche de Thionville que la garnison fut obligée de sortir pour les repousser; & pendant qu'on l'amusoit par des légéres escarmouches, ceux de Roquedemare filerent le long des murailles sans être poursuivis. La vendange s'achevoit pendant cet intervalle; & le Duc après l'avoir achevée, fit tout conduire dans Metz, employa les vignerons à ajoûter ce qui manquoit aux fortifications & pour en hâter la perfection il en distribua le soin & la garde aux Officiers subalternes. Le Duc d'Anguien & le Prince de Condé eurent depuis la porte de Thionville jusqu'à la Seille, le Duc de Nemours depuis la Seille jusques à la Moselle, le Marquis d'Elbeuf & le grand Prieur fréres du Duc, les moulins de la Seille; Strozzi & les fils aînés du Connêtable Montmorenci & Damvillers la porte du même nom, Gommor les retranchemens au dedans qui la défendoient; le Duc de Castro l'espace entre la porte de St. Thibaut, & celle de Champagne; les Comtes de la Rochefoucaut & de Randon son frére les boulevarts de la porte de la Moselle, & le Vidame de Chartres, depuis la porte de Bar jusqu'à celle du pont franc. Il seroit inutile de nommer les Commandans des autres lieux, parce qu'ils furent souvent changez. La prévoyance du Duc ne s'arrêta point à ces précaûtions ordinaires: elle alla si loin que l'Histoire ne marque point de siége soûtenu avec moins d'incommodité. Les faux-bourgs furent démolis, 1552.

1552. & les cinq fameuses Eglises des Monastéres & qu'ils contenoient, sapées ; de sorte qu'il étoit aisé de les faire cheoir à l'approche des ennemis. On chercha des moulins à bras pour s'en servir au cas que ceux des deux riviéres fussent inutiles. Il y eut des hôpitaux separez pour les prisonniers, & pour les soldats : on ne permit aux hommes d'armes de ne garder que 2 chevaux & autant de valets & aux chevaux légers un valet & un cheval, & le reste fut renvoyé dans les garnisons voisines. Dix fantassins avoient un goujat, & chaque enseigne six chevaux, les bouches inutiles sortirent volontairement, après qu'on leur eût accordé d'emporter tout ce qu'elles possédoient excepté le blé : la ville fut nettoyée avec une prodigieuse exactitude, & l'on destina des hommes & des chariots pour enterrer les personnes à mesure qu'elles mouroient. Enfin les Ecclésiastiques eurent entiére liberté de leurs fonctions, à la réserve des cloches dont le son fut interdit sans l'ordre du Duc.

Dès que l'Empéreur fut arrivé à Thionville, le Duc d'Alve & le Marquis de Matignan s'avancerent pour reconnoître Metz avec 3000 Espagnols, 1000. Allemans, & 2000. chevaux, jusqu'à la Belle Croix où se fit la plus belle escarmouche du siécle passé. Elle fût attaquée par 800. hommes de pié François soûtenus de la compagnie de Lorraine, sous la Brosse le pére, & de deux cens chevaux commandez par Randan. L'inégalité des forces ne l'empêcha pas de durer presque tout le jour, & les assiégez prirent si bien leurs mesures qu'ils n'y perdirent que le brave Maligni & peu de soldats. Le Duc d'Alve demeuré maître de ce poste s'y logea, & dressa une batterie contre le quartier situé entre la Moselle & la Seille : mais il avança si peu qu'il fut obligé d'attendre l'armée des Païs-bas que menoient le Prince de Barbançon, & les Com-

Comtes d'Egmont, de Boſſu, de Naſſau & de Brie, 1552.
afin qu'elle l'eſcortât au paſſage du pont de Magni. Sa prévoyance ne fut pas inutile : car il trouva les Ducs de Nemours & de Caſtro, le Vidame & la Rochefoucaut, qui ne lui laiſſerent paſſer la Seille qu'après avoir perdu force braves gens. Il campa dans les ruïnes des fauxbourgs de St. Arnout & de St. Clément. L'armée de Flandre occupa par ſon ordre la colline de Châtillon, & celle du Marquis Albert le poſte de Pontifrano, après qu'elle eût défait une partie de l'armée Françoiſe commandée par le Duc d'Aumale.

Ce Prince cinquiéme frére du Duc de Guiſe, avoit de la vigueur & du courage, mais non aſſez de retenuë pour réſiſter à l'excez de la proſperité. La Ducheſſe de Valentinois ſa belle mére lui avoit procuré le Généralat de la cavalerie, & fait inſérer dans ſes proviſions qu'il pourroit même commander toute l'armée en l'abſence du Connêtable. Il n'en falut pas d'avantage pour lui inſpirer le deſſein de ſe ſignaler dans une tentative hardie. L'Ambaſſádeur du Frairet lui avoit appris que l'infanterie du Marquis étoit ſur le point de ſe revolter faute de payement : d'où il conclut qu'elle ne combattroit point, & ſe mit auſſi-tôt aux trouſſes des Allemans avec ſa compagnie d'ordonnance, celles de Vendôme de Lanterc, & d'Annebaut, ſept eſcadrons de cavalerie légére, & les plus leſtes fantaſſins de l'armée Françoiſe. Il atteignit le Marquis auprès de St. Nicolas le 29. Octobre. 1552. mais il ne le trouva pas en l'état qu'on lui avoit figuré. Le Marquis dont la préſence d'eſprit étoit admirable, quoi qu'il fut d'ailleurs le plus brutal des hommes, obſerva qu'Aumale n'avoit pas 10000. hommes, & ſe tournant vers ſes Officiers, ne s'amuſa point à les faire ſouvenir de l'ancienne

1552. vertu Germanique comme racontent les Historiens Allemans & François. Il leur représenta seulement qu'il y avoit de la honte à céder à un ennemi plus foible de la moitié, & leur montrant les beaux manteaux d'écarlatte de la noblesse de France, les assûra qu'il les alloit tous enrichir, pourvû qu'ils eussent le cœur de soûtenir la prémiére charge. Et de fait il détâcha la moitié de son armée sous le Lantgrave de Liotemberg, qui faisant le circuit d'une colline sans étre apperçû, investit Aumale, & l'attaqua par derriére, pendant que le Marquis se défendoit avec une vigueur extraordinaire par devant. Ainsi les François surpris dans le tems qu'ils pensoient surprendre rendirent peu de combat, & furent tuez ou prisonniers, excepté du Frairet, & quelques autres qui se trouverent assez bien montez pour éluder la poursuite des vainqueurs. Il y mourut 150. gentilshommes, & les autres furent mis en rançon. Le Vicomte de Roüen tomba entre les mains de deux Allemans, qui disputerent à qui il demeureroit; il leur disoit assez que sa rançon seroit suffisante pour les mettre tous deux à leur aise: mais comme il ne savoit point de latin, & qu'on n'entendoit pas son François, ceux qui le tenoient ne pouvant pas s'accorder, le plus foible des deux qui appréhendoit de le perdre, s'il faloit l'emporter à la pointe de l'épée, lui déchargea son pistolet dans la tête & le renversa mort. Le Seigneur Do courut la même risque, & s'en tira par de magnifiques promesses, qu'il fit en latin à deux Capitaines de cavalerie qui le sauverent à peine de la fureur des soldats.

Aumale blessé en divers lieux, fut trouvé parmi les morts, & porté dans la tente du Marquis, qui

le

le fit penser avec d'autant plus de soin qu'il étoit 1552.
assûré d'en tirer une notable somme d'argent. Six jours après les vainqueurs arriverent devant Metz, & prirent le poste de St. Martin qui leur avoit été réservé, d'où ils s'étendirent du côté d'Occident, & sur le bord de la Moselle, & dresserent une batterie de 20. canons, qui ne cessa de fulminer durant huit jours contre les assiégez. Ce préjudice qu'avoit apporté à leurs affaires l'imprudence d'Aumale, n'empêcha pas le Duc d'agir avec autant de générosité que s'il n'eût rien sçû de la disgrace de son frére, ni de traiter ses ennemis aussi civilement que s'ils fussent demeurez à son égard dans les voyes autorisées par les loix de la bonne guerre. Un esclave Maure de Loüis d'Avila déroba à son Maître un très beau cheval d'Espagne, & se sauva dessus dans Metz; mais il ne le pût faire si secrétement qu'Avila ne le sçût. Il envoya un trompette au Duc pour le prier de lui renvoyer le Maure qui l'avoit volé pour le punir, avec ordre de ne faire aucune mention du cheval. Le Duc fit chercher l'esclave qui se trouva facilement, mais il avoit vendu le cheval: on se contenta de savoir qui l'avoit acheté, & le Duc en ayant rendu l'argent le mit entre les mains du trompette pour le rendre à Avila, s'excusant de ne pouvoir faire de même de l'esclave par la plus ancienne & la plus indispensable des loix Françoises, qui accordoient la liberté à ceux qui mettoient le pié dans le Royaume.

L'Empéreur que la goutte avoit obligé de demeurer à Thionville, en partit le 20. Novembre, & vint se loger au quartier du Duc d'Alve, dans une espéce de maison qu'on lui avoit fait bâtir à la hâte des ruïnes des faux-bourgs. Il fit changer à son arrivée les batteries qui le continuoient en divers lieux, & les réduisoit à cel-

1552. de la porte de Champagne qu'il renforça de trente six grosses piéces, outre les 15. qui y étoient déja sur le rapport d'un ingénieur Italien qui étoit entré dans Metz à la faveur de la langue Françoise qu'il parloit admirablement. Il en avoit reconnu tous les défauts : on n'avoit point encore vû de foudroyement si terrible ; & Jean Marrigues Général de l'artillerie Impériale se piqua de faire voir au Connêtable qu'on pouvoit ajoûter quelque chose à ce qu'il avoit fait devant Juri. Le bruit s'entendoit non-seulement de Strasbourg, mais encore de 4. lieües d'Allemagne au de là du Rhin & de la Cimde. La grosse tour qui défendoit la porte de Champagne du côté de la Moselle fut enfin abatuë : la joye des assiégeans se fit entendre par des cris extraordinaires, mais elle ne fut pas de longue durée : & comme le bruit dans l'obscurité l'avoit excitée, elle cessa aussi-tôt que la poussiére eût été dissipée, lors qu'on eût observé qu'il y avoit un terrain plus solide derriére plus haut de 8. piés que la brêche. La longueur des nuits favorisoit également les approches d'une part & les réparations de l'autre, & le Duc de Guise averti par un espion que les ennemis se préparoient à donner un assaut à la tour d'enfer, en donna la garde au fameux Armand de Biron, en qui on remarquoit déja des talens extraordinaires pour toutes les fonctions politiques & militaires. Les gardes de la garnison veillerent dans une maison prochaine ; & l'infanterie Espagnole s'étant exposée & présentée pour donner, fut saluée d'un si beau feu qu'elle suspendit son ardeur pour quelque autre plus favorable occasion.

Le Duc de Guise encouragé par ces heureux commencemens, écrivit au Roi que l'Empereur étoit désormais si engagé devant Metz qu'il ne s'en pourroit retirer sans perdre sa réputation, & que

que comme la place étoit cependant en état de mépriser tous les efforts, & de lui faire recevoir l'affront qu'il appréhendoit plus que la mort. Le Connêtable pouvoit employer l'armée Françoise à recouvrer Hêdin que le Comte de Roeux avoit surpris par la faute du Gouverneur de St. Simon. L'avis étoit de trop grande importance pour être négligé, & l'Amiral de Châtillon qui conservoit sa charge de Colonel de l'infanterie en attendant qu'Andelot son frére à qui elle étoit destinée, sortit de prison, mena les troupes au Duc de Vendôme qui avoit investi Hêdin. La batterie fut dressée au même côté que les Espagnols venoient de foudroyer, & ses reparations étant trop fraîches pour résister à une longue impétuosité, le fils du Comte de Roeux capitula, quoi que son pére en le laissant pour commander dans Hêdin l'eût menacé de le poignarder s'il en sortoit par aucune capitulation. 1552.

Le recouvrement de cette place rétablit la réputation des François déchûë depuis la prise du Duc d'Aumale, & leur donna lieu d'espérer mieux à l'avenir. François de Cleves Duc de Nevers s'étant campé à Vaucouleurs, où il avoit assemblé des troupes considérables du débris de celles de l'Empéreur; comme il étoit toûjours alerte il enlevoit la meilleure partie des convois qui passoient des Païs bas au camp de l'Empéreur, & le réduisit ainsi en de telles extrémitez que les soldats Allemans & Italiens désertoient à tous momens, & se sauvoient à Vaucouleurs. Le Duc de Nevers les y recevoit civilement, & leur faisant parler par des Capitaines de leur nation qu'il avoit attiré pour cet effet, les obligeoit à prendre parti sous ses enseignes. A mesure que leur nombre croissoit, les Impériaux étoient reserrez, & de la vinrent principalement les maladies, qui rendoient inutils les meilleurs soldats qui restoient. L'Empéreur pour se

1552. décharger de les entretenir, envoya l'Amiral Comte d'Egmont avec 2000. chevaux & 1000. hommes de pié devant la ville de Toul que les François n'avoient pû fortifier, à cause de la peste dont elle étoit affligée. Mais le Duc de Nevers qui avoit pressenti le dessein du Comte, se jetta dans la place avec un renfort qui fit perdre l'envie de l'attaquer. Les écrivains d'Espagne pour sauver l'honneur de l'Empéreur, publierent depuis que ce n'avoit pas été tout de bon que l'ordre de recouvrer Toul avoit été donné, & que sa Majesté Impériale n'auroit eu garde de commettre cette faute, puis-qu'elle savoit qu'en prenant Metz, Toul se rendroit de lui-même, & qu'au contraire Toul sans Metz lui seroit absolument inutile : ils ajoûterent que le même Empéreur n'avoit détaché Egmont qu'après avoir désespéré de prendre Metz, & ne l'avoit envoyé du côté de Toul, que pour mettre en sûreté une partie de ses canons sous prétexte de les occuper à battre cette place. Mais il est aisé de justifier que l'Empéreur n'étoit pas encore hors d'espérance puis-qu'il commençoit seulement alors de prendre ses mesures pour l'assaut général dont on parlera bien-tôt, & que s'il eût eu un détachement à faire sans dessein sur Toul, ç'eût été infailliblement pour renforcer le quartier du Marquis Albert de Brandebourg, qui en avoit d'autant plus de besoin, que la mortalité y étoit plus grande sans comparaison que dans les autres. Comme les François lui en vouloient particuliérement, ils n'oublioient rien de ce qui servoit davantage à l'incommoder, & la difficulté qu'il faisoit de laisser approcher de son camp les trompettes du Duc de Guise envoyées pour s'enquérir de la santé du Duc d'Aumale, augmentoient les visites qu'on lui rendoit. La plus consi-

considérable fut une sortie de Biron, de la Rochefoucaut, & de Randan, qui pénétrerent jusqu'à son artillerie, & emmenerent prisonniers ceux qui en avoient soin ; ils reconnurent que le camp du Marquis n'étoit plus qu'un cimetiere, & que ce qu'il y restoit de sain pouvoit à peine suffire pour assister les malades. La Brosse & St. Luc trouverent le quartier de l'Empéreur où ils donnerent presque en même tems, & s'étoient proposez de pousser jusques à la maison qu'on lui avoit bâtie à la hâte, si la cavalerie de Bourgogne ne les eût contraint de tourner bride après leur avoir tué Roquefeüille & Fonterailles. Le 15. Décembre la bréche fut jugée raisonnable, & l'Empéreur jugea qu'il valoit mieux livrer à la place un assaut général, que d'attendre que la rigueur de l'hiver & les maladies eussent achevé de consumer ce qui lui restoit de vaillans hommes. Il le mit en délibération dans un conseil extraordinaire, & ne laissa pas de le faire résoudre, quoi qu'aucun de ses hauts Officiers n'eût été de son avis, & qu'au contraire ils lui eussent remontré qu'il n'y avoit pas d'apparence d'exposer des troupes à demi ruïnées, & par conséquent découragées, à l'élite de la nation Françoise enfermée dans Metz à dessein d'y périr ou de la défendre. Il n'oublia rien de ce qui regardoit l'ordre de l'attaque, & l'on remarqua qu'il avoit rangé les Allemans à la droite & les Italiens à la gauche, & les Espagnols au milieu, afin d'inspirer de l'émulation à ces 3. peuples par la vûë de ce que faisoient les deux autres : mais lors-qu'ils furent assez près de la brêche pour distinguer les objets, leur ardeur fut universellement suspenduë ; tant la présence d'une mort inévitable étonne le courage des mieux disposez par la nature ou par l'habitude, à la mé-

1552. mépriser. Ils apperçûrent le Duc de Guise & les sept autres Princes assiégés à la tête d'un bataillon de 8000. hommes qui les attendoient avec une résolution qui paroissoit assez sur leurs visages, quoi-qu'ils gardassent un profond silence. L'effet de 20. canons chargez de cartouche qu'il faloit essuyer avant que de venir aux mains avec les François, arrêta les soldats Impériaux, & leurs Officiers n'oserent les presser lors-qu'ils firent réfléxion que des prémiers bataillons qui monteroient à l'assaut, apparemment il ne s'en sauveroit personne, & que si ce grand carnage jettoit la consternation parmi les assiégeans, elle deviendroit en un moment si générale que l'Empéreur seroit abandonné & courroit risque d'être pris par la cavalerie du Duc de Guise, qui ne manqueroit pas de sortir & de se mettre à ses trousses. Ainsi les deux partis demeurerent sans action, comme si c'eût été d'un consentement mutuel, parce que le Duc de Guise avoit défendu à ses gens de tirer qu'il ne leur eût donné le signal; & l'Empéreur qui s'étoit mis en un lieu propre à considérer l'attaque, remarquant que ses troupes faisoient halte à contre-tems, en devina la cause & se fit porter vers les prémiers rangs pour leur redonner par sa présence la hardiesse & le courage qui leur manquoit. Mais ses prieres & ses menaces furent également impuissantes. La brêche lui parût si vaste qu'il ne pût comprendre la raison pour laquelle tant de vieux soldats refusoient de monter: elle étoit de 90 pas, & de plus aux deux côtez il y en avoit une de 20. & l'autre de 30. Il y avoit tout à craindre de leur part, aussi bien que de celle des ennemis en les obligeant d'y monter par force: & l'Empéreur qui prévoyoit la suite les fit retirer, se côtentant de leur dire pour toutes reproches qu'il avoit autrefois été suivi dans les combats, mais qu'il

qu'il ne voyoit plus maintenant d'hommes au-tour de lui. Ce peu de mots qui lui échaperent suffit pour montrer quelle foi on doit ajoûter aux Historiens d'Espagne, lors-qu'ils supposent que l'assaut n'avoit point été commandé dans l'intention qu'il fut en effet livré, mais seulement pour faire une montre des forces Impériales aux assiégez capable de les intimider à se rendre, par le déséspoir où l'on croyoit qu'ils entreroient de résister à tant de gens. Il sembla néanmoins peu de jours aprés que la fortune voulut faire réparation à l'Empéreur de l'injure qu'elle venoit de lui faire. Le Comte de Charri, la Faye, Ouverti, Crequi, Riberal, Vitri, Tursi, & la Rochefoucaut sortirent sur le quartier des Flamans qu'ils trouverent si bien préparez à les recevoir, que Vitri & la Faye demeurerent prisonniers, & la Rochefoucaut fut blessé à mort. Cet avantage inspira le dessein à la cavalerie Impériale de s'approcher de Mets à la portée du pistolet: mais elle y trouva des mousquetiares cachez qui la contraignirent de se retirer à toute bride. Henri Manriques qui en étoit Lieutenant, envoya le lendemain un cartel au Duc de Guise pour demander un homme qui rompit contre lui une lance en faveur des Dames; & le Duc permit à Randan de sortir. Les deux champions étoient convenus que celui qui blesseroit le cheval de l'autre seroit vainqueur, & la précaution qu'ils apporterent pour s'en empêcher, rendit leurs trois prémiéres courses inutiles: à la quatriéme Randan fit tomber la lance de Manriques & la remporta dans la ville pour marque de la victoire. 1552.

Le Vidame de Chartres, le Prince de Condé, le Duc de Castro, Entragues & la Brosse entrerent en même tems dās le quartier d'Albert, & renverserent force tentes avant qu'on pût être en état de les repousser. L'Empéreur ne continuoit le siége depuis 15 jours que pour montrer que ce n'étoit

1553. point la lâcheté de ses gens qui le contraignoient de le lever ; & ses ouvrages sous terre étoient avancez de sorte qu'il y avoit une mine prête à joüer sous la tour d'enfer. Il étoit néanmoins si peu persuadé de l'effet qu'il en devoit attendre, qu'il leva le siége sans y faire mettre le feu, & se retira dans Thionville le 15. Janvier 1553. laissant 30000. soldats enterrez aux environs de Metz.

Son départ ne pût-étre si secret que les assiégez ne se missent à ses trousses, & le Prince de la Roche-sur Yon, Noailles, & Strozzi defirent à sa vûë l'escadron de 400. chevaux destiné pour favoriser sa retraite. Le Duc d'Alve le suivit le lendemain en si bon ordre qu'il ne reçût aucun échec : mais ceux qui l'avoient inutilement poursuivi trouverent dans les quartiers qu'il venoit de quitter un spectacle si déplorable, qu'il changea leur haine en pitié. On n'y voyoit que des gens à demi morts qui n'avoient pû se tirer de la bouë où ils étoient comme ensevelis, & des tas de cadavres qu'on n'avoit pas eu le loisir de mettre en terre. Ceux qu'on avoit ensevelis ne laissoient pas de montrer une partie de leurs membres, parce que la pluye avoit détrempé, & rendu mouvante l'argile dont on s'étoit contenté de leur mettre un demi pié dessus, & l'on ne trouvoit point de tente qui ne retentît des plaintes de quelque malade. Il n'en faloit pas tant pour toucher un cœur véritablement généreux comme étoit celui du Duc de Guise, ni pour lui faire ajoûter à ses trophées tout ce que l'humanité la plus tendre y pouvoit contribuer. Il fit enterrer les morts, & secourir tous les malades. Il donna charitablement des barques pour conduire à Thionville ceux qui se trouveroient en état d'être transportez sans danger, &

les

les autres furent portez dans les hôpitaux de Mets, 1553.
où ils furent bien traitez & renvoyez sans payer rançon, après qu'ils eurent recouvré leur santé.

Ainsi se termina le siége le plus illustre de ceux qui ont été formez dans les derniers siécles sans assaut, & les Officiers du Duc de Guise n'userent pas moins civilement que lui de leur avantage. On a déja remarqué que Gaspar de Savoye Duc de Nemours, & François de Vendôme Vidame de Chartres s'étoient renfermez dans la place; & personne ne sera surpris de ce qui suit quand on saura que c'étoient les deux plus galans cavaliers de l'armée Françoise. Ils étoient si semblables en toutes choses excepté la naissance, que ceux qui les observoient tous les jours avoient de la peine à leur assigner un différent caractére. Ils étoient tous deux parfaitement beaux, & cependant leur bonne mine faisoit qu'on avoit peu d'égard à leur beauté. Ils avoient une égale passion pour la guerre : ils étoient propres pour toute sorte de combats : leur valeur panchoit tant soit peu vers la témérité : rien n'étoit plus terrible lors-qu'ils avoient les armes à la main contre l'ennemi, & rien n'étoit plus agréable lors-qu'ils portoient les mêmes armes pour divertir les Dames dans les courses de bague, à la barriere, aux tournois, & dans les autres exercices où la Noblesse de leur tems s'occupoit. Leur abord étoit facile & leur entretien charmant. Ils écrivoient avec toute la délicatesse dont étoit capable leur langue qui ne commençoit alors qu'à se polir. Ils réüssissoient dans l'invention des modes, & s'habilloient toûjours avec plus de magnificence & de propreté que les autres courtisans. On se façonnoit sur leurs gestes & sur leurs actions. Il y avoit autant de plaisir à les entendre raisonner dans un conseil de guerre, qu'à les oüir dans la

1553. la converſation, parce que leur eſprit s'élevoit auſſi facilement dans les grandes affaires qu'il s'abaiſſoit dans les bagatelles, & quoi que leurs mouvemens ne paruſſent point en aucune maniére contraints, il étoit ſi difficile de les imiter, que ceux qui tâchoient de le faire paſſoient pour ridicules. Enfin ils avoient ce rapport qui ne s'eſt point trouvé dans les Héros les plus ſemblables de l'antiquité, ſans en excepter même les fabuleux, qu'ils aimoient tous deux au deſſus d'eux, que c'étoit le même objet, que leur flamme étoit ſans jalouſie & ſans réfroidiſſement de leur amitié, & qu'autant que la conjecture peut s'étendre, ils étoient réciproquement aimez. La retraite des Impériaux fit dreſſer à chacun ſa partie pour les défaire. Celle du Duc de Nemours atteignit au deça de Thionville une troupe de cavalerie Eſpagnole qui ſe retiroit au petit pas, & ſe diſpoſoit à la charge, lors-que celui qui la commandoit fit ſigne qu'il vouloit parler, & dit que ſes gens étoient ſi foibles faute de nourriture, & leurs chevaux ſi recrûs que les François n'auroient point de gloire: d'où il prit occaſion de prier qu'on leur laiſſât continüer leur marche, & promit qu'en d'autres rencontres la nation Eſpagnole ne ſeroit pas ingrate d'une grace ſi particuliére. Ces paroles prononcées d'un ton qui témoignoit de la confiance ſans aucune crainte, toucherent le Duc & reveillerent ſa générosité. Il permit aux Eſpagnols d'aller en paix juſqu'à Thionville, & cette indulgence que les formalitez militaires blâmoient, ſauva la vie la campagne ſuivante à plus de 6000. François enfermez dans Teroüane. Le Vidame de Chartres ſe mit aux trouſſes du Marquis Albert, qui par une obſtination dont on ne pût deviner la cauſe étoit demeuré dans ſon quartier juſqu'au huitiéme jour que le reſte de l'ar-

l'armée Impériale avoit délogé : comme les Allemans marchoient avec peu de discipline, il fut aisé de leur enlever quelques escadrons détachez ; & le Vidame se lassant de tuer & de faire des prisonniers, inventa ce stratagéme. Il fit descendre des barques sur la Moselle, & se déguisant en batelier invita les Allemans, dont il parloit la langue comme la Françoise, à mesure qu'ils se présentoient, d'entrer dans ces petits bâtimens, afin de passer l'eau, & d'ôter aux François le moyen de les poursuivre, ajoûtant que le Duc d'Alve l'avoit envoyé pour ce sujet. Les Allemans harassez & crédules s'embarquerent sur sa foi, & il les mena au nombre de 400. à diverses reprises en un lieu où ses gens étoient cachez, qui se découvrirent au signal qu'il leur fit, & investirent les Allemans. Ils se crûrent alors perdus : mais le Vidame se contenta de la peur qu'il leur avoit inspiré, & leur fit grace de la vie & de la liberté, & leur permit même de reprendre toutes leurs armes qui leur étoient tombées des mains, excepté l'arquebuse. Cette civilité plût tellement à l'Empéreur qu'il envoya un trompette pour remercier le Vidame qui avoit déja reçû la récompence de son honnêteté : car un jeune soldat de ceux qui avoient été pris redemandant une belle prisonniére qu'il disoit être sa femme, & le Vidame ayant aussi-tôt commandé qu'elle lui fut renduë, un des assistans fut si touché qu'il l'avertit de se sauver en diligence d'un parti de 2000. chevaux, qui l'accableroient infailliblement s'il ne partoit aussi-tôt. Il se servit de l'avis, & l'évenement justifia qu'il avoit été véritable. 1553.

L'échec que l'Empéreur avoit reçû devant Metz fut si bien récompensé par une suite de prosperitez par tout où ses armes furent occupées excepté l'Italie, qu'on ne demeura pas long-tems sans reconnoître que les François avoient tort de croîre

que

1553. que la fortune l'eût abandonné. Sa reconciliation avec le Duc Maurice de Saxe & le Marquis Albert de Brandebourg n'étoit pas si sincére qu'il n'eût sujet de se défier de ces deux Princes qu'il voyoit à la tête de deux puissantes armées ; & quoi que les Emissaires eussent été assez adroits pour rompre l'amitié qui étoit entr'eux & même pour leur faire tourner l'un contre l'autre les forces qu'ils avoient levées contre lui : il ne laissoit pas néanmoins d'appréhender qu'ils ne se réünissent, ou du moins que celui qui surmonteroit l'autre ne poussât en-suite l'autre hors d'Allemagne & de la Maison d'Aûtriche. Il faloit donc pour maintenir cette Maison que la providence divine fit un de ses coups miraculeux qui l'avoient déja tant de fois tirée du précipice, en disposant les évenemens de sorte que les deux fameux averfaires se ruïnassent mutuellement, & que celui qui resteroit vainqueur demeurât si foible qu'il lui fût impossible de remettre une armée sur pié C'étoit la seule ressource de l'Empéreur, & elle arriva précisément en la maniére qu'il le souhaitoit.

Les Princes de l'Empire s'étoient mêlez d'accommoder Albert & Maurice, lors-que leurs armées étoient en présence & avoient terminé leurs différens : il ne restoit qu'à signer le Traité, & la cérémonie avoit été remise au lendemain pour la rendre. Albert avoit bû plus qu'à l'ordinaire pour s'en réjoüir avec ses Colonels : mais le vin leur ayant inspiré l'ardeur de combatre, ils sortirent de leur camp avec leurs soldats sans se donner loisir de se venger pour se couper. Les gens de Maurice qui ne s'attendoient à rien moins que de combatre, furent aussi contraints de se défendre en tumulte : comme le choc tenoit plûtôt d'une boucherie que d'une bataille ré-

glée,

glée, il fut si sanglant que Maurice ne vainquit qu'en perdant la vie; & Albert se sauva 1553.
à la vérité, mais seul & tellement méprisé qu'il ne trouva plus personne qui voulut s'enrôller sous ses enseignes. La félicité de l'Empéreur fut d'autant plus incompréhensible en ce point, qu'outre qu'il n'y avoit rien contribué, l'on trouva parmi les papiers de Maurice un Traité fait avec la France pour la conquête des Païsbas; & le Duc de Brunswik en avertit la Maison d'Aûtriche. De plus le Duc Auguste frére & héritier des biens & non de la valeur de Maurice, au-lieu de poursuivre ses desseins, se dévoüa au service de l'Empéreur, à condition d'être maintenu dans l'Electorat de Saxe que Maurice avoit usurpé. Ainsi l'Empéreur devenu plus puissant qu'il ne l'avoit encore été, & n'ayant plus d'autres ennemis que les François, éprouva pour la derniére fois, s'il lui réüssiroit de réduire leur Monarchie en province. Les Païsbas l'importunoient extraordinairement de chasser cette nation inquiéte de Teroüane, d'où elle étoit tous les jours aux portes des principales villes de l'Artois, & de la Flandre: en leur donnant cette satisfaction il étoit assûré de ne manquer, ni d'argent ni de vivres, ni de gens de guerre: mais la place étoit forte de situation, & la nécessité d'en faire un rempart contre la garnison Angloise de Calais avoit obligé les Rois très-Chretiens d'y ajoûter tout ce que l'art pouvoit contribuer à la rendre imprénable. Ces deux raisons qui l'avoient depuis si long-tems exemté du siége, eussent encore détourné l'Empéreur de l'attaquer s'il n'eût été averti qu'elle manquoit de vivres & de suffisante garnison, & qu'Astouteville Villebon qui en avoit quitté le Gouverneur Alossas, n'y

avoit

1553. avoit laissé que peu de blé & quelques Cornetes de cavalerie légére. L'importance donc étoit de l'investir avant que l'on y pût rien introduire, & l'armée Impériale s'assembla avec tant de diligence qu'elle parut sur les frontiéres de Picardie avant que l'on sçût qu'elle étoit sortie de ses quartiers d'hiver. Jamais la France n'avoit été plus étourdie qu'elle l'étoit alors, ni plus obsédée de cette vaine léthargie pour mieux dire de cette vaine confiance qui l'a toûjours saisie quand elle a eu le vent en poupe. La Cour étoit plongée aussi avant dans les divertissemens publics & secrets, que si elle n'eût eu plus rien à craindre; & rien ne manquoit à la magnificence des nôces de Diane fille naturelle du Roi avec le Duc de Castro, auxquelles on avoit invité tout ce qu'il y avoit de jeune Noblesse sous les armes: quoi que le Cardinal de Ferrare eût écrit d'Italie que le Duc de Parme frére de celui de Castro étoit sollicité par les Ministres d'Espagne qui lui offrirent des conditions si avantageuses pour le réünir avec l'Empéreur son beaupére qu'il n'y avoit aucune apparence qu'il les refusât. Les courtisans publioient que l'Empéreur étoit mort, bien loin de se figurer qu'il méditât un siége de conséquence, & le Roi au prémier avis qu'elle étoit menacée ne sachant qui choisir pour la défendre, se souvint d'Eslé qui languissoit dans sa maison d'Espauvilliers en Poitou d'une jaunisse causée par les fatigues de la guerre d'Ecosse, si incommode qu'il teignoit son linge en saffran: son plus grand déplaisir étoit de se voir mourir de cette maladie après s'être rencontré dans la plûpart des occasions hazardeuses qui s'étoient présentées depuis 60. ans; & il s'en plaignoit à ses amis, lors-que l'ordre

dre lui fut apporté de s'aller jetter dans Teroüane. Il le reçût avec tant de joye qu'il ne pût la dissimuler, & lors-qu'il baisa les mains de sa Majesté en partant pour la remercier de cette grace, il la pria de croire que si Teroüane étoit prise, Essé seroit mort & par conséquent guéri de sa jaunisse. Comme il savoit admirablement prendre son tems, il entra dans la place avec Baudine, Pienne, Ferriere, la Rochepofai & quelques autres gentilshommes qui l'avoient suivi; & l'on ne pouvoit travailler avec plus de diligence qu'il fit à reparer la négligence des Gouverneurs qui l'avoient précédé: mais ses efforts n'égaloient ni l'obstination des assiégeans, ni les promesses des principales villes des Païs-bas de les récompenser largement s'ils les délivroient du voisinage de Teroüane, dont on leur faisoit espérer la démolition aussitôt qu'elle seroit prise. Ainsi le siége fut poussé avec une vigueur inconcevable à dessein de fatiguer les assiégez, dont le nombre étoit si petit qu'il suvenoit à peine aux fonctions militaires. La batterie fit en peu de jours une brêche de soixante pas, & Lallain Venicourt qui commandoit l'armée Espagnole choisit les plus lestes troupes dont elle êtoit composée pour donner lassaut. Un Alfier Espagnol grand homme & de bonne mine, s'avança avec son enseigne Colonelle, & se mit en devoir de la planter sur la brêche. Essé qui êtoit sur le rempart la pique à la main, lui cria à moi Enseigne je suis le Gouverneur; l'Alfier se retournant lui repartit, c'est ce que je cherche pour ma gloire: mais dans le moment qu'il mesuroit des yeux Essé pour mieux assûrer son coup, un arquebusier François qui le miroit lui donna dans la tête & le renversa. Le coup ne fut pas 1553.

1553. plûtôt fait que le plus proche des soldats Espagnols qui suivoient leur Enseigne, tira à Esse & le tua de même. Montmorenci fils aîné du Connêtable prit après la mort de ce vieux Officier le Commandement qu'il avoit refusé par une rare modestie durant qu'il vivoit, & montra que la prudence est quelquefois le partage des jeunes gens. Rien apparemment n'étoit si difficile que de soûtenir l'assaut. Car outre le feu qui s'essuye ordinairement par devant à de semblables conjonctures, les défendeurs étoient incommodez par derriére d'une batterie de coulevrines que les assiégeans avoient disposée sur une éminence directement opposée à la brêche. De là vint que presque tous les volontaires y périrent, & l'assaut ayant recommencé trois fois & personne ne s'étant lassé de le livrer ni de le soûtenir durant les dix-heures qu'il dura. Enfin l'Empéreur fit sonner la retraite, & les assiégez reçûrent un sécours de 3000. hommes de pié conduits par le Marquis de Bauge & par les Seigneurs de Breüil & de St. Romain, qui profitant du tumulte avoient heureusement passé à travers l'armée Impériale. Les assiégeans rebutez de leur perte se mirent à la sappe, & se logerent aux piés de la muraille. Montmorenci ne pouvant les en chasser parla de capituler: mais il ne commença pas comme il devoit par la proposition d'une tréve; jusqu'à ce qu'il eût été conclu; d'où il arriva que le député de part & d'autre demeura trop long-tems au gré des assiégeans à débatre les articles de la reddition. L'infanterie Espagnole s'approcha de la brêche, & n'y trouva pas la même résistance qu'auparavant, à cause que les assiégez persuadez que l'accord étoit signé ne se tenoient point assez sur leurs gardes, & s'en empara avec peu de

perte,

perte ; & cinq ou six mille personnes enfermées dans Teroüane eussent passé par le fil de l'épée, si les François ne se fussent avisez de crier aux Espagnols, bonne guerre compagnons, souvenez vous de la civilité de Metz. 1553.

On ne sait point si ces paroles seules appaiserent la fureur de l'infanterie Espagnole, ou si elle se piqua de générosité pour contrequarer les Flamans qui témoignoient avec trop d'empressement se vouloir dégager des Francois ; mais il est constant qu'elle donna quartier à quiconque le demanda, & que la clémence dont avoit usé le Duc de Guise eut un effet plus étendu que ce Duc n'avoit espéré. La place fut abandonnée aux Flamans, qui la démolirent avec tant d'ardeur qu'on avoit peine un mois après de découvrir où avoit été Teroüane. La difficulté qu'avoient faite les Espagnols d'obeïr à Benocourt, parce qu'il étoit d'une nation qu'ils méprisoient, & les Flamans à cause qu'ils étoient de même païs, il lui portoient envie, obligea l'Empéreur de le dégrader, & de mettre en sa place le Prince de Piémont que les Espagnols respectoient en qualité de neveu de l'Empereur, & fils d'une Infante Espagnole, & à qui les Flamans ne pouvoient refuser d'obéïr, puis-qu'il étoit fils unique d'un Souverain. On ne chercha point d'autre raison pour élever ce jeune Prince à la dignité de Général, & celles que rapporte son panégyriste Tonso sont si peu conformes au génie de l'Empéreur, & à la maniére plus que jamais intéressée avec laquelle Granvelle le fils son principal Ministre conduisoit alors les affaires, qu'il est aisé d'appercevoir qu'elles sont inventées.

La perte de Teroüane interrrompit le divertissement de la Cour de France, & convia les

fait pour les rassûrer, la citadelle fut si pressée que l'on ne perdit pas un moment de la miner pendant que l'artillerie en foudroyoit les bastions, & les assiégez après avoir fait tout ce que l'on devoit attendre de leur courage, parlerent de composition. Le Prince de Piémont les y reçût pour les amuser comme disent les relations étrangéres, ou selon les Françoises, parce qu'ayant trouvé la garnison plus nombreuse qu'il ne pensoit, il doutoit de l'évenement de l'assaut s'il le hazardoit. Les conditions étoient arrêtées, & l'on alloit faire le change des ôtages, lors-qu'un prêtre des assiégez par une imprudence ou une malice qui n'avoit point encore eu d'exemple, mit le feu à une des traînées de poudre qu'on avoit disposé sur la brêche, qui firent sauter en l'air quelques Espagnols venus sur la bonne foi contenter leur curiosité, & beaucoup plus de François qui s'étoient avancez pour leur faire civilité. Les Impériaux irritez d'une contravention si manifeste, mirent le feu à leurs mines, dont l'effet surpassa leur attente, puisqu'elles acheverent de renverser dans le fossé ce qui restoit d'entier aux remparts des assiégez, & leur faciliterent ainsi l'entrée dans la place le 19. de Juillet 1553: ceux qui se trouverent exposez à la prémiére furie des vainqueurs furent tuez, & le Duc de Castro fut de ce nombre. Le regret de sa perte fut égal en France & en Italie, parce qu'on admiroit dans les deux contrées l'extréme valeur jointe dans sa personne à l'extréme civilité, & l'on attendoit de lui que possédant toutes ces qualitez éminentes des héros de l'ancienne Rome, elle feroit voir par expérience qu'elle n'avoit pas cessé d'enfanter des conquérans. Et de fait ceux qui le connoissoient plus particulierement avoüoient n'avoir

1553.

1553. jamais vû d'homme plus accompli en toute maniére, & se figuroient que la nature s'étoit joüée de la Philosophie humaine qui partage les inclinations suivant la naissance, en le faisant sortir d'un pére le plus infame qui fut jamais au monde. Les larmes que l'on versa sur son tombeau diminuerent celles que l'on devoit à la mémoire de l'Illustre Dampierre frére & successeur d'un favori de même nom, qui se voyant disgracié étoit allé quelques années auparavant chercher la mort devant Calais. Le cadet ne fut pas plus heureux que l'aîné : car il ne s'étoit finement tiré des mains de celui qui l'avoit fait prisonnier à Teroüane que pour avoir en-suite la tête emportée dans Hêdin.

Martigues Prince de la Maison de Luxembourg mourut depuis des blessures qu'il y avoit reçû, & le Duc Marêchal Villars, Prie, Culax, du Vast, Rion & Sobbes demeurerent prisonniers de guerre. La place fut rasée, & l'année suivante on en bâtit une autre de même nom à une lieuë de là: le dessein de l'Empéreur étoit d'attaquer Dourlens en troisiéme lieu, si la disgrace arrivée à sa cavalerie ne l'en eût détourné : elle se promettoit d'enlever quatre Cornettes Françoises qui l'étoient allé reconnoître sous la conduite du Vidame de Chartres, & de Lansac, lors-que ces deux Officiers feignant de se retirer l'attirerent insensiblement dans une embûche où s'étoit caché le Marêchal de St. d'André avec 500. lances. Le combat dura jusqu'à ce que le Prince de Condé survenant avec trois autres Cornettes de la cavalerie légére, & donnant dans le flanc des Impériaux, les ouvrit & les mit en fuite. Ils laisserent sur la place 100. morts avec le Prince d'Espinai qui les commandoit, & l'on conta le Duc d'Ar-

d'Arscot entre 700. prisonniers. Cette défaite contraignit les Impériaux d'abandonner la campagne ; & le Roi qui avoit eu loisir d'assembler un grand corps d'armée, se mit à son tour à leurs trousses : son avantgarde étoit de 1000. lances & de 15000. fantassins François, de 10000. Allemans, de 4. Enseignes Angloises & d'autant d'Ecossoises, sous les ordres du Duc de Vendôme prémier Prince du Sang. Sa Majesté commandoit le corps de bataille avec 1000. lances sous le Prince de Ferrare. Le Duc de Guise, le Maréchal de St. André, le Grand Maître de Boissi & 6000. Suisses de l'arriére garde composée de 2000. chevaux légers & de leurs arquebusiers à cheval, & de l'élite des Religionaires du Royaume obéissans au brave Lansac qui de simple Gentilhomme Angoulmois s'étoit élevé par son mérite au dégré le plus proche du bâton de Maréchal de France. Le dessein des François étoit de suivre les Impériaux, & de s'emparer de Bapaume, qui ne tenoit pas moins en sujettion la frontiére de Picardie que Teroüane avoit incommodé le Comté d'Artois & avoit préparé tout ce qui paroissoit nécessaire. Mais on ne s'étoit pas précautionné contre un défaut qui rendoit inutile la prévoyance du Connêtable : il ne se trouva point d'eau aux environs de la place, & tous les chariots & les animaux que l'on pouvoit assembler n'eussent pas suffi pour en fournir à tant de gens de guerre : il n'y avoit aucune apparence de séparer l'armée, celle des ennemis se trouvant si proche, sans s'exposer au péril évident d'être défaite, & les soins que prit le Connêtable de faire creuser des puis furent inutils, aucun signe d'humidité n'ayant paru dans les veines de

1553.

1553. la terre que l'on suivit exactement dans une extréme profondeur. Il falut donc s'attacher à une autre entreprise, & celle qu'on avoit formée l'année précédente sur Cambrai parut la plus digne d'une aussi grande armée qu'étoit la Françoise, & la plus aisée de toutes celles qui pouvoient tomber dans l'imagination, parce que le Connêtable supposoit que la bourgeoisie de cette grande ville indignée d'avoir perdu la liberté, & de voir achever la citadelle qui l'assujettissoit pour toûjours à la domination étrangére d'Espagne, préféroit celle de France qui étoit plus voisine, quand ce ne seroit que pour avoir le plaisir de se venger de l'Empéreur en changeant de Maître. Et de fait ce dessein quelque grand qu'il fut, eut réüssi, si on se fut mis en devoir de l'exécuter avec toute la diligence requise: mais le Connêtable se piquoit trop d'imiter le Fabius des Romains en sa lenteur, pour faire un coup hazardeux & qui ne pouvoit étre approuvé que par le succez. Il prit à la vérité la route de Cambrai; il fit sommer le château d'ouvrir leurs portes: mais il accorda la demande de deux jours qu'ils lui firent pour s'assembler & pour se mettre en état d'accomplir leur résolution aussi-tôt qu'elle seroit prise, tant il étoit persuadé qu'elle lui seroit favorable. Ceux de la faction de l'Empéreur qui étoit alors à Bruxelles, profiterent de ce délai pour l'avertir de ce qui se passoit; & ce Prince étonné de l'indulgence & des égars de ses ennemis, eut le tems d'écrire à son armée qui cottoyoit celle de France, de s'approcher de Cambrai & d'y jetter autant de soldats par la Citadelle qu'il en seroit nécessaire sans s'amuser à demander congé à la bourgeoisie. L'ordre fut presque aussi-tôt exécuté que reçû, & les deux jours étant expirez, ceux de Cambrai pour tou-

toute réponce au Connêtable, l'informerent de 1553.
l'impoſſibilité où ils étoient de le recevoir cauſée par une bruſque irruption dans leur ville par la citadelle, qui bien loin de leur permettre d'achever leur délibération, leur tenoit le pié ſur la gorge & les menacoit de les ſaccager s'ils parloient de la continuer.

Le dépit du Connêtable d'avoir été ſurpris ne fut pas aſſez grand pour le porter à l'attaque d'une grande ville à laquelle il ne pouvoit ôter la communication avec l'armée Impériale : mais la honte de retourner ſur ſes pas ſans avoir rien fait, l'obligea de s'avancer du côté de Valenciennes où les ennemis furent plûtôt que lui, & ſe camperent ſi avantageuſement qu'ils ne pouvoient étre contraints de venir au Connêtable. Le Connêtable abuſé par un transfuge propôſa de les y attirer, & ſe logea près d'eux : mais il rallentit ſon ardeur par de fréquentes eſcarmouches, qui leur furent plus utiles qu'ils ne penſoient. Car la jalouſie de ce prémier Officier de la Couronne qui vouloit tout faire & donner lui même ſes ordres de vive voix; & ſon humeur ſi fâcheuſe & ſi facile à ſe mettre en colére, lui fourniſſant toûjours de nouveaux ſujets de ſe fâcher lors-qu'il viſitoit les rangs, il s'enruma de telle ſorte à force de crier, que la fluxion deſcendant dans l'eſtomach & les poulmons, le mit en danger de la vie, & le contraignit de ſe faire porter hors du camp. La maladie fut longue; & le Roi qui l'aimoit au de là de l'imagination, ne ſe contenta pas de le ſuivre; mais il ſe figura de plus par une prévention pitoyable que tout ce qui lui reſtoit d'Officiers & de ſoldats n'étoient capables de rien en l'abſence du Connêtable; & ſur ce mauvais principe licentia

1553. la plus belle armée que la France eût mis sur pié depuis plus de 100. ans sans en avoir tiré aucun avantage. Les sommes immenses qu'elle avoit coûté à lever noircirent d'autant plus la réputation du Roi chez les étrangers qu'ils ne pouvoient concevoir sans témoigner de l'indignation, que si on ne se fut point amusé trop long-tems aux nôces du Duc de Castro, & si la France eût assemblé ses forces deux mois plûtôt, elle eut infailliblement sauvé Teroüane & Hêdin avec l'élite de la noblesse & de ses vieilles troupes qui y étoient péries.

L'Empéreur ainsi délivré de la juste crainte que lui donnoit tant de forces entrées dans la plus jalouse portion de ses Etats, tourna toute son application aux affaires d'Italie, & principalement à celles de Sienne d'où il avoit intérêt de chasser les François avant qu'ils y fussent tout-à-fait établis. Il prévoyoit assez que la chose étoit difficile d'elle-même, & qu'elle seroit impossible à moins que le Duc de Florence ne s'en mêlât; & sur cette présupposition il avoit envoyé François de Toléde en Toscane pour induire ce Prince à joindre ses armes avec celles de l'Empire pour une si nécessaire entreprise. Le Duc s'en êtoit excusé long-tems sur la nécessité où étoit réduit un nouveau souverain d'éviter la guerre en toutes les rencontres qui ne le menaçoient point d'une entiére ruïne; mais ce n'avoit été que pour obliger l'Empéreur à lui proposer de plus avantageuses conditions. Et de fait Toléde ne s'étoit pas plûtôt relâché sur tous les articles contestez, que le Duc avoit feint de céder à la force de ses raisons que le Ministre Espagnol lui avoit représenté. Elles consistoient en ce qu'il y avoit plus d'intérêt à l'Empéreur à chasser de Toscane les François,

çois, puis-qu'il couroit risque de perdre absolument tout ce qu'il possédoit : au lieu que sa Majesté Impériale en toute extrémité ne seroit privée de ce qu'elle tenoit en Italie. 1553.
On ajoûtoit que l'Etat de Florence couroit d'autant plus de risque, que tous ceux qui en avoient été bannis trouvoient en France un assûré refuge, & tiroient d'une double paye, lors-qu'ils vouloient s'enrôller sous les enseignes du Roi, & l'on concluoit par une exaggération de l'injure prétenduë faite au même Duc, en ce qu'on n'avoit daigné le comprendre dans la capitulation du Roi très-Chrétien avec la République de Sienne : Au contraire il sembloit qu'elle fut autant contre lui que contre l'Empereur, en ce que la Republique qui n'avoit point excepté ses Etats, non plus que ceux de Naples & de Milan, lors-qu'elle s'étoit engagée à donner passage aux François, & leur fournir toute sorte de munitions, à recevoir leurs vaisseaux dans ses ports, & à ne chercher point à l'avenir d'autre protection que la Cour.

Mais ce n'étoit pas là les motifs qui remuoient avec plus de force le Duc de Florence. Il y en avoit deux autres plus cachez & plus importans qu'il ne publioit point dans son manifeste. Le prémier étoit qu'il espéroit en cas de succez d'obliger les Espagnols de lui céder l'Etat de Sienne, après qu'il leur auroit aidé à le recouvrer, lors-qu'ils auroient reconnu que l'utilité qu'ils en pourroient tirer n'égaleroit en aucune maniére l'extréme dépense qu'ils seroient obligez de faire ; & l'expérience justifia depuis que ce sage Prince ne s'étoit pas trompé dans sa conjecture. Cependant il n'y avoit point lieu

1553. d'eſpérer en ſemblable cas la même grace des François. Car outre qu'ils n'euſſent oſé commettre une ſi lâche trahiſon à l'égard de Sienne, que de les mettre ſous le joug des Florentins leurs irréconciliables ennemis, après les avoir pouſſé à ſecoüer celui de l'Empéreur.

La France plus abondante alors que l'Eſpagne en toutes ſortes de richeſſes, pouvoit plus facilement ſubvenir à la dépenſe néceſſaire pour la conſervation de Sienne, & avoit d'ailleurs en toute maniére beſoin de cet Etat, ſoit qu'elle penſât efficacement recouvrer Naples & Milan, en empêchant par mer & par terre la communication de l'un à l'autre, ou qu'elle s'en ſervit ſeulement pour faire diverſion, en attendant qu'elle eût achevé de conquérir le Piémont. Le ſecond motif du Duc de Florence pour les François conſiſtoit en ce que le Roi très-Chrêtien s'étoit ſouvent expliqué de vive voix & par écrit, que l'Etat de Florence appartenoit légitimement à la Reine ſa femme comme fille unique, & par conſéquent héritiére de la branche aînée de Medicis qui l'avoit poſſédé, & que le Duc qui venoit d'une autre branche ne pouvoit être que l'uſurpateur, ce qui donnoit lieu de ſoupçonner. Sa Majeſté qui avoit déja quatre enfans mâles prenoit ſes meſures pour établir un de ſes cadets en Toſcane, où il eut pû être fort avantageuſement partagé, ſi avec l'armée de Sienne on lui eût donné une armée capable de recouvrer l'héritage de ſa mére.

Le Conſeil de France avoit aſſez prévû le mal

mal qui lui pouvoit arriver de la liaison du 1553.
Duc avec l'Empéreur, & pour le prévenir avoit fait offrir au même Duc la veuve du Duc de Castro pour son fils aîné. Mais le Cardinal de Ferrare qui avoit été chargé de cette négociation n'avoit point apperçû qu'elle étoit sujette à deux inconveniens qui l'empêcheroient infailliblement de réüssir ; l'un que le Duc n'avoit garde de préférer la bâtarde du Roi à une fille du Roi des Romains que lui promettoit l'Empéreur ; l'autre que ce prétendu mariage n'empêcheroit pas les enfans légitimes du Roi de poursuivre leurs prétentions en Toscane lors-qu'ils en trouveroient l'occasion. Mais comme il étoit important de ne découvrir sa pensée que le plus tard qu'il pourroit, il feignit de ne refuser l'alliance dont on lui parloit, que parce que la Princesse n'étoit veuve que d'un cadet de la Maison de Farneze, qui ne devoit entrer en aucune comparaison avec son fils aîné ; & pour achever d'endormir les François, il se chargea même d'accommoder les affaires de Sienne à condition qu'elle demeureroit libre, & que les François renonceroient à sa protection. Il prévoyoit assez que sa négociation acheveroit du côté de l'Empéreur ou du Roi : mais il ne lui étoit point venu dans l'esprit qu'elle seroit traversée par le St. Siége comme il arriva.

Car le Pape qui n'avoit plus qu'un neveu nommé Fabien de Monte, s'étoit proposé de le rendre souverain de Sienne, & sollicitoit le Duc de Florence de lui donner sa fille aînée en mariage. Le Duc différoit

1553. en attendant la mort de ce Pontife que les Médecins assûroient être proche. Mais le Pape intéressé par la même raison à hâter l'établissement de son neveu intervint dans la négociation de Sienne, & demanda que pendant qu'elle dureroit cet Etat lui fût donné en dépôt, offrant de lui envoyer des troupes & de le faire gouverner par le Cardinal Cervin. Cette prétention qui choquoit également les intérêts de la France, de l'Espagne & de la Republique de Sienne, fut universellement rejettée, & le Pape s'étant obstiné à ne rien relâcher, les conférences se rompirent.

L'Empereur après avoir fait si heureusement sa partie ne manquoit plus que d'un Général capable pour l'exécuter : & comme il raffinoit de plus en plus en politique à mesure qu'il avançoit en âge, il fit semblant d'être réduit à la nécessité de jetter les yeux sur Pierre de Tolède Viceroi de Naples, parce que les trois quarts de l'armée destinée contre ceux de Sienne devoient être tirez de ce Royaume, personne ne les pouvoit lever plus commodement, ni à moins de frais ; que le Viceroi qui les commandoit, seroit plus particulierement obligé de faire passer de tems en tems du même Royaume en Toscane ce qui seroit nécessaire pour leur subsistance : outre qu'étant le beau-frére du Duc, ce Prince auroit apparemment pour lui des considérations dont l'Espagne tireroit plus d'avantage que si elle mettoit ses forces entre les mains d'un autre plus habile que lui. Mais au fond l'Empereur agissoit par des principes tout à fait éloignés de ces deux motifs : il y avoit dix ans que Tolède le servoit à Naples en qualité

lité de Viceroi; & ce Ministre trop attaché à 1553.
l'utilité de son Maître n'avoit rien oublié durant un si long intervalle pour abbaisser la Noblesse de Naples qui étoit en possession sous les Régnes précédens de donner la loi à ses souverains. Il avoit violé pour cela toutes les loix divines & humaines. Il avoit employé les charmes de sa propre fille pour détruire plus aisément le Prince de Salerne qui étoit le plus riche & le plus considérable Seigneur du Royaume. Il s'étoit exposé à des périls si évidens qu'il admiroit lui-même son bonheur de les avoir évité: & enfin il étoit venu à bout de son dessein contre toute apparence, & ne pensoit plus qu'à se divertir. L'Empéreur qui l'avoit laissé faire lors-qu'il travailloit à le rendre absolu, ne le pût ou ne le voulut plus souffrir lors-qu'il lui fut inutile, & par un trait d'ingratitude que la politique a travesti en vertu, chercha les voyes de tirer de Naples Tolède sans scandale. Il n'étoit néanmoins ni facile de les trouver ni sûr de les mettre en pratique, parce qu'il faloit éviter sur tout de corrompre en le perdant le fruit de ses travaux. Ce qui seroit infailliblement arrivé si on eût fait à contre-tems rentrer la Noblesse de Naples dans la bonne opinion qu'elle avoit d'elle même, en lui donnant lieu de croire qu'on eût accordé la dégradation du Viceroi aux plaintes de sa conduite, qu'elle renouvelloit de tems en tems. L'expédient donc qu'il y avoit à prendre étoit d'attendre qu'il se présentât un emploi si considérable, qu'en le lui donnant il semblât qu'on le récompensoit de ses services: & le Généralat pour la guerre de Sienne y étoit d'autant plus propre qu'on ne l'ôtoit de Naples que pour le mettre auprès

1553. de la Ducheſſe de Florence ſa fille, & de ſes petits enfans.

Ainſi la commiſſion fut expédiée, qui lui donnoit pouvoir d'aller commander les troupes Impériales en Toſcane, d'y conduire toutes les levées qu'il pourroit faire dans ſon reſſort, & qui lui ſeroient envoyées par le Viceroi de Sicile & de Sardaigne, & de les joindre aux 4000. vieux ſoldats détachez de l'armée de Gonzague, & de laiſſer à Naples Loüis de Tolède ſon fils aîné pour y commander durant ſon abſence. On ne ſait ſi Tolede pénétra le véritable deſſein de ſon Maître par le moyen des amis qu'il avoit à la Cour Impériale, & s'il prévit ſagement qu'en témoignant de la répugnance à ſortir de Naples, il s'attireroit le même affront qu'avoit autrefois reçû pour une ſemblable cauſe le Capitaine Gonzague ſon prédéceſſeur en la même Viceroyauté, qu'on avoit relégué dans ſa maiſon ſans aucune charge publique, ou s'il crût qu'il manquoit à ſa gloire de n'avoir pas aſſez longtems commandé les armées, & s'il ſe piqua par une ambition hors de ſaiſon de montrer qu'il n'entendoit pas moins l'art militaire que l'intrigue du Cabinet. Doria ſon ami particulier plus éclairé ou moins prévenu, ſe mit inutilement en peine de lui remontrer la faute qu'il faiſoit en concourant avec ſes ennemis au deſſein de ſa ruïne, & en acceptant une commiſſion dont il étoit impoſſible de s'aquiter avec honneur; que la flotte de l'Empéreur avoit été ſi maltraitée de l'orage, qu'elle ſeroit long-tems à ſe refaire auparavant que de s'oppoſer à celle de France;

que

que la saison étoit trop avancée, & l'année 1553.
trop stérile pour faire subsister 20000. hommes en païs ennemi ; que les montagnes & les forêts dont il étoit plein, rendroient infailliblement la guerre de plus longue durée que la vie du Général contre des gens obstinez qui se défendoient par tout jusqu'au dernier soupir, & qu'un vieillard accoûtumé aux délices de Naples n'étoit pas en état de faire la guerre en hiver dans les recoins de l'Appennin. Mais on a peu d'égard aux conseils de ses amis, quand on s'imagine qu'ils peuvent avoir quelque intérêt à les donner.

Doria étoit né dans une Republique, & chérissoit avec une ardeur si peu commune cette forme de Gouvernement, qu'il avoit mieux aimé rendre une entiére liberté à sa patrie, que d'en accepter la souveraineté que l'Empéreur lui avoit tant de fois offerte : mais la Republique de Genes étoit environnée de tous côtez d'Etats dont le Gouvernement étoit Monarchique, c'est-à-dire que ses voisins lui étoient également suspects. Il n'y avoit que Sienne où elle pût recourir en cas de besoin, & cette derniére ressource lui étoit ôtée si les Espagnols y rentroient : personne ne le savoit mieux que Toléde ; & il n'en falut pas d'avantage pour déférer au sentiment de Doria. Il s'embarqua donc avec son infanterie sur les galéres du même Doria qui le porta à Livorne. Gaslia son fils puîné qui conduisoit par la terre la cavalerie, n'arriva pas si-tôt ; & ce fut en l'attendanr qu'il s'arrêta à Florence où le Duc son gendre le reçût magnifiquement. Car encore que ce Prince n'eut

pas

1553. pas raiſon de l'aimer pour les raiſons marquées ci-deſſus : il crût néanmoins devoir cet accueil à ſon alliance avec Tolède : outre que ç'eût été donner au commencement de la guerre trop d'avantage aux Siennois, s'il eût paru que les Chefs qui la leur déclaroient euſſent été de mauvaiſe intelligence. Mais il ne fut pas long-tems obligé de déguiſer ſes terribles ſentimens. Car Tolède transporté de l'amour d'une jeune femme, qu'il avoit épouſée pour ſa beauté en ſortant de Naples, paſſa en ſix ſemaines du lit de nôces au cercueil; & tous les Médecins de Florence ne le pûrent garantir d'une fievre lente qui conſuma inſenſiblement ce qui lui reſtoit de forces.

Son armée ne laiſſa pas d'agir ſous la conduite de ſon fils Garſie, & d'Alexandre Vitelli ; mais elle trouva tant de réſiſtance à Montallain où elle avoit formé un ſiége régulier, qu'elle fut réduite à diſcontinuer ſon attaque pour éprouver ſi la ruſe lui réüſſiroit mieux que la force. Vitelli tâcha de corrompre le Capitaine Moret de Calabre qui commandoit 100 hommes dans la place ; & cet Officier conclut la marche du conſentement de Tori Urſin Gouverneur de Montallain. Les Eſpagnols qui ſe préſenterent afin de prendre poſſeſſion de la porte qu'on avoit promis de livrer, eurent preſque tous le loiſir de ſe retirer, parce que le double jeu fut trop tôt découvert. Mais le ſiége fut ſi long que les progrés de Briſſac contraignirent enfin les Eſpagnols de le lever, pour envoyer au ſecours de ce qu'il leur reſtoit de places en Piémont la meilleure partie de leur armée de Toſcane.

Le Comte de la Trinité ennemi irréconciliable du Comte de Bene ſon frére, à cauſe que celui-ci ſuivoit le parti de la France, avoit ſçû que la bourgeoiſie de Bene manquoit de vivres,

&

& qu'elle s'én étoit dégarnie sous l'espérance de 1553.
la recolte prochaine : il en avoit averti Gonzague, & l'avoit obligé d'investir la place sur la supposition qu'elle suffiroit d'empêcher la communication avec les villes voisines pour l'affamer en 8 jours. Mais au prémier bruit de la marche des Impériaux, Brissac jetta dans Bene Montluc qui le sauva par deux stratagémes; l'un fut de faire percer à diverses reprises les digues dont Gonzague s'étoit servi pour détourner l'eau des moulins, & de faire moudre en diligence pendant qu'on travailloit à les refaire. L'autre d'amuser l'ennemi par des escarmouches durant les nuits, & d'envoyer cependant les habitans couper du blé avec des récompenses proporionnées à ceux qui en apportoient davantage. Brissac étoit campé devant Courteville, & avoit pris la ville de Montluc, se joignit au retour de Bene, il se trouva dans la peine de faire passer son artillerie de là la riviére, & s'en chargea avec tant de succez contre l'avis des autres Officiers, qu'il yeut le lendemain une batterie en état d'agir. Les assiégez qui ne fondoient leur résistance que sur l'impossibilité prétenduë de ce Traité n'eurent pas plûtôt apperçû les canons braquez qu'ils capitulerent, & frustrerent ainsi la diligence d'Alvaro de Sandé qui marchoit en toute diligence avec l'armée Impériale à leur secours.

Serneval que les François assiégerent ensuite, fut emporté dans le tems que l'on convenoit des articles, & son mal-heur hâta la reddition des places du Montferat qui servoient aux Impériaux pour former une espéce de blocus au-tour de la ville d'Albe. Il ne restoit plus rien à conquérir du côté des Languesques que la ville de Ceve : mais elle étoit si forte que Brissac déses-

1553 ſeſpéroit de la forcer autrement que par un ſiége régulier. Il s'y étoit préparé & Vimercat & Montluc Marêchaux de Camp avoient ordre de diſtribuer ce quartier à l'armée Françoiſe. Comme ils y travailloient, une partie de la garniſon fit ſur eux une ſi bruſque ſortie qu'elle leur fit oublier le commandement de leur Général.

L'importance de cet avantage conſiſtoit en ce que le foſſé empêchoit la communication de la ville avec le boulevart ſitué ſur un rocher eſcarpé Et de fait les 100. Corſes qui le gardoient ayant perdu leur Chef dans la ſortie, & ſe voyant environnez de toutes parts, écouterent le Capitaine Sempeltre de leur nation, qui leur perſuada de prendre parti avec la France.

La ville ainſi privée de la principale défenſe, ſe rendit ſans attendre d'y être contrainte, & Gonzague en fut tellement étonné qu'il marcha avec toutes ſes forces pour la recouvrer ſur l'opinion que Briſſac n'auroit pas eû le loiſir de la munir. Mais il ne ſavoit pas que ce Général des François n'avoit pas voulu y entrer de peur d'en conſumer les proviſions, & qu'il y avoit ſeulement laiſſé autant de ſoldats François qu'il en étoit ſorti d'Impériaux: ce qui ayant empêché la diminution des grains ruïna le projet de recouvrir Leve.

Le déplaiſir de tant de pertes, l'impoſſibilité d'y remédier, & la crainte d'en recevoir de nouvelles, avança la mort de Charles de Savoye, Prince de bonnes moeurs, & qui n'avoit pas mérité les maux dont il fut accablé, que par une trop longue condeſcendance aux inclinations de ſa femme, l'abſence de ſon fils & le peu d'intelligence entre les habitans de Verceil, ville où il avoit depuis 20. ans fait ſa réſidence, & la garniſon de la citadelle compoſée d'Eſpagnols naturels mal pa-

payez & par conséquent vivant avec peu de disci- 1553.
pline, inspira à Salvaison le dessein de le surprendre, & le projet qu'il en dressa étoit si régulier qu'il ne pouvoit manquer, à moins que d'être traversé par les coups de hazard que la prudence humaine ne sauroit prévoir. Il y avoit des gens attitrez pour ouvrir les portes, & l'on étoit assûré de ne trouver aucune résistance de la part de la bourgeoisie, qui souhaitoit avec impatience de changer de Maître. La seule opposition que l'on attendoit consistoit en la citadelle : mais Salvaison y avoit pourvû par deux expédiens qui paroissoient infaillibles, & qui étoient de telle mesure que l'un pouvoit aisément suppléer au défaut de l'autre. Car en prémier lieu ces espions l'avoient averti qu'il y avoit au Palais de l'Evêque des canons cachez qui suffiroient pour battre la citadelle, sans se donner la peine d'y en mener, & sans courir risque d'éventer par là le dessein. Et en second lieu C . . . corrompu par le même Salvaison avoit communiqué le plan de son entreprise à Brissac, qui n'y avoit trouvé que la difficulté de l'artillerie, & celle de la réputation qu'il hazardoit en marchant sans être en état d'emporter la citadelle de force, en cas que la ruse ne réüssit point. Mais trois raisons indispensables l'obligerent de se commettre à la fortune ; le tems de l'exécution qui ne pouvoit être différé, la proximité de l'armée Impériale qui se fût mise aux trousses des François au prémier bruit de leur marche, & le loisir qu'elle eut de les atteindre par le retardement de l'artillerie dans les chemins bourbeux. Et ainsi Brissac & Salvaison partirent de Carpagnol à la tête de 400. chevaux & de 1800. hommes de pié, & furent introduits dans la Ville de Verceil. Les canons se trouverent en état dans le Palais de l'Evê-

que ;

1553. que : mais ſans affuts & ſans les autres choſes néceſſaires pour les mettre en batterie & par un malheur ſans exemple Monteshue fut renverſé d'un coup d'arquebuſe. Le ſoldat François qui le tua ne le connoiſſant pas s'étoit figuré qu'il alloit percer de ſa pique Henri Lieutenant de Montluc ſon ami qu'il avoit apperçû dans les prémiers rangs, & couroit l'embraſſer. Il étoit donc impoſſible de forcer la citadelle ſans canons, ni de conſerver la ville ſans elle, & Briſſac eût été perdu ſans reſſource s'il eût attendu l'armée Impériale dans un poſte ſi déſavantageux. Il la quitta, mais ce ne fut point ſans amener priſonniers les principaux domeſtiques & Conſeillers du feu Duc, ni ſans avoir pillé tous les meubles précieux de la Maiſon de Savoye, qui avoient été laiſſez dans la ville. Il eut pour ſa part cette admirable corne de Rinoceros ſi rare pour ſa longueur & pour ſa groſſeur, dont il fit préſent au Roi ; & Salvaiſon s'accommoda de l'eſcoſſien de la Ducheſſe & de quelques autres parures eſtimées 50000. écus. Les ſoldats butinerent à proportion, & ſortirent de Verceil chargez de dépoüilles, L'armée Impériale qui les atteignit n'oublia rien de ce que l'artifice pouvoit inventer, & la force ouverte entreprendre pour les réduire à lâcher priſe. Il n'y eut point de défilé où Gonzague ne les arrêtât, ni d'obſtacle dont il ne ſe prévalut pour embaraſſer leur marche. Mais Briſſac fit alors des choſes qui ne ſe peuvent concevoir que par l'exacte connoiſſance qu'il avoit des chemins & de la valeur de ſes troupes. Il évita la rencontre de la cavalerie légére des Francois d'Eſſé : il battit les anciens Albanois & les Néapolitains. Il traverſa ſans perdre ſes rangs la riviére de Doria, & fit enfin la plus glorieuſe retraite du ſiécle paſſé.

Fin du troiſiéme Livre.



HISTOIRE DE HENRI SECOND.

LIVRE QUATRIEME.

Contenant les choses les plus mémorables arrivées sous son Régne durant l'année 1554.

LE rétablissement de Sienne en Republique, & les progrés de Brissac en Piémont furent autant d'objets à l'avance des Turcs pour attirer encore une fois leur flotte en Italie ; & le Baron de la Garde qui avoit hiverné à Chio avec 26. galéres de France pour l'attendre au passage, se joignit avec elle. Dragut qui la commandoit visita à son ordinaire soigneusement les côtes de Naples, & n'oublia rien de ce qui servoit à surprendre un port : mais il les trouva si bien gardez par l'armée Impériale que Doria y avoit ramenée à propos de Toscane, qu'il fut obligé de se réduire à faire des esclaves & l'espérance de trouver dégarnie l'Isle d'Elbe lui fit tourner les voiles de ce côté. Et de fait les Impériaux l'avoient entiérement abandonnée, soit que la conservation de Naples leur importât 1554.

1554. tât davantage, ou qu'ils eussent distribué leurs troupes dans les lieux les plus importans, n'en ayant pas assez pour garnir les autres, ou qu'ils eussent supposé que le Duc de Florence qui avoit encore plus d'intérêt qu'eux à la défense d'Elbe, feroit des efforts extraordinaires pour l'empêcher de tomber au pouvoir des Infidéles. Ils ne se tromperent pas dans leurs conjectures; & ce Duc assûré que Dragut n'entreprendroit pas un long siége, s'étoit contenté de jetter une forte garnison dans Portoferrato principale place de l'Isle, & de donner l'ordre à Chappin Vitelli de se tenir prêt de Piombino, & d'y entrer au prémier signe que feroit Dragut de l'attaquer. Ce Corsaire pilla donc sans obstacle le reste de l'Isle: mais lors-que le Baron de la Garde le pressa de s'attacher à Portoferrato, il répondit que la place ne méritoit pas d'attacher les armes du Grand Seigneur, & lui dit de proposer quelque entreprise plus importante. L'instruction de la Garde le chargeoit de mettre sur le tapis la conquête de l'Isle de Corse sur la Republique de Génes, en cas que les Turcs ne voulussent s'engager à aucun siége régulier en Italie. Le prétexte étoit que cette Isle appartenoit au Roi très-Chrêtien comme ayant été cédée par la même Republique à Charles VI. son prédécesseur en 1401, & qu'elle étoit absolument nécessaire aux François pour se garantir des tempêtes qui les surprendroient en allant de Provence en Toscane, puis-que les ports de la riviére de Génes leur étoient interdits: mais la véritable cause fut le désir de vengeance qui régnoit depuis 20. ans dans le cœur du plus déterminé soldat de l'Europe, Sampetro de la Vassalica devenu si célébre sous le nom du Colonel Dorvano. Il étoit Corse, & de si bas lieu que l'Histoire a vrai-sembla-

Dans le 2. tome de Drilliers.

ſemblablement ignoré ſon origine s'il en faut juger par les contradictions dont elle eſt remplie à cet égard: mais ſon humeur toute guerriére, & ſon courage qui bravoit impunément tous les plus grans dangers, le rendirent en peu de tems ſi conſidérable qu'il oſa prétendre au plus riche parti de ſon païs. C'étoit l'héritiére de l'Illuſtre Maiſon d'Orvano qui lui fut diſputée avec d'autant plus d'obſtination que les principaux Sénateurs de Genes étoient ſes rivaux, & que la raiſon d'Etat ne permettoit pas qu'un Corſe de naiſſance épouſât une héritiére qui le rendoit ſi puiſſant qu'il penſeroit peut-être à ſe rendre maître de l'Iſle. Néanmoins les Corſes s'étoient maintenus dans une telle liberté à l'égard de leurs alliances nonobſtant leur aſſujettiſſement aux Génois, que le Gouverneur de l'Iſle fut obligé de laiſſer à la fille le choix de celui qu'elle épouſeroit. Elle préféra Sampedro quoi-qu'il n'eût aucune qualité aimable, & ſon aveuglement fut d'autant plus grand qu'elle ſe jetta entre les bras de celui qui devoit être ſon bourreau peu de tems après les nôces. La jalouſie que les Siennois eurent de l'agrandiſſement de Sampedro, les porta à lui faire tant d'outrages, que cet homme impatient qui ne s'étoit pas encore aſſez bien mis dans l'eſprit des feudataires de ſa femme pour commencer une revolte, fut contraint de quitter ſa patrie, & de ſe condamner lui-même à un exil, que les Génois tâcherent à rendre auſſi long que ſa vie, en n'oubliant rien de ce qui tendoit à empêcher ſon retour. Les pourſuites en Juſtice qui ſe firent contre lui pour des crimes qui n'étoient pas trop bien avérez le jetterent dans le parti des François qu'il ſervit d'autant 1554.

 plus

1554. plus utilement que son génie approchoit davantage du leur. Il se fit connoître en la mémorable défaite de Fessau. Il détourna les fâcheuses suites qu'eût eu la défaite de Montcson, sans la résolution déterminée qu'il exécuta d'arrêter avec trois cens arquebusiers, toute la cavalerie légére de l'Empéreur. Il découragea ce grand Prince d'assiéger Marseille par la furieuse sortie qu'il fit sur lui, lors-qu'il reconnoissoit la place. Il sauva le bagage de l'armée du Dauphin à la levée du siége de Perpignan, & l'on attribuë à sa conduite infatigable le bonheur du feu Roi d'avoir ravitaillé Landreci. Ces actions qui tenoient plus de la témérité que de la véritable valeur, n'avoient pas laissé de lui aquérir la réputation du meilleur Officier de l'infanterie Françoise; & le désir de retourner en sa patrie en y portant la guerre, puis-qu'il ne le pouvoit autrement, lui fit proposer au Conseil la conquête de l'Isle de Corse tellement facile qu'elle y fut résoluë. Termes eut la commission d'y mener les troupes que la retraite des Impériaux rendoit inutiles en Toscane, & Sampietre & le Duc de Somme furent les Maréchaux de camp. La descente se fit à la Batie, avec d'autant plus de facilité que les plus considérables bourgeois s'étoient retirez dans la citadelle: mais ils n'y demeurerent que la nuit; car les vaisseaux s'étant approchez à la faveur de la bonace, & la foudroyant sans relâche, intimiderent la garnison, de sorte qu'elle capitula le lendemain. La ville de St. Florent se rendit en-suite, & Termes résolu de la fortifier à cause de sa situation, se retrancha à St. Paul, par où seulement les Génois pouvoient incommoder ses travailleurs, pendant que Sampietre avec un corps

corps détaché s'avançoit au dedans de l'Isle, & animoit les Corses à la revolte par les pillages qu'il leur abandonna de tous les biens des Génois qui se trouverent dans la ville de Laicosso. Les Turcs s'étoient attachez à Boniface, qui étoit la plus forte place de l'Isle, & l'avoient trouvée si bien munie qu'ils désespéroient de la forcer, après avoir été repoussez aux derniers assauts avec perte de plus de 600. hommes, lors-que Denace Capitaine Provençal, qui se tenoit auprès de Dragut par l'ordre de Termes, suppléa par son éloquence au défaut de vigueur qu'il remarquoit dans les Infidéles. Il demanda à parler à un homme de sa connoissance qui étoit dans Boniface, & quelques-uns des principaux de la ville s'étant trouvez présens à l'entretien, il leur représenta si fortement qu'il n'y auroit point de quartier pour eux s'ils tomboient entre les mains des Turcs, parce que ces Infidéles ne laisseroient point de venger la mort de leurs camarades quelques articles qu'on leur obligeât de signer, qu'ils envoyerent des députez à Termes pour se rendre aux François. Dragut indigné de perdre sa proye, & n'osant néanmoins s'opposer ouvertement à la capitulation, l'éluda par un artifice trop grossier pour un homme d'esprit tel qu'il étoit. Il attitra un Janissaire, qui voyant une arquebuse extraordinairement belle entre les mains d'un soldat de la garnison lors-qu'elle sortoit, se mit en devoir de lui arracher. Le soldat qui faisoit un point d'honneur de conserver ses armes, ne pouvant garantir son arquebuse par une autre voye, la tourna contre le Janissaire. Il n'en falut pas davantage aux Turcs pour prétendre que l'accord avoit été violé, ni pour tailler en piéces la garnison, nonobstant les prieres & les reproches de Denace, qui courut plusieurs fois risque d'être tué en voulant arrêter ces

1554.

Dans le Journal de l'expédition de Corse.

Dans la rélation de la prise de Boniface.

 fu-

1554. furieux, qui ne s'étant mutinez que pour piller la place, ne s'arrêterent qu'après avoir accompli leur dessein. Dragut au-lieu de faire des excuses à Termes après que la chaleur fut passée, soûtint que c'étoit lui même qui étoit l'offencé, publia que Denacé avoit violé par imprudence ou de mauvaise foi l'alliance des François avec la Porte, prétendit que la faute n'avoit pas été suffisamment expiée par le sang de la garnison & de la bourgeoisie de Boniface ; & ne chercha point d'autre prétexte pour abandonner les François au commencement de leur entreprise.

La Republique de Génes informée du départ de ce Corsaire, reprit courage & fit des efforts extraordinaires pour recouvrer l'Isle de Corse, avant que les François eussent achevé de s'en saisir par la réduction de Calvi seule place qui leur restoit à prendre. Ils remirent toute l'autorité entre les mains de Doria, comme ils avoient accoûtumé dans les tems difficiles : & ce généreux vieillard ne refusa point d'employer pour sa patrie les derniers momens d'une vie qui ne sembloit être prolongée au delà du cours ordinaire, qu'afin d'affermir ses citoyens dans la liberté qu'il leur avoit procurée. Il engagea l'Empéreur à l'assister de toutes ses forces, en lui représentant que comme Génes seroit obligée à la longue de recevoir la loi de quiconque seroit maître de l'Isle de Corse; aussi les Etats que l'Espagne possédoit en Italie ne demeureroient sous sa domination que jusques à ce qu'on l'eût privée de la commodité de Génes.

L'Empéreur qui n'étoit que trop persuadé de cette vérité, lui permit de se servir de ses gens de guerre & de ses vaisseaux. Et Doria après avoir choisi ce qu'il y avoit de meilleures troupes en Sicile, à Naples & à Milan, les débarqua heu-

heureusement à Corse, & mit le siége devant St. Florent, qu'il prit après une longue résistance, sans en avoir pû être diverti ni par la tempête qui dissipa sa flotte, ni par la saison de l'hiver plus rigoureuse qu'à l'ordinaire, ni par les pluyes qui lui succéderent, si grandes & si fréquentes, que les lignes de circonvallation étoient pleines d'eau, ni par l'obstination des assiégez qui ne parlementerent qu'à l'extrémité. Les difficultez de les secourir s'étoient tellement augmentées par la révolution qui survint en Angleterre à l'avantage des Impériaux, que la France obligée de tourner ses plus importantes pensées de ce côté, avoit presque négligé d'envoyer à Termes le renfort dont il avoit besoin. 1554.

Le Duc de Nortembelland averti par les médecins que le jeune Roi Edoüard son pupile mourroit bien-tôt, s'étoit figuré qu'il lui seroit facile de mettre la Couronne dans sa Maison, en faisant épouser à son fils la petite fille de la Duchesse de Suffolk, soeur puînée de Henri VIII. sous prétexte que Marie & Elizabeth filles de ce Prince étoient incapables de succéder à la Couronne; Marie pour être née d'un mariage incestueux, & Elizabeth pour être sortie d'une femme qui avoit eu la tête coupée pour cause d'adultére; & que la soeur du même Henri avoit été mariée hors du Royaume. Edoüard près d'expirer avoit fait un Testament tel qu'il avoit plû à Nortembelland de lui suggérer; c'est-à-dire qu'il avoit exclu les deux soeurs & sa tante aînée de sa succession. Mais sa derniére volonté avoit paru trop injuste pour être exécutée, & la Princesse Marie se mit contre toute espérance en possession de la Couronne que la naissance lui avoit aquise. La France ne réüssit pas dans le parti qu'elle suivit dans une si délicate conjoncture.

Ribadeneïra dans le schisme d'Angleterre.

1554. Le Connêtable de Montmorenci fut blamé d'avoir attiré sur son Maître les inconveniens de cette révolution : mais il faut avoüer à sa décharge qu'il fut en cela malheureux sans être coupable ; & qu'il ne le trompa qu'en suivant les voyes de la prudence ordinaire. Le Roi très-Chrêtien étoit redevable à Nortembelland de la restitution de Boulogne, & l'on savoit que les Anglois avoient levé les obstacles que la plûpart des autres Seigneurs de sa nation apportoient à l'exécution du Traité, fondé sur ce que la minorité de leur Roi n'étoit pas un tems commode pour remettre aux François une si importante place. Cette raison de reconnoissance étoit fortifiée par une raison d'intérêt, qui sembloit persuader que Nortembelland maintiendroit infailliblement sa belle fille sur le trône, où ses intrigues l'avoient élevée. Car Laval Bois-Dauphin Ambassadeur de France en Angleterre écrivoit au Connêtable qu'il étoit le maître des places ; qu'il s'étoit emparé du trésor Royal, que ses créatures commandoient la flotte, & que ceux qui tenoient les plus considérables places de l'Etat étoient d'autant plus obligez d'appuyer la disposition d'Edoüard, qu'ils étoient assûrez de les perdre en cas qu'elle fut violée. Le Connêtable étoit donc apparemment excusable d'avoir répondu à Bois-Dauphin de favoriser les desseins de Nortembelland, & d'employer tout le crédit du Roi pour rendre efficace le testament d'Edoüard. Cependant cette fausse démarche fut la prémiére & la principale cause de l'alliance entre l'Espagne & l'Angleterre. Nortembelland céloit la mort de son pupile à dessein de se saisir de la Princesse Marie, la plus forte & la plus intéressée de ses parties. Il avoit envoyé des troupes pour l'arrêter dans la province d'Excester qui lui avoit

été

été donnée pour retraite ; & la flotte d'Angleterre s'étoit avancée en méme tems entre Douvre & Calais pour empêcher la même Princesse de passer en France, si elle se mettroit en devoir d'y chercher un azile : mais il fut impossible de prévenir la diligence du Secrétaire Pitre, qui n'eût pas plûtôt vû fermer les yeux au jeune Roi, qu'il courut en poste avertir Marie de la succession qui lui étoit échûë, & des embûches qu'on lui tendoit. Il arriva chez cette Princesse à l'entrée de la nuit ; il la fit résoudre de monter incontinent à cheval. Il la conduisit dans la Province de Nortfolk, & l'y fit reconnoître en qualité de Reine par la Noblesse du païs pratiquée long-tems auparavant, qui promit d'armer en sa faveur quinze mille hommes à condition qu'elle s'obligeroit de vive voix & par écrit à deux choses ; l'une de n'épouser aucun étranger de quelque qualité qu'il fût ; l'autre de laisser la Religion d'Angleterre en l'état qu'elle étoit. Marie avoit beaucoup d'aversion pour le prémier de ces engagemens, comme il parut peu après : & d'ailleurs elle êtoit persuadée que le second repugnoit à sa conscience. Cependant soit qu'elle estimât assez la Couronne pour l'achéter par un parjure, ou que les Catholiques qui s'étoient rangez auprès d'elle eussent levé tous les scrupules qu'elle pouvoit avoir sur une si délicate matiére ; elle accorda à la Noblesse d'Angleterre ce qu'elle demandoit, & se fit ainsi conduire à Londres, où elle entra comme en triomphe. Les trois prémiers mois de son Régne furent tragiques, en ce qu'elle ne pardonna à personne de ceux qui avoient voulu l'empêcher de monter sur le trône : mais elle s'abandonna depuis à de plus douces pensées sous couleur d'avoir soin d'elle-même ; ses amis & ses domestiques l'exci- 1554.

1554. toient à se marier, & son inclination étoit assez conforme aux désirs des uns & des autres : mais il y avoit des raisons pour l'en détourner si puissantes qu'elle eût infailliblement achevé sa vie dans la continence qui lui étoit devenuë comme nécessaire, si elle les eût pénétrées dans toute leur étenduë. Elle étoit agée de 41. an; elle n'avoit point de beauté pour suppléer à ce défaut; sa conversation étoit languissante, & les trente cinq années de sa vie qu'elle avoit passé dans l'affliction lui avoient ôté tout ce qu'elle eût pû avoir d'engageant dans l'esprit. Il n'y avoit donc pas d'apparence qu'elle fut autrement considérée par celui qui l'épouseroit que par sa dignité, ni qu'il la traitat bien si elle ne se déterminoit de la partager avec lui : si elle se résolvoit à un si délicat & si difficile partage, son mari ne manqueroit pas de la dépoüiller dans la suite du tems de la portion qu'elle se seroit réservée; & que si elle ne lui donnoit que la moitié de son lit, elle le rendroit si méprisable aux Anglois, qu'il seroit contraint de se bannir du païs pour ne plus supporter les injures qu'il y recevroit, si le dépit ne le portoit à de plus dangereuses extrémitez. De plus si elle choisissoit un Anglois; outre la honte de se soûmettre à un de ses sujets, elle irriteroit encore tous ceux qui seroient exclus, & se prépareroit ainsi plus d'affaires qu'elle n'en pourroit vuider durant son Regne : si elle préféroit un étranger, elle contrevenoit à la promesse sur laquelle on l'avoit élevée au trône, & fournissoit à la nation Angloise fort délicate en ce point, le sujet & le prétexte tout ensemble de rentrer quand il lui plairoit dans les sanglantes divisions qui l'avoient si souvent agitée. Mais

outre

outre l'ennemi secret que la Reine avoit à combatre dans le fond de son cœur, elle ne s'étoit pas maintenuë au dehors dans toute l'indifférence nécessaire pour garder sa virginité jusques au tombeau. Car encore qu'elle n'eût de l'amour pour aucun en particulier, elle avoit néaumoins une liaison d'amitié avec l'Empéreur son cousin germain, qui ne lui permettoit pas de suivre ses véritables intérêts. La seule nécessité avoit d'abort formé cette liaison, lors-que la Reine s'étoit vûë abandonnée de tout le monde après le divorce de son pére avec sa mére, & l'intérêt de la religion qui s'y étoit depuis mêlé l'avoit notablement accrûë. L'Empereur sous couleur de faire entrer dans la Maison de sa cousine des personnes zélées de la foi Catholique, y avoit subtilement introduit des gens dévoüés à l'aggrandissement de sa Maison, qui ne parlant à leur Maîtresse que de la haine des Princes de la Maison d'Aûtriche pour les hérétiques, l'avoient persuadée que le capital de la Religion Catholique consistoit dans cet unique point. De ce nombre étoit un Italien nommé Jean Michaeli personnage artificieux & couvert, qui de peur de passer pour ce qu'il étoit, c'est-à-dire pour Emissaire de l'Empéreur, ne paroissoit en Angleterre qu'en qualité d'Agent du Duc de Savoye. Il eut sous ce titre l'occasion de féliciter la Reine sur son avenement à la Couronne, & d'obtenir en-suite deux audiences secrétes, dans lesquelles il lui persuada d'épouser le Prince d'Espagne par autant de considérations. La prémiére, qu'il lui seroit impossible de rétablir la Religion Catholique en Angleterre autrement que par cette alliance, les hérétiques y étant assez puissans pour y résister, & y entretenir la guerre civile, si la crainte d'attirer sur leurs bras les

1554.

1554. mêmes forces qui avoient accablé leurs fréres en Allemagne, ne les retenoit. La deuxiéme que les mêmes François qu'elle avoit vûs appuyer le parti de ces rebelles & reconnoître Jeanne de Suffolk pour Reine d'Angleterre, continueroient de protéger les mécontens Anglois, & de les rendre irréconciliables avec leur souveraine, en leur accordant un azile en Ecosse d'où ils armeroient; que les troubles ne cesseroient jamais en Angleterre, & que la Reine n'auroit pas plûtôt découvert une conspiration qu'il s'en formeroit une autre contre son Régne, si elle ne se faisoit également respecter de ses sujets & de ses amis, en entrant dans une communauté d'intérêt avec la Maison d'Aûtriche. Ces raisons n'étoient pas sans replique, & l'Ambassadeur de France Bois-Dauphin leur eût aisément répondu, si la Reine indignée de l'opposition qu'il lui avoit faite, n'eût pressé le Roi son Maître de le rappeller.

Le Protonotaire de Noüailles qu'on mit en sa place n'étoit ni moins adroit, ni moins capable de désabuser la Reine; mais dans l'intervalle qui s'écoula entre le rappel de Bois-Dauphin & l'arrivée de Noüailles à Londres, le fin Ministre de Savoye Michaeli avança de sorte sa négociation qu'il fut impossible en-suite de la traverser, vû principalement que l'Empéreur n'oublia rien de ce qui servoit à prévenir les autres obstacles, & à écarter les Princes de l'Europe qui pouvoient prétendre aussi-bien que son fils à l'alliance d'Angleterre. Il commença par son neveu l'Archiduc Charles, & fils du Roi des Romains, & promit de l'investir de la Duché de Milan, en le mariant avec l'Infante de Portugal. Il pourvût le Duc de Savoye son autre neveu de l'investiture de la même Duché, sans autre condition que d'épouser la Doüairiere de Lorraine.

Dans l'Ambassade de Selve à Venise.

Il suspendit les offices qu'eût fait contre lui l'Ambassadeur de Venise en Angleterre, en assûrant la République qu'il étoit résolu de se défaire du Milanois en faveur du Duc de Savoye, ou de l'Archiduc Charles, & en remettant au choix du Sénat lequel de ces deux Princes il aimeroit mieux pour voisin. Il ny eut que le Pape qui ne se trouva pas d'humeur à prendre le change qu'on lui vouloit donner: il prévoyoit la sujettion dont tous les Chrêtiens étoient menacez, si l'Espagne ajoûtoit à ses Couronnes celle d'Angleterre & d'Irlande; & que l'Angleterre au contraire recouvroit son ancien éclat en exterminant l'hérésie, si la Reine épousoit le Cardinal Polus Prince de son sang fils d'une sœur de Henri VIII. & si parfait en toute maniére, que la naissance étoit la moindre de ses admirables qualitez. 1554.

Sur ce principe sa Sainteté persuada à ce Cardinal d'aspirer aux nôces de sa cousine, & l'envoya pour ce sujet en Angleterre. Mais afin que les Espagnols ne pénétrassent le véritable sujet de son voyage, & ne se missent en devoir de le traverser; on le couvrit du prétexte d'une légation vers l'Empéreur, & le Roi de France, à dessein de les reconcilier; & le Cardinal Polus en reçût l'ordre & le pouvoir en plein Consistoire. Il alloit droit à l'Empéreur: mais en traversant le Palatinat il reconnut que son dessein étoit éventé, parce que Diegue de Mendoze l'y vint trouver de la part de sa Majesté Impériale, & le contraignit de le suivre à Dilinguen ville sur le Danube & d'y demeurer jusques à ce que le mariage du Prince d'Espagne avec la Reine d'Angleterre fut achevé. Une violence si manifeste contre le droit des gens, fut dissimulée, parce que ceux qu'elle touchoit n'étoient pas en état de s'en ressentir; & le fin A-

1554. gent de Savoye ne trouvant personne qui le contredit à la Cour d'Angleterre, disposa la Reine à parler aux Anglois de l'alliance qu'elle avoit résoluë : il y avoit apparence qu'ils n'y consentiroient jamais, & qu'ils sommeroient leur souveraine de garder son serment.

Mais on les intimida par une voye, qui, toute grossiere qu'elle étoit, ne laissa pas d'être efficace. On leur représenta que l'Empereur étoit dans une nécessité indispensable d'abandonner les Païs-bas aux François, à moins que l'Angleterre ne lui facilitât les moyens de la conserver, parce qu'il ne pourroit désormais équiper une flotte sur la mer Oceane capable de résister à celle de France & d'Ecosse : on ajoûta que les dehors de l'Angleterre étant ainsi formez, elle seroit bientôt réduite à se mettre sous la domination des mêmes François qu'elle a [illegible] régentés durant tant de siécles, où à demeurer privée des commoditez qu'elle tiroit de sa situation avantageuse au milieu de la mer, presque toute sorte de commerce lui seroit alors interdit ; celui dont elle se méloit ne s'estendant pas encore plus loin que l'Ecosse & la France. L'impression que reçûrent les Anglois de cette terreur panique, fût d'autant plus violente que la plus insupportable des révolutions humaines, est celle qui contraint d'obéïr à ceux que l'on a commandez : le dépit, l'indignation, le mépris & la jalousie rallumerent la haine entre les deux nations ; & la Reine d'Angleterre fit agréer à ses sujets que le Prince d'Espagne envoyât une magnifique Ambassade pour la demander en mariage. Le Comte d'Egmont en fut le Chef, & la seule instruction qu'on lui donna fut de signer aveuglement tous les articles qu'on lui présenteroit, pourvû que l'exécution en pût étre différée jusques après

les,

les nôces, c'est-à-dire que l'Espagne vouloit en toute maniére établir son autorité sur les Anglois, & qu'en-suite elle examineroit à loisir ce qu'elle leur auroit promis. Ainsi le Comte d'Egmont accorda que le Prince d'Espagne ne se mêleroit point du Gouvernement d'Angleterre; que les charges & bénéfices demeureroient aux Anglois; que ces peuples n'entreroient en aucune rupture à sa considération avec qui que ce fût; que bien loin de tirer de l'argent du Royaume de sa femme, il y feroit passer tous les ans de notables sommes, & que les enfans qui naîtroient de ce mariage succéderoient à leur pére aux dix-sept provinces des Païs-bas, à l'exclusion du fils du prémier lit, & nonobstant son droit d'aînesse. Le seul article secret du même traité regardoit la France, & portoit en termes exprès qu'encore que les Anglois n'entrassent en aucune rupture avec elle, l'Empéreur & le Prince son fils ne laisseroient pas de continuër la guerre, jusques à ce qu'ils eussent conquis la Normandie & la Guyenne, & que ces deux provinces seroient incontinent après remises à l'Angleterre. 1554.

Dans le 2. contract de mariage Philippe II.

Il sembloit que le Roi très-Chrêtien après la conclusion d'une alliance si préjudiciable qu'il ne s'étoit pas mis assez-tôt en devoir d'empêcher, dût perdre courage, & se relâchant en quelque point pour obtenir la paix, que le Cardinal Polus ne pouvant passer en Angleterre négocioit avec ardeur, ou du moins que sa Majesté ne doutant pas d'avoir bien-tôt presque toutes les forces de l'Europe sur les bras se mettroit seulement sur la défensive, & attendroit à faire des actes d'hostilité qu'elle fût attaquée. Cependant elle se mit la prémiére en campagne, & l'on ne trouvera guére dans l'Histoire de conduite plus hardie que celle-là.

péreur de mettre à rançon André son frére ; 1554.
& c'étoit par ses ordres que l'assaut avoit commencé. Le dépit de voir lâcher le pié à ses troupes le porta jusques sur la brêche sans être suivi que de Montpezat, qui planta dessus le drapeau qu'il avoit arraché à un porte-enseigne fuyant. Les assiégez ne tirerent point sur ces deux chefs quoi qu'ils les entendissent exhorter les soldats de les imiter, & cette modération fut depuis attribuée aux bourgeois, qui craignans d'être emportez avoient déja fait sortir des députez qui obtinrent seulement qu'on sauveroit la vie aux personnes & que les maisons ne seroient point brûlées. Duras & Boece Pardaillon entrerent avec leurs compagnies pour faire exécuter ces deux articles ; & les Allemans de l'armée Françoise se figurant que ces deux Capitaines alloient profiter seuls du pillage, les prévinrent en entrant par la brêche, & passerent tout au fil de l'épée. Floyon qui commandoit dans le château y avoit introduit Hamon avec sa compagnie d'Allemans ; & depuis Romero s'imagina qu'il obtiendroit par son éloquence quelque chose de plus, & demanda la permission d'aller trouver le Connêtable. Elle lui fut accordée, parce qu'il étoit connu de l'armée Françoise pour s'être battu en duel devant le feu Roi à Fontainebleau, & pour avoir eu avantage sur son aversaire dans les formes qui étoient alors en usage parmi les chevaliers reçûs à vuider leurs querelles dans les cours étrangéres. Il exaggéra la valeur des Espagnols, & prétendit qu'en cette considération il lui devoit être permis de sortir tambour battant & enseignes déployées : il ajoûta même la flatterie & la vanité ; & comme il savoit que le foible du Connêtable étoit d'aimer à être loüé sur l'exercice de sa charge ; il lui dit

Dans la relation du Siége de Dinan.

1554. dit en plusieurs façons qu'il étoit le plus grand personnage à qui les Rois très-Chrétiens eussent jamais confié leurs épées. On ne sait si le Connétable n'étoit point alors assez bien disposé pour recevoir de l'encens, ou s'il le rebutoit de la maniére trop grossiere dont on le lui donnoit: mais il repartit à Romera, qu'il s'étonnoit de le voir si peu instruit de la discipline militaire, que d'ignorer les capitulations qu'on accordoit à ceux dont l'obstination avoit été excessive dans une place non tenable. Romera ne manqua pas de repliquer; & le Connêtable ayant remarqué qu'il s'échauffoit à soûtenir sa proposition contre des Capitaines François présens à l'entrevûë, qui s'étoient mêlez dans la conversation, il le laissa débatre à son aise, & fit avertir ses gens demeurez dans la citadelle que n'ayant pû obtenir la grace qu'il demandoit pour tous, mais seulement pour soi & pour ceux qui l'avoient accompagné dans le camp des François, il n'avoit osé entrer dans la citadelle, & s'étoit fait escorter avec eux jusques à Namur. Le mensonge n'étoit pas beaucoup vrai-semblable; mais l'autorité de Bourdillon & de Rabaudange qui le debiterent suffit pour le persuader aux gens de Romera: ils crûrent que leur Chef les avoit abandonnez, & capitulerent sans lui. Les articles lui furent apportez lors-qu'il commençoit à s'enroüer à force de crier & de contester; & la honte d'avoir été pris pour duppe ne ralentit rien de sa fierté: il demanda de rentrer avec sa suite dans la citadelle, & le Connêtable repartit qu'il le vouloit bien, mais qu'il avisât bien si la chose lui seroit commode: car s'il étoit pris lui huitiéme ou dixiéme seulement dans une place de conséquence comme étoit la cita-
del-

delle de Dinan, les loix de bonne guerre qu'il savoit, ordonnoient qu'il fût irrémissiblement pendu. La constance de Romera ne fut point à l'épreuve de ce dernier mot, & la terreur dont il fut saisi abbatit tout d'un coup ce qui lui restoit d'éloquence & de fierté : il consentit de demeurer prisonnier de guerre, & reçût des fers au lieu des enseignes déployées qu'il demandoit à contre-tems. L'impossibilité de garder Bovines & Dinan les fit raser ; & l'armée Françoise marcha pour entrer par Namur dans le Brabant : celle de l'Empéreur êtoit réduite ; & les levées de toutes parts à dessein de la renforcer n'étant pas encore arrivées, ce Prince qui êtoit encore à Bruxelles, délibéra s'il en sortiroit pour se réfugier à Anvers, & s'il quitteroit la campagne à ses ennemis. 1554.

Jean Baptiste Castaldo qui venoit de commander les armées du Roi des Romains en Hongrie, fut d'avis de céder au torrent, & d'attendre que le manquement de vivres chassât les François des Païs-bas. Son opinion alloit être suivie si Gonzague n'eût ouvert un avis contraire. L'Empéreur ennuïé des plaintes qu'on lui faisoit de ce Gouverneur de Milan l'avoit enfin dégradé sous prétexte de se servir de lui dans ses conseils ; & c'étoit la prémiére question importante qu'on y avoit agitée depuis qu'il y êtoit entré. Il soûtint qu'il y alloit de la gloire de sa Majesté Imperiale de tourner visage à l'ennemi, & qu'elle obscurciroit sa réputation en faisant le moindre pas en arriére : il ajoûta que la seule voye de conserver les Païs-bas consistoit à défendre Namur ; & qu'encore que cette place ne fût point encore fortifiée, il n'y avoit nulle apparence que les François

Gosselin dans sa 3. partie.

la

1554. la prissent, si l'armée Impériale campoit sous son artillerie qu'ils n'oseroient l'attaquer s'ils la voyoient ainsi postée, & qu'ils changeroient par conséquent le dessein qu'ils avoient formé d'entrer dans le Brabant, en celui de se jetter dans le Hainaut: qu'en ce cas l'armée Impériale pourroit marcher sûrement à côté des ennemis en mettant une riviére entre-deux, & conduire les secours nécessaires dans les places qui seroient menacées, pendant qu'ils recevroient tous les jours de nouvelles troupes, & que devenant enfin aussi forte que la Françoise elle la réduiroit à son tour aux mêmes inconveniens, dont elle étoit incommodée. Castaldo repliqua avec des termes, dont l'aigreur eût donné occasion à une querelle, si l'Empéreur ne se fut hautement déclaré pour le sentiment de Gonzague, & n'eût protesté qu'il vouloit aller à Namur pour en rassûrer la bourgeoisie par sa présence. Sa hardiesse lui réüssit; & le Roi ne s'attendant pas de l'y forcer entra dans le Hainaut comme Gonzague l'avoit prévû. Il déchargea sa colére sur Vince maison Royale de la Reine de Hongrie, qui fut brûlée, & le sujet en fut expliqué par ces mots gravez sur un poteau. *Folle Reine souviens toi de Follembrai.* Ce château étoit les délices de François I. où elle avoit commandé de mettre le feu; & le Comte de Rœux exécuteur de ce cruel ordre eut en-suite sujet de s'en repentir par l'embrasement du lieu dont il portoit le nom. Les pluyes continuelles qui tomberent depuis embarasserent de sorte la marche des François qu'ils ne pûrent rien exécuter de mémorable; & l'armée Impériale s'étant accrûë cependant jusques au nombre de 30000. hommes, cottoya de plus près l'ennemi. Les deux camps se joignirent enfin

fin auprès du Quênoi dans une conjoncture si désavantageuse aux François qu'ils eussent infailliblement été défaits, si les Impériaux eussent sçû vaincre l'avantgarde commandée par le Duc de Guise, & la bataille où étoient le Roi & le Connêtable marchant éloignée de leur arriéregarde qui ne se trouvoit alors composée que de mille lances, autant de chevaux légers, & deux Régimens d'infanterie. St. André qui en avoit soin, lui faisoit traverser une vallée empêchée par un défilé & par un ruisseau, lors-que l'épais broüillard du jour s'étant dissipé sur le midi, l'armée Impériale parut si proche qu'il étoit apparemment impossible d'éviter le combat. Tout autre moins né pour la guerre que St. André eût perdu le jugement dans une telle surprise. Il voyoit le Duc de Savoye à la tête de six mille chevaux, qui passoit déja sa cavalerie légére ; la partie étoit si mal faite qu'il ne faloit penser qu'à la retraite, c'est-à-dire à se faire tailler en piéces à mesure que l'on passeroit le défilé & le ruisseau. Il étoit inutile d'attendre du secours du Duc de Guise & du Connêtable, trop éloignez pour un péril si proche, & quand l'avantgarde & la bataille fussent retournées sur leurs pas, elles eussent consommé tant de tems à passer le défilé & le ruisseau, que les Impériaux eussent eu plus de loisir qu'il n'en faloit pour défaire l'arriére garde : d'attendre plus long-tems de s'engager dans le défilé c'étoit se perdre sans ressource ; & de le passer à la hâte c'étoit donner de la frayeur aux siens & de la hardiesse aux Impériaux qui les eussent poursuivis à toute bride, & mis en déroute avec d'autant plus de facilité que le chemin étroit ne permettoit point de

1554.

Dans la retraite du Quénoi en 1554.

1554. de marcher autrement qu'à la file. L'unique expédient consistoit à tourner visage à l'ennemi, & à feindre de vouloir combattre, dequoi St. d'André s'aquita admirablement en occupant de bonne heure une petite éminence qui ôtoit aux Impériaux la vûë du défilé & du ruisseau. Il y rangea ses gens en bataille dans une situation qui faisoit paroître leur nombre plus grand qu'il n'étoit en effet; & tint ainsi les Impériaux en suspens de livrer l'attaque ou de la recevoir. Durant qu'ils délibéroient, St. André détâcha Fregoze avec 500, chevaux légers pour soûtenir les escarmoucheurs, & fit cependant défiler ses troupes par derriére avec tant d'ordre & de secret, que les Impériaux ne s'apperçûrent jamais qu'il y eût aucune place vuide ou désemparée sur l'éminence, parceque à proportion que les uns abandonnoient le terrain, les autres l'occupoient en s'élargissant, avec cette précaution néanmoins que celles qui n'avoient point encore passé le ruisseau s'en approchoient insensiblement, & celles qui l'avoient passé se rangeoient en bataille sur le bord vis-à-vis de leurs compagnons; ce qui ôtoit la connoissance de leur retraite, parce que les Impériaux qui ne voyoient ni le défilé, ni le ruisseau, ne se doutoient point qu'ils changeassent de place. Le Duc d'Anguien, le Prince de Condé, le Duc d'Aumale, le Marquis d'Elbeuf & le grand Prieur, fréres, & le Duc d'Usex d'Anville se coulerent ainsi; & St. d'André les avoit suivi lors-que le Duc Savoye reconnut son erreur. Il fit charger les Comtes de Soulta & de la Suze restez seuls avec leurs compagnies de là le ruisseau: mais St. d'André avoit pourvû à leur sûreté en disposant sur le bord le Capitaine

pitaine Choiſeul de Langues avec 600. arquebuſiers à cheval. C'étoit un homme de la meilleure mine pour un ſoldat que l'on eût vû depuis long-tems, & qui conduiſoit le mieux ſes gens. Ils étoient tous leſtes, montez ſur de bons courtaux, dont le moindre valoit plus de ſoixante écus. Ils portoient de grandes arquebuſes à roüel qui ne manquoient jamais, & marchoient toûjours avec la cavalerie : la saluë qu'ils firent aux Impériaux les ſurprit, de ſorte qu'ils s'arrêterent & donnerent ainſi le loiſir à Soulta & à la Suze de paſſer. Cet exploit fut également admiré des deux partis ; & St. d'André n'en fut pas moins eſtimé que s'il eût gagné une bataille: le Duc de Savoye & les autres Généraux de l'Empéreur furent blâmez de n'avoir pas ſçû aſſez exactement la carte du lieu où ils étoient, & de n'avoir pas eu ni d'aſſez bons yeux pour diſcerner le petit nombre de leurs ennemis ni aſſez de jugement pour les charger à toute bride ſans s'amuſer à des légéres eſcarmouches. Goſſelin a mieux aimé paſſer le fait ſous ſilence que d'excuſer foiblement ſon Héros Gonzague : mais Tonſo ne l'a pas imité à l'égard du Prince de Savoye. Car il ſoûtint que St. d'André s'étoit poſté ſi avantageuſement qu'il étoit impoſſible de le forcer avant que l'armée Françoiſe fut venuë à ſon ſecours. Ce qui eût réduit les Impériaux à la néceſſité d'un combat général qu'ils avoient ordre d'éviter tant que l'ennemi ſeroit dans le païs. St. André fut reçû avec toutes les careſſes que méritoit un favori pour avoir ôté par ſon adreſſe aux Impériaux l'occaſion d'une victoire aſſûrée, à tirer par ſa prudence d'un peril évident tant de braves gens qu'il commandoit, ſans en avoir perdu un ſeul lorſqu'il n'eſpéroit plus de ſecours.

1554.

Dans les vies de Gonzague & du Duc de Savoye.

Le

1554. Le péril que l'armée Françoise venoit d'éviter, ne fut pas néanmoins si grand que celui où le Connêtable l'engagea peu de jours après. Il êtoit allé inviter au combat les Impériaux posez dans la plaine de Cambrai, qui le sentant approcher s'étoient mis sous le canon de la citadelle; la passion qu'avoit le Roi de terminer en une journée les différens avec l'Empereur ne pouvoit être plus grande ; & le Connetable êtoit un trop habile courtisan pour ne rien déférer aux sentimens de son Maître. Il résolut d'obtenir par voye de diversion ce qu'on lui refusoit directement, & de mettre le siége devant une place si considérable que l'Empereur fut contraint de recevoir un semblable affront qu'elle se perdit à sa vûë, ou de hazarder la bataille pour la sauver. Il n'y avoit point alors en Artois de fortifications plus réguliéres que celles de Renty parce que les Ingenieurs Flamans s'êtoient plû à perfectionner par leur art la situation du lieu. C'êtoit un château situé dans le fond d'un marais sur un ruisseau qui en remplissoit les fossez ; on n'y pouvoit aborder que par la forêt Guillaume , & comme il suffisoit de se saisir de cette forêt pour être à couvert de toute insulte, il ne faloit aussi qu'en être chassé pour être à la discrétion de celui qui en seroit le maître. On ne sait si le Connêtable ignoroit cette particularité, ou s'il n'y avoit pas fait toute la réfléxion qu'elle méritoit: mais il est certain qu'il ne laissa pas d'assiéger Renti & qu'il n'apporta pas d'autre précaution que de se retrancher avantageusement, & de jetter 500. mousquetaires & autant de piquiers dans la forêt.

L'Empereur averti du siége, s'engagea d'autant plus volontiers à le faire lever, que son armée êtoit presque déja aussi forte que celle des François. Il avança jusques au château de la

Marche, dont il n'y avoit qu'à faire demi lieüe 1554.
pour attaquer les lignes du Connêtable : le signal qu'il donna de sa venuë aux assiégez les encouragea à se mieux défendre; & Gonzague après avoir reconnu le terrain assûra l'Empéreur que la Providence lui présentoit encore une fois l'occasion d'une victoire plus signalée que n'avoit été celle de Pavie, puis-qu'il ne tiendroit qu'à lui de réduire à sa direction le Roi très-Chrétien & toute son armée sans rien hazarder. Il ajoûta qu'il ne faloit pour exécuter une si glorieuse entreprise, que s'emparer de la forêt Guillaume, & la bien garder : car outre qu'elle étoit sur une éminence d'où l'artillerie battroit dans les lignes du Connétable, l'armée Françoise se trouveroit prise comme dans un filet entre les marais qu'elle avoit à l'orient, la montagne à l'occident, l'armée Impériale au midi, & la forêt au septentrion. La conjoncture paroissoit si belle que personne ne contredit l'avis de Gonzague dans le conseil de guerre; & les Officiers qui furent appellez se contenterent d'admirer l'aveuglement du Connêtable de s'être si mal logé nonobstant sa longue expérience dans l'art militaire. Ainsi l'ordre fut donné à 2000. Espagnols de se saisir de la forêt, & de s'y retrancher : on leur défendit d'en sortir quelque occasion qui se présentât de faire un plus grand progrez, & on les avertit que la victoire dépendoit uniquement de leur immobilité. Les soins des François étoient partagez de sorte que le Connétable avec la bataille & l'arriére-garde travailloit à forcer Renti, & le Duc de Guise avec l'avantgarde étoit chargé d'observer les ennemis & de conserver la forêt. Les arquebusiers qu'il y avoit mis s'étoient mis en embuscade, & ne tirerent qu'après que les Espagnols se fussent insen-

1554. ſenſiblement engagez dans le lieu où ils étoient, & deux Régimens de Corcelets que commandoient Boiſſoron & Valleron. La ſaluë fut ſi furieuſe qu'elle contraignit les Eſpagnols de ſe retirer, & la ſeconde attaque qu'il livrerent deux heures après ne leur fut pas plus avantageuſe ; Gonzague ne jugea pas à propos de faire un troiſiéme effort ſans être moralement aſſûré de réüſſir, & s'avança lui même au point du jour troiſiéme Août 1554. avec 4000. hommes de pié choiſis, 2000. lances & toute la cavalerie légére de l'Empéreur & 7. canons. Le broüillard étoit ſi épais que les prémiers rangs des Impériaux ne furent découverts que lors-qu'ils n'étoient qu'à deux cens pas des François. Ceux qui gardoient la forêt ſoûtinrent vigoureuſement le prémier choc, & au ſecond ſe retirerent vers le Duc de Guiſe, ſans perdre néanmoins leurs rangs. Il entra 2000. Eſpagnols dans la forêt qui la garderent quatre heures ſans y être attaquez. Les nuages s'étant diſſipez ſur les dix heures, le Duc de Guiſe apperçût qu'il alloit avoir ſur les bras toutes les forces Impériales, le Duc de Savoye marchant avec le reſte de la cavalerie pour ſoûtenir Gonzague ſuivi des troupes Flamandes du Comte de Naſſau, des 10000. Allemans, de Martin de Roſſen Marêchal de Gueldres, & 2000. Reïſtres du Comte de Valanfarti qui s'étoit vanté de paſſer ſur le ventre à toute la gendarmerie Françoiſe. Comme la plûpart des batailles ſe perdent par la faute des Généraux qui n'ont pas l'eſprit aſſez dégagé pour prendre leur réſolution ſur le champ : elles ſe gagnent auſſi preſque toutes lors-que la grandeur & la nouveauté du péril ne ſurprennent & n'éblouïſſent point aſſez les mêmes Généraux pour les empêcher d'appercevoir à travers l'unique expédient qui peut ſervir à l'éviter.

Le

Le Duc de Guiſe ne s'amuſa point à conſidérer qu'il ne ſeroit point ſoûtenu, & que les Impériaux l'envelóperoient & le tailleroient en piéces s'ils le connoiſſoient. Il ne penſa qu'à leur en ôter la vûë en les chargeant d'abort; & la précaution dont il uſa fut d'envoyer quatre Cornettes de cavalerie, & autant d'Enſeignes d'infanterie pour tâcher d'attirer les Eſpagnols hors de la forêt. Il avoit à ſa droite ſes hommes d'armes précédez de quelques chevaux Ecoſſois, à ſa gauche la cavalerie légére de ſon frére d'Aumale, & au milieu ſon infanterie Françoiſe, Allemande & Suiſſe; & les Impériaux le voyant ſi peu accompagné négligerent l'ordre qu'ils avoient reçû de Gonzague, & ſortirent de la forêt. Le Duc de Guiſe commanda de les charger aux chevaux légers de Nemours, & de la Rochefoucaut, de Randan, de Diennes & de Corton: l'attaque fut rude, & la Nobleſſe Françoiſe fit au de-là de ce qu'on devoit attendre de ſon courage: cependant elle fut repouſſée avec perte, parce qu'allant aux ennemis elle avoit été contrainte de paſſer un chemin êtroit & découvert, expoſé aux arquebuſades d'un corps détaché d'Eſpagnols à côté de la forêt, qui lui tirant en flanc avoit renverſé beaucoup de cavaliers. Le Duc de Guiſe apperçût d'où venoit l'inconvenient, & commanda à l'Amiral de Châtillon de déloger les Eſpagnols avec ſon infanterie qui n'étoit que de mille ou douze cens arquebuſiers & Corcelets. Châtillon mit auſſi-tôt pied à terre, prit la pique, & donna de telle force ſur les ennemis qu'il les défit, encore qu'ils fuſſent deux contre un. Alors le Duc de Guiſe fit ſigne à la cavalerie légére de s'aller ranger en bataille derriére les lances, & donna cependant avec ſes hommes d'armes, & ceux de Tavannes, du

1554.

1554. grand Prieur son frére & du Prince de Ferrare son beau-frére. L'effort fut si grand que les Reïstres Impériaux ouverts de toutes parts se renverserent sur leur infanterie,& l'obligerent à chercher la forêt pour s'y remettre en ordonnance : mais au lieu d'y trouver le corps qu'elle avoit laissé à l'entrée, elle rencontra Châtillon qui l'en avoit chassé. La salnë qu'il lui fit fut d'autant plus rude que la confiance l'avoit disposée à s'approcher trop de la forêt : elle s'en éloigna avec précipitation, & les vainqueurs la prenant en cet état la défirent sans peine.

Dans les mémoires du Maréschal de Tavannes.

En-suite le Duc de Guise ramassa toute sa cavalerie pour résister au Comte de Vogenfort qui s'approchoit de lui avec ses deux mille Reïstres : il essuya les décharges des prémiers rangs en avançant toûjours, & contraignit ainsi ce gros escadron de reculer insensiblement ; d'où il arriva que ceux qui avoient tiré leurs pistolets firent la caracole & chercherent à se mettre au dos de l'escadron pour recharger. Ils trouverent rempli le terrain laissé vuide pour ce sujet, parce que l'escadron en reculant l'avoit occupé ; & comme ils n'osoient ni demeurer à découvert ni recharger en pleine campagne de peur d'être surpris dans cet état, ils entreprirent de s'écouler entre l'escadron & les troupes Flamandes de Nassau, présupposant que celles-ci feroient une démarche en arriére pour leur donner passage : mais au lieu de cela elles se renverserent sur les Allemans du Marêchal de Gueldres, & les Reïstres de Vogenfort ne laisserent pas de se défendre obstinément, quoi qu'ils ne fussent point soûtenus, leur longue résistance à la lenteur du Connêtable empêcha la prise de l'Empéreur, & l'entiére ruïne de son armée, parce que s'ils eussent plûtôt abandonné le terrain, & si la bataille ou l'arriére

fiére garde Françoise eussent secondé leur avant-garde au moment qu'elle commençoit à donner, les Walons de Nassau & les Allemans du Maréchal de Gueldres n'eussent point eu le loisir de se rallier, & l'on s'y fut opposé de la même maniére que le Duc de Nevers avoit dissipé les Espagnols qui tâchoient de se réünir derriére la forêt. Mais soit que le Connêtable n'eût pû tirer assez-tôt ses lignes ou qu'il négligeât de ne servir que de second en une journée dont le Duc de Guise, qui n'étoit déja que trop bien a son gré dans l'esprit du Roi, eût emporté la principale gloire, les ennemis se remirent en état de combatre pendant que les Reïstres s'opiniâtroient à se faire tailler en piéces, & la cavalerie Françoise après avoir achevé de les vaincre, fut si lasse que le Duc de Guise ne recevant aucun renfort nosa la mener contre les Walons de crainte d'étre enveloppé par le corps de réserve du Duc de Savoye qui n'avoit pas voulu secourir Gonzague par jalousie comme écrit Gosselin, ou pour ne se pas engager mal à propos, comme soûtient Tonso, dans un péril évident de succomber avec toute l'armée Impériale dont il étoit Lieutenant Général, si le Connêtable fut survenu. 1554.

Voila ce qui rendit la fin de la plus mémorable bataille en apparence que les François eussent jamais donnée, si dispositionnée à son commencement, & qui fit depuis avoüer à Gonzague qu'ils n'avoient ni sçû ni voulu vaincre en exterminant tout-à-fait leurs ennemis. Il passa la nuit dans le bois où il s'étoit engagé durant l'obscurité, au lieu de retourner au camp Impérial, & il n'y courut non plus de risque que Granvelle qui s'y étoit imprudem-

1554. ment jetté pensant retourner à sa tente ; tant les distractions sont fortes dans les plus grans esprits, lors-qu'ils n'ont pas accoûtumé de se trouver sur le champ de bataille. Les deux principales marques de la victoire qui sont le champ & le canon, demeurerent aux François qui n'y perdirent que trois hommes de qualité, Curton, Amauté & Desforges : les Impériaux laisserent 1500. morts, 2000. prisonniers 17. Enseignes d'infanterie & quatre de cavalerie. Tavannes, gentilhomme de Bourgogne qui fut depuis Marêchal de France, eut la réputation d'avoir le mieux combattu ; & le Roi le voyant retourné de la mêlée tout sanglant l'embrassa, & s'arrachant le collier qu'il portoit le lui mit au cou.

Il arriva au soir au coucher du Roi un incident qui coûta depuis la vie à mille François pour chaque ennemi qu'ils venoient de tuer. Le Connêtable n'êtoit pas présent, parce que la jalousie du commandement l'avoit arrêté dans le quartier le plus proche de l'armée Impériale où il êtoit allé après le combat. Mais le Duc de Guise qui n'êtoit pas possédé de la même passion, êtoit allé rendre conte de sa conduite à l'Amiral de Châtillon, qui avoit crû s'y devoir trouver pour empêcher qu'on n'y parlât désavantageusement du Connêtable son oncle, & pour l'excuser autant qu'il pourroit. Le meilleur & le plus court de pourvoir à ces deux fins, consistoit à détourner ailleurs la conversation : mais l'Amiral parloit si peu qu'il êtoit le moins propre des Courtisans à tenir une grande assemblée suspenduë par les oreilles. Il eût êté bien difficile de s'opposer à la démangeaison qu'un

qu'un chacun avoit de parler de la bataille. 1554.
Il aima donc mieux affoiblir par des voyes indirectes la gloire du Duc de Guise, non par envie, mais à dessein que la faute du Connêtable en parût moindre, & il épuisa toute la force & la vivacité de son esprit pour persuader que l'armée Impériale n'avoit point été si proche de sa défaite, & qu'encore que la Françoise l'eût attaquée au moment que les Reïstres commençoient de plier, elle n'eût pas laissé de résister avec toute la vigueur dont elle étoit capable, puis que le désordre des Walons & de ceux de Gueldres, n'avoit été ni si grand ni si long qu'on le publioit. Mais il n'est point d'erreur si difficile à insinuer dans les esprits que celle qui choque une vérité, dont les yeux viennent d'être témoins ; & comme l'honneur qui vient du côté des armes est toûjours le plus chérement acheté, l'on en est aussi toûjours plus jaloux sans comparaison que de toute autre chose : non seulement l'Amiral ne fut écouté de personne, mais il se décrédita soi-même en parlant. Son amitié avec le Duc de Guise qui s'étoit déja réfroidie pour les raisons expliquées dans le prémier livre, dégénéra à ce coup en une haine irréconciliable des deux côtez, parce que comme il s'aperçût dans le même tems qu'il s'étoit trop déclaré contre le Duc pour se ménager désormais à son égard : aussi le Duc de Guise crût ne devoir garder plus de mesures avec un ennemi qui lui vouloit ravir en sa présence ce qu'il avoit de plus précieux. Il lui dit en jurant *ha ! ne m'ôte point l'honneur* : l'Amiral répondit que ce n'étoit pas son dessein, & le Duc repliqua, aussi ne sauriez

 vous.

1554. vous. La conteſtation auroit apparemment paſſé plus avant, ſi le Roi, qui d'une part étoit bien-aiſe que l'on eût défendu ſon Connêtable à tort ou à droit ; & de l'autre ne pouvoit déſavoüer que le Duc n'eut raiſon, outre l'obligation récente qu'il lui avoit de la victoire, ne leur eût commandé de ſe taire & de s'embraſſer ; ce qu'ils firent, mais ſeulement en apparence, & pour ne s'engager pas à contre-tems à une querelle qui eût également traverſé la fortune de l'un & de l'autre. Les Imperiaux paſſerent la nuit à ſe retrancher ; & le Roi leur ayant le lendemain préſenté la bataille, ils la refuſerent. Le Connêtable recommenca de battre Renti, & l'Empéreur craignant que la place ne ſe perdit en ſa préſence, délibéra s'il décamperoit. Caſtaldo Henriquez & les autres hauts Officiers conſeillerent d'approcher l'armée de quelque bonne ville en attendant qu'elle ſe fut raſſûrée. Mais Gonzague ſoûtint que la honte de reculer un pas en arriére ſeroit plus grande que celle de laiſſer perdre Renti à ſa vûë, parce que la déroute du jour précédent n'étoit conſidérable que par l'occaſion qu'on avoit perduë de défaire l'armée Françoiſe : ce qui ſeroit infailliblement arrivé ſi l'infanterie Eſpagnole n'eût point ſorti de la forêt qu'on lui avoit donnée en garde ; que les François n'avoient point arraché d'enſeignes aux Impériaux, mais ſeulement ramaſſé celles qu'on avoit lâchement jettées aux piés de leurs chevaux ; mais qu'ils auroient ſujet de ſe vanter d'une entiére victoire, s'ils obligeoient à la retraite un ſi grand Empéreur, puis-que dans la conjoncture préſente l'avantage ſeroit attribué par tous les experts en l'art militaire à celui des deux partis qui décamperoit le dernier.

Ce raiſonnement eſt parmi ceux de Gonzague.

L'Empéreur fut ſi perſuadé de la force de ce raiſon-

raiſonnement qu'il réſolut d'attendre de pié ferme le ſuccéz du ſiége de Renti, & le Roi ne pouvant recouvrer les vivres dont ſon armée avoit beſoin, celle des ennemis étant ſi proche qu'elle enlevoit tous ſes convois crût pouvoir lever le ſiége ſans infamie après l'avantage que le Duc de Guiſe avoit remporté ſur eux : il envoya néanmoins avant que de partir défier l'Empéreur & lui déclarer qu'il l'attendroit le lendemain en bataille durant quatre heures dans le même champ que le combat s'étoit donné. Il s'aquita de ſa parole, & voulut commander l'avantgarde de ſon armée où étoit le Duc de Guiſe, laiſſant la bataille au Connêtable, & l'arriére-garde au Maréchal de St. André : Mais l'Empéreur ne jugea pas à propos de ſortir de ſes retranchemens ; & le Roi s'étant retiré du côté de Montreüil, le reſte de la campagne ſe paſſa en de légéres courſes de part & d'autre. 1554.

Le Cardinal de Lorraine qui avoit les finances, ne trouva point d'expédient plus commode pour remplir le vuide de l'Epargne ; que de rendre ſemeſtre le Parlement de Paris. Il en fit publier l'Edit ; mais les difficultez qui ſe préſenterent dans l'exécution le firent revoquer trois ans après. Il réüſſit mieux dans la création du nouveau Parlement de Brétagne, & dans un emprunt ſur la Guyenne, & les autres provinces privilégiées pour les exemter de gabelle. La France étoit alors ſi floriſſante que ſi les peuples n'acceptoient volontiers les charges extraordinaires qu'on leur impoſoit, ils les ſouffroient du moins ſans murmurer : ſon Empire n'avoit point été de ſi grande étenduë depuis la race de Charlemagne : elle tenoit les trois quarts du Piémont, une partie du

1554. Montferrat & tout l'Etat de Sienne en Italie : elle conservoit son crédit dans l'Isle de Corse, quoi que ceux de Gênes eussent recouvert la Bastie, & Termes après avoir fortifié les autres places étoit enfin demeuré le Maître de la campagne, & s'étoit insinué, par l'exacte discipline qu'il faisoit observer, dans l'amitié des habitans. Comme cette Isle & celle de Sienne fermoient des deux côtez la mer de Toscane, elles ôtoient la communication de l'Espagne avec ses Etats d'Italie, & la réduisoient à l'impossibilité de s'y maintenir à la longue, parce que la moindre tempête, dont seroient agitez les vaisseaux qui y portoient du secours, les pousseroit inévitablement malgré l'adresse des pilotes sur les côtes de Sienne & sur celles de Corse. Mais la principale gloire du Roi très-Chrétien consistoit en ce qu'il venoit non-seulement de découvrir, mais encore de faire appercevoir aux autres la foiblesse de la Maison d'Aûtriche. Tout le monde s'étoit déja figuré qu'elle assujettiroit aisément tout le reste de l'Europe après sa jonction de tant de Couronnes qu'elle possédoit déja, & celle d'Angleterre & d'Irlande: Solyman même en avoit témoigné sa pensée à Codinton Ambassadeur de France. Cependant le Roi de France ne s'étoit pas contenté de veiller à la conservation de ses conquêtes, & d'attendre qu'on les lui vint enlever. Il avoit porté la guerre à son ordinaire dans le païs ennemi, & la facilité qu'il avoit trouvée à continuer ses progrez & à remporter une victoire qu'il n'avoit tenu qu'à sa Majesté de rendre complette, avoit convaincu les moins crédules, que l'Empereur pour aquérir de nouveaux Etats n'en devenoit pas plus

Dans l'Ambassade de Noüailles en Angleterre.

plus puissant, puis-que la défense qu'il étoit obligé de faire pour se maintenir balançoit les moyens qu'il en tiroit pour offencer ses ennemis. Mais la Maison Royale de Valois étoit en possession de corrompre par des fautes irréparables le fruit des plus heureuses conjonctures, & les contre-tems de Henri II. devoient faire plus de tort à la France que ceux de tous ses prédécesseurs ensemble. 1554.

On a remarqué sous le Régne précédent que Pierre Strozzi avoit trouvé un azile auprès de Francois I. à la faveur des immenses richesses que Philippe Strozzi son pére lui avoit laissées. Ce Philippe avant que de se tuer pour éviter de passer par les mains du bourreau, avoit conjuré ses enfans de le venger du Duc de Florence : & Pierre qui étoit l'aîné s'étoit plus intéressé que les autres à l'exécution de cette derniére volonté. Il avoit prêté au feu Roi & à celui-ci une partie de ses biens, & avoit dépensé l'autre à leur service. Le tems de la guerre, qui ne permettoit ni qu'on le remboursât ni qu'on lui donnât une recompense proportionnée à tous les emplois qui s'étoient présentez, lui avoit été ruïneux. Il ne pensoit pas tant néanmoins à recouvrer ses richesses qu'à rentrer dans sa patrie dont il étoit banni en perdant le Duc de Florence ; & il avoit reçû la nouvelle de la liberté de Sienne avec d'autant plus de plaisir, qu'il l'avoit prise pour un acheminement à celle de Florence. Il s'étoit figuré que s'il pouvoit obtenir le commandement des armées Françoises dans la Toscane, sa personne suffiroit pour induire à la revolte ces peuples accoûtumez à vivre sous une Republique, & que le Duc monteroit à son

1554. tour sur l'échafaut, où tant d'illustres Florentins avoient perdu la vie. Cette imagination l'avoit si agréablement flatté qu'il avoit crû ne devoir rien oublier de ce qui servoit à se faire décerner le Généralat des troupes destinées à protéger les Siennois ; & comme il avoit du dépit d'apprendre que Termes lui avoit été préféré, son espérance s'étoit renouvellée, lors-que le même Termes avoit passé de Toscane en Corse ; & il avoit sollicité hautement de lui être donné pour successeur. Ses instances néanmoins eussent été vaines contre le crédit du Cardinal de Lorraine, qui prétendoit maintenir le Cardinal de Ferrare son allié dans la commission qui lui avoit été envoyée à Rome, d'aller à Sienne & d'y prendre la direction des affaires politiques & militaires, lors-que Termes s'embarquoit pour passer dans l'Isle de Corse, si l'adresse, n'eût suppléé à ce qui manquoit du côté de la faveur. Strozzi qui avoit de l'esprit & de l'adresse connoissoit assez qu'il n'y avoit que la Reine capable de lui procurer le Généralat : mais il craignoit avec raison que cette Princesse ne lui rendit point cet office avec toute la chaleur qui seroit à désirer. Car encore qu'elle fut sa cousine germaine & fille du jeune Laurens de Medicis, de la sœur duquel il étoit sorti, elle s'étoit toûjours ménagée avec tant de précaution à l'égard de la Duchesse de Valentinois, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'elle hazardât de se commettre avec elle pour un parent quelque proche qu'il fut, à moins que d'y être engagée par un intérêt si pressant, & si considérable, qu'il fit cesser tous les égars qu'elle avoit eus pour sa rivale. Car le Cardinal de Lorraine avoit oblig[é] la Duchesse de promettre au Cardinal de Ferrare qu'il ne seroit pas revoqué ; & comme la Duchesse se piquoit également d'exécûter sa promesse,

Dans la commission du Cardinal de Ferrare pour Sienne.

messe, & de temoigner par les effets que les 1554.
Princes étrangers ne recouroient point en vain à sa protection, on étoit assûré de l'offencer en parlant de changer l'ordre établi aux affaires de Sienne. Il faloit donc flatter la Reine de l'espérance d'une souveraineté, puis-que rien de moindre n'étoit capable d'altérer l'intelligence qu'elle continuoit d'avoir avec la Duchesse; & ce fut par là qu'il entreprit de la persuader dans les conférences particuliéres que la parenté lui donnoit lieu d'avoir avec elle. Il lui remontra que la principale cause qui l'avoit tenuë des années entiéres dans l'incertitude d'être répudiée, & qui la contraignoit encore de souffrir sans murmure que la Duchesse partageât avec elle le cœur de son mari, consistoit en ce qu'elle n'avoit rien apporté en se mariant pour suppléer à la disproportion de sa naissance avec celle du Roi: mais que le tems étoit venu d'éviter l'unique reproche qu'on lui faisoit en France de sa pauvreté, & de recouvrer la souveraineté de Florence, dont elle n'avoit que le droit. Il ajoûta qu'elle n'avoit qu'à lui procurer le commandement des armes Françoises dans l'Etat de Sienne pour rentrer aussi-tôt en possession de tout ce que la Maison de Medicis avoit eûë en Toscane, puis-que les bannis de Florence ne le verroient pas plûtôt à la téte d'une armée, qu'ils accourreroient de toutes parts pour s'enrôller sous ses enseignes; que les villes lui ouvriroient leurs portes comme à leur libérateur, & que le Tyran (c'est ainsi qu'il nommoit le Duc de Florence) ne se croyant pas en sûreté dans sa ville capitale, seroit obligé d'en sortir. La bourgeoisie de Florence ayant conçû pour lui une haine d'autant plus irréconciliable, qu'au lieu de dix mille écus par an qu'on lui avoit accordez, il en exigeoit un million; que les peuples

1554. qui n'avoient pas encore perdu leur ancienne inclination pour la France, seroient ravis de rendre à la Reine très-Chrêtienne l'obéïssance qu'ils lui devoient, & que rien ne l'empêchoit désormais de soûtenir sa qualité, de la même maniére dont avoit autrefois usé Anne de Bretagne, puis-qu'elle auroit uni aussi bien qu'elle à la Couronne une Duché de grande étenduë. Comme les passions spirituelles ont un effet plus soudain sur les femmes que sur les hommes, parce que leur imagination étant plus promte ou active, les porte plûtôt vers le lieu qui les attire : ainsi quelque résolution qu'eût formé la Reine de ne point choquer la Duchesse ; elle succomba à la tentation de devenir Duchesse de Florence, & se laissa prévenir si fortement de la facilité du succez, que Strozzi n'eut besoin d'ajoûter aucune priere à sa remontrance. La Reine se chargea de solliciter l'emploi qu'il demandoit, & le Roi qui n'avoit l'ame ni moins ambitieuse ni moins crédule, & qui d'ailleurs se voyoit chargé d'enfans, se figura qu'il établiroit ses deux cadets, l'un en Piémont, & l'autre en Toscane, & trouva si commode les expédiens que proposoit Strozzi, quoi que la moindre disgrace qui surviendroit fut suffisante pour les déconcerter, qu'il accorda plus qu'on ne lui demandoit. Strozzi s'étoit fait justice en un point : car encore qu'il fut le plus savant de tous les hommes de son siécle qui portoient l'épée, il se connoissoit si peu propre aux affaires de police, qu'il avoit réduit ses désirs au seul commandement des armées.

Dans le pouvoir de Strozzi. Cependant le pouvoir qu'on lui donna fut si vaste qu'il n'exceptoit rien, & quoi que celui du Cardinal de Ferrare ne fut pas revoqué

qué directement ni en termes exprez, il l'étoit 1554.
assez en ce qu'aucune portion de l'autorité n'étoit réservée à ce Prélat, qui demeuroit les bras croisez, & qui n'avoit d'emploi qu'autant qu'il plairoit à Strozzi de lui en laisser. L'indignité qui paroissoit dans ce procédé à l'égard d'un Prince à qui la France avoit tant d'obligation, fit une telle impression dans la Duchesse de Valentinois & du Connêtable même, tout ami qu'il étoit de Strozzi, qu'ils employerent son crédit pour reformer son pouvoir. Mais les persuasions de la Reine furent plus efficaces cette seule fois; & le Roi pour son malheur demeura ferme. Strozzi s'embarqua à Marseille, descendit en l'Isle de Corse, eut de longues conférences avec Termes, & fit un voyage à Rome avant que de s'enfermer à Toscane. Son dessein étoit d'engager le Pape dans ses intérêts, en lui proposant le mariage de l'unique neveu qui lui restoit, avec une Princesse du sang Royal de France. Il supposoit que sa Sainteté se laisseroit tellement ébloüir par l'éclat d'une si haute alliance, qu'elle abandonneroit pour l'obtenir les intérêts du St. Siége & ceux de l'Italie, & qu'il suffiroit de montrer une procuration en bonne forme pour obliger le Pape à faire les autres démarches. Mais comme il étoit malheureux en toutes choses, sa négociation avoit été traversée avant qu'il la commençat. Les espions du Duc de Florence en France avoient sçû toutes les particularitez de la commission de Strozzi, & en avoient informé leur Maître. Ce Prince rafiné s'étoit enfin résolu de demeurer neutre dans la guerre de Sienne; & de regarder avec des yeux indifférens les Espagnols & les François vuider leur querel-

1554. le, dans l'espérance que celle des deux nations qui seroit vaincuë, lui rendroit les places qui lui resteroient après sa défaite, & qu'il s'accommoderoit avec la victorieuse, de maniére qu'il lui seroit permis de garder les mêmes places. Mais lors-qu'il eût appris que Strozzi son capital ennemi devoit avoir la souveraine direction des armes & des affaires de France en Tsocane, il ne considéra plus cette guerre comme un incident qui lui pouvoit être utile ou désavantageux suivant qu'il auroit l'adresse d'en profiter ou de laisser perdre l'occasion: mais il devina que c'étoit à lui-même qu'on en vouloit principalement, & que si Strozzi assûroit l'Etat de Sienne au Roi très-Chrêtien, ce ne seroit que pour y joindre celui de Toscane. La crainte d'être dépoüillé ne fut point la seule du Duc de Florence : celle de perdre l'honneur & la vie acheva de le réduire au désespoir ; il jugea des pensées de Strozzi à son égard par celles qu'il avoit pour Strozzi, & comme il avoit résolu de s'en défaire en toute maniére & de n'épargner rien pour cela ; il crût aussi que Strozzi ne lui donneroit point de quartier s'il tomboit entre ses mains. Il ne délibéra donc plus sur le parti qu'il faloit prendre ; & quoi que les Espagnols l'eussent doublement maltraitté la derniére campagne en élevant au Généralat son beau-pére qui l'avoit voulu perdre, & en rappellant leurs troupes de Toscane, dans le tems que la flotte des Turcs étoit sur les côtes de son Etat, il ne laissa pas de solliciter François de Tolède qui résidoit à Florence, ni d'envoyer en-suite Barthelemi Concheyeson son sécrétaire à la Cour Impériale pour y concerter les voyes les plus commodes de chasser les François de la Toscane. Le traité ne dura pas long-tems, parce que les deux partis avoient un égal intérêt de le conclure, & l'Empereur

reur s'obligea de faire passer incontinent à Orbitello 2000. vieux soldats Allemans qui étoient à Naples & 2000 fantassins Espagnols avec 300. lances du Milanois en Toscane par l'Appennin. Il consentit encore que les plus liquides revenus de Naples fussent employez à payer les frais de la guerre durant la prémiére année, ou du moins durant les dix prémiers mois. Le Duc à son tour se chargea de fournir le reste des troupes, l'artillerie, & les munitions de guerre & de bouche jusques à l'entiére évacuation des François à condition que la dépense qu'il auroit faite lui seroit incontinent après remboursée en argent contant, ou en terres situées au Royaume de Naples ou dans la Duché de Milan, & que cependant les places qui seroient prises sur le territoire de Sienne lui seroient données en dépôt pour la sûreté de sa dete. Le choix du Généralat lui fut réservé, & il jetta les yeux sur le Marquis de Marignan pour deux raisons. L'une que la guerre de Sienne ne demandoit pas tant un chef habile que rusé; & le Marquis, comme on a remarqué ci dessus, étoit en réputation de l'esprit le plus délié de l'Italie. L'autre que le Duc étoit assûré de tirer du même Marquis beaucoup plus de service sans comparaison que d'aucun autre, parce que cet homme ambitieux, qui n'étoit fils que d'un potier de Milan avoit eu la hardiesse de se dire parent du Duc sans autre fondement que le rapport de son nom, Medequin avec celui de Medicis: & le Duc au-lieu de s'offencer de cette présomtion avoit pris plaisir de l'y confirmer dans l'espérance d'en tirer un jour du fruit. Et de fait le Marquis charmé de ce que le Prince non seulement ne désapprouvoit pas qu'il eût pris les armes, mais encore en lui écrivant le traitoit de cousin, ne chercha rien avec tant d'empressement, que d'aug-

1554.

Dans le Traité Bruxel- les entre Florence & l'Espagne.

1554. d'augmenter le lustre de la Maison où il étoit entré, & de la rendre si puissante qu'elle n'osât le désavoüer sans être taxée d'ingratitude.

Le Duc qui pénétroit dans les sentimens, le demanda pour Général ; & l'Empereur l'accorda d'autant plus volontiers, que ne l'ayant pû récompenser des services rendus dans les derniéres guerres d'Allemagne & de Flandre, il étoit bien-aise de lui procurer une aussi belle occasion de s'enrichir, qui devoit être l'entreprise de Sienne, où il y avoit autant d'or & d'argent qu'en aucune autre ville d'Italie.

Ainsi le Duc assûré d'une armée qui seroit infailliblement maîtresse de la campagne, s'appliqua plus efficacement aux affaires de dehors, & se mit à traverser la négociation de Strozzi avec le Pape : il ne le pouvoit qu'en accordant à sa Sainteté la plus jeune de ses filles pour Fabien de Monte son unique neveu, pour rompre l'alliance prétenduë du même Fabien avec une Princesse du sang Royal de France.

La démarche étoit délicate & honteuse tout ensemble, en ce que le Duc avoit besoin d'affermir sa nouvelle domination par d'illustres alliances, & se rendoit lui-même ridicule en acceptant celle d'un enfant sorti de la lie du peuple. Mais il n'étoit plus nouveau en Italie de sacrifier une fille à la raison d'Etat ; & l'exemple de la France sembloit purger ce qu'il y avoit d'infame dans le procédé du Duc, puis-qu'il ne l'acceptoit pour gendre qu'après que le Roi lui avoit offert sa cousine : de plus le bas âge des parties reculoit

pour

pour long-tems l'accompliſſement du mariage, & la mort du Pape ou quelque autre conjoncture pouvoit le déconcerter dans cette intervalle. Il ne s'agiſſoit donc à la bien prendre que de tirer un fruit préſent d'une alliance à venir ; & ce fut par là que le Duc le conſidéroit lors-qu'il fit entendre au Pape que les fiançailles ſe feroient quand il plairoit à ſa Sainteté. 1554.

Le Pape fut ſi ſatisfait de cette parole qu'il manda Strozzi & l'Ambaſſadeur Lauſa, pour leur dire qu'il s'eſtimoit infiniment honnoré de l'alliance du Roi très-Chrêtien, mais qu'il ne devoit point être injuſte, parce que ſa Majeſté ſe montroit extraordinairement généreuſe, ni conſentir que le plus noble ſang de la Chrêtienté ſe mêlat avec le plus vil d'Italie : d'où il conclut que comme la Princeſſe de France qu'on deſtinoit à ſon neveu ſeroit mal-heureuſe quelque parti qu'elle choiſit, auſſi ſon neveu ſeroit plus heureux en épouſant une fille dont la naiſſance auroit une immenſe diſproportion avec la ſienne.

Dans la négociation de Bertrand Juſti en. 1554.

Le Duc non content d'avoir engagé par cette voye le St. Siége dans ſes intérêts, ravit à la France l'unique famille Romaine qui reſtoit dans les ſiens : la haine irréconciliable en apparence des Urſins & des Colonnes, avoit jetté ces deux Maiſons les plus anciennes d'Italie dans des partis contraires ; & comme l'Eſpagne n'avoit point de meilleur inſtrument que les Colonnes pour ſe venger des Papes, lors-qu'ils avoient voulu traverſer ſon établiſſement à Milan : de même

les

1554. les Ursins avoient témoigné un si prodigieux attachement à la France que toutes les disgraces qui lui étoient arrivées avoient augmenté leur zéle au-lieu de le réfroidir : mais les plus longues & les plus fermes amitiés ne sont point à l'épreuve de lamour, lors-qu'il est secondé par une révolution domestique.

Marc Antoine Colonne chef de sa Maison, se laissa prendre aux beaux yeux de Virginie sœur de Paul Jordan chef de la Maison des Ursins ; & sa passion le réduisit ainsi non-seulement à faire les démarches nécessaires pour se reconcilier avec son capital ennemi, mais encore à lui offrir la carte blanche pourvû qu'il lui accordât sa sœur. Ursin dont les affaires étoient si broüillées qu'il ne pouvoit rien donner à sa sœur sans achever de se ruïner, fut ravi de l'établir gratuitement dans une Maison égale à la sienne ; & le peu d'inclination qu'il avoit aux armes lui fit regarder avec joye l'expédient qu'on lui proposoit de le délivrer des précautions continuelles dont il faloit user pour la sûreté de sa vie contre de si dangereux ennemis, qui étoient les Colonnes : il supposa même, afin de ne se déterminer qu'après qu'il seroit d'accord avec eux, que l'amitié de la France ne lui seroit plus nécessaire, & que cette Couronne seroit obligée de lui donner de plus grosses pensions qu'à l'ordinaire pour le retenir à son service. Ainsi Marc Antoine Colonne épousa Virginie : mais incontinent après les nôces le Duc de Florence lui fit représenter par le même justi, qui avoit déconcerté l'alliance du Pape avec les François, qu'il ne tenoit qu'à lui d'obliger infiniment l'Empéreur & son beau-frére tout ensemble, en portant celui-ci à rechercher

en

en mariage Isabelle Princesse de Florence: 1554.
car outre qu'elle étoit la plus belle personne d'Italie, la tendresse du Duc son pére lui feroit ouvrir ses trésors, & donner une dot si considérable, qu'elle suffiroit pour aquiter toutes les dettes de la Maison des Ursins. Colonne se chargea d'autant plus volontiers de la commission, qu'elle lui étoit avantageuse, en ce que l'unique moyen de conserver la paix entre sa famille & celle de son beau-frére, consistoit à rompre l'union de la derniére avec la France. Il conféra plusieurs fois avec Ursin. Il lui remontra que ses prédécesseurs n'avoient fait autre chose que se ruïner en servant la France. Il exagéra la honte qu'il y avoit à le voir dépoüiller de ses biens par une multitude de créanciers que le Pape protégeroit, afin d'accabler une famille trop puissante dans Rome; & il le persuada par la promesse de lui faire donner par l'Empéreur plus qu'il ne recevoit du Roi. La Princesse de Florence fut destinée à celui qui devoit un jour l'étouffer de ses propres mains avec une serviette; & par un aveuglement déplorable, son pére qui l'aimoit uniquement la livra lui-même à son bourreau. Il s'apperçût néanmoins si peu de son erreur, qu'il ne douta plus de se déclarer contre les François après leur avoir retranché le secours qu'il pouvoit tirer de l'Etat Ecclésiastique.

Strozzi étoit cependant parti de Rome, & arrivé à Sienne où il s'étoit comporté avec plus de modération qu'on n'en attendoit de son humeur altiére & dédaigneuse: non seulement il avoit laissé toute l'autorité civile au Cardinal de Ferrare, & s'étoit contenté du commandement des armes, mais il s'abstenoit mê-

1554. même de demeurer dans la ville, de peur de donner tant soit peu d'ombrage à ce Prélat, & lors-que la nécessité de donner les ordres militaires l'obligeoit d'y entrer, il y demeuroit le moins qu'il pouvoit, & se retiroit en-suite à Montalsino. Cette déférence eût peut être adouci le Cardinal, si Strozzi eût été d'une naissance égale à la sienne: aussi le pouvoir qu'il avoit obtenu fût demeuré secret, mais on avoit été contraint de le montrer au Sénat de Sienne, afin de le faire enregîtrer; & la chose étoit par conséquent devenuë si publique que le menu peuple ne l'ignoroit pas.

Dans les lettres du Cardinal de Ferrare au Cardinal de Lorraine en 1554.

Ainsi le Cardinal, fils & frére d'un souverain, se voyant réduit à quitter la partie, ou à se contenter d'étre simple substistut du fils d'un marchand, demanda son congé & en l'attendant ne se mêla plus de rien; les 4000. soldats qu'il avoit menez à Sienne ne s'étant enrôlez qu'à sa considération déserterent presque tous, & le Marquis de Marignan se prévalut avec tant d'adresse de cette mésintelligence, qu'il s'empara sans tirer l'épée de la plûpart des lieux commodes pour former le siége de Sienne. Cet heureux commencement lui fit naître le désir de surprendre le boulevart que les François avoient dressé près de la porte Camolia pour conserver les eaux qui venoient seulement par là dans la ville. Il s'enferma deux jours dans Luciniano pour ôter la connoissance de son dessein; & se coula sans bruit à minuit au pié du boulevart qu'il prit d'abort, tant il étoit négligemment gardé. Strozzi étoit allé par malheur visiter la ville de Grossolo que le Duc de Florence feignoit de vouloir attaquer, & il n'étoit resté dans Sienne

Sienne que Corneille Bentivoglio, fameux par 1554.
son courage & par son adresse, à mener un corps de cavalerie, & plus encore pour avoir ébranté d'un coup de plotte de nége le coffre qui écrasa le Duc d'Anguien. Cet avanturier qui connoissoit l'importance du boulevart offrit de sortir & de le recouvrer: le Marquis qui l'avoit surpris avec trois cens hommes seulement y demeura quatre heures entiéres en cet état, parce que la pluye qui tomboit avec abondance empêcha le renfort qui lui venoit, de le joindre plûtôt. Mais le Cardinal de Ferrare reçût Bertinol par cette foible considération que les partisans de l'Empéreur & du Duc de Florence qu'il disoit n'étre pas en petit nombre dans la ville, exciteroient infailliblement une sédition s'ils en voyoient sortir la meilleure partie de la garnison ; & le seul poste qui eût empêché la perte de Sienne se perdit ainsi faute de soin & par trop de raisonnement. Le Marquis ne se fût pas néanmoins long-tems réjoui de son avantage, si Strozzi eût sçû profiter de la conjoncture qui se présenta peu de jours après de ruiner les ennemis. Ascagne de la Corne fils d'une sœur du Pape & Lieutenant du Marquis, avoit intelligence avec Santario Gouverneur de Cluse qui promit enfin de lui livrer sa place la nuit du Jeudi au Vendredi saint, lors-que les bourgeois iroient dans les Eglises suivant les coûtumes du païs, pourvû qu'ils ne le vissent accompagné que de 400. hommes au plus, parce qu'un plus grand nombre empêcheroit de le servir en découvrant trop-tôt la marche.

La Corne accepta la condition, mais il ne l'exécuta pas, car il mena l'armée Impériale après avoir communiqué son dessein à Rodolphe Boglion qui voulut être de la partie.

San-

1554. Santario de son côté n'agissoit pas avec plus de sincérité. Il étoit Florentin. Il avoit long-tems porté les armes pour le Duc de Florence. Il avoit obteuu de ce Prince l'abolition d'une infinité de crimes qu'il avoit commis, & s'étoit découvert à lui, qu'il avoit pris le parti avec Strozzi pour le tuer à la prémiére occasion qui se présenteroit. On ne sait s'il s'étoit repenti d'une si lâche action, ou si les caresses de Strozzi avoient adouci cette humeur sanguinaire : mais il est certain qu'ils étoient devenus amis, & que Santario ne s'étoit pas contenté d'informer Strozzi de ce qui se passoit ; mais il l'avoit même exhorté de venir à Cluse avec tant de diligence & de secret, que le bruit de son armée précéda celui de sa marche. Strozzi ne pût assembler que treize cens hommes, & ne laissa point de joindre Santario à point nommé : leur collusion eût pourtant été inutile, parce que la Corne s'en défia ; mais comme il s'étoit imprudemment engagé dans un défilé, la retraite fut interrompuë & les troupes absolument défaites, Strozzi les ayant attaquées par devant & la garnison par derriére. La nouvelle de cette perte étonna de sorte le reste de l'armée Impériale, qu'il eût éte facile de la dissiper & de lever ainsi le siége de Sienne, si Strozzi eût osé hazarder le tout pour le tout ; c'est-à-dire tirer tout ce qu'il avoit de gens de guerre dans les garnisons, marcher droit aux lignes & les attaquer par le même quartier. Strozzi eût ôté obligé de faire une sortie générale avec les assiégez : mais un Général étranger disposant rarement des troupes qui lui sont confiées avec toute la promtitude nécessaire à profiter des grandes occasions, Strozzi apréhenda de tout perdre en une seule fois s'il ne réüssissoit point, & cet égard importun fut depuis

Dans la relation de la défaite de Cluse.

puis la principale cauſe de ſa ruïne. Il ſe contenta de rafrâichir ſes troupes victorieuſes aux dépens du Duc de Florence, & donna par ſa lenteur le loiſir aux ennemis qui ne manquoient point d'argent de faire de nouvelles levées. Il s'aperçût trop tard de ſa faute, lors-qu'ils lui refuſerent l'échanga des priſonniers, ſous prétexte que les Florentins qui ſuivoient ſon parti étoient auſſi bien que lui les criminels d'Etat, & ne devoient par conſéquent pas être traitez en priſonniers de guerre: ſes meilleurs, mis & les plus vaillans ſoldats qui avoient le péché d'origine, l'abandonnerent auſſitôt qu'ils ſçûrent ne pouvoir éviter la corde s'ils étoient pris; & la honte du ſupplice fut plus efficace à leur égard que n'avoit été la crainte de la mort. Il fut donc rêduit à n'enrôller ſous ſes enſeignes que des étrangers & des mercenaires, dont l'intérêt étoit de faire durer la guerre au lieu de l'achever promtement; & comme il leur faloit donner beaucoup davantage qu'aux bannis de Florence qui ſe contentoient d'une légére ſubſiſtance, & que l'argent de France ne venoit point, Strozzi engagea le reſte des effets de ſon pére qui lui avoient été laiſſez, & foüilla pour la derniére fois dans la bourſe des plus riches banquiers de France. Il en tira les ſommes néceſſaires pour mettre ſur pié une armée à peu-près égale à celle des ennemis, & preſſa le Connêtable de Montmerenci de perſuader le Roi de prendre à ſon ſervice le Prieur de Capouë ſon frére qui ravagoit les côtes de Turquie avec ſes galéres & celles de Malthe. Le Roi conſentit aiſément à faire les avances néceſſaires pour recouvrer le meilleur homme de mer qui fut en Europe après Doria, vû princi-

1554.

pa-

1554. palement qu'il n'avoit été dégradé que pour mettre en sa place Villars beau-frére du Connétable. Il faut avoüer que les faiseurs de Romans n'ont encore rien inventé de plus beau que fut l'action du Prieur dans une si délicate conjoncture. Cette ame héroïque perdit tout d'un coup & tout-à-fait le ressentiment de l'injure qu'elle avoit reçûë lors-qu'elle se vit recherchée par les mêmes personnes qui l'avoient faite, & prit leurs repentirs & leurs prieres pour une espéce d'amande honnorable qu'on faisoit à sa vertu. Omeda, Grand Maître de Malthe Espagnol de naissance, lui voulut en vain inspirer des inclinations plus conformes à la nature corrompuë sous prétexte d'un imaginaire devoir. Le dessein étoit de l'engager au service de l'Empéreur sous espérance de succéder à Doria, qui pour avoir vêcu plus long-tems que les autres n'en étoit que plus proche du tombeau. Jean de Regna lui en porta la parole dans un entretien qu'ils eurent lors-que la tempête contraignit le Prieur de relâcher dans le port de Messine ; & sur ce qu'il témoigna de n'être point touché par une condition si avantageuse, on lui fit entendre qu'il n'avoit qu'à proposer ce qu'il souhaitoit pour connoître à quel prix on vouloit aquérir son amitié. Cette seconde tentative n'ayant pas mieux réüssi que la prémiére, Omeda pressa le Prieur de continuer les services qu'il rendroit à son ordre, afin de le rendre du moins par là inutile aux François, puis qu'il ne le pouvoit unir aux Impériaux. Mais le Prieur pour se délivrer de tant de sollicitations importunes, alla trouver son frére sur la côte de Toscane, & se mit à fortifier Porte-Ercole, sans avoir exigé de la France d'autres articles, sinon que son autorité sur la mer Méditerranée seroit indépendante, qu'on entre-

Viceroi de Sicile.

entretiendroit douze galéres, & qu'il ne seroit point obligé d'aller à la Cour quand il y seroit mandé. 1554.

Dans le dernier Traité du Prieur de Capouë avec le Roi.

Les troupes qui s'étoient assemblées à la Mirandole étant ainsi certaines d'avoir une retraite sur le bord de la mer en cas de disgrace, s'avancerent plus hardiment pour faire lever le siége, & descendirent par l'Appennin dans le territoire de Lucques par la connivence de cette Republique, qui n'appréhendoit rien tant que d'avoir pour voisin le Duc de Florence, & d'être environnée de tous côtez des Etats de ce Prince. Strozzi informé de leur approche fit la moitié du chemin pour les joindre, & parut si inopinément à Pontadera près de Pise, que les habitans de cette ville qui n'avoient point voulu recevoir de garnison se fussent infailliblement rendus si on les avoit sommés. Mais Strozzi qui n'avoit dessein que de passer à gué la riviére d'Arne, ne pensa pas même à profiter de l'occasion qui se présentoit.

Sa cavalerie passa vis-à-vis du village de Calcinaria: mais son infanterie intimidée de la peine qu'avoient eüe les chevaux à résister au coulant de l'eau, refusa d'y mettre le pié & se résolvoit de tourner en arriére malgré le danger d'être taillé en piéces par les ennemis qui marchoient à ses trousses, lors-que Strozzi non moins ingénieux que hardi fit rentrer dans l'Arne la cavalerie, & l'y rangea dans un ordre si serré qu'elle soûtenoit la principale impétuosité de l'eau, invita l'infanterie de passer au dessous, & lui fit voir par sa propre expérience qu'il n'y avoit plus de péril. Elle entra donc ainsi dans le territoire de Lucques, & le Marquis de Marignan obligé de la suivre changea le siége de Sienne, & ne laissa que quinze cens hom-

1554. hommes ſous les ordres de Frederie Montaguto pour garder le boulevart de la porte Camolia: comme le-païs étoit étroit, les deux armées ennemies furent plûtôt qu'elles ne penſoient en préſence l'une de l'autre, & Strozzi eut l'avantage de ſe camper à Serchio où il recevoit commodément les vivres qu'on lui envoyoit de Luques par des voyes ſi ſecrétes que les Impériaux n'en purent avoir aucune preuve: le Marquis au contraire s'étoit ſi mal logé, que ſes propres Officiers y trouvoient à redire. C'étoit à Piſcia lieu ſi proche des ennemis qu'il étoit impoſſible d'éviter le combat s'ils ſe préſentoient, à moins que de s'expoſer à tous les dangers & à toute la honte d'une retraite. Et dé fait la cavalerie des deux partis s'étant rencontrée vers la forêt Feronia, l'Impériale fut battuë & ſe retira dans ſon camp avec un déſordre qui contraignit le Marquis de ſe réfugier ſous le canon de Piſtoye. On ne ſait pourquoi Strozzi ne le ſuivit point, & ſe contenta de prendre le logement qu'il avoit quitté: mais il eſt conſtant qu'il fut toûjours malheureux, depuis cette fatale négligence. La prémiére de ſes pertes fut celle de ſon fils naturel, jeune homme de ſi grande eſpérance, que le Prieur de Capoüe avoit bien voulu prendre le ſoin de ſon éducation: il ne lui manquoit aucune autre partie de grand Capitaine que l'expérience, & tant qu'il eût vêcu le Duc de Florence n'eût point été en ſûreté; mais dans une rencontre de la garniſon de Porte-Ercole avec celle de Piombin il fut tué d'une arquebuſcade au travers du corps. *Sa mort fut l'avant-couriére de celle du Prieur de Capoüe qui ne lui ſurvêcut qu'autant qu'il faloit pour le pleurer, & pour rendre à ſa vertu les éloges qu'elle méritoit. Ce grand perſonnage dont la réputation faiſoit principalement ſubſiſter le parti de la Nobleſſe bannie de Florence,

ce, s'êtoit déja signalé à l'âge de 38. ans par tant d'actions inimitables sur la terre & sur la mer, qu'il passoit pour le plus heureux & le plus fortuné Capitaine de son siécle. Comme son inclination dominante avoit toûjours été de rétablir sa patrie dans une entiére liberté, & qu'il prévoyoit assez qu'il avoit besoin du secours de la France pour une entreprise si difficile, il s'étoit mis dès l'âge de douze au service de cette Couronne; & quoi qu'il n'y eut point d'homme moins propre à souffrir les injures, il avoit fait une telle violence à son tempéramment, que ni les indignités des Ministres & des Officiers de l'Amirauté pendant qu'on délibéroit à la Cour si le Dauphin répudieroit sa cousine germaine, ni sa dégradation que procura depuis le Cardinal, bien loin d'émouvoir son désir de vengeanee, ne furent pas même capables de l'empêcher d'embrasser ses ennemis au moment qu'ils témoignerent de se repentir après l'avoir maltraité. L'espérance d'un promt secours qu'on lui préparoit dans les ports de Marseille & de Toulon, l'avoit induit à se jetter dans Porte-Ercole & à le fortifier: mais un mois s'étant écoulé sans qu'il vit aucun effect des promesses qu'on lui avoit faites, il s'embarqua pour ne pas demeurer oisif avec trois enseignes de gens de pié sur autant de galéres, & mit pied à terre devant le château d'Escarlinge situé sur le territoire de Piombin, où il n'y avoit que quatre-vint soldats en garnison qui n'avoient point d'artillerie. Le Prieur informé de ce défaut n'avoit pas craint de s'approcher pour reconnoître la place: mais il ne voyoit pas un païsan caché derriére une haye qui le miroit, & fit sur lui un coup d'essai; car il n'avoit jamais tiré d'arquebuze; la balle porta néanmoins dans l'aine du Prieur, & ne lui laissa que trois heures de vie. Il ne se plaignit, ni de la bizarrerie de la fortune,

1554.

Dans les lettres de consolation du Roi à Strozzi.

1554. ni de ceux qui lui avoient manqué de parole. Il consola ses amis qui ne pouvoient supporter qu'un Général d'un courage invincible, & d'une industrie au dessus des plus grans dangers, périt indignement par la main d'un malotru, & mourut avec autant d'indifférence & de tranquillité que s'il n'eût eû aucun attachement à la vie. Ses ennemis ne laisserent pas d'avoüer au milieu des transports de joye que leur inspira la nouvelle de son malheur, qu'ils avoient plus redouté le Prieur de Capoüe seul que le reste de leurs aversaires ensemble, & qu'il ne lui avoit manqué pour être le plus parfait des hommes qu'une souplesse d'esprit plus condescendante au mauvais état où se trouvoient les affaires de sa Maison, lors-qu'il entra dans l'emploi, & l'impossibilité où il vêcut toûjours de se résoudre à achéter par de grandes assiduitez & de basses soûmissions auprés des Ministres & des Favoris ce qu'il croyoit être dû à son mérite. Et de fait il y a lieu de se figurer que ce fut de ces deux causes que vinrent toutes les querelles qu'on lui suscita, & le manquement des principales choses qui lui avoient été promises: ce qui le força pour ainsi dire d'aller chercher la mort dans un lieu où elle ne devoit point-être, puis-que l'occasion n'étoit sortable qu'à de simples avanturiers. Strozzi demeura par la perte de son frére comme un corps sans ame, ou pour mieux dire dans la même pésanteur d'esprit que les anciens attribuoient à leurs Héros aprés que leur bon génie les avoit abandonnés: mais il ny demeura pas long-tems, & sa vertu fut en peu de jours au dessus de ce qui le menacoit de sinistre. Il demeura dans le poste de Cassolia où il tenoit les assiégeans de Sienne dans une indigence presque égale à celle des assiégez, tant qu'il y trouva

va les choses nécessaires pour la subsistance de ses troupes, en attendant le renfort qu'on lui préparoit en Provence pour aller en-suite attaquer le Marquis de Marignan plus fort sans comparaison que lui, ou du moins pour choisir un camp si proche du sien, qu'il fût contraint de venir à une bataille : mais le renfort n'arrivant point, & les vivres d'autour de Cassolia étant tout-à-fait consommez, il en falut aller chercher sur la côte, où Montluc étoit arrivé pour succéder au Cardinal de Ferrare en ce qui regardoit le Gouvernement particulier de la ville de Sienne. 1554.

Le Roi n'avoit pas crû devoir refuser à ce Prélat le congé qu'il lui demandoit avec tant d'instance ; & le Connêtable avoit proposé d'envoyer pour remplir sa place l'Ecuyer Boucard, homme sage, populaire, patron, & adroit à ménager les esprits. La Duchesse de Valentinois sollicitée par les Princes de la Maison de Guise avoit néanmoins obtenu cette commission, plus difficile sans comparaison qu'elle n'étoit glorieuse, en faveur de Montluc, quoi qu'il y parût d'autant moins propre qu'il avoit les qualitez toutes contraires : car il étoit emporté, fanfaron, attaché à ses opinions & censeur impitoyable des actions d'autrui. Aussi le Maréchal de Brissac qui le connoissoit admirablement écrivit au Roi qui l'avoit consulté sur le choix des deux prétendans, que Montluc étoit trop colére pour garder longtems toutes les mesures nécessaires avec les plus rafinez des Italiens : il dompta néanmoins de sorte cette passion ; que le service du Roi ne reçût aucun préjudice des dangereux effets dont on le croyoit capable. Strozzi de son côté qui ne vouloit

Dans une lettre de Brissac au Roi là dessus.

1554. loit choquer perſonne, vêcut en parfaite intelligence avec lui, parce qu'il le prit par ſon foible en lui laiſſant comme au Cardinal de Ferrare l'adminiſtration des affaires civiles, & en y ajoûtant mêmes celles des armes, qui regardoit le ſiége. Il partit en-ſuite pour joindre le ſecours que quatre vaiſſeaux de guerre, vint-cinq galéres de France, & autant de celles d'Aſſen fils de Barberouſſe avoient enfin débarqué à Porte-Ercole: mais comme il ne conſiſtoit qu'en deux mille Allemans & en autant de François, il n'égala point celui que Jean de Lune Caſtelin de Milan conduiſit en même tems aux aſſiégeans. Il étoit de deux cens chevaux d'armes, d'autant de chevaux légers, de deux mille Allemans, de treize mille Eſpagnols naturels, & de quatre mille Italiens, outre la cavalerie de Florence qui montoit à 1800. & le Marquis de Marignan qui ſe ſentoit aſſez fort pour obſerver Strozzi ſans interrompre le blocus de Sienne, ſe mit ſes à trouſſes. Strozzi prévit alors qu'il ſeroit infailliblement défait, parce qu'étant plus foible & marchant en païs ruïné, il ne pourroit toûjours ſe camper ſi avantageuſement qu'il ne donnât occaſion à ſes ennemis de le forcer, ou de le charger dans les fréquentes retraites que la néceſſité des vivres l'obligeroit de faire. Pour éviter ce mal, il eut recours à l'unique expédient qui s'offroit à ſon imagination: il conjura Briſſac de le venir aſſiſter en perſonne, ou de lui envoyer du moins une partie de ſes troupes. Le Roi ayant laiſſé à la prudence du même Briſſac d'en uſer comme il lui plairoit, il lui remontra que la diverſion de Sienne attireroit les forces Impériales qui ſervoient en Piémont, & qu'il avoit le principal intérêt à l'entretenir, puis-qu'il ſe déchargeoit par là d'autant d'ennemis qui lui euſſent tombé ſur les bras. Il conclut ſa lettre en offrant de

de rendre la pareille toutes les fois qu'il en seroit sollicité, & en promettant même d'aller servir en Piémont comme simple soldat, s'il ne pouvoit mieux faire avec l'arquebuze ou la pique sur l'épaule. Brissac répondit qu'il ne pouvoit ni quitter son Gouvernement, ni prêter aucunes des troupes qui le défendoient, sans s'exposer au péril de se perdre entiérement, & pour appuyer son excuse il communiqua à Strozzi les avis certains des espions qu'il entretenoit à Milan, qui portoient que l'Empéreur pour rétablir la réputation de ses armes en Lombardie y faisoit passer le Duc d'Alve le meilleur de ses Capitaines avec 30000. hommes. Il est constant que cette repartie étoit sincére, & qu'il n'y avoit pas lieu de blâmer Brissac de ce qu'il préféroit dans une conjoncture si délicate la conservation du Piémont, dont il tenoit les trois quarts, à la levée du siége de Sienne : mais comme son mérite & la Duchesse de Valentinois qui l'aimoit autant pour le moins que Messieurs de Guise, lui avoit attiré l'envie de la plûpart des courtisans, il s'en trouva qui persuaderent la Reine que Brissac lui avoit manqué de respect, en refusant d'assister son cousin germain ; & que le véritable motif du refus avoit été la jalousie du commandement, & la crainte de partager avec un autre la gloire de chasser les Impériaux de devant Sienne. Une calomnie si peu vrai-semblable eut d'abord peu d'effet : mais après que la défaite de Strozzi eût entiérement ruïné l'espérance que la Reine avoit conçûë de recouvrer la souveraineté de Toscanne, sa Majesté ne sachant à qui s'en prendre, & n'ayant peut-être d'autre objet sur lequel elle pût décharger sa colére avec un prétexte plausible, elle accusa Brissac d'être la seule, ou du moins la principale cause du mal-heur de Strozzi, & commença d'avoir pour lui cette aver-

1554. *Dans la lettre de Strozzi à Brissac le 5. Juillet. 1554.*

 sion

ſion qui fit depuis recouvrer au Duc de Savoye
1554. toute la Principauté de Piémont, comme on verra dans l'Hiſtoire des trois Régnes ſuivans.

Briſſac averti de la diſpoſition de la Reine à ſon égard, ne jugea pas que la protection de la Ducheſſe lui ſuffit, parce qu'elle avoit plûs de ſoixante ans, & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'en un âge ſi avancé elle continuât de poſſéder le cœur du Roi : la Reine étant ſans comparaiſon plus belle, plus jeune, plus ſpirituelle, & plus ſoigneuſe de ſe parer. Il chercha les voyes de s'unir avec Meſſieurs de Guiſe qui ſembloient alors prendre leurs meſures pour ſuplanter le Connêtable, par le ſoin qu'ils prenoient d'élever à leur mode la jeune Reine d'Ecoſſe leur niéce, dans l'eſpérance de ſe prévaloir un jour des charmes de cette Princeſſe, pour inſpirer au Dauphin après qu'elle l'auroit épouſé, les ſentimens qu'il leur plairoit. La Maiſon de Guiſe ravie de voir un ſi grand Capitaine ſe jetter entre ſes bras, fit la moitié du chemin pour le recevoir, c'eſt-à-dire que la prémiére propoſition fût faite par des avis communs de former une liaiſon particuliére avec lui : elle s'aquita de tout ce que la civilité pouvoit faire pour rechercher l'amitié d'un homme dont la naiſſance étoit inférieure à la ſienne ; elle lui demanda comme une grace la liaiſon qu'il jugeoit néceſſaire à la conſervation de ſon emploi ; & le Duc de Guiſe en lui mandant que ſa femme venoit d'accoucher heureuſement d'une eune Princeſſe, l'offrit galamment au jeune Timoleon de Coſſé fils de Briſſac, par un preſſentiment que la vertu de cet enfant égaleroit celle du pére, & le ſurpaſſeroit même s'il vivoit autant que lui. Toutes ces avances de part & d'autre ne pûrent être ſi ſecrétes que le Connêtable n'en fut averti, qui ſuivant l'exemple de la Maiſon
de

de Guise, chercha à son tour des protections écla- 1554.
tantes, & commanda à l'Amiral de Châtillon d'unir plus étroitement les Maisons de Montmorenci & de Coligni avec les Princes de celle de Vendôme, par le moyen de celle de Condé qui avoit déja épousé la fille de sa soeur. Voila le principe éloigné des guerres civiles, qu'il étoit nécessaire de marquer en son lieu.

Strozzi ainsi frustré de l'espérance des secours *Boucin dans le 2. tome.* du Piémont, ne laissa pas de se mettre en chemin pour secourir Marciano que les ennemis assiégeoient, quoiqu'il n'eut que 12400. hommes, & que le Marquis de Marignan fut plus fort presque de la moitié, principalement en cavalerie. Il prévoyoit assez qu'il lui seroit impossible d'éviter la bataille ; mais il se promettoit de suppléer à l'inégalité des forces par l'avantage du campement. Il trouva pourtant le Marquis sur une éminence qui commandoit aux environs, & les diverses ruses qu'il mit en usage pour le déloger ne réüssirent point : la prémiére escarmouche dura huit heures entiéres, & toutes les troupes y combatoient, mais elles ne combatoient pas toutes à la fois ; & ce fut la seule circonstance qui la distingua d'un combat général. L'honneur & le danger y furent à peu près communs, parce que le Marquis ne s'étoit pas prévalu de l'avantage que pouvoit avoir son artillerie sur celle des François : mais il s'en corrigea le lendemain, en la faisant pointer d'une maniére qu'elle eut plus d'effet que l'arquebuserie de ses soldats ; & les quatre-vint chevaux qu'elle emporta d'abord, obligea les autres à prendre le large, afin de n'être pas mis en piéces avant que de joindre l'ennemi. Les deux camps avoient également faute d'eau ; mais Strozzi étant dans le païs du Duc. Florence,

1554. étoit obligé de la faire venir de plus loin ; cette incommodité ne l'eût pas néanmoins engagé dans une dangereuse retraite, parce qu'il espéroit que le Marquis délogeroit le prémier sans un incident qui fut la principale cause de sa ruïne. Les 24000. écus destinez pour payer à son armée une montre qui lui étoit dûë, venoient d'arriver par l'Etat Ecclésiastique, où l'on avoit crû que la voiture passeroit avec d'autant plus de sûreté, que le Pape après avoir obtenu ce qu'il prétendoit du Duc de Florence, avoit envoyé ordre à ses Officiers de favoriser les François autant qu'ils pourroient sans se déclarer. Mais le Comte de Bagis pensionnaire de l'Empereur informé de l'argent & du lieu où il étoit, arma les sujets des terres qu'il possédoit en Romagne, & l'enleva si promtement auprès de Saisina qu'il eut le loisir de le mettre en sûreté avant que le Gouverneur de la place fut en état de lui faire lâcher prise.

L'armée de Strozzi presque toute composée d'étrangers n'en eut pas plûtôt la nouvelle qu'elle murmura hautement ; & le Marquis pour accroître la sédition fit semer dans le quartier des Grisons des billets qui promettoient double montre à quiconque passeroit dans le camp Impérial. Il y avoit apparence que beaucoup de soldats succomberoient à la tentation, parce que d'un côté ils étoient frustrez de l'espérance de toucher l'argent qui leur eût servi pour supporter les incommoditez de leur logement ; & de l'autre ils savoient que les ducats rouloient en abondance dans le camp des Impériaux, & que le Duc de Florence népargnoit rien pour empêcher le Marquis de tirer la guerre en longueur. L'unique remède à ce mal consistoit en l'éloignement ; & Strozzi s'y résolut enfin : mais il s'obstina mal à propos, à ne rien relâcher de la discipline militaire qu'il

qu'il avoit appris dans les anciens Grecs, ou 1554.
pour mieux dire il expliqua à contre-sens la pensée de celui qui s'étoit vanté de ne vouloir pas dérober la victoire. Il se figura que sa réputation seroit obscurcie en faisant une retraite à la faveur de la nuit; & il ne considéra pas que ceux qui ont le profit à la guerre en remportent toûjours l'honneur. Il ne prévit pas que le courage manqueroit bientôt à ses gens, puis-qu'ils avoient déja perdu l'espérance; & que les choses étoient réduites à ce point, que celui des deux camps qui délogeroit le prémier céderoit la victoire à l'autre. Il fit partir la nuit du 22 au 23. Août 1554. son artillerie, & son bagage, & attendit le jour pour sortir de ses retranchemens en cet ordre. Les Grisons soûtenus par une troupe d'Italiens composoient l'avant-garde, les bannis de Florence mêlez parmi les Allemans, & couverts par la cavalerie de Fourquaux faisoient le corps de bataille, & Strozzi s'étoit mis à l'arriére-garde avec les bandes Françoises, & la cavalerie de côté. Le Marquis averti de son départ, anima ses gens à le poursuivre, en les assûrant qu'ils emporteroient une entiére victoire sans peine: il envoya à ses trousses un parti de cavalerie, & deux mille Espagnols, qui l'attignirent enfin dans une vallée spacieuse entre Marciano & Soliano, divisée en deux parties à peu près égales, par un fossé large & profond que l'on avoit creuse pour recevoir les eaux qui descendoient des collines, & pour les empêcher d'inonder les terres voisines. Strozzi réduit par la diligence de ses ennemis à ne pouvoir éviter le combat, tourna visage avec son arriére-garde qui devint ainsi l'avant-garde, & la rangea sur le bord du fossé pour en disputer le passage à l'ennemi, pendant que ses deux autres corps prenoient leur place de ba-

1554. taille. Le Marquis avoit aussi partagé son armée en trois ; l'avantgarde étoit toute d'Espagnols naturels, excepté que la cavalerie de Naples sous Colonne son Général étoit disposée sur les aîles : la bataille étoit aussi toute d'Allemans soûtenuë par les hommes d'armes du Milanois sous les ordres de Jean Manriques, & l'arriére-garde où l'on n'avoit eu soin de mettre que des Italiens obéïssoit au Comte de Popoli. L'étenduë de la campagne qui s'élargissoit à main gauche étoit remplie de douze cens chevaux légers de Sanctafioro & de Mugarola, & des trois cens lances de Jean de Lune. Le désavantage paroissoit évident à celui des deux partis qui hazarderoit le prémier de passer le fossé, parce que sa défaite étoit infaillible pour peu qu'il se mit en désordre. Mais le grand nombre des Impériaux empêchant Strozzi de les observer avec assez d'exactitude dans les détâchemens qu'ils faisoient à droit & à gauche pour sonder leu gé, Lune d'un côte & Colonne del'autre traversérent sans obstacle avec les escadrons qu'ils commandoient, & donnerent dans la cavalerie du Comte de Mirandole. A leur seule vûë l'Italien Acto, guidon de ce Comte transporté de crainte, & corrompu par le Duc de Florence s'enfuit, & la compagnie de gendarmes mit une telle confusion dans la cavalerie Françoise d'ailleurs plus foible de la moitié, qu'étant attaquée avant qu'elle eut le loisir de se remettre en ordre ; elle fut renversée au prémier choc.

Dans la rélation de Forquereaux.

Stroz-

Strozzi pour la rallier fit au delà de ce 1554. qu'on devoit attendre d'un Général : il se mit à la tête de la compagnie d'hommes d'armes, & soûtint avec elle toute l'impétuosité des ennemis, en attendant que le Comte de Gajace son Lieutenant rassembloit les fuyars. Il reçût trois grandes blessures à la jouë, au bras gauche, & à la cuisse du même côté : son cheval lui fut tué; & il eut assez de vigueur pour remonter sur un autre, dont le cavalier venoit de perdre la vie : mais il n'apercût pas que cet animal êtoit aussi sur le point d'expirer, & il ne lui eût pas plûtôt fait sentir les éperons, qu'au lieu d'avancer vers l'ennemi, il trébucha de sorte que la cuisse blessée de Strozzi se trouva sous lui. Il eût été pris en cet état, & aussi-tôt conduit sur un échafaut, tant la haine du Duc de Florence étoit implacable, si Bachemontacul banni de Florence, & son ami particulier ne l'eût apperceu, & ne l'eût dégagé.

Ce généreux homme ne délibéra point s'il exposeroit sa vie au péril évident qui le menaçoit, pour sauver celle de son Général, quoi qu'il ne fut pas moins assûré que lui de la perdre par les mains d'un bourreau, s'il tomboit en la puissance du même Duc. Il mit pied à terre, il dégagea Strozzi, il lui donna son cheval, & l'aida à monter dessus, & la Providence pour le récompenser d'une action si charitable, permit que non-seulement il ne fut point traversé dans le bon office qu'il rendoit, mais qu'il se sauva même du combat, sans y avoir été blessé. Strozzi ne voyant

1554. plus sa cavalerie en état d'être ralliée, courut à l'infanterie, & y arriva dans le tems qu'elle commençoit à quitter ses rangs pour fuïr à son tour; il l'encouragea de sorte qu'elle attendit de pié ferme les Impériaux. Le Marquis reconnut à sa posture qu'il seroit impossible de l'enfoncer sans perdre ses meilleurs hommes; & comme il en avoit besoin pour continuer le siége de Sienne, il ménagea leur sang en faisant approcher son artillerie, qui ouvrit en tant de lieux les bataillons François, que la cavalerie Impériale & l'infanterie en-suite y pénétrerent aisément. Strozzi fit néanmoins un corps de ce qu'il pût rallier, & chargea si rudement les Espagnols naturels dont l'arquebuserie l'incommodoit d'avantage, qu'il les renversa: mais il fut arrêté par les Allemans du même parti, & la cavalerie des ennemis le prenant par les flancs, mit ses gens dans un désordre irréparable à la prémiére charge. Ses amis le presserent alors d'éviter la mort honteuse qui lui étoit préparée s'il eût été pris, & il lui resta assez de force pour se retirer à cheval dans Luciano où il ramassa le débris de son armée. L'infanterie Françoise qui avoit soûtenu durant deux heures tout l'effort des ennemis fut la plus maltraitée, & demeura presque entiérement sur la place avec le brave Valleron qui la commandoit.

Fourquenaux après avoir tâché inutilement de rallier sa compagnie de lances, s'étoit opportunement sauvé parmi les Grisons, puis-qu'il étoit arrivé dans le tems qu'une vollée de canon venoit d'émporter la tête de leur Colonel. Ils le prierent de remplir cette dangereuse place, où il fut pris la pique à la main dans les prémiers rangs après s'être également bien aquité des deux fonctions de Capitaine de cavalerie & de Colonel d'infanterie Tous

les

les bannis de Florence qui ne pûrent fuïr, se firent tuer, excepté cinq qui aimerent mieux porter leurs têtes sur un échafaux. Moslin d'Elbene à qui le Duc en vouloit particuliérement fut assez heureux pour tomber entre les mains du Comte de Sancta-fioro son ami, qui le fit sauver. Jamais Strozzi ne témoigna mieux que son courage étoit à l'épreuve des plus grandes aversitez, que dans une conjoncture si difficile. Ses blessures ne l'empêcherent pas d'agir avec autant de vigueur que s'il eût été sain, ni de renvoyer Bentivole à Sienne avec ordre de ranger la garnison dans les quartiers qu'elle devoit défendre, d'établir de nouvelles compagnies de bourgeois qui s'assujettiroient volontairement aux fonctions militaires, d'apporter dans les magazins publics toutes les provisions qui se trouveroient à la campagne avant que l'armée victorieuse retournât au siége, de chasser les bouches inutiles, de distribuer par mesure le pain & le vin, & de donner ainsi le loisir au Roi très-Chrêtien de mettre sur pié à la Mirandole une nouvelle armée. En-suite Strozzi se fit porter à Montalin; d'où il excita le Capitaine Stalto Conti d'entreprendre la défense de Luciano. Cet Italien souple mais timide se jetta avec 200 soldats dans la place, publiant qu'il vouloit s'ensevelir sous ses ruïnes, & ne fit pourtant le brave qu'en l'absence des ennemi: car il se rendit à la prémiére sommation, & livra au Marquis le bagage & l'artillerie de l'armée défaite. Pour comble d'imprudence, il alla après une action si lâche rejoindre son Général, qui au lieu de recevoir ses excuses lui fit trancher la tête dans la même place publique de Montalin, où l'infame Stoto cause de la perte de la bataille avoit été pendu. 1554.

Strozzi ne pouvoit être plus juste: cependant

1554. les plus judicieux obſerverent qu'il en uſoit à contre tems, parce que les bannis de Florence qu'il devoit conſidérer comme ſa principale reſſource, & ménager avec d'autant plus de précaution qu'il en avoit alors plus de beſoin, ſe voyant par là réduits à la néceſſité de ſe laiſſer prendre dans les petites places ſans eſpérer d'être traités en priſonniers de guerre, ou de mourir les armes à la main ſans attendre du ſecours, ſe débanderent preſque tous, & choiſirent leur retraite chacun dans la contrée où il croyoit être plus en ſûreté.

Les affaires de France en Toſcane acheverent de ſe ruïner par cette déſertion. Montluc eſtoit ſi malade dans Sienne que les Médecins l'avoient abandonné, & quand par un bonheur ineſpéré, il eût recouvré ſa ſanté, ſes forces étoient tellement épuiſées qu'il ne pouvoit être de long-tems en état d'agir. Il n'y avoit pas d'apparence de laiſſer Sienne ſous la foi de Bentivole; que la mort du Duc d'Anguien en quelque façon qu'elle fut arrivée, faiſoit ſoupçonner de n'être pas trop bon François, & Lanſac qui ne s'en étoit ſaiſi à la venuë de Montluc que pour aller continuer à Rome ſon Ambaſſade, réſolut d'y retourner dans la créance que ſa préſence y ſeroit d'autant plus néceſſaire, que la Cour du Pape & les François étoient aſſez bien, lors-que l'on ne redoutoit plus leur puiſſance en Italie.

Son voyage fut ſecret depuis Rome juſques à Montalin: mais le guide, qui le prit dans cette derniére Ville pour le conduire à pié & par des ſentiers détournez dans celle de Sienne, le mena dans un corps de garde ennemi,

nemi,

nemi, où il demeura prisonnier. Strozzi informé de cette perfidie, ne pût garder le lit plus long-tems. Il se leva, quoi que ses playes ne fussent poinr encore fermées, & prenant les trois Enseignes de gens de pié de Montaigni, de Clermont & de François Ursin, & les deux compagnies de cavalerie de Sipieres & de Cerillac, joignit à Crovol trois Enseignes d'Italiens, & cent bêtes de somme chargées de vivres, & marcha droit à Sienne en cet équipage. Il trouva à la porte de St. Marc un parti si puissant de cavalerie de Naples, & d'infanterie Espagnole, qu'il alloit être accablé sous le nombre, quoi que ses gens combatissent avec toute la valeur possible, & qu'il fit lui même les fonctions de Général & de soldat, lors-que Cerillac qui avoit mené force trompettes s'avisa de les faire joüer tout-à-la fois; & les ennemis que la nuit empêchoit de découvrir la tromperie, se figurant que la cavalerie Françoise qui s'êtoit presque toute sauvée de la bataille alloit fondre sur eux, se retirerent à droit & à gauche vers les autres corps de leur parti les plus proches, pour en être soûtenus en cas de besoin, en laissant libre l'entrée de Sienne. Le jour qui survint incontinent après fit appercevoir aux assiégeans leur erreur, qui ne pouvoit plus être reparée, & le Marquis accusa de témérité l'action de Strozzi, parce que l'utilité du succez n'égaloit en aucune maniére la grandeur du péril: mais outre qu'il n'êtoit ni suffisamment instruit, ni assez désinteressé pour juger d'une chose qui le regardoit, & qui s'êtoit passée durant son sommeil, il est certain qu'elle

1554.

Dans la lettre de Cerillac au Roi du 22 Août 1554.

1554. qu'elle étoit du moins excusable par l'absoluë nécessité qu'il y avoit de mettre quelque ordre aux affaires de Sienne pour la disposer à soûtenir un long siége. Et de fait il y disposa volontairement le peuple à choisir les Magistrats les plus propres à l'entretenir dans la patience. Il les confirma dans leur résolution de se défendre jusques à l'extrémité: il y demeura jusques à ce que les Médecins répondissent de la guérison de Montluc, & il en sortit avec 25. chevaux & 150. arquebusiers seulement, pour retourner sur le bord de la mer, s'étant démêlé moitié par force, moitié par adresse des obstacles qu'il trouva sur sa marche.

Sa principale espérance consistoit en ce que Codinton Ambassadeur de France à Constantinople s'étoit insinué dans l'amitié du Grand Seigneur, & avoit pénétré que les Venitiens s'opposoient à l'envoi des flottes de sa Hautesse au secours de France par le seul motif de se décharger de la dépense extraordinaire qu'ils étoient obligez de faire pour la sûreté de leur golfe. Il y avoit un moyen infaillible de les punir, & de les ruïner tout ensemble, en leur ôtant le commerce du Levant & le transportant en Provence.

Les marchans Turcs y trouvoient leur commodité dans la merveilleuse rade de Toulon, & Codinton avoit obtenu le consentement de Soliman pour cette importante affaire qui eût enrichi toutes les provinces de France situées sur la mer Mediterranée. Mais le Roi très-Chrêtien préféra à ses propres avantages le salut d'une Republique, qui pour éviter quelques frais ne faisoit point de difficulté de traverser sa bonne intelligence avec la Porte. Codinton eut ordre

d'aban-

d'abandonner le projet du commerce, & d'insi- 1554.
ster seulement sur le renvoi de Dragut avec la flotte des Infidéles sur les côtes de Naples, afin d'y attirer pàr cette diversion l'armée qui formoit le siége de Sienne. Solyman en fit expédier l'ordre; mais Dragut n'obéït pas avec la même exactitude qu'auparavant. Il ne mena que 50. galéres sous prétexte que sa chiourme ne suffisoit que pour ce nombre; & lors-qu'il eût fait une légére descente en Sicile, il s'en retourna, quelque priére que lui fit le Prince de Salerne de s'avancer seulement jusques à la vûë de Naples, où il y avoit un soûlevement général sur le point d'éclater. Il avoit été ménagé par Ascagne Colonne, fameux pour avoir préféré dans un point si délicat les intérêts de l'amitié à ceux de sa Maison. Ce Connêtable héréditaire de Naples avoit formé en sa jeunesse une étroite liaison avec le Prince de Salerne, sans autre fondement que celui de la simpatie : car toutes les raisons civiles conspiroient d'ailleurs à les rendre ennemis. Le Prince de Salerne étoit Chef de la Maison de St. Severin que les Espagnols avoient dépoüillée pour revêtir celle des Colonnes : la blessure saignoit encore; & comme ce Prince ne pouvoit apparemment regarder sans jalousie Colonne enrichi des meilleures terres & des principales dignitez de ses ancêtres : aussi Colonne avoit tâché de supposer que toutes les marques d'affection qu'il recevroit de ce Prince seroient feintes après tant de motifs qu'il avoit de le haïr, cependant il n'est rien de si difficile que d'ajuster si parfaitement l'inclination à l'intérêt, qu'il ne se divise & ne choque quelque-fois.

Ce Prince ne raisonna point pour aimer Co-

1554. Colonne, & il aida à se tromper en se figurant qu'il avoit oublié l'injure que ses ayeuls avoient reçûë, ou qu'il étoit assez généreux pour la pardonner en considération de l'amitié. Il ne s'abusa pas dans sa conjecture; car l'union de ces deux illustres personnes fut si forte, que ni la disgrace du Prince, ni son exil ne furent pas capables de la rompre. Colonne l'aima tout malheureux & proscrit qu'il étoit, & lui sauva la vie dans l'Etat de Venise où il s'étoit réfugié, en lui dépêchant le plus fidéle de ses domestiques pour lui donner avis des assassins subornez pour le massacrer, & des expédiens nécessaires pou éviter leur rencontre. On n'a pas sçû si le projet d'une si noire action lui avoit inspiré de la haine pour les Espagnols, & s'il n'avoit pû digérer le mépris qu'ils faisoient de lui, en ne le jugeant digne d'aucun emploi: mais il est certain qu'il avoit conspiré avec le Prince pour l'introduire dans Naples, lors-qu'il se présenteroit sur les galéres du Baron de la Garde, soûtenuës par celles de Dragut, & qu'il y avoit un parti formé pour émouvoir ces peuples à profiter d'une occasion si favorable en changeant de maître. Mais la retraitte imprévûë de Dragut déconcerta l'entreprise, parce que le Baron ne s'estima pas assez fort pour affronter sur les côtes de Naples avec ses 25. galéres Doria qui en avoit 50. La moindre tempête qui l'eût surpris dans un lieu où il n'avoit point de port, l'eût réduit à se rendre à discrétion, & le peuple de Naples se voyant trop foible n'eût osé remuer. Il arriva même à la conspiration de Colonne, ce qui est presque inévitable à tous les de-

Dans la vie d'Ascagne Colonne.

desseins hardis que l'on manque déxécuter à point nommé, c'est-à-dire qu'elle fut découverte. Colonne fut arrêté dans le château neuf, & les Espagnols qui lui avoient débauché Marc Antoine son fils aîné lui donnerent toutes les charges & les terres qui relevoient de l'Empéreur, à condition qu'il s'empareroit de celles qui êtoient situées dans l'Etat Ecclésiastique; ce qu'il fit aussi-tôt par leur assistance. 1554.

Ainsi la flotte des Turcs nuisit à la France au lieu de la servir: car les Espagnols n'ayant plus besoin des levées extraordinaires qu'ils avoient faites à Naples pour la défence de ce Royaume, les envoyerent en Toscane pour renforcer le siége de Sienne; & le Duc de Florence incapable de fournir encore longtems les fonds nécessaires pour l'entretenir, contraignit le Marquis de Marignan de donner un assaut à la place. Les Espagnols & les Allemans Impériaux commandez par le Marquis en personne attaquerent une heure après la minuit de Noel 1554. le quartier où avoit été la citadelle; & les Italiens sous le Comte de Bagni s'arrêterent à la porte Camoglia. L'escalade eût infailliblement réüssi vers le prémier endroit, si les échelles eussent été assez longues, parce que les assiégeans n'eussent eu en tête qu'une compagnie d'Allemans presque tous endormis: mais l'Ingénieur du Marquis qui avoit mesuré la hauteur du lieu s'étant trompé de sorte qu'elles étoient trop courtes de trois piés, il n'y eut que les plus agiles qui se guinderent sur la muraille, les autres étant contraints de descendre ou de tomber dans

1554. dans le fossé. Il en monta néanmoins assez pour égorger la compagnie d'Allemans qui étoit en garde : mais Montluc qui s'étoit défié de leur négligence avoit fait trouver bon à Recrode leur Colonel qu'une compagnie de bourgeois plus interessez à la sûreté de Siennes veillât si près deux, qu'elle pût accourir au prémier bruit : & de fait cette compagnie accourut toute animée & fit main basse fort à propos sur les Espagnols entrez dans le corps de garde, & empêcha facilement les autres de monter. Le danger fut encore plus grand à la porte Camole où la compagnie d'Albert Pepe Saintaullino abandonnée de son capitaine qui étoit allé à la messe de minuit, prit l'épouvante & s'enfuit laissant monter les Italiens à leur aise. Il n'y avoit que quatre soldats dans la tour prochaine, qui voyant le désordre de leurs camarades entrerent à leur tour dans une telle consternation, que trois se jetterent de haut en bas, & le quatriéme tendit la main aux ennemis afin de leur aider à monter. Les Impériaux s'avancerent dans la ruë ; mais il y trouverent le Comte Griau à la tête de la garnison Françoise soûtenuë par un corps de bourgeois. Le combat fut continué si long-tems que Montluc qui gardoit encore la chambre, eût loisir de monter à cheval, de rallier ce qu'il pût de soldats, & de bourgeois, & d'accourir au secours des siens. Sa précaution fut admirable en ce qu'il envoya par avance des Emissaires dans tous les quartiers pour y publier que les Impériaux avoient été repoussez, & cet artifice tendoit à deux fins ; l'une d'encourager les plus timides, l'autre d'empêcher de se déclarer ceux qui avoient conspiré contre les ennemis. Il les repoussa à la seconde attaque jusques à la porte : mais le boulevart qui la défendoit étoit si bien gardé que ceux qui s'y lançoient les prémiers ê-

toient

toient presque tous assûrez d'y périr. Au moment que Monluc délibéroit auxquelles personnes il en donneroit l'ordre, il apperçût le même St. Aubin, qui pour s'être absenté de sa compagnie étoit la cause du désordre. Il lui reprocha sa faute en des termes tout-a-fait aigres, & lui présentant la pointe de l'épée menaça de le tuer, s'il ne reparoit sa négligence en se jettant à corps perdu dans le boulevart. St. Aubin obéït de peur ou de honte, & fut suivi par les Capitaines Lussan & Blacour. Montluc trouva moyen d'y entrer par une fausse porte, & la résistance des Impériaux fut d'autant plus longue qu'on ne pouvoit user ni de l'arquebuse ni de l'épée même en un lieu si resserré. Il falut donc avoir recours au poignard; & les Italiens moins adroits que les François en cette sorte d'armes succomberent enfin. Il ne restoit plus que la tour à recouvrer, & Monluc fit monter le brave Charri, quoiqu'il ne fût pas encore guéri d'une blessure qu'il avoit reçûë à la tête: elle fut emportée par escalade, & Charri avoit à peine achevé de s'en rendre maître, lors-que le Marquis arriva avec des troupes fraîches au secours des siens. La multitude de flambeaux qu'il faisoit porter ne servit qu'à donner à ses ennemis une si facile visée qu'ils ne tiroient aucune arquebuse en vain: les plus lestes étoient portez par terre, & si le Marquis ne se fut promtement retiré, il ne lui eût pas resté un homme de commandement. Il laissa dans le fossé six cens de ses meilleurs soldats; & cette disgrace eût attiré la levée du siége, s'il y eût eu une armée Françoise en campagne: mais Strozzi n'étant plus à craindre avec le camp volant qu'il avoit eu peine de ramasser du débris de la sienne, & ne pouvant travailler qu'à la conservation des places maritimes qui tenoient encore pour les Siennois, 1554.

1554. ennois, le Marquis n'eût qu'à s'enfermer dans ses lignes, où il ne craignoit pas d'être affamé pour exécuter son dessein. Il tâcha néanmoins d'excuser la faute qu'il avoit commise dans l'attaque aux flambeaux, publiant qu'il avoit paru en cette posture non pour renouveller l'assaut, parce qu'il supposoit que ses gens fussent encore maîtres de la porte & de la tour, mais pour s'emparer des principales places de la ville, & pour s'y ranger en bataille, afin de faire de là plus commodément les détâchemens nécessaires pour occuper les quartiers plus éloignez. A quoi les flambeaux étoient d'un tel usage qu'il n'étoit ni sûr ni même possible de s'en passer.

Dans la vie du Marquis de Marignan.

F I N.





